HARVARD UNIVERSITY.

LIBRARY

OF THE

MUSEUM OF COMPARATIVE ZOÖLOGY

61,284

GIFT OF

Harvard college library.

March 30, 1923.

FROM THE

DONATION FUND

OF

MDCCCXLII.

Rec. May 11, 1850.

MAR 30 1923

ESSAI
SUR LA PHYSIONOMIE DES
SERPENS.

CET OUVRAGE SE VEND CHEZ :

J. A. G. WEIGEL	à *Leipsig.*
ARNTZ ET C.°	à *Dusseldorf.*
RORET	à *Paris.*
CH. SCHWARTZ ET AL. GAGNOT	à *Paris.*
BLACK ET ARMSTRONG	à *Londres*
BOSSANGE BARTHE	à *Londres.*

DE L'IMPRIMERIE DE J. KIPS, J.Hz.
À LA HAYE.

ESSAI

SUR LA PHYSIONOMIE

LIBRARY
MUS. COMP. ZOÖLOGY,
CAMBRIDGE, MASS.

DES SERPENS,

PAR

H. SCHLEGEL,

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE, CONSERVATEUR DU MUSÉE DES PAYS-BAS,
MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

Hermann

P.E. II.

OUVRAGE
ACCOMPAGNÉ D'UN ATLAS
CONTENANT
21 planches et 3 cartes.

AMSTERDAM.
M. H. SCHONEKAT, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

1837.

S

1850 May 11
Donation Fund
Trans. to Mus. of Comp. Zool.
MCZ LIBRARY
HARVARD UNIVERSITY
CAMBRIDGE, MA USA

PARTIE DESCRIPTIVE.

LES SERPENS

NON VÉNIMEUX.

1re Fam : Les Serpens Fouisseurs.

Genre unique. *LES ROULEAUX.* TORTRIX.

Dans les méthodes, les Rouleaux se trouvent presque toujours placés dans le voisinage des SAURIENS : je n'ai pas dévié de cet ancien usage. On reconnaît ces Ophidiens à leur tête petite, obtuse, d'une venue avec le cou et garnie de lames imparfaitement développées ; à leur tronc cylindrique, égal sur presque toute sa longueur et terminé par une queue le plus souvent très courte et conique ; à leur gueule peu fendue ; à leurs petits yeux ; enfin à leurs écailles presque toujours lisses et partout de la même forme, excepté celles qui revêtent la tête et le dessous du tronc.

Les Rouleaux composent une petite famille, qui tient d'un coté aux ORVETS, aux AMPHISBÈNES et aux TYPHLOPS, tandis que de l'autre, une espèce fait le passage aux COULEUVRES. Ils présentent des anomalies marquées dans leur organisation ; c'est pourtant en vain que j'ai taché de découvrir des caractères tranchés que l'on pût assigner, avec précision, à toute la famille. Leur structure interne offre, suivant les espèces, des diversités

très frappantes, qui s'opposent à leur division en sous-genres. J'ai jugé par conséquent plus convenable, de réunir les reptiles de cette famille sous une seule dénomination générique, et d'assigner à chaque espèce en particulier les propriétés que nous présente l'ensemble de son organisation.

Les Rouleaux se tiennent toujours à terre et se plaisent particulièrement dans les lieux découverts ou sablonneux. La nature leur a donné, pour exécuter avec facilité sur un pareil terrain les mouvemens progressifs, un corps cylindrique et d'égale grosseur, un ventre très étroit et une queue courte, quelquefois prenante, mais robuste : caractères qui annoncent leur manière de vivre et qu'ils partagent avec la plupart des reptiles apodes, qui participent à leurs mœurs.

La colonne vertébrale est composée de pièces, dont les apophyses sont peu développées. Les côtes sont minces, cylindriques, uniformément arquées et sans angles saillans : elles se dirigent peu en arrière. On trouve souvent de chaque coté de l'anus un petit crochet, rudiment des extrémités postérieures. Les Rouleaux ont la bouche peu fendue et, vu la brièveté de leurs caisses, ils ne jouissent pas de la faculté de pouvoir dilater leur gueule dans un aussi haut degré que la plupart des Ophidiens. Les mastoidiens sont aussi très courts, et réunis le plus souvent si intimément avec le crâne, que les sutures deviennent insensibles ou se soudent même avec l'âge. Le crâne est en général alongé, étroit et composé d'os plus forts que ceux des autres serpens. C'est particulièrement le crâne des trois premières espèces qui se rapproche, quant à sa forme, de celui des AMPHISBÈNES ; il se distingue en outre par le manque des frontaux postérieurs, ce qui fait que l'orbite est incomplète en arrière. Les mâchoires des Rouleaux sont armées de dents courtes mais fortes et coniques, peu nombreuses, peu arquées ; on en trouve une rangée de semblables sur les palatins et les ptérygoidiens internes, et quelquefois même des vestiges sur l'intermaxillaire.

Les narines, soit orbiculaires soit elliptiques, sont le plus

souvent verticales, position qui provient du rapprochement des plaques nasales sur le sommet du museau: ces plaques sont plus larges qu'à l'ordinaire et tiennent chez la plupart en même temps lieu de frontales antérieures. Les autres lames qui revêtent la tête, et particulièrement les occipitales, ne se distinguent ordinairement, comme dans les Couleuvres, ni par leur étendue, ni par des formes diverses; elles imitent au contraire le plus souvent les écailles du reste du corps, auxquelles elles ressemblent même par leur disposition en rangées obliques. Les plaques mentales sont remarquables par leur exiguité. Les yeux sont très petits, un peu verticaux, et à prunelle orbiculaire, excepté dans les ERYX et dans le TORTRIX BOA, où elle est verticalement alongée. Les plaques voisines forment avec leur bord interne l'ouverture circulaire, dans laquelle l'œil se trouve renfermé. Une espèce cependant, le TORTRIX SCYTALE, fait à cet égard, une exception d'autant plus remarquable, qu'elle est unique dans l'ordre entier des Ophidiens: l'œil dans cette espèce se trouve au centre d'une grande plaque, qui est expressément percée d'un trou orbiculaire, represéntant le bord de l'orbite. Les écailles qui revêtent le tronc et la queue des Rouleaux sont ou carrées, ou tant soit peu en rhombe ou représentent même un hexagone à angles très émoussés; elles sont le plus souvent à surface unie, imbriquées, presque partout de même étendue, ou un peu plus grandes vers les parties inférieures; celles qui revêtent le dessous, sont rarement assez larges, pour qu'elles méritent plus particulièrement le nom de bandes. Toutes ces écailles sont disposées en rangées, dont les transversales sont moins obliques, qu'on l'observe généralement chez des Ophidiens.

Les couleurs dominantes des Rouleaux sont le brun, le rouge et le jaunâtre; mais elles varient suivant les espèces. Les trois premières se ressemblent par la distribution des teintes; la plupart se font reconnaître à leurs couleurs irisées et chatoyantes, qui annoncent déjà en quelque sorte leur manière de vivre. Les Rouleaux n'atteignent pas une forte

taille, et il est très rare de trouver des individus qui mesurent 2 à 3 pieds.

Leur langue ne se distingue par sa structure en rien de celle des autres Ophidiens, mais elle le cède un peu en longueur. Le poumon consiste, chez les trois premières espèces, en un seul sac, tandis que les autres ont en outre un petit poumon accessoire quelquefois de moitié aussi long que le grand. La glande thyroidienne, située au dessus du cœur, est quelquefois très développée et toujours entourée de plusieurs autres glandes d'une structure diverse. L'intestin fait dans quelques espèces de nombreuses inflexions; dans d'autres il est presque droit. Plusieurs ont un cœcum, qui est dans une espèce, le TORTR. RUFA, très gros et assez long.

Outre une différence dans la taille, les jeunes se distinguent encore des adultes, par des teintes plus vives, par une distribution des couleurs plus tranchante, et souvent par une queue plus longue. Le nombre moyen des plaques abdominales et en conséquence celui des côtes, est de 200 environ; celles du dessous de la queue sont tantôt simples, tantôt divisées, suivant les espèces: leur nombre est peu constant, particulièrement dans l'ERYX. La longueur de la queue, la distribution des teintes, et la disposition des anneaux qui entourent le corps de quelques espèces, sont sujettes à de nombreuses anomalies accidentelles, qui ont souvent donné matière à de graves erreurs.

Les Rouleaux sont des habitans de plusieurs pays chauds des deux mondes. On les a particulièrement observés dans plusieurs îles de la Polynésie, à Java, à Ceylon, au Bengale et à Surinam. Les espèces ne sont pas répandues; une cependant, l'ERYX habite des contrées plus tempérées et se trouve en même temps dans une grande partie de l'Asie, en Egypte et sur plusieurs points du sud-est de l'Europe. Les Rouleaux fréquentent des terreins secs, découverts et exposés au soleil; ils paraissent préférer les déserts sablonneux. Vivant continuellement à terre, ils se creusent des trous, pour se mettre à l'abri de

leurs ennemis ; ils ne grimpent jamais sur les arbres et se tiennent également éloignés des eaux. Il paraît qu'ils sont peu embarrassés du choix de leur nourriture, et qu'ils avalent indistinctement de petits quadrupèdes et des reptiles, pourvu que le volume de leur proie ne s'y oppose point : aussi ai-je toujours trouvé dans leur estomac des débris d'animaux de forme svelte, tels que des Souris, des Céciles etc. Les Rouleaux ont les mœurs assez douces : ce sont des animaux paisibles, lents dans leurs mouvemens et dont la morsure est totalement sans effets, vu la petitesse de leur gueule. Ils éprouvent néanmoins le sort de la plupart des Ophidiens, d'être redoutés du vulgaire comme très dangereux. J'ai lieu de croire que les Rouleaux sont ovipares.

Les espèces de cette petite famille ont souvent été confondues, et les auteurs ont laissé leur histoire dans une grande confusion ; ils ont été répartis en plusieurs sous-genres, tels que les TORTRIX, ERYX, etc. qu'on a même placés dans différentes familles. Nous avons réuni tous ces animaux, ainsi que le XENOPELTIS, sous une seule coupe générique, à la quelle nous avons conservé l'ancienne dénomination de TORTRIX. L'espèce la plus connue et qui de tous les Ophidiens se rapproche le plus des AMPHISBÈNES et des TYPHLOPS, est le TORTRIX SCYTALE.

---

1 Esp. *LE RUBAN.* TORTRIX SCYTALE.

Pl. I. f. 4 et 5.

Ce Rouleau, le seul du nouveau continent, est un des reptiles les plus communs dans les collections, et souvent apporté du Surinam en Europe par les marins. On le reconnaît à son corps entouré d'anneaux alternans de rouge et de noir, à ses formes effilées et à la disposition de ses yeux. Il s'éloigne des autres espèces du genre pour se rapprocher des deux suivantes, dont on le distingue par les formes allongées, par sa forte taille,

par sa tête obtuse, par ses plaques nasales exiguës et par des frontales assez grandes. Le reste de la tête est couvert d'écailles, qui ne diffèrent presqu'en rien de celles du corps. Toutes les écailles sont lisses, de moyenne grandeur, et carrées, ayant leurs pointes un peu émoussées; on en compte 19 à 21 rangées: elles deviennent un peu plus larges vers les parties inférieures, mais si insensiblement, que la série qui occupe le ventre, se confond parmi les autres; celles du dessous du tronçon de la queue qui est courte, grosse, peu conique et mammelonée à son extrémité, sont simples et surpassent toutes les autres en dimension. Le corps du Ruban est cylindrique, partout de la même grosseur et très alongé. La tête est d'une venue avec le tronc, peu conique et le museau très arrondi. Les narines sont orbiculaires et très petites, ainsi que les yeux qui se font remarquer par leur position verticale et en ce qu'ils sont situés au centre d'une plaque.

La couleur dominante est, dans le vivant, un très beau rouge vermillon; de nombreux anneaux très serrés, d'un noir profond et luisant, souvent divisés en deux ou interrompus et alternes, entourent la circonférence du corps et de la queue sur toute leur longueur. Un anneau large, occupant la partie postérieure de la tête, et la pointe rouge de la queue, sont plus constans que le reste des caractères, tirés de la distribution des teintes. Les pointes des écailles sont souvent marquées de noir, ce qui forme un dessin réticulaire très agréable: il est à remarquer que tous les Ophidiens, ornés de ces couleurs, se ressemblent à cet égard. Après la mort le rouge disparaît totalement, et les individus, conservés dans la liqueur forte, sont presque toujours d'un blanc pâle ou jaunâtre; le noir même des anneaux perd beaucoup de son éclat primitif. On trouve fréquemment des variétés dans la disposition et le nombre des anneaux noirs.

Le crâne (1) du Tortrix Scytale est très effilé et étroit.

(1) Müller dans Tiedemann, *Zeitschrift. IV. I. Pl.* 20. *f.* 16, 17 *et* 18.

Les mastoidiens sont le plus souvent compris dans le crâne; les caisses très petites; les mâchoires vigoureuses et armées de dents aiguës, coniques et arquées; les frontaux exigus : le museau est alongé; les dents palatines sont plus nombreuses, mais moins grandes que celles des mandibules. Le squelette du Ruban se distingue par le grand nombre de pièces qui le composent et par ses vertèbres dépourvues d'apophyses épineuses antérieures; les vertèbres de la queue offrent une double série d'apophyses transversales plus développées. Les rudimens d'extrémités postérieures de cette espèce ont été figurés par Mayer (1). Les glandes salivaires (2) ont un volume considérable: elles s'étendent le long des mâchoires; les nasales sont très petites. Le cœur est situé au bout du premier quart de l'animal; les glandes qui accompagnent la thyroidienne, sont médiocrement développées. Il n'y a qu'un seul poumon, mesurant un tiers de la longueur totale. La rate, qui offre peu d'étendue, se trouve près de l'extrémité inférieure du foie. Le pylore se fait remarquer par un profond étranglement et par le passage brusque dans les intestins. Ces derniers sont très grêles, font de nombreuses inflexions et donnent, à quelques pouces de distance de l'anus, dans le rectum qui est très spacieux, et dont le prolongement supérieur en forme de sac très large, forme un cœcum considérable.

Excepté les dimensions, il n'est aucune différence entre les jeunes et les adultes; les individus des deux sexes se ressemblent parfaitement. Des variétés accidentelles ne sont pas rares. Ce Rouleau atteint une taille considérable; l'individu le plus grand, que j'ai vu, est de 0,84 de longueur totale. Les tégumens qui forment la capsule extérieure de l'œil, s'endurcissent quelquefois avec l'âge et deviennent opaques: une cécité plus ou moins grande doit être le résultat de ce change-

(1) *Nova Acta*, *vol. XII. P. II. Pl.* 57 *fig.* 6 *et* 7. — (2) Consulter les figures de ces glandes, fournies par Meckel, *Archiv*, *I. Pl.* 1. *f.* 6. et par Duvernoy. *Ann. sc. n.* xxvi. *Pl.* 5 *f.* 1 *et* 2. —

ment produit par la caducité, cécité que l'on observe à l'état normal chez les AMPHISBÈNES, les TYPHLOPS etc. Le maximum des plaques abdominales s'éléve à 234 et celui des caudales jusqu'à 14; le minimum est de 220 + 11. La queue comprend communément le vingtième de la longueur totale.

Ce Rouleau est très commun dans les Guyanes, mais il paraît, qu'il ne se trouve que dans une petite partie de l'Amérique méridionale (1). Aucun des nombreux et savans voyageurs, qui ont récemment exploré le Brésil, n'en parle; et il nous manque des renseignemens constatant son existence dans des pays, situés au nord de Surinam. On l'appele dans cette colonie SERPENT A DEUX TÊTES et SERPENT CORAIL, dénominations, que les colons ont coutume d'appliquer à plusieurs Ophidiens très différens: la première pour désigner tous les reptiles de forme grèle, dont les deux bouts se ressemblent par leur forme arrondie ou émoussée, tels que les TORTRIX, les AMPHISBÈNES, les TYPHLOPS etc; la seconde pour comprendre les serpens, dont le corps est annelé de noir et de rouge, tels que certaines CORONELLES, le LYCODON FORMOSUS, plusieurs ELAPS etc. Le Ruban vit continuellement à terre. Nous possédons un individu qui a été tué au moment, qu'il étoit occupé à dévorer une CÉCILE, de la même taille que lui. Nous devons cet individu, ainsi qu'une série complète de cette espèce et le dessin fait sur le vivant, aux soins désintéressés de M. Dieperink à Paramaribo.

On ignore les habitudes du Ruban, que LINNÉ (2) a classé dans son genre ANGUIS, avec l'épithète de SCYTALE. Cet auteur a donné la figure (3) de l'adulte; une autre se trouve dans l'ouvrage de Mlle. MÉRIAN (4); une troisième chez SCHEUCHZER (5), qui a aussi figuré un individu dans l'âge moyen: *l. c. Pl.* 678 *fig.* 2. Deux autres, faites également

(1) M. d'Orbigny vient de rapporter ce Tortrix de Sta. Cruz de la Sierra. — (2) *Syst. nat. I. pag.* 392. — (3) *Mus. Ad. Fried. Pl.* 6. *fig.* 2. — (4) *Pl.* 69. — (5) *Biblia sacra. Pl.* 678. *fig.* 2.

d'après de très vieux sujets, et celle d'un jeune ont été publiées par SEBA (1); elles ont fourni les types de trois espèces nominales: ANG. CORALLINA, ATRA et COERULEA, introduites dans le système par LAURENTIUS (2), qui y a encore ajouté deux autres: ANG. ANNULATA et A. FASCIATA. Les descriptions et les figures, qu'en ont données LACÉPÈDE (3) et DAUDIN (4) sont très incomplètes. Ces auteurs ont reçu leurs individus de Cayenne et de Surinam. OPPEL (5) a le premier séparé du genre ANGUIS ce Rouleau avec plusieurs autres espèces, créant pour ces Ophidiens une coupe générique nouvelle, qu'il appele TORTRIX. Cette dénomination anciennement en usage, pour désigner certains insectes de l'ordre des Lépidoptères, a été plus tard changée en celle d'ILYSIA (6), d'ANILIUS (7) et de TORQUATRIX (8). On doit encore ajouter à cette synonymie l'ANGUIS ROSTRATUS de WEIGEL (9). WAGLER (10) a donné tout récemment une bonne figure de ce Tortrix.

Nos figures 4 et 5 représentent la tête d'un Ruban presqu'adulte.

---

2 Esp. *LE TORTRIX ROUX.* **TORTRIX RUFA.**

Pl. I. f. 1 — 3.

Des formes moins alongées que celles du RUBAN; une

(1) *Thes. II. Pl.* 73 *fig.* 2 *et* 3; *Pl.* 30 *fig.* 2. comparez aussi SEBA *I.* 84. 1: le colorit de ces planches est tout-à-fait arbitraire. — (2) *Syn. p.* 70 *suiv.* — (3) *Quad. ov. II. Pl.* 19. *fig.* 2. le ROULEAU et le ROUGE. — (4) *Hist. n. d. Rept. vol. VII. Pl.* 87. *fig.* 1. — (5) *Reptil. p.* 54. — (6) HEMPRICH. *Handbuch* et LICHTENST. *Catal.* p. 104. (7) OKEN *Nat.* p. 873. — (8) GRAY. *Syn. of Rept. p.* 13. (9) *Schriften d. Berl. Gesellsch. III. p.* 190. — (10) *Icon. Pl.* 5 *f.* 2.

queue plus courte, comprimée et conique; des teintes d'un brun terne interrompues particulièrement sur les parties inférieures par des bandes alternes d'un beau blanc, et un collier rouge: voilà les traits caractéristiques de cette espèce. Elle atteint une taille presqu' aussi forte que la précédente, mais elle est en comparaison moins longue et plus grosse. Le corps est également cylindrique; les écailles, disposées sur 17 rangées, sont un peu plus larges et plus obtuses que chez le Ruban; mais la série, qui occupe la ligne médiane du ventre, ne se distingue presque pas des autres. La queue est de moitié plus courte que celle de l'espèce précédente, conique et pointue. La tête se distingue de celle des autres espèces par sa forme conique; le museau est obtus; les plaques nasales sont plus grandes, les frontales moins larges que chez le Ruban; le reste des écailles qui revêtent la tête, se ressemblent dans les deux espèces, mais dans celle qui nous occupe, elles sont moins oblongues et plus larges; aussi les occipitales offrent- elles quelquefois plus d'étendue. Les yeux sont un peu plus grands que chez le Ruban; le bord des orbites est formé par les plaques labiales, superciliaires et temporales; on trouve quelquefois une petite plaque oculaire postérieure.

La couleur dominante est un beau brun noir très luisant, fortement irisé et réfléchissant particulièrement le bleu d'acier. Des bandes transversales nombreuses, d'un blanc pur et disposées alternativement, se touchent sur la ligne médiane du dessous du corps: elles se perdent le plus souvent sur les flancs, d'où quelques unes cependant se prolongent sur le dos, formant ainsi des anneaux plus ou moins complets. Le dessous de la queue, une bande séparant la tête du cou, et deux taches sur les plaques frontales sont d'un beau rouge vermillon. Cette dernière teinte s'efface totalement après la mort et les individus, conservés dans la liqueur forte, perdent beaucoup de l'éclat primitif de leurs couleurs.

Le crâne du Tortrix roux ressemble, quant aux os qui le composent, parfaitement à celui du RUBAN; mais il a les for-

mes moins alongées, il est plus large et les sutures des mastoïdiens sont plus visibles. Les os du squelette sont plus robustes, et les vertèbres cervicales plus développées que dans l'espèce précédente. On trouve à chaque coté de l'anus des vestiges d'extrémités postérieures (1), parfaitement semblables à ceux du RUBAN. Le Tortrix roux convient, à l'égard de la conformation des parties molles, sous plusieurs rapports avec l'espèce précédente. Il s'en distingue cependant par des intestins plus gros et plus courts, par un poumon beaucoup plus court, et par le manque total de cœcum. La glande salivaire de la mâchoire inférieure est très développée, celle de la supérieure au contraire très petite ; il y a une petite lacrymale à l'angle postérieur de l'œil.

Le nombre des plaques sur la rangée médiane du ventre varie depuis 180 à 230; celui des souscaudales de 5 à 9. Je n'ai pu observer des différences provenant de l'âge et du sexe; les variétés accidentelles au contraire, sont très fréquentes : quelques individus ont les parties supérieures tout-à-fait noires; les bandes blanches sont souvent fondues en larges taches carrées; les deux points rouges sur les plaques nasales et même la bande occipitale manquent quelquefois totalement, etc.

Le Tortrix roux se trouve en abondance à l'île de Java, d'où le Musée des Pays-Bas en a reçu en grand nombre. Le Professeur REINWARDT, M. M. QUOY et GAIMARD et le docteur STRAUSS ont rapporté de Manado à Célèbe, des individus de ce Tortrix, qui se distinguent de ceux de Java, en ce qu'ils ont toutes les parties supérieures d'un noir uniforme. Cette variété de Climat répond au TORTRIX MELANOTA de BOIE. RUSSEL (2) a fait mention de deux individus, provenant de Tranquebar, où on nomme l'espèce SCHILAY-PAMBOO; le Musée de Paris en possède d'originaires du Bengale. A en juger d'après l'individu adulte, que SEBA (3) a figuré, le Tortrix roux

(1) MAYER *Nova Acta*, *vol. XII Pl. II. Pl.* 57 f. 5. — (2) *Serp. II. pag.* 32. — (3) *Thes. II. Pl.* 25 *fig.* 1.

fait sa nourriture de scolopendres. Cet iconographe en a publié deux autres (1) portraits assez mauvais. Ceux de Scheuchzer (2) sont reconnaissables. Les meilleurs se trouvent dans Russel (3). Cette espèce a été introduite dans les catalogues méthodiques par Laurentius sous le nom d'anguis rufa (4). Merrem (5) a fait une espèce nominale: scytale scheuchzeri, fondée sur la *Pl.* 647. *fig.* 1 de Scheuchzer. C'est aussi l'eryx roux de Daudin (6). Wagler (7) a créé pour cette espèce et pour la suivante son genre cylindrophis. M. Reinwardt en a fait faire un dessin sur le vivant, dont la copie se trouve chez Wagler (8). On ne sait rien sur la manière de vivre de ce Tortrix. Le plus grand individu du Musée des Pays-Bas mesure 0,535 + 0,008: on en voit le portrait dans notre atlas, *Pl. I. fig.* 1 —3.

---

3 Esp. *LE TORTRIX MACULÉ.* TORTRIX MACULATA.

Pl. I. fig. 6 et 7.

Cette espèce est très voisine de la précédente: elle atteint cependant une taille moins forte; son corps est moins gros et sa tête plus alongée; les plaques du sommet de la tête se rapprochent davantage, par leur forme, de celles des Couleuvres; enfin elle présente des différences très marquées dans la distribution des couleurs. Un beau brun jaunâtre ou hépatique occupe les parties supérieures; le dessous est teint de blanc jaunâtre. La ligne médiane dorsale et de nombreuses bandes

(1) *Thes.* II. *Pl.* 7 *f.* 3 *et Pl.* 20 *fig.* 3. — (2) *Bibl. sacr. Pl.* 647 *fig.* 1; 748 *fig.* 6 *et Pl.* 629. — (3) *Serp. II. Pl.* 27: individu adulte orig. de Java; *ib. Pl.* 28. *fig.* 1: ind. jeune de Tranquebar. — (4) *Syn. p.* 71. — (5) *Tent. p.* 84. — (6) *Rept.* vii *p.* 263. — (7) *Syst. p.* 195. — (8) *Icon. Pl.* 5 *fig.* 1: cylindrophis resplendens.

transversales sont d'un noir brunâtre: ces bandes composent, en se joignant, un dessin réticulaire très agréable, qui fait entrevoir la couleur du fond sous forme de grandes taches, carrées sur les flancs, elliptiques ou arrondies sur les dos. Les écailles, la forme du tronc et de la queue, les vestiges des extrémités postérieures, sont parfaitement semblables à ces parties chez le TORTRIX ROUX; mais on compte 19 rangées d'écailles. Je n'ai trouvé aucune particularité dans la structure interne, excepté que l'intestin gros est pourvu d'un petit cœcum. Avant la mue, les couleurs sont très pâles; mais l'épiderme ne perd rien de son luisant pendant ce changement. La disposition des teintes varie plus ou moins suivant les individus, mais je n'ai pu découvrir aucune différence de sexe ou d'âge. Nos plus grands individus sont de 0,315 + 0,006. Un très vieux sujet, que j'ai vu chez M. Klinkenberg, était de 2 pieds environ. Les plaques abdominales et souscaudales varient depuis 180 + 5 jusqu'à 200 + 6.

Le Tortrix maculé est originaire de Ceylon, d'où le Musée des Pays-Bas en possède plusieurs individus, dûs aux soins de M. SMITH Directeur du South-african Museum; mais il paraît, que cette espèce se trouve aussi aux grandes Indes. Elle a été figurée d'une manière reconnaissable par SCHEUCHZER *Bibl. sacra Pl.* 660 *fig.* 3 et *Pl.* 606 *B;* par SEBA *II Pl.* 100. *f.* 2. et *I Pl;* 53 *fig* 7. Ces deux dernières figures, dont la première est faite d'après un très vieux individu, sont les types des ANGUIS TESSELATA et DECUSSATA de LAURENTIUS. LINNÉ a représenté son ANGUIS MACULATA sur la *Pl.* 21 *f.* 3 du *Museum Adolphi Friederici;* enfin il y a une bonne figure de ce Tortrix chez RUSSEL *II N.°* 29, et chez GUÉRIN *Icon. Rept. Pl.* 19 *f.* 1. Cette espèce porte dans plusieurs ouvrages français le nom de MIGUEL.

4 Esp. *L'ERYX.* TORTRIX ERYX.

Pl. I. fig. 11. 12. 13.

L'Eryx est très caractérisé par sa queue courte et obtuse; par le bout de son museau, muni d'une grande plaque obliquement tronquée, tandis que toutes les autres parties sont revêtues d'écailles très petites; par sa pupille verticale; enfin par la rangée souscaudale et abdominale de bandes étroites. Il est impossible de le confondre avec quelque autre Ophidien. La petitesse des écailles, la présence d'un crochet près de l'anus et plusieurs autres caractères ont fait, qu'on a rapproché cette espèce des BOAS, dont elle s'éloigne évidemment par l'ensemble de son organisation et par ses mœurs. C'est un vrai TORTRIX, quoiqu'il diffère des autres espèces sous plusieurs points de son organisation et cela d'une manière assez remarquable. Il a beaucoup du port des espèces précédentes: son corps est, comme dans celles-ci, d'égale grosseur, cylindrique ou peu comprimé; la tête d'une venue avec le tronc; la queue peu distincte du corps et vigoureuse. Ce membre, un peu plus long que celui du TORTRIX SCYTALE, lui ressemble par la forme et par la pointe émoussée. Quant à la forme du tronc, le T. Eryx convient davantage avec les TORTRIX RUFA et MACULATA. Les écailles sont petites, un peu convexes et disposées plus obliquement que chez les trois espèces précédentes; on en compte 35 à 45 rangées: elles augmentent un peu en étendue vers les parties inférieures et vers la tête, où elles sont de forme irrégulière et variant d'un individu à l'autre sous le double rapport de l'étendue et de la configuration. Le museau mobile descend en pente et est muni à sa pointe d'une grande plaque pentagone, déprimée et coupée obliquement en dessous. Les narines, situées entre deux plaques, se touchant par leur bord interne, sont presque linéaires et peu ouvertes. Les yeux sont un peu verticaux et plus éloignés

de la pointe du museau qu'à l'ordinaire; ils offrent une pupille perpendiculairement oblongue. Les plaques labiales sont très nombreuses.

La couleur du fond de cette espèce est un beau rouge; une teinte uniforme jaune occupe le dessous. De nombreuses taches d'un brun noir, tantôt en forme de bandes transversales, tantôt confluentes et formant une espèce de réseau, parcourent les parties supérieures en tous sens : ce dessin s'efface presque totalement avec l'âge; la couleur du fond pâlit également, de sorte que les très vieux individus n'offrent qu'une teinte uniforme d'un rouge de brique sale et très pâle.

Les vertèbres sont munies d'apophyses plus saillantes que dans les autres Rouleaux; les inférieures des cervicales sont très prononcées; les côtes sont plus longues et plus arquées que chez les espèces précédentes. Les premières vertèbres de la queue ressemblent aux dorsales, et sont pourvues d'apophyses transversales, imitant en quelque sorte les côtes; mais le reste de ces vertèbres se fait remarquer par le volume de leur corps: elles forment ensemble un gros cylindre, muni dans toute sa circonférence de nombreuses rangées d'apophyses grosses et souvent bifides. Cette construction particulière doit prêter une force considérable à l'organe dont ces os forment la base, et qui sert sans doute pour s'appuyer ou pour fouiller la terre.

Le crâne de l'Eryx s'éloigne sous plusieurs rapports de la forme type du genre : il est plus ramassé et plus large que celui des espèces précédentes ; les os qui le composent, sont moins lourds et plus mobiles ; les dents sont moins nombreuses ; les mastoidiens moins intimement joints au crâne et ainsi que les caisses , plus longs ; l'orbite enfin est postérieurement complète. Les nasaux sont très alongés et réunis à l'intermaxillaire, qui imite par sa forme la plaque qui le recouvre: il est dépourvu de dents. La mandibule supérieure est très courte et , ce qui est bien curieux , dépourvue de glande salivaire ; j'ai cependant observé une très petite glande à la comis-

sure des lèvres ; celle de la mâchoire inférieure est peu développée ; les lacrymales sont très petites. Le cœur de l'Eryx est placé plus en avant que chez les autres TORTRIX ; l'estomac est plus court, et les intestins en conséquence beaucoup plus longs. Le duodénum qui est très ample, fait plusieurs inflexions ; le rectum au contraire est étroit et muni d'un vestige de cœcum. La structure de la tunique interne du canal intestinal de l'Eryx est très remarquable, en ce qu'elle offre des papilles plates en forme de feuilles assez développées, qui se perdent vers le gros intestin ou le rectum : ce dernier est divisé par des valvules conniventes en trois compartimens. Le poumon présente deux lobes, dont le gauche est peu développé, quoique d'un tiers au moins plus long que celui du coté droit. Les crochets de l'anus sont supportés par plusieurs os assez forts, semblables à ceux du TORT. SCYTALE, et dont les bouts intérieurs libres se prolongent dans la cavité abdominale : cet appareil a ses muscles particuliers et très développés.

On reconnaît, comme nous avons dit plus haut, les jeunes à leurs couleurs, mais il est difficile de découvrir des différences sexuelles. Cette espèce est très sujette à des variétés accidentelles : la distribution des teintes est peu constante ; la queue est tantôt plus longue tantôt plus courte, ce qui est souvent le résultat d'une mutilation : il est naturel que le nombre des bandes souscaudales qui sont souvent divisées, varie aussi suivant ces circonstances. L'Eryx atteint une forte taille, comme on peut juger par l'individu adulte figuré par RUSSEL. *Il. Pl.* 16. Dans une série complète d'individus, que possède le Musée des Pays-Bas, j'ai trouvé que les plaques varient depuis 167 + 17 jusqu'à + 211 23. Ce même établissement a reçu un individu, mesurant 0, 47 + 0, 045, et qui est, proportions gardeés, beaucoup moins gros que celui figuré par RUSSEL.

Le Musée de Paris et celui des Pays-Bas ont reçu de Pondichéry plusieurs variétés de cet Eryx, dont l'une pourra peut-

être former une variété constante de climat : c'est l'ERYX BENGALENSIS du Musée de Paris ; il se distingue des autres individus par des écailles assez développées et surmontées d'une carène beaucoup plus forte qu'à l'ordinaire. Ses teintes très prononcées sur le dessous sont nuancées de taches foncées ; elles forment sur le dos un large ruban en zigzag, se divisant sur le devant en trois raies qui se perdent sur l'occiput et derrière l'œil. Une autre variété, rapportée également de Pondichéry par Bélanger, a toutes les teintes uniformes et claires ; les écailles du dessous du museau offrent plus d'étendue, des formes plus symétriques et ont l'apparence de petites plaques : on a fait de cet Eryx une espèce sous le nom d'ERYX INDICUS.

L'ERYX est l'espèce la plus répandue du genre. Il abonde en Égypte, et habite des contrées assez éloignées les unes des autres. Presque tous les voyageurs naturalistes qui ont exploré cette terre classique, l'ont rapporté et décrit, souvent sous plusieurs noms. HASSELQUIST (1) par exemple, en a fait ses ANGUIS JACULUS et COLUBRINA, qu'on a placés plus tard dans le genre TORTRIX. Les charlatans de ce pays se servent de l'Eryx, pour fixer dans la tête de ce serpent les incisives d'un petit rongeur quelconque, ce qui lui donne l'air d'être cornu : il est vraisemblable, qu' une idée si singulière ait été suggérée par les soidisant cornes du Céraste ; nous avons reçu de l'Égypte plusieurs sujets d'Eryx, ainsi transformés en monstres ; HASSELQUIST, induit en erreur par cette tromperie, en a fait une espèce sous le nom d'ANGUIS CERASTES (2), que DAUDIN (3) a placé avec les autres espèces, créées par HASSELQUIST, dans son genre ERYX. On voit dans la *Description de l'Égypte* (4) deux belles figures de l'Eryx, publiées sous les dénominations d'ERYX DE LA THÉBAIDE et d'ERYX DU DELTA. BROWN a observé l'Eryx au Darfour ; mais cette espèce se trouve aussi dans une partie de l'Europe, comme l'a prouvé OLIVIER, qui

(1) *Voyage App.* n.° 64 *et* 65. — (2) *ib.* n.° 67. — (3) *Rept. vol. VI p.* 254 *suiv.* — (4) *Atlas Rept. Pl.* 6 *fig.* 1 *et* 2 ; *vol XXIV pag.* 54. —

a figuré (1) un individu, rapporté de Polino, une des îles de la Grèce : elle porte chez ce voyageur le nom de BOA TURC et a été placée par DAUDIN (2) dans son genre ERYX. M. LICHTENSTEIN nous a fait parvenir un individu de son BOA TARTARICA (3), trouvé par EVERSMAN dans les plaines sablonneuses à l'Est de la mer Caspienne, individu qui ne diffère en rien de ceux, que M. RUPPELL nous a envoyés de l'Égypte, ni de ceux que RUSSEL (4) a observés au Bengale et décrits sous le nom d'ERYX JOHNII. SCHNEIDER (5) a décrit et figuré un adulte sous le nom de BOA ANGUIFORMIS : cette espèce nominale a ensuite été placée par MERREM dans le genre ERYX; DAUDIN (6) a expressément créé pour elle son genre CLOTHONIA, mais la description qu'il en donne, est faite en partie d'après une Vipère. GUÉRIN (7) a tout récemment publié la figure de la variété de Pondichéry sous le nom d'ERYX BENGALENSIS; on voit sur la même planche le profil de l'adulte, portant la dénomination de SCYTALE CORONATA. RUSSEL (8) rapporte que l'Eryx se trouve aussi à Tranquebar et qu'il atteint jusqu'à trois pieds de longueur, que ses mouvemens sont très lents, qu'apprivoisé, il ne montre aucune disposition de mordre, et qu'il peut supporter de longues abstinences. On l'appele dans ces pays ERUTALEY-NAGAM et le jeune MANÉDULLI-PAMBOO. — M. MECKEL (9) décrit, dans son anatomie comparée, un appareil musculaire, particulier aux AMPHISBÈNES et à l'ERYX, par l'action duquel ces animaux doivent avoir la marche rétrograde. Je ne connais aucun auteur, qui ait fait mention de cette faculté chez l'ERYX.

---

(1) *Voy. Pl.* 16, *fig* 2. *A. B.* — (2) *Rept. vol. VII, p.* 267. *Pl.* 85 *fig.* 2 *et Pl.* 61 *f.* 34 *et* 35. — (3) EVERSM. *Reise App. p.* 146 *et Catal. p.* 104, n.° 68. — (4) *Serp. II. Pl.* 16 : individu adulte, à queue mutilée; Pl. 17, le jeune. — (5) *Hist. amphib. II, p.* 269; *Denkschr. Munich, vol. VII p.* 119 *Pl.* 8. (6) *Rept. vol. VII p.* 285. — (7) *Iconog. Rept. Pl.* 20 *fig.* 1 *et* 2. — (8) *Serp. II. pag.* 19. — (9). *Ver. An. II p.* 143.

5 Esp. *LE PSEUDO-ERYX.* T. PSEUDO-ERYX.

Le nom que porte cette espèce, indique très bien l'affinité qui existe entre elle et la précédente, à laquelle elle ressemble par rapport aux formes et aux teintes; elle offre cependant dans son organisation de nombreux traits, qui en font une espèce des mieux caractérisées. Elle a le corps plus gros et plus comprimé que l'Eryx; sa queue est plus longue et fortement prenante; les bandes du dessous occupent presque toute la largeur de l'abdomen; la tête est plus petite que chez l'Eryx et offre un museau assez conique, qui est revêtu de plaques comme chez les Couleuvres, mais dont la disposition et les formes sont disparates sous plusieurs rapports. La rostrale ressemble à celle de l'Eryx; il existe deux paires de frontales dont les antérieures sont petites, étroites et divisées seulement par une suture incomplète en arrière; il en est de même avec la verticale qui se réunit par sa pointe à une occipitale transversalement linéaire et d'une conformation assez anomale; le reste des plaques de l'occiput ne diffère des écailles du tronc que par leur forme irrégulière. Les narines sont latérales et beaucoup plus ouvertes que chez l'Eryx: elles occupent une petite plaque enchassée entre les frénales et la labiale antérieure. On voit 2 plaques oculaires antérieures et 4 postérieures; les surciliaires sont assez développées, mais la frénale manque, vu que les frontales postérieures descendent sur les flancs du museau pour se réunir aux labiales qui sont au nombre de 9. On ne distingue qu' une paire de plaques mentales; les gulaires sont remplacées par de petites écailles. Les écailles du tronc, toutes surmontées d'une carène, sont exiguës, en rhombe, à pointe tronquée, et disposées sur 41 rangées environ: chacune des bandes abdominales est bordée de deux écailles lisses et plus grandes que le reste.

L'œil du Pseudo-Eryx est à peine plus grand que chez l'Eryx et offre comme celui de cette espèce une prunelle verticalement

alongée. La bouche est garnie de petites dents aiguës et de même grosseur.

Un brun de terre jaunâtre et varié d'une teinte foncée qui forme un dessin réticulaire sur la queue, en occupe les parties supérieures. On observe sur le cou, sur la tête et derrière l'œil, plusieurs raies noirâtres, séparées par des taches d'un jaune d'ocre. Le dessous est d'un jaune pâle, marbré et tacheté de brun, de sorte que la teinte claire forme une bordure pour chaque bande.

On compte environ 200 + 60 bandes simples. La taille de l'espèce est de 0,52 + 0,125.

Découverte par feu Peron aux environs de Port-Jackson, elle n'a été retrouvée par aucun autre voyageur et n'est connue que d'après l'individu unique dont je publie la description, et qui est conservé aux Musée de Paris.

---

6 Esp. *LE XENOPELTIS.* TORTRIX XENOPELTIS.

Pl. I. fig. 8—10.

Le Xenopeltis s'éloigne des rouleaux pour se rapprocher des couleuvres. L'ensemble de ses formes rappele certains serpens, que nous avons réunis dans le genre lycodon; mais les tégumens de la tête, les plaques abdominales étroites et plusieurs autres caractères annoncent son affinité avec les Tortrix. Les organes de la respiration sont aussi développés que chez les boas, mais on ne lui trouve pas de vestiges d'extrémités postérieures. Les narines, les plaques frontales, la forme du corps et de la queue diffèrent peu des mêmes organes chez les autres couleuvres; mais l'éclat de sa peau irisée et luisante, la conformation des écailles, et la brièveté des caisses sont autant de particularités, que le Xenopeltis a en commun avec les vrais Rouleaux.

Le Xenopeltis est un des serpens les plus rares de l'île de

Java, où le professeur Reinwardt l'a découvert le premier; il a été depuis retrouvé par nos voyageurs à Sumatra et a été également envoyé de Célèbe au Musée de Paris, comme on peut voir par la figure qu'en a publié Guérin: *Icon. Rept. Pl.* 21. *fig.* 3. Les portraits, faits sur le vivant, que nous possédons, démontrent que cet Ophidien est orné de couleurs très vives et très belles. Les parties supérieures sont d'un noir très foncé d'un éclat incomparable, et qui paraît être mélangé de bleu d'acier, de pourpre et de vert doré. Le dessous est teint d'un blanc uniforme qui s'étend sur les flancs, en bordant les écailles dont le centre est occupé par une tache foncée: ces taches diminuent en grandeur vers les parties inférieures. Ces belles teintes s'effacent graduellement, quand l'animal veut changer de peau et il est, immédiatement avant cette opération, d'un brun gris uniforme: voilà les caractères, sur lesquels sont fondés les XENOPELTIS UNICOLOR et CONCOLOR. Les jeunes ont la tête toute blanche; mais cette partie prend insensiblement et avec l'âge la couleur des parties supérieures: cette diversité dans les teintes des jeunes a donné lieu à la création de l'espèce nominale, appelée: XEN. LEUCOCEPHALA.

La tête du Xenopeltis est très déprimée et conique; les narines sont plus ouvertes que dans les autres Rouleaux et latérales, les yeux petits et un peu verticaux; on observe entre les plaques nasales une paire de frontales antérieures. Les écailles qui revêtent la tête, ne diffèrent de celles du tronc que par leur étendue: ces dernières sont de grandeur moyenne, toutes lisses, carrées, à pointes émoussées et disposées sur 15 rangées. Le corps est presque cylindrique, mais un peu anguleux sur les cotés du ventre. La queue est plus mince qu'on ne l'observe ordinairement chez les Tortrix, conique, peu longue, et garnie en dessous de 26 à 30 paires de plaques divisées. Celles de la ligne médiane du ventre sont plus étroites que chez les Couleuvres et varient de 172 à 184. Le Xenopeltis atteint jusqu'à 0,57 + 0,065 de longueur totale.

Les dents sont plus nombreuses que chez les espèces précédentes. Les glandes salivaires se font remarquer par leur exiguité ; les nasales au contraire offrent un volume plus considérable que dans aucun autre Ophidien. J'ai en outre observé près de la commissure des lèvres une bourse, analogue aux bourses muqueuses, qui me paraît être un prolongement des tuniques intérieures de la bouche, dans laquelle elle donne. Les glandes qui entourent la thyréoidienne, sont extrêmement développées et divisées en quatre lobes. Le poumon droit accompagne le foie dans toute sa longueur; celui du coté gauche est de moitié plus court. Les intestins sont assez larges ; ils font peu d'inflexions et on ne distingue ni cœcum ni rectum. La rate est placée sur le dos de l'estomac. J'ai trouvé dans les intestins d'un individu un jeune rat de l'espèce appelée MUS LEUCOGASTER.

---

7 Esp. *LA TORTRIX BOA.* **TORTRIX BOA.**

Rappelant par la distribution des teintes les Tortrix proprement dits, cette espèce se rapproche, quant à ses formes, du XENOPELTIS dont elle serait assez voisine, si la queue prenante et la conformation des plaques de la tête ne l'en éloignaient. Le caractère particulier qu'offrent les plaques labiales inférieures, d'être creusées par une fossette, caractère observé jusqu'à présent seulement dans les Boas, et plusieurs autres traits que cette espèce a en commun avec ces derniers reptiles, nous a déterminés à lui conférer une épithète qui exprime cette affinité.

M. M. LESSON et GARNOT ont fait la découverte de ce curieux reptile lors de leur séjour à la Nouvelle Irlande ; ces voyageurs n'en ont rapporté qu'un seul individu, conservé au Musée de Paris et qui est le même, dont je me suis servi pour faire la description suivante.

Le Tortrix Boa a une taille de 0,34 + 0,05. Son port est à-

peu-près le même que celui du Xenopeltis ; mais il a le corps moins gros et plus déprimé ; la queue est plus grèle et prenante ; la tête enfin, tout en conservant les mêmes formes et les mêmes proportions, est un peu plus distincte du tronc. On compte à ce nouveau Tortrix 250 plaques abdominales, un peu plus étroites que chez le Xenopeltis ; celles de la queue, à l'exception des 3 premières, sont divisées et disposées sur 44 doubles rangées. 29 Rangées d'écailles carrées et à surface unie entourent la circonférence du corps : elles deviennent plus larges à mesure qu' elles se rapprochent de l'abdomen.

Ce Tortrix a le sommet de la tête couvert de plaques semblables, pour le nombre, à celles des Couleuvres, mais très différentes pour la configuration. Les frontales postérieures sont extrèmément développées, tandis que les antérieures sont assez petites ; les surciliaires offrent les mêmes proportions ; on voit une rostrale très déprimée ; la verticale est moyenne et en hexagone presque régulier ; enfin, il y a deux occipitales alongées. La tête assez déprimée, large et à museau obtus, offre des yeux un peu verticaux et à pupille perpendiculairement oblongue ; mais les narines sont parfaitement latérales et assez ouvertes. Une plaque frénale très petite précède l'oculaire antérieure, qui est au contraire d'une étendue considérable ; il existent 2 plaques oculaires postérieures. On voit 9 plaques labiales, dont les dernières de la lèvre inférieure offrent le caractère particulier, énoncé plus haut. Les mentales sont peu développées, et le reste de la gorge est revêtu de très petites écailles.

Les dents de cette espèce sont exiguës et partout d'égale grosseur. Elle se reconnaît facilement à la distribution de ses teintes fortement irisées, qui se présentent sous la forme de bandes tranversales noirâtres plus ou moins symétriques au nombre de 32 environ, sur un fond d'un jaune blanchâtre. Le dessous est varié d'un noir bleuâtre assez pâle entremêlé de taches blanches. Le noir de la tête est très agréablement interrompu par une tache blanche derrière l'œil et par une autre transversale et large sur l'occiput.

Les auteurs qui ont écrit sur l'Ophiologie, ont classé dans le genre TORTRIX plusieurs reptiles qu'il convient de rejeter, après avoir soumis à un examen sévère les descriptions sur lesquelles ces espèces reposent. Il faut ranger dans ce nombre : le TORTRIX MELANOSTICTA, MERREM *Tent. p.* 82, établi d'après RUSSEL *Serp. I. N.°* 42., lequel me paraît appartenir au genre ANGUIS ; ensuite le TORTR. RETICULATA, *ib.* qui a pour type, SCHEUCHZER *Biblia sacra Pl.* 747 *f.* 4, figure du TYPHLOPS LUMBRICALIS ; le TORTRIX RUSSELII, RUSSEL *I. N.°* 43, qui doit être rangé parmi les TYPHLOPS; le TORTR. MILIARIS, que l'on ne connait que d'après la description, qu'en a donnée PALLAS sous le nom d'ANGUIS MIL.; enfin, il convient d'en rayer les TORTRIX BRACHYURA et ANNULATA, MERR. *p.* 82 *et* 83, qui reposent sur une base trop peu solide pour mériter une place dans les méthodes.

2 Fam : Les Serpens Lombrics.

Genre unique. *LES CALAMARS.* CALAMARIA.

J'ai réuni sous ce nom tous les serpens de petite taille qui rappellent les Lombrics et plusieurs autres vers, par leur corps en forme de ficelle très mince, par leur queue courte et conique, par leur tête d'une venue avec le tronc, enfin par leurs teintes irisées. Ces Ophidiens ne composent qu'une seule coupe générique; mais plusieurs d'entre eux forment le passage à des genres voisins et particulièrement au suivant, de sorte qu'il devient bien difficile de leur assigner des limites rigoureuses, et de trouver des caractères tranchans. La petite famille des Calamars est néanmoins très distincte, et c'est à tort que les naturalistes ont réparti ces animaux dans plusieurs genres dont la plupart ne comprennent qu'une seule espèce. La forme cylindrique du corps, un abdomen étroit, une queue propre à servir d'appui à l'animal, des narines peu ouvertes, des écailles le plus souvent lisses et le développement imparfait des plaques de la tête, rapprochent les SERPENS LOMBRICS des ROULEAUX; aussi l'ensemble de leurs formes annonce-t-il une manière de vivre et des mœurs analogues. La plupart des espèces ont les parties inférieures teintes d'un beau rouge vermillon, couleur qui paraît propre à plusieurs animaux, habitans des lieux bas et humides, tels que les TRITON, les BOMBINATOR etc. Semblables à ces derniers êtres, les Calamars vivent continuellement à terre, soit qu'ils se retirent dans des trous, soit qu'ils se cachent sous les glèbes des champs ou sous des pierres.

Toutes les parties sont presque d'égale grosseur, et comme le

diamètre du tronc ne surpasse guère celui d'un tuyau de plume, Linné a puisé dans cette ressemblance l'épithète de calamaria, qu'il impose à une des espèces les mieux caractérisées. Boie a ensuite conservé cette dénomination, pour désigner le nouveau genre qu'il a fait de l'espèce de Linné, d'une nouvelle de Java et de plusieurs espèces nominales. J'y ajoute, indépendamment de quelques autres espèces, les brachyorrhos de Kuhl.

Tous ces Ophidiens se ressemblent par la taille et par le port. Les narines, ainsi que les plaques qu'elles perforent, sont le plus souvent très petites; les yeux, à prunelle ronde, offrent peu de volume. Plusieurs espèces n'ont qu'une seule paire de plaques frontales, qui descendent quelquefois jusqu'aux labiales, occupant ainsi la place des plaques du frein; ces dernières manquent presque constamment. Le reste de la tête est revêtu de lames semblables à celles des Couleuvres, mais elles sont toujours moins développées chez ces Ophidiens. Le museau est conique et obtus au bout; la tête peu distincte du tronc: les Calamars ont par conséquent leurs caisses courtes et la gueule peu fendue. Les plaques du ventre sont en général plus étroites que chez les Couleuvres, mais les sous-caudales sont, comme dans celles-ci, ordinairement disposées par paires. Les écailles sont presque toujours lisses et disposées le plus souvent sur 13 à 15 rangées.

Les os qui composent le squelette, sont très délicats et se distinguent, comme ceux du genre précédent, par la simplicité de leur conformation. Le bord postérieur de l'orbite est souvent incomplet; les os qui portent les dents, sont toujours très minces; les dents elles-mêmes sont nombreuses, très déliées, arquées et en peigne. Une espèce, l'oligodon fait à cet égard une exception remarquable; car les dents de ses mâchoires sont développées, à ce qu'il paraît, aux dépens des palatines qui manquent totalement. Le nombre et la forme des glandes de la tête varient considérablement d'une espèce à l'autre; on peut en dire autant de la construction des parties internes. Il y a toujours un seul sac pulmonaire, souvent très court.

La plupart des Serpens lombrics ne surpassent guère un pied en longueur. Les uns sont ovipares, d'autres vivipares. Tous habitent les contrées équatoriales ou les pays voisins des tropiques. On les a observés jusqu'à ce jour dans les deux Amériques, en Afrique, dans l'Asie méridionale, à la Nouvelle Hollande et sur plusieurs îles du grand Archipel indien. Il paraît que les espèces sont peu répandues. Les Calamars se nourrissent de petits animaux, particulièrement d'invertébrés, comme de vers, de mollusques etc. On sait peu de chose de leurs habitudes. Je n'ai pu découvrir à l'extérieur des différences sexuelles. Les Calamars sont rares dans les collections d'histoire naturelle et leur histoire est encore à faire.

---

1 Esp. *LE CALAMAR LOMBRIC.* **C. LUMBRICOIDEA.**

Pl. I. fig. 14, 15, 16.

Notre infatigable voyageur, feu Kuhl, a découvert cette belle et singulière espèce à l'île de Java ; elle habite en outre l'île de Célèbe, comme le démontre un individu, pris par le Dr. Strauss dans les environs de Manado. Elle a été figurée sur la *Pl.* 22. *fig.* 1. de l'ouvrage encore inédit, intitulé : *Erpétologie de Java*, dont feu H. Boie est l'auteur. Elle est assez remarquable par son corps, partout d'égale grosseur et du diamètre d'un tuyau de plume de cygne, mais long quelquefois de plusieurs pieds. La queue est également cylindrique, très courte, peu conique, à bout obtus, ou terminée par une pointe très conique. On ne voit qu'une seule paire de plaques frontales très étendues et touchant aux labiales, dont le nombre s'élève de chaque coté jusqu'à cinq. Les nasales sont exiguës ; une petite plaque se trouve en avant de l'œil et une autre derrière cet organe. Les superciliaires et la plaque verticale sont petites. Les écailles du tronc, disposées sur 13 rangées longitudinales, sont assez

grandes, carrées et à surface unie. Les bandes abdominales sont plus étroites que chez la plupart des Couleuvres ; celles du dessous du tronçon de la queue sont divisées et n'offrent rien de remarquable.

Les parties supérieures sont d'un bleu noir de schiste ; les inférieures d'un bleu pâle irrégulièrement maculé de noir, avec une raie jaune qui s'étend le long des flancs. Ces dernières couleurs s'effacent par l'action de la liqueur forte.

Cette espèce est bien rare ; nous n'en avons reçu que cinq individus, dont le plus grand mesure 0,54 + 0,027. Le nombre des plaques abdominales et caudales varie de 217 + 23 à 190 + 16. Nous possédons le dessin de cette espèce fait sur le vivant. Le jeune, qui a toutes les écailles des flancs et du dessous bordées de blanc grisâtre, un anneau blanc autour du cou et un autre près de l'anus, a été décrit par Boie sous le nom de CAL. VIRGULATA. *Erpét. de Java. Manuscrit.*

---

2 Esp. *LE CALAMAR DE LINNÉ.* C. LINNAEI.

Pl. I. f. 17. 18.

Le Calamar de Linné ressemble par son organisation à l'espèce de l'article précédent, mais son corps est, sur un diamètre égal, de moitié moins long. Il a en outre, la tête moins déprimée; les écailles, dont on compte 13 rangées longitudinales, sont plus petites et les bandes abdominales plus larges. Les plaques, qui revêtent la tête, au contraire, se ressemblent parfaitement dans les deux espèces, à quelques petites modifications près dans la forme.

La disposition des couleurs du Calamar de Linné est très sujette à varier. La teinte du fond est d'un beau rouge carmin ou vermillon, plus foncé sur le dessus, ou il passe souvent au brun, au noir ou même au noir bleu. Toutes ces parties sont

variées de noir qui se montre dans les uns, sous la forme de grandes taches dorsales, disposées à des intervalles réguliers (1); dans d'autres (2), ce noir forme un dessin reticulaire sur les flancs; d'autres (3) encore, ont toutes les parties supérieures comme parsemées de points et de taches de cette couleur; enfin il y en a (4), où les bandes abdominales sont marquées de larges taches carrées disposées alternativement. Je crois toutes ces variétés dûes au hasard et aux changemens qu'éprouvent les couleurs durant la mue, car je n'ai pu découvrir ni des différences sexuelles ni d'âge.

Le crâne est oblong, les dents petites mais nombreuses, les caisses très courtes et l'orbite complète. Les apophyses transversales des vertèbres sont plus développées qu'à l'ordinaire et pointues, les côtes arquées. La glande salivaire de la mandibule inférieure est plus développée que celle de la supérieure; on voit derrière l'œil une petite lacrymale; une nasale très étendue occupe l'espace entre les narines et l'œil. La position du cœur n'offre rien de particulier; il n'y a qu'un seul poumon peu long. Les intestins offrent, près du pylorus, des inflexions nombreuses, profondes et très serrées. Le canal intestinal descend ensuite presque tout droit et donne brusquement près de l'anus dans une cloaque large. La dissection d'une femelle adulte, dans laquelle j'ai trouvé trois œufs prêts à être pondus, me fait croire, que le Calamar de Linné est ovipare.

Ce reptile n'atteint pas de fortes dimensions. Parmi le grand nombre d'individus que j'ai pu examiner, il n'en est aucun qui surpasse en longueur totale 0,283 + 0,021. La queue varie considérablement en longueur suivant les individus. Chez quelques uns, elle ne mesure qu'un centimètre; chez d'autres elle va jusqu'à trois centimètres. Le nombre des plaques souscau-

(1) Cette variété a été nommée par Boie: CAL. MACULATA; une autre à-peu-près semblable: CAL. LINNAEI, fig. dans l'*Erpét. de Java Pl.* 22. *fig.* 2. — (2) CAL. RETICULATA Boie. — (3) CAL. MULTIPUNCTATA. de l'*Erpét. de Java.* — (4) CAL. TESSELATA de l'*Erpét. de Java.*

dales doit naturellement augmenter ou diminuer suivant ces dimensions : il s'élève depuis 9 jusqu'à 20 ; celui des bandes abdominales depuis 130 jusqu'à 160.

Le Calamar de Linné est très abondant à l'île de Java, d'où nos voyageurs en ont envoyé souvent les dépouilles au Musée des Pays-Bas. Nous possédons également les portraits de cinq variétés faits sur le vivant. Je trouve dans les manuscrits de feu Kuhl, que cette espèce habite même le jardin de Buitenzorg, qu'elle se tient à terre, qu'elle a les mouvemens très lents, qu'elle est connue des Malais sous le nom d'ular-lema, et que tout le monde la regarde comme innocente.

Elle a été figurée et décrite par Linné (1); mais Seba déjà en a donné des figures; telles sont par exemple la *fig.* 5. *Pl.* 2. *vol. II*, qui représente la variété, nommée par Boie c. tesselata; puis la *fig* 4. *Pl.* 82 et *fig.* 4. *Pl.* 86, la cal. multipunctata de Boie : on doit peut-être aussi rapporter ici, Seba *vol. I. Pl.* 53. *fig.* 8 et *II. Pl.* 2 *fig.* 1 et 2, mais ces figures sont trop mauvaises pour mériter d'être citées. La figure de la tête *Pl. I. fig.* 18 *et* 19 de notre ouvrage a été faite d'après la variété, nommée tesselata.

---

3 Esp. *LE CALAMAR D'ORBIGNY.* C. D'ORBIGNYI.

Les deux Calamars javanais dont nous venons faire la description, sont remplacés dans le nouveau monde par deux autres espèces, semblables à celles-là par rapport à leurs formes et à leur port : le Calamar gracieux de l'Amérique du Nord répond au Calamar de Linné; celui du présent article, originaire de l'Amérique méridionale, au Calamar lombric.

M. d'Orbigny, auquel nous avons dédié cette nouvelle espèce, l'a découverte au Chilé. Elle appartient en même temps au nombre des plus belles, des plus gracieuses, et des plus ra-

(1) *Mus. Ad. Fried. Pl.* 6. *fig.* 3.

res du genre. Élégante par ses formes, elle l'est également par la distribution de ses teintes, que nous regrettons ne pas connaître à l'état de vie.

Son corps tout d'une venue avec la tête et la queue, ressemble à un bout de ficelle très mince et est parfaitement cylindrique; il offre une longueur de 0,385, et la queue occupe en outre 0,045; on voit par ces dimensions et par le nombre des plaques qui monte à 264 + 30, que ce membre est plus développé que chez le Calamar lombric; encore le tronc est-il beaucoup plus mince que chez cette dernière espèce, mais la forme de la tête et les plaques dont elle est revêtue, sont les mêmes dans ces deux animaux voisins. On observe une plaque rostrale d'une étendue considérable, terminant la tête qui est très petite et déprimée. On compte sur le tronc 15 rangées d'écailles à surface unie et de forme presque rhomboïdale.

Un rouge de brique très vif et assez clair teint les parties supérieures; le dessous de la tête est d'un jaune blanchâtre pâle ou d'une belle couleur de nacre. Le dessus de la tête et une grande tache sur la nuque sont d'un noir foncé, teinte séparée par un collier d'un blanc pur; le museau, à l'exception d'un point noir, les lèvres et une tache derrière l'œil, présentent également cette dernière couleur. Une large bande noire mais imparfaite en avant, occupe le bout de la queue qui est terminée par une pointe blanche. Ce Calamar a les teintes irisées et très luisantes, comme on l'observe chez la plupart des autres espèces du genre.

---

4 Esp. *LE CALAMAR GRACIEUX.* C. AMOENA.

Pl. 1, fig. 19, 20.

M. Say a décrit dans le *Journal de l'Academie de Philadelphie* (1), sous le nom de coluber amoenus, un petit Ophi-

(1) *Vol. IV. p.* 237.

dien, originaire de Pennsylvanie, qui est une des espèces les mieux caractérisées du genre Calamaria. Nous en avons reçu une dixaine d'individus du Tennessee par les soins obligeans du Professeur Troost à Nashville.

Elle a la taille et le port de la précédente, mais ses formes sont plus menues; sa queue est plus longue, plus mince et plus pointue. La configuration et la disposition des lames écailleuses des tégumens ne diffèrent presque pas dans ces deux espèces voisines, mais les bandes abdominales et les plaques nasales sont, dans celle du présent article, un peu plus larges.

La peau est très irisée; les parties supérieures sont d'un brun luisant plus ou moins foncé, le dessous au contraire d'un beau rouge vermillon. Cette dernière teinte se change, par l'action de la liqueur forte en un jaune très pâle. Dimensions: 0,200 + 0,025 ou 0,195 + 0,045. — Nombre des plaques: 127 + 39 ou 115 + 19. — 13 rangées d'écailles. — Le Calamar gracieux se tient de préférence sous des tas de pierres.

---

5 Esp. *LE CALAMAR DIADÈME.* C. **DIADEMA.**

Ce joli petit Calamar, propre à la Nouvelle Hollande, y a été découvert par M.M. Quoy et Gaimard; il est inédit et les deux individus connus sont conservés au Musée de Paris. Une tache occipitale blanchâtre, en forme de bande transversale, renfermée dans le noir profond du dessus de la tête, a donné lieu à la dénomination que porte cette nouvelle espèce. Le reste de l'animal est d'un brun pâle tirant sur le jaune, et plus clair en dessous. Les écailles ont un bord brun, ce qui fait un dessin réticulaire assez joli; on en compte 17 ou 15 rangées: elles sont on peu en losange, à pointe émoussée, et à surface unie. Celles de la queue offrent une anomalie peu ordinaire, en ce qu'elles sont d'une étendue assez considérable pour mériter le nom

de plaques dont on ne compte que 4, ou vers le bout de ce membre seulement 3 rangées longitudinales.

Cette espèce a la tête assez déprimée, plate, à museau gros et émoussé au bout. Les plaques du sommet sont ramassées; il existe 2 paires de frontales, mais les antérieures sont peu développées. Les nasales, percées par des narines ouvertes, sont dirigées un peu en avant. On observe 2 plaques oculaires, une antérieure et une postérieure; mais la place de la frénale est occupée par le bout inférieur des occipitales qui descendent sur les flancs du museau.

Le Calamar Diadème n'acquiert pas de fortes dimensions, vu que le plus grand de nos sujets mesure 0,21 + 0,05; le petit est de 0,17 + 0,035. Les plaques se trouvent au nombre de 174 + 46 ou de 171 + 45.

Les dents maxillaires de cette espèce sont assez développées, ce qui pourrait la faire prendre comme appartenant au genre Elaps.

Le corps, presque en cylindre, offre un ventre un peu applati. La queue, grosse à la base, s'amincit assez vers la pointe qui est très grèle.

---

6 Esp. *LE C. BRACHYORRHOS.* C. **BRACHYORRHOS.**

Pl. I, fig. 21, 22 et 23.

L'espèce, dont nous nous proposons de traiter dans cet article, s'éloigne sous plusieurs rapports des trois précédentes. Elle atteint une plus forte taille; son corps est plus vigoureux et diminue en grosseur vers les deux extrémités de l'animal; la tête étroite est recouverte d'écailles de la même forme. Les plaques frontales postérieures descendent jusqu' aux labiales, et occupent la place des plaques du frein, qui manquent comme dans les précédentes; mais cette espèce offre une paire de frontales antérieures, dont les espèces précédentes sont dépourvues.

Les narines et les yeux sont petits ; la tête est très conique, petite et allant un peu en pointe. Les écailles sont lisses, carrées et disposées par 17 rangées longitudinales ; les bandes abdominales offrent peu de largeur ; l'abdomen est très convexe. La queue est courte, grosse et assez conique.

Les teintes de cette espèce sont très uniformes : le dessus est d'un brun schisteux luisant, le dessous d'un jaune d'ocre pâle ; le bord interne des plaques souscaudales divisées, est marqué de brunâtre. Les couleurs des individus dans les collections se conservent longtemps, mais à la longue, elles pâlissent, de sorte que l'animal paraît d'un gris blanc uniforme. Un sujet ainsi décoloré a été figuré par Linné (1) sous le nom de COL. ALBUS. Merrem (2) a également publié un dessin de cette espèce, que Shaw (3) a désignée sous le nom de COL. BRACHYORRHOS. Les jeunes ont le dos très clair, orné de trois raies longitudinales plus foncées et quelquefois interrompues. Cette différence et le nombre moins grand des bandes abdominales dans un individu de cet âge, ont engagé feu Boie à le considérer comme espèce distincte : c'est son BRACHYORRHOS KUHLII (4) ; Wagler (5) en a même fait un genre à part. L'adulte porte dans l'*Erpétologie de Java* le nom de BRACHYORRHOS ALBUS, imposé par Kuhl. Cette espèce est bien rare dans l'île de Java, d'où nos voyageurs en ont envoyé plusieurs individus. M.M. Macklot et Müller l'ont trouvée en abondance dans l'île d'Amboine, lors de leur expédition à la Nouvelle Guinée. Nous leur en devons un dessin fait sur le lieu d'après le vivant. Le nombre des plaques abdominales et souscaudales varie de 138 + 13 à 180 + 38. Les adultes mesurent 0,42 + 0,06 ; un jeune individu est de 0,21 + 0,015.

Le Calamar Brachyorrhos a le poumon fort long et spacieux ;

(1) *Mus. Ad. Fried. Pl.* 14 *fig.* 2. — (2) *Beiträge, Pl.* 7 *pag.* 36 : STUMPFSCHWAENZIGE NATTER. — (3) *Gen. Zool. vol. III P. II p.* 470. — (4) *Erpét. de Java, Pl.* 23. *fig* 1. — (5) ATRACTUS LINEATUS : *Isis* 1828 *p.* 741 *Pl.* 10 *fig* 1 — 4.

les intestins ressemblent à ceux de l'espèce précédente. On voit des glandes salivaires, des nasales et des lacrimales. On ignore les mœurs et la nourriture de cette espèce.

---

7 Esp. *LE CALAMAR BRUN.* CALAMARIA BADIA.

Cette espèce, que l'on vient de nous adresser de Cayenne, a déjà été antérieurement introduite par feu Boie dans son grand ouvrage, où elle figure sous quatre noms divers, savoir: BRACH: BADIUS, TORQUATUS, SCHACH et FLAMMIGERUS (1). Les individus, qui ont servi de types à ces prétendues espèces, font partie du Musée des Pays-Bas: ils proviennent de plusieurs collections, faites anciennement.

Elle a la port de la précédente; sa taille est cependant moindre, son corps plus menu, la queue plus mince et plus longue, la tête plus obtuse, les yeux plus grands, les plaques enfin qui la revêtent sont moins étroites, les frontales antérieures très petites et celles du frein alongées.

Un brun plus ou moins foncé occupe les parties supérieures; le dessous est d'un jaune d'ocre pâle. Ces deux teintes cependant dominent alternativement, et sont variées à l'infini suivant les individus: elles se présentent tantôt en bandes transversales, tantôt en taches anguleuses; quelques sujets offrent un dessin réticulaire, et d'autres ont le corps comme parsemé de nombreuses taches; enfin il y en a dont le cou est entouré d'un collier. Les noms, dont Boie s'est servi pour désigner ces variétés, répondent a ces différences dans la disposition des couleurs.

Nombre des plaques abdominales: 150 ou 184, des plaques souscaudales: 20 ou 44. — Dimensions de l'adulte: 0,33 + 0,03. — 17 Rangées d'écailles.

(1) Cette dernière variété est figurée sur la *Pl.* 23 *f.* 2 de l'*Erpétol. de Java.*

8 Esp. *LE C. A VENTRE ÉTROIT.* C. ARCTIVENTRIS.

Pl. I. fig. 24, 25 et 26.

Ce Calamar, ainsi que tous les suivans, à l'exception du CALAMAR SCYTALE, se rapprochent des COULEUVRES par la forme et la disposition des plaques de la tête, par la présence d'une plaque du frein qui manque cependant dans les deux dernières espèces, par leurs yeux plus grands, par leurs narines plus ouvertes, par une tête un peu distincte, enfin par un corps moins cylindrique et par une queue mince et pointue. Mais leur taille, leur port et leurs habitudes conviennent avec les espèces types du genre CALAMARIA, et ils méritent conséquemment d'être rangés dans cette famille.

Le Calamar à ventre étroit est intéressant sous plusieurs rapports. Il excède rarement neuf pouces en longueur totale. Le corps est gros, plus mince vers les deux extrémités, très déprimé et revêtu d'écailles carrées, arrondies au bout, qui deviennent plus larges vers le ventre et dont on compte 15 rangées. L'abdomen est anguleux, à bandes étroites. La tête est un peu distincte du tronc, courte, grosse et déprimée; le museau conique et obtus; les yeux sont médiocres. La queue est courte, conique et pointue. Les dents sont très délicates, longues, arquées et nombreuses; l'orbite est incomplète en arrière; les caisses sont très larges à la base. La glande salivaire de la mandibule inférieure est très grosse, celle de la supérieure petite; mais on ne voit ni glande nasale ni lacrymale. Les vertèbres offrent des apophyses épineuses plus développées qu'à l'ordinaire. Un fait intéressant de son anatomie est la position du cœur, qui se trouve très rapproché de la tête. Le poumon est volumineux mais court, ainsi que le foie. Les intestins sont très spacieux, plissés, plus étroits vers le rectum, qui est brusquement séparé du reste du canal intestinal. J'ai constaté par la dissection d'une femelle, qui avait dans

son oviducte cinq petits entièrement formés, que cette espèce est vivipare.

Elle est très abondante dans sa patrie, la pointe australe de l'Afrique, où les colons la nomment : SCHAAPSTEKER, ce qui veut dire : PIQUE-BREBIS, dénomination inventée probablement en faveur d'un préjugé, semblable à celui, qui a fait nommer l'ENGOULEVENT : GEITENMELKER. Elle se tient par préférence dans les champs, où elle se cache sous la glèbe ou sous des pierres. Les paysans, en labourant la terre, les exposent souvent au jour par l'action de la charrue. Il paraît même qu' elles aiment les champs cultivés, qui fourmillent généralement de petits animaux terrestres, dont elles se nourrissent (1). J'ai trouvé dans l'estomac de ce Calamar des débris de limaçons, d'araignées et d'autres invertébrés.

La couleur du dos est un beau brun châtain; la ligne médiane offre le plus souvent une raie étroite interrompue; les flancs sont d'un bleu grisâtre, moucheté d'innombrables petits points noirs. Les teintes de ces parties se confondent quelquefois, tandis qu'elles sont tranchées dans d'autres individus. Le dessous est d'un jaune très vif; chacune des bandes abdominales a une tache noire à son angle intérieur. Les très jeunes ont les teintes plus claires, et ressemblent à cet égard en quelque sorte aux petits de l'Orvet. Les couleurs de cette espèce éprouvent peu de changemens par l'action de l'esprit de vin et sont, à ce qu'il paraît, peu sujettes à varier. On n'en peut pas dire autant du nombre des plaques abdominales et souscaudales, qui varie depuis 117 + 21 jusqu'à 144 + 38. Un très vieil individu m'a offert les dimensions suivantes: 0,266 + 0,043.

SEBA, *vol. II. Pl.* 1 *fig.* 6, donne une bonne figure de cette espèce, mais la couleur du dos est rendue d'une manière tout à fait fausse; une autre se trouve dans ce même auteur: *Pl.* 86.

(1) Je tiens ces observations de mon ami le docteur SMUTS du Cap de Bonne Espérance.

fig 5. Le nom barbare de DUBERRIA, employé au hasard par SEBA pour désigner cet ophidien, a été élévé au rang des dénominations de genre (1), après avoir servi d'épithète à cette espèce, dont DAUDIN (2) fait une COULEUVRE, et SCHNEIDER (3) un ELAPS. WAGLER (4) a tout récemment créé pour cette espèce le genre HOMALOSOMA. LINNÉ (5) cependant l'a déjà décrite; c'est son COLUBER LUTRIX. Nous avons conservé le nom proposé par MERREM, qui l'a fort bien représentée dans ses *Beiträge vol. I p. 7 Pl.* 1.

---

9 Esp. *LE C. A TÊTE NOIRE*. C. MELANOCEPHALA.

Pl. I. f. 30.

Ce petit Ophidien se reconnaît facilement à son corps mince, effilé et d'égale grosseur, et au dessin agréable qui orne sa tête, laquelle est déprimée et un peu distincte du tronc. Le dessus de cette partie est d'un noir brun qui se prolonge jusqu'aux cotés, laissant entrevoir la couleur du fond sous la forme de plusieurs taches distribuées sur l'occiput et sur la région des tempes. Trois raies noires, quelquefois interrompues, s'étendent le long du dos et des flancs, dont la couleur du fond est d'un brun pâle. Le dessous est blanc jaunâtre. La disposition des couleurs est cependant sujette à beaucoup de variations. Les raies dorsales manquent souvent; d'autres individus ont les bandes abdominales pointillées de noir à leurs cotés; il y en a enfin, qui sont d'un gris brun uniforme. Les écailles sont lisses, carrées, de moyenne grandeur et disposées par 15 rangées longitudinales. La queue est plus longue que chez les espèces précédentes, effilée, pointue et presque cylindrique; le corps offre la même forme. Le museau est un peu tronqué au bout; les plaques frontales

(1) FITZ. *Class. p.*55. — (2) *Rept. vol. VIII p.* 202. — (3) *Hist. Amph. vol. II. p.* 297. — (4) *Syst. p.* 190. — (5) *Syst. nat. p.* 275.

antérieures sont petites, les yeux et les narines médiocres. La glande salivaire de la mâchoire supérieure et la lacrymale, située derrière l'œil, sont très développées.

Cet Ophidien atteint rarement 0,46 de longueur totale, dont la queue fait à-peu-près le sixième. Le nombre des plaques du dessous du corps et de la queue est de 150 + 45 ou de 160 + 75. Le Calamar à tête noire a été figuré et décrit par LINNAEUS : *Mus. Ad. Fried. Pl.* 15 *f.* 2. Il est commun à Surinam, d'où M. DIEPERINK en a souvent envoyé au Musée national néerlandais. WAGLER a publié la figure d'un individu, rapporté par Spix des bords de la rivière Salimoëns au Brésil : c'est son ELAPS MELANOCEPHALUS, *Serp. Bras. Pl.* 2 A *f.* 1 *pag.* 8. — M. F. Boie à Kiel nous l'a fait parvenir de la province de St. Paul au Brésil ; il se trouve aussi à la Guadeloupe, comme il a été constaté par les individus adressés de cette île au Musée de Paris : cet établissement en tient même des environs de Philadelphie, grâce aux soins de M. Lesueur.

---

10 Esp. *LE CALAMAR PONCTUÉ.* C. PUNCTATA.

Le Calamar ponctué paraît représenter l'espèce précédente dans plusieurs parties de l'Amerique du Nord, dont il habite les provinces méridionales. Il a la même taille, le même port et les mêmes formes de la queue que le Calamar à tête noire ; mais sa tête est un peu plus large, ses écailles sont plus petites, et son corps s'amincit davantage vers les deux bouts. Les teintes diffèrent, en ce que les parties supérieures sont d'un brun gris très foncé, tandis que les inférieures offrent un blanc jaunâtre ; un collier blanc orne le cou, et dans le jeune âge la plupart ont une suite interrompue et irrégulière de points noirs sur la ligne médiane du ventre, et quelquefois une suite semblable sur chaque coté de l'abdomen. J'ai observé chez plusieurs individus, envoyés par M. TROOST à Nashville, que le nombre

des plaques varie depuis 150 + 40 jusqu'à 190 + 58. Le plus grand de ces individus mesure 0,285 + 0,075. — 15 Rangées d'écailles.

Linné (1) a déjà connu ce petit serpent; Latreille l'a figuré d'après des individus, rapportés par Bosc de la Caroline.

---

11 Esp. *LE CALAMAR OLIGODON.* C. OLIGODON.

Pl. I. fig. 27. 28 et 29.

On sera peut-être étonné, de voir rangé parmi les Calamars un Ophidien, caractérisé d'une manière tranchante et unique par le manque total de dents palatines; il me paraît cependant, que l'ensemble de l'organisation doit mériter l'attention, de préférence à des traits isolés et de peu d'importance physiologique. L'Oligodon, par sa petite taille, par son corps d'égale grosseur, par sa queue peu longue, par son port, ses couleurs, ses teintes et maints autres caractères, appartient à juste titre à la famille des Serpens lombrics.

Sa tête est un peu distincte du tronc, conique, courte, à museau allant en pente, un peu proëminent et ayant le bout obtus; les joues sont enflées par la présence d'une forte glande maxillaire; les glandes nasales sont aussi très développées; la plaque verticale est très large; les écailles du tronc sont médiocres, peu en rhombe et obliques sur les flancs. La queue va insensiblement en pointe. Le crâne est de forme oblongue; les caisses sont très courtes; il y a de fortes dents aux mâchoires, mais on n'en voit point au palais. Les vertèbres offrent des apophyses plus développées que dans les premières espèces. Le canal intestinal est presque droit, sans involutions très sensibles; le rectum est à peine séparé du reste des intestins.

(1) *Syst. nat. pag.* 376. — (2) *Rept. vol. IV pag.* 136 *c. fig.* —

Les parties supérieures offrent un brun foncé, passant tantôt au noir, tantôt au bleu d'acier: elles sont parsemées de nombreux petits points rouges. On voit sur la ligne médiane du dos une suite de taches blanchâtres, disposées à des intervalles réguliers d'un pouce et demi environ. Trois larges bandes de la même teinte et irrégulièrement échancrées montent obliquement depuis la gorge jusqu'au sommet de la tête, où elles se joignent sur le museau et entre les yeux par un ruban très étroit. Les parties inférieures ressemblent parfaitement à celles du CALAMAR DE LINNÉ, particulièrement à celles de la variété appelée CAL. TESSELATA: elles sont d'un rouge vermillon éclatant; des taches noires, de forme carrée, disposées alternativement à de petites distances, occupent les bords extérieurs des bandes abdominales. La disposition des teintes varie d'un individu à l'autre: elles se conservent dans la liqueur forte, hormis le rouge qui se perd totalement.

Les deux espèces nominales: OLIGODON BITORQUATUS et TORQUATUS, créées par feu BOIE, ne sont fondées que sur la présence d'un ou de deux colliers. La figure de la première se trouve chez RUSSEL, *vol. II.* n.° 34, *pag.* 39; celle de la seconde chez BOIE: *Erpét. de Java*, *Pl.* 24. M. REINWARDT a découvert cet Ophidien curieux à Java; le Musée des Pays-Bas en doit une suite complète et le dessin fait sur le vivant, au zèle de ses voyageurs, qui ont exploré cette île à différentes reprises. Une jolie variété de l'Oligodon se rencontre à Ceylan et aux Philippines, d'où on en a envoyé des sujets au Musée de Paris: ils sont d'une teinte beaucoup plus claire que ceux de Java, et le dessous, au lieu d'offrir des taches carrées, est orné de 3 rangées de points foncés.

Le nombre des plaques du ventre de cette espèce est de 130 ou de 160, celui du dessous de la queue de 28 ou de 44. La longueur totale excède rarement 0,33 + 0,078. — 17 Rangées d'écailles.

12 Esp. *LE CALAMAR SCYTALE.* C. SCYTALE.

Feu Boie a décrit et figuré dans l'*Erpétologie de Java Pl.* 25, sous le nom de SCYTALE BRACHYORRHOS un Calamar, qui vit à Ceylan et aux îles Philippines, d'où les voyageurs français en ont rapporté des individus. Nous tenons du Musée de Paris les deux seuls individus que nous possédons; le frère de notre défunt ami se trompe donc, lorsqu'il prétend que cette espèce a été découverte à Java par Kuhl et van Hasselt.

Un trait assez remarquable, que l'on n'avait observé jusqu' à présent que dans le genre Homalopsis, distingue cette espèce de tous les autres Calamars: ce trait consiste dans la présence d'une plaque frontale antérieure impaire. Un autre trait caractéristique de ce Calamar est d'avoir sa queue peu longue, conique et munie en dessous de bandes simples, trait qui a donné lieu à une éphitète que Merrem avait choisie comme dénomination générique pour plusieurs serpens offrant ce caractère.

Le Calamar Scytale a à-peu-près le port, la taille et les formes du précédent; mais sa queue est plus courte et un peu conique, son tronc est presque d'égale grosseur, sa tête enfin est plus effilée et tout-à-fait d'une venue avec le tronc.

Cette espèce parvient à 0,39 + 0,045 de longueur; ses plaques sont environ de 140 + 30. Elle a les mâchoires ainsi que le palais garnis de dents acérées mais d'égale longueur. On lui compte 17 rangées d'écailles lisses, en losange et même un peu lancéolées sur le devant du dos.

Les plaques nasales assez petites et percées par des narines étroites, se trouvent reserrées par l'étendue des frontales postérieures et par la position de la frontale antérieure, sur le devant du museau, dont elles occupent les angles. Les autres plaques de la tête sont très alongées; il n'existe que 3 temporales et 5 labiales de chaque coté. La surciliaire et les 2 oculaires sont petites; la frénale manque, mais il y a une paire de mentales très grandes, suivie par une autre paire de petites,

auxquelles succèdent les bandes abdominales. Les yeux sont exigus.

La teinte principale est un jaune d'ocre sale et pâle, qui passe sur le dessus au brun de terre. Une raie large et composée d'innombrables points et marbrures brunes occupe les flancs et se perd sur la queue, dont le dessus est également marbré de brun. Une série de taches ou points bruns marque la ligne médiane du dos. L'occiput offre trois taches foncées, dont celles du coté sont plus larges et se réunissent à la raie latérale du tronc. D'autres marbrures et bordures de brun occupent le dessous de la tête.

---

13 Esp. *LE CALAMAR STRIÉ.* C. STRIATULA.

Une des plus petites espèces du genre et très distinguée par ses écailles peu grandes, presque lancéolées et relevées vers la queue par une arête, de sorte que l'ensemble de ces arêtes forme des stries longitudinales; par sa tête distincte, très conique et revêtue de lames parfaitement semblables à celles des Couleuvres; par l'absence des plaques du frein; par ses yeux plus grands qu'à l'ordinaire; par l'exiguité de ses narines; par son corps plus mince vers les extrémités; par une queue peu longue et très pointue; enfin par des teintes uniformes.

Le dessus est d'un brun pâle, passant dans les jeunes au gris; le dessous d'un jaune plus ou moins foncé. Les écailles du tronc sont disposées sur 15 où 17 rangées. Le nombre des plaques abdominales et souscaudales varie depuis 114 + 24 jusqu'à 130 + 45. Je n'ai vu que trois individus de cette espèce, envoyés du Tennessee par le professeur Troost à Nashville; l'adulte mesurait 0,202 + 0,045. Linné (1) l'a décrite le premier, et on en trouve la figure chez Latreille (2). Ces auteurs ont reçu ce Calamar de la Caroline. M. M. Plée et Droz viennent de le décou-

(1) *Syst. nat. p.* 375. — (2) *Rept. vol.* IV *p.* 84 *c. fig.* —

vrir à la Martinique, d'où ils en ont expédié des individus au Musée de Paris ; cet établissement et le nôtre en ont également reçu qui furent pris à la Nouvelle Orléans.

---

14 Esp. *LE CALAMAR ÉLAPOIDE.* C. ELAPOIDES.

Pl. I, fig. 31, 32, 33.

Nous devons la connaissance de ce beau reptile au zèle de nos voyageurs Kuhl et van Hasselt, qui l'ont découvert à l'île de Java. Boie (1), qui l'a décrit et figuré, en a envoyé plusieurs individus au Musée des Pays-Bas, où l'on peut voir une série complète de ce Calamar. Nous devons à ce même savant un beau dessin représentant l'adulte dans la livrée pompeuse, qu'il porte pendant la vie.

Cette espèce a plusieurs caractères en partage avec la précédente, par exemple: les écailles lancéolées, la tête distincte du tronc, le manque des plaques du frein, la forme du corps etc; mais elle s'en éloigne de l autre coté, par un museau plus long et moins conique; par des narines très ouvertes; par des yeux plus petits; par des écailles plus fortement carénées; par une plaque cervicale presqu'en forme de rhombe; par une queue plus longue, très mince et aiguë; enfin par sa plus forte taille, vu que les adultes mesurent le plus souvent 0,345 + 0,123 et par un nombre différent des plaques abdominales et souscaudales, qui varie depuis 145 + 66 jusqu'à 153 + 76. Les écailles du tronc sont disposées sur 15 rangées.

Le crâne de l'Elapoide est de forme oblongue, ses orbites sont dépourvues d'un bord postérieur; les dents nombreuses sont très petites. Les glandes salivaires sont peu développées, hormis les nasales.

La couleur du dessus du corps est un rouge carmin brillant,

(1) Elapodes fusca. *Erpét. de Java Pl.* 43.

luisant et irisé; le dessous est d'un bleu d'azur pâle. Ces teintes s'effacent après la mort au point que les individus, conservés dans les collections, ont le dessus d'un brun uniforme, tandis que le dessous est d'un jaune pâle. Les variétés chez ce Calamar ne sont pas rares : on en voit qui ont la pointe de la queue noire; d'autres offrent les parties supérieures parsemées de petites taches noires irrégulièrement disposées; d'autres encore offrent les écailles des flancs bordées d'une teinte plus obscure que celle du fond.

---

15 Esp. *LE CALAMAR DE BLUME.* C. **BLUMII.**

Nous dédions à M. le professeur Blume, que le public estime sous le double titre de voyageur distingué et de savant botaniste, l'espèce que nous publions ici. Sa complaisance à obliger ses amis, en secondant leurs entreprises scientifiques, est extrême. Qu'il veuille regarder cette dédicace comme une faible marque de nos sentimens !

L'espèce inédite que nous consacrons à ce voyageur actif et entreprenant, nous a été adressée de la province de S.t Paul au Brésil. Nous n'en possédons que deux individus : l'un long de 0,78 + 0,08 et offrant 185 + 36 plaques, l'autre de 0,68 + 0,07 et avec 181 + 35 plaques; un troisième, rapporté par M. Aug. St. Hilaire, fait partie du Musée de Paris.

Ce Calamar se rapproche des Tortrix, par son port et sa physionomie; mais il s'en éloigne par tous les autres rapports de son organisation. Il se reconnaît facilement à ses systèmes de coloration et de dentition, à sa tête plate, émoussée et pourvue d'un œil assez petit, et à plusieurs autres traits.

Nous avons déjà vu qu'il atteint une plus forte taille que les autres espèces du genre; aussi son tronc est-il robuste, à peu-près cylindrique et presque partout d'égale grosseur : il est terminé par une queue vigoureuse, peu longue et conique. La

tête est toute d'une venue avec le cou, déprimée, émoussée et très arrondie au bout du museau, dont la plaque terminale est un peu saillante. Les lèvres assez enflées, sont revêtues de 6 plaques; on ne voit que 2 temporales, et 2 oculaires seulement dont l'antérieure est immédiatement précédée par les nasales, qui sont étroites, effilées et percées par des narines orbiculaires, ouvertes et un peu verticales. Les yeux, remarquables par leur petitesse, offrent la même direction. Les plaques du dessous de la tête ont toutes une étendue considérable; celles du dessus au contraire sont ramassées, à l'exception des occipitales qui se distinguent par leur forme effilée. Les frontales, dont la paire antérieure va en se rétrécissant vers le bout du museau, sont quelquefois soudées: il n'existe alors qu'une seule paire de frontales comme dans les Calamars proprement dits. Un trait assez remarquable de cette espèce est d'avoir le bout postérieur des maxillaires armé d'une dent deux à trois fois plus longue que les autres qui sont toutes d'égale grosseur.

Le tronc est entouré de 15 rangées d'écailles assez grandes, carrées et lisses. Les lames abdominales ne montent pas sur les flancs.

La couleur dominante est un jaune assez terne; mais les parties supérieures sont plus foncées et parsemées d'innombrables petits points et marbrures d'un brun roux. Trois raies peu distinctes et noirâtres regnent le long du dos et des flancs. Le jaune du dessous monte sur le cou en forme de demi-collier: cette teinte se voit aussi à la lèvre supérieure, où elle est séparée du brun de la tête par une raie latérale large et d'un brun noir.

---

16 Esp. *LE C. COURONNÉ.* C. **CORONATA.**

On ne sait pas précisément sur quel point de son voyage feu Olivier a receuilli ce petit Calamar inédit, qu'il a rapporté le premier en Europe; les soins du professeur Eschricht à Ko-

penhague me mettent à même de constater comme patrie de cette espèce l'Afrique, comme le prouve un individu, adressé de la Côte d'or à ce savant, qui a bien voulu le céder à notre établissement. J'ai sous les yeux ces deux sujets, les seuls connus: l'un est de 0,14 + 0,035, l'autre de 0,105 + 0,025; celui-là offre 192 + 72 plaques, celui-ci 180 + 66.

Il est probable que ce Calamar ne parvient pas à une taille beaucoup plus forte; il appartient au nombre de ces espèces, qui se rapprochent des Coronelles par leurs formes et par celles des plaques de la tête: c'est-à-dire, il a le corps plus comprimé qu' à l'ordinaire, sa queue est plus longue et grèle, ses yeux sont volumineux, on lui observe 2 paires de plaques frontales et une frénale, les occipitales enfin sont d'une étendue considérable. Les écailles de cette espèce sont petites, à surface unie, et disposées sur 19 rangées. Elle a les dents toutes d'égale longueur.

Le joli dessin dont la tête de cette espèce est ornée, offre un caractère facile à saisir: quatre bandes larges et d'un noir profond traversent le dessus de cette partie, en sorte que la dernière se trouve former un demi collier sur la nuque; l'antérieure est incomplète et très étroite; l'occipitale est la plus large. La couleur du fond est un gris jaunâtre tirant au brun sur le dessus; les écailles sont liserées de brun.

---

17 Esp. *LE C. A ANNEAUX NOIRS.* C. ATROCINCTA.

C'est avec quelque doute que je place dans le genre Calamar cette espèce, qui a des rapports manifestes avec les Lycodons: elle offre les formes effilées des Élaps, quoique sa queue soit beaucoup plus grèle que chez ces animaux; son corps est annelé de noir et de blanc comme chez les Élaps américains, mais elle a l'abdomen fortement anguleux, ce qui n'a jamais lieu chez ces derniers; sa tête enfin ressemble, pour sa forme et pour les

plaques, à celle des Lycodons et des Élaps, excepté toutefois qu'elle ne présente ni des yeux à prunelle verticale comme les premiers, ni des mâchoires armées de crochets comme on l'observe chez les derniers.

On compte environ 36 anneaux larges d'un beau noir luisant sur un fond jaunâtre, qui paraît avoir été rouge à l'état de vie. La tache noire du museau est séparée du noir qui occupe le sommet de la tête, par une bande jaunâtre : cette couleur descend sur les flancs de la tête en forme de deux bandes, l'une par l'œil, l'autre sur la région des tempes.

L'abdomen et le dessous de la queue fortement anguleux, font qu'une coupe du tronc de cette espèce offre un pentagone presque régulier. La tête est assez déprimée, large et un peu distincte du cou, à museau court, arrondi et à joues saillantes. Les yeux peu volumineux sont parfaitement latéraux; mais les narines orbiculaires et ouvertes, perçant le centre d'une grande plaque, se trouvent un peu dirigées en avant. La bouche assez fendue et dont l'ouverture un peu courbée en S, est garnie de petites dents de même grosseur.

On observe une plaque frénale très petite, suivie d'une oculaire qui se rapproche du sommet de la tête; mais le bord postérieur de l'œil est garni de 2 plaques, petites à la verité. Une série de 3 plaques occupe la région des tempes et on en compte 7 sur les lèvres. Celles du dessus de la tête ont peu d'étendue, à l'exception des frontales postérieures et particulièrement des occipitales, qui sont trés effilées.

15 Rangées d'écailles en losange et lisses. — Plaques: 196 + 57. — Dimensions : 0,375 + 0,065.

Ce Calamar fait partie du Musée de Paris; il vient du Chilé, mais on n'en connaît que l'individu décrit.

---

18 Esp. *LE C. CORONELLE.* C. CORONELLA.

Deux individus de ce petit Calamar ont été rapportés par

Olivier: il a une ressemblance éloignée avec la Coronelle lisse; mais outre sa petite taille, il offre des formes beaucoup plus remassées, et ses écailles plus grandes se trouvent disposées sur 15 rangées seulement; le nombre des plaques diffère également; la tête est, proportions gardées, plus petite, plus courte, très haute, assez conique, moins distincte du tronc, et à museau en toit; les plaques enfin dont elle est revêtue, présentent des différences marquées qui consistent principalement dans la brièveté des frontales, dans le manque des frénales, dans le peu de longueur et dans la largeur des occipitales, enfin dans la hauteur des labiales, ce qui fait qu'on n'observe qu'une seule rangée de temporales, pui sont au nombre de trois.

La teinte du fond est un gris jaunâtre tirant sur le brun couleur de terre, relevé par une cinquantaine de bandes transversales, noirâtres, étroites, qeu marquées et dont la première tient lieu de collier.

3 Fam. Les serpens terrestres.

1 Genre. *LES CORONELLES.* CORONELLA.

La dénomination de Coronella a été employée par LAURENTIUS, pour désigner des serpens de plusieurs genres très différens. Feu BOIE a conservé ce nom en l'appliquant à tous les ophidiens, ressemblans par leurs formes au CORONELLA LAEVIS, espèce que LAURENTIUS a donnée comme type de son nouveau genre.

Les Coronelles sont des COULEUVRES, dont l'organisation et les formes tiennent le milieu entre celles des genres précédens et les Couleuvres proprement dites. Elles surpassent les CALAMARS par leurs dimensions; mais elles n'atteignent jamais la forte taille des vraies Couleuvres.

Leur corps est un peu en pentagone, presque cylindrique, mais un peu plus gros vers le milieu; les lames du dessous du tronc sont pour le moins aussi larges que l'abdomen, qui est plus ou moins convexe. Je n'ai jamais observé de plaques simples sur le dessous de la queue: cet organe est toujours plus mince que le corps, peu long, allant insensiblement en pointe aiguë vers le bout, et ne dépassant jamais un tiers de la longueur totale de l'individu. La tête est plus ou moins distincte du cou, quelquefois très large à la base, conique, toujours déprimée et à museau court, obtus au bout et un peu tronqué. Les écailles sont en lozange ou carrées, de moyenne grandeur, toujours lisses et le plus souvent disposées sur 17 à 19 rangées longitudinales. Le sommet de la tête est revêtu de neuf plaques, dont la conformation répond exactement à celle des

mêmes parties chez les Couleuvres proprement dites ; elles se distinguent par la régularité de leurs formes, car elles ne sont ni trop étroites ni trop larges : la plaque verticale est toujours en pentagone et la rostrale voutée; les occipitales sont alongées, les frontales postérieures un peu plus grandes que les antérieures. Les yeux des Coronelles sont de moyenne grandeur, toujours bordés postérieurement de deux plaques; mais on n'en observe jamais qu'une seule à l'angle antérieur de l'œil. La pupille est généralement orbiculaire; une espèce seulement, la CORON. RUFESCENS, l'a verticalement alongée. Il y a toujours au frein une plaque unique, quelquefois très petite; les nasales sont le plus souvent grandes et percées par des narines plus ou moins ouvertes. La position de ces organes ainsi que celle des yeux est toujours latérale. Les lames écailleuses qui revêtent le dessous de la tête, sont toujours développées; c'est-à-dire, on peut distinguer des plaques labiales et plusieurs paires de mentales.

Le crâne des Coronelles, quant à sa conformation, diffère peu de celui des Couleuvres proprement dites. Le bord des orbites est toujours complèté par les os frontaux postérieurs. Les mastoidiens et les caisses sont plus développés que chez les genres précédens; aussi les Coronelles jouissent-elles de la faculté d'élargir la gueule à un degré supérieur. Les dents sont petites, nombreuses et arquées; quelquefois, toutes les dents sont semblables, mais la plupart des espèces ont les dernières dents de la mandibule supérieure plus longues que le reste; une espèce, la CORON. RHOMBEATA a les dernières dents très développées et munies d'un sillon longitudinal. On serait porté à conclure, qu'une conformation aussi diverse dans ces organes aurait pour conséquence nécessaire un développement plus ou moins parfait des glandes salivaires; mais il n'en est pas ainsi: ces glandes se trouvent dans toutes les espèces, mais elles diffèrent peu de celles des autres Couleuvres, et ce sont précisément les espèces à dents postérieures peu développées, qui ont les glandes sali-

vaires les plus larges : la lacrymale et les nasales varient en étendue suivant les espèces. Le squelette des Coronelles est composé de vertèbres de forme déprimée, dont les apophyses sont peu développées; les vertèbres du cou cependant ont des apophyses épineuses plus larges : les supérieures sont larges et comprimées, les inférieures en forme de crochet et diminuant en volume vers la région du cœur où elles se perdent totalement. Les vertèbres de la queue offrent quelquefois jusqu'à six ou huit rangées d'apophyses, mais dont le nombre et la forme varient d'une espèce à l'autre.

La structure des parties molles des Coronelles offre peu de remarquable. Le cœur est toujours placé au bout du premier quart de la longueur du corps ; la glande thyroïde et celles qui l'entourent, sont moins développées que dans les Rouleaux. Il y a toujours un seul poumon. L'estomac est long et musculeux ; les ondulations des intestins commencent près du pylore: elles sont nombreuses et serrées. Le canal intestinal est presque partout du même diamètre ; quelquefois on peut distinguer un rectum, mais on n'observe jamais de cœcum. Je n'ai pu découvrir aucune trace d'extrémités postérieures.

La plupart des Coronelles sont ovipares, comme je m'en suis convaincu par la dissection d'individus femelles de plusieurs espèces ; mais il paraît que les petits se développent quelquefois dans le ventre de la mère. Elles font leur nourriture d'animaux de classes très différentes, vu que j'ai trouvé dans leur estomac des restes de souris, de reptiles et même d'insectes ; mais jamais elles ne font la chasse aux oiseaux et aux poissons, peut-être parceque leur manière de vivre les prive des moyens de s'en rendre maitre: car elles ne fréquentent pas les eaux, et ce n'est que très rarement qu'elles grimpent sur les broussailles. La plupart préfèrent des lieux bas et humides, comme les prairies ou les savanes ; d'autres se tiennent dans des bruières, dans les landes et habitent même les contrées montagneuses jusqu'à quelques mille pieds au dessus du niveau de la

mer. C'est par leurs habitudes différentes que les espèces se rapprochent d'un côté des XENODONS, de l'autre au contraire des LYCODONS; quelques-unes même ressemblent aux CALAMARS, et forment le passage à ce genre. Les Coronelles sont alertes dans leurs mouvemens, se défendent avec beaucoup d'énergie, mais leur morsure n'est jamais dangereuse. Dispersées sur presque toutes les parties du monde, elles sont cependant rares en Asie, et il paraît que le Japon et la Nouvelle Hollande n'en nourrissent point. Quelques espèces sont très répandues; d'autres n'ont été observées que dans un espace borné.

Les deux sexes se ressemblent extrêmement; les jeunes diffèrent souvent des adultes par une distribution des couleurs plus tranchée, mais quelques espèces offrent des teintes semblables dans toutes les périodes de la vie. Les variétés chez les Coronelles sont nombreuses, on en observe particulièrement chez les espèces dont le corps rouge est annelé de noir. La longueur totale excède rarement deux pieds ou deux pieds et demi; le nombre moyen des plaques abdominales et sous-caudales est environ de 180 + 40. Les Coronelles ne sont pas rares dans les collections et les espèces de l'Amérique méridionale y abondent particulièrement.

——

1 Esp. *LA C. CORAIL.* C. VENUSTISSIMA.

Pl. II f. 1 et 2: var. du Brésil; f. 3: var. de Surinam.

Cet ophidien appartient sans contredit au nombre des plus jolis reptiles. Le nom de COBRA CORAL ou COBRA CORAES, qu'il porte au Brésil, annonce en même temps sa beauté et son affinité avec quelques autres serpens, ornés de teintes semblables, tels que le TORTRIX SCYTALE, le LYCODON FORMOSUS, plusieurs ÉLAPS etc., que les habitans du Brésil confondent sous la même dénomination.

Il atteint jusqu'à deux pieds et demi de longueur totale la queue dans ces individus excède rarement 4 ou 6 pouces. Ses formes sont un peu effilées. Son corps est presque d'égale grosseur et un peu déprimé ; la queue courte, grosse à la base et amincie vers le bout ; l'abdomen large et un peu anguleux. La tête, légèrement distincte du tronc et conique, offre un museau obtus et en pente ; les yeux sont grands, les narines ouvertes, les joues enflées. La gueule est large, le bord de la mâchoire supérieure monte fortement vers l'angle de la bouche. Les écailles du tronc sont moyennes, en rhombe, à pointes un peu obtuses, et disposées sur 15 rangées plus obliques que chez les espèces du genre précédent.

La couleur du fond est, chez les vivans, un rouge vermillon d'une beauté éclatante. Toutes les écailles ont le bout postérieur ou la pointe noire. Le corps est entouré de douze à quinze paires d'anneaux noirs bordés de blanc verdâtre et disposés à des intervalles réguliers. Le sommet de la tête, une bande qui descend depuis les yeux jusqu'au bord de la mandibule supérieure et un large demi collier derrière l'occiput, sont noirs sur un fond d'un blanc verdâtre. Mais il est rare de trouver deux individus qui se ressemblent parfaitement à l'égard de la disposition des teintes. Dans les uns, les anneaux sont disposés à de grandes distances ; dans d'autres ils sont très rapprochés et quelquefois même contigus : le dessin de la tête varie aussi suivant les individus, et les pointes noires des écailles ne sont pas également sensibles dans tous les individus. Le collier noir est quelquefois séparé en deux larges taches. Après la mort, les teintes primitives se conservent très rarement : le rouge passe au blanc jaunâtre, et le noir même perd beaucoup de son intensité.

Les dents de cette espèce sont petites et nombreuses ; on voit plusieurs dents plus développées au bout postérieur de la mâchoire supérieure. Les mastoïdiens et les caisses sont courts. Le crâne est alongé et étroit. On observe des glandes nasales de forme oblongue, et une lacrymale à l'angle postérieur de

l'œil. Les salivaires bordent les mandibules dans toute leur étendue: celle de la mâchoire supérieure se fait remarquer par son volume, car sa partie postérieure occupe la région des tempes depuis le bord des lèvres jusqu'au sommet de la tête. L'estomac est très long; les intestins sont larges, leurs inflexions serrées mais peu profondes; le rectum et le cloaque ne sont pas séparés du reste des intestins par des rétrécissemens.

Les petits ne diffèrent des adultes que par leur taille; il m'a été impossible de découvrir des différences sexuelles. Le nombre des bandes abdominales est environ de 200; les plaques du dessous de la queue varient de 45 à 100.

Le Prince de Neuwied (1), qui a le premier décrit et figuré sur le vivant cette belle espèce, ne paraît pas avoir été à même d'observer ses mœurs. Ce voyageur (2) a recueilli les individus qu'il a rapportés du Brésil, dans les courses qu'il a faites au nord de la rivière Peruhype. Spix (3) a trouvé les siens dans des forêts près de Rio Janeiro. Le Musée des Pays-Bas a reçu une serie complète d'individus de cette espèce de la province de St. Paul au Brésil; ceux du Musée de Berlin (4) sont également originaires du Brésil; mais il paraît qu'elle est répandue sur la plus grande partie de l'Amérique méridionale, car M. Wiegmann (5) en fait mention comme habitant du Mexique.

Les Coronelles corails que l'on trouve à Surinam, sont très abondantes dans les collections d'histoire naturelle et déjà connues depuis Linné sous les noms de col. aesculapii (6) et agilis (7) J'ai été à même d'en examiner plusieurs centaines. Elle s'éloignent sous plusieurs rapports de celles du Brésil que nous venons de décrire; mais il m'a été impossible de tracer des lignes de démarcation entre ces animaux si voisins. Je juge par conséquent convenable d'admettre, chez l'espèce du présent article, deux variétés de climat. La coronelle

(1) *Abbild. Livr. I Pl.* 6 et *Livr. VII Pl.* 2 *var.* — (2) *Beitr. p.* 392. — (3) *Serp. bras.* elaps venustissimus, Pl. 2 A f. 2 pag. 6. — (4) Licht. *Catal. p.* 105 : col. binatus. — (5) *Isis* 1828 *p* 363. — (6) *Mus. Ad. Fr. Pl.* 11 *fig.* 2. — (7) *Ib. Pl.* 21 *fig.* 2, jeune ind.

CORAIL DE SURINAM a en général les formes un peu moins alongées que celle du BRÉSIL; les anneaux noirs géminés sont, par cette raison, plus rapprochés les uns des autres; les écailles sont rarement bordées de noir, et le collier est presque toujours divisé en deux grandes taches. Le nombre des plaques abdominales et souscaudales varie depuis 168 + 40 jusqu'à 191 + 48; la longueur totale excède rarement 0,52 + 0,08. Les variétés accidentelles que j'ai observées parmi les individus, adressés au Musée des Pays-Bas par M. Dieperink à Paramaribo, sont très nombreuses. La tête est quelquefois d'un blanc uniforme; d'autres manquent de collier; les anneaux sont souvent très serrés ou même contigus, tantôt étroits, tantôt si larges qu'ils se touchent, et que le noir occupe toutes les parties supérieures; nous possédons même des individus, où ces anneaux sont en fourche vers l'abdomen et alternes. Un de mes amis m'a rapporté de Démérary une Coronelle corail, qui tient précisément le milieu entre les variétés du Brésil et de Surinam. La variété, si commune à Surinam, a été souvent décrite; outre les deux figures précitées, on en trouve dans SEBA (1), SCHEUCHZER (2) et MERREM (3). Ce dernier auteur rapporte la *fig.* 1. *Pl.* 737 de SCHEUCHZER comme double emploi à l'ELAPS CORALLINUS et à son SCYTALE ANGUIFORMIS; LINNÉ a fait de la même figure son BOA SCYTALE et LAURENTIUS son ANGUIS SCUTATA. Cette espèce porte aussi les noms de COL. ATROCINCTUS (4) et NIGROFASCIATUS (5). Elle a été placée pas LAURENTIUS dans les genres NATRIX et CERASTES, par M. FITZINGER parmi ses DUBERRIA et ses PSEUDO-ELAPS (6), par M. FR. BOIE enfin, dans celui d'ERYTHROLAMPRUS (7). L'ELAPS SCHRANKII (8) de WAGLER doit être très voisin de notre Coronelle

(1) *Vol. I Pl.* 11 *fig.* 2, jeune ind; *vol. II Pl.* 12 *fig.* 4; *Pl.* 18 *fig.* 4; *Pl.* 43 *fig.* 4 et *Pl.* 76 *fig.* 2. — (2) *Bibl. sacr. Pl.* 654 *fig.* 4 et *Pl* 737 *fig.* 1. — (3) *Beitr. I pag.* 21 *Pl.* 5 : le jeune. — (4) DAUD. *Rept. vol. VI p.* 389. — (5) LATR. *Rept. vol. IV p.* 102. — (6) *Classif. p.* 36. — (7) *Isis.* 1828 *p.* 981. — (8) *Serp. br. Pl.* 1.

corail, mais les notions que nous en possédons, sont trop peu scientifiques pour mériter quelque considération.

---

2 Esp. *LA CORONELLE ÉCARLATE.* C. COCCINEA.

Pl. II f. 11.

L'Amérique septentrionale produit une espèce de Coronelle qui offre, à l'égard des couleurs, quelque affinité d'avec la précédente, mais qui s'en éloigne par la forme de sa tête, par sa queue très courte et par son corps entouré de demi-anneaux très nombreux.

Elle a le port de la CORONELLE CORAIL, mais j'ignore si elle atteint une aussi forte taille. Sa tête est déprimée, distincte du tronc et à museau arrondi. Les yeux sont plus petits et le sommet de la tête plus convexe que chez la précédente. La plaque verticale est aussi remarquable par sa brièveté que le sont les superciliaires par leur petitesse: ces formes rapprochent l'espèce du genre LYCODON. Les écailles du tronc sont petites, un peu en rhombe, à pointe émoussée et disposées sur 17 rangées. La queue est menue et très courte, vu qu'elle n'occupe que le huitième de la longueur totale qui, chez notre individu, est de 0,15 + 0,020.

La couleur dominante est un beau rouge écarlate; vingt-deux anneaux géminés environ d'un noir profond, disposés à des intervalles réguliers depuis l'occiput jusqu'au bout de la queue et séparés d'autant d'anneaux d'un blanc pur, occupent le dessus et les flancs; ils se perdent sur l'abdomen où quelques-uns seulement se joignent. Cette dernière partie est également teinte de rouge et marbrée irrégulièrement de brun foncé.

Nous ne possédons que deux individus de cette espèce, dûs aux soins de M. TROOST, professeur d'histoire naturelle à

Nashville. On trouve dans LATREILLE la figure reconnaissable d'un sujet, observé par BOSC dans la Caroline: ce sujet mesurait 14 pouces et le nombre des plaques était de 107 + 40; j'en ai compté dans le nôtre 172 + 35. Il ne faut pas confondre cette espèce, comme l'a fait LATREILLE, avec le COLUBER COCCINEUS de BLUMENBACH, qui en est très différent et que nous avons placé dans le genre HÉTÉRODON; mais il faut peut-être rapporter ici le COL. DOLIATUS de LACÉPÈDE (2), qui doit aussi venir de St. Domingue et que M. HARLAN (3) a admis dans son *Synopsis*. Le Musée de Paris possède des individus de cette espèce provenant de la Louisiane et de la Martinique.

---

3 Esp. *LA CORONELLE DE MERREM.* C. MERREMII.

Pl. II. fig. 6 7 et 8.

J'ai préféré parmi les nombreux synonymes de cette espèce, la dénomination que le PRINCE DE NEUWIED a choisie pour désigner les individus adultes. La Coronelle de Merrem éprouve, dans les différentes périodes de la vie, des changemens remarquables. Les naturalistes y ont fait peu d'attention, ce qui a causé l'introduction de plusieurs espèces nominales.

On reconnaît la Coronelle de Merrem en tout âge, à sa tête très large, à la petitesse et aux formes alongées des plaques du sommet de la tête, enfin aux grandes écailles en rhombe de son tronc qui sont toujours bordées de noir. Elle a la taille de la CORONELLE CORAIL, mais son corps est moins alongé et plus gros; sa queue plus longue, grosse à la base et amincie vers le bout qui est muni d'une écaille conique et aiguë. Ce membre occupe un quart ou le cinquième de la longueur totale. Les

(1) *Rept. vol. IV p.* 138 *fig.* 2 *pag.* 85. — (2) *Quad. ovip. vol. II p.* 294. — (3) *Journ. Phil. vol. V p.*362.

plaques abdominales varient depuis 139 jusqu'à 183; celles du dessous de la queue de 50 à 68. On compte 17 à 19 rangées d'écailles. J'ai vu un très vieux individu de trois pieds de longueur totale.

Cette espèce se rapproche en quelque sorte des XENODONS. Les dents sont nombreuses et petites, mais on voit une dent très longue au bout postérieur de la mâchoire supérieure. Les mastoidiens et les caisses sont plus développés que chez l'espèce précédente. Il en est de même avec les apophyses des vertèbres et particulièrement avec celles de la queue, qui offre des transversales très larges et une double série d'apophyses épineuses inférieures. Les glandes salivaires sont très étendues, quoique moins grosses que chez la Coronelle corail; on voit des lacrymales, des nasales et en outre une glande sur l'intermaxillaire au bout du museau, précisément de la forme de la plaque rostrale qui la recouvre. Les inflexions des intestins sont plus nombreuses que chez la précédente. J'ai trouvé dans le ventre d'une femelle des œufs très développés.

Les jeunes ont le corps d'un blanc jaunâtre et entouré de nombreux anneaux d'un noir de velours foncé souvent alternes et interrompus; la tête est d'un beau brun bai: c'est alors le COL. DOLIATUS du PRINCE DE NEUWIED (1), dénomination employée la première fois par Lacépède pour désigner un ophidien très différent du nôtre. Ces anneaux noirs deviennent plus clairs avec l'âge, et prennent une teinte rouge: COLUBER POËCILOGYRUS NEUW. le jeune (2). Ils pâlissent à mesure que l'animal avance en âge, de sorte qu'il n'en reste que les bords noirs des écailles et des vestiges en forme de taches irrégulières. Les individus dans cet état ont le corps orné d'anneaux larges alternes d'un gris bleuâtre et d'un rouge pourpre très pâle. Le PRINCE DE NEUWIED a fait d'un individu dans cette livrée l'adulte de son COL. POËCILOGYRUS (3), qui porte chez LICHTENSTEIN (4) le

(1) *Beiträge p.* 368; *Abbild. VIII livrais. Pl.* 1 *fig.* 3. (2) *Beitr. p.* 371; *Abbild. VIII. livr. Pl.* 1 *fig.* 2. — (3) *Abbild. VIII livr. Pl.* 4. — (4) *Catal. p.* 104 n.° 72.

nom de COL. ALTERNANS. Les vieux individus enfin ont toutes les écailles bordées régulièrement de noir, ce qui fait que leur centre paraît sous forme d'une tache ronde; le dessus est alors d'un vert plus ou moins brunâtre, passant vers les parties inférieures au jaune: Le PRINCE DE NEUWIED (1) à figuré un pareil individu sous la dénomination de COL. MERREMII et WAGLER (2) sous celle de NATRIX CHIAMETLA. Il se peut que ces différences dans les teintes sont dues en partie aux changemens qu'éprouve la peau pendant la mue, mais je suis dans l'incertitude à cet égard. L'esprit de vin n'exerce pas une grande influence sur les couleurs de cette espèce, et ce ne sont en général que le jaune et le vert, qui s'effacent par l'action de la liqueur forte. Les variétés chez cette espèce sont nombreuses, et il est impossible de décrire tous les passages dans les différentes livrées. L'abdomen est le plus souvent d'une teinte uniforme; mais on observe des individus, où cette partie offre des bandes transversales ou des taches irregulières d'un noir profond. Quelques individus ont un collier blanchâtre plus ou moins distinct: COL. COLLARIS NEUW. (3); chez d'autres le dessin des parties supérieures est presque totalement effacé: COL. BICOLOR REUSS (4). Nous avons au Musée de nombreux sujets de cette espèce, formant une série qui démontre le passage insensible des differentes livrées suivant l'âge, comme nous venons de l'indiquer. La Coronelle de Merrem a été longtemps connue des auteurs d'après les mauvaises figures, qu'en a données SEBA: *Vol. II Pl.* 36 *f.* 4 et *Pl.* 57 *f.* 2, qui ont servi de types aux COL. CHIAMETLA et PERLATUS de SHAW (5). Les auteurs citent aussi comme synonyme de la première espèce: SEBA *II Pl.* 61 *f.* 1, mais cette figure me paraît plutôt représenter notre COULEUVRE KORROS. La description du COL. MELEAGRIS de LINNÉ (6) est trop superfi-

(1) *Abbild. VIII livr. Pl.* 1 *fig.* 1. — (2) *Serp. bras. Pl.* 26 *fig.* 2. — (3) *Beitr. pag.* 339. — (4) *Mus. Senk. II pag.* 145 *Pl.* 8 *fig.* 1. — (5) *Gen. Zool. vol. III Pl. II pag.* 440 *et pag.* 480. — (6) *Mus. Ad. Fried. pag.* 27.

cielle pour mériter quelque considération. La Coronelle de Merrem compose avec la suivante le genre LIOPHIS de WAGLER *Syst. p.* 188.

La Coronelle de Merrem est répandue sur la plus grande partie du Brésil. SPIX (3) rapporte qu'elle abonde dans la province de Bahia et qu'elle se nourrit d'insectes et de vers. Le Musée des Pays-Bas doit plusieurs individus à ce dernier voyageur; d'autres lui ont été envoyés de la province de St. Paul. Le PRINCE DE NEUWIED l'a observée sur presque tous les points de son voyage sur le sol sablonneux et dans les prés humides, où elle se cache dans les herbes des marais. Ces habitudes lui ont valu dans sa patrie la dénomination de COBRA D'AGOA, ce qui signifie SERPENT D'EAU (1). Elle se trouve également au Chilé, où les voyageurs français viennent de la découvrir.

---

4 Esp. *LA C. DE LA REINE.* C. REGINAE.

C'est avec une sorte de répugnance, que j'admets cette espèce assez voisine de la précédente. J'en ai examiné un grand nombre d'individus, qui ne m'ont offert aucune différence de formes et c'est aux teintes qu'il faut recourir, pour saisir ses traits distinctifs. Elle est commune à Surinam et à Cayenne; M. D'orbigny l'a rapportée du Brésil et de Buenos-Ayres et elle a été également observée par les voyageurs du jardin des plantes à la Guadeloupe. On ne connaît que des individus conservés dans la liqueur: ils ont le dessous d'un bleu grisâtre, irrégulièrement marqué et tacheté de noir; le dessous est jaunâtre, le plus souvent orné de larges taches carrées et irrégulières. Le taches noires des flancs se réunissent à la partie postérieure du tronc, pour former une raie qui s'étend de chaque coté jusqu'au bout de la queue. Une bande claire monte depuis la commis-

(1) *Serp. bras. pag.* 14. — (2) *Beitr. pag.* 338.

sure des lèvres qui sont d'un blanc jaunâtre, jusqu'à l'angle postérieur de l'œil ; une ou plusieurs autres taches anguleuses et également blanches occupent les côtés du cou, et se réunissent à la teinte de l'abdomen.

Le nombre des plaques abdominales et souscaudales est environ de 140 + 70. Les adultes n'excèdent guère deux pieds de longueur totale. Dimensions d'un sujet à l'âge moyen : 0,35 + 0,14. — 17 Rangées d'écailles. J'ai trouvé dans l'estomac d'un individu adulte les débris d'un batracien du genre Rana.

On voit la description et le portrait de cette espèce dans Linné *Mus. Ad. Fr. Pl.* 13 *f.* 3 *pag.* 24. Les figures de Scheuchzer *Pl.* 738 *f.* 6 ; *Pl.* 628 a. *et Pl.* 746 *f.* 2, sont à peine reconnaissables : la dernière a servi de type aux col. cancellatus de Merrem et au col. reticulatus de Bonnaterre. La figure du jeune se voit dans Seba *II Pl.* 17 *f.* 3 ; Merrem la cite très mal à-propos à l'article de son col. calamarius. Seba représente un autre sujet dans l'âge moyen : *vol. II Pl.* 35 *fig.* 4. dont Gmelin *Syst. nat. p.* 1095 a fait son col. crassicaudatus. Wagler *Syst. p.* 188 cite lui même ses natrix almadensis et natr. semilineata : *Serp. brasil. Pl.* 10 *f.* 3 *et Pl.* 11 *f.* 2 comme appartenant à notre espèce, opinion que nous sommes loin de juger exacte. La violette de Lacépède *Quad. ovip. vol II p.* 172 *Pl.* 8 *f.* 1 au contraire, doit être rapportée ici.

---

5 Esp. *LA CORONELLE COBELLE.* C. COBELLA.

Pl. I. fig. 4 et 5.

Voici encore une espèce de Coronelle propre, comme on l'a pensé jusqu' à ce jour, au Surinam où elle est assez abondante, mais qui a été recueillie dernièrement par M. Lesueur aux environs de Philadelphie : les individus des États-Unis

que nous avons vus, ne diffèrent en rien de ceux de l'Amérique méridionale. Tout le monde connaît ce reptile très commun dans les collections d'histoire naturelle. J'en ai examiné des centaines: l'examen comparatif d'un si grand nombre d'individus m'a démontré, que cette Coronelle est peu sujette à varier. Elle a le port et la taille de la précédente, mais ses formes sont un peu plus lourdes, les plaques de la tête plus grandes; la gueule est plus ouverte, et la tête moins large à la base. Le museau est court, conique et obtus.

Les parties supérieures sont variées de brun foncé et de brun plus clair; cette première teinte regne particulièrement sur le dos. Quelques écailles sont bordées de blanc, d'autres de noir. Le dessous est d'un jaune tirant sur le rouge et orné de nombreuses taches carrées, quelquefois alternes, qui s'effacent vers le cou dont les côtés offrent de larges taches dentelées et anguleuses. Le dessin est tantôt plus obscur tantôt plus prononcé, suivant les individus; les jeunes ont les teintes plus vives, mais ils ressemblent à tous les autres égards aux adultes. Dans le vivant, cette espèce offre une couleur d'un fond jaunâtre, passant au rougeâtre sur le dessous.

Les dents de la Coronelle Cobelle sont très arquées et nombreuses; les dernières de la mandibule supérieure sont un peu plus longues que les autres. Le squelette ressemble à celui du COR. MERREMII. Les glandes salivaires sont peu volumineuses; on voit une nasale et une rostrale assez développées. Le cœur est plus rapproché de la tête qu'à l'ordinaire, l'estomac moins long, le canal intestinal très large; les inflexions du duodénum sont profondes et nombreuses. Une vieille femelle que j'ai disséquée, m'offrait des œufs prêts à être pondus. Le nombre moyen des plaques abdominales et souscaudales est de 160 + 50. La queue occupe communément le cinquième de la longueur totale qui excède rarement deux pieds et demi. Les écailles du cou sont disposées sur 17 rangées.

Les habitudes de cette Coronelle sont encore à observer.

Elle a été souvent décrite. On en trouve déjà des figures dans Scheuchzer. (1) J'ai laissé à cette espèce le nom de Cobella, employé au hasard par Seba pour désigner quelques figures abominables (2) de son *Thesaurus*; linné (3) l'a introduite dans le système, citant une de ces figures seulement. Merrem y ajoute l'autre. Schneider (4) en a fait un elaps. Laurentius (5) décrit sous le nom de cerastes cobella un ophidien tout différent du vrai Cobella. Merrem (6) a représenté le jeune et l'adulte: la dernière figure est le type du col. serpentinus de Daudin (7).

On conserve au Musée de Paris plusieurs jeunes individus de Coronelles, originaires de Cayenne, sous le nom de Coronella torquata: elles ressemblent à la Cor. Cobelle à l'exception de la tête qui est noire et ornée d'un collier blanc; ce sont peut-être de jeunes Cobelles, du moins elles n'en diffèrent pas suffisamment pour être érigées en espèce.

---

6 Esp. *LA C. A COU VARIÉ.* C. BALIODEIRA.

Pl. II fig. 9 et 10.

On doit la découverte de ce joli reptile aux recherches de nos voyageurs à l'île de Java. Boie (8) l'a décrit et figuré sous le nom précité. Il se distingue des autres espèces du genre par sa petite taille, par des formes menues, par sa tête presque d'une venue avec le tronc, par ses grands yeux, enfin par ses teintes. Il lie en quelque sorte les coronelles avec les calamars. Les plaques qui revêtent la tête, n'offrent rien de particulier; celles

(1). *Bibl. sacra Pl.* 660 *f.* 5 *et Pl.* 738 *f.* 5. — (2). *vol. II Pl.* 2 *f.* 5 *et* 6. — (3). *Syst. nat. p.* 378. — (4). *Hist. amph. vol. II p.* 296. — (5). *Syn. p.* 82. — (6). *Beitr. vol. I p.* 16 *Pl.* 4 *et vol. II p.* 39 *Pl.* 8. — (7). *Rept. vol. VII p.* 87. — (8) *Erpét. de Java. Pl.* 32.

du corps sont moyennes, presqu'en rhombe et disposées sur 13 séries longitudinales. Le corps est à-peu-près cylindrique, l'abdomen très convexe. La queue occupe un peu plus d'un quart de la longueur totale, qui est communément d'un pied environ. Le nombre des plaques abdominales et souscaudales varie depuis 125 + 65 jusqu'à 132 + 70. Les dents de cette espèce sont très petites, les os délicats, les caisses remarquables par leur brièveté. On voit des glandes nasales et une rostrale fort grosse; mais les maxillaires sont peu développées. Le squelette ressemble à celui des espèces précédentes.

Les parties supérieures sont d'un brun vif, qui tire sur le rouge au sommet de la tête. De petites taches blanches œillées, disposées irrégulièrement sur des séries transversales à des intervalles de six lignes environ, forment un dessin très agréable. L'abdomen est d'un blanc jaunâtre uniforme. Les plaques des lèvres sont bordées de noir et on observe une tache œillée à l'angle de la bouche. On ne trouve pas rarement des variétés qui ont les parties supérieures tantôt presque noires, tantôt d'un brun très clair; les taches blanches sont quelquefois à peine visibles; dans d'autres, elles forment sur la ligne médiane du cou une raie blanche qui se perd sur le dos. L'esprit de vin n'opère pas de changemens sensibles dans les teintes de cette Coronelle dont le Musée des Pays-Bas possède une série complète, composée d'individus tous originaires de la partie orientale de l'île de Java.

---

7 Esp. *LA CORONELLE LISSE.* C. LAEVIS.

Pl. II. fig. 12 et 13.

Cette Coronelle, la seule qui se trouve en Europe, s'isole avec la suivante au milieu des autres espèces du genre, par les teintes et par la manière de vivre car elles paraîssent préférer

les bruyères, les lieux secs, rocailleux et boisés, aux prés humides, retraite favorite des précédentes.

La CORONELLE LISSE se reconnaît à sa peau luisante, brunâtre et ornée de taches noires, disposition de teintes qui lui donne quelque analogie avec nos vipères de l'Europe septentrionale. Elle a la taille et le port de la CORONELLE CORAIL. Son corps est un peu en pentagone, plus menu vers les deux bouts; la queue est peu longue et mince vers l'extrémité; l'abdomen est moins large que chez les précédentes et convexe. La tête est distincte du tronc: elle a à-peu-près la forme de celle de la CORON. CORAIL, mais elle est moins déprimée; le museau est plus long et l'œil plus petit; la plaque rostrale et les frontales postérieures sont plus étendues et les joues moins enflées. L'iris est d'un rouge vif.

La charpente osseuse de la Coronelle lisse est construite d'une manière plus solide qu'à l'ordinaire; les dents sont petites mais grosses, et presque toutes d'égale grandeur. Les glandes salivaires sont peu développées. Les vertèbres de la gueule offrent des apophyses transversales assez longues; les épineuses au contraire, sont petites. L'intestin fait trois, quatre ou cinq inflexions profondes. Le nombre des plaques abdominales et souscaudales est très sujet à varier. Quelques-unes m'en ont offert 160 + 46; d'autres 190 + 65. On compte 21 rangées d'écailles sur les parties antérieures du tronc. Les dimensions de l'adulte excèdent rarement deux pieds, dont la queue occupe le sixième.

Les parties supérieures et les flancs sont d'un brun bai, le dessous est jaunâtre. Une suite de larges taches très foncées, irrégulièrement déchiquetées et serrées, regnent le long du dos; on voit quelquefois une ou deux séries semblables mais moins distinctes sur les flancs. Les parties inférieures sont marquées de nombreuses taches carrées, noires et le plus souvent alternes. La distribution des teintes sur la tête est très caractéristique: on observe d'abord une large bande noire, joignant les bords antérieurs des yeux; une autre s'étend depuis l'angle postérieur de l'œil jusqu'à la commissure des lèvres, d'où elle se

prolonge sur les côtés du cou; plusieurs taches, représentant une figure irrégulière et peu distincte, occupent les plaques verticales; la nuque enfin est ornée de deux larges raies longitudinales, souvent en massue et quelquefois réunies à leur bord postérieur. Les couleurs de cette espèce varient assez. La teinte du fond est tantôt très claire, tantôt foncée. Les taches du dos sont quelquefois presque effacées, quelquefois séparées et formant une double serie; celles des flancs sont le plus souvent effacées, de sorte qu'il n'en reste que les bords noirs des écailles. L'abdomen est, dans les uns, marbré de noirâtre; d'autres l'ont presque d'une teinte uniforme rougeâtre ou marbré de gris. Les couleurs éprouvent peu de changemens par l'action de la liqueur forte. Les mâles n'offrent point de traits distinctifs des femelles. Les petits ont les teintes plus claires que leurs parens; mais les jeunes, au sortir de l'œuf, sont totalement blancs (1).

Bechstein, Frivaldszky (2) et particulièrement Lenz (3) ont observé les habitudes de la Coronelle lisse. J'ai trouvé des souris dans l'estomac de plusieurs individus; un autre, originaire des environs de Ragusa, avait dévoré un Zygnis. Elle se nourrit de lézards et d'orvets suivant Lenz; d'insectes, de grenouilles, de souris, de taupes et de petits oiseaux suivant Bechstein; d'insectes et de vers suivant Frivaldszky; de lézards et de lombrics suivant Schinz. Les expériences de Laurentius (4) et de Lenz ont suffisamment démontré l'innocence de cette espèce. Schinz, Frivaldszky et Lenz rapportent qu'elle est vivipare. Ce dernier naturaliste a observé, que le développement des œufs dans le ventre de la mère exige un temps de trois à quatre mois, et que ces Coronelles ne font leurs petits au nombre de douze environ que vers la fin du mois d'Août. Elle est très alerte dans ses mouvemens, et s'échappe avec célérité quand on s'approche d'elle. Attaquée,

(1) Friv. *Monogr.* p. 39 et Lenz *Schlang.* p. 508. — (2) *Monogr.* p. 39. — (3) *Schlangenk.* p. 506. — (4) *Syn.* p. 186.

elle se défend d'une manière énergique, mord avec fureur et ne lache pas aisément prise. Elle ne perd son naturel farouche qu'après avoir été longtemps en captivité. En la prenant au bout de la queue, elle a la faculté de relever la tête et de mordre la main qui la retient. Elle ne va pas dans l'eau, quoiqu'elle sache fort bien nager. M. Lenz, auquel j'ai emprunté ces observations intéressantes, ne l'a pu provoquer à faire entendre ses sifflemens faibles et interrompus, qu'en introduisant dans sa cage des souris, dont elle est très friande. Elle ne saute pas, mais Bechstein dit avoir observé qu'elle grimpe sur les arbres. On la trouve en société des couleuvres a collier et des vipères; dans la captivité elle vit en bonne intelligence avec d'autres serpens, avec des grenouilles et des lézards, jusqu'à ce que ses appétits lui aient fait changer de procédé.

La Coronelle lisse est répandue sur presque tous les pays de l'Europe. Laurentius (1) en a fait mention le premier sous le nom de coronella austriaca; ce savant l'a observée dans les vallées humides aux environs de Vienne. Lacépède (2) en a vu des individus provenant de la France septentrionale. Daudin (3) et Latreille (4) l'ont trouvée près de Paris, et elle habite également la Provence, le Languedoc et les environs de Bordeaux (5). Metaxa (6) décrit des sujets des environs de Rome. Elle est commune suivant Frivaldszky (7) dans la plupart des provinces de la Hongrie. Bechstein (8) et Lenz (9)

(1) *Synops.* p. 184 *Pl.* 5 *fig.* 1. — (2) col. laevis: *Quadr. ovip. vol.* II. p. 158 *Pl.* 2 *fig.* 2. — (3) *Rept. vol.* VII p. 19, jeune ind. — (4) *Salam.* p. 35 : col. tetragonus, jeune ind. (5) Daud. *Rept. vol.* VII p. 158 : col. meridionalis; col. girondicus ib. — (6) *Monogr.* p. 39 *et* p. 40: col. riccioli, *fig.* 3 *et* 4. — (7) *Monogr.* p. 39. — (8) *Trad. de Lacép. vol.* III p. 188 : col. thuringicus *Pl.* I *fig.* 2; cet auteur l'avoit décrite et figurée antérieurement sous le nom de vipère commune, erreur qui a passé dans plusieurs ouvrages élémentaires allemands; voyez aussi col. austriacus: Sturm *Fauna Amph. Pl.* A. et B. (9) *Schlangenkunde l. c. Pl.* 7 *f.* 10 : *fig. du mâle.*

rapportent qu'elle abonde en Thuringue, où elle habite jusqu'au sommet des montagnes, et qu'elle se retire sous des pierres, sous la mousse ou dans les herbes. Elle n'est pas rare en Suisse (1). On la trouve partout dans les bruyères aux confins du royaume des Pays-Bas et de l'Allemagne. Elle fréquente des terrains analogues dans le Hannovre (2). On voit par la description de SPARMANN (3) que cette Coronelle appartient même au petit nombre d'ophidiens qui peuplent la Suède. Le Musée des Pays-Bas possède une serie complète de cette espèce, composée d'individus originaires des environs d'Utrecht, de la Gueldre, de la province de Drenthe, des environs de Vienne, de la Norwège, de la Hongrie, de la Dalmatie, des environs de Triest, de Rome, de Naples et de Marseille. M. von Siebold vient de nous rapporter des individus recueillis par Ménétriés au Caucase. M. Bibron l'a découverte en Sicile; d'autres voyageurs français l'ont envoyée d'Alger, et elle vit aussi en Egypte où elle offre des teintes claires et les taches nucales fondues, caractères qui ont donné lieu à l'établissement d'une espèce imaginaire (4). Les individus, recueillis en Allemagne, ont les teintes en général sombres; ceux de la France se distinguent par leurs couleurs pâles; les sujets de l'Italie enfin et ceux de la Dalmatie les ont très vives et le dessin plus prononcé (5). Ces observations sont dressées sur un grand nombre d'exemplaires de cette espèce, qui compose chez WAGLER (6) un genre à part.

(1) SCHINZ *Trad. du Regne anim. vol.* II p. 120. — (2) LENZ. *Schl.* p. 506. — (3) *Neue Schwed. Abhandl. vol.* XVI p. 180 *Pl.* 7 *f. A. B.* COL. FERRUGINEUS. — (4) LA COUL. A CAPUCHON *Descr. de l'Égypte.* vol. 2. p. 63. (5) Cette dernière variété compose le COL. RICCIOLI de METAXA, déjà cité plus haut et dont on trouve une belle figure chez CH. BONAPARTE : *Faun. It.* Fasc. I. — (5) *Syst.* p. 190: genre ZACHOLUS.

8 Esp. *LA CORONELLE DU CHILÉ.* C. CHILENSIS.

Découverte au Chilé par M.M. Lesson et Garnot, cette nouvelle espèce a été le premier envoyée au Musée de Paris, où j'en ai examiné un bon nombre d'individus dont quelques uns font maintenant partie du Musée des Pays-Bas. Elle est tellement voisine de la Coronelle d'Europe, qu'il est facile de la confondre avec celle-là sans les traits distinctifs suivans, savoir: une tête moins effilée, conique et revêtue de lames beaucoup plus petites; une queue un peu plus courte et par une distribution des teintes un peu diverse. Les taches du dessous sont toujours plus ou moins confluentes et forment quatre raies longitudinales d'un brun foncé, qui se prolongent sur l'occiput. On voit en outre une raie noire derrière l'œil et une autre sur les tempes. Le dessous est orné de 3 rangées de taches noirâtres très effacées, dont celle du milieu est plus distincte; mais qui sont souvent lavées ou dispersées sous la forme de marbrures.

Dim: 0,38 + 0,08 ou 0,39 + 0,06; Plaques: 150 + 42 ou 166 + 50; 19 rangées d'écailles.

---

9 Esp. *LA C. A TACHES EN RHOMBE.* COR. RHOMBEATA.

Pl. II. f. 14 et 15.

Il est probable, que cette Coronelle représente la LISSE dans l'Afrique australe. Ces deux espèces se ressemblent sous plusieurs rapports, mais celle du présent article se distingue au premier coup d'œil par sa plaque rostrale étroite, se prolongeant sur le sommet du museau; par le dessin de sa tête et par la triple ou quadruple suite de taches en rhombe, qui regnent le long du dos et des flancs. Ces caractères la rapprochent en quelque sorte des PSAMMOPHIS, et particulièrement de l'espèce du Cap. Elle atteint la taille de la précédente dont elle a aussi le port, mais elle a des formes plus menues, sa tête est

plus petite, son museau plus pointu, la queue plus longue et plus mince. Les écailles sont un peu lancéolées et disposées sur 17 séries longitudinales. L'abdomen est large, convexe. La tête est distincte du tronc, et très conique vers le bout du museau, qui est proéminent et terminé par une plaque assez étroite, dont l'angle postérieur se prolonge entre la première paire de plaques frontales. Les plaques du sommet de la tête sont également assez étroites; les occipitales se font remarquer par leur brièveté. La plaque du frein est alongée. Les superciliaires sont un peu saillantes, ce qui donne quelque chose de farouche à sa physionomie. La bouche est très fendue; les yeux sont médiocres.

Les os, qui composent la tête, sont minces; les mastoidiens et les caisses peu longs. Les dents sont arquées et très pointues; on observe une dent plus longue et sillonée à l'extrémité des maxillaires. Le lobe postérieur des glandes salivaires est plus développé qu'à l'ordinaire; il y a aussi une nasale assez grande. Le squelette ressemble à celui de la CORONELLE CORAIL. Les intestins forment un canal spacieux et presque droit, sans inflexions notables.

La couleur du fond est un brun jaunâtre, plus pâle sur les flancs, et passant vers l'abdomen insensiblement au blanc jaunâtre: teinte qui occupe tout le dessous ainsi que les lèvres. Une triple série de taches œillées, en rhombe et très serrées ornent le dos et les flancs: elles sont d'un brun foncé et bordées de noir. Celles, qui occupent la ligne médiane, sont souvent séparées et disposées alternativement; celles des flancs quelquefois fondues en une raie dentelée. Une bande très large et composée de deux taches réunies, s'étend de chaque coté depuis l'œil jusqu'à la nuque, où elles se touchent quelquefois, formant alors une figure en fer de cheval. Les parties inférieures sont ornées de nombreuses taches hémisphériques, nébuleuses et d'un bleu grisâtre; mais il y a des individus chez qui ce dessin est très peu distinct. Les jeunes ont les teintes plus vives et leur distribution plus tranchée. Les couleurs de cette espèce

ne subissent point de changemens notables par l'action de la liqueur forte. La queue occupe environ un quart de la longueur totale. Les plaques de l'abdomen et du dessous de la queue varient depuis 146 + 68 jusqu'à 163 + 75.

J'ai trouvé dans l'estomac de cette Coronelle les débris de plusieurs batraciens et de petits rongeurs nouvellement nés.

Elle n'est pas rare dans la colonie du Cap de Bonne Espérance. Le docteur VAN HORSTOK a fait parvenir à notre musée une série d'une quarantaine d'individus de tout âge.

L'épithète, que nous avons adoptée, a été introduite dans le système par LINNAEUS, qui a donné une figure très mauvaise (1) de cette espèce. Deux autres très reconnaissables se trouvent dans SEBA. (2) La dernière est le type du CORONELLA TIGRINA de LAUR. (3) (COL. TIGR. GMEL.) et du COL. ARISTOTELIS de MERREM (4). Le COL. ELEGANTISSIMUS de LAUR. repose sur la *fig.* 9 *Pl.* 81 *vol. I de* SEBA; c'est aussi la VIPÈRE SUPERBE de DAUDIN (5). On voit un autre portrait abominable, également d'un jeune individu dans SEBA *vol. I Pl.* 94 *fig.* 8. A juger de la forme de la plaque rostrale, il faut aussi rapporter ici: SEBA *vol. II Pl.* 1 *f.* 3 et 8, figures sur lesquelles est fondé la CORONELLA OCELLATA de LAUR. (COLUB. GMEL.) Consulter aussi SCHEUCHZER *Phys sacra Pl.* 739 *fig.* 7.

---

10 Esp. *LA C. ROUSSATRE.* C. RUFESCENS.

Pl. II f. 16 et 17.

Il est impossible de confondre cette Coronelle avec une autre du genre; elle se reconnaît même parmi tout le reste des ophidiens à ses teintes uniformes et sombres, à la tache foncée

(1) *Mus. Ad. Fr. Pl.* 24 *fig.* 2. — (2) *Thes. vol.* II. *Pl* 11 *f.* 3 et *Pl.* 15 *fig.* 2. — (3) *Syn.* p. 87. — (4) *Tent.* p. 108. — (5) *Rep. vol.* VI p. 225.

bleuâtre qui occupe la région des tempes, et à la pupille verticale de son œil: elle a la taille et les formes de la COR. CORAIL. Son corps est un peu déprimé et en pentagone, l'abdomen très convexe. La queue occupe le plus souvent le cinquième où le sixième de la longueur totale; légèrement amincie vers son bout, elle va en pointe aiguë. Les écailles sont moyennes, en rhombes et disposées sur 19 séries longitudinales. La tête est distincte du tronc; les lames qui la revêtent sont, à l'exception des superciliaires, assez larges. Le museau est court et obtus; les yeux sont grands, les narines très ouvertes. Cette Coronelle est la seule espèce du genre, qui ait la pupille verticalement alongée: cette circonstance et ses teintes la rapprochent du genre LYCODON.

Elle offre comme la précédente une dent maxillaire postérieure sillonée et plus longue que les autres, lesquelles sont très délicates. Les os de son crâne sont minces, les mastoidiens petits. Le nombre des apophyses inférieures des vertèbres de la queue est très multiplié. Elle a des glandes salivaires peu développées, mais celle de la mâchoire supérieure est très longue; on voit des nasales, une rostrale et des lacrymales: ces dernières sont grosses. L'intestin forme un canal presque droit.

La couleur dominante de cette espèce est un brun pourpre assez pâle. Le dessous est d'un jaune très clair. Plusieurs écailles du tronc ont les bords antérieurs ornés d'une raie blanche très fine, caractère particulier à la plupart des ophidiens du genre LYCODON; une large tache d'un bleu noir et de forme ovale s'étend de chaque côté de la tête depuis l'angle postérieur de l'œil jusqu'à l'occiput; ces taches bordent les plaques qui revêtent le sommet de la tête, et se touchent quelquefois par leur bord interne. J'ai examiné un grand nombre d'individus de cette espèce recueillis dans les environs de la ville du Cap et adressés au musée des Pays-Bas par le docteur VAN HORSTOK. Ils se ressemblaient tous et les jeunes ne différaient pas des adultes, quant aux couleurs. L'esprit de vin exerce peu d'influence sur les teintes.

Le nombre des plaques abdominales et souscaudales est de 156 + 40 ou de 164 + 50. Dimensions d'un individu à-peu-près adulte: 0, 47 + 0, 09.

Je ne connais qu'une seule figure (1) assez reconnaissable de cette espèce: LAURENTIUS (2) en a fait sa CORONELLA HOTAMBOEIA, dénomination admise par GMELIN (3) qui cependant se sert de la même figure pour établir son COLUBER RUFESCENS (4). BOIE (5) a fait représenter cette espèce sous ce dernier nom dans son *Erpétologie de Java*. Elle porte au musée de Strasbourg les noms de OPHIS HETERURUS et ALBOCINCTUS.

---

11 Esp. *LA CORONELLE ROUSSE*. C. RUFULA.

Pl. II. f. 18 et 19.

On ne connait cette espèce, assez caractérisée par ses teintes sombres et uniformes, que par la diagnose qu'en a donnée M. LICHTENSTEIN: *Catal. pag.* 105. Elle se rapproche encore davantage des Lycodons que la précédente, dont elle a l'habitude et la taille et à laquelle elle ressemble par ses teintes. Sa queue est cependant plus longue et beaucoup plus grosse, sa tête moins distincte du tronc et plus étroite; les yeux sont plus petits et à pupille ronde, les narines moins ouvertes et les plaques du sommet de la tête plus alongées. Les teintes sont presque les mêmes que chez la CORON. ROUSSATRE, mais celles des parties supérieures sont plus foncées; aussi ne voit-on ni les bords blancs des écailles ni les taches de la région des tempes. Je n'ai pas observé dans le grand nombre d'individus, que nous devons aux soins du docteur VAN HORSTOK au Cap,

(1) SEBA *Thes. vol.* I *Pl.* 33 *fig.* 6 — (2) *Syn.* p. 85. — (3) *Syst. nat.* p. 1113. — (4) *ib.* p. 1094. — (5) *Pl.* 33.

de différences, ni entre les mâles et les femelles, ni entre les jeunes et les adultes. Les couleurs étaient toujours les mêmes dans tous ces individus, et Boie m'écrit qu'elles n'éprouvent pas de changemens dans la liqueur.

Le squelette de cette espèce est remarquable par le développement des apophyses épineuses antérieures. La queue est supportée jusqu'à l'extrémité par des vertèbres assez grosses dont les apophyses sont très larges; on en voit un double série d'épineuses inférieures. Les dents sont très arquées et un peu plus longues vers le bout antérieur des mâchoires, caractère que cette Coronelle a de commun avec les LYCODONS. Les glandes salivaires sont très peu développées et la lacrymale est rapprochée de la mâchoire supérieure. Les intestins sont spacieux et forment plusieurs inflexions peu profondes. La queue occupe le plus souvent le cinquième de la longueur totale, mais il faut observer qu'elle varie suivant les individus. Plaques: 144 + 100; 178 + 118. — Dimensions d'un individu adulte: 0,60 + 0,15. — 19 Rangées d'écailles.

---

12 Esp. *C. AURORE*. CORONELLA AURORA.

Pl. II f. 20 et 21.

Il est à regretter, que les naturalistes voyageurs aient négligé jusqu'à ce jour de donner un portrait fidèle des couleurs magnifiques, qui ornent la Coronelle aurore durant la vie. Feu Boie fait mention dans une de ses lettres de la beauté de ce reptile qui appartient au nombre des ophidiens rares dans la Colonie du Cap de Bonne Espérance, et je tiens du même voyageur que ses belles teintes s'effacent peu de temps après la mort, observation contredite par le docteur van Horstok. Les individus conservés dans la liqueur, ont les parties supérieures finement marbrées de brun jaunâtre, tirant un peu sur le

pourpre; le dessous est d'un jaune très pâle: ces deux teintes principales tranchent sur les flancs. Une raie d'un jaune orange règne sur la ligne médiane du dos, depuis le museau jusqu'au bout de la queue. Les jeunes ont les teintes plus vives et les écailles bordées de noir. Je n'ai pas observé des variétés accidentelles dans un bon nombre d'individus que j'ai examinés.

Cette espèce est aussi caractérisée d'une manière toute particulière par l'ensemble de son organisation. De la taille de la précédente, elle offre des formes plus lourdes et une tête plus large. La queue est remarquable par sa grosseur et parce qu'elle diminue très peu vers la pointe qui est terminée par une écaille conique et aiguë: ce membre occupe environ le cinquième de la longueur totale. Les écailles sont moins en lozange que chez les précédentes; les lames de l'abdomen sont serrées, celles de la tête plus larges. La plaque verticale et les occipitales sont très étendues, les dernières alongées; les temporales ont la forme des écailles du tronc. Les yeux sont petits et les narines peu ouvertes; le museau est très court et obtus.

Cette Coronelle a les caisses courtes, les dents petites, et celles du bout antérieur de la mandibule inférieure un peu plus grandes. Les glandes salivaires, particulièrement celles de la mâchoire supérieure, sont très peu développées; on voit une nasale assez grosse. Le squelette est composé de vertèbres, qui ont des apophyses épineuses plus grandes que d'ordinaire. Celles de la queue particulièrement sont très grosses; les épineuses postérieures sont longues et fourchues, les transversales dirigées en bas; il y a une double série d'épineuses inférieures. Le canal intestinal fait plusieurs inflexions profondes; il est très peu spacieux avant de donner dans le rectum. Les écailles du tronc sont disposées sur 23 séries longitudinales. Le nombre des plaques abdominales et sous-caudales est de 186 + 52 ou de 178 + 38 — Dimensions: 0,46 + 0,11.

(1) *Thes. vol.* II *Pl.* 78 *fig.* 3.

Seba (1) a laissé une bonne figure de l'adulte de cette Coronelle. Celle de Linné (1) qui l'a décrite sous l'épithète généralement admise, est passable. Il faut observer pour les possesseurs de la traduction allemande de Lacépède, que Bechstein (2) a fait copier par mégarde pour l'Aurore la *fig.* 2 de la *Pl.* 78 de Seba, qui représente un ophidien indéterminable, peut-être du genre TROPIDONOTE.

---

13 Esp. *LA C. A HUIT RAIES.* C. OCTOLINEATA.

Voici un de ces ophidiens, que l'on ne sait ranger avec précision dans aucun des genres connus. Il tient du port des espèces précédentes; mais la conformation de la tête, quoique assez exiguë et à peine distincte du cou, le rapproche plutôt de certains XENODONS.

Les écailles de cette espèce sont en rhombes, à pointes émoussées, à surface unie et disposées un peu obliquement: on en compte 17 rangées. Le nombre des plaques varie depuis 170 + 48 jusqu'à 184 + 56. Le corps étant assez comprimé, il s'en suit que l'abdomen offre peu de largeur; aussi cette partie est-elle un peu anguleuse aux côtés. La queue, vigoureuse et peu conique, occupe à peine le sixième de la longueur totale. La tête, presque d'une venue avec le cou, est très petite, conique et ramassée; les plaques dont elle est garnie présentent des formes analogues: la verticale en pentagone se fait remarquer parmi les autres par son étendue et est developpée, à ce qu'il paraît aux dépens de celles qui l'entourent; les frontales particulièrement et les superciliaires sont assez exiguës. On ne voit que 6 plaques de chaque côté de la lèvre supérieure et une frénale unique. Le sommet de la tête va de tous côtés en pente. Le museau est terminé par une lame large et arrondie, dont la pointe s'avance entre les frontales antérieures. Les narines laté-

(1) *Mus. Ad. Fr. Pl.* 19 *fig.* 1. — (2) *Vol. IV Pl.* 8 *fig.* 2.

rales sont très rapprochées du bout du museau. Les yeux peu grands, offrent une prunelle ronde.

Cette espèce a le dessous jaune. Les parties supérieures sont ornées de quatre raies longitudinales d'un brun de café sur un fond d'un jaune brunâtre; les deux moyennes sont beaucoup plus larges que celles des flancs, qui sont quelquefois suivies de chaque côté de plusieurs autres, de sorte que leur nombre s'élève en tout jusqu'à huit. Les raies dorsales se rapprochent sur l'occiput pour former une figure élégante en guise d'angle très aigu, dont la pointe se prolonge sur la lame verticale. Les côtés de l'occiput sont ornés d'une raie large et un peu en croissant, une autre raie descend depuis les yeux jusqu'aux lèvres.

Notre plus grand individu mesure 0,47 + 0,09; mais ceux de M. Klinkenberg à Utrecht sont d'une taille plus forte. Les petits ressemblent sous tous les rapports aux adultes. Russel (1) dit cette espèce de Java; mais nos voyageurs ne l'ont pas trouvée dans cette île. C'est L'ELAPS OCTOLINEATUS de Schneider (2).

— —

14 Esp. *LA CORONELLE DE RUSSEL.* C. RUSSELII.

La tête de cette espèce offre une analogie singulière avec celle du XENODON PURPURASCENS, analogie qui va même jusqu'à la forme des plaques et jusqu'à la présence d'une dent maxillaire postérieure plus longue que le reste: sous ces rapports la Coronelle de Russel serait un véritable XENODON; l'ensemble des formes cependant étant le même que dans l'espèce précédente, il convient de ne pas séparer ces deux ophidiens voisins qui se rapprochent, pour le dessin de la tête

(1) *Serp. II Pl.* 38 *fig.* 42. — (2) *Hist. Amph. II p.* 299; Daudin *VII p.* 17 a fait de cette espèce une COULEUVRE.

des COLUBER CONSPICILLATUS, LEOPARDINUS et TRABALIS.

Le tronc de la Coronelle de Russel est moins gros que celui de la CORONELLE A HUIT RAIES; aussi cette partie est-elle garnie d'écailles moins larges, en rhombes ou sublancéolées, mais également disposées sur 17 rangées. La queue est un peu plus longue que chez l'espèce précédente. La tête se distingue de celle du XENODON POURPRE en ce qu'elle est un peu plus ramassée et plus déprimée; la plaque verticale a des formes plus trapues et les occipitales sont plus développées; on ne compte que 6 labiales supérieures; le museau enfin, quoique arrondi, est obtus et tronqué obliquement en dessous.

Le brun de terre des parties supérieures est relevé par une suite de taches ou de bandes déchiquetées, irrégulières et d'un brun noir, dont le nombre varie de 20 à 40. Plusieurs traits en forme d'angle dont la pointe regarde le museau, ornent l'occiput et la nuque; les côtés de la tête offrent quelques raies descendant de l'œil aux lèvres. Le dessous est d'un jaune d'ocre très pâle. Les petits sont assez semblables aux adultes.

Ces derniers mesurent environ 0, 47 + 0, 11. Le nombre des plaques abdominales et souscaudales varie de 139 + 50 jusqu'à 169 + 58.

Je dois plusieurs sujets de cette belle Coronelle à la bonté du professeur de Fremery à Utrecht. Elle habite la côte de Coromandel, où les indigènes l'appellent: KATLA TUTTA, RUSSEL (1) en a figuré deux variétés, portraits qui ont servi de type au COL. RUSSELII de DAUDIN (2).

(1) *Serp. Pl.* 35 et *Pl.* 38 p. 41 et 43. — (2) *Rept. VI* p. 395 *Pl.* 76 f. 2.

2 Genre. *LES XÉNODONS.* XENODON.

Feu Boie a le premier établi ce genre très naturel aux dépens de celui des couleuvres : j'y ai fait peu de changemens. Les Xénodons ressemblent sous plusieurs rapports aux coronelles et quelques espèces forment un passage insensible aux deux genres assez voisins. Nous plaçons le xénodon severus comme type à la tête des espèces, en traitant successivement de celles qui se rapprochent des coronelles ou des hétérodons.

On reconnaît les Xénodons à une grande dent maxillaire postérieure, à leur tête large, à leur museau court, à leurs formes trapues, à leur tronc large et déprimé, à leur queue courte, enfin à leurs écailles lisses et souvent de forme irrégulière en ce qu'elles sont disposées sur des séries très obliques.

La tête des Xénodons est assez distincte du tronc, très large à la base, un peu conique et déprimée. Les lèvres sont le plus souvent saillantes. La gueule est plus large que dans la plupart des autres ophidiens ; les narines sont très ouvertes ; les yeux sont grands, toujours à pupille ronde. Le museau est assez court, le plus souvent terminé par une plaque rostrale plus large que haute, ou proéminente dans les espèces anomales. Les plaques qui revêtent la tête, sont à-peu-près les mêmes que dans le genre précédent, mais elles se distinguent par leurs formes larges et trapues ; les occipitales particulièrement ont très peu d'étendue. On ne voit qu'une seule plaque au frein ; celles qui

entourent l'œil, varient en nombre suivant les espèces ; mais le plus souvent il n'y a en qu'une seule à l'angle antérieur et deux à l'angle postérieur de cet organe. Les plaques labiales, temporales et mentales ont une étendue considérable. Les bandes de l'abdomen sont assez larges, et s'étendent très en avant vers le menton, de sorte que le nombre des écailles gulaires est diminué ; voyez *fig.* 3 et 12 *Pl. III* de notre Atlas.

Le corps des Xénodons est dans la plupart des espèces gros, déprimé, large et diminuant insensiblement en grosseur vers la queue qui est peu longue, amincie vers le bout et terminée par une écaille conique et pointue.

Les écailles, qui revêtent ces parties, sont communément très alongées, lisses, en rhombe, assez imbriquées et disposées sur des séries transversales, dirigées très en arrière. Le dos est le plus souvent un peu en carène ; les flancs sont en pente vers l'abdomen qui est très large, applati ou plus ou moins convexe. Le dessous de la queue est toujours revêtu de plaques divisées.

L'anatomie des Xénodons offre plusieurs faits très intéressans, mais comme je n'en ai dissiqué que quelques espèces qui, quoique assez voisines, s'éloignent cependant par la conformation de leur viscères, je traiterai de ces différences à l'article de chacune d'elles. Les vertèbres, qui composent le squelette des Xénodons, sont de forme déprimée, peu grosses et munies d'apophyses épineuses peu développées mais larges et tranchantes. Celles de la queue sont comprimées vers l'extrémité et offrent une double série d'épineuses inférieures et des transversales dirigées en bas. Le tronc large de ces animaux est supporté par des côtes plus longues et moins arquées qu'à l'ordinaire. Celles du cou sont particulièrement remarquables en ce qu'elles deviennent insensiblement plus droites, à-peu-près comme on l'observe chez les NAJAS ; aussi les Xénodons jouissent-ils jusqu'à un certain degré de la faculté d'élargir la partie antérieure du tronc, suivant que les côtes se relèvent ou qu'elles se couchent. Il paraît, que la nature les a doué de cette faculté,

pour faciliter la natation ou la déglutition des animaux volumineux, dont ils se nourrissent exclusivement. La conformation du crâne appuie cette dernière hypothèse, car la mâchoire inférieure, les ptérygoidiens et leurs caisses sont assez longs; la mandibule supérieure au contraire est très courte et munie à son bout postérieur d'une ou de plusieurs dents très comprimées, trois ou quatre fois plus longues et plus grosses que les autres (1), qui sont très serrées. Les nasaux sont peu grands; l'intermaxillaire est en croissant et large. L'orbite est complète. Les glandes maxillaires s'étendent très en arrière et leur lobe posterieur est plus développé qu'à l'ordinaire; celles de la mâchoire supérieure se joignent sur l'intermaxillaire, dont elles occupent toute la face interne. La nasale et les lacrymales sont très grosses.

Les Xénodons atteignent souvent trois ou quatre pieds de longueur totale. La grosseur du tronc et la largeur de la tête sont si considérables chez quelques espèces qu'elles surpassent à cet égard des Couleuvres de six pieds de long. Les Xénodons ont les teintes le plus souvent d'un bleu grisâtre. Le corps de quelques-uns est orné de larges bandes transversales assez claires et leur tête offre une figure en triangle. Je n'ai pu trouver aucun caractère extérieur qui indiquât la différence entre les deux sexes, et j'ignore également si les Xénodons font des petits vivans ou s'ils sont ovipares.

On ne sait que peu de chose relativement aux mœurs et aux habitudes de ces ophidiens intéressans. Les seules observations, dues au zèle du Prince de Neuwied, sont faites sur notre première espèce. Cet illustre voyageur a observé un individu nageant dans un ruisseau ombragé par les arbres des forêts primitives des bords de la rivière Ilhéos (2). Il paraît que les Xénodons chassent principalement aux batraciens anoures.

(1) On à dérivé de cette particularité le nom de Xénodon : ξένως, inusité et ὀδοὺς dent. — (2) Neuw. *Beitr. p.* 367.

Les espèces connues de ce genre proviennent de l'Amérique intertropicale et de l'île de Java ; nous y ajoutons un nouveau reptile de l'Europe occidentale, qui fait le passage aux COULEUVRES PROPREMENT DITES. On est autorisé à conclure, d'après le petit nombre d'individus, renfermés dans les collections d'histoire naturelle, que les Xénodons ne se trouvent pas en abondance dans leur pays natal.

---

1 Esp. *LE XÉNODON SÉVÈRE.* X. SEVERUS.

Pl. III f. 1, 2 et 3 ; fig. 4 et 5 : var.

Linné a choisi cette dénomination pour désigner un reptile, qui se rend en quelque sorte suspect d'appartenir aux serpens venimeux par l'expression sévère de sa physionomie : resultat naturel d'une tête grosse, de grands yeux ombragés par des plaques saillantes, de lèvres enflées et d'une gueule spacieuse. Il suffit d'assigner pour traits distinctifs de l'espèce : un corps excessivement large, des formes très trapues et une tête grosse et revêtue de neuf plaques assez petites.

Le Xénodon sévère atteint une taille considérable. Nous en possédons un très vieux individu, dont le corps a au milieu, sur une longueur de trois pieds et demi, un diamètre de plusieurs pouces ; la queue en occupe environ la cinquième partie : elle est plus mince que le tronc, peu longue, conique et revêtue par dessous de 30 à 42 paires de plaques. Le tronc est presque partout d'egale grosseur, mais il s'amincit un peu vers l'anus. Il est déprimé et un peu en pentagone ; le dos est caréné, l'abdomen très large et convexe. La tête est plus large que le cou, conique vers le museau qui est très large, court et arrondi. Les lèvres sont assez saillantes, et revêtues de plaques dont les postérieures sont assez larges. On en peut dire autant des plaques temporales ; celles du sommet de la tête au contraire,

et particulièrement les occipitales, sont assez courtes. Les yeux sont saillans et grands; les narines ouvertes; la plaque rostrale est en pentagone, peu haute, mais large. Les bandes abdominales, dont le nombre varie depuis 130 jusqu'à 144 se prolongent très en avant sous le menton. Les écailles du tronc sont lisses, oblongues et en rhombe. Les lignes, sur lesquelles elles sont disposées, ne se rencontrent pas sous un angle droit, ce qui fait que les écailles ont les formes très irrégulières: on en compte 21 séries longitudinales.

Nous renvoyons pour la conformation de la charpente osseuse à la description donnée dans les généralités du genre, et qui est fondée sur le squelette de l'espèce du présent article.

En examinant les parties internes, on croit observer un déplacement complet des viscères qui dévient aussi par leur forme inusitée. Ces anomalies me paraissent la suite nécessaire de la manière de vivre de cette espèce; elles ne sont pas, à mon avis, d'une moindre importance physiologique; car elles semblent exister pour donner à ces reptiles la faculté de pouvoir dégloutir et placer dans leur estomac les animaux volumineux, dont ils se nourrissent. Le canal alimentaire est plus spacieux et plus court que dans aucun autre ophidien; l'estomac est élargi près du pylore et forme un sac aveugle; les intestins, après avoir fait plusieurs inflexions, descendent tout droit vers l'anus. Le cœur est très remarquable par sa position en arrière, vu qu'il est placé à la fin du premier tiers de la longueur totale. Le foie est d'autant plus petit, qu'il ne s'étend que depuis le cœur jusqu'au fond de l'estomac, son diamètre au contraire est très considérable; aussi son volume est-il augmenté par la division en deux lobes, collés l'un sur l'autre à leur surface interne et dont celui du côté droit est un peu plus long. Il est évident que le poumon ne saurait occuper le petit espace entre le cœur et le pylore, déjà rempli par le foie et le fond de l'estomac: cet organe commence au contraire immédiatement sous la gorge, et se prolonge jusqu'à une petite distance derrière le cœur. La trachée-artère par conséquent, n'est libre qu'à

son bout antérieur; tout le reste est enveloppé par le sac pulmonaire très large et spacieux. Elle se prolonge jusqu'à l'extrémité du poumon et elle est ouverte dans toute la longueur de ce sac, vu que la membrane, qui réunit les demi-anneaux cartilagineux, cesse d'exister au moment de l'entrée de la trachée-artère dans le poumon. Je n'ai pas observé de glande thyroide ni aucun vestige des petites glandes voisines.

Le Xénodon sévère varie extrêmement suivant l'âge. Les jeunes ont les formes plus ramassées que les adultes, la tête grosse et très courte: il est évident que les plaques, qui revêtent cette dernière partie, imitent les formes générales. Le crâne dans cet âge est très bombé. La couleur du fond est d'un blanc rougeâtre ou tirant sur le jaune. Une douzaine de taches d'un brun pourpre foncé, très grandes et de figure peu régulière occupent le dessus sous la forme de larges bandes: elles font souvent entrevoir, sur la ligne médiane, la teinte du fond sous la forme de petites taches en œil. La première tache brunâtre se prolonge depuis la plaque verticale sur la nuque, elle est bordée dans son pourtour par une bande blanchâtre; une autre réunit les yeux à leur angle antérieur; une troisième occupe le museau. Une raie foncée s'étend de chaque côté depuis l'œil jusqu' aux lèvres. Le dessous de l'animal est d'un brun noirâtre; on observe à chaque côté de l'abdomen une suite de taches carrées et blanches. L'iris est brun.

La livrée des adultes n'offre pas la moindre trace du joli dessin, qui orne celle des jeunes. La couleur dominante, dans cet âge, est un jaune brunâtre très pâle. L'étendue des taches foncées, comparée à celle de la teinte du fond, se trouve maintenant dans une raison inverse: elles sont presque toutes oblitérées et très peu apparantes; la première paraît sous la forme de deux raies regnant le long des côtés de la nuque. Le noir, qui ornait chez les jeunes les parties inférieures, a totalement disparu, de sorte qu'elles sont d'un jaune pâle uniforme. La tête des adultes offre des formes plus alongées et le crâne est moins bombé.

M. Dieperink à Paramaribo au Surinam, auquel nous devons une suite complète de ce Xénodon, nous a adressé plusieurs individus d'une variété accidentelle mais constante de cette espèce. Ils ont les parties supérieures d'un brun d'acier très luisant; le dessous est d'un jaune brunâtre. Ces individus sont dans l'âge moyen. Nous avons représenté la tête de l'un *fig.* 4 *et* 5 *Pl.* 3, afin de faciliter la comparaison avec celle de l'adulte, *fig.* 1, 2 *et* 3, *Pl.* 3. Feu Boie a regardé cette variété comme une espèce à part, qu'il nomme XENODON AENEUS.

Le Xénodon sévère se trouve aussi au Brésil (1), où il porte, à cause de ses formes trapues, la dénomination de CURUCUCUI en commun avec le CROTALUS MUTUS. Nous avons communiqué quelques observations relative à ses mœurs en traitant des généralités de ce genre, et j'ajoute ici, que l'on doit considérer comme un fait constaté, qu'il se nourrit exclusivement de crapauds ou de grenouilles. J'en ai disséqué plusieurs, dont l'estomac était rempli de débris de ces batraciens. Le musée possède un jeune sujet d'un pied de longueur totale qu'on a tué dans l'acte de la déglutition, et dont la gueule est énormément dilatée par un grand crapaud.

On a ouvert le ventre de l'individu figuré par Linné (2), pour en tirer un batracien, contenu dans son estomac. On trouve quelques autres figures dans Scheuchzer (3) et Seba (4). Cette espèce porte chez les auteurs plus de noms différens, qu'on en a examiné d'individus. Le plus usité est celui de Linné: COL. SEVERUS et celui de Gmelin (5): COL. VERSICOLOR; ce dernier est fondé sur une description de Gronovius (6). Merrem a réparti ces espèces nominales dans les genres ÉLAPS et NATRIX (8); Laurentius (9) dans celui de CERASTE; Wag-

(1) COL. SAUROCEPHALUS. Neuw. *Beitr. p.* 359 *suiv. Pl. II fig.* 6. — (2) *Mus. Ad. Fried. Pl.* 8 *fig.* 1, *jeune indiv.* — (3) *Biblia sacra Pl.* 660 *fig.* 7, *jeune ind.* — (4) *Thes. vol. II Pl.* 21 *fig.* 1 *et vol. I Pl.* 85 *fig.* 1. — (5) *Syst. nat. p.* 1087. — (6) *Zooph. I p.* 24. — (8) *Tent. p.* 145 *et p.* 95. — (9) *Syn. p.* 81.

LER (1) en a fait un OPHIS. Il serait tédieux de rapporter le long catalogue des synonymes, qui ne reposent que sur les descriptions et les figures précitées: on en trouve l'énumération chez MERREM *Tent. p.* 95.

---

2 Esp. *LE X. A TÊTE RAYÉE.* X. RHABDOCEPHALUS.

Pl. III. fig. 6 et 7.

Cette espèce est, sous tous les égards, modelée sur le même type que la précédente, et on ne peut lui assigner d'autre caractère distinctif que des formes moins ramassées, des yeux petits, et un plus grand nombre de bandes abdominales, vu qu'il s'élève depuis 140 jusqu' à 180. Les plaques souscaudales varient depuis 44 jusqu' à 60. Les écailles du tronc sont disposées sur 19 séries longitudinales. La tête et le tronc sont comparativement beaucoup moins gros que chez le Xénodon sévère, d'où il résulte que les plaques, qui garnissent le sommet de la tête, sont plus étroites. La distribution des teintes est la même dans les deux espèces, mais celle du présent article offre le plus souvent 18 à 20 taches au lieu de 12 sur le dessus du corps; on observe aussi sur l'occiput deux raies formant un trait en fourche et deux autres très larges et serrés descendant de la nuque pour se perdre sur les côtés du cou. Les taches, qui ornent les parties supérieures sous forme de bandes transversales, se prolongent souvent sur l'abdomen, composant ainsi des anneaux complets. Les couleurs de ce Xénodon ne sont pas sujettes à changer par l'action de la liqueur forte. J'ai observé plusieurs variétés. Les teintes tirent tantôt sur le rougeâtre, tantôt sur le bleu-pourpre, et il y en a, qui ont le dessus d'un vert olivâtre uniforme, ou couleur de schiste. Le dessous est

(1) *Syst. p.* 172.

le plus souvent d'un jaune pâle, irrégulièrement maculé, finement marbré ou même sans la moindre trace de taches.

Un fait singulier dans l'anatomie de cette espèce, si voisine de la précédente, c'est qu'elle en diffère essentiellement par la disposition des parties molles. Le sac aveugle de l'estomac et les intestins sont beaucoup moins gros; le foie, quoique divisé vers l'extrémité en deux lobes, est plus alongé. Le cœur est rapproché de la tête, le sac pulmonaire très spacieux se trouve derrière cet organe, mais le réseau vasculaire de ses parois internes se prolonge jusqu'à la gorge sur la membrane qui réunit les anneaux cartilagineux de la trachée artère.

Le crâne est, proportions gardées, d'un tiers plus grand que celui du Xénodon sévère. Il a les formes plus alongées; les os, qui le composent, sont plus vigoureux, tandis que la mâchoire supérieure et les caisses sont plus courtes. Le squelette offre des côtes plus arquées et moins longues.

Les petits ressemblent parfaitement aux individus de 0,51 + 0,105 de longueur, lesquels sont les plus grands que j'aie vus; je ne sais pas, si on doit regarder comme adultes les individus de cette taille. La queue occupe le plus souvent le sixième ou le septième de la longueur totale.

On trouve dans le grand ouvrage iconographique du Prince de Neuwied (1) de très bonnes figures de deux variétés de ce Xénodon qui, suivant ce naturaliste, n'habite que l'intérieur de la province de Bahie (2). Spix (3) l'a observé dans les mêmes lieux; cet auteur mande, que l'espèce se nourrit de crapauds.

Le Musée des Pays-Bas doit à ces voyageurs une série composée de plusieurs individus dans différens états de la vie; d'autres ont été adressés à cet établissement de la province

(1) *Livr. X Pl.* 3 *et* 4. — (2) *Beitr. p.* 355. — (3) *Serp. bras. Pl. XII pag.* 47 : ophis merremii; c'est aussi ici, qu'il faut rapporter l'ophis jaspideus, Duvernoy *Ann. sc. nat. XXX Pl.* 1 *fig.* 1 et *Pl.* 2 *fig.* 4 *pag.* 12

de St. Paul au Brésil, mais nous n'en avons jamais reçu de Surinam.

---

3 Esp. *LE XÉNODON MODESTE*. X. INORNATUS.

Pl. III fig. 10 et 11.

C'est un vrai Xénodon, se rapprochant quant au port, à la physionomie, aux formes et aux teintes, de la variété brunâtre du Xénodon sévère. Je n'ai longtemps connu qu'un seul individu de cette espèce nouvelle, dont feu Kuhl a fait la découverte à l'île de Java et qui a été figuré par Boie dans l'*Erpétologie de Java Pl.* 40.

La plaque verticale est presque triangulaire; les occipitales sont plus étendues; l'œil est moins grand et le museau plus tronqué que chez le xénodon sévère. On voit trois plaques à l'angle antérieur de l'œil et autant à l'angle postérieur. Les narines sont très ouvertes; le reste est comme chez le Xénodon sévère.

Les parties supérieures offrent une teinte uniforme d'un brun olivâtre. Le dessous est plus pâle et finement marbré de brun foncé. Une raie étroite et dentelée naissant aux parties postérieures du corps sépare de chaque côté les flancs de l'abdomen et se prolonge jusqu' à l'extrémité de la queue. Cette description a été faite d'après le seul individu, que nous possédions jusqu'à présent, et qui est en partie dépouillé de son épiderme. Nous venons d'en recevoir un autre, jeune encore mais qui présente de jolies teintes d'un brun pourpre, rélevées par des bandes effacées noirâtres; la nuque est ornée de deux larges raies d'un noir profond, qui se réunissent sur l'occiput en angle aigu. Une teinte jaunâtre occupe le dessous.

Plaques: 120 + 41 ou 120 + 36. — Dimensions 0,40 + 0,07. — 19 Rang. d'écailles.

4 Esp. *LE X. POURPRE.* X. PURPURASCENS.

Pl. III fig. 13 et 14.

Un sujet unique de ce Xénodon faisait autrefois partie de la collection académique à Utrecht. Le professeur de Fremery l'a bien voulu céder au Musée national, où il a figuré comme espèce inconnue jusqu'à ce que feu Boie adressa à cet établissement sous le nom précité plusieurs autres individus, observés par lui dans les contrées peu visitées, situées au pied du mont Parang à l'île de Java. Nous devons également aux soins de ce voyageur zèlé un beau dessin de ce Xénodon fait sur le vivant.

Il appartient au nombre des plus jolis du genre. Il a le port et les formes de notre CORONELLE LISSE, qu'il surpasse un peu dans les dimensions et dans les formes robustes. Les écailles sont moins obliques, le corps moins large et la tête moins distincte que dans les autres Xénodons ; mais l'exiguité des plaques de la tête, la longue dent maxillaire postérieure et sa queue très courte s'opposent à ce qu'on sépare cette espèce du genre Xénodon et qu'on la range parmi les CORONELLES, dont elle se rapproche toutefois par plusieurs autres caractères.

Un trait distinctif très facile à saisir est la plaque rostrale étendue, en pentagone, voutée et saillante. La verticale est grande ; les occipitales sont petites. L'œil, de moyenne grandeur, est garni antérieurement et postérieurement de deux plaques. Le museau est conique et tronqué au bout ; la tête arrondie aux flancs et passant insensiblement au cou, qui est d'un diamètre presque égal. Le corps est presque partout d'égale grosseur ; il s'amincit un peu vers la queue, qui est courte, conique et qui occupe le sixième ou le septième de la longueur totale. Les écailles sont moyennes, carrées, et un peu en rhombe sur les flancs. L'abdomen est convexe, étroit et légèrement anguleux.

La couleur dominante est un beau rouge de brique, tirant

sur le pourpre et marbré d'une teinte plus foncée. Seize à vingt bandes anguleuses à leur bord antérieur, d'un blanc rougeâtre et pointillées de noir occupent les parties supérieures du tronc et de l'abdomen: ces bandes sont tantôt étroites tantôt très larges et se présentent souvent sous forme de taches irrégulières ou arrondies. Une grande tache en fer-à-cheval occupe l'espace entre les yeux et s'étend sur les côtés du cou, tandis qu'une raie foncée descend de l'œil au bord des lèvres; le dessous est d'un jaune de limon pâle, tacheté et marbré de rouge carmin, de sorte que la couleur du fond n'apparaît que sur la suture des écailles des flancs et des bandes abdominales sous la forme d'une raie finement dentelée. L'iris est jaune. J'ai observé plusieurs variétés accidentelles, qui offraient des teintes plus ou moins foncées et une autre forme et disposition des taches. Les belles teintes de cette espèce s'effacent presque totalement après la mort; le rouge se change en brun rougeâtre et le blanc en jaune brunâtre. Les jeunes ont les teintes plus pures et plus vives.

Plaques: 160 + 40; 191 + 47. — 19 Rang. d'écailles. Dimensions: 0,55 + 0,09. — L'espèce acquiert une taille beaucoup plus considérable, comme me l'a démontré un sujet adulte, que j'ai vu chez M. Klinkenberg à Utrecht.

---

5 Esp. *LE XÉNODON DE SCHOTT.* X. SCHOTTII.

Pl. III fig. 8 et 9.

Deux individus de cette espèce inédite ont été adressés au Musée des Pays-Bas par celui de Vienne sous les noms de COLUBER SCHOTTI et CINERASCENS: ils proviennent du voyage de M. NATTERER dans l'Amérique méridionale.

Ce Xénodon a des formes plus élancées que le précédent. La tête est étroite, peu déprimée et amincie vers le museau, qui est

terminé par une grande plaque un peu proéminente. La plaque verticale est très étendue. Les côtés de la tête sont concaves; les narines médiocres; l'œil est de moyenne grandeur; les écailles du tronc ne sont pas très larges mais alongées et en rhombe. La queue occupe presque le quart de la longueur totale, qui mesure jusqu'à trois pieds et demi.

Cette espèce a les teintes très uniformes; le dessus est d'un brun olivâtre, le dessous d'un jaune verdâtre très pâle. Les individus, dépouillés de l'épiderme, offrent la même couleur sur toutes les parties. Les teintes de notre deuxième sujet tirent sur le gris. Plaques: 186 ou 149 + 46. — Dimensions 0,47 + 0,09. — 19 Rang. d'écailles.

---

6 Esp. *LE X. MICHAHELLES.* X. MICHAHELLES.

Le docteur Michahelles de Munich, jeune et zèlé naturaliste, connu d'une manière avantageuse par ses voyages réitirées en Dalmatie, et qu'une mort prematurée vient d'enlever à la science, a eu la générosité de me céder l'individu unique d'un nouveau Xénodon, découvert dans la partie méridionale d'Espagne. J'ai voulu exprimer ma gratitude à mon ami, en lui dédiant cette espèce d'autant plus intéressante, qu'elle est du petit nombre des ophidiens, qui se rencontrent dans la partie du monde que nous habitons, et dont on devrait, ce me semble s'attacher à connaître les productions avant d'en aller chercher dans des contrées lointaines.

L'espèce inédite (1), dont nous nous proposons de parler, tient le milieu entre les XÉNODONS, les CORONELLES et les COULEUVRES. Elle se rapproche des premiers par la petitesse des plaques de la tête, par ses formes ramassées, et par sa queue

(1) Cet ophidien a été depuis décrit et figuré par WAGLER; c'est son RHINECHIS AGASSIZII *Icones*, *Pl.* 25.

conique et courte ; des secondes par la conformation et la disposition des écailles ; des troisièmes enfin par la taille et par le nombre élevé des bandes abdominales. La distribution des teintes donne à ce Xénodon quelque ressemblance avec la COULEUVRE A QUATRE RAIES, dont il s'éloigne cependant sous tous les autres égards. Il se distingue facilement par la grande plaque voutée et proéminente, qui termine le museau et qui, très large à la base, se prolonge sur le sommet de la tête en s'amincissant en pointe. La première paire des plaques frontales est exiguë ; les nasales sont larges et percées de narines ouvertes.

La plaque du frein est étroite ; il y a trois plaques au bord postérieur de l'œil et une seule au bord antérieur. La verticale est large et en forme de cloche ; les occipitales ont moins d'étendue. La tête est distincte du tronc, large à la base, courte et très conique ; le museau est un peu pointu ; les lèvres sont saillantes, les yeux moyens. Le tronc est presque cylindrique, gros et aminci vers la queue ; l'abdomen est convexe, muni de bandes moyennes serrées. Les écailles du tronc sont un peu voutées, toutes lisses, presqu' en rhombe, et disposées sur 27 rangées.

La couleur dominante est un brun olivâtre très pâle, qui passe insensiblement au jaune sur les parties inférieures, formant sur chaque série des écailles des flancs plusieurs raies obsolètes. Le dessous est moucheté et marbré d'une teinte à-peine plus foncée que la teinte du fond. Deux raies d'un brun noir, naissant sur la nuque, regnent sur toute la longueur du dos jusqu'au bout de la queue, où elles sont interrompues et peu distinctes. La tête est ornée de plusieurs raies, qui descendent en traversant les narines, l'œil et la région des tempes. Quelques taches effacées se montrent sur les côtés du cou.

Notre individu mesure 0,92 + 0,17 = 1,09. Le nombre des plaques abdominales et souscaudales est de 217 + 59. Les écailles sont disposées sur 27 séries longitudinales.

J'ai vu cette espèce, qui vit aussi dans la France méridionale, dans plusieurs collections de Paris ; un jeune individu que

je viens de rapporter de Paris, a les teintes très différentes de celles des vieux: il est d'un jaune brunâtre, tirant sur le gris; les bandes dorsales sont interrompues et réunies par des taches, dont on voit aussi plusieurs rangées d'assez irrégulières sur les flancs. Le dessous est marbré de brun gris enfumé et bordé sur les côtés de taches carrées et foncées. Toutes les teintes sont vives. — 216 + 64; 0,31 + 0,055. 25 Rangées d'écailles.

---

7 Esp. *LE XÉNODON ENFUMÉ.* X. TYPHLOS.

Cette espèce rangée ici parmi les XÉNODONS pourrait être placée avec autant de raison dans le genre CORONELLE. Elle a le port des dernières, mais dans la conformation de la tête, elle convient plutôt avec les premiers. Cette partie ressemble à celle du XÉNODON SÉVÈRE, excepté qu'elle est moins large et revêtue de plaques moins ramassées: elle est assez distincte du tronc, dont la forme rappele celle du XENODON DE SCHOTT. L'abdomen cependant, dans celle du présent article, est un peu anguleux vers les flancs et garni de plaques au nombre de 140 environ. Les caudales ne surpassent guère celui de 50. Les écailles du tronc, disposées sur 19 rangées descendant obliquement les flancs, sont en rhombe et à surface unie. Une dent longue et latéralement comprimée occupe le bout postérieur du maxillaire. Le système de coloration chez cette espèce est très simple: toutes les parties supérieures sont uniformement teintes de couleur de plomb enfumée et tirant sur le bleuâtre ou sur le verdâtre; le dessous offre un jaune pâle, qui se tranche nettement sur les côtés de l'abdomen. Cette espèce vient de Surinam; nous devons au docteur Canzius un jeune sujet, envoyé de Démérary; j'en ai acheté d'autres à Paris provenant de Cayenne. LINNÉ a le premier indiqué ce Xénodon: c'est son COLUBER TYPHLUS: *Syst. nat. XII éd. p.* 378; consultez la description, qu'en a donnée DAUDIN *Rept. VII p.* 135.

8 Esp. *LE X. A ANNEAUX GÉMINÉS.* **X. BICINCTUS.**

C'est encore un ophidien intermédiaire entre les Xénodons et les Coronelles. Le professeur Hermann en a fait mention dans ses *Observationes zoologicae*, et la plupart des musées en possèdent des individus ; mais ils sont tous d'origine inconnue.

Cette espèce a les dimensions passablement fortes : elle offre un corps vigoureux et un peu comprimé. La queue est également assez robuste et la tête se distingue par ses formes ramassées : elle est assez grosse, distincte du tronc et revêtue de plaques, dont les frontales antérieures se font remarquer par leur petitesse. Les yeux, de moyenne grandeur, sont un peu verticaux et les narines en outre dirigées un peu en avant. On observe une plaque rostrale très déprimée et une frénale ; mais l'œil est bordé, outre les surciliaires, d'un tour de 6 petites plaques. Il y a 9 plaques aux lèvres et plusieurs rangées sur la région des tempes. Les écailles sont de moyenne grandeur, en rhombe, à surface unie, et disposées sur 21 rangées. Le corps est comprimé et offre un ventre un peu anguleux.

Ce trait, ainsi que la présence d'un tour de plaques oculaires, joint a la distribution des teintes, offrent de bonnes marques distinctives.

Les individus, conservés dans les collections, ont toutes les parties d'un jaune blanchâtre, relevé par un trentaine de bandes géminées d'un beau brun de café : elles sont disposées alternativement avec d'autres bandes géminées mais moins distinctes, quelquefois effacées et souvent fondues en taches, qui occupent les parties inférieures en formant un dessin très peu symétrique. La tête, outre quelques petites taches du sommet, offre la teinte uniforme du fond.

Ce Xénodon atteint 0,46 + 0,15. — Les plaques varient depuis 192 + 84 jusqu'à 192 + 94.

3 Genre. *LES HÉTÉRODONS.* HETERODON.

Le genre Hétérodon ne renfermait jusqu' aujourd'hui que la seule espèce, qui a servi de type à Palisot de Beauvais, voyageur auquel on doit plusieurs renseignemens sur ce reptile singulier, connu dans l'Amérique du nord, sa patrie, sous le nom de HOGNOSE-SNAKE. Nous comprenons dans le genre Hétérodon tous ces ophidiens, qui se rapprochent des XÉNODONS à l'égard de leur organisation, de la forme de leur queue, et de la conformation des dents; mais qui s'en éloignent, ainsi que de la plupart des autres ophidiens, par leur museau muni d' une plaque étendue, saillante, et souvent retroussée en forme de groin. On voit que le passage de ces deux genres voisins est presque insensible, que notre XENODON MICHAHELLES se lie en quelque sorte avec le HÉTÉRODON ECARLAT et que l'on pourrait également bien ranger les Hétérodons dans une subdivision du genre précédent. La manière de vivre de ces ophidiens, inconnue encore, doit décider cette question.

Les Hétérodons n'ont pas la tête très distincte du tronc, qui est un peu en pentagone et presque d'égale grosseur. L'abdomen est légèrement anguleux et plus étroit que chez les Xénodons. La queue est très courte, conique et garnie en dessous de plaques divisées. Les écailles sont moyennes, carrées ou en rhombe, moins obliques que chez les Xénodons et le plus souvent lisses; la première espèce les a cependant carénées. Les yeux sont moyens; le nombre des plaques de la tête est quelquefois très grand. Celles, qui revêtent le sommet de la

tête sont peu grandes. La plaque rostrale est remarquable par sa forme : elle est toujours proéminente, quelquefois prolongée en une sorte de trompe, retroussée obliquement, tronquée en dessous, très déprimée et à bords tranchans. La couleur dominante est le rouge ; le corps est tacheté ou annelé d'une teinte plus foncée.

Tous les Hétérodons connus proviennent du nouveau monde. Le nombre des individus paraît être aussi limité que celui des espèces. Leur rareté dans les collections est cause que nous ne pouvons rien ajouter à nos descriptions relativement à l'organisation des parties internes. Leurs mœurs sont également inconnues ; mais j'ai lieu de croire qu'ils habitent, comme les précédens, les lieux humides ou sablonneux.

---

1 Esp. *LE H. A LARGE NEZ.* H. PLATYRHINOS.

Pl. III fig. 20, 21 et 22.

La libéralité du professeur de Fremery à Utrecht m'a mis à portée de donner la description et la figure de ce Hétérodon, qui est caractérisé d'une manière toute particulière par ses formes. Son corps trapu et ramassé, sa queue courte, une tête large, des lèvres enflées, un nez proéminent, des yeux ombragés par des plaques saillantes : tout cela lui prête un air de férocité qui l'a rendu suspect, et l'a fait comparer avec les vipères par le vulgaire et même des savans.

On trouve dans l'Amérique septentrionale une espèce de Trigonocephale, ressemblant à notre Hétérodon pour les formes et la distribution des teintes : ces deux reptiles ont souvent été confondus par les savans ; Linné, par exemple, a fait mention du TRIGON. CENCHRIS sous les dénominations de COL. CONSTRICTOR (1) et de BOA CONTORTRIX (2), citant à cet article

(1) *Syst. nat.* X *p.* 216. — (2) *Syst. nat. XII p.* 373.

très mal-à-propos la *Pl.* 56 de Catesby, figure qui représente notre hétérodon, que Linné a aussi fort bien connu et mentionné sou le nom de col. simus. (1) Cette erreur, une fois commise, ne cessa de se propager dans les écrits de plusieurs savans modernes. Latreille (2) et Daudin (3) ont fourni de bonnes descriptions et des figures de notre Hétérodon, que Palisot de Beauvais (4) a trouvé dans les environs de Philadelphie, et qui doit atteindre une taille de 3 à 4 pieds. Il est réputé venimeux dans sa patrie et les indigènes assurent qu'il est vivipare. La teinte doit passer avec l'âge du rougeâtre au vert. Il se nourrit d'insectes, de vers, de mulots et de musaraignes. (5)

La description suivante est faite d'après un individu de 14 pouces de longueur totale et dont la queue occupe exactement la septième partie. Le tronc, presque partout d'égale grosseur, est déprimé et entouré d'écailles lancéolées, de moyenne grandeur, relevées par une forte carêne et disposées sur 21 séries longitudinales: elles augmentent en étendue vers l'abdomen qui est étroit, un peu anguleux sur les côtés et muni de 127 bandes. La queue est très déprimée, beaucoup plus mince que le tronc, conique et revêtue en dessous de 34 plaques divisées. La tête est également remarquable par sa forme trapue et conique que par son museau court, qui porte au bout une plaque très large, proéminente, retroussée, tronquée obliquement en avant, déprimée et pourvue en dessus d'une carêne: cette plaque est d'une substance cornée plus dure que le reste des écailles et à bords tranchans; l'animal s'en sert probablement pour fouiller la terre. On voit entre les plaques frontales plusieurs plaques impaires de forme inconstante. La plaque verticale est courte, un peu en pentagone ou en triangle sphérique;

(1) *Syst. n. p.* 375. — (2) *Rept. vol. IV p.* 32 *avec fig.*: HETERODON PLATYRHINOS. — (3) *Rept. vol VII p.* 153; *vol. V Pl.* 60 *fig.* 28: fig. de la tête. — (4) Latr. et Daud. l. l. — (5) Daud. *Rept. vol. V p.* 7.

les occipitales sont très petites et tronquées à l'extrémité postérieure ; les superciliaires sont saillantes ; les labiales au nombre de neuf. Les narines sont très ouvertes et la plaque, qu'elles percent, est entourée de plusieurs petites plaques de forme irrégulière ; il n'y a le plus souvent qu'une seule plaque au frein, mais l'œil est entouré d'un tour de 12 plaques environ. Les plaques labiales de la mâchoire inférieure sont assez nombreuses, les mentales petites ; on voit des écailles gulaires au lieu de plaques. Il n'y a pas de plaques temporales distinctes. La ligne, qui détermine l'ouverture de la gueule, est très arquée. La mâchoire supérieure est courte et armée d'une série de petites dents, suivies d'une dent déprimée et très longue à chaque extrémité postérieure.

La couleur du fond est un gris rougeâtre, plus pâle sur le dessous. Une suite de taches d'un brun marron foncé règne le long du dos : elles prennent sur la queue la forme de bandes larges et serrées ; on observe de chaque côté des flancs une autre suite de taches plus petites, rondes et alternes. Plusieurs raies de la même teinte traversent le sommet du museau, le front et l'occiput, se prolongeant derrière l'œil et sur la nuque ; les dernières sont souvent en massue, ou en forme d'un V renversé, embrassant à son angle intérieur une ou plusieurs taches oblongues. Les couleurs du Hétérodon à large nez sont sujettes à de nombreuses variations : elles sont tantôt plus claires, tantôt plus foncées ; les taches sont quelquefois confluentes et forment de larges bandes transversales ; il y a des individus qui ont tout le corps moucheté de brun foncé ; d'autres offrent un abdomen maculé de noir et on en voit, où la distribution des teintes est très peu apparente.

Les jeunes individus ressemblent aux adultes, mais les teintes sont plus vives et la disposition des couleurs plus tranchée. Les écailles des flancs sont indistinctement rayées de brun pâle.

140 Bandes abdominales et 42 doubles plaques sous la queue. L'individu décrit par Latreille en offrait 125 + 42 ; celui de Daudin 119 + 38.

C'est le vrai HOGNOSE SNAKE des Anglo-Américains, ce qui veut dire SERPENT A GROIN DE COCHON.

Cette espèce est extrêmément sujette à varier, soit par rapport à la configuration des plaques particulièrement de la rostrale, soit par rapport aux couleurs et à leur distribution. Nous avons rapporté de Paris des individus, qui ont le dessus marqué de larges bandes d'un brun noir, separées par d'autres bandes transversales jaunes ; d'autres sont d'un noir enfumé ou schisteux uniforme et semblable dans cette livrée au COL. CONSTRICTOR : c'est alors le HET. NIGRICANS de Milbert. Ce Hétérodon a encore été trouvé à la Louisiane, à Charlestown, à New-York et jusqu'à la Martinique. Le Musée de Paris, où l'on voit des individus de ces contrées, renferme en outre plusieurs Hétérodons, recueillis par M. d'Orbigny au Brésil, à Ste. Cathérine et au Paraguay près de Buénos-Ayres ou près de Montévidéo; ils forment plusieurs variétés : l'une a le ventre noir et le dessus marqué de doubles anneaux noirs sur un fond jaune, plusieurs taches peu symétriques se voient sur la tête; une autre offre une distribution des teintes analogue à la variété ordinaire de l'Amérique du nord, mais elle a le dessous orné de grandes taches noires carrées et disposées alternativement.

---

2 Esp. *LE H. A GRAND NEZ.* H. RHINOSTOMA.

Pl. III fig. 17, 18 et 19.

Le Musée des Pays-Bas doit un individu de ce reptile intéressant à la bienveillance de M. von Schreibers, directeur du Musée impérial de Vienne, qui a bien voulu me permettre, d'en publier la description. Il a été envoyé de l'intérieur du Brésil par M. NATTERER, voyageur infatigable, auquel la science doit la découverte de tant d'animaux inconnus, déposés au Musée

de la capitale d'Autriche. M. Fitzinger (1) s'est servi de ce serpent pour ériger une nouvelle coupe générique, à laquelle il assigne la dénomination que nous avons conservé comme épithète à l'espèce.

Cette espèce a les formes très élancées. Ce caractère, joint à la conformation de la plaque rostrale, les grandes écailles et la distribution des teintes, suffit pour la distinguer du reste des reptiles. Elle a le port de la coronelle corail ou de l'elaps corallin, ophidiens auxquels elle ressemble à l'égard des couleurs, mais qu'elle surpasse un peu par les dimensions.

Le corps de ce Hétérodon est presque de même grosseur, à-peu-près cylindrique et recouvert de grandes écailles lisses, carrées ou sur le cou en rhombe, à pointe tronquée et qui sont disposées sur 15 séries longitudinales. L'abdomen est large et convexe, la queue plus menue que le tronc et peu conique. La tête est peu distincte du tronc, déprimée et recouverte au sommet par neuf plaques, dont les occipitales sont très étroites et plus petites que les autres. Le museau est conique et terminé par une plaque ressemblant à la rostrale de l'espèce précédente, exepté qu'elle est moins élevée et à contours circulaires. Les plaques temporales sont peu développées. Le reste des plaques de la tête est comme chez les Xénodons. Les narines sont très ouvertes, les yeux moyens.

Le corps de cette espèce, d'un blanc rougeâtre, est probablement d'un beau rouge chez les vivans; il est marqué de 36 anneaux noirs et larges, rapprochés trois à trois. Les écailles, qui se trouvent entre ces anneaux, ont la moitié postérieure noire; les autres ont le bout brun. La tête est ornée d'un dessin noir difficile à décrire. Les plaques labiales sont bordées de cette teinte, et on voit une raie noire au dessous des yeux. Les anneaux du corps sont loin d'être disposées régulièrement, et leur forme ainsi que leur étendue varie considérablement.

(1) *Classif. p.* 56.

L'abdomen offre souvent des taches noires et carrées. Plaques : 190 + 64. Longueur totale : 0,805 + 0,13 = 0,935. — Il est bon de remarquer, que la pointe de la queue est un peu mutilée chez notre individu.

---

3 Esp. *LE HÉTÉRODON ÉCARLATE.* H. COCCINEUS.

Pl. III. fig. 15 et 16.

Ce serpent, un des plus jolis de l'ordre, est remarquable par la forme de son museau, par sa petite taille et par des teintes magnifiques. Il a le port et les formes des SERPENS LOMBRICS, desquels sa manière de vivre le rapproche en quelque sorte. Une dent très longue à l'extrémité de chaque branche de la mâchoire supérieure et d'autres caractères ne permettent pas de l'éloigner du genre dans lequel nous l'avons placé.

Son corps est très menu, d'égale grosseur et un peu déprimé ; la queue est plus mince, courte et conique ; l'abdomen anguleux et étroit. Les écailles sont lisses, moyennes, en rhombe et disposées sur 19 séries longitudinales. La tête est peu distincte du tronc, conique et revêtue en dessus de 9 plaques dont les superciliaires très petites : la verticale est courte, large et en pentagone ; les frontales postérieures sont étroites vers le sommet. Les narines sont peu spacieuses. Le museau va en pointe, configuration qu'il doit à une plaque rostrale saillante en forme de nez ou de trompe. Le reste des plaques de la tête n'offre que des différences de forme très peu sensibles.

La couleur du fond est un jaune très vif, tirant plus ou moins au brun sur les parties supérieures, qui sont ornées de 20 à 22 larges taches, rondes ou ovales, d'un rouge pourpre et bordées de noir. Cette dernière teinte se dessine sur le dos sous la forme d'anneaux géminés qui se rapprochent sur les flancs, mais dont les bouts se touchent incomplètement pour border

les taches pourpres. On voit souvent sur les flancs des taches noires irrégulièrement dispersées. Les belles teintes de cette espèce s'effacent immédiatement après la mort.

Je crois que c'est le HARLEQUIN SNAKE (1) des ANGLO-AMÉRICAINS habitans de la Louisiane. CATESBY (2) a trouvé ce Hétérodon dans la Caroline du sud, où il vit sous terre dans les lieux cultivés, de sorte qu'on en déterre souvent en labourant les champs. LINNÉ a reçu de la Caroline, par les soins du docteur Garden, des individus qu'il a décrits sous le nom de COL. DOLIATUS (3). M. BLUMENBACH (4) a fort bien figuré et décrit notre Hétérodon ; ce vétéran dans l'histoire naturelle cite à ce sujet une description du HÉT. ÉCARLATE, publiée en 1531 par HERRARE dans son *Histoire des Indes occidentales*, ouvrage que je n'ai jamais vu. Le savant espagnol mande, que le reptile en question se trouve au Mexique et dans les Florides, qu'il vit en société avec les fourmis, d'où son nom de MADRES DE HORMIGAS et que les jeunes filles sauvages s'en servent en guise de collier ou pour orner leur chevelure. La description et la figure de la Couleuvre écarlate de LATREILLE (5) appartient à la CORONELLE qui porte le même nom. DAUDIN (6) au contraire a publié une figure très reconnaisable de notre Hétérodon, qui lui a été également communiqué par Palisot Beauvais. Plusieurs auteurs ont confondu le COL. GUTTATUS de LINNÉ avec notre espèce. Cet ophidien fait partie du genre ELAPS chez Merrem.

Notre individu mesure : 0,305 + 0,045 = 0,350 ; le nombre des plaques est de 163 + 65. Blumenbach en a compté 175 + 35 Daudin 161 + 43.

(1) Conf. AUDUBON *Birds Pl.* 52—(2) BEEDSNAKE CATESB. *Pl.* 60. — (3) *Syst. nat. p.* 379. — (4) LICHT. et VOIGT *Magazin.* vol. V *p.* 10 Pl. 5: COL. COCCINEUS. (5) *Rept. vol. IV p.* 138. — (6) *Rept. vol. VII p.* 43 *Pl.* 43 fig. 1. — (7) *Tentam.* p. 145.

4 Genre. *LES LYCODONS.* LYCODON.

Les Lycodons forment une coupe générique très naturelle, caractérisée d'une manière tranchée par la présence de plusieurs dents plus longues à l'extrémité antérieure des deux mâchoires, ce qui a engagé feu Boie, qui a le premier établi ce genre au dépens de la grande famille des Couleuvres, à leur assigner un nom dérivé de cette particularité. On verra dans la suite, que j'y réunis plusieurs autres ophidiens, répartis par mes devanciers dans des genres très différens, et que je comprends dans le genre Lycodon tous les ophidiens qui joignent au caractère ci-dessus établi : une tête déprimée, étroite et peu distincte du tronc, un museau obtus et large, des narines peu ouvertes et rapprochées du bout du museau, des yeux exigus et à pupille verticalement oblongue, une plaque verticale très courte, des frontales postérieures assez larges et des occipitales étroites.

Les plaques de la tête en général, et particulièrement les labiales et les temporales, sont plus petites qu'à l'ordinaire. On ne voit qu'une seule plaque au frein ; l'oeil est bordé antérieurement d'une seule et postérieurement de deux plaques. Les teintes même offrent encore quelque chose de particulier dans les Lycodons : elles sont le plus souvent couleur de terre, tirant plus ou moins sur le brun ou le jaune d'ocre ; la plupart des espèces sont ornées d'un collier d'un dessin réticulaire, qui est particulièrement sensible sur la tête ; d'autres ont le corps marqué d'anneaux brunâtres sur un fond rouge. Les Lyco-

dons n'atteignent pas de fortes dimensions. Les écailles sont moyennes ou petites et en rhombe : elles ne sont carénées que dans une seule espèce, le LYCODON CARINATUS. Le corps est le plus souvent un peu comprimé, court, menu et presque partout de même grosseur ; l'abdomen, plus ou moins anguleux, est garni de bandes serrées et nombreuses ; la queue courte, mince et pointue, est souvent pourvue en dessous de plaques simples.

Il y a cependant des espèces de ce genre qui offrent des formes plus élancées, une queue longue et effilée, une tête plus large etc., et qui forment le passage à ces serpens d'arbres que nous plaçons dans le genre DIPSAS. Les vrais Lycodons au contraire ont le port et la physionomie des serpens, habitant la terre et les lieux sablonneux, séjour qu'ils ne quittent jamais à ce que je crois.

Le squelette des Lycodons est composé de vertèbres, organisées comme chez les CORONELLES, mais les Lycodons ont des côtes beaucoup plus courtes et plus dirigées en bas. Le crâne imite les formes alongées et étroites de la tête, ce qui lui donne quelque ressemblance avec cette même partie chez les ÉLAPS et chez plusieurs ROULEAUX. L'orbite est souvent incomplète à leur bord postérieur ; les caisses et les mastoïdiens sont petits ; les mâchoires très minces, armées de petites dents aiguës et arquées qui sont précédées d'une ou de plusieurs dents plus longues que le reste. Quelques espèces cependant ont presque toutes les dents semblables, ou même une dent plus grande au bout postérieur de chaque branche du maxillaire.

L'organisation des parties molles ne diffère presque pas des mêmes parties chez les CORONELLES. Les Lycodons ont un poumon simple, le foie très alongé, des intestins spacieux et fléchis en plusieurs sens. Leurs glandes salivaires sont très peu développées ; les maxillaires occupent les mâchoires jusqu'au bout du museau ; la lacrymale se trouve derrière l'œil, elle est quelquefois très volumineuse ; la nasale est assez petite.

Je n'ai remarqué à l'extérieur aucune différence indiquant les sexes. Les jeunes ont les teintes plus vives et un dessin plus marqué que les adultes, qui sont souvent d'une couleur uniforme. La figure des plaques de la tête est, chez les Lycodons, très sujette à varier : elles prennent avec l'âge des formes plus alongées et plus étroites. Le nombre des plaques abdominales s'élève le plus souvent jusqu'à 200; celles du dessous de la queue varient de 50 à 100 ou plus.

Les Lycodons sont des habitans des contrées intertropicales. Les espèces connues sont originaires des Indes orientales et de l'Amérique méridionale; nous venons d'en recevoir une des confins de la colonie à la pointe australe de l'Afrique. On sait très peu de chose des mœurs et des habitudes des Lycodons ; la dissection de quelques espèces m'a démontré qu'ils se nourrissent de reptiles sauriens et ophidiens.

---

1 Esp. *LE LYCODON HÉBÉ.* **LYCODON HEBE.**

Pl. IV f. 1, 2 et 3 ad. var. Bengale; f. 4 et 5 : var. Java.

On peut regarder cette espèce comme type du genre; elle en est en même temps une des plus remarquables, parcequ'elle est répandue sur plusieurs terres très distantes, où elle se rencontre sous un aspect quelquefois un peu différent, de sorte que l'on est obligé d'admettre plusieurs variétés de climat.

Le Lycodon Hébé a été d'abord observé au Bengale par Russel (1), qui en a donné une bonne figure, et qui l'a décrit sous le nom de NOONI-PARAGODOO, qu'il porte à la côte de Coromandel, et que Daudin (2) et Shaw (3) ont changé en ceux de COULEUVRE HÉBÉ et de COL. FASCIOLATUS.

(1) *Serp. I Pl.* 21. — (2) *Rept. vol. VI p.* 385. — (3) *Gen. Zool. v. III P. II p.* 528.

Ce Lycodon atteint jusqu'à deux pieds et demi de longueur totale. Le corps d'un individu de cette taille est de la grosseur du doigt du milieu, comprimé et un peu en pentagone. Le dos est légèrement caréné; l'abdomen étroit, anguleux et garni de 184 à 206 bandes. La queue occupe environ le quart ou le cinquième de la longueur totale : elle est menue, particulièrement vers la pointe et revêtue à sa surface inférieure de 60 à 74 plaques divisées. Les écailles sont en rhombe sur le cou, carrées vers la queue, de moyenne grandeur et disposées sur 17 séries longitudinales. La tête est un peu distincte du tronc, très déprimée, à sommet étroit et revêtue de plaques, dont la verticale en pentagone à base élargie; les occipitales sont très alongées; les frontales offrent la même forme, mais la première paire est d'un tiers plus petite que la deuxième. Les yeux sont petits, bordés postérieurement de deux petites plaques, antérieurement d'une seule plus grande, qui est précédée d'une plaque frénale très alongée. Les plaques temporales offrent presque les mêmes formes que les écailles du tronc; les labiales, à l'exception des moyennes de la mandibule inférieure, sont petites. Il est nécessaire de remarquer que la forme des plaques de la tête varie considérablement suivant les individus; les occipitales et la verticale particulièrement sont tantôt étroites et alongées, tantôt courtes et larges.

Ce Lycodon a des dents au bout antérieur des deux mâchoires beaucoup plus longues que le reste. Le crâne est très alongé, l'orbite incomplète en arrière; les caisses sont fort courtes.

La couleur dominante est un brun gris plus ou moins foncé, pâle dans les adultes qui ont les teintes uniformes, et très vif dans les jeunes. Le brun passe, sur les flancs, insensiblement au jaunâtre, teinte qui occupe toutes les parties inférieures. Une suite de taches transversales déchiquetées, irrégulières et d'un blanc pur, regne le long du dos; elles se perdent vers la queue: la première de ces taches entoure la nuque sous la forme d'un collier, qui s'étend sur les côtés du cou et sur les lèvres. Les écailles des flancs sont le plus souvent bordées

de blanc, de sorte que les taches sont réunies les unes aux autres, et que cet ensemble forme un dessin irrégulier mais très agréable. La distribution de ces teintes cependant est très inconstante, et les taches sont, quant au nombre et à la configuration, sujettes à de nombreuses variations. La couleur du fond est quelquefois très foncée et relevée par une vingtaine de taches carrées et larges (1); d'autres ont les parties supérieures d'un brun marron uniforme et marquées de 15 à 20 anneaux blancs, qui s'élargissent sur les flancs, se confondant dans la teinte de l'abdomen (2); d'autres encore offrent des taches dorsales très petites, œillées et peu nombreuses, mais privées du bord blanc des écailles des flancs; enfin il y en a, où tout ce dessin se confond dans les teintes générales, et qui ont les écailles très pâles et bordées de brun.

Le Musée des Pays-Bas possède une série complète de cette espèce qui lui a été adressée du Bengale. Ce même établissement doit aux recherches de ses voyageurs à Java une belle suite d'un Lycodon, qui réunit tous les caractères du Lycodon Hébé du Bengale, mais dont les teintes offrent une légère modification, due évidemment à l'influence du climat (3). La variété de Java n'offre presque jamais de taches blanches distinctes; cette teinte au contraire ne se montre que sur les bords des écailles, formant un dessin réticulaire irrégulier, qui occupe toutes les parties supérieures. Les écailles du collier sont blanches, à centre brun. Il paraît que cette variété n'atteint pas une aussi forte taille que celle du Bengale. J'ai trouvé dans l'esto-

(1) Je crois, que cette variété est représentée chez Russel *I* 16 : figure type du COL. MALIGNUS de Daudin et du C. STRIATUS de Schaw. — (2) C'est le COL. AULICUS. Linné. *Mus. Ad. Fr. Pl.* 12 *f.* 2; on rapporte ici très mal-à-propos la figure d'un ophidien indéterminable, donnée par Seba *I.* 91. 5, sous le nom de LAPHIATI, qu'on a même introduit dans les systèmes; voyez aussi Scheuchzer 655. 6. — (3) Feu Boie en a fait une espèce distincte; c'est son LYCODON CAPUCINUS; on en trouve la figure chez Russel *II.* 37.

mac des débris d'un Gecko, le HEMIDACTYLUS FRENATUS de l'*Erpét. de Java.*

Nous possédons encore une variété de climat constante de ce Lycodon. M.M. MACKLOT et MÜLLER l'ont envoyée au Musée des Pays-Bas de Timor et de Poulo-Samao, petite île avoisinante. Ces individus sont d'un brun terne très foncé; on peut à peine reconnaître les traces du dessin réticulaire, mais le cou est orné d'un collier comme dans les sujets de Java. Les parties inférieures sont d'un jaune brunâtre.

---

2 Esp. *LE LYCODON CARÉNÉ.* LYC. CARINATUS.

Pl. IV. f. 6 et 7.

L'individu, qui a servi de type à la description du HURRIA CARINATA de KUHL (1), fait actuellement partie de la riche collection de reptiles du Musée des Pays-Bas. C'est un des Lycodons les mieux caractérisés et très reconnaissable à ses écailles carénées, et à la circonstance que le dessous de sa queue est muni de plaques simples, ce qui a engagé Kuhl à le placer dans un genre imaginaire, établi par MERREM pour réunir plusieurs ophidiens très différens les uns des autres.

Ce Lycodon a le port et les dents du précédent; ses formes cependant sont un peu plus élancées, les plaques frontales antérieures et la verticale sont plus larges, la plaque du frein est plus courte. Les yeux sont petits, les narines ouvertes; on voit plusieurs plaques temporales plus grandes qu'à l'ordinaire. Le corps est un peu en pentagone. l'abdomen étroit et très anguleux. Les écailles du tronc sont moyennes, carrées et surmontées d'une forte carène; on compte 17 séries longi-

(1) *Beiträge p.* 95; WAGLER, *Syst. p.* 191 s'est emparé de cette espèce pour en faire son genre CERCASPIS.

tudinales. La queue est peu longue, grosse à la base, mais aiguë vers la pointe.

Le dessus est d'un brun de café foncé, qui devient plus clair sur les flancs et sur les parties inférieures, lesquelles sont marquées de taches blanches très larges et disposées à des intervalles réguliers. Les bandes abdominales sont bordées de blanc: cette couleur domine sur la gorge et sur le devant de l'abdomen. 188 + 60. Longueur totale: 0,51 + 0,105 = 0,615. Ce Lycodon est originaire de Ceylan, d'où un individu a été envoyé par M. Leschenault au jardin des plantes.

---

3 Esp. *LE LYCODON JARA.* **LYCODON JARA.**

Je ne connais ce Lycodon que d'après la figure et la description qu'en a donné Russel (1), qui a reçu un individu de Ganjam, où on l'appele JARA-PATOO, dénomination employée en partie par Shaw (2) comme épithète de l'espèce. Merrem fait un double emploi en citant cette figure à propos de son COL. LINNAEI (3); elle a aussi servi de type au COL. STRIATULUS de Schneider (4).

Le Jara-Potoo a les dents et la distribution des teintes comme chez les Lycodons. La tête est petite, distincte du tronc et revêtue de plaques, dont les occipitales sont très exiguës. Le corps est menu, la queue courte et aiguë; les écailles petites sont marquées de chaque côté de deux raies fines; le dessus est noir. Le dessous et un collier assez large sont blanchâtres. La longueur totale de l'individu décrit par Russel est d'un pied sept pouces; la queue en occupait le sixième. — 175 + 56.

(1) *Serp. I p.* 28 *Pl.* 14. — (2) *Gen. Zool. v. III P. II p.* 525. — (3) *Tent. p.* 98. — (4) Bechst. Lacep. *vol. IV p.* 254.

4 Esp. *LE LYC. GÉOM.* LYC. GEOMETRICUS

Je n'aurais pas adopté dans mon ouvrage cette espèce dont on ignore et la patrie et tous les renseignemens relatifs à ses habitudes, si feu Boie ne l'avait pas classée sous le nom de Coluber geometricus dans les galeries du Musée des Pays-Bas et de celui de Paris qui en possède un seul individu, rapporté par feu Peron.

Cette espèce est très caractérisée par une raie jaune qui borde de chaque côté le sommet de la tête ; une autre raie se trouve sur les côtés du museau et se perd à la commissure des lèvres, dont les plaques offrent de grandes taches d'un brun foncé. La couleur du fond est un brun rougeâtre assez pâle. Le dessous et deux raies, qui s'étendent le long des flancs, sont jaunâtres; cette teinte gagne avec l'âge le dessus et forme des bordures sur toutes les écailles.

Le Lycodon géométrique a le port du Lycodon Hébé, mais il parvient à une plus forte taille et il offre alors des formes assez ramassées. La tête est distincte du tronc, les yeux sont un peu verticaux. Les plaques frontales antérieures et les frénales sont assez exiguës et les surciliaires étroites; on voit 2 oculaires postérieures quelquefois soudées et une antérieure. Les écailles sont lisses, un peu lancéolées et disposées sur 21 à 23 rangées.

Dimensions: 0,89 + 0,15. Plaques: 200 + 51 ou 238 + 52.

Nous communiquerons dans un autre lieu la figure que nous avons faite de la tête de cette belle espèce.

— —

5 Esp. *LE L. HORSTOK.* LYCODON HORSTOKII.

Pl. IV. fig. 10 et 11.

Le zélé voyageur, auquel je dédie cette espèce inédite, en a envoyé un individu au Musée des Pays-Bas. Il provient de l'in-

térieur de la colonie au Cap de Bonne Espérance, des lieux incultes près des frontières de la Cafrérie ; mais elle se trouve aussi à la colonie danoise à la côte d'or, d'où M. Eschricht vient de nous en adresser un individu.

Cette espèce a tous les caractères des Lycodons. La queue est très courte et aiguë ; son corps couvert d'écailles lisses luisantes, carrées ou rhomboïdales. La tête déprimée est revêtue de plaques, dont les frontales antérieures sont exiguës, les postérieures grandes, la verticale courte et en triangle sphérique, les occipitales enfin alongées et étroites vers le bout postérieur. Les plaques surciliaires sont très petites; celle du devant de l'œil s'étend sur le sommet du museau. Les temporales ont plus d'étendue que chez les autres espèces.

Le dessus est d'un brun olivâtre foncé très luisant; toutes les écailles sont ornées à la pointe d'une tache couleur de nacre, disposée quelquefois de manière à former des bandes transversales, qui descendent sur les flancs en triangle; le dessous est jaunâtre. 17 Séries d'écailles. Longueur totale 0,22 + 0,025 ou 0,23 + 0,045. Plaques: 188 + 30 ou 194 + 56.

---

6 Esp. *LE LYCODON UNICOLOR.* LYC. UNICOLOR.

C'est sous ce nom que feu Boie a désigné l'individu unique d'un Lycodon, parvenu au Musée de l'ancienne collection académique. Le professeur Eschricht à Copenhague a bien voulu nous céder une petite collection de Reptiles formée à la côte de Guinée ; cette collection contenait parmi d'autres sujets intéressans une sixaine d'individus de notre Lycodon. Le plus grand mesure 0,66 + 0,08.

Très voisine de la précédente pour le système de coloration, l'espèce du présent article s'en distingue cependant par un grand nombre de traits, savoir : une tête moins ramassée et revêtue

de plaques beaucoup plus effilées ; un museau moins large ; un tronc garni de 27 rangées d'écailles, qui s'étendent sur la région des tempes ; une teinte uniforme d'un brun fuligineux plus clair sur les parties inférieures ; enfin un nombre différent de plaques abdominales et souscaudales, qui varie depuis 208 + 45 jusqu'à 242 + 74.

---

7 Esp. *LE LYCODON CORAIL.* LYC. FORMOSUS.

Pl. IV. fig. 8 et 9.

La découverte de cette espèce, la plus jolie du genre, est due au Prince de Neuwied (1) : ce voyageur en a observé un individu sur les bords du Mucuri. Elle porte dans sa patrie le nom de cobra coral, que les indigènes appliquent indifféremment à tous les ophidiens dont le corps rouge est annelé de noir. Le Musée des Pays-Bas doit plusieurs individus de ce Lycodon à celui de Vienne, où il a été rapporté du Brésil en grand nombre par M. Natterer ; un autre a été cédé à notre établissement par M. Fr. Boie à Kiel ; on en conserve au Musée de Paris qui sont originaires des environs de Buenos-Ayres.

Le Lycodon corail se distingue de toutes les autres espèces par la distribution de ses teintes et par la plaque du frein très alongée, étroite et touchant au bord antérieur de l'oeil, qui est très petit et à iris rouge. Les côtés de la tête sont concaves, les lèvres enflées postérieurement. La tête est très déprimée et à museau obtus ; les plaques frontales postérieures et la verticale sont larges ; les occipitales varient en étendue ; les temporales ont la forme des écailles du tronc qui sont lisses, en rhombe, moyennes et très pointues.

Cette espèce a le port et les dents du Lycodon Hébé ; mais son

(1) *Abbild. 1 Pl.* 5 ; col. formosus ; *Beitr. p.* 381.

corps est plus gros et plus cylindrique, l'abdomen moins anguleux, la queue plus longue et très mince vers le bout.

Le couleur dominante est un beau rouge vermillon; le corps est marqué de nombreux anneaux noirs, tantôt de forme constante, tantôt disposés irrégulièrement ou rapprochés deux à deux ou trois à trois: ces anneaux se perdent toujours sur les flancs et sont souvent si peu distincts, qu'on les prend pour des taches. Les pointes des écailles sont toujours noires et on observe quelquefois plusieurs taches de cette teinte sur la tête. L'abdomen est jaune, varié de rouge et quelquefois de noir. Le beau rouge se change après la mort en blanc. Il paraît que cette teinte éprouve même plusieurs changemens pendant la mue, comme le démontre l'individu figuré par le prince de Neuwied, qui a la tête orange et les parties antérieures du tronc d'un blanc verdâtre, teinte qu'on entrevoit aussi sur le rouge des parties postérieures.

On compte à ce Lycodon 17 à 19 séries longitudinales d'écailles. Les plaques abdominales et souscaudales varient depuis 168 + 64 jusqu'à 220 + 68. La queue occupe environ un quart de la longueur totale, qui excède rarement deux pieds.

---

8 Esp. *LE LYCODON CLÉLIA.* **LYCODON CLELIA.**

Pl. IV fig. 12 et 13.

Peu de serpens sont aussi sujet à varier que celui dont nous allons traiter dans cet article. Les anomalies accidentelles, que nous avons observées chez le Lycodon Clélia, sont d'autant plus intéressantes qu'elles ne se bornent pas seulement aux teintes, mais aussi à la forme de la tête et des plaques dont elle est revêtue. Le beau serpent de l'Amérique méridionale, introduit dans les systèmes sous le nom de SCYTALE CORONATA et si remarquable par les larges bandes simples dont le dessous de

sa queue est garni, est connue de tous les naturalistes. Le même pays produit un serpent, ressemblant à tous égards à celui dont nous venons de parler, mais dont la queue offre des plaques divisées : il a été désigné sous le nom de COLUBER CLELIA. Je réunis ces deux ophidiens sous cette dernière épithète, jusqu'à ce qu'on ait démontré une différence plus fondée par des observations relatives à leur manière de vivre et faites sur les lieux qu'ils habitent.

Le Lycodon Clélia atteint le plus souvent une taille de trois pieds. Son corps, de la grosseur d'un doigt, est comprimé ; l'abdomen un peu anguleux et très convexe ; la queue moyenne, plus menuë que le tronc et aiguë vers le bout. Les yeux sont peu grands, à iris d'un brun foncé ; les narines ouvertes. La tête est plus ou moins distincte du corps, déprimée et conique ; elle est revêtue de plaques qui varient assez par leur forme et par leur étendue : les occipitales sont tantôt longues et étroites, tantôt courtes et plus larges ; la verticale est le plus souvent très courte et en pentagone ; les frontales postérieures sont quelquefois très grandes, mais d'autres individus les ont plus petites ; la plaque du frein est dans les uns alongée et étroite, mais on voit des individus qui l'ont presque carrée. La forme du museau et particulièrement celle de la plaque qui le termine, ne varient pas moins ; il est le plus souvent large et tronqué ; mais dans d'autres il est arrondi ou même conique ; je possède enfin plusieurs individus qui offrent un museau terminé par une plaque proéminente en forme de pointe conique. On peut voir au Musée des Pays-Bas plusieurs individus intermédiaires entre ces variétés. Le corps est revêtu d'écailles carrées, lisses ou de forme rhomboïde.

La couleur du fond est nuancée chez cette espèce depuis le blanc pur jusqu'au brun de terre très foncé. Dans les exemplaires qui offrent la première teinte, les écailles ont toujours le bord et la pointe brune, ce qui leur donne l'air d'être tronquées au bout. Le dessus de la tête et la nuque sont le plus souvent brunes, de sorte que la couleur du fond offre

sur le cou l'apparence d'un collier plus ou moins large. Il y a des individus qui ont la tête de couleur foncée mais sans trace de collier, et le corps tacheté et maculé irrégulièrement de brun.

Le nombre des séries d'écailles varie depuis 15 jusqu'à 19. Celui des bandes abdominales est également peu constant. J'ai compté dans cinq individus de la variété à plaques souscaudales simples: 198 + 68; 192 + 66; 183 + 90; 182 + 101 182 + 78. Cinq individus de la variété à plaques souscaudales divisées m'ont offert: 148 + 67; 156 + 60; 188 + 66; 218 + 75 et 226 + 65. On voit par ces observations que la queue varie aussi en longueur et qu'elle occupe tantôt un tiers, tantôt un cinquième de la longueur totale.

Le crâne de ce Lycodon est moins alongé que celui des autres: les caisses sont peu longues; les dents du bout antérieur de la mâchoire à peine plus grandes que le reste, mais on voit une dent plus longue à l'extrémité postérieure des maxillaires. J'ai trouvé dans l'estomac d'un jeune individu les débris d'un serpent. Les jeunes ne diffèrent pas des adultes.

Le Musée des Pays-Bas a reçu de Surinam et cela par les soins de M. Dieperink une belle série de cette espèce; les individus à plaques souscaudales simples étaient de la variété brune, à museau conique et proéminent. Le sujet observé par le Prince de Neuwied (1) dans les plaines sablonneuses entre les rivières St. Mathaeus et Doce offre les mêmes formes, mais il a les teintes de la variété tachetée et à plaques souscaudales simples. Wagler (2) a figuré un sujet trouvé par Spix dans les forêts sombres qui ombragent les bords de la rivière Salimoëns; il a les teintes uniformes, sans collier blanc, et la queue munie en dessous de plaques divisées. Cet ophidien porte au Brésil, suivant le prince de Neuwied, le nom de cobra de lua (serpent de lune.) Schneider (3) a décrit le premier la variété à plaques souscaudales simples: c'est son pseudoboa

(1) scytale coronata *Abbild. Livr. VII* et *Beitr. p.* 240 suiv. — (2) *Serp. bras.* natrix occipitalis *Pl.* 6 p. 21. — (3) *Hist. Amph. II p.* 285.

CORONATA; on cite à ce sujet SEBA *II* 41, 1, figure totalement manquée dans le coloris. La variété à plaques souscaudales simples a été introduite dans les méthodes par DAUDIN (1) sous le nom de COL. CLELIA. Il faut chercher ce Lycodon chez les auteurs dans les genres BOA (2), SCYTALE (3), NATRIX (4) et CLELIA (5). Il habite aussi la Guadeloupe et se trouve jusqu'à Philadelphie dans l'Amérique du Nord, comme le prouvent les individus envoyés au jardin des plantes par les voyageurs français.

Nos figures 12 et 13 *Pl. X* ont été faites d'après un individu adulte de la variété à plaques souscaudales simples.

---

9 Esp. *LE L. A DEMI-ANNEAUX.* L. SUBCINCTUS.

Pl. IV f. 14 et 15.

SEBA (6) a fourni une figure très reconnaissable de ce Lycodon, que SHAW (7) cite à propos de son COL. PLATURINUS, nom changé par MERREM (8) en celui de COL. PLATYRHINUS. RUSSEL (9) en a représenté un autre individu. Nos voyageurs nous ont fait parvenir de l'île de Java une serie complète de ce Lycodon, décrit par BOIE dans l'*Erpétologie de Java* sous le nom que nous adoptons. Nous en possédons un dessin fait sur le vivant, dû aux soins du professeur REINWARDT, qui l'a fait exécuter sur les lieux. M. Duvaucel a adressé au Musée de Paris un individu de ce Lycodon recueilli au Bengale.

Ce Lycodon se reconnaît facilement à ses teintes, qui lui donnent quelque ressemblance avec les BONGARES; à son museau très large et au manque total de plaques oculaires anté-

(1) *Rept. vol. VI p.* 330 *Pl.* 78. — (2) DAUDIN *vol. V* p 220. — (3) MERR. *Tent. p.* 91. — (4) *ib. p.* 98. — (5) FITZ. *Class. p.* 55; WAGL. *Syst. p.* 187. — (6) *Thes. I.* 83. 3. comparez aussi *I.* 109. 7. — (7) *Gen. Zool. v. III P. II p.* 468. — (8) *Tent. p.* 134. — (9) *Serp. II Pl.* 41. —

rieures. Cette dernière circonstance a engagé feu Wagler d'en faire un genre à part, qu'il nomme OPHITES (1).

Le Lycodon subcinctus atteint jusqu'à 3 pieds et demi de longueur totale, dont la queue occupe environ le quart. Il a le port du LYCODON HEBE; son corps est un peu comprimé, l'abdomen anguleux et convexe. Les écailles sont moyennes, de forme rhomboïde, lisses, excepté vers les parties postérieures, où celles du dessus sont surmontées d'une légère carène. La queue est plus menue que le tronc, et va insensiblement en pointe vers le bout. La tête est plus large et plus distincte du corps que celle des autres Lycodons. Les yeux sont petits, les narines très ouvertes; le museau est assez large et obtus. Les plaques verticales et surciliaires sont exiguës, les occipitales alongées et étroites, les frontales postérieures remarquables par leur étendue: elles touchent au bord antérieur de l'œil conjointement avec la plaque du frein et la troisième plaque labiale.

La couleur dominante est un brun noirâtre très luisant, plus ou moins foncé et tirant un peu sur le rouge; elle devient plus claire sur les flancs et sur l'abdomen. Cette dernière partie est quelquefois jaunâtre, particulièrement sur le devant; les angles de l'abdomen sont également marqués d'une suture jaunâtre, et les plaques bordées de la même teinte. Le corps et la queue sont ornés de bandes blanchâtres au nombre de vingt environ, plus serrées vers les parties postérieures et s'élargissant sur les flancs: elles font souvent entrevoir la couleur du fond sous forme de petites taches. Les bandes cependant s'évanouissent avec l'âge sur les parties postérieures du corps, où il n'en reste que quelques traces. Les jeunes ont les teintes plus vives. Les écailles sont blanches à la base; mais cette teinte ne se déclare que quand le corps de l'animal est distendu. Le cou est orné d'un collier blanc qui s'étend sur les lèvres.

(1) *Syst. p.* 186. —

Plaques 198 + 80 ; 208 + 82 ; 210 + 78 ; 218 + 69. — Dimensions 0, 75 + 0, 15. — 17 Rangées d'écailles.

Le crâne de cette espèce est alongé et déprimé ; l'orbite est incomplète en arrière ; on voit plusieurs dents plus longues au bout antérieur des mâchoires. Les glandes salivaires bordent les mâchoires et sont très étroites ; il y a une lacrymale et une nasale assez développées. J'ai trouvé dans l'estomac de ce Lycodon les restes d'un scinque.

Cette espèce habite également au Bengale ; des individus provenant de ce pays se trouvent au Musée de Paris.

---

10 Esp. *LE LYC. MODESTE.* **LYCODON MODESTUS.**

Pl. IV fig. 16 et 17.

M. Müller, zoologiste de l'expédition néerlandaise, expédiée en 1826 de Java pour explorer les côtes de la nouvelle Guinée, a découvert lors de son séjour à Amboine ce Lycodon, qui se rapproche du précédent pour le port mais qui s'en distingue par la forme de la tête et par la disposition de ses plaques semblables à celles du LYC. CLELIA, par des dents presque d'égale grandeur, et par les teintes. L'abdomen est un peu anguleux, étroit et convexe. Le tronc est comprimé, la queue grosse à la base et conique vers le bout. Les écailles sont lisses et presque carrées. Le dessus est d'un brun café très foncé ; le dessous d'un jaune brunâtre, qui se prolonge sur le cou en forme de collier : ces deux teintes se tranchent nettement sur la seconde série des écailles des flancs.

Longueur totale 0, 70 + 0,21 = 0, 91. — Plaques : 200 + 84. — 17 Rangées d'écailles.

Le Musée de Paris possède un exemplaire de ce Lycodon recueilli également à Amboine par M. M. Lesson et Garnot ; mais je ne me serais nullement douté de retrouver notre espèce

dans la Couleuvre Ikahèque décrite par Lesson (1) ; l'individu qui a servi de type à cette prétendue espèce, ne diffère réellement du Lycodon modeste que par la taille et les teintes, qui tirent sur le blanchâtre, et qui passent sur le dessus au brun noir pourpre : couleur distribuée sur les écailles en forme de taches, mais qui se dispersent sur les flancs pour former des marbrures. M. Lesson rapporte que cet ophidien habite les forêts épaisses, qui bordent le Havre Doréry à la nouvelle Guinée, que les Papous l'appelent IKAHEQUE nom qui signifie Anguille de terre, et qu'il parvient à une grande taille.

---

11 Esp. *LE LYC. NYMPHE.* LYCODON NYMPHA.

DAUDIN (2), en reproduisant la figure de l'ophidien du Bengale représenté par RUSSEL (3) sous le nom de KATTLA-VEYRIEN, a introduit ce Lycodon dans sa méthode sous la dénomination de COL. NYMPHA, espèce que MERREM a placée dans son genre HURRIA (4).

Cette espèce se distingue des autres par ses formes délicates, par sa tête courte et large, par son museau obtus, par des yeux très grands et par une ouverture de bouche assez large. Ses dents sont presque d'égale grosseur. Le corps effilé, très mince et comprimé, est garni d'écailles lisses, carrées et disposées sur 13 séries longitudinales. L'abdomen est très étroit et anguleux. Le dessous de la queue imite la même forme. Les plaques de la tête s'éloignent un peu de la règle générale : la verticale est plus alongée et les frontales postérieures sont moins larges qu'à l'ordinaire ; la plaque du frein s'étend jusqu'a l'œil et a au dessus d'elle une petite plaque oculaire antérieure.

(1) *Voy. de la Coquille* N.° 5 *Pl.* 5. — (2) *Rept. vol. VI p.* 244 *Pl.* 75 *fig.* 1. — (3) *Serp. I.* 36, l'ad; f. 37, le jeune. — (4) *Tent. p.* 93. —

La distribution des teintes est comme chez les jeunes du LYCODON SUBCINCTUS, mais le brun de notre espèce est plus clair et se montre souvent sous la forme de larges taches dorsales orbiculaires.

La queue occupe le quart de la longueur totale, qui est environ d'un pied et demi. Plaques 204 + 78 ; 205 + 80 ; 206 + 78. Les individus de Russel en offraient 234 + 87 ; 243 + 82.

---

12 Esp. *LE LYC. AUDACE.* **LYCODON AUDAX.**

Pl. IV fig. 18 et 19.

La longue incertitude, dans laquelle on était par rapport à la patrie de ce Lycodon, vient enfin d'être éclairée par M. D'orbigny, qui en a trouvé des sujets dans les environs de Sta. Cruz de la Sierra. Il a les dents et la distribution des teintes comme les Lycodons; mais ses formes élancées, sa tête distincte et large, sa queue longue et pointue et son corps très comprimé le rapprochent du genre DIPSAS, auquel il appartient peut-être aussi par la manière de vivre (1).

L'abdomen est très étroit, plane et assez anguleux. Les écailles du tronc sont lisses, en rhombe, un peu alongées et disposées plus obliquement que chez les autres Lycodons : on en compte 19 rangées longitudinales. Le corps est presque partout d'égale grosseur. La tête très distincte du tronc, large à la base et à museau large et obtus. Les plaques, qui en revêtent le sommet, sont plus alongées que dans les autres espèces; celle du frein est étroite. L'œil est moyen, la bouche large; les narines sont ouvertes, les lèvres enflées.

Le crâne est plus large qu'à l'ordinaire; les orbites sont complètes, les caisses moyennes; les mâchoires et particulière-

(1) M. FITZINGER l'a déjà réuni à ce genre; voir *Class. p.* 59.

ment l'inférieure est armée par devant de dents très longues. Le squelette offre des côtes très courtes et peu arquées.

Les deux couleurs principales sont le jaunâtre et le brun marron. Cette première teinte domine sur l'abdomen et sur la tête; le dessus est varié de sorte que le jaunâtre se fait entrevoir sous forme de nombreuses taches irrégulières, déchiquetées, soit en rose, en cœur ou même en bandes dentelées. Les lames écailleuses de la tête ont le centre marqué d'une tache brune ou d'une figure imitant le pourtour des plaques. Les parties postérieures de l'abdomen et le dessous de la queue sont le plus souvent ornées de larges taches carrées.

La queue occupe environ du tiers au quart de la longueur totale, qui mesure dans nos plus grands individus trois pieds et plus. Plaques: 205 + 117; 206 + 109; 245 + 105. Daudin en a compté dans son individu 205 + 99.

Cet auteur (1) a le premier décrit d'une manière reconnaissable ce Lycodon, qui est aussi le col. maximiliani de Merrem (2). Je rapporte ici: Scheuchzer 647. 2; Seba *II.* 39. 1 et 2; *II.* 79. 3; *I.* 100. 4. Les dernières figures sont les types des col. cervinus et ceylonicus de Gmelin. (3)

---

13 Esp. *LE L. PÉTOLAIRE.* L. PETOLARIUS.

Pl. IV fig. 20 et 21.

Je n'hésite pas à placer dans le genre Lycodon cet ophidien, qui en a la physionomie et tous les caractères empruntés de l'organisation de la tête; mais qui s'en éloigne par le manque de dents maxillaires antérieures plus longues et par ses formes effilées.

(1) col. audax *Rept. vol. VI p.* 345 *Pl.* 79. — (2) *Tent. p.* 105. — (3) *Syst. nat. p.* 1114 et *p.* 1106. —

Cette espèce abonde dans les collections. On en trouve des figures chez LINNÉ (1), chez SCHEUCHZER : *Pl.* 654 *f.* 5 et *Pl.* 748 *f.* 7 ; et chez SEBA : *II.* 38. 2 ; *II.* 73. 1 et *I.* 54. 4 (2). Elle se rapproche des serpens d'arbres par ses formes alongées, par sa queue longue et déliée, par son corps comprimé et par le choix de sa nourriture qui consiste en oiseaux (3). La tête et les plaques dont elle est revêtue, ne diffèrent pas essentiellement de ces parties chez le LYCODON CORAIL. Les écailles du tronc sont comme chez la précédente. L'abdomen est peu anguleux mais très convexe. La queue occupe environ un quart de la longueur totale, qui surpasse quelquefois trois pieds. Les plaques abdominales et souscaudales varient depuis 193 + 73 jusqu'à 223 + 113.

Le dessous de ce Lycodon est jaunâtre ; le dessus d'un brun foncé marqué de nombreuses bandes blanchâtres, tantôt très larges et disposées régulièrement, tantôt étroites et rapprochées deux à deux ou trois à trois, ou même tellement effacées qu'on en peut à peine retrouver les traces. La première de ces bandes forme le collier, si caractérisque pour toutes les espèces du genre.

Nous avons reçu une série complète de ce Lycodon par les soins de M. Dieperink à Paramaribo ; M. Frédéric Boie nous en a fait parvenir un sujet recueilli dans la province de St. Paul au Brésil (4), et Leschenault en a envoyé au Musée de Paris de la Mana à Cayenne.

———

(1) *Mus. Ad. Fr. Pl.* 9: COL. PETOLARIUS. — (2) Le COL. PETHOLA de LINNÉ, *Syst. nat. p.* 387 repose sur cette figure ; ce LYCODON et le DIPSAS ANNULATA forment le genre OXYRHOPUS de WAGLER *Syst.* p. 185. — (3) SEBA *vol.* II *p.* 76. — (4) Il parait qu'il habite également la province d'Ilhéos; du moins le COL. DIGITALIS de REUSS : *Mus. Senk. p.* 148 *Pl.* 9 *fig.* 1 me parait le prouver. —

C'est probablement dans le genre Lycodon qu'il faut ranger le COLUBER DIONE (1) de PALLAS, originaire des déserts de la Tartarie. N'ayant pas été à même d'examiner ce reptile en nature, je laisse à d'autres naturalistes le soin de le comparer avec les espèces asiatiques du genre Lycodon.

(1) PALLAS *voy. vol. II app. p.* 20 N.° 38. —

5 Genre. *LES COULEUVRES.* COLUBER.

Personne n'ignore que Linné, en établissant son genre Coluber, y a classé tous ces ophidiens dont le dessous de la queue est muni de plaques divisées. On en a plus tard séparé les serpens venimeux; mais après avoir subdivisé le reste des Couleuvres innocentes en plusieurs coupes génériques, celle qui comprenait les Couleuvres proprement dites, restait toujours encore la plus nombreuse en espèces. Boie même, qui a démembré ce dernier genre autant que possible, y laissait encore beaucoup de serpens qui, suivant ma manière de voir, doivent être placés dans des familles différentes. Abstraction faite de ces changemens, j'adopte les vues qui ont dirigé ce savant en établissant des caractères servant à distinguer les Couleuvres proprement dites des genres voisins. Il est vrai qu'on ne peut souvent appliquer ces notes distinctives que très vaguement; le genre des Couleuvres cependant est très naturel, quand on cherche à reconnaître les espèces plutôt au port et à la physionomie, qu'au moyen de caractères isolés.

Ce genre ainsi modifié, comprend tous les serpens innocens de forte taille, qui tiennent par les formes et les proportions des parties isolées exactement le milieu entre tous les ophidiens. Leur corps, moins ramassé que celui des serpens d'eau douce, n'offre point les formes sveltes de ceux qui fréquentent les arbres. Leur tête n'est pas aussi alongée que celle des derniers, et elle est moins large que chez les serpens aquatiques. Leur queue, modifiée suivant la nature des espèces, varie pour

la forme, à mesure qu'elles se rapprochent par la manière de vivre de l'une ou de l'autre des familles voisines. C'est ainsi, que quelques Couleuvres font le passage aux TROPIDONOTES et même aux HOMALOPSIS, tandis que d'autres se lient aux ERPÉTODRYAS, aux PSAMMOPHIS et même aux CORONELLES ou aux XÉNODONS.

Toutes les contrées de notre globe, dont le climat et la nature du sol ne s'opposent point à l'existence des ophidiens en général, sont habitées par des Couleuvres. Elles vivent le plus souvent à terre, et ne vont dans l'eau que rarement ou quand elles y sont forcées; la plupart cependant grimpent avec agilité sur les broussailles et sur les arbres pour guetter leur proie. Quelques-unes se tiennent dans des contrées marécageuses; d'autres fréquentent les bois et les grandes forêts; enfin il en est qui préfèrent les terrains secs, découverts et sablonneux. Leur manière de vivre, leurs mœurs, leur mode de nourriture dépendent en grande partie de la nature du sol qu'elles habitent. Elles font la chasse aux animaux de petite taille des trois premières classes du regne animal.

Presque toutes les espèces du genre Coluber atteignent des dimensions considérables, mesurant communément 4 ou 5 pieds en longueur; nous avons au Musée les dépouilles de quelques unes originaires des contrées intertropicales, longues de 7 à 8 pieds. Le corps est plus ou moins gros suivant les espèces, le plus souvent comprimé et un peu en pentagone. L'abdomen est ordinairement large, convexe, rarement anguleux, et revêtu de lames plus serrées que chez les autres serpens. Il est évident que les côtes offrent la même disposition; aussi leur nombre et par conséqnent celui des lames est-il plus élévé que dans la plupart des autres ophidiens: on en compte le plus souvent 200 à 300. La queue des Couleuvres est toujours cylindrique et pointue; le plus souvent moyenne, rarement effilée et longue, quelquefois courte et conique: sa partie inférieure est garnie de plaques divisées. Les caisses n'étant pas très développées, il s'ensuit que la tête des Cou-

leuvres n'est pas aussi distincte du tronc, que chez les XÉNODONS, les DIPSAS et les VIPÈRES : cette partie a des formes plus ou moins alongées ou déprimées et est terminée par un museau peu long, le plus souvent large, gros, arrondi ou tronqué au bout. Les narines se trouvent toujours aux côtés du museau : elles sont le plus souvent ouvertes et de forme oblongue. Le sommet de la tête est toujours revêtu du nombre normal de plaques qui varient d'une espèce à l'autre quant à leur configuration, mais qui ont ordinairement une étendue considérable. La tête est toujours anguleuse latéralement, d'où résulte la position latérale des yeux, qui sont plus ou moins grands et qui offrent toujours une pupille orbiculaire. On voit chez la plupart une seule plaque à l'angle antérieur de l'œil et deux derrière cet organe; mais quelques espèces ont ce nombre augmentée d'une ou de plusieurs, et il y en a même où l'œil est bordé d'un tour de petites plaques polymorphes. On observe également, chez ces dernières espèces, un nombre plus élevé de plaques labiales et temporales : ces dernières sont chez quelques unes, pour ainsi dire, transformées en écailles. Les côtés du museau sont rarement concaves, et les plaques superciliares peu saillantes: cette conformation rend leur physionomie agréable, et prête à leurs traits une expression assez douce. L'ouverture de la bouche est le plus souvent assez large. Les écailles, dont le corps est revêtu, varient considérablement suivant les espèces pour la forme, la grandeur et la disposition : elles sont le plus souvent lisses, mais quelques espèces en offrent qui sont surmontées d'une carène plus ou moins prononcée ; elles sont moyennes chez les unes et petites chez les autres ; leur forme est tantôt en rhombe, tantôt alongée et lancéolée ; elles ne sont pas disposées obliquement comme chez les Xénodons, de là leur forme régulière et peu variable.

Les os qui composent le crâne des Couleuvres sont très robustes, mais ils varient pour la forme suivant les espèces. Les mâchoires sont presque toujours droites ou un peu arquées :

ces parties, ainsi que les os palatins et les ptérygoidiens internes sont armés de dents peu longues, arquées, pointues, dirigées en arrière et partout de la même grandeur. Quelques espèces cependant ont des dents maxillaires postérieures un peu plus longues que le reste, et une, le COLUBER PLUMBEUS, offre même à chaque extrémité postérieure du maxillaire une dent grosse et sillonée par devant. Les dents sont tantôt plus effilées et plus longues; tantôt courtes, grosses et très arquées. Les frontaux postérieurs descendent rarement jusqu'aux ptérygoidiens; les antérieurs au contraire sont très larges. L'intermaxillaire est le plus souvent comprimé et peu grand. On voit toujours des glandes salivaires aux mâchoires; mais elles offrent dans les espèces des dimensions très différentes, leur lobe postérieur étant quelquefois assez développé. La présence de la nasale est moins générale que dans les autres serpens; mais on observe toujours derrière l'œil une lacrymale qui a, dans quelques espèces, un volume assez considérable.

Le squelette des Couleuvres offre des vertèbres assez robustes, dont les apophyses épineuses sont plus grandes que dans les genres précédens, assez comprimées et larges; mais leurs dimensions varient suivant les espèces. Les apophyses obliques sont le plus souvent terminées par une pointe conique plus ou moins longue. Les vertèbres du cou, c'est-à-dire celles qui se trouvent avant le cœur, sont munies chacune d'une apophyse épineuse inférieure plus ou moins grosse, sous forme de crochet dirigé en arrière. La queue est supportée par des vertèbres, dont les apophyses sont très développées; on observe dans toutes les espèces une série d'apophyses épineuses inférieures à extrémité large et fourchue. Les côtes sont le plus souvent robustes, arquées et de moyenne largeur. Les Couleuvres proprement dites n'offrent point de vestiges d'extrémités postérieures. M. MAYER (1) dit avoir trouvé à

(1) *Nova Acta XII P. II p.* 835 *Pl.* 67 *fig.* 11.

cet endroit, chez le COL. PULLATUS, un petit cartilage filiforme. Comme la disposition des parties molles présente peu de choses remarquables et qu'elle varie d'une espèce à l'autre, il nous a été impossible de généraliser la description de ces organes.

Les Couleuvres sont rarement ornées de teintes brillantes. Le brun est la couleur dominante ; on l'observe dans toutes les nuances, passant tantôt au noir tantôt au vert, souvent à l'olivâtre et quelquefois même au jaune. Quelques espèces ont des teintes uniformes, d'autres sont tachetées ou même rayées longitudinalement. Mais ces couleurs éprouvent, durant le développement de l'individu, des changemens d'autant plus frappans que les Couleuvres atteignent des dimensions plus fortes que la plupart des autres ophidiens, et qu'il s'écoule probablement un espace de temps plus considérable avant qu'elles aient acquis le terme de leur croissance. Voilà la raison pour laquelle les jeunes individus sont souvent ornés des teintes les plus vives formant un dessin assez agréable, dont on ne reconnaît pas même les traces chez les adultes. Ces derniers au contraire offrent presque toujours des couleurs sombres et uniformes. Il en est de même des individus qui se trouvent dans la période du changement de la peau. On verra dans la description des espèces, que les variétés accidentelles se rencontrent rarement chez les Couleuvres; mais que j'ai observé quelques variétés de climat très intéressantes. Les sexes diffèrent souvent par la nuance des teintes.

Ce genre est très nombreux en espèces, que nous avons rapprochées suivant leur organisation. L'Europe en fournit plusieurs. Une des plus remarquables et des plus communes est celle qui a été dédiée à Esculape.

1 Esp. *LA COUL. D'ESCULAPE.* COL. AESCULAPII.

Pl. V fig. 1 et 2.

Les anciens Grecs adoraient le dieu de la médécine dans différens lieux et sous des formes très diverses. Ils lui donnaient le plus souvent comme attribut un serpent, emblême de la sagacité et dont les qualités salutaires étaient tellement renommées que plusieurs tribus helléniques prenaient le serpent pour le dieu même. C'étaient particulièrement les habitans d'Épidaure, ville florissante dans le Peloponnese qui avaient érigé, dans un bois sacré fréquenté par des Couleuvres, un temple magnifique en honneur de ces reptiles (1). Les Romains, effrayés par une peste terrible qui ravageait leur capitale, envoyèrent dans l'an 461 de Rome une ambassade à Épidaure pour aller chercher ce dieu imaginaire (2), qu'ils auraient pu trouver en abondance dans leur propre pays. L'île que forme le Tibre, était le lieu où on entretenait ces serpens, dont on peut voir encore aujourd'hui la figure sculptée en marbre, dans les jardins de Saint Bartholomée. (3). Chandler observe que les environs d'Épidaure abondent encore de nos jours en serpens innocens et peu farouches, vu qu'on ne leur fait jamais la chasse. Le même voyageur rapporte que ces ophidiens sont de couleur jaunâtre, assertion qui fait croire qu'ils appartiennent plutôt à la COULEUVRE JAUNE ET VERTE et pas à l'espèce figurée par ALDROVANDE *Pl.* 240 sous le nom d'ANGUIS AESCULAPII (4), qui n'a pas non plus été observée en Morée par M. Bory de St. Vincent.

Cette Couleuvre cependant est une des plus répandues du gen-

(1) PAUSANIAS *lib. II cap.* 26, 27 *et* 28. — (2) VALER. MAX. *I*, 8, 2.; PLIN. 29, 22. — (3) METAXA *p.* 37. — (4) Nous avons déjà remarqué à l'article de la CORONELLE CORAIL, que Linné a fait antérieurement mais très mal-à-propos la dédicace de cette espèce américaine à Esculape.

re, vu qu'elle habite la plus grande partie de l'Europe. Le Musée des Pays-Bas doit aux soins de M. de Schreibers une belle suite de ces Couleuvres recueillies dans les environs de Vienne (1), en Hongrie et en Dalmatie. M. Frivaldszky (2) l'a trouvée dans plusieurs provinces de sa patrie. Les descriptions de Scopoli (3) et de Nau (4) ne laissent aucun doute que cette espèce ne soit aussi répandue dans les parties méridionales et occidentales de l'Autriche. Host (5) l'a observée en Liburnie et en Dalmatie, d'où M. Cantraine a envoyé un bon nombre d'individus au Musée des Pays-Bas. Ce même voyageur a retrouvé l'espèce dans plusieurs contrées de l'Italie centrale. Lacépède (6) dit avoir reçu un individu des environs de Rome, où cette Couleuvre est commune suivant Metaxa (7) et connue sous le nom de Saettone. Cependant ni l'une ni l'autre des descriptions de ces savans ne s'accorde parfaitement avec notre Couleuvre, qui du moins n'a pas les écailles du dos carénées; je crains, qu'on ne l'ait confondue avec la Couleuvre quatre raies. La figure de Lacepède est bonne, et on ne peut méconnaître la Couleuvre d'Esculape. Je ne sais pas, si l'on doit se fier aux données de cet auteur, qui assigne également la France et l'Espagne comme patrie de l'espèce. La Couleuvre des environs de Bordeaux mentionnée par Latreille (8) est évidemment notre psammophis lacertina. M. Lenz (9) a publié le portrait d'un mâle dans l'âge moyen de la Couleuvre d'Esculape originaire des environs de Schlangenbad dans le Duché de Nassau. Elle habite aussi, suivant Schinz (10), les parties méridio-

(1) Comparer le natrix longissima Laur. *p.* 74. — (2) *Monogr. p.* 40 *et* 42. — (3) *Ann. II p.* 39; col. flavescens Gmel. *Syst. nat. p.* 1115. — (4) *Neue Entdeck. I p.* 260 *Pl.* 4; je cite cet ouvrage d'après Bechstein Lac. *vol. IV p.* 217 *Pl.* 33: col. leprosus, sellmanii et pannonicus. — (5) Jaquin *Collectan. vol. IV p.* 356 *Pl.* 26: fig. de la femelle; *Pl.* 27: le mâle. — (6) *Quadr. ovip. vol. II p.* 165 *Pl.* 7 *fig.* 2. — (7) *Monogr. p.* 37. — (8) *Rept. vol. IV p.* 54. — (9) *Schlangenk. p.* 509 *Pl.* 6. — (10) *Regn. an.* trad. all *vol. II p.* 120. —

nales de la Suisse ; le Musée de Paris enfin et le nôtre possèdent des individus pris en Provence. Cette espèce fait partie du genre ZAMENIS de WAGLER (1).

La Couleuvre d'Esculape atteint une taille considérable; j'en ai vu des individus de 4 à 5 pieds de longueur totale. Les formes n'offrent rien de remarquable. Le corps est un peu comprimé ; l'abdomen légèrement anguleux ; la queue moyenne, grosse à la base et pointue vers le bout. Les écailles sont en rhombe, moyennes et lisses ; celles des parties postérieures cependant sont surmontées d'une carène extrêmement faible. La tête est à peine distincte du tronc, oblongue, à museau peu conique, obtus et arrondi. Les plaques, qui la revêtent, n'offrent rien d'extraordinaire, mais elles sont quelquefois sujettes à varier.

Les parties supérieures sont d'un brun olivâtre plus ou moins foncé ; le dessous est jaunâtre ou marbré de gris. Les lèvres et une large tache au cou, formant avec celle de l'autre côté une espèce de collier, sont d'un jaune pâle : cette marque distinctive cependant s'efface souvent avec l'âge. On voit quelquefois une raie foncée derrière l'œil ; d'autres individus ont le dos orné de deux larges raies longitudinales ; d'autres encore sont finement raïés de blanc.

La teinte dominante varie quelquefois ; j'ai vu des individus presque tout noirs. Les jeunes, au sortir de l'œuf, ont le corps orné de nombreuses rangées de taches carrées, en œil et d'un brun très clair. L'iris est jaunâtre.

Le crâne imite les formes extérieures ; les os, qui le composent, sont peu robustes et les caisses peu longues. Les dents sont petites et toutes de la même grandeur. Le squelette n'offre rien de particulier.

220 + 74 ; 236 + 84. — Mesures : 1,15 + 0,28. — 21 Séries d'écailles. —

(1) *Syst. p.* 188.

M. M. Host et Lenz ont observé les mœurs de la Couleuvre d'Esculape. Elle est très agile dans ses mouvemens et grimpe avec facilité sur les arbres; mais elle ne va dans l'eau que quand elle y est forcée. Elle est ovipare et se nourrit de lezards, de grenouilles et d'oiseaux; elle ne prend aucune nourriture en captivité. Attaquée, elle se defend avec vigueur, mais peu de jours suffissent pour la voir apprivoisée. J'ai moi-même souvent observé ces Couleuvres dans les environs de Vienne; au Musée de cette ville, on en tenait toujours quelques unes de vivantes, qui avaient les mœurs si douces qu'elles ne montraient jamais la moindre disposition à mordre les petits enfans, qui exécutaient toutes sortes de jeux avec elles, et s'en occupaient souvent des heures entières.

---

2 Esp. *LA COUL. LIEN.* **COL. CONSTRICTOR.**

Pl. V f. 3 et 4.

La teinte plombée tirant sur le noirâtre, qui occupe d'une manière uniforme toutes les parties de cette Couleuvre, la rapproche du coluber plumbeus, lequel en diffère cependant par l'ensemble de son organisation. Elle a le port et les formes de la précédente: mais son museau est plus conique; l'abdomen plus large et convexe; les plaques du sommet de la tête et celles des lèvres sont plus étroites et plus alongées; les écailles du tronc plus grandes, lisses et disposées sur 17 rangées. Cette partie est souvent plus claire que le reste; la gorge, le menton ainsi que les lèvres sont quelquefois d'un jaune blanchâtre. L'œil est moyen, le corps comprimé, la queue de moyenne longueur et pointue. Le crâne et les dents ressemblent, pour leur organisation et la forme, aux mêmes parties chez la précédente.

182 + 86; 173 + 65; 185 + 100.

On voit que cette espèce est sujette à varier comme toutes les autres. Le Prince de Musignano nous a adressé un individu à ventre jaune sous le nom de COL. TESTACEUS, SAY (1) et je crois qu'il faut également rapporter ici le COLUBER FLAVIVENTRIS (2) du même auteur. Elle habite la Martinique, d'où elle a été rapportée par Plée et se trouve, à ce qu'il paraît, dans toute l'étendue des Etats-Unis, où elle est connue sous le nom de BLAK-SNAKE (SERPENT NOIR). Les individus envoyés par M. Barabino de la Nouvelle-Orléans ne diffèrent en rien de ceux du Missouri, des environs de Philadelphie et de la Martinique. CATESBY (3) dit qu'elle atteint jusqu'à 6 pieds de longueur totale, qu'elle varie très rarement, qu'elle fait la chasse aux rats poursuivant ces animaux même jusque sous les toits des maisons, qu'elle est très féroce vu qu'elle résiste à ses agresseurs en s'élançant sur eux; mais qu'elle contracte des mœurs plus douces par la domesticité, état dans lequel les habitans ont coutume de la réduire. Le nom systématique inventé par LINNÉ (4), a été adopté par tous ses successeurs. Bosc (5) dit avoir vu des individus de 7 pieds. Le plus grand de notre collection mesure 1,01 + 0,295. PALISOT BEAUVAIS (6) rapporte, que cette espèce rampe avec une promptitude surprenante, qu'elle grimpe sur les arbustes, que les habitans l'apprivoisent pour lui faire remplir les fonctions de nos chats domestiques et qu'elle devient si familière que les enfans peuvent la prendre sans risquer d'en être mordus. Elle se nourrit, suivant ce voyageur, de grenouilles, d'oiseaux, de jeunes tortues, de salamandres, de rats amphibies, de l'écureuil de terre et de lézards.

(1) *Exped. Roky Mount. vol II p.* 236 et *p.* 350. — (2) *ib. vol. I p.* 167 et *p.* 337. — (3) *Florida. p.* 48 avec fig. — (4) COL. CONSTRICTOR. *Syst. nat. XII éd. p.* 385; nous avons observé à l'article du HETERODON PLATYRHINUS, que le COL. CONSTRICTOR de la xième édition doit être rapporté au TRIGONOCEPHALE CENCHRIS. — (5) *Rept. vol. IV p.* 178 av. fig. — (6) ap. LATR. *Ib. vol. III p.* 74, 75 et 88.

3 Esp. *LA COUL. RAYÉE.* COLUBER RADIATUS.

Pl. V. fig. 5 et 6.

Russel *vol. II Pl. 42 p. 44*, a donné la figure de cette nouvelle espèce d'après un individu originaire de Java. Le professeur Reinwardt l'a retrouvée dans les contrées occidentales de cette île ; depuis, les infatigables voyageurs Kuhl, van Hasselt, Boie et Macklot en ont fait parvenir un bon nombre d'individus au Musée des Pays-Bas. Celui de Paris possède des individus originaires de la Cochinchine et de l'île de Sumatra.

Les teintes de cette espèce sont très jolies ; elles ne subissent pas de changemens notables par l'action des liqueurs fortes. Cette Couleuvre a les formes plus sveltes que les précédentes. Son tronc est très comprimé, l'abdomen fortement anguleux et le dos un peu en carène. La queue est moyenne et pointue. Les écailles sont un peu obliques, en rhombe, carénées sur le dessus des parties postérieures et disposées sur 19 rangées longitudinales. La tête est un peu distincte du tronc et revêtue de larges plaques d'une conformation très régulière ; le museau est obtus et arrondi.

La couleur dominante est un brun clair plus ou moins foncé, qui passe au jaunâtre sur le dessous. L'occiput est marqué d'une raie transversale noire et un peu en croissant, à laquelle se joint de chaque côté une raie plus étroite provenant de l'œil ; deux autres, naissant également sur les bords de cette organe, descendent sur les lèvres. Le dos est orné de deux larges raies noires longitudinales ; une autre plus étroite règne le long des flancs : ces raies sont souvent interrompues et se perdent insensiblement vers les parties postérieures du tronc. Chez les jeunes qui offrent des teintes très claires, ces raies prennent souvent sur les flancs la figure de taches noires en œil et bordées de blanc. La tête, la queue et le dessous des individus dans cet âge sont presque toujours blancs.

Cette espèce a les apophyses épineuses de ses vertèbres assez développées; la queue notamment en est supportée par de très larges. Les côtes sont minces, les mâchoires assez longues et munies de petites dents d'égale grosseur. Les caisses sont larges mais peu longues. Le crâne est moins alongé que chez la Couleuvre d'Esculape. La Couleuvre rayée atteint jusqu'à 1,30 + 0,32. Les lames abdominales et souscaudales varient depuis 222 = 86 jusqu'à 240 + 90.

---

4 Esp. *LA COULEUVRE A RAIES INTERROMPUES.* COLUBER SUBRADIATUS.

L'expédition, partie en 1827 de Batavie pour établir une colonie hollandaise à la Nouvelle Guinée, a enrichi la science, grâce aux soins de M.M. Macklot et Müller, de plusieurs découvertes très intéressantes. Il faut compter de ce nombre la belle Couleuvre, qui doit nous occuper dans le présent article et qui est la seule du genre habitant l'île de Timor, où elle se trouve en abondance.

On est tenté de regarder au premier abord cette espèce inédite comme identique avec la précédente, dont elle se distingue cependant par des teintes plus foncées, par le manque de la bande occipitale et des larges raies dorsales, enfin par des ecailles plus petites dont on compte constamment 23 rangées. Elle convient du reste assez avec le COL. RADIATUS. Nos voyageurs ont pris soin de faire dessiner cette Couleuvre sur le vivant; la comparaison de ce dessin avec les individus conservés dans la liqueur forte, nous a démontré que les teintes se rembrunissent par l'action de l'esprit de vin. Le dessus est le plus souvent d'un brun rougeâtre; on observe une raie noire derrière l'œil et une autre, accompagnée de plusieurs taches irrégulières, sur les côtés du cou. Deux raies étroites de la même teinte règnent le long des flancs, et on en voit une

autre très interrompue et composée de points noirs près de l'abdomen, qui est d'un jaune pâle. La plupart des individus cependant ont des teintes assez uniformes et manquent de ce dessin. Les couleurs passent vers les parties postérieurs insensiblement au brun foncé, de sorte que la queue est souvent tout-à-fait noire. J'ai examiné une trentaine d'individus de tout âge, qui se ressemblaient assez, hormis que les jeunes avaient les teintes un peu plus claires, et qu'ils offrent quelquefois un dessin noir réticulaire. — 1,26 + 0,30; 228 + 80; 242 + 100.

---

5 Esp. *LA COULEUVRE DE BLUMENBACH.*
COLUBER BLUMENBACHII.

Pl. V fig. 7 et 8.

Cette espèce, assez voisine de la suivante, offre des formes plus sveltes que les autres Couleuvres; ayant cependant le port et l'ensemble des formes des espèces de ce genre. Le corps est assez déprimé, l'abdomen anguleux et revêtu de larges lames s'avançant assez loin sur les flancs, le dos est un peu en carène. Les écailles sont en rhombe, disposées plus obliquement que chez les autres Couleuvres, et carénées sur le dessus des parties postérieures : on en compte 17 rangées longitudinales. La tête est plus large que le cou, alongée et à museau obtus; les lames, qui la garnissent, sont de forme très régulière; l'œil est plus grand qu'à l'ordinaire.

Le squelette est soutenu par des vertèbres, dont les apophyses sont beaucoup plus développées que chez les autres Couleuvres; les épineuses inférieures de la queue sont fourchues et très longues. Le crâne est large, l'intermaxillaire petit, les caisses sont moyennes. Les dents des mâchoires sont plus vigoureuses que celles du palais; celles de la mâchoire supérieure augmentent en grosseur, à mesure qu'elles s'approchent

du bord postérieur de cet os. Les orbites sont très spacieuses.

La couleur dominante est un brun olivâtre tirant plus ou moins sur le jaune; le dessous est plus clair ou d'un jaune uniforme. Le tronc est orné de bandes étroites transversales d'un brun noirâtre, disposées par paires, déchiquetées et tellement irrégulières, que l'ensemble forme quelquefois des figures réticulaires peu apparentes: ce dessin s'évanouit sur les parties antérieures; les parties postérieures et la queue au contraire ont le plus souvent toutes les écailles bordées de brun noir, de sorte que la couleur du fond se montre sur le centre de chaque écaille sous la forme d'une tache ovale ou carrée. Les plaques de la tête et particulièrement celles des lèvres sont toujours bordées de noir, caractère qui distingue au premier coup d'œil cette espèce de la suivante.

Les variétés dans cette Couleuvre sont très abondantes. Quelques individus sont d'un brun foncé, d'autres offrent des teintes presque jaunâtres. Les individus dans l'âge moyen ont les teintes moins prononcées que les adultes. J'ignore la livrée des petits, car il m'est impossible de regarder comme tel l'individu figuré sous ce nom par Russel *II Pl.* 18 *fig.* 2 *pag.* 20. La figure de l'adulte, publiée par ce même auteur *I Pl.* 34 est fort bien exécutée: Merrem, s'en servant de type pour sa couleuvre de Blumenbach (1) s'est fort peu douté que cette Couleuvre ait déjà été connue de Linné, qui en a donné deux figures abominables. (2)

Russel rapporte, que l'espèce est très commune à Vizagapatam et qu'elle atteint une très forte taille. Le Musée des Pays-Bas a reçu des individus de Bengale, dont les plus grands mesuraient 1,45 + 0,50. Le professeur Reinwardt l'a retrouvée à Java, où elle est cependant plus rare. M. Dussumier l'a rapportée de Malabar. — 196 + 118; 208 + 134. —

(1) *Tent. p.* 119. — (2) col. mucosus. *Mus. Ad. Fr. Pl.* 13 *f.* 2 et *Pl.* 23 *f.* 1, Peut-être faut il rapporter ici le col. ventromaculatus de l'*Indian Zoologie.*

6 Esp. *LA COUL. KORROS.* **COLUBER KORROS.**

Les îles de Java et de Sumatra sont la patrie de cette espèce, dont M. REINWARDT a le premier fait la découverte. Le Musée des Pays-Bas en a reçu depuis un grand nombre d'individus dûs au zèle de ses voyageurs

Cette Couleuvre est peu sujette à varier. Un brun olivâtre plus ou moins foncé ou tirant sur le vert, occupe les parties supérieures; le dessous est d'un jaune de citron, qui passe au blanc sous la gorge. Les écailles des parties postérieures du front sont le plus souvent bordées de noir, de sorte que l'ensemble de ces bordures forme un dessin réticulaire très caractéristique pour l'espèce. Les jeunes offrent des teintes plus claires et leur dos est orné de bandes transversales et étroites, composées de petites taches blanches. Les couleurs se ternissent un peu par l'action de la liqueur forte.

On voit que cette Couleuvre se rapproche sous beaucoup de rapports de la COULEUVRE DE BLUMENBACH, dont elle a aussi le port, la taille et les formes; son corps cependant est moins comprimé, sa tête moins élevée, le museau plus court et les plaques labiales sont plus étroites. Le reste est comme chez l'espèce précédente.

Cette Couleuvre porte au Musée de Paris le nom de COL. CANCELLATUS, OPPEL.

Dimensions: 1,13 + 0,50. — Plaques: 162 + 97 ou 176 + 136. — 15 Rangées d'écailles.

---

7 Esp. *LA COUL. CORAIS.* **COLUBER CORAIS.**

Pl. V f. 9 et 10.

Aucune des Couleuvres connues n'atteint des dimensions

aussi considérables que celle, dont nous nous proposons de traiter dans le présent article. Les individus de huit pieds sont presque de la grosseur du bras. La queue est courte et conique; la tête très grosse, plus large que le cou, à museau obtus, arrondi, très gros et enflé. Cette grande Couleuvre a une ressemblance frappante dans la physionomie avec le Naja: cette ressemblance est produite par la forme du museau, par le sommet de sa tête large et revêtue de lames de même forme et très ramassées, par de petits yeux, par des narines très ouvertes et par des lames labiales postérieures d'une étendue considérable. Les écailles sont toutes lisses, grandes, en rhombe, un peu obliques et disposées sur 17 rangées. Le tronc est comprimé, l'abdomen très convexe, et légèrement anguleux. L'ouverture de la bouche est très large. Les os, qui composent le squelette, sont plus vigoureux que dans aucune autre espèce; les côtes sont grosses et très arquées vers le bout; le crâne est large; les mâchoires sont robustes, ramassées et armées de dents courtes, grosses et nombreuses; les caisses sont moyennes, les naseaux alongés.

Les parties supérieures offrent un brun rougeâtre plus ou moins foncé et tirant fortement sur le gris pourpre, particulièrement quand les écailles sont dépouillées de l'épiderme. Les jeunes individus ont le corps orné de bandes transversales, étroites, très serrées, d'un brun noirâtre et descendant obliquement sur les flancs, tout-à-fait comme chez la COULEUVRE DE BLUMENBACH; mais ce dessin s'évanouit bientôt et les individus dans l'âge moyen n'en offrent des traces que vers les parties postérieures, qui sont le plus souvent plus claires et même dans quelques individus totalement d'un blanc pur. Le dessous est ordinairement d'un blanc jaunâtre.

0,93 + 0,20; 198 + 72; 208 + 78.

M. Dieperink a Paramaribo a fait parvenir au Musée des Pays-Bas un grand nombre d'individus de cette espèce, ce qui me fait croire qu'elle abonde à Surinam. Elle n'est pas rare dans les collections. Les bocaux, qui renferment les individus du Musée de Paris, portent suivant Boie le nom de COL. CORAIS,

donné à l'espèce par Cuvier et adopté dans les galeries de notre Musée: je m'abstiens de toute remarque sur le choix d'une pareille épithète (1), dont Daudin (2) s'est déjà servi antérieurement avec si peu de discernement.

---

8 Esp. *LA COULEUVRE A QUEUE NOIRE.*
COLUBER MELANURUS.

Pl. V f. 11 et 12.

Le monde savant doit encore la découverte de cette espèce intéressante aux recherches de M. Reinwardt, qui a bien voulu me communiquer deux beaux dessins, qu'il en a fait faire sur les lieux mêmes d'après l'adulte et le jeune.

Elle appartient au nombre des plus belles du genre et se trouve assez rarement dans les îles de Java et de Sumatra, d'où le Musée des en Pays-Bas a reçu une suite complète, composée d'individus de tout âge: cette suite nous a fourni les moyens d'étudier les changemens extraordinaires que subissent les couleurs de cette Couleuvre avec l'âge, et d'avertir nos correspondans, que les individus distribués sous le nom de col. flavolineatus ne sont que les jeunes de cette espèce.

Elle est une des mieux caractérisées par ses teintes; par les écailles moyennes, oblongues, un peu lancéolées et toutes surmontées d'une forte carène; enfin par la forme de sa tête qui est distincte du cou, large, alongée, à museau obtus et arrondi. Parmi les plaques du sommet de la tête, les occipitales se font remarquer par leur étendue, tandis que la verticale a les formes très ramassées. L'œil est moyen, l'ouverture de la bouche large et presque droite; les plaques labiales sont petites. Le tronc est

(1) Voir notre article de la coronelle corail. — (2) *Rept. VI p.* 23.

assez comprimé ; le dos un peu en carène ; l'abdomen fortement anguleux, et revêtu de lames qui s'avancent assez haut sur les flancs. La queue, plus mince que le tronc et pointue, varie considérablement, occupant tantôt le quart tantôt le tiers de la longueur totale.

1, 13 + 0, 30 ; 0, 67 + 0, 17. — 202 + 80 ; 234 + 106. — 19 à 21 Rangées d'écailles.

Les dents sont toutes d'égale grosseur. Le crâne offre des formes alongées. Les os qui le composent sont minces, les caisses peu longues, les nasaux à bords très convexes.

La livrée des jeunes brille d'un éclat peu ordinaire. Le beau noir foncé et très luisant, qui occupe le dessus, passe sur les côtés du tronc au bleu d'acier ou au vert, et se confond avec la teinte blanche ou jaunâtre de l'abdomen. Une raie d'un beau jaune de citron règne le long du dos et se perd sur les parties postérieures, qui sont d'un noir brillant uniforme ; elle est accompagnée de chaque côté des flancs d'une suite de taches noirâtres en œil à centre blanc, qui se montrent quelquefois sous forme de bandes transversales entremêlées de points blancs irréguliers : elles s'évanouissent également vers la queue. Les joues sont d'un blanc pur : une raie noirâtre descend perpendiculairement des yeux vers les lèvres ; une autre se dirige obliquement vers l'angle de la bouche et est accompagnée d'une troisième d'une étendue plus considérable qui s'étend depuis les plaques occipitales jusque sur les côtés du cou. Mais ce beau système de coloration éprouve de grands changemens avec l'âge ; le dessin devient peu apparent, les teintes vives se confondent ou s'effacent de sorte que les adultes en offrent à peine quelques traces : ils sont le plus souvent d'un brun uniforme plus ou moins foncé, passant au noir vers la queue. Le dessous est tantôt noir, tantôt jaune. Quelquefois on aperçoit sur la ligne médiane du dos une teinte d'un jaune d'ocre, se mêlant au brun des flancs ; d'autres ont les écailles de ces parties bandées d'un brun foncé et il y en a, qui sont variés de blanc : mais ces variétés accidentelles n'offrent rien de constant. Les raies caracté-

ristiques mêmes de la tête disparaissent avec l'âge ; quelquefois il en reste une trace sous la forme d'une tache pâle sur les côtés du cou qui sont, ainsi que les joues, ornés de belles teintes rouges et bleues: ces dernières cependant s'évanouissent bientôt par l'action de la liqueur forte, qui change aussi le jaune en blanc.

L'île de Célebe nourrit une belle variété de climat du Col. melanurus Le docteur Strauss nous en a rapporté deux individus, un jeune et un adulte, pris lors de son séjour à Ménado: ils diffèrent de ceux de Java par des teintes moins vives, tirant fortement sur le brun. Un trait noir, en angle aigu regardant la tête, occupe le dessus du cou. Du reste, ils ne s'éloignent en rien de la variété javanaise.

---

9 Esp. *LA COULEUVRE PANTHÉRINE.*
COLUBER PANTHERINUS.

Pl. V f. 13 et 14.

Daudin s'est servi de la figure et de la description, que Merrem (1) a données de cette espèce, pour l'introduire dans le système sous l'épithète de panthérine (2), sans faire attention qu'il venait de décrire sous ce même nom dont Merrem avait fait usage en allemand, un jeune individu (3) d'une Couleuvre du moins très voisine de la panthérine. Une troisième dénomination, inventée par M. Lichtenstein (4) pour désigner notre Couleuvre, a été changée ensuite par le Prince de Neuwied (5), qui a découvert l'espèce au Brésil; elle a été aussi rapportée par Spix (6) qui dit qu'elle habite les lieux

(1) *Beitr. II p.* 49 *Pl.* 11: zusammengedrückte natter.— (2) Daud. *Rept. vol. VI p.* 318. — (3) *ib. p.* 247 : col. compressus. — (4) *Catal. p.* 104 *N.*o 71: col. capistratus — (5) col. lichtensteinii *Nov. acta. XII P. II p.* 493 *Pl.* 46; *Abbild.* 15me *Livr. Pl.* 1 ; *Beitr. p* 305 *suiv* ; Wagler *Icon. Pl. IV.* — (6) *Serp. bras. Pl.* 8 *pag.* 24: natrix scurrula.

marécageux de la rivière Japura, où elle fait la chasse à de petits mammifères, aux oiseaux et aux reptiles.

Cette Couleuvre est très remarquable par la disposition de ses teintes. Un brun pâle regne sur le dessus et passe insensiblement au jaune des parties inférieures. Une suite de taches plus foncées, mouchetées et bordeés de noir, très serrées et extrêmement larges, occupent les flancs et se confondent avec les teintes de la queue: elles s'évanouissent souvent sur les parties antérieures du tronc, descendent tantôt sur l'abdomen et paraissent sous forme de larges bandes transversales quelquefois alternes; cette dernière circonstance a particulièrement lieu chez les jeunes. Les taches sont ovales chez les uns, carrées chez d'autres, ou même en rhombe ou de forme deltoïde. Plusieurs bandes assez larges d'un brun foncé traversent la tête, descendent sur les lèvres dont les plaques sont bordées de la même couleur, ou se dirigent vers les côtés du cou: les dernières naissent sur l'occiput, se divisant en deux parties dont les supérieures joignent la première paire des taches du tronc. L'esprit de vin exerce peu d'influence sur les teintes, mais les individus dépouillés de l'epiderme sont presque blanchâtres.

Cette Couleuvre a à peu-près les formes de la COULEUVRE DE BLUMENBACH; mais son corps est plus gros, sa queue moins longue et la tête plus large et plus alongée. Cette dernière partie est revêtue de plaques, dont la verticale est très alongée et étroite; les superciliaires sont larges, les frontales et les occipitales moyennes. L'œil est assez grand, l'ouverture de la bouche plus large que dans les autres espèces. Les plaques temporales et les labiales postérieures ont plus d'étendue qu'à l'ordinaire. Les écailles du tronc sont grandes, de forme rhomboïde, toutes lisses et disposées sur 15 rangées.

170 + 80; 189 + 100;

Cette espèce atteint une assez forte taille. Un individu adulte de notre collection, originaire de la province de St. Paul au Brésil, mesure 1,25 + 0,45. Nous en avons souvent reçu de Surinam par M. DIEPERINK. Le PRINCE DE NEUWIED a étudié ses

mœurs. Voici le contenu de ses observations en substance: « La Couleuvre de Lichtenstein varie peu; elle atteint jusqu'à » 6 pieds de longueur et davantage; elle habite les contrées au » sud de la côte orientale du Bresil, et je l'ai observée près de » Rio Janeiro aux bords des rivières Parahyba et Espiritu » Santo et près de Barra de Jucu. Elle fréquente les lieux boisés, » mais elle se trouve aussi dans les marais et dans les fonds » sablonneux, revêtus d'un tapis de plantes aquatiques et de » broussailles. C'est dans les eaux stagnantes que ces grandes » Couleuvres roulées en spirale, s'exposent aux rayons du soleil. » On peut les approcher sans qu'elles montrent la moindre » inquiétude, circonstance due à leur inertie naturelle. Leurs » mouvemens sont plus lents que ceux des autres Couleuvres. » Elles se nourrissent de crapauds et de grenouilles. (1) »

---

10 Esp. *LA COULEUVRE A BANDES.*
COLUBER VIRGATUS.

Je n'ai pu parvenir à bien distinguer cette espèce de la suivante qu'après avoir examiné un grand nombre d'individus de chacune d'elle. Les envois de M. M. von Siebold et Bürger m'en ont fourni le moyen pour ces recherches. Habitans du Japon, ces deux Couleuvres se ressemblent à tel point qu'on est tenté au premier abord de regarder les différences qui existent entre elles, comme dues au sexe ou à quelqu'accident; mais il n'en est pas ainsi.

Celle du présent article s'éloigne constamment de la suivante

(1) Feu Boie, en disséquant un individu adulte de cette espèce, a trouvé dans son estomac le bel exemplaire de l'Uromastyx cyclurus, figuré par le Prince de Neuwied: *Nov. Act. vol. XIV P. I Pl.* 15 *p.* 136.

par un museau gros et obtus, par des lames frontales larges, par un plus grand nombre de plaques du dessous et de rangées d'écailles : les formes, les teintes etc. offrent d'autres traits distinctifs moins marquans.

La Couleuvre à bandes atteint jusqu'à 2 mètres de longueur totale. Les individus à l'âge moyen mesurent 0.90 + 0,22 ou 0,79 + 0,21. Les plaques varient depuis 244 + 122 jusqu'à 230 + 100. On compte toujours 23 rangées d'écailles sur les parties antérieures du tronc.

La Couleuvre à bandes a à-peu-près le port de la COULEUVRE QUATRE RAIES. Elle offre un corps comprimé et assez anguleux sur les côtés de l'abdomen. Les écailles ont une forme sublancéolée : elles sont de moyenne grandeur et toutes surmontées d'une carène, plus prononcée sur les parties postérieures. La queue est effilée. La tête offre plusieurs rapports de formes avec celle de la COULEUVRE QUATRE RAIES; elle se termine en un museau large, gros et obtus. Les dents sont égales et plus longues qu'à l'ordinaire.

Le joli dessin, que forme la distribution des teintes chez les jeunes, s'efface tellement avec l'âge qu'il n'en reste qu'une raie noire allant obliquement de l'œil à la commissure des lèvres. La couleur dominante des petits est un gris jaunâtre. De nombreuses taches ou bandes transversales, brunâtres et bordées de noir, règnent le long du dos ; on en voit une autre série de plus petites sur les flancs. Ces taches disparaissent à mesure que l'animal avance en âge et elles finissent par se confondre dans la teinte du fond devenue alors assez obscure. Chez les adultes, la couleur dominante devient derechef plus claire et tire fortement sur le vert d'olive. Les angles de l'abdomen sont indiqués par une raie fine et jaunâtre, accompagnée souvent sur les flancs d'une suite de petites taches carrées d'un noir profond. La même teinte jaune occupe le dessous de la gorge, s'étendant sur l'abdomen où, bigarée et marbrée d'olivâtre, elle devient insensiblement plus foncée. La distribution des couleurs chez cette espèce varie considérablement d'un individu à l'autre; mais il

est impossible de décrire toutes ces petites différences de peu d'importance pour la science.

La figure de cette espèce sera publiée dans la *Faune du Japon*, *Ophidiens Pl. I.*

— —

11 Esp. *LA COULEUVRE QUATRE BANDES.* **COLUBER QUADRIVIRGATUS.**

Pl. V fig. 15 et 26.

Également originaire du Japon, cette espèce se rapproche de la précédente sous un grand nombre de rapports: même port, même physionomie, mêmes formes, même système de coloration; cependant elle n'acquiert pas une taille aussi considérable que la COULEUVRE A BANDES, les adultes ne mesurant que 0,89 + 0,21; le nombre des plaques ne surpasse pas 210 + 96 et ne s'élève souvent que jusqu'à 196 + 78; on ne compte que 19 rangées d'écailles sur le cou; la tête est moins grosse que chez la précédente, conique, et se terminant en un museau peu large et à pointe arrondie; les plaques du sommet de la tête sont plus alongées; les teintes enfin offrent également de petites disparités. Les petits ont le dos orné de taches moins nombreuses que ceux de la COULEUVRE A BANDES: elles confluent avec l'âge pour former quatre raies longitudinales très prononcées. La tête est le plus souvent d'un brun olivâtre clair; mais la raie derrière l'œil s'évanouit sur les côtés de l'occiput. Les couleurs de cette espèce sont souvent variées de noir; quelques individus même ne laissent entrevoir des teintes plus claires que sous forme de bigarrures très fines, irrégulièrement distribuées sur les parties antérieures du tronc.

Feu BOIE (1) a établi cette espèce d'après un individu rap-

(1) *Isis* 1826 *p.* 209.

porté du Japon par M. Blomhoff, ancien chef de notre factorerie à Décima. La figure de cette Couleuvre sera publiée dans la *Faune du Japon*, *Ophidiens Pl. II.*

---

12 Esp. *LA COUL. DIADÈME.* **COL. DIADEMA.**

J'introduis cette belle espèce d'après la figure qu'en a donnée Russel *II Pl. 30 p.* 34. L'individu sur lequel furent faites les observations contenues dans l'ouvrage precité, avait été pris dans les environs de Bombay; mais Russel suppose que l'espèce habite aussi le pays des Marrattes.

Elle a à-peu-près le port des précédentes. Sa taille est de 3 à 4 pieds. On lui compte 220 ou 238 plaques abdominales et 61 souscaudales. Les écailles carénées, la teinte d'un brun couleur de terre et une bande frontale noire entre les yeux peuvent servir de caractère à l'espèce.

---

13 Esp. *LA COUL. VERMILLON.* **COL. MINIATUS.**

Une des plus jolies par rapport à son systême de coloration et à ses formes agréables, cette Couleuvre n'est connue que par le sujet unique rapporté d'île de France par M.M. Lesson et Garnot.

Elle a le port de la Couleuvre à bandes du Japon et les têtes de ces deux espèces offrent à-peu-près la même forme; mais celle du présent article a le corps un peu plus comprimé; l'abdomen étroit et fortement angulé; la queue enfin extrêmement déliée vu qu'on lui compte 145 plaques, tandis que celles du tronc ne se trouvent qu'au nombre de 199.

La tête, distincte du cou, est conique et revêtue du nombre ordinaire de plaques, dont la configuration ainsi que la dispo-

sition présentent une grande symmétrie et de belles proportions. Le museau, un peu tronqué au bout, porte sur les côtés des narines peu spacieuses. Les écailles, lancéolées sur le cou, prennent la forme de lozange sur le tronc et sont carrées ou en hexagone sur la queue: elles sont disposées sur 25 rangées et offrent une surface assez unie. Toutes les dents sont d'égale grandeur.

La couleur du fond est un jaune d'ocre brunâtre, qui passe au rouge de minium ou vermillon vers la moitié du tronc, couleur qui prend une forte teinte pourpre et qui gagne en intensité à mesure qu'elle s'avance vers le bout de la queue. Les innombrables petites marbrures jaunes, dont tout l'animal est moucheté, deviennent au contraire moins apparentes vers les parties postérieures.

Dimensions: 0,88 + 0,46.

---

14 Esp. *LA COULEUVRE NOIRE ET BLANCHE.* **COLUBER VARIABILIS.**

Pl. VI fig. 1 et 2.

Il n'est pas rare de rencontrer au Brésil des animaux qui vivent abondamment à la Guyane: ces deux pays, quoique très éloignés l'un de l'autre, nourrissent souvent des espèces absolument identiques, qui n'offrent d'autres différences que celles produites par le climat, influence qu'il faut particulièrement peser en étudiant l'histoire naturelle des Reptiles. La Couleuvre noire et blanche est très commune à Surinam; elle abonde également au Brésil. Le grand nombre d'individus, originaires de ces deux contrées que j'ai examinés, m'ont offert de nombreuses variétés: elles consistent particulièrement dans la raison des deux couleurs principales. Je crois avoir observé, que le noir domine dans les individus de Surinam, tandis que

ceux du Brésil sont variés de jaune ou de blanc. Le Prince de Neuwied (1) n'a observé de cette espèce que les jeunes qu'il dit être toujours de cette dernière teinte ; mais plusieurs individus, recueillis dans la province St. Paul et faisant partie du Musée des Pays-Bas, sont aussi jaunes que ceux de Surinam dont nous devons le dessin, fait sur le vivant d'après l'adulte, aux soins de M. Dieperink. J'ignore, s'il faut attribuer cette différence dans les couleurs au hasard ou au sexe.

Cette Couleuvre est une des plus communes dans les collections. SCHEUCHZER (2), SEBA (3) et LINNAEUS (4) l'ont fort bien connue; elle a été plus tard figurée par MERREM (5), qui lui a appliqué par méprise un nom (6), dont les Portugais se servent pour désigner une espèce toute différente, le COLUBER POECILOSTOMA. Le genre SPILOTES de WAGLER (7) repose sur cette espèce.

La Couleuvre noire et blanche atteint jusqu'à 1,45 + 0,46. Le nombre des plaques abdominales et souscaudales varie depuis 198 + 90 jusqu'à 212 + 111. Elle est très reconnaissable, outre les caractères tirés des teintes, à ses grandes écailles en rhombe, surmontées d'une forte carène et disposées sur 15 rangées. Ses formes sont assez sveltes. Le tronc est très comprimé, le dos caréné, l'abdomen anguleux et muni de bandes larges qui montent assez haut sur les flancs. La queue est passablement longue, déliée et amincie vers le bout. La tête est

(1) *Beitr. p.* 271 ; *Abbild. Lwr. XIV fig.* 3 — 6; COL. VARIABILIS. — (2) *Bibl. sacra* 747. 3. — (3) *Thes. II* 20, 1 bonne figure, type du COL. NOVAE HISPANIAE GMEL. *p.* 1088 et du CERASTES MEXICANUS LAUR. *p.* 83 ; d'autres moins reconnaissables se trouvent chez le même auteur : *II* 68, 1 ; 83, 2 et 105 *fig.* 4 ; sur cette dernière repose le COL. CORONATUS de GMELIN *p.* 1088, (CER. COR. *Laur. p.* 83) — (4) *Mus. Ad. Fr. Pl.* 20 *fig.* 3 jeune ind. COL. PULLATUS. — (5) *Beitr. Pl.* 12 *p.* 51. VERANDERLICHE NATTER. — (6) *Tent. p.* 121, COL CANINANA, dénomination changée par DAUDIN en celle de COL. PLUTONIUS, voir : DAUD *Rept. vol. VI p.* 324. — (7) *Syst. p.* 179. —

assez distincte du tronc, conique, alongée ainsi que le museau qui se termine en une pointe arrondie. Les lames qui revêtent la tête sont fort larges, les occipitales peu longues. La sixième plaque labiale est petite, la septième au contraire a une étendue considérable; mais leurs formes sont assez fugitives. L'œil est grand, l'iris brunâtre; les narines sont très ouvertes. Cette espèce a ses vertèbres munies d'apophyses assez développées et les côtes minces assez arquées. Le crâne a des formes plus ramassées que celui des autres Couleuvres; les caisses sont moyennes; les dents longues, délicates et aiguës. Les mâchoires sont bordées de glandes salivaires peu développées et partout de semblable grosseur; on voit en outre une glande rostrale et des nasales; la lacrymale est volumineuse et à surface unie. Pour la conformation des parties internes, cette espèce se rapproche des serpens d'arbre; c'est à dire, qu'elle a les intestins étroits, très effilés et sans inflexions profondes; le poumon enfin est pourvu d'un petit lobe accessoire, dont l'intérieur n'offre que quelques cellules très spacieuses, ce qui fait qu'on doit plutôt le regarder comme un réservoir d'air.

La Couleuvre du présent article a toutes ses parties ornées de larges bandes obliques et alternes de noir et de jaune: ces bandes sont rarement régulières; elles confluent souvent et forment, en se confondant, un dessin peu distinct et difficile à décrire. J'ai vu des individus tout noirs, où le jaune ne s'appercevait que sous la forme de bandes composées de plusieurs séries de taches lancéolées blanches; d'autres sont presque jaunes et ont même les bandes noires variées de cette teinte. La tête est blanche; mais les plaques des lèvres sont toujours bordées de noirâtre.

Cette Couleuvre habite les bois. Le Prince de Neuwied l'a observée aux bords de la rivière Espiritu Santo (1).

(1) *Beitr. p.* 276.

15 Esp. *LA COULEUVRE COULEUR DE PLOMB.* COLUBER PLUMBEUS.

Pl. VI f. 3 et 4.

La *sixième planche* de la *treizième livraison* des *Abbildungen* du Prince de Neuwied contient une bonne figure de cette espèce, figure faite d'après un individu tué par cet auguste voyageur dans la grande forêt de St. João, au nord du cap Frio: *Beitr. p.* 317. Le Musée des Pays-Bas en a reçu une sixaine de la province de St. Paul au Brésil et de Surinam: ils sont tous de la même taille, environ de 1,74 + 0,30. — Plaques: 240 + 60 ou 240 + 75.

Cette Couleuvre se reconnaît au premier abord à ses teintes uniformes : couleur de plomb au dessus, jaunâtre en dessous ; teintes peu sujettes à s'altérer par la liqueur forte. La physionomie toute particulière, résultant d'une tête grosse et courte, d'un museau large et arrondi et de la petitesse des yeux; ensuite sa queue courte et conique, l'abdomen large et applati, enfin la forme presque cylindrique du tronc, la rapprochent des homalopsis et particulièrement de l'espèce que nous décrirons sous le nom d'hom. martii. Ses mœurs cependant, les narines latérales et ouvertes, sa taille et l'ensemble de son organisation ne permettent pas qu'on la sépare des Couleuvres, au milieu desquelles elle s'isole cependant d'une manière remarquable.

Les lames qui revêtent la tête, imitent les formes extérieures de cette partie; les labiales sont petites. L'iris est brun marron. Les écailles sont presque carrées, moyennes, disposées sur 19 rangées et lisses. L'ouverture de la bouche est moins large que de coutume.

Le crâne de cette espèce imite les formes arrondies et ramassées de la tête, et se rapproche sous ce rapport de celui des Homalopsis; aussi voit-on à l'extrémité postérieure des maxillai-

res une longue dent sillonée. La glande salivaire est à cet endroit plus volumineuse; les glandes de la tête en général sont assez développées, (1) car on voit une rostrale et de grosses nasales.

---

16 Esp. *LA COUL. CANINANA.* C. POËCILOSTOMA.

Pl. VI fig. 5 et 6.

Voici encore une Couleuvre, qui habite en même temps le Brésil et Surinam. Il paraît cependant, qu'elle est assez rare dans notre colonie au continent de l'Amérique australe, vu que M. Dieperink n'en a pu se procurer, dans le cours de dix ans, que deux individus. Le Prince de Neuwied a été plus heureux; il a rencontré cette belle Couleuvre sur tous les points du Brésil qu'il a visités. Ce voyageur en a observé deux variétés constantes, qu'il attribue à des différences sexuelles. L'une a les lèvres et le dessous des parties antérieures d'un beau jaune, l'autre d'un brun roux; caractéres qui, suivant le Prince de Neuwied (2), servent à distinguer le mâle de la femelle, et que les Portugais de cette contrée cherchent à exprimer en désignant le premier sous le nom de CANINANA DI PAPO AMARELLO, l'autre sous celui de PAPO VERMELHO. Les *planches* 1 et 2 de la 10 me *Livraison* des *Abbildungen* représentent en même temps la différence des sexes et deux variétés accidentelles dans les teintes. Cette Couleuvre varie considérablement. La couleur dominante est dans les unes d'un jaune d'orange, dans les autres d'un jaune vert passant tantôt au vert, au brun ou à l'olivâtre; tantôt au gris ou même au noir, teinte qui occupe le plus souvent les

(1) voir: Duvernoy *Ann. d. sc. nat. XXVI Pl.* 7 *fig.* 3 *et* 4. —
(2) *Beitr. p.* 251. —

parties postérieures. Le sommet de la tête est d'un rouge vif; le dessus du tronc orné de nombreuses bandes transversales étroites, en croissant et irrégulières; la raie noire derrière l'œil s'efface avec l'âge. L'esprit de vin ternit l'éclat des teintes vives dont l'animal est orné pendant la vie. Les individus, dépouillés de l'épiderme, sont d'un jaune de souffre presqu'uniforme (1).

Le Caninana atteint, suivant le Prince de Neuwied jusqu'à 6 pieds de longueur. Un sujet, que j'ai vu chez M. Klinkenberg à Utrecht, dépassait même ces dimensions; ceux qui font partie du Musée des Pays-Bas ne mesurent que 1,55 + 0,57 et 1,42 + 0,54. Les plaques abdominales et souscaudales varient depuis 208 + 126 jusqu'à 226 + 144. On voit par le nombre considérable des dernières, que cette espèce offre une queue plus longue que la plupart des autres Couleuvres. Elle a le port de la COULEUVRE A QUEUE NOIRE, mais sa tête est plus grosse que dans aucune autre espèce du genre. Cette partie est assez distincte du tronc et se termine par un museau court et obtus; le sommet en est très large, et revêtu de lames de la même forme et très ramassées. Les narines sont larges; l'iris jaune. L'abdomen est étroit et anguleux; le corps comprimé et revêtu d'écailles en rhombe ou lancéolées, surmontées d'une forte carène et disposées plus obliquement qu'à l'ordinaire: on en compte 21 rangées longitudinales. L'ensemble des formes, la physionomie, l'œil grand et borde postérieurement de trois écailles, ses moeurs enfin indiquent suffisamment l'affinité de espèce avec les TROPIDONOTES, genre auquel elle fait cette évidemment le passage.

Elle se tient de préférence dans les grands bois, dans les landes et dans les marais. Elle aime les terreins inondés, nage avec dextérité, et grimpe également bien sur les arbres; mais ses mouvemens à terre sont moins agiles et elle se laisse approcher d'assez près, avant de fuir. Sa gueule est susceptible d'un dilatement assez considérable pour engloutir les crapauds,

(1) NATRIX SULPHUREA Wagl. *Serp. bras. Pl.* 9.

les reptiles, les rongeurs, les oiseaux et les œufs de petits animaux auxquels elle fait la chasse. Le PRINCE DE NEUWIED (1), auquel j'emprunte les détails relatifs aux habitudes de cette espèce, l'a observée depuis Rio Janeiro jusqu'à Bahie. Spix (2) l'a trouvée dans des contrées marécageuses et dans des forêts près de la rivière Japura.

---

17 Esp. *LA COUL. GRISON.* **COLUBER CANUS.**

Pl. VI fig. 7 et 8.

C'est un fait digne de l'attention des naturalistes que la seule Couleuvre habitant la pointe australe de l'Afrique, s'éloigne des autres espèces du genre, et qu'elle se rapproche sous plusieurs points de ces serpens qui fréquentent les lieux secs et sablonneux, serpens que nous comprenons dans le genre PSAMMOPHIS: ce fait prouve d'une manière incontestable, que l'ensemble de l'organisation des animaux est constamment en rapport avec la nature des terrains qu'ils habitent, et que l'étude de cette relation doit être la base de la distribution géographique des animaux.

Un tronc peu cylindrique et peu comprimé, une queue courte et grosse, une tête petite et très pointue vers le bout, la petitesse des écailles et des yeux: voilà autant de caractères, propres à cette espèce remarquable, et servant à la distinguer d'une manière tranchée de toutes les autres du genre.

Elle a à-peu-près le port de notre COULEUVRE D'ESCULAPE, mais le corps est plus ramassé et plus gros vers le milieu. La tête est peu distincte du tronc, très conique, à museau alongé, pointu et terminé par une plaque étroite et voutée. Les lames, qui revêtent la tête et particulièrement les

(1) *Beitr. p.* 261 suiv. — (2) *Serp. bras. p.* 27.

occipitales sont petites ; la verticale au contraire est assez grande. Les narines et les yeux sont petits ; l'ouverture de la bouche est peu large ; on voit trois plaques au bord postérieur de l'œil. L'abdomen est convexe et large ; les écailles sont presqu'en rhombe, à pointe tronquée, toutes lisses et disposées sur 27 rangées.

Cette espèce a les os du squelette robustes, et les apophyses des vertèbres assez développées ; les transversales des vertèbres de la queue et les épineuses inférieures de la partie antérieure du tronc offrent plus de longueur qu'à l'ordinaire. Le crâne est peu long ; les caisses sont moyennes, les mastoidiens grands. Les nasaux et l'intermaxillaire sont pointus, les mâchoires courtes et armées de fortes dents qui sont plus longues et plus déliées à leur bout antérieur ; il en est de même des dents palatines, celles des pterygoidiens au contraire sont petites et peu nombreuses : ce système de dentition est unique chez les Couleuvres. La glande salivaire de la mâchoire supérieure est très peu développée ; mais on voit une lacrymale assez grosse et une nasale exiguë. On observe à cette espèce un penis double ou plutôt bifide de chaque côté.

La Couleuvre grison atteint jusqu'à 6 pieds de longueur ; les individus de cette taille sont de la grosseur d'un bras d'enfant. Les dimensions de la queue varient comme on peut voir par le nombre des plaques, qui est tantôt de 182 + 54, tantôt de 208 + 74, et par la mesure de deux individus de même taille, qui m'ont offert 1,0 + 0,22 et 1,0 + 0,31.

Les teintes de cette Couleuvre subissent avec l'âge des changemens presqu'incroyables. Les petits sont d'un brun roux pâle ; quatre suites de taches en œil, plus foncées et bordées d'un blanc de nacre, règnent le long du corps : elles sont quelquefois confluentes sur le dos qui est souvent marqué d'une raie brune. Plusieurs bandes noires descendent sur les côtés de la tête. L'abdomen est d'un beau blanc, orné de taches noires sur les côtés, dont l'ensemble produit un dessin très élégant. Les individus dans cette livrée ont été considérés par Merrem comme une

espèce distincte (1). Ces belles teintes cependant s'évanouissent assez tôt, et on en reconnaît à peine les traces dans les sujets de deux à trois pieds, qui sont le plus souvent d'un brun olivâtre très clair (2). Les adultes varient du grisâtre au brun et au noir. Le dessous est quelquefois plus clair.

Cette Couleuvre est très commune au Cap de Bonne Espérance. Nous devons une trentaine d'individus de tout âge au zèle du docteur VAN HORSTOK. Elle habite les lieux sablonneux jusque dans les dunes et on en rencontre souvent d'étendues dans les chemins; quelquefois elle attaque les passans sans la moindre provocation de leur part, ce qui porte à croire qu'elle est d'un naturel féroce. Dans sa patrie, elle est connue de tout le monde sous le nom de ZWARTE SLANG (SERPENT NOIR). LEVAILLANT l'a même trouvée sur l'île aux Phoques (3).

---

18 Esp. *LA COULEUVRE DE SAY.* **COLUBER SAYI.**

Le Prince de Musignano nous a adressé un individu empaillé d'une Couleuvre inédite, découverte et rapportée du Missouri par M. SAY. C'est sans contredit une des plus belles espèces du genre et également caractérisée par la forme de son museau et des plaques qui le revêtent que par la belle teinte d'un jaune rougeâtre qui domine sur toutes les parties. Le dos cependant est d'un brun marron plus foncé, qui laisse entrevoir la couleur du fond sous forme de taches ovales, transversales et très nombreuses: ces deux teintes forment, vers les parties

(1) COL. MARGARITACEUS. MERR. *Beitr. II p.* 42 *Pl.* 9.— (2) COL. CANUS. LINN. *Mus. Ad. Fr. Pl.* 11 *f.* 1; SCHEUCHZER 747. 5; SEBA *II Pl.* 12 *f.* 2 et *Pl.* 22 *f.* 2 : les figures de Seba sont abominables Celle de l'adulte fournie par MERREM *Beitr. vol. III p.* 15 *Pl.* 1 est bonne, mais je doute que l'individu, qui a servi de type à la *Pl.* 7 *vol. I*, ait appartenu à notre espèce. — (3) *II voyage vol. I p.* 121. —

postérieures, de larges bandes alternes qui se prolongent sur le dessous de l'animal. Les parties antérieures sont plus foncées, mouchetées ou maculées de noir comme l'abdomen, ou même ornées de larges taches de cette même teinte.

La tête est distincte du cou et revêtue de plaques dont la verticale est en triangle sphérique presqu'équilatéral : les occipitales se font reconnaître à leur petitesse ; les labiales, bordées de noir, sont grandes ; mais elles ne se distinguent pas des écailles du tronc, qui sont lancéolées, surmontées d'une carène et disposées sur 25 rangées.

L'œil est entouré postérieurement de 3 plaques ; mais on ne voit qu'une seule oculaire antérieure précédée d'une frénale très petite. Le museau va en pointe conique et se termine par une lame en forme de nez saillant ; les nasales se trouvent à son côté. Notre sujet offre 2 paires de frontales postérieures disposées sur une seule rangée transversale.

Les os, qui composent le crâne, sont plus vigoureux que chez les autres Couleuvres ; les caisses sont plus longues et les nasaux alongés ; l'intermaxillaire est très déprimé. Toutes les dents offrent la même longueur.

1,53 + 0,20 ; 224 + 55.

N'ayant pas été à portée d'examiner des sujets en bon état de conservation, je ne puis ni donner une bonne description de cette espèce dont j'ai vu plusieurs individus dans la collection formée par le Prince de Neuwied lors de son dernier voyage dans l'Amérique du nord, ni la ranger avec certitude, ni la rapporter à aucune de celles décrites par les naturalistes anglo-américains.

——

19 Esp. *LA COULEUVRE QUATRE RAIES.* COLUBER QUATERRADIATUS.

Pl. VI. fig. 9 et 10.

» Un passage de PLINE *l.* 8 *ch.* 14 contient que les Boas de » l'Italie atteignent de si fortes dimensions, que l'on a trouvé » dans l'estomac d'un individu tué durant le règne de l'empereur » Claudius, un enfant en son entier. » Le seul serpent de l'Italie, qui peut avoir donné lieu à l'invention de cette fable, est la Couleuvre quatre raies, qui est très commune dans les environs de Rome (1), et qui acquiert la plus forte taille de tous les ophidiens de l'Europe. METAXA lui donne pour longueur totale 6 à 7 pieds. Elle est répandue sur presque tous les pays de l'Europe méridionale. GMELIN (2) a reçu plusieurs individus de l'Arragon et de la Catalogne; celui de Lacépède (3) avait été pris en Provence. M. CANTRAINE en a envoyé au Musée des Pays-Bas de l'Italie et de la Dalmatie, et Frivaldszky (4) l'a observée dans toutes les provinces de la Hongrie et particulièrement dans le Bannat. C'est aussi l'ELAPHIS (5) de JONSTON *Pl.* 5, ou le COLUBER ELAPHIS de SHAW *Gen. Zool. III P. II. p.* 450 et de plusieurs autres naturalistes (6).

La Couleuvre quatre raies a à-peu-près le port de la Caninane; mais sa tête est moins grosse et plus alongée, la queue

(1) METAXA. *p.* 38. — (2) COLUBER QUATERRADIATUS GMEL. *Naturf. vol. XXVIII p.* 158 *Pl.* 3 *fig.* 1; un de ces individus que nous devons à la bonté de M. Gmelin a servi de type à nos figures de la tête. — (3) LA QUATRE RAIES, COL. QUADRILINEATUS. *Quadr. ovip. vol. II p.* 163 *Pl.* 7 *fig.* 1. — (4) *Monogr. p.* 44. — (5) ἔλαφις (CERF); l'espèce se nomme en Italie: CERVONE et SCORZONE. — (6) Je rapporte encore ici le COLUBER NAUII: BECHST. LAC. *vol. IV p.* 215 *Pl.* 32 *f.* 2, copié d'après NAU. *Entdeck. Pl.* 3 *p.* 259.

plus courte et moins robuste. Elle a les écailles petites, lancéolées, surmontées d'une forte carène et disposées sur 25 rangées. L'abdomen est convexe, le museau arrondi; les plaques occipitales sont peu larges et étroites vers le bout postérieur; les yeux sont moyens, ombragés par des plaques surciliaires saillantes, ce qui rend sa physionomie un peu farouche. On voit une plaque surnuméraire au dessous de la plaque oculaire antérieure.

La couleur principale est un jaune d'ocre plus foncé sur le dessous, où il tire souvent sur le brun. Deux raies d'un brun noir règnent le long des flancs: elles sont quelquefois interrompues, se perdent ordinairement sur la queue, ou se confondent avec la couleur du fond dans les individus qui offrent des teintes sombres. Une raie noire va de l'œil à la commissure des lèvres. Les jeunes (1) ont quelques bandes transversales sur la tête; le dos et les flancs sont ornés de larges taches et l'abdomen d'un brun pâle varié de blanc. L'individu, dont nous avons figuré la tête, était de 1,20 + 0,31. Plaques abdominales et souscaudales: 208 + 70 et 217 + 81.

Cette Couleuvre, nonobstant sa taille et ses moyens de défense, a les mœurs extrêmement douces et ne mord jamais lorsqu'on la prend. Elle est commune dans les champs près de Tivoli; mais elle se trouve ordinairement sur les collines. Ces observations que je tiens de M. Cantraine coïncident avec celles de Metaxa.

---

20 Esp. *LA COULEUVRE VERTE ET JAUNE.* **COLUBER VIRIDIFLAVUS.**

Pl. IV fig. 11 et 12.

Les belles teintes, dont cette espèce est variée, lui ont valu

(1) Metaxa *fig.* 2 *A et B.* —

en Italie les dénominations de MILORDO et BELLO (1). Elle est très commune dans ce pays (2), et se trouve également dans le midi de la Hongrie (3), en Dalmatie, à l'île d'Elbe (4), en Sardaigne (5), en Sicile, dans la plupart des provinces de la France (6) et dans la Suisse méridionale.

Des formes agréables, de jolies teintes et une queue assez déliée servent à reconnaître l'espèce au premier coup-d'œil. Elle a la tête peu distincte du tronc et un peu alongée; la plaque verticale offre les mêmes proportions. Le tronc est presque cylindrique; l'abdomen large et convexe; la queue longue, déliée et applatie en dessous. Les écailles sont moyennes, lisses, en rhombe, et disposées sur 19 rangées longitudinales. Les adultes mesurent environ 0,94 + 0,34. La longueur de la queue, le nombre des plaques qui la revêtent en dessous et celles de l'abdomen, varient considérablement. Une trentaine d'individus, que j'ai examinés, m'ont offert les extrêmes suivans: 160 + 96 et 227 + 112.

Les glandes salivaires de cette espèce sont moins développées que les nasales et la rostrale; on observe derrière l'œil une lacrymale de forme orbiculaire.

Le dessous est d'un beau jaune, le dessus d'un vert foncé: l'ensemble des lignes ou des taches jaunes, dont le centre de chaque écaille est marqué, forme un nombre de raies longi-

(1) METAXA *p.* 36. — (2) M. CANTRAINE en a recueilli un bon nombre durant ses voyages en Italie, en Dalmatie et en Sardaigne. — (3) FRIVALDSZKY *p.* 43. — (4) M. MICHAHELLES a bien voulu me céder une description et la figure de la tête d'une Couleuvre, envoyée de cette île à feu Wagler. — (5) COLUBER UCCELLATORE CETTI *III p.* 41. — (6) CUV. *regn. an. vol. II p.* 84; LACEP. *vol. II p.* 137: la COUL. VERTE ET JAUNE; DAUDIN *vol. III p.* 325. Il faut ajouter à la synonymie de cette espèce: COL. LUTEO STRIATUS GMEL. *Naturforscher vol.* XXVIII *p.* 164 *Pl.* 3 *fig.* 2; COL. ATROVIRENS SHAW *Gen. Zool. vol. III P. II p.* 449; c'est aussi la NATRIX GEMONENSIS LAUR. *p.* 56; la Coul. verte et jaune fait partie du genre ZAMENIS chez WAGLER *Syst. p.* 188.

tudinales, égal à celui des rangées d'écailles. Ces raies, nettement séparées sur les parties postérieures, confluent souvent sur le cou et forment un dessin irrégulier, composé de taches ou de bandes noires et jaunes. La tête est souvent variée de cette dernière couleur. Il faudrait entrer dans des détails de peu d'intérêt pour décrire toutes les variétés qui s'y rencontrent en abondance. On voit quelquefois des individus d'un vert brunâtre uniforme; d'autres ont le corps presque noir finement moucheté de jaune; l'abdomen est quelquefois d'un verdâtre uniforme, tantôt marbré de noir, tantôt pointillé de brun; dans les individus à teintes obscures, il est le plus souvent d'un brun enfumé, avec une large bande médiane interrompue d'un blanc jaunâtre. Les jeunes sont d'un jaune verdâtre, tirant au brun sur le dos; la tête est ornée de plusieurs raies noires et le cou est quelquefois tacheté de la même teinte: c'est alors le COL. PERSONATUS DAUDIN *vol. VIII p.* 324 *Pl.* 100 *fig.* 2.

M. CANTRAINE a tué un individu occupé à engloutir un Pseudopus. Le fait, communiqué par METAXA (1), qu'une Couleuvre verte et jaune dévorait deux autres Couleuvres, prouve que les ophidiens n'épargnent pas même leur propre race; ce savant dit que cette espèce a les mœurs très farouches, qu'elle se défend à coups de queue, qu'elle souffle l'air sans faire entendre de sifflemens, mais qu'elle contracte des mœurs plus douces dans la domesticité. Je ne sais si l'on doit accorder toute confiance à la description des habitudes de cette espèce, donnée par LACÉPÈDE: elle se ressent trop de l'imagination du poète, qui paraît avoir confondu plusieurs observations dressées sur des espèces toutes différentes. M. CANTRAINE, qui a observé cette Couleuvre dans ses voyages en Dalmatie, en Sardaigne, en Sicile, en Toscane, dans les états de l'Église et dans le royaume de Naples, me dit qu'elle est extrêmement agile, soit en montant les arbres, soit en rampant sur terre. Elle a le caractère

(1) *l. c. p.* 56.

très méchant, mord fortement et attaque avec acharnement ceux qui s'approchent du lieu de son habitation. Ses mœurs portent à croire que c'est le serpent, désigné par les anciens romains sous le nom de JACULUS; quoique les poètes de ce peuple donnent souvent l'Afrique pour patrie à l'espèce. M. Bory de St. Vincent l'a rapportée en grand nombre de la Morée.

---

21 Esp. *LA COULEUVRE DE CLIFFORD.*
COLUBER CLIFFORDII.

Pl. VI. fig. 13 et 14.

L'hommage, que je rends à M. CLIFFORD COCQ VAN BREUGEL, consul néerlandais à Tripoli, en lui dédiant la Couleuvre qu'il a découverte dans les États barbaresques, n'est qu'une faible marque de reconnaissance des services nombreux et désintéressés qu'il a rendus à la science, en favorisant les intérêts d'un des plus beaux monumens nationaux.

On trouve une bonne figure de cette espèce dans le *grand ouvrage sur l'Égypte*, *Atlas Rept. Pl.* 8 *fig.* 1; *Descript. p.* 67; LA COULEUVRE AUX RAIES PARALLÈLES; c'est aussi ici qu'il faut rapporter le COL. NUMMIFER de REUSS *Mus. Senk. II p.* 135.

Elle a les formes de la suivante dont elle se distingue, au premier abord, par ses teintes sombres et par la conformation des lames écailleuses qui revêtent la tête : ce dernier caractère, propre à l'espèce, peut servir de guide pour la reconnaître parmi toutes les autres Couleuvres.

Le tronc est presque cylindrique, l'abdomen très etroit et convexe, la queue moyenne et robuste. La tête est distincte du cou, alongée, conique et à museau se terminant en pointe

arrondie. Les plaques occipitales sont étroites et plus ou moins effilées ; la verticale, en pentagone à bords latéraux convexes, offre les mêmes proportions. Les lèvres sont bordées, outre les plaques ordinaires, de quelques plaques labiales surnuméraires : elles ont peu d'étendue. La nasale est large et percée des narines, qui sont peu ouvertes. L'œil est grand et saillant, la plaque surciliaire assez voutée. Le reste de la tête, outre les neuf lames du sommet, est revêtue de petites écailles de forme irrégulière, peu différentes de celles du tronc, et qui occupent la place des lames du frein, des oculaires et des temporales. Les écailles du tronc sont peu grandes, lancéolées, surmontées d'une forte carêne émoussée et disposées sur 23 rangées longitudinales.

Cette Couleuvre atteint jusqu'à 0,86 + 0,16. Les lames abdominales et souscaudales varient depuis 230 + 66 jusqu'à 240 + 90.

Les teintes pâles rappelent l'habitant du désert. La couleur dominante est un jaune d'ocre assez sale, passant au brun sur les parties supérieures, qui sont ornées d'une triple suite de larges taches d'un brun livide et de forme assez variable, en ce qu'elles sont tantôt carrées, tantôt ovales, tantôt enfin composées de raies longitudinales. Le sommet de la tête offre plusieurs raies longitudinales de forme peu constante.

---

22 Esp. *LA COULEUVRE FER-A-CHEVAL.* **COL. HIPPOCREPIS.**

Pl. VI fig. 15 et 16.

On peut regarder cette espèce comme intermédiaire entre les deux précédentes. Elle a les formes, la taille et le port de la COULEUVRE VERTE ET JAUNE, mais sa tête est plus large et sa queue beaucoup moins longue. Les teintes brillantes, dont

sa livrée est ornée et son système particulier de coloration, la rendent très reconnaissable : on lui trouve le même nombre de plaques labiales que dans la COULEUVRE DE CLIFFORD; mais les temporales, quoique sous forme d'écailles, sont plus grandes que dans celle-ci; aussi la plaque du frein, ainsi que celle du bout antérieur de l'œil, n'offrent-elles rien d'anomal dans leur conformation. Les plaques surciliaires sont saillantes; le reste de l'œil est bordé de 5 ou 6 petites plaques, dont le nombre varie quelquefois jusqu'à 8 et plus. Le museau est large, arrondi et concave sur les côtés; l'œil est moyen; les narines sont ouvertes; les neuf plaques du sommet de la tête ne présentent rien de particulier, excepté que les occipitales et la verticale ont leurs bords latéraux échancrés. Les écailles du tronc sont petites, lancéolées, lisses ou un peu convexes, très imbriquées et disposées sur des rangées obliques : on en compte 25 de longitudinales.

Longueur totale : 0,81 + 0,24. Nombre des plaques : 214 + 84 et 249 + 98.

La couleur dominante est un beau jaune rougeâtre. Trois séries de larges taches rondes, alternes et d'un brun noir, règnent le long des parties supérieures ; celles des flancs sont le plus souvent carrées, peu distinctes et toujours plus petites que les dorsales, dont la première est très large; le jaune ne s'aperçoit sur ces parties que comme bordure des taches. D'autres individus cependant offrent des taches plus irrégulières et quelquefois confluentes, particulièrement sur les parties postérieures, ce qui leur donne quelque ressemblance avec la COULEUVRE VERTE ET JAUNE. On voit plusieurs bandes très larges traversant la tête qui forment, en laissant entrevoir la couleur du fond, des figures peu déterminées et de formes très fugitives. Les côtés de l'abdomen sont souvent ornés de larges taches carrées. Les petits offrent des teintes tirant sur le vert, et un tronc parsemé de taches fort petites. Ces différences ont engagé feu BOIE, à en faire plusieurs espèces nominales. LINNÉ a comparé le dessin de la tête à un fer-à-che-

val (1), caractère futile qui ne convenait pas même à l'autre individu, décrit par cet auteur (2). Spix (3) a figuré un individu, recueilli en Espagne dans son ouvrage sur les reptiles du Brésil. La Couleuvre fer-à-cheval habite la plupart des pays qui bordent la Méditerranée. Le Musée des Pays-Bas en possède une très belle série composée d'individus de diverses contrées. L'un, originaire du Portugal, a été cédé à cet établissement par M. le professeur de Fremery nous en devons un autre, pris dans les environs de Gibraltar, aux soins de M. Michahelles ; M. Cantraine en a recueillis plusieurs lors de son séjour en Sardaigne d'où Wagler (4) en a également reçu, M. Rüppell nous en a rapporté un de l'Égypte; ceux des environs de Tunis nous ont été adressés par M. le colonel Humbert, mais il est à remarquer qu'ils ont les teintes plus pâles que les individus européens ; les naturalistes français enfin en ont envoyé de Bone et d'Alger. M. Cantraine a observé cette belle Couleuvre dans les endroits nus et rocailleux de la Sardaigne. Ce voyageur me dit qu'elle est agile, douce et qu'elle ne mord jamais. Les couleurs ne s'altèrent pas beaucoup après la mort.

---

23 Esp. *LA COUL. A BOUQUETS.* C. FLORULENTUS.

Cette espèce, etablie par M. Geoffroy, est figurée dans le grand ouvrage sur l'Égypte (5), pays qu'elle habite, à ce qu'il paraît, en petite quantité. Elle est assez voisine de la Couleuvre léopard et ne se distingue de cette espèce que par les teintes, par ses formes plus grèles, par la présence

(1) *Mus. Ad. Fr. Pl.* 16 *f.* 2 le jeune. — (2) COL. DOMESTICUS Linn. *Syst. nat. p.* 389. — (3) *Serp. bras. Pl. X f.* 2 NATRIX BAHIENSIS ; cette espèce forme avec la précédente le genre PERIOPS de Wagler *Syst. p.* 189 ; *Icon. Pl.* 6. — (4) *Syst. p.* 190 note. — (5) *Pl.* 8 *f.* 1 *p.* 67. —

de plusieurs plaques oculaires antérieures et d'un grand nombre de petites écailles mentales et de plaques temporales. La couleur dominante est un gris jaunâtre, tirant sur le brun et varié d'un grand nombre de bandes transversales et de taches noires, mais tellement effacées que l'on ne reconnaît que difficilement leur présence : elles sont plus sensibles sur les flancs, mais elles se perdent totalement vers la queue. Le dessous est jaunâtre. On remarque sur la tête une bande et plusieurs taches très effacées d'un jaune terne.

19 à 21 Rangées d'écailles lisses et un peu lancéolées. Dimensions: 0,63 + 0,19 ou 0,64 + 0,16. Plaques 204 + 88 ou 224 + 98. Cette espèce fait partie des Musées de Paris, de Francfort et de celui des Pays-Bas.

——

24 Esp. *LA COUL. A RUBANS.* **COL. TRABALIS.**

On voit dans les galeries de notre Musée un individu d'une Couleuvre originaire de la Tartarie et mentionnée par feu Boie sous le nom précité, inventé par le célèbre Pallas.

Cette Couleuvre offre beaucoup de rapports avec notre CORONELLE LISSE, dont elle a la taille et les teintes; mais ses écailles sont plus petites, plus obliques et carénées sur le dos; le dessous est marbré de noirâtre et orné de chaque côté de deux suites de points noirs. Le brun livide des parties supérieures passe vers le dessous au jaunâtre; on voit sur les flancs deux larges raies plus foncées, dont les moyennes se prolongent sur l'occiput en forme de massue bordée de noir; on voit une autre figure de forme indéterminée sur le sommet de la tête et une bande qui joint les yeux. Une large raie noirâtre s'étend depuis l'œil jusqu'à l'angle de la bouche. L'abdomen est convexe, les lèvres sont blanches. 195 + 75; 0,56 + 0,14; 25 rangées d'écailles.

25 Esp. *LA COUL. TACHETÉE.* COL. GUTTATUS.

Une certaine affinité dans les teintes de cette espèce avec la précédente et la suivante a déjà été reconnue par feu Boie ; ce qui a déterminé plusieurs de ses successeurs à réunir ces Couleuvres sous un nom générique particulier. Nous leur conservons leurs anciennes dénominations, rangeant à leur suite plusieurs autres espèces, également voisines par la distribution des couleurs.

Linné (1) a le premier décrit l'espèce du présent article, on en trouve une mauvaise figure dans Catesby. *Pl.* 55: c'est en même temps la couleuvre triangle (col. triangulum) et la tachetée (col. maculatus) de Lacépède (2); il y faut également rapporter la couleuvre cannelée de Latreille (3).

Elle se trouve dans les provinces méridionales des États-Unis. Le Professeur Troost à Nashville en a fait parvenir quelques individus du Tennessee au Musée des Pays-Bas. On ignore ses habitudes. Bosc mande qu'elle se tient sous l'écorces des arbres, observation d'autant plus singulière qu'on la retrouve presque à chaque article sur les habitudes des serpens, communiqués par ce voyageur à Latreille et à Daudin.

Cette Couleuvre a les formes de la coronelle lisse, mais sa queue est plus courte et plus conique, sa tête plus petite et elle atteint une taille plus considérable. Nos individus adultes mesurent 0,69 + 0,13. L'abdomen est convexe et un peu anguleux. Les lames, qui le revêtent, sont peu larges; leur nombre, ainsi que celui des souscaudales, varie

(1) *Syst. nat. p.* 385 ; Linné cite fort mal-à-propos Catesby 60, figure représentant le heterodon coccineus : cette erreur a entrainé une grande confusion dans les systèmes. — (2) *Quadr. ovip. vol. II p.* 329 suiv. — (3) *Rept. vol. IV p.* 108 av. *fig.*

depuis 192 + 50 jusqu'à 227 + 62. La tête est déprimée; les plaques qui la recouvrent ont peu d'étendue, celles du sommet sont ramassees. L'œil est petit, l'ouverture de la bouche moyenne. Les écailles sont peu larges, lisses, en rhombe et disposées sur 25 rangées.

Le système de coloration de cette Couleuvre est très joli. Le dessus offre un gris rougeâtre, finement moucheté de noir. Une suite de très grandes taches d'un rouge foncé et bordées de noir regnent le long du dos: elles sont orbiculaires sur les parties postérieures et carrées sur le devant, mais leur forme est peu constante; car elles confluent souvent sur le cou ou descendent sur les flancs, qui sont le plus souvent ornés d'une ou de deux rangées de taches semblables, alternes mais plus petites. La tête offre quelques figures peu constantes, produites par une tache bifourchue sur l'occiput et entre les yeux par une bande, qui se sépare au dessous de l'œil et dont une des branches se dirige vers les lèvres, tandis que l'autre joint l'angle de la bouche. Le dessous est d'un jaune rougeâtre plus clair, et marqué de larges taches noires, le plus souvent carrées et alternes.

---

26 Esp. *LA COUL. LÉOPARD.* C. **LEOPARDINUS.**

M. Fitzinger à Vienne, erpétologiste distingué, a bien voulu céder à notre Musée, quelques individus d'une Couleuvre inédite qu'il désigne sous le nom précité, qui exprime fort bien la nature du dessin agréable, dont le dessus de cette espèce est orné. Ce dessin est composé de quatre suites de taches de la même forme, des mêmes teintes, et disposées sur un fond semblable que celles de la précédente. Les séries dorsales cependant se réunissent en une seule; les latérales sont quelquefois incomplètes ou sous la forme de bandes noires. Les taches noires et carrées, qui garnissent l'abdomen, se con-

fondent souvent sur la ligne médiane, où elles forment une large raie à bords déchiquetés. On voit sur la nuque une figure en fer-à-cheval; plusieurs bandes noires occupent le sommet de la tête et se dirigent obliquement en arrière ou descendent sur les lèvres. Cette Couleuvre, si voisine de la précédente, est sans doute une des plus belles du genre. Les individus avant la mue ont cependant les teintes très sombres; les taches sont alors souvent effacées et on voit à leur place deux ou quatre raies brunes sur un fond d'un gris brunâtre. L'abdomen est quelquefois jaunâtre. Les jeunes ont les teintes assez vives, et leurs belles taches rouges ressemblent parfaitement à celles de l'ocelot, FELIS PARDALIS.

La Couleuvre leopard a les formes plus effilées que la précédente; sa queue est plus longue et moins grosse; la tête plus alongée, peu distincte du tronc et ressemblant parfaitement à celle de la COULEUVRE D'ESCULAPE. Le tronc est mince et presque cylindrique, l'abdomen convexe. Les écailles sont toutes lisses, moyennes, alongées, en rhombe, et disposées sur des rangées plus obliques qu'à l'ordinaire: on en compte de 21 à 25 rangées longitudinales.

La longueur de la queue varie considérablement, comme on peut voir par les mesures de deux individus, dont l'un était de 0,58 + 0,09; l'autre de 0,75 + 0,16. Il en est de même des lames qui revêtent le dessous, et dont on trouve tantôt 222 + 66 tantôt 260 + 84.

M. CANTRAINE a observé cette Couleuvre en Dalmatie et sur la petite île de Lissa qu'elle habite, la seule de sa race: on l'y trouve fréquemment dans les caves. Ce voyageur l'a retrouvée en Sicile, où elle se tient dans les maisons de Catane, fait d'autant plus remarquable qu'elle ne paraît pas se trouver dans les environs de la ville. En Dalmatie, elle fréquente les collines; ses mouvemens sont lestes; elle est farouche et mord ceux qui l'inquiètent. Nous en possédons une vingtaine d'individus. Le Musée de Paris en tient qui sont originaires de Bone, de la Provence et de la Morée.

27 Esp. *LA COULEUVRE A LUNETTES.*
COLUBER CONSPICILLATUS.

Le Musée des Pays-Bas doit aux soins de M. M. von Siebold et Bürger une série complète composée d'individus de tout âge de cette jolie Couleuvre, décrite par Boie (1) d'après un individu rapporté du Japon par M. Blomhoff.

Elle est très voisine de la précédente, tant par ses formes que par son système de coloration. Un corps plus gros, ramassé et comprimé; l'abdomen anguleux; une queue plus vigoureuse; des écailles moins alongées et plus grandes; enfin les plaques du frein très petites sont des notes caractéristiques suffissantes pour empêcher de la confondre avec la Couleuvre léopard. Celle du présent article offre un tronc, orné de bandes transversales, étroites et noires au lieu de taches; on voit sur l'occiput une tache en massue, précédée par un trait en angle dont la pointe regarde le museau; une bande transversale réunit les yeux et se divise au dessous de ces organes pour descendre vers les lèvres; le museau est orné d'une bande analogue. Le dessous est comme chez le Col. guttatus. Le dessus est d'un rouge de brique pâle, tirant tantôt sur le brun, tantôt sur le gris; les adultes ont les teintes plus foncées, et les taches dorsales peu apparentes ou même quelquefois totalement effacées.

21 Rangées longitudin. d'écailles. — Plaques: 200 + 60 ou 220 + 76. — Longueur totale 0,69 + 0,16.

---

(1) *Isis* 1826 *p.* 210.

Le cadre du genre Couleuvre, si riche en espèces, s'étendra sans doute un jour considérablement, lorsqu'on parviendra à connaître d'une manière précise les nombreuses espèces d'ophidiens indiqués superficiellement par les voyageurs. — Je ne cite que les suivans: (1) le COLUBER ATROFUSCUS DAUDIN *VI p.* 285, qui repose sur les figures de la tête et de la partie postérieure du corps d'une Couleuvre, dont Russel a fait mention: voir *Serp. I Pl.* 25; (2) le COL. OBSCURUS de DAUDIN *VI p.* 363, établi d'après RUSSEL *I Pl.* 18; et (3) le COL. PLINII de MERREM: *Tent. p.* 101, COL. PICTUS DAUDIN *VI* 347, dénominations qui ont pour type la *Pl.* 29. *vol. I* de Russel: cette espèce est probablement identique avec le COL. TRISCALIS de LINNÉ, dont le COL. CORALLINUS du même auteur, figuré dans SEBA *II Pl.* 17 *f.* 1 ne paraît pas différer; une bonne figure du COL. TRISCALIS se trouve dans SEBA *II* 38. 3.

6 Genre. *LES ERPÉTODRYAS.*
HERPETODRYAS.

Ce genre a été établi par feu Boie; il y a rangé les COLUBER CARINATUS, BICARINATUS, QUADRICARINATUS et LAEVICOLLIS: ces prétendues espèces ayant été réunies par moi en une seule, j'ai cru devoir prendre le genre dans un sens plus ample. On peut en quelque sorte considérer cette coupe générique comme sousgenre de celle des Couleuvres: j'y comprends tous ces ophidiens, qui joignent au port et à la physionomie des COULEUVRES, les formes élancées et les habitudes des SERPENS D'ARBRE.

Les Erpétodryas offrent le plus souvent une seule nuance verte: quelquefois cette teinte passe au brun; d'autres ont le corps rayé longitudinalement et il en est, dont le système de coloration peut être regardé anomal. Plusieurs atteignent une taille aussi considérable que les Couleuvres; mais d'autres ne surpassent guère deux pieds en longueur. Ils ont les formes plus élancées que les espèces du genre précédent; leur corps plus comprimé est moins gros, et la queue est le plus souvent très longue et assez grèle: ce caractère, ainsi que l'abdomen étroit et fortement anguleux, annonce clairement que les Erpétodryas sont faits pour grimper avec agilité sur les arbres. La tête est distincte du cou, qui est quelquefois assez svelte et déprimé; elle est peu large, assez alongée et revêtue au sommet des neuf plaques ordinaires qui imitent les formes extérieures. Le museau est plus long que chez les Couleuvres, plus ou moins conique et arrondi au bout. Les autres plaques de la

tête ne diffèrent de celles des Couleuvres que par leur forme plus effilée; les labiales sont ordinairement plus étroites et plus nombreuses que chez les Couleuvres. Les yeux sont plus ou moins grands et à pupille orbiculaire, les narines latérales et moyennes. L'ouverture de la bouche est assez large; les écailles du tronc sont petites chez les uns, grandes chez les autres; quelques espèces les ont carénées, d'autres lisses et elles paraissent même varier sous ce rapport dans la même espèce: elles offrent toujours des formes alongées et sont tantôt en rhombe, tantôt lancéolées; disposées le plus souvent sur des rangées qui se dirigent obliquement en arrière, leur forme est moins symétrique que dans les Couleuvres. Une seule espèce a le dos garni de deux rangées d'écailles plus larges qu'à l'ordinaire, d'où résulte un nombre pair des rangées longitudinales, exemple unique dans l'ordre entier.

Le squelette ressemble à beaucoup d'égards à celui des Couleuvres, mais les Erpétodryas l'ont souvent muni d'apophyses plus larges; les inférieures de la queue plus particulièrement sont assez développées et fourchues. Les côtes sont arquées et peu longues. Le crâne est alongé; les os qui le composent sont peu robustes, les caisses moyennes, les mâchoires et le palais armées de dents en forme d'alène très mince: ces dents sont serrées dans les uns, plus longues et moins nombreuses chez d'autres. On voit quelquefois plusieurs dents très développées au bout postérieur des maxillaires; chez quelques espèces, ces dents sont même pourvues d'un sillon.

Les Erpétodryas offrent des intestins plus grêles que les Couleuvres; le canal intestinal est, dans quelques espèces, profondement plissé. J'ai observé des glandes lacrymales, des nasales et la rostrale dans toutes les espèces que j'ai dissequées; les salivaires présentent le plus souvent un lobe postérieur assez développé.

Les Erpétodryas sont presque tous des habitans des contrées chaudes des deux mondes. Le continent de l'Afrique, l'Europe, l'Australasie et le Japon n'en produisent point, à ce que l'on

sache. La plupart se trouvent dans les deux Amériques, où quelques espèces s'avancent assez vers le nord. Ils font la chasse à de petits animaux vertébrés; quelques espèces paraissent préférer des grenouilles, d'autres des oiseaux. Ils se meuvent avec moins de facilité sur la terre que dans les herbes et sur les broussailles, sur lesquelles ils grimpent pour se reposer et y guetter leur proie. La plupart ont le caractère assez farouche; ils s'élancent avec une vélocité surprenante sur leurs agresseurs et les attaquent avec fureur.

Les espèces de ce genre ont souvent été confondues. On doit attribuer la cause de ces erreurs aux mauvaises descriptions qu'on en a faites. Aussi a-t-on très mal fait d'emprunter les notes distinctives des teintes, si conformes dans un grand nombre d'espèces de ce genre. Il est impossible, par la même raison, de déterminer avec certitude les figures de serpens verts, données par Seba, Scheuchzer et plusieurs autres iconographes (1), particulièrement puisqu'on a le plus souvent négligé d'indiquer le nombre des plaques. Ces figures appartiennent pour la plupart au COL. CANUS, aux HERPETODRYAS CARINATUS, OYYCEPHALUS, OLFERSII, AESTIVUS, VIRIDISSIMUS et TRICOLOR, au DENDROPHIS SMARAGDINA et à plusieurs autres serpens d'arbre.

---

1 Esp. *L'ERPÉTODRYAS A DOS CARÉNÉ.*
HERPETODRYAS CARINATUS.

Pl. VII f. 1 et 2, ad var. lisse. f. 3 et 4, moy; âge, var. à formes alongées f. 5, 6 et 7. var. à dos caréné.

L'ophidien, dont nous nous proposons de traiter dans l'ar-

(1) A ce nombre appartiennent celles qui se trouvent dans SEBA *Thes. II* 48. 2: COL CYANEUS MERR. *Tent. p.* 115; dans SCHEUCHZER *Bibl. sacra* 647. 1, et maintes autres. —

ticle présent, est un des plus intéressans de l'ordre; d'abord par son organisation et en second lieu, parceque ses formes sont tellement fugitives qu'elles ne présentent aucun seul caractere pour distinguer nettement l'espèce. Les naturalistes en ont fait plusieurs de purement nominales des variétés de l'Erpétodryas à dos caréné, variétés que l'on peut tout au plus regarder comme des races. J'ai examiné une centaine d'individus de cet ophidien, recueillis sur différens points du Brésil, à Surinam et à Cayenne, et qui différaient souvent les uns des autres d'une manière presqu incroyable. Cependant les individus intermédiaires, qui lient toutes ces variétés, m'ont suffisamment démontré que l'on ne peut admettre pour le moment qu'une seule espèce d'Erpétodryas à dos garni de deux rangées d'écailles plus larges que le reste et souvent surmontees d'une forte carêne. En n'examinant que les extrêmes de ces variétés, on trouvera que les unes ont les dimensions de la Couleuvre Korros, tandis que les autres offrent un corps aussi mince et des formes aussi déliées que les Dendrophis les plus grêles; on trouvera encore que les individus de la dernière variété ont même la tête plus distincte que ces serpens d'arbre, les yeux excessivement grands: en un mot, des proportions des parties toutes différentes (1). La belle suite de cet Erpétodryas, que j'ai exposée dans les galéries du Musée des Pays-Bas, est composée d'une vingtaine d'individus qui forment une série non interrompue, montrant le passage de toutes ces variétés. Je me borne à communiquer le nombre des plaques abdominales et souscaudales de ces sujets choisis, pour prouver d'abord la justesse de mes vues; je passerai ensuite à la description détaillée des variétés principales, que je regrette ne pouvoir figurer toutes pour rendre impossible les doutes, qui pourraient s'élever contre mes assertions.

(1) Ces différences sauteront aux yeux en comparant nos figures 3, 4, 5 et 6 de la planche VII, qui sont faites d'après deux individus très disparats l'un de l'autre.

Nombre des plaques: 142 + 28; 156 + 100; 160 + 103; 159 + 109; 169 + 113; 154 + 118; 144 + 120; 153 + 125; 158 + 134; 142 + 143; 158 + 143; 160 + 144; 149 + 151; 137 + 155; 184 + 160; 178 + 164; 187 + 176; 188 + 194; 192 + 198; 192 + 202; 199 + 204. — Mesures: 1,29 + 0,56; 1,36 + 0,77; 1,48 + 0,79; 0,84 + 0,38; 0,75 + 0,43; 0,93 + 0,55; 0,26 + 0,16; 0,33 + 0,19; 0,43 + 0,21. —

J'espère que ces données suffiront, pour démontrer l'impossibilité où l'on s'est trouvé jusqu'à présent de tracer des lignes de démarcation entre ces différentes variétés, comme l'ont fait les auteurs qui, ne connaissant qu'un petit nombre d'individus, en ont établi plusieurs espèces nominales. L'Erpétodryas a dos caréné se reconnaît aux deux rangées d'écailles plus grandes que le reste et regnant le long du dos qui, chez tous les autres ophidiens, n'en offre qu'une seule; de là vient que les rangées longitudinales du corps sont en nombre pair chez cette espèce, tandis qu'il est impair chez le reste des serpens: on en compte ordinairement 12 rangées; quelques individus cependant n'en ont que 10. Les écailles dorsales sont le plus souvent surmontées d'une carêne si prononcée, que leur ensemble forme deux stries assez élevées et saillantes (1); mais il y a des individus, où ces écailles sont tout-à-fait lisses (2), tandis que d'autres offrent quelquefois quatre (3) ou dix (4) rangées d'écailles carénées. Les écailles des flancs sont très obliques, lisses et de forme alongée, comme chez les Dendrophis. L'abdomen est convexe, plus ou moins anguleux et revêtu de lames larges. Le corps est un peu comprimé; la queue cylindrique, éffilée et plus ou moins longue. J'ai déjà indiqué la grande différence de forme que m'ont offerte plusieurs individus

(1) COL. CARINATUS LINN *Mus. Ad. Fried. pag.* 31. COL. BICARINATUS NEUW. *Beitr. p.* 284; *Abbild.* 8 *Livr. Pl.* 2; NATRIX BICARINATA WAGLER *Serp. bras. Pl.* 7 *pag.* 23. — (2) COL. FUSCUS LINN. *Mus. Ad. Fr. Pl.* 17 *fig.* 1 *pag.* 32. — (3) TYRIA QUADRICARINATA FITZ. *Classif. p.* 69. — (4) NATRIX SEXCARINATA WAGLER *Serp. bras. Pl. XII p.* 35.

de cet Erpétodryas (1). De deux sujets d'égale longueur (de cinq pieds environ) l'un était gros de 0,035, tandis que l'autre n'offrait que 0,020. Les individus grêles conviennent assez, sous le rapport des formes, avec le Dendrophis licoercus, qui se distingue cependant suffissamment par son tronc entouré de 15 rangées d'écailles et par le manque des plaques du frein. La tête est plus ou moins distincte du cou, qui est quelquefois très grêle: elle est alongée, conique et arrondie au bout du museau. Les plaques occipitales et la verticale ont peu d'étendue; les surciliaires au contraire sont larges et voûtées. L'œil est plus ou moins grand, bordé de 2 ou 3 plaques postorbitales; les temporales sont très larges. L'angle de la bouche monte considérablement.

Cette espèce a les apophyses épineuses de ses vertèbres très développées et larges; les épineuses inférieures de la queue sont longues et fourchues. Les côtes sont courtes et robustes, les orbites spacieuses, les caisses moyennes. Le crâne est alongé: on voit des dents très petites et nombreuses au palais; celles des mâchoires ont la même forme; la supérieure en offre, qui augmentent un peu en grosseur vers le bout postérieur. Les glandes maxillaires de cet Erpétodryas sont beaucoup moins développées que les nasales et la rostrale; la lacrymale n'est pas recouverte par les muscles et très rapprochée de la mâchoire. Le poumon est accompagné d'un petit lobe accessoire.

Le système de coloration est très simple, mais peu constant. Le dessus est tantôt d'un noir enfumé, tantôt d'un brun plus ou moins foncé, tantôt d'un vert olivâtre. Cette teinte tire, dans

(1) Comparez les autresfig ures déjà citées à celles publiées par SEBA *II Pl.* 54 *f.* 2 et peut-être aussi *Pl.* 56 *f.* 3, et par MERREM *Beitr. vol. I Pl.* 10 et *vol. III Pl.* 2 sous le nom de COULEUVRE DE CHIRON. Ajoutez à la synonymie de cette espèce la COULEUVRE IBIBOCA LACEP. *Quadr. ovip. vol. II pag.* 328. Elle fait aussi partie des genres CHIRONIUS de FITZINGER *p.* 60 et MACROPS de WAGLER *Syst. p.* 182.

les uns, sur le gris (1), dans d'autres sur le bleu, sur le brun ou sur le rougeâtre; il est même des individus, qui sont d'un rouge pourpre uniforme. Le dos est quelquefois plus clair que le reste, varié de blanc ou de jaunâtre, ou séparé des flancs par une large raie d'un jaune assez vif. Les flancs sont quelquefois bigarés de blanc, quelquefois séparés du dessous par une ou plusieurs raies longitudinales particulièrement manifestes sur les parties postérieures. Le dessous est presque toujours jaunâtre; mais cette teinte passe souvent au vert, au bleuâtre, à l'olivâtre ou au rouge; les lames abdominales sont quelquefois bordées de noir. Les lèvres sont tantôt jaunes, tantôt d'un brun rougeâtre (2) ou blanchâtres.

Les petits (3) ont le dessus rayé obliquement de blanc et la ligne noire latérale très distincte; ils présentent des yeux plus grands que les adultes, qui ont les teintes obscures et foncées, particulièrement sur les parties antérieures, et qui offrent le plus souvent un dos lisse (4).

Il serait impossible de décrire toutes ces petites disparités dans la disposition des teintes, que l'on doit regarder comme accidentelles et peu constantes. Quiconque a examiné une série d'individus dans les différentes époques de la vie, sera convaincu de la justesse des observations, énoncées ci-dessus. Pour mieux nous assurer de l'identité des espèces nominales que plusieurs savans ont fait connaître, nous nous sommes adressés à M. M. Fitzinger, Wagler et au prince de Neuwied; ces savans ont bien voulu nous communiquer plusieurs individus des espèces d'Erpétodryas à dos caréné qu'ils ont introduites dans le système, ce qui nous a mis a portée de constater que ces individus ne diffèrent en rien de ceux, que le Musée des Pays-Bas a reçu en grand nombre de la province de St. Paul au

(1) COL. EXOLETUS LINN. *Mus. Ad. Fr. Pl. X f. 2 pag.* 34. — (2) COL. PYRRHOPOGON NEUW. *Beitr. p.* 291; *Abbild.* 9 *Lieff. Pl.* 3. — (3) COL. SATURNINUS LINN. *Mus. Ad. Fr. Pl.* 9 *f.* 1 *p.* 32. — (4) COL. LAEVICOLLIS NEUW. *Beitr. p.* 296. —

Brésil et de Surinam. Le dernier pays paraît particulièrement produire la variété à formes alongées.

L'Erpétodryas du présent article est très commun dans les collections. Le Prince de Neuwieden a etudié les habitudes. Voici le résumé de ses observations : le serpent Cipo, dénomination appliquée par les indigènes à tous les ophidiens de forme grèle, se trouve en abondance dans les provinces méridionales du Brésil. Il peuple les petits bois du terrain sablonneux dans les environs de Rio Janeiro, du Cap Frio, et aux embouchures des rivières Parahyba et Espirito santo. Il habite également les terrains marécageux revêtus, à l'instar de nos prairies, d'un tapis de plantes aquatiques ou d'herbes. Il grimpe sur les broussailles ou sur les plantes frutescentes, dispersées dans ces lieux incultes, ou se cache dans leur feuillage pour se reposer. Lorsque quelqu'un s'approche, il s'enfuit avec célérité dans les herbes, où il s'échappe plus aisément que sur un sol dégarni de végétation, qu'il ne recherche que pour s'exposer aux rayons du soleil. Il fait la chasse aux crapauds. Spix a observé cette espèce près du fleuve des Amazones.

---

2 Esp. *L'ERPÉTODRYAS RUDE*. **HERP. SERRA.**

Pl. VII f. 1 et 2.

Nous devons cette espèce inédite aux soins de M. Fr. Boie à Kiel, qui en a reçu un individu du Brésil. Elle s'éloigne sous plusieurs rapports des autres Erpétodryas, le seul genre comme le remarque très judicieusement M. Boie dans sa lettre, dans lequel on puisse la ranger.

Elle parvient à une taille de 3 à 4 pieds, dont la queue occupe environ le cinquième. Ses formes sont plus alongées et le corps plus grèle que dans les autres espèces du genre. Le corps, aussi fortement comprimé que chez les Dipsas, offre

un dos en carène ; l'abdomen est assez étroit et anguleux, la queue longue et effilée. La tête présente les mêmes dimensions que celle de l'ERPETODRYAS OXYCEPHALUS ; mais elle est plus tronquée, l'œil est plus volumineux, et tous les traits de sa physionomie sont plus prononcés. Son regard farouche est dû aux grandes plaques surciliaires voutées et saillantes. On voit une verticale alongée et étroite, et des occipitales de peu d'étendue ; les frontales postérieures sont plus larges que les antérieures ; les plaques temporales imitent la forme d'écailles ; on compte 8 plaques étroites au bord de chaque lèvre supérieure, et 3 au bord postérieur de l'œil. Les narines sont très ouvertes ; la plaque du frein est petite et presque en triangle. Les écailles du tronc sont en rhombe ou lancéolées, obliquement disposées et toutes surmontées d'une forte carène, dont l'ensemble forme des stries très élevées vers l'anus, où elles disparaissent d'une manière brusque ; car les écailles de la queue sont toutes lisses.

La couleur principale est un gris rougeâtre très pâle et tirant sur le brun. Une suite de taches larges, noires, carrées, et quelquefois à bords échancrés, règne le long du dos. La tête est variée, maculée et bigarrée de la même teinte, mais si indistinctement qu'il est impossible de se faire une idée de cette disposition des teintes par le moyen d'une description. Les parties postérieures passent insensiblement au noir. Mesures : 0,92 + 0,23. Plaques : 238 + 106. — Un autre individu plus petit, rapporté du Brésil par M. Langsdorf, fait partie du Musée de Paris ; il mesure 0,50 + 0,12 et offre 244 + 106 plaques et 21 rangées longitudinales d'écailles.

On observe une dent sillonnée au bout postérieur de chaque branche du maxillaire.

3 Esp. *L'ERPÉTODRYAS TRÈS VERT.*
HERPETODRYAS VIRIDISSIMUS. (1)

Pl. VII fig. 10 et 11.

En comparant cette espèce à l'ERPÉTODRYAS A TÊTE ACUMINÉE, on trouve que ces deux ophidiens se ressemblent parfaitement par leurs formes, par le port et par les teintes. Celle du présent article se distingue cependant aisément par sa moindre taille, par un museau moins effilée, par des plaques du museau moins alongées, par une tête plus large, par un nombre moindre de bandes abdominales, par des écailles plus grandes dont on compte 19 rangées longitudinales tandis que l'Erpétodryas à tête acuminée en offre 25, enfin par le vert bleuâtre de ses teintes qui occupe également les parties inférieures. Cette espèce est rare dans les collections. Elle vient de Surinam. M. Dieperink nous en a envoyé un bon nombre d'individus et nous en devons une figure, faite sur le vivant, aux soins de M. Thienemann à Dresde. Elle atteint jusqu'à 0,49 + 0,29. Nombre des plaques abd. et sousc: 201 + 100 ou 228 + 128. Du vivant, cette espèce offre un beau vert d'herbe tirant au bleu sur la tête ; le dessous est d'un blanc bleuâtre. Les individus dépouillés de l'épiderme sont d'un bleu foncé, qui passe à la longue par l'action de l'esprit de vin au brun ou au pourpre (2).

---

(1) LINN. *Syst. nat. p.* 388; COL. JANTHINUS DAUDIN d'après MERREM *Beitr. p.* 45 *Pl.* 12. — (2) C'est alors le COL. PURPURASCENS GMEL. *Syst. nat. I p.* 1116; cette espèce est le type du genre CHLOROSOMA de WAGLER *Syst. p.* 185. —

4 Esp. *L'ERPÉTODRYAS D'OLFERS.* II. OLFERSII.

Pl. VII f. 14 et 15.

Deux naturalistes distingués, le PRINCE DE NEUWIED (1) et M. LICHTENSTEIN (2) ont décrit en même temps ce joli Erpétodryas: le premier, sous le nom de COL. PILEATUS, le second sous celui que nous conservons à l'espèce. Le Prince de Neuwied a trouvé ses individus près de la rivière Itabapuana. Le Musée des Pays-Bas doit les siens à la bonté de cet illustre voyageur; d'autres ont été adressés à cet établissement des Musées de Berlin et de Vienne, de la province de St. Paul au Brésil et de Surinam. Il est à remarquer, que les sujets de ce dernier pays, d'ailleurs très semblables à ceux du Brésil, s'en distinguent par leur teinte d'un vert de mer uniforme, tandis que les derniers présentent presque toujours une tête et une rangée d'écailles dorsales d'un brun jaunâtre très vif. Le dessous et les lèvres sont d'un vert plus clair. La raie noire, qui se dirige de l'œil à l'occiput, est à peine visible dans la variété de Surinam: dans le vivant, les individus de ce pays ont le dessus teint d'un vert très vif; le dessous est jaune; les parties postérieures sont souvent d'un brun jaunâtre dont une raie dorsale s'avance vers la tête, tandis que le vert des parties antérieures s'étend sur les côtés du dos en forme de deux raies qui ne se perdent qu'au bout de la queue.

Cette espèce a la taille de la précédente, dont elle se distingue au premier abord par sa tête moins alongée, par des yeux plus grands, par un tronc peu comprimé, par l'abdomen convexe, et par un nombre différent de plaques, vu qu'il s'élève au plus haut à 192 + 114; on trouve même des

(1) *Beitr. p.* 344 comparez aussi COL. HERBEUS ib. *p.* 349; *Abbild. L. VIII fig.* 3. — (2) *Catal. p.* 104. — Cette espèce compose le genre PHILODRYAS de WAGLER *Syst. p.* 185.

individus, qui n'en offrent que 167 + 76. La plaque verticale est effilée; l'iris d'un brun jaunâtre. Les lèvres supérieures sont revêtues de 8 plaques assez larges dans le sens vertical: on en compte 9 dans la précédente. Les petits ressemblent parfaitement aux adultes, dont la taille n'excède guère 0,78 + 0,27. Les couleurs perdent beaucoup de leur éclat par l'action de la liqueur forte.

Les dents sont peu nombreuses et on observe une dent sillonnée et plus longue à chaque extrémité de la mâchoire supérieure. L'anatomie de cette espèce n'offre rien de particulier ; j'ai trouvé dans l'estomac d'un individu adulte les débris d'une grenouille.

Cette espèce fréquente les arbres, mais elle va souvent se reposer à terre au bas des broussailles (1).

— —

5 Esp. *L'ERPÉTODRYAS PERLÉ.*
HERPETODRYAS MARGARITIFERUS.

Ce beau serpent, que nous faisons connaître le premier, a été découvert à la Nouvelle Orléans par M. Barabino, qui en a fait parvenir au Musée de Paris le sujet unique dont nous empruntons la description suivante.

Les rapports de fomes qu'a cette espèce avec l'Erpétodryas d'Olfers sont grands; on serait même tenté de la regarder comme une variété de le première, si le nombre divers des bandes abdominales, la système de coloration et la conformation des écailles qui sont surmontées d'une faible carène, n'offraient pas des marques de distinction suffisantes.

La tête est un peu plus large à la base que celle de l'espèce précédente ; mais la forme des plaques est absolument la même

(1) Neuw. *Beitr. p.* 348.

dans ces deux ophidiens voisins. On compte 19 rangées d'écailles en lozange et d'un beau noir, mais dont la base est marquée d'une tache d'un bleu clair et de laquelle se prolonge une pointe d'un jaune très vif. Ce joli dessin rend cette espèce tout-à-fait remarquable et en fait une des plus belles du genre. Les parties inférieures et les lèvres sont jaunes ; toutes les plaques du dessous offrent une faible bordure noirâtre. Le sommet de la tête enfin est d'un brun jaunâtre assez vif, séparé de la teinte claire des lèvres par une large raie noire, qui s'étend derrière l'œil pour occuper toute la région des tempes.

Plaques : 154 + 115. — Dimensions : 0,48 + 0,26.

---

6 Esp. *L'ERPÉTODRYAS DE BODDAERT.*
HERPETODRYAS BODDAERTII. (1)

Le notes caractéristiques suivantes sont les seules, que j'aie pu assigner à cet Erpétodryas, pour empêcher qu'on le confonde avec le précédent : un tronc, garni de 17 ou de 15 rangées d'écailles ; un abdomen un peu anguleux ; une tête plus déprimée ; l'ouverture de la bouche moins courbée ; des plaques labiales plus étroites ; enfin des teintes d'un vert gris ou olivâtre, plus clair en dessous.

Cette espèce est commune à Surinam. J'en ai vu dans presque toutes les collections de la Hollande. Elle se nourrit d'oiseaux, ce qui fait présumer une manière de vivre analogue à celle de la précédente.

152 + 95 ; 166 + 104 ; 178 + 106 ; 188 + 108 ; — 0,65 + 0,29 ; 0,71 + 0,30 ; 0,88 + 0,32. —

Le lobe postérieur des glandes maxillaires est plus développé

(1) COL. BODDAERTII, SEETZEN ap. MEYER *Zool. Archiv. II p.* 59 ; cette espèce nous a été envoyée du Musée de Vienne sous le nom de TYRIA EXOLETA FITZINGER.

que le reste ; il existe une nasale et une rostrale assez grosses. La lacrymale est entièrement cachée sous les muscles de la manducation. Les intestins grêles sont plissés en tout sens ; mais le reste du canal intestinal descend ensuite presque tout droit.

---

7 Esp. *L'ERPÉTODRYAS VERT.* HERP. AESTIVUS.

Pl. VII fig. 12 et 13.

Il suffit d'alléguer, que cette espèce offre des écailles carénées, pour empêcher de la confondre avec les autres Erpétodryas à teinte verte. Elle a le dessus d'un beau vert d'herbe et le dessous jaune blanchâtre ; la tête est alongée et déprimée, les yeux sont moyens. Elle ressemble d'ailleurs un peu aux deux précédentes, dont les formes cependant sont beaucoup moins grêles.

Nous devons deux sujets de cet Erpétodryas aux soins obligeans du professeur Troost à Nashville : ils mesurent 0,48 + 0,28. On leur compte 158 + 128 ou 188 + 131 plaques (1) et 17 rangées d'écailles lancéolées. Cette espèce habite les provinces méridionales des Etats-Unis : M. Plée l'a rapportée de la Martinique ; M. Gaudichaud de l'île Catherine et nous venons d'en recevoir un individu du Paraguay. Elle a été décrite par Linné (2) ; on en trouve une figure chez Catesby (3), qui dit qu'elle se tient sur les branches des arbres, où elle fait la chasse aux mouches et à d'autres insectes, qu'elle atteint des dimensions peu considérables, et qu'on parvient aisément à l'apprivoiser. Palisot Beauvais (4) mande qu'elle se nourrit de batraciens, d'insectes et de vers.

(1) L'individu décrit par Linné offrait 155 + 144 plaques. — (2) COL. AESTIVUS Linné *Syst. nat. p.* 387. — (3) *Pl.* 57. — (4) ap. Latr. *Rept. III p.* 88.

8 Esp. *L'ERPÉTODRYAS TRICOLORE.* H. TRICOLOR.

Pl. VI f. 16, 17 et 18.

Il paraît que cette espèce appartient au nombre des plus rares; car Kuhl, qui l'a découverte à Java, n'en a observé que le seul individu figuré par Boie (1), qui lui même n'en a jamais pu se procurer que deux autres. Ils sont presque tous de la même taille : 0,33 + 0,17 ; 0,31 + 0,19 et 0,37 + 0,19 et offrent le nombre suivant de plaques abdominales et souscaudales 140 + 120 ; 152 + 118 ; 160 + 110.

Cet Erpétodryas a à-peu-pres le port de l'Erpétodr. viridissimus ; mais son corps est beaucoup moins élevé dans le sens vertical; l'abdomen est un peu anguleux et convexe; la tête très petite, est large à la base et à museau pointu ; les yeux sont petits, les narines linéaires, les plaques occipitales alongées et assez développées aux dépens des autres plaques de la tête. Celle du frein manque totalement. Les écailles du tronc sont presque carrées, lisses et disposées sur 15 rangées.

Le dessus est d'un vert olivâtre tirant tantôt sur le brun, tantôt sur le gris ; le dessous est jaune : ces deux teintes sont séparées sur les flancs par une raie noire, qui naît de l'angle postérieur de l'œil, mais qui s'évanouit le plus souvent sur les parties antérieures du tronc.

—

9 Esp. *L'ERPÉTODRYAS DE GOUDOT.* H. GOUDOTII.

Depuis longtemps les vœux des naturalistes se dirigeaient vers Madagascar, cette île vierge et cependant si renommée par la richesse et la singularité de ses productions, dont quelques unes

(1) Voir l'*Erpét. de Java Pl.* 30.

seulement étaient connues par des descriptions vagues et superficielles. Cette terre de promission vient enfin d'être explorée a la fois par plusieurs voyageurs français ; parmi les objets rapportés par eux au Musée de Paris, se trouvent plusieurs espèces du genre Erpétodryas, dont nous faisons connaître l'une, celle du présent article, sous le nom du savant qui l'a découverte.

Cette jolie espèce a plusieurs rapports avec la précédente ; mais elle présente des formes plus alongées et une queue beaucoup plus longue ; sa tête est plus effilée, très déprimée et anguleuse sur les côtes du sommet ; le nombre des écailles varie; le système de coloration enfin diffère aussi.

L'individu, qui fait partie du Musée des Pays-Bas est long de 0,41 + 0,24 ; il offre 186 + 158 plaques et 21 rangées d'écailles un peu lancéolées et à surface unie.

Un brun jaunâtre peu vif occupe toutes les parties ; mais cette teinte est beaucoup plus claire sur le dessous et passe vers le devant au jaune pur, couleur qui se tranche avec celle du dessous sur les côtés de la tête. Un grand nombre de bandes noires très effacées et produites par les bordures noires des écailles, descendent de chaque côté du dos sur les flancs, pour se diriger obliquement en arrière. Plusieurs taches noires de forme linéaire se trouvent au cou, sur les côtés des plaques abdominales ; on en observe également sur les parties postérieures, mais elles sont plus grandes et fondues pour former de chaque côté de la queue une raie foncée.

Le corps de cette espèce est un peu comprimé et anguleux en dessous, notamment vers les parties postérieures, qui sont tres effilées. Nous avons déjà fait mention plus haut des différences, qui existent entre la forme de la tête des Erpéto de Goudot et tricolore; nous ajoutons ici que celle de la première espèce se distingue en outre par des plaques occipitales peu développées et par la présence d'une frénale.

10 Esp. *L'ERPÉTODRYAS A TETE ACUMINÉE.*
HERPETODRYAS OXYCEPHALUS.

Pl. VII fig. 8 et 9.

La patrie de cette espèce remarquable est l'île de Java, où elle a été découverte par le professeur Reinwardt. Le Musée des Pays-Bas doit un bon nombre d'individus au zèle de ses voyageurs aux Indes orientales. Quelques uns ont été communiqués à M. Wagler, qui les a décrit sous le nom de gonyosoma viride (1). J'ignore, s'il faut ranger ici le col. coeruleus de Linné (2).

L'Erpétodryas à tête acuminée est un des plus beaux serpens, tant par la grace de ses formes, que par ses teintes agréables, quoiqu'elles soient d'une seule nuance. Il a la taille des grandes Couleuvres. Le tronc est excessivement haut, très comprimé et à dos en carène; les bandes de l'abdomen, planes en dessous, se recourbent en angle droit sur les flancs; la queue est effilée et robuste, et a les parties inférieures également planes. La tête présente des formes très alongées; elle est un peu distincte du cou. L'œil est moyen. Les plaques frontales postérieures et la verticale sont assez larges; celle du frein est étroite et alongée; les labiales ont la même forme, et se trouvent au nombre de 9. La ligne qui termine l'ouverture de la bouche est légèrement courbée en S. Le museau est effilé et arrondi au bout. On voit plusieurs plaques temporales de forme irrégulière. Les écailles du tronc sont toutes lisses, peu larges, obliques, en rhombe et disposées sur 25 rangées longitudinales.

Le dessus est d'un beau vert de mer luisant plus ou moins foncé, qui passe insensiblement au jaune vers les parties inférieures. Le dessous de la tête tire un peu sur le brun; les lèvres sont jaunes et séparées des côtés de la tête par une raie

(1) *Icon. Pl.* 9. — (2) *Mus. Ad. Fr. Pl.* 20 *f.* 2.

noirâtre peu distincte. La queue, terminée en une pointe cornée enguise de crochet, est d'un brun d'ombre séparé brusquement de la couleur du tronc par une bande jaune d'ocre. La pupille est entourée d'un cercle rouge ; le reste de l'iris est bleu. Les jeunes ressemblent aux adultes : ils ont quelquefois les écailles des flancs bordées d'un noir, qui se dessine comme des bandes transversales, ou qui forme un réseau. Les teintes passent au bleu par l'action de la liqueur forte. M. Reinwardt a fait faire le dessin de cet Erpétodryas sur le vivant.

Le crâne imite les formes de la tête ; les caisses sont plus longues qu'à l'ordinaire ; les naseaux sont larges ; l'intermaxillaire est très comprimé et la mâchoire supérieure concave ; les dents sont plus longues et moins nombreuses que dans les autres espèces.

« Cet Erpétodryas est doué d'une force musculaire et d'une » agilité prodigieuses ; il se jete avec impétuosité sur ses agres- » seurs, et se défend avec fureur contre les attaques de ses en- » nemis (1). » Longueur totale d'un individu dans l'âge moyen 1,01 + 0,40. Les adultes atteignent jusqu'à 5 pieds de longueur totale. Le nombre des plaques est ordinairement de 250 + 140.

M. M. Quoy et Gaimard viennent de rapporter de Célèbe un invidu adulte de cet Erpétodryas, qui forme une variété très curieuse. Il est d'un brun jaunâtre assez pâle, mais qui passe au noirâtre sur le sommet de la tête. Quelques taches linéaires noires, que l'on voit sur les côtés du cou, se réunissent plus en arrière pour former de chaque côté une bande : ces bandes deviennent petit-à-petit plus larges pour se réunir vers les parties postérieures de l'animal, dont elles occupent toute l'étendue en teinte noire unifor.ne.

Cet individu mesure 1,54 + 0,49 Les plaques sont au nombre de 257 + 138 ; et il offre, comme ceux de Java, 25 rangées d'écailles.

(1) Note manuscrite, communiquée par le professeur Reinwardt. —

11 Esp. *L'ERPÉTODRYAS RAYÉ.* H. LINEATUS (1).

Il n'est guère de reptile plus commun dans les collections, que celui du présent article. Il vient de Surinam. J'en ai vu des centaines. Il varie très peu et ses teintes ne s'effacent point dans l'esprit de vin. Un corps d'un gris blanchâtre, tirant sur le brun vers les parties supérieures et marqué de trois raies longitudinales plus foncées et bordées de noir; une petite taille; une tête peu distincte du tronc, étroite et alongée; un museau court et conique: voilà les traits caractéristiques de cette espèce. Elle offre a-peu-près le port de l'ERPÉTODRYAS VERT; mais ses formes sont moins grèles, la queue est plus courte, et les écailles lisses et en rhombe sont disposées sur 19 rangées longitudinales. Les raies foncées naissent du bout du museau: la dorsale est très large; les autres passent par l'œil et se prolongent sur le milieu des flancs. L'œil est assez volumineux; et la plaque verticale très étroite.

150 + 50; 190 + 90; — 0,38 + 0,13; 0,38 + 0,15.

Des dents très délicates et nombreuses, la dernière de la mâchoire supérieure est plus longue que le reste. Les glandes maxillaires se terminent par derrière en un lobe assez gros. Les petits ne diffèrent des adultes que par les dimensions.

M. d'Orbigny vient de rapporter cet Erpétodryas de St. Cruz.

Le Brésil produit une jolie variété de climat de cet Erpétodryas, qui nous a été addressée des Musées de Vienne et de Berlin sous les dénominations de COL. CHAMISSONII et MONILIGER. Ces individus sont en tout analogues à ceux de Surinam, excepté qu'ils ont les trois raies moins distinctes, interrompues et composées d'un grand nombre de taches, par-

(1) LINN. *Mus. Ad. Fr. Pl.* 12 *fig.* 1 *et Pl.* 20 *f.* 1, COL. LINEATUS. SEBA *II Pl.* 12 *f.* 3 *et Pl.* 52 *f.* 5; le jeune. — LA COUL. RAYÉE de DAUDIN *Rept. VII p.* 25 est un mélange de notre espèce, de la COUL. QUATRE RAIES et du CONDANAROUSE de RUSSEL.

ticulièrement sur les bords des raies, ce qui en augmente le nombre du double. Les écailles sont souvent bordées de noir : cette disposition des teintes forme un dessin fort joli.

---

12 Esp. *L'ERPÉTODRYAS HÉLÈNE.* H. HELENA.

MEGA REKULA PODA est, suivant RUSSEL (1), le nom de cette espèce au Bengale. Elle appartient au nombre des plus beaux serpens. Les parties antérieures sont d'un rose pourpre; la ligne médiane du dos est ornée d'une large raie longitudinale d'un vert jaunâtre très clair : ces deux teintes passent insensiblement au brun olivâtre des parties postérieures et de la tête. Le dessous est blanc de nacre. Deux taches longitudinales en massue et d'un bleu profond occupent la nuque ; elles renferment plusieurs traits de forme ovale, suivis par une ligne très fine et en zigzag, qui règne le long de la partie claire du dos. Une ou plusieurs suites de taches en œil, d'un bleu noir et à centre blanc, ornent les flancs. On observe une raie oblique sur les côtés du cou et une autre au dessous de l'œil. Les individus, conservés dans l'esprit de vin, présentent une teinte de fond presque uniforme et d'un brun pâle.

Cette espèce a à-peu-près le port de la précédente ; mais son ventre est plus étroit et convexe, son tronc un peu plus alongé, sa tête plus pointue et ses écailles, dont on compte 27 rangées, sont plus petites.

222 + 93; 224 + 76; 239 + 82; 0,33 + 0,7; 0,29 + 0,075.

Il paraît, que cet Erpétodryas est très rare. Je n'en ai examiné que deux individus. Russel a observé ses habitudes dans la captivité. Il est, dit il, très alerte dans ses mouvemens,

(1) *Ind. Serp. I Pl.* 32 *p.* 37; COL. HELENA DAUDIN *Rept. VI p.* 277.

et mord indifféremment tous les objets qu'on lui présente. Il s'élance sur sa proie avec vitesse et impétuosité, et la fait périr en l'étouffant dans les replis de sa queue.

---

13 Esp. *L'ERPÉTODRYAS A VENTRE ROUGE.* **HERPETODRYAS RHODOGASTER.**

Voilà encore un Erpétodryas nouveau, découvert par M.M. Quoy et Gaimard dans l'île de Madagascar. On n'en connaît malheureusement qu'un seul sujet, conservé dans les galeries du Musée de Paris. Ce sujet mesure 0,40 + 0,13 ; mais il est bon d'observer que la pointe de la queue a été enlevée.

Le beau rouge ponceau ou couleur de rose tirant sur le pourpre, teinte qui occupe toutes les parties inférieures, rend cette espèce extrêmement belle et offre en même temps un caractère facile à saisir. Les parties supérieures ont, quant à la disposition et les nuances des teintes, une ressemblance frappante avec l'erpétodryas rayé, espèce à laquelle celle du présent article est encore voisine par son port : elle a cependant le tronc plus alongé ou plutôt moins vigoureux et de la même grosseur partout, très peu comprimé et à abdomen assez convexe. La queue au contraire est beaucoup moins effilée que chez l'Erpétodryas rayé, et la tête est si petite et présente des formes tellement ramassées, qu'il faut plutôt la comparer à celle des coronelles ou même des calamars. Les plaques, dont elle est recouverte, n'offrent cependant rien de particulier, si ce n'est qu'elles sont peu développées et que la frénale est très petite et enchassée comme plaque surnuméraire entre l'oculaire et la nasale. Les narines sont latérales et ouvertes ; les yeux ont la même direction, mais ils ne sont pas très volumineux. Malgré la petitesse de la tête et sa forme conique, elle a une ouverture de bouche assez spacieuse.

Les côtés et le dessous du cou sont mouchetés d'un nombre infini de petits points noirs, dont une série s'étend de chaque côté le long de l'abdomen.

Cette espèce a les parties inférieures garnies de 186 + 70 plaques et le corps entouré de 17 rangées d'écailles en rhombe et à surface unie.

---

14 Fsp. *L'ERPÉTODRYAS A DEUX RAIES.*
HERPETODRYAS GEMINATUS.

Les galeries du Musée de Paris offrent plusieurs sujets d'un ophidien nouveau, rapportés par feu Lechenault de l'île de Java. Oppel, lors de son séjour en France, a désigné cette espèce sous l'epithète que nous lui conservons à l'exemple de notre prédécesseur H. Boie (1), toutefois en la retirant du genre coluber pour la placer dans celui d'erpétodryas.

Elle présente des formes extrêmement graciles; son corps fort mince, est presque cylindrique; la queue très déliée occupe environ le tiers de la longueur totale; la tête, assez petite, est peu distincte du cou, très déprimée et allant en pente vers le bout du museau, qui est assez obtus. L'œil est moyen et l'ouverture de la bouche peu large. On voit 8 plaques de chaque côté du bord de la lèvre supérieure; deux oculaires postérieures et une antérieure, précédée d'une petite plaque frénale, entourent l'œil. Les lames du sommet de la tête ressemblent, pour leur conformation, à celles de la coronelle corail. Les écailles du tronc présentent une surface assez unie: elles sont en rhombe, de moyenne étendue et on en compte 15 à 17 rangées. L'abdomen est assez convexe et muni de plaques, dont le nombre varie depuis 164 à 168; celui du dessous de la queue s'élève jusqu'à 105. Taille: 0,36 + 0,17.

(1) *Erpét. de Java Pl.* 31.

Les trois individus, qui font partie du Musée des Pays-Bas et dont l'un est assez jeune, offrent tous le même système de coloration. La teinte du fond est un gris argenté; mais elle ne s'aperçoit que sur le dos sous la forme de deux larges raies longitudinales; tout le reste des parties supérieures étant couvert de marbrures d'un brun-gris profond. Ces raies naissent brusquement sur le dessus du cou, règnent le long du dos et s'évanouissent insensiblement sur la queue. Un collier assez large et jaunâtre orne la nuque. L'abdomen offre la même couleur et ses côtés sont comme festonnés par des pointes en triangle, formées par la couleur foncée des parties supérieures.

---

15 Esp. *L'ERPÉTODRYAS PSAMMOPHIS.*
HERPETODRYAS PSAMMOPHIS.

Quant à la configuration de la tête, cette espèce a de grands rapports avec les PSAMMOPHIS; le port de l'animal est celui des Erpétodryas ou Couleuvres à formes effilées; la distribution des teintes enfin offre beaucoup d'analogie avec celle du COLUBER VIRIDIFLAVUS.

On ne connaît qu'un seul individu adulte de cette nouvelle espèce, adressée au Musée de Paris de la Nouvelle Orléans, où M. Barabino vient d'en faire la découverte; les jeunes, que possède cet établissement, ont été envoyés par M. Milbert de New-York.

Sa taille est de 0,98 + 0,34. Les plaques varient depuis 182 + 112 jusqu'à 210 + 116. On compte 17 a 19 rangées d'écailles lancéolées et à surface unie.

Le corps n'est pas très vigoureux, relativement à sa longueur; il est un peu comprimé et offre un abdomen un peu anguleux sur les côtés. La tête, distincte du tronc, offre des formes élancées. Le profil de cet Erpétodryas ressemble beaucoup à celui du Psammophis lacertin, aussi la conformation des plaques est-elle

presque la même dans les deux espèces; mais celle du présent article a une nasale grande et une frénale unique; la tête, en outre, est beaucoup plus étroite et le museau moins conique. La disproportion dans les frontales n'est pas aussi marquée que dans le Psammophis que nous venons de citer, et les plaques occipitales et la verticale sont plus larges.

Un brun noirâtre, tirant sur le vert chez les jeunes, occupe le dessus. Le dessous est jaune, teinte presque effacée par de nombreuses taches foncées, dont quelques unes sont grandes et disposées le plus souvent sur deux séries: ces taches se perdent vers les parties postérieures, qui sont plus claires que le reste de l'animal et chez l'adulte d'un brun jaunâtre assez pâle. Une couleur analogue s'entrevoit sur les plaques du sommet de la tête, mais les côtés et le dessous de cet organe sont maculés de brun foncé sur un fond jaune. L'adulte n'offre plus de traces de ces larges taches, séparées par des bandes claires, dont dos des jeunes est orné, et qui offrent également plusieurs rangées de taches analogues sur les flancs.

---

16 Esp. *L'ERPÉTODRYAS DENDROPHIS.*

HERPETODRYAS DENDROPHIS.

M. Poiteau a envoyé de Cayenne deux individus de ce nouvel Erpétodryas: ils font partie du Musée de Paris.

Cette espèce a les formes extrêmement élancées et ressemble, sous ce rapport, à la variété de l'Erpétodryas caréné, si remarquable par les proportions longitudinales; la tête de ces deux ophidiens offre également une grande analogie, mais celui du présent article a les yeux plus grands et garnis postérieurement de 2 plaques seulement. Il se distingue en outre par ses écailles un peu lancéolées, surmontées d'une carène, particulièrement prononcée sur les parties postérieures, et qui sont disposées sur

15 rangées. Le tronc est un peu comprimé et le ventre convexe; mais le dessous de la queue est applati.

Le brun olivâtre du dessus est orné d'un grand nombre de bandes étroites, transversales et noires, dont chacune renferme plusieurs taches claires, particulièrement sensibles vers les parties postérieures. Le dessous est jaunâtre; mais les plaques offrent de chaque côté des marbrures foncées, réunies en forme de tache. La base des écailles étant blanche, cette couleur forme, lorsque la peau est un peu distendue, un dessin réticulaire très agréable.

Dim : 0,56 + 0,57. — Plaques 140 + 196.

---

17 Esp. *L'ERPÉTODRYAS DIPSAS.*
HERPETODRYAS DIPSAS.

La découverte de cette grande et belle espèce est due au zèle de M.M. Quoy et Gaimard qui en ont rapporté, de leur dernier voyage autour du monde, un individu tué à Célèbe.

Cet Erpétodryas rappele, par ses formes l'Erpétodryas caréné; mais il a la tête plus large qu'à l'ordinaire et par cette raison assez semblable à celle des Dipsas, genre dont il se distingue en ce que ses grands yeux ont une prunelle orbiculaire. Les plaques dont la tête est revêtue, sont assez symétriques et n'offrent rien d'anomal. On compte 13 rangées d'écailles lisses et lancéolées sur le cou, mais qui deviennent très larges sur les parties postérieures, en prenant la forme carrée ou hexagone. Le corps est un peu comprimé, l'abdomen assez convexe et revêtu de bandes extrêmement larges.

Un beau noir luisant et tirant sur le bleu occupe tout le dessus; le dessous de la queue est plus clair; mais cette teinte pâlit à mesure qu'elle s'avance vers la tête, où elle forme des marbrures souvent très fines et disposées par taches. La teinte du fond, qui est d'un jaune d'ocre brunâtre, devient alors

sensible, en occupant l'abdomen et le dessous de la tête jusqu'aux lèvres et en se prolongeant sur les côtés du cou en forme de larges taches triangulaires.

Ce système particulier de coloration, le petit nombre d'écailles, le grand nombre des lames souscaudales, la forme du corps enfin relativement à celle de la tête, offrent assez de traits pour distinguer cette espèce de toutes les autres.

Taille : 1,26 + 0,57. Plaques : 194 + 130.

---

18 Esp. *L'ERPÉTODRYAS CHAINE.* HER. GETULUS.

L'épithète imposée par Linné (1) à cette espèce, est une traduction littérale de la dénomination CHAIN-SNAKE (2), que lui appliquent les Anglo-Américains. L'Erpétodryas chaine se trouve dans la partie méridionale des États-Unis. Nous en devons plusieurs individus à M. TROOST à Nashville. Le plus grand mesure 0,95 + 0,135 ; on voit par cela que cette espèce a la queue très courte. Son port est celui des Couleuvres, auxquelles elle fait le passage. Le corps est assez ramassé et très comprimé, l'abdomen fortement anguleux aux côtés. La tête est presque indistincte du tronc et un peu alongée, le museau tronqué au bout et terminé par une lame voûtée fortement échancrée en dessous. Les yeux sont petits, les narines ouvertes ; la plaque verticale est large. Les écailles sont en rhombe, lisses, moyennes et disposées sur 21 rangées.

Le dessus est d'un bleu noir luisant, varié et moucheté de jaune, couleur qui forme souvent des bandes transversales, composées de petites taches irrégulières et enchainées les unes dans

(1) COL. GETULUS *Syst. nat. p.* 382. — (2) CATESBY *Pl.* 52 ; DAUD. *vol. VI p.* 314 *Pl.* 77 *f.* 1; SEBA *II.* 64. 4 et *II.* 53. 1; LATR. *vol. IV p.* 174 avec *fig* : cette espèce fait partie du genre PSEUDOELAPS de FITZINGER *Class. p.* 56. —

les autres. Le dessous est jaune et couvert de nombreuses taches carrées noires : cette teinte prend quelquefois le dessus, en occupant toutes les parties inférieures. Les lèvres sont bordées de noir ; la gorge et le menton offrent toujours cette dernière teinte. Cet Erpétodryas fait la chasse aux lézards et aux serpens (1). 200 + 40 ; 220 + 48.

---

19 Esp. *L'ERPÉTODRYAS COURREUR.*
HERPETODRYAS CURSOR.

Il existe une figure de cette espèce dans Lacépède (2); mais elle est à peine reconnaissable. M. Moreau de Jonnes (3) en a donné une Monographie.

Cet Erpétodryas se reconnaît à son système de coloration, qui cependant n'est pas toujours constant. Il se distingue à peine des autres Couleuvres, sinon par ses formes plus délicates. Sa tête est distincte du tronc, un peu conique et revêtue assez symétriquement du nombre ordinaire de plaques. On compte 15 à 17 rangées d'écailles lisses et en forme de lozange. Le corps est très peu comprimé et l'abdomen convexe : cette forme est très prononcée en dessous de la queue qui est déliée, quoique robuste.

La couleur du fond, d'un brun foncé tirant quelquefois sur le rougeâtre quelquefois sur le noir, est relevée par quatre raies étroites et jaunes dont deux occupent les côtés du dos, tandis que les deux autres s'étendent le long des flancs. Dans le jeune âge, ces raies sont souvent composées de taches, qui s'étendent jusque sur la tête, mais d'une manière peu symétrique et peu distincte. Le dessous est jaune, et les bandes offrent souvent une bordure blanche.

Cette espèce parvient jusqu'à 0,64 + 0,26. Les plaques varient depuis 188 + 102 jusqu'à 203 + 110.

(1) Palisot bauvais ap. Latr. *Rept. III p.* 88. — (2) *Quadr. ovip. II p.* 481 *fig.* 2. — (3) *Journ. de Phys. LXXXVII année* 1818 *p.* 133 suiv.

Elle est commune à la Martinique, à la Guadeloupe et se trouve également au Brésil : M.M. Plée, l'Herminier, Vauthier et De Lalande ont fait parvenir au Musée de Paris des individus de ces contrées.

Plusieurs autres individus de cet Erpétodryas ont été envoyés au même établissement de la Havane et de New-York par M.M. Poey et Milbert : ils sont absolument semblables à ceux que nous venons de décrire ; mais ils ont les teintes un peu plus foncées et un nombre un peu divers des lames abdominales, vu qu'il ne s'élève guère au dessus de 150.

7 Genre. *LES PSAMMOPHIS.* PSAMMOPHIS.

On peut regarder les Psammophis comme des Couleuvres, qui tiennent le milieu entre les serpens terrestres et entre ceux qui habitent les arbres. Plusieurs espèces ont les formes sveltes des derniers, mais la plupart se rapprochent plutôt par leur port, des Couleuvres. Cependant, leur corps moins ramassé, leur tête étroite et revêtue au sommet de lames de forme semblable, leur système de dentition et particulièrement l'ensemble de leur physionomie les distinguent assez des dernières, pour justifier d'en faire une petite coupe générique séparée: elle a été établie par Boie sous le nom précité, qui répond assez bien à leur manière de vivre; car ce voyageur instruit a observé que le Psammophis du Cap se tient toujours dans les plaines sablonneuses, et on en sait autant de l'espèce habitant la plupart des pays qui bordent le bassin de la Méditerranée. C'est dans les lieux de telle nature, que les Psammophis sont à portée de faire la chasse aux reptiles sauriens terrestres, dont il paraît qu'ils font de préférence leur nourriture.

Quelques espèces parviennent à une assez forte taille; d'autres restent très petites. Le vert et le brun sont les couleurs dominantes; mais plusieurs sont ornées de raies longitudinales, ou ont les plaques de la tête marquées de figures linéaires. Leur corps s'amincit insensiblement vers les deux bouts; il est peu comprimé. La queue est moyenne ou même longue, aiguë et souvent assez déliée. Le dos est ordinairement en carène, l'abdomen large et convexe. La tête est plus ou moins

distincte du tronc, alongée et à museau allant en pointe conique ou un peu obtuse. Le sommet de la tête est très étroit, anguleux aux côtés et revêtu de lames qui imitent en quelque sorte les formes totales : la verticale particulièrement se fait remarquer par sa forme alongée et étroite; les superciliaires et les frontales postérieures sont très larges. Leurs yeux, plus grands que chez les autres Couleuvres, et ombragés par de plaques surciliaires saillantes, sont situés aux côtés de la tête qui offrent une excavation en forme de canal, particulièrement avant l'œil : cette organisation est la cause que les Psammophis ont l'air plus farouche que les autres Couleuvres. On voit ordinairement une seule plaque au frein. L'œil est bordé antérieurement d'une seule plaque quelquefois accompagnée d'une autre très petite ; on voit deux plaques oculaires postérieures. La pupille est grande et ronde; les narines sont rapprochées au bout du museau et petites. Les plaques labiales et temporales ont peu d'étendue, les mentales sont très effilées. Les écailles sont en rhombe ou lancéolées, de moyenne grandeur, quelquefois un peu obliques, lisses, à l'exception du PSAMMOPHIS DES SEYCHELLES, et creusées d'un petit sillon chez la première espèce.

Le crâne des Psammophis imite par sa forme celle de la tête; il est composé d'os plus ou moins vigoureux. L'apophyse coronoide de la mâchoire inférieure est très développée. L'orbite est grande; les naseaux sont larges, les caisses moyennes. Les Psammophis ont un système de dentition très particulier, et semblable sous plusieurs points à celui des DRYIOPHIS. La mâchoire supérieure est le plus souvent arquée et armée de dents de dimensions assez inégales ; car on voit, à la partie antérieure et au bout postérieur de chaque branche, une ou plusieurs dents plus longues que le reste et dont les postérieures sont le plus souvent sillonnées. La mâchoire inférieure porte également à son bout plusieurs dents solides et plus longues que le reste. Mais cette organisation est loin d'être la même dans toutes les espèces : la

première par exemple n'a des dents plus longues qu'au bout postérieur des maxillaires, tandis que les deux dernières présentent un système de dentition se rapprochant de celui des Couleuvres. L'organisation des parties internes m'a paru assez semblable à celle des autres Couleuvres. Je me borne à observer que les glandes salivaires ne sont le plus souvent développées qu'à leur bout postérieur, et qu'elles sont en général exiguës; la nasale cependant est quelquefois assez grosse. Les espèces, que j'ai disséquées, ne m'ont offert qu'un seul lobe du poumon, et des intestins assez grêles.

Les petits diffèrent des adultes, non seulement par la taille, mais encore par des teintes plus vives et par une distribution plus tranchante des couleurs. Plusieurs espèces sont très sujettes à varier; une particulièrement offre des variétés de forme tellement disparates du type, et un système de coloration si peu constant, qu'il faut voir un grand nombre d'individus pour s'assurer de leur identité.

Les Psammophis sont répandus sur les contrées chaudes et tempérées des deux mondes. On en trouve à Java, au Bengale, au Chilé, aux Antilles et aux îles Seychelles; d'autres habitent plusieurs contrées du littoral de la Méditerranée; une d'entre elles enfin se rencontre dans la plus grande partie de l'Afrique, depuis l'Égypte jusqu'au cap de Bonne Espérance.

---

1 Esp. *LE PSAMMOPHIS LACERTIN.* **P. LACERTINA.**

Pl. VIII fig. 1, 2 et 3.

J'ai préféré pour cette espèce le nom, donné par Wagler (1) à un serpent originaire de l'Espagne (2), mais décrit parmi les

(1) *Serp. bras. Pl.* 5. — (2) Wagl. *Syst. p.* 179. note.

reptiles du Brésil. On peut aussi voir trois belles figures de cette espèce dans le grand ouvrage sur l'Égypte (1). Un jeune médecin allemand (2) en a très récemment ajouté une cinquième, coloriée et fort bien exécutée. WAGLER (3) a placé plus tard cette espèce dans ses genres COELOPELTIS et ZACHOLUS; FITZINGER (4) dans son genre MALPOLON. Le Musée des Pays-Bas en possède des individus, originaires de la Dalmatie, des environs de Marseille, de l'Espagne et des environs de Tripoli: cette belle série est due aux soins de M. CLIFFORD VAN BREUGEL consul néerlandais à Tripoli, de M. ROUX, de M. CANTRAINE voyageur au service du gouvernement des Pays-Bas, enfin de M. MICHAHELLES à Munich, auquel les individus de l'Espagne et plusieurs de la Dalmatie ont été communiqués comme deux nouvelles espèces du genre Coelopeltis. Ce Psammophis habite aussi l'Alger, comme on peut le voir par les individus, conservés au Musée de Strasbourg. Feu OLIVIER l'a déjà rapporté du Levant (5).

Le Psammophis lacertin atteint des dimensions plus considérables que les autres espèces du genre: aussi son corps est-il plus ramassé et plus gros et sa tête plus large. D'autres traits distinctifs sont: le manque de dents plus longues au bout antérieur de la mâchoire supérieure, des écailles canaliculées, une tête déprimée et à sommet concave, un museau allant en pente, des plaques occipitales assez petites, enfin un système de coloration divers.

Le corps est gros et à peine déprimé, le dos un peu

(1) *Rept. Pl.* 7 *fig.* 6 LA COUL. MAILLÉE *Descr. vol. XXIV p.* 69; *Rept. Supplém. Pl.* 5 *fig.* 2 *et* 3. — (2) FLEISCHMANN *Nov. gen. Pl.* 2 *p.* 25. — (3) *Syst. p.* 189 *et* 190. — (4) *Classif. p.* 59. — (5) Je suppose qu'il faut ajouter l'Arabie comme patrie de cette espèce, si toutefois l'identité de l'ophidien, rapporté par RÜPPELL des environs de Moilah, a été constaté d'une manière précise: c'est le COL. MOILENSIS REUSS. *Mus. Senk. II p.* 142 *Pl.* 7.

en carène, l'abdomen convexe et assez large. Les écailles sont un peu obliques, alongées, en rhombe, un peu lancéolées, disposées sur 19 séries et, ce qui est un exemple unique chez les serpens, creusées d'une rainure longitudinale; celles cependant, qui avoisinent l'abdomen et qui revètent la queue, offrent une surface plane. Ce membre est delié et plus menu que le corps, dont il occupe environ le quart ou le cinquième. Le tronc s'amincit vers le cou, duquel la tête est un peu distincte. Cette derniere partie est assez remarquable par sa conformation: elle a les formes alongées et son diamètre près de l'œil est très considérable; mais la ligne qui termine le sommet de la tête est inclinée vers l'occiput et vers le museau, qui va en pente et se termine en pointe conique. On voit une plaque rostrale large et obtuse. Le sommet de la tête a peu d'étendue; ses côtés sont terminés par des angles saillans, de sorte qu'il a l'apparence d'être séparé du reste de la tête en manière de casque. Les plaques frontales antérieures sont petites, alongées et descendent obliquement vers le frein, qui offre deux plaques peu développées; la verticale est très effilée et étroite; les occipitales sont exiguës. L'œil est volumineux, enfoncé dans les côtés canaliculés de la tête et protégé en dessus par des plaques surciliaires assez larges et saillantes.

Le crâne, Fleischmann *l. c. Pl. II fig. D et E*, a les formes alongées; les caisses sont moyennes; les orbites très spacieuses. La mâchoire supérieure est mince et armée à son bout postérieur de quelques dents plus longues et sillonnées; l'inférieure au contraire, est munie de dents plus longues vers l'extrémité antérieure. La glande salivaire de la mâchoire supérieure ne s'étend pas en avant de l'œil; la rostrale est assez développée et très dure au toucher.

Le dessus, d'un brun olivâtre tirant fortement sur le vert, est rehaussé par cinq à six suites de petites taches noires, disposées en quinconce. Les flancs sont irrégulièrement variés de noir et offrent des écailles bordées ou rayées de jaune: cette dernière teinte occupe les parties inférieures depuis les lèvres jusqu'au

bout de la queue. Les écailles du dessous de la tête sont ornées de taches oblongues ou en croissant d'un vert pâle; quelquefois cette couleur s'étend sur l'abdomen sous la forme de raies indistinctes.

J'ai observé de nombreuses variétés dans la disposition des teintes. L'abdomen est tantôt uniforme, tantôt marbré et varié de noir ou de brun verdâtre. Les trois teintes principales des parties supérieures sont nuancées à l'infini; mais les taches noires, souvent lavées ou très peu apparentes, manquent quelquefois totalement. Les jeunes ont en général les teintes plus distinctes que les adultes, qui offrent presque toujours une livrée uniforme, voir *Desc. de l'Égypte. Rept. Suppl. Pl.* 5 *fig.* 3. La *fig* 2 de la même planche représente une jolie variété d'un brun rougeâtre pâle: nous possédons un pareil individu des environs de Tripoli. Les sujets de la Dalmatie ont souvent le corps, et particulièrement l'abdomen, rayé et maculé d'un beau rouge de brique.

Le nombre moyen des plaques abdominales et souscaudales est de 189 + 80. Dimensions: 1,06 + 35 ou 0,83 + 0,21 ou 0,51 + 0,21.

Le Psammophis lacertin se nourrit exclusivement de lézards verts, suivant M. Fleischmann *l. c. p.* 30. J'ai constaté ce fait par la dissection de plusieurs individus pris en Dalmatie. M. Cantraine me dit que c'est un animal nocturne, qu'il a les mœurs assez douces et qu'il fréquente les endroits rocailleux.

---

2 Esp. *LE PSAMMOPHIS CHAPELET.* P. MONILIGER.

Pl. VIII fig 4 et 5, var. de la côte d'or; fig 6 et 7, var. du Cap; fig. 8 et 9 autre var. du Cap.

Je réserve à cette espèce, décrite tant de fois depuis Linné (1), la dénomination inventée par Lacépède (2) ; on peut référer ici avec ce premier auteur quelques figures de Seba (3); mais il vaut mieux de se rapporter à celles qui se trouvent dans la *Description de l'Égypte* (4) ou, pour la variété du Cap, à celle qu'a publiée Merrem (5).

Aucun ophidien connu n'offre des variétés de teintes et de forme si frappantes et si extraordinaires que celui, dont nous allons traiter: quelques unes dépendent entièrement de l'influence du climat; d'autres, qui sont purement accidentelles, se trouvent si fréquemment qu'il est très naturel de supposer l'existence de plusieurs espèces, avant de connaître des individus formant le passage de l'une à l'autre. Nous avons exposé dans les galeries du Musée des Pays-Bas une série complète de ces variétés, composée d'une trentaine d'individus de tout âge.

Le Psammophis chapelet se rapproche, par ses formes, du genre dendrophis; il est beaucoup plus svelte que le précédent, sa queue est plus longue, son corps moins gros, la tête plus alongée et moins large, les plaques occipitales enfin sont plus grandes.

Les écailles sont lisses, moyennes, un peu obliques sur le dessus, et en rhombe. Le tronc est presque d'égale grosseur et

(1) col. sibilans Linn. *Syst. nat. p.* 383. — (2) le chapelet (col. moniliger) Lacep. *Quadr. ovip. vol. II. p.* 246 *Pl.* 12 *fig.* 1. — (3) *Thes. II.* 52. 4 ; 53. 2 et 56. 4. — (4) *Pl.* 8 *fig.* 4 et *Suppl. Pl.* 4 *fig.* 5 ; la couleuvre oreillard *vol. XXIV p.* 63. — (5) *Beitr. I Pl.* 3 *p.* 3. sqq.

un peu déprimé : sa partie postérieure va en s'amincissant vers la queue, qui est passablement longue et très déliée au bout. La tête est presque d'une venue avec le cou, comprimée et étroite ; le museau est alongé, conique et obtus à l'extrémité ; le sommet de la tête est assez étroit, un peu concave et garni de plaques, ressemblant à celles de l'espèce précédente, excepté que les frontales antérieures et les occipitales sont beaucoup plus larges. Les côtés de la tête sont canaliculés ; on voit une seule plaque au frein et au bord antérieur de l'œil.

Des caractères cependant que nous venons d'énoncer, il en est peu que l'on doive considérer comme constant. Le tronc est quelquefois très ramassé ; la queue, qui occupe le plus souvent un tiers de la longueur totale, n'en forme dans quelques sujets, que le quart ou même le cinquième. Les écailles du tronc varient également pour la forme et le nombre, car on en trouve tantôt 15, tantôt 17 séries longitudinales ; mais aucune de ces anomalies n'est aussi sensible que celle qui modifie la conformation de la tête et des plaques qui la revêtent : cet organe ne se distingue souvent en rien de celui des autres Couleuvres comme on peut le voir par nos *fig.* 8 et 9 ; en les comparant aux *figures* 4 et 5 de la même planche et en s'imaginant toutes les formes intermédiaires, on se fera une idée plus juste des variétes de ce Psammophis, que ne le sauraient donner des descriptions d'un détail minutieux.

Les couleurs de ce curieux ophidien sont aussi fugitives que ses formes. Les individus originaires de l'Égypte ont les parties supérieures d'un brun olivâtre tirant sur le bleu ou sur le gris-vert ; le dessous est jaunâtre : ces deux teintes se tranchent sur la série des écailles qui avoisinent l'abdomen. Une raie jaune règne le long du dos, qui est souvent plus foncé. On observe quelquefois sur les flancs deux raies longitudinales jaunes et assez larges, qui se perdent vers l'extrémité de la queue (1). Les écailles sont quelquefois irrégulièrement bordées

(1) *Descr. de l'Ég. Pl.* 8 *fig.* 4.

de noir. La tête offre un dessin très joli : une raie longitudinale jaune et à bords foncés en occupe la ligne médiane du sommet ; plusieurs autres la traversent, de sorte que cette partie est divisée en compartimens de forme carrée. On observe la même distribution des teintes sur les côtés de la tête et ces figures, quelquefois au nombre de deux à trois sur les tempes, ont donné lieu à plusieurs dénominations, assignées à cette espèce. Nous possédons un individu, recueilli dans les environs du fort St. George del Mina sur la Côte d'or, qui offre la même distribution des teintes, mais dont les raies de la partie antérieure du corps sont fondues en taches œillées ; la ligne jaune médiane est peu sensible, mais on voit une suture noire bordant les côtés de l'abdomen et de la queue. Un autre sujet de la même contrée est très jeune et a le dessous marqué de deux larges raies verdâtres et bordées de noir. Nous tenons de M. Eschricht une huitaine de sujets, originaires des possessions danoises sur cette côte : les uns se rapprochent de la variété du Cap, les autres de celle de l'Égypte. C'est particulièrement au Cap de Bonne Espérance, qu'on trouve les variétés, dont nous venons de parler plus haut ; peut-être par la seule raison, qu'on en connaît un grand nombre d'individus pris sur un même lieu. Les Psammophis chapelets de ce pays manquent souvent de la ligne médiane du dos ; mais quelquefois cette partie est relevée par une bande longitudinale assez large. Les teintes des flancs sont moins tranchées et souvent indistinctement fondues. La couleur dominante est, chez les uns le brun, chez d'autres l'olivâtre ; il y a même des individus qui sont d'un vert bleuâtre uniforme. Les teintes tirent tantôt sur le vert, tantôt sur le rouge et même sur le jaune : elles sont pâles chez les uns et très vives chez d'autres ; la distribution en est quelquefois tranchante, quelquefois indistincte. Le corps est tantôt d'une nuance uniforme, tantôt rayé longitudinalement tantôt irrégulièrement maculé et varié, tantôt enfin orné de 3 ou 5 suites de taches en rhombe et disposées en quinconce, absolument comme on l'observe chez la

CORONELLA RHOMBEATA. Le dessous est souvent d'une teinte uniforme, quelquefois raié ou marbré et plus ou moins foncé. La forme et la distribution des traits foncés, qui ornent la tête, sont modifiées à l'infini suivant les individus; il y en a qui en offrent à peine quelques traces et ce dessin disparaît totalement chez la variété verdâtre.

Les jeunes offrent une distribution des couleurs aussi variée que les adultes, mais les teintes sont en général plus vives à cet âge.

Voici le nombre des plaques de plusieurs individus, qui m'ont présenté des différences considérables. (1) Individus de l'Égypte: 164 + 109; 170 + 93; suivant Geoffroy 162 + 111. — (2) Individus de la côte de Guinée: 158 + 96; 160 + 94. — (3) Ind. du Cap: 170 + 92; 168 + 94; 162 + 84; 162 + 54; 167 + 119; 162 + 118; 158 + 90; 156 + 70; 154 + 125; 148 + 72; 146 + 62; 144 + 70; 143 + 67; 136 + 74. —

Le Psammophis chapelet atteint jusqu'à quatre pieds de longueur totale, comme le démontre un sujet conservé dans la collection de M. Klinkenberg; mais le plus souvent on n'en voit que de trois pieds environ. Les individus de cette taille ont le tronc de la grosseur du petit doigt.

Les dents sont pointues et plus longues au bout antérieur des mâchoires; les dernières dents de la mâchoire supérieure sont très développées et sillonnées; on voit en outre au dessous de l'œil une dent solide mais très longue, qui représente en quelque sorte une dent canine. Cette espèce à une glande nasale assez développée; mais la maxillaire est très mince à la partie antérieure.

Nous avons vu, que ce Psammophis est répandu sur la plus grande partie de l'Afrique; vu qu'il a été observé au Cap, à la côte de Guinée, en Égypte et près de Tor (1) en Arabie. Les voyageurs français l'ont rapporté du Sénégal, des environs de Thèbe et du Levant.

(1) COL. LACRYMANS Reuss *Mus. Senk. II p.* 139. —

J'ai trouvé dans l'estomac des individus du Cap, que j'ai disséqués, des debris du Scincus trilineatus et de l'Agama aculeata.

M.M. Lesson et Garnot ont receuilli à île de France un Psammophis, presque en tout semblable à la variété ordinaire du PSAM. MONILIGER du Cap de Bonne Esp. Les deux individus qu'ils ont rapportés et qui font partie du Musée de Paris, ont toutes les dents des mâchoires de semblable longueur; les plaques occipitales sont moins larges qu'à l'ordinaire; ils offrent 192 + 94 ou 200 + 99 plaques et 19 rangées d'écailles, et me paraissent former une troisième variété de climat du Psammophis moniliger.

—

3 Esp. *LE PSAMMOPHIS SAUPOUDRÉ.*
PSAMMOPHIS PULVERULENTA.

Pl. VIII fig. 10 et 11.

Aucun des Psammophis n'a la taille si petite, la queue aussi courte et les dents aussi développées que celui du présent article. Sa tête n'est presque pas distincte du tronc; elle est conique, un peu alongée et revêtue au sommet de plaques, dont la verticale est très étroite et effilée; les frontales au contraire imitent la forme du museau, qui est très court, bombé et terminé en pointe conique. Les yeux sont grands, les dents comme chez la précédente, mais plus minces et plus longues. Le tronc est un peu comprimé et plus gros que la queue qui est conique et pointue. L'abdomen est assez large et convexe. Les écailles sont carrées, lisses et de forme rhomboïde sur les parties antérieures: on en compte 17 séries longitudinales.

J'ai vu huit individus de cette espèce, décrite par Boie, dans l'*Erpétologie de Java*, sous le nom précité, et qui ont été rapportés de Java par nos voyageurs.

La couleur dominante varie depuis le jaune rougeâtre au brun et jusqu'au noir. La tête est souvent raiée longitudinalement de noir; une raie semblable règne sur le dos; elle est accompagnée sur les flancs d'une suite de taches alternes, indistinctes et en croissant. Les lèvres sont marquées d'une raie blanchâtre. Cette espèce offre de nombreuses variétés, qu'il est difficile de décrire et dont nous nous proposons de publier les dessins faits sur les lieux. L'abdomen est quelquefois d'un jaune uniforme; d'autres l'ont moucheté de rouge; on en voit qui l'ont totalement rougeâtre; la variété noire enfin a le dessous d'un blanc rose, marbré et tacheté de raies interrompues noires. Les teintes rouges et jaunes s'effacent par l'action de la liqueur forte.

160 + 59 et 0,33 + 0,08 = 0,41 ou 146 + 50 et 0,0,29 + 0,07 = 0,36.

L'estomac de ce Psammophis étant extrêmement effilé, le canal intestinal se trouve reserré dans la partie inférieure de la cavité abdominale.

Boie a observé que cette espèce fréquente les lieux élevés et découverts, tels que des plaines et des champs.

M. Bélanger vient de rapporter ce Psammophis du Bengale.

---

4 Esp. *LE PSAMMOPHIS DES SEYCHELLES.*
PSAMMOPHIS SEYCHELLENSIS.

On possédait au Musée de Paris depuis longtemps un individu de cette nouvelle espèce, découverte par feu Péron; mais il était sans indication de patrie; M. Dussumier vient d'en recueillir un autre sur les îles Seychelles.

Des écailles lancéolées et surmontées d'une forte carène, et une tête alongée, un peu conique, déprimée et fortement tronquée au bout, forment les traits propres à cette espèce.

Elle offre un système de coloration semblable, au jeune âge, à celui du PSAMMOPHIS PULVERULENTA, espèce qui présente une légère ressemblance avec celle du présent article; mais qui s'en distingue facilement par sa moindre taille, par ses formes plus ramassées, par une queue beaucoup moins effilée et enfin par la configuration de la tête.

Cette partie, chez notre espèce, est très déprimée; elle a le sommet plat ou même un peu concave. Le museau, un peu anguleux sur les côtés, est coupé tout droit au bout, auquel se trouve adossée une plaque, à bords un peu saillans et en forme de parallelogramme très large. Les narines sont parfaitement latérales et assez spacieuses. Les plaques frontales postérieures descendent sur les côtés du museau pour se réunir aux labiales et occupent ainsi la place des frénales qui manquent totalement. L'œil est de moyenne grandeur. La bouche est hérissée de dents acérées et fort longues sur le devant des mâchoires inférieures.

Le tronc de cette espèce est assez svelte, un peu comprimé, à abdomen convexe, et terminé par une queue déliée.

La couleur dominante est un brun foncé assez terne, maculé et varié alternativement d'un grand nombre de taches blanches ou d'un brun noirâtre; ce dessin fait encore entrevoir, sur le fond jaune, d'innombrables marbrures dont les parties inférieures sont également mouchetées. Deux raies d'un noir profond, qui renferment une raie blanchâtre composée de nombreuses lignes courbées, occupent les lèvres et se prolongent sur les côtés du cou pour se confondre avec la couleur du fond. Les jeunes ont les teintes très foncées, particulièrement vers les parties postérieures qui sont d'un noir presque uniforme. Dimensions: 0,73 + 0,31 ou 0,49 + 0,18. — Plaques: 192 + 110 ou 184 + 105. — 17 Rangées d'écailles.

5 Esp. *LE PSAMMOPHIS DES ANTILLES.*
PSAMMOPHIS ANTILLENSIS.

Propre à ce qu'il paraît aux Antilles, cette espèce nouvelle y a été découverte par plusieurs voyageurs français : M. Richard l'a envoyée au Musée de Paris de l'île St. Thomas ; M. Donzelot de la Guadeloupe ; M. Plée de la Martinique ; M. Choris enfin de St. Jago à Cuba. Plusieurs de ces individus ont été cédés au Musée des Pays-Bas.

Cette espèce a le port du PSAMMOPHIS MONILIGER, auquel elle se rapproche aussi un peu pour le système de coloration ; mais sa tête est beaucoup plus large à la base et très conique, vu que le museau étroit se termine en une pointe émoussée. Les plaques de la tête sont à-peu-près comme chez le Psammophis moniliger, à l'exception de la verticale qui est ordinairement moins effilée.

Le Psammophis des Antilles a toutes les dents d'égale longueur et parvient à une taille de trois pieds ; voici les dimensions de trois individus d'un âge divers : 0,76 + 0,29 ; 0,49 + 0,18 ; 0,18 + 0,08. Les plaques varient depuis 178 + 100 jusqu'à 204 + 144. On compte 17 à 19 rangées d'écailles lancéolées et à surface lisse.

Les parties inférieures sont jaunes. Un brun jaunâtre occupe le dessus ; le dos est orné de trois raies étroites et noirâtres, dont la médiane est composée de deux lignes fines et serrées ; on voit sur les flancs deux autres raies plus larges et composées d'un grand nombre de petits points : elles se prolongent sur les côtés de la tête en passant par l'œil. Mais ce dessin, tel que nous venons de le décrire, n'est apparent que chez les très jeunes individus : les raies s'effacent presque totalement avec l'âge en se fondant en un grand nombre de taches noires souvent linéaires et formées par les bordures noires des écailles.

6 Esp. *LE PSAMMOPHIS DE DAHL.* PSAM. DAHLII.

Pl. VIII fig. 12 et 13.

On voit par une figure, publiée par SAVIGNY dans la *Description de l'Égypte* (1), que ce Psammophis n'habite pas exclusivement la Dalmatie, d'où il a été rapporté au Musée de Vienne par le zélé entomologiste dont il porte le nom (2). M. de Schreibers, directeur de cet établissement, a bien voulu céder au Musée des Pays-Bas quelques individus de cette espèce; nous en avons reçu depuis en grand nombre par les soins de M.M. Michahelles et Cantraine: tous ces individus ont été pris aux environs de Raguse. Peut-être faut-il rapporter ici le COL. DHARA de FORSKÅL (3): l'espèce habiterait alors également l'Arabie heureuse.

Le Psammophis de Dahl a la physionomie des autres espèces du genre; mais ses dents et son port le rapprochent de ces serpens d'arbre que nous comprenons sous la denomination de DENDROPHIS. La tête est un peu distincte du tronc et alongée; les plaques, qui la revêtent, sont moins étroites que chez les précédentes; les occipitales sont même très larges. Le museau moins conique, est un peu tronqué au bout. L'œil est grand et bordé antérieurement de deux plaques, dont l'inférieure très petite. Le tronc est assez effilé, mince et comprimé; l'abdomen très large, convexe et un peu anguleux. La queue occupe environ le tiers de la longueur totale: elle est assez effilée, pointue et blanche en dessous. Les écailles sont alongées, presque lancéolées, lisses, un peu obliques et disposées sur 19 séries longitudinales.

Les dents offrent toutes les mêmes dimensions. Les glandes salivaires ne diffèrent pas de celles des Psammophis lacertina

(1) *Suppl. Pl.* 4 *fig.* 4. — (2) TYRIA DAHLII FITZ. *Class. p.* 60. — (3) *Descr. an. p.* 14.

et moniliger ; mais il existe, dans l'espèce du présent article, une grosse glande surnuméraire, située derrière la lacrymale, particularité que je n'ai observée dans aucun autre ophidien. Nonobstant ses formes effilés, cette espèce a le canal intestinal assez spacieux et plissé en divers sens.

Le dessus est d'un gris olivâtre tirant, vers les parties antérieures, tantôt sur le brun, tantôt sur le rouge ou sur le verdâtre. Les parties inférieures, les lèvres et les plaques oculaires sont d'un blanc jaunâtre. Les côtés du cou sont souvent ornés de 3 a 5 taches noires, œillées ou bordées de blanc et diminuant insensiblement en étendue vers le corps. Les petits ressemblent parfaitement àux adultes à l'égard des teintes.

Dimensions de l'adulte : 0,80 + 0,34 = 1,14 ; du jeune : 0,26 + 0,10 = 0,36. Nombre des plaques : 212 + 124 ; 210 + 120.

---

7 Esp. *LE PSAMMOPHIS GRACIEUX.* **P. ELEGANS.**

On ignorerait jusqu'à ce jour, quelle est la patrie de ce bel ophidien, si le professeur Eschricht de Kopenhague ne nous en avait cédé un individu, pris dans les possessions danoises à la côte d'Or.

Les seules notions, que l'on eût de cette espèce, se bornaient à la figure, qu'en a publiée Séba (1) et à une description succinte de Shaw (2). J'ai adopté les vues de feu Boie en rangeant cette espèce dans le genre psammophis, quoiqu'elle mérite éminemment d'être rapprochée des dryiophis et notamment du dryiophis argenté, espèce avec laquelle elle offre les rapports les plus intimes. C'est un de ces êtres intermédiaires, qui ne peuvent être classés avec certitude dans

(1) *Thes. II* 60. 1. — (2) *Gen. Zool. vol. III P. II p.* 536 : coluber elegans.

aucun des genres connus et qui font, pas ces raisons, le passage d'une de ces coupes imaginaires à l'autre.

Cette espèce a le port et les formes des DRYIOPHIS; mais sa physionomie la rapproche des PSAMMOPHIS. Son système de coloration est si analogue à celui du DR. ARGENTÉ, que l'on serait tenté sans un examen rigoureux, à réunir ces deux ophidiens : il suffit cependant d'avoir égard à la conformation de la tête et particulièrement à celle du museau pour ne pas les confondre.

L'espèce du présent article a le système dentaire du PSAMMOPHIS SIBILANS. Son corps un peu comprimé est en forme de fil très mince et sa queue extrêmement déliée. La tête est assez alongée, étroite, déprimée et terminée par un museau conique, à sommet plane, arrondi au bout, obliquement tronqué en dessous et un peu retroussé. Le dessus est d'un brun pâle couleur de terre. Une raie assez large et foncée règne le long du dos jusqu'à la pointe de la queue; elle se perd sur l'occiput. Une autre raie plus étroite occupe les flancs; mais elle s'étend, en traversant l'œil, jusqu'au bout du museau. Le dessous est d'un beau jaune; mais les quatres raies serrées, marbrées et bordées de vert, qui en occupent presque toute l'étendue, font que cette teinte ne s'aperçoit que sur les côtés de l'abdomen et de la queue sous forme d'une raie large et très distincte. Les sujets dépouillés de l'épiderme ont la teinte du fond d'un gris argenté.

La tête offre les différences suivantes de celle du DR. ARGENTÉ : des plaques moins alongées; un museau de forme diverse, beaucoup plus court, garni de lames très ramassées et excavé aux côtés; la présence d'une plaque frénale et de 9 labiales; un système dentaire divers et plusieurs autres traits distinctifs.

Nos deux individus sont de la même taille. Dimensions : 0,30 + 0,13 et 0,30 + 0,17. — Plaques : 190 + 144 et 192 + 154. — On leur compte 17 rangées d'écailles petites, un peu lancéolées et à surface unie. Le Musée de Paris possè-

de des sujets pris au Sénégal et longs de 0,68 + 0,49; le nombre des plaques dans ces individus est environ de 202 + 223.

---

8 Esp. *LE PSAMMOPHIS DE TEMMINCK.*
PSAMMOPHIS TEMMINCKII.

Pl. VIII. fig. 14 et 15.

J'ai dédié cette espèce inédite à l'homme, auquel j'ai le plus d'obligations dans ce monde, à l'illustre savant qui a mérité la reconnaissance du public dans un degré si supérieur. Elle est du Chilé, d'où un seul individu nous a été adressé de Valparaiso. Nous avons vu, que la précédente faisait le passage aux serpens d'arbre; celle du présent article au contraire se rapproche des COULEUVRES, dont elle a le port et les formes. Sa physionomie cependant ressemble à celle des vrais Psammophis. Le corps est comprimé et plus ramassé que celui du Psam. lacertin; l'abdomen est anguleux et plus étroit qu'à l'ordinaire; la queue est grosse, conique et pointue. La tête est peu distincte du corps et revêtue de plaques semblables en tout à celles des Couleuvres; la verticale cependant a le caractère propre au genre Psammophis. Les yeux sont moyens; les narines peu ouvertes. Les écailles sont lisses, de moyenne grandeur, carrées ou en rhombe sur les parties antérieures.

Le dessus est d'un brun clair, mais chaque écaille est marquée au centre d'une ou de plusieurs taches noires. Une large bande de cette même teinte règne le long du dos; une autre moins distincte s'étend de chaque côté depuis l'œil sur les flancs. L'intervalle entre ces bandes est blanchâtre, teinte qui borde le sommet de la tête sous la forme d'une raie linéaire. Les lèvres et le dessous de la tête et du cou sont jaunâtres et mouchetés de noir, mais le reste des parties inférieures est tellement marbré de noir que la couleur du fond s'aperçoit à peine.

184 + 110; 0,79 + 0,31. — 19 Rangées d'écailles.

Cette espèce a été trouvée en grand nombre à St. Jago au Chilé par M.M. Quoy en Gaimard; un deuxième sujet que je viens de rapporter de Paris m'offre 175 + 101 plaques.

M. Wiegmann (1) a donné tout récemment une figure de cette espèce, qu'il confond avec le col. chamissonii de Hemprich, originaire du Brésil et qui forme une variété de climat de l'erpétodryas linbatus.

M. Gaudichaud a rapporté de Callao au Chilé deux jeunes sujets d'un psammophis tout-à-fait semblables au Psammophis de Temminck, mais dont le nombre des plaques monte à 209 + 121 ou 214 + 122 et qui offrent une distribution de teintes parfaitement analogues à celle de la coronella rhombeata du Cap: ces faits cependant ne me paraissent pas suffir pour en former une espèce distincte.

Il faut, selon toutes les probabilités, encore ranger dans ce genre le condanarouse de Russel (2), serpent originaire de Ganjam; mais qui me paraît assez voisin du psammophis moniliger répandu sur presque toute l'Afrique.

(1) coronella chamisonii. *Nov. Acta XVII P. I Pl.* 19 *p.* 246 suiv. — (2) *Serp. I p.* 32 *Pl.* 27 : col. condanarus Merr. *Tent. p.* 107.

4 Fam. Les Serpens d'Arbre.

1 Genre. *LES DENDROPHIS.*
DENDROPHIS.

Nous avons réservé le nom de Dendrophis à tous ces serpens d'arbre qui se rapprochent, par leur organisation, des COULEUVRES, mais dont ils se distinguent principalement par leurs formes élancées et délicates. Ils tiennent en quelque sorte le milieu entre les deux autres genres de la famille, les DIPSAS et les DRYIOPHIS ; vu qu'ils n'ont ni la tête grosse, large, courte et la pupille verticale comme les premiers, ni la taille élancée, le museau alongé en pointe et la pupille horizontale comme les derniers. Ils atteignent le plus souvent une taille de 4 à 5 pieds de longueur totale sur une grosseur semblable à celle du petit doigt. On voit par cela, qu'ils ont le corps beaucoup moins gros que les Couleuvres de forme élancée: aussi cette partie est-elle beaucoup moins comprimée, et en pentagone presque régulier. L'abdomen est, pour les mêmes raisons, assez étroit et revêtu de lames au nombre de 180 environ qui montent sur les flancs, en formant le plus souvent un angle très prononcé, quelquefois échancré et saillant. Le bord des lames, ainsi interrompu, forme, pour ainsi dire, trois bords convexes, tandis qu'il se présente en ligne droite chez les autres serpens. Comme les côtes s'attachant précisément à cet angle des lames, il en resulte que cette disposition est à ces animaux d'un grand secours pour s'appuyer contre les branches des arbres, entre lesquelles ils se glissent avec agilité: cette espèce de locomotion est d'ailleurs assez facilitée par l'intervalle considérable, qui sépare les côtes les unes des

autres, et qui s'indique déjà à l'extérieur par la longueur des lames abdominales. Il suit nécessairement de cette même organisation que les vertèbres sont plus alongées et que les côtes, attendu le diamètre peu considérable du tronc, sont plus courtes qu'à l'ordinaire. Une autre conséquence de la largeur des lames est la grande étendue des écailles du tronc dans le sens longitudinal; mais comme cette partie est peu élevée et comme la ligne, qui termine les bords postérieurs et antérieurs des écailles, se dirige beaucoup plus en arrière que celle qui détermine le bord supérieur et l'inférieur, il en résulte que ces écailles soient très étroites, en rhombe, extrêmement alongées ou presque linéaires et peu nombreuses. La peau cependant étant susceptible d'une grande dilatation, ces écailles, à l'état de la contraction de cette partie, sont couchées les unes sur les autres en guise de tuiles, de sorte que leur contour latéral ne peut s'observer que dans la paire qui est voisine de l'abdomen, ou quand la peau est distendue. Les écailles sont toujours pointues, lisses dans les uns, carénées dans les autres; on en observe, chez plusieurs espèces, une rangée dorsale plus large que le reste. La queue, par sa longueur, par sa forme déliée, grêle, orbiculaire ou applatie en dessous, n'est pas moins faite pour aider à ces animaux à s'accrocher aux branches d'arbres, et s'y suspendre pour guetter leur proie et appuyer l'élan qu'ils font sur elle, afin de l'entortiller et de l'étouffer par leurs nombreux replis. Le nombre élevé des plaques souscaudales, excédant le plus souvent une centaine, annonce que la queue des Dendrophis offre ces dimensions longitudinales considérables, propres à la plupart des serpens d'arbre.

La tête ressemble par sa forme à celle des ERPÉTODRYAS; mais elle est beaucoup moins grosse, plus délicate dans les proportions, et plus distincte du cou qui est assez mince et comprimé. Les lames, dont elle est revêtue, ne se distinguent de celles des Couleuvres que par leur forme alongée; les occipitales ont le plus souvent peu d'étendue. L'œil, qui est assez

grand et à pupille orbiculaire, est bordé par devant d'une seule plaque, par derrière au contraire de deux; l'espèce du Cap cependant en offre trois. On voit une seule plaque au frein, qui ne manque constamment que chez le Dendrophis liocercus, tandis que l'absence de cette plaque chez les autres espèces doit être regardée comme accidentelle. Le museau est alongé, un peu conique, à bout légèrement tronqué ou arrondi et terminé par une plaque rostrale assez large et de forme déprimée; les narines sont latérales, assez ouvertes et rapprochées du bout du museau. Quoique les Dendrophis aient l'ouverture de la bouche large et que les plaques surciliaires soient voûtées et un peu saillantes, leur physionomie n'offre rien de farouche; ils l'ont au contraire assez douce.

On observe de nombreuses petites dents aux mâchoires et au palais; les dernières de la mâchoire supérieure sont souvent plus grosses que le reste, quelquefois même très longues et sillonnées. Les orbites sont assez spacieuses; les caisses moyennes. Le crâne présente des formes alongées; les os, qui le composent, ainsi que ceux du squelette sont remarquables par leur délicatesse; les apophyses le sont par leur peu de développement. La glande lacrymale des Dendrophis est petite et presque entièrement cachée sous les muscles; ils ont toujours une glande rostrale; la nasale est quelquefois assez volumineuse; les salivaires sont le plus souvent minces, mais celles de la mâchoire supérieure se terminent toujours par derrière en un lobe assez développé. Le poumon est parfois pourvu d'un petit lobe accessoire, en guise de réservoir aërien: le Dendrophis colubrina m'a offert cette construction. Les intestins sont assez grêles et on ne leurs voit pas d'inflexions profondes.

Les Dendrophis sont souvent ornés de teintes très vives, et élégamment disposées, ce qui contribue autant que leurs formes agréables à leurs assigner un rang parmi les plus jolis des ophidiens. Le dessous est presque toujours jaunâtre, tirant tantôt sur le brun ou sur le rouge, tantôt sur le vert ou

sur le bleu: le dessus au contraire offre dans les uns une teinte couleur de bronze, chatoyante et d'un réflet métallique; d'autres ont ces parties plus foncées ou joliment dessinées de noir, de rouge et de jaune; d'autres encore sont d'un vert brillant uniforme. L'épiderme cependant offusque en grande partie les couleurs splendides dont est ornée la peau qui, lorsqu'elle est dépouillée de la tunique extérieure, brille de l'éclat des pierres précieuses réfléchissant toutes les teintes de l'iris. Ce sont particulièrement les individus dans cet état dont la beauté a excité l'imagination du poète naturaliste; aussi les a-t-il dépeints en phrases pompeuses qui, laissent loin derrière elles la nature elle même.

Les jeunes ressemblent le plus souvent aux adultes; ils ont quelquefois des teintes plus vives. On observe chez plusieurs espèces des variétés accidentelles, dues tantôt à un nombre divers et à des formes différentes des lames écailleuses, à la distribution des couleurs, etc. —

Tous les Dendrophis connus habitent les régions intertropicales des deux mondes; la seule espèce, qui se trouve à la pointe australe de l'Afrique, s'éloigne des autres par l'ensemble de l'organisation. Une espèce est répandue sur la plupart des pays tropiques situés entre les grandes Indes et la Nouvelle Hollande: les individus de ces différentes contrées présentent de légères différences dans les teintes et ont donné lieu à l'établissement de quelques variétés de climat.

Les Dendrophis sont très lestes dans leurs mouvemens, et grimpent avec une agilité extrême. Ils ne quittent jamais les forêts où ils habitent les buissons et les arbres, autant pour se reposer sur les feuilles gigantesques des végétaux de la zone torride que pour attraper les animaux dont ils se nourrissent et qui préfèrent un séjour semblable, tels que des oiseaux, des reptiles sauriens des genres Lophyre, Galéote et Dragon, etc. On a aussi trouvé dans leur estomac des restes de crapauds, de grenouilles, de souris etc. et voilà certainement une des raisons qui engagent les Dendrophis à se

rendre quelquefois à terre. J'ignore si toutes les espèces sont nocturnes. Les Dendrophis pondent des œufs de forme plus alongée que ceux des Couleuvres.

On n'a connu jusqu'ici que deux ou trois espèces du genre Dendrophis: j'y ajoute plusieurs autres qui sont inédites. Ce genre a été subdivisé par mes devanciers en plusieurs autres, suivant la présence de dents maxillaires sillonnées ou d'une rangée d'écailles dorsales plus grandes que le reste; on a aussi éloigné les espèces, qui offrent des écailles carénées, de celles qui les ont toutes lisses: c'est sur de tels caractères que reposent les coupes secondaires de BUCEPHALUS de SMITH et DISPHOLIDES de DUVERNOY, celles de DENDROPHIS et de CHRYSOPELEA de Boie et en partie celle de LEPTOPHIS de BELL.

---

1 Esp. *LE DENDROPHIS A QUEUE LISSE.*
DENDROPHIS LIOCERCUS.

Pl. IX fig. 1 et 2.

Les naturalistes français ont donné à cette espèce le nom de BOIGA (1) et celui D'AHAETULLA, dénomination barbare sans autorité, que LINNÉ (2) a appliquée a une espèce indéterminable du genre Dendrophis, citant à la fois trois figures de SÉBA qui représentent autant de serpens de genres tout-à-fait différens. Il me semble mieux de conserver le nom, inventé par le prince de NEUWIED (3), qui a figuré l'adulte,

(1) LACÉP. *Quad. ovip. vol. II p.* 223 *Pl.* 11 *f.* 1; DAUDIN *vol. VII p.* 63 *Pl.* 84; LATR. *vol. IV p.* 112 av. fig; c'est aussi la COULEUVRE DE RICHARD BORY DE ST. VINC. *Ann. d. sc. nat. Avril* 1824 *p.* 408 et *Dict. class. t. IV. p.* 588 *Pl.* 122. — (2) *Mus. Ad. Fr. p.* 35 *Pl.* 22 *f.* 3; *Syst. nat. p.* 387. — (3) *Beitr. p.* 265; *Abbild. Liv. XIV Pl.* 4. —

dont il a bien voulu communiquer un individu au Musée des Pays-Bas. C'est particulièrement cette espèce qui, dépouillée de l'épiderme, brille des plus vives teintes de l'arc en ciel, parmi lesquelles on admire le plus beau bleu d'azur et le blanc de nacre argenté à reflets d'or. La figure d'un individu dans cet état, mais coloriée d'une manière bizarre, a été publiée par Séba (1); cette malheureuse figure a donné lieu à bien des erreurs: Linné en a commis la principale, en la citant à sujet de son COL. ORDINATUS, espèce identique avec le COL. BIPUNCTATUS de Latreille (2); il a été suivi presque unanimement par tous les autres erpétologistes. Le Dendrophis à queue lisse compose le genre AHAETULLA de Gray (3) et celui de LEPTOPHIS dans le sens de Wagler (4).

Le manque total de la plaque du frein offre aux amis des systèmes artificiels un caractère assez tranchant pour reconnaître ce Dendrophis. Il a les angles des lames abdominales moins échancrés que la plupart des autres espèces du genre. Les yeux sont assez grands. La plaque verticale est étroite par derrière; les frontales postérieures descendent sur les côtés du museau, qui sont un peu canaliculées. On observe 15 rangées longitudinales d'écailles, toutes de la même étendue et surmontées d'une forte carène; celles, qui avoisinent le ventre, sont de forme rhomboïde et lisses; celles des flancs sont assez alongées et lancéolées.

Cette espèce atteint jusqu'a 1,0 + 0,59. Le nombre des plaques varie depuis 150 + 140 jusqu'à 160 + 150.

La teinte du dessus est, à l'état de la vie, un beau brun de bronze resplendissant des couleurs métalliques; elle passe au vert sur les parties antérieures, tandis que le dessous est d'un beau blanc argenté ou de nacre, tirant sur le vert de mer. On observe une raie noire derrière l'œil; les carènes des écailles sont d'autant plus apparentes qu'elles offrent le plus souvent une couleur foncée. Les jeunes ont les mêmes teintes que leurs parens.

(1) *Thes. II Pl.* 20 *fig.* 2. — (2) Consultez notre article sur le TROPIDONOTUS BIPUNCTATUS. — (3) *Syn. of Rept. p.* 16. — (4) *Syt. p.* 183.

Ce Dendrophis a les dents très délicates; celles, que l'on voit au bout postérieur du maxillaire, sont à peine plus grosses que le reste. Les vertèbres sont très alongées et n'offrent que des vestiges d'apophyses. Les glandes salivaires sont moins développées que la nasale.

Cette espèce appartient au nombre des plus communes à Surinam, d'où les batimens hollandais en apportent souvent en Europe; les collections en sont abondament fournies; nous en devons une grande quantité aux soins de M. Dieperink à Paramaribo. Le Musée de Paris possède des sujets tués à Cayenne et à la Trinité; M. D'orbigny vient d'en recueillir une jolie variété toute verte au Chilé; M. Plée enfin l'a découverte à la Martinique, mais l'individu qu'il a rapporté est d'un vert bleuâtre uniforme, et long de 0,96 + 0,57 : il offre 164 + 159 plaques. Le Prince de Neuwied l'a observée sur les bords du Parahyba, de l'Espirito santo et près du Cap Frio. Les indigènes du Brésil la désignent, ainsi que plusieurs autres serpens d'arbre, sous le nom de çipo. Cette espèce se plaît sur les arbres, où elle glisse par les branches avec beaucoup de dextérité; elle se nourrit de reptiles, particulièrement de batraciens anoures et de souris (1). J'ai trouvé dans son estomac les débris de plusieurs espèces d'oiseaux et Wagler (2) en a retiré un Tangara et un Pluvier.

—

2 Esp. *LE DENDROPHIS DE CATESBY.* **D. CATESBYI.**

Habitant l'île de St. Domingue où elle a été découverte par M. Ricord, cette nouvelle espèce du genre Dendrophis est absolument semblable à la précédente; aussi l'aurais-je réunie à celle-ci, si elle n'offrait pas le caractère distinctif assez tranchant d'avoir toutes les écailles à surface unie et disposées sur

(1) Neuw. *Beitr. p.* 270. — (2) *Syst. p.* 279.

17 séries. La queue est en outre un peu plus longue relativement aux proportions du tronc, comme on peut le voir par les dimensions de ces parties, qui sont de 0,62 + 0,49 et par le nombre des plaques dont on en compte 170 + 184.

Le beau vert d'herbe uniforme du dessus offre une légère teinte de brun; mais le vert bleuâtre dont le dessous est orné, passe sur le jaune vers les parties antérieures de l'animal. Ces deux teintes se trouvent séparées par une raie blanchâtre, bordée de noir sur les côtés de la tête, mais qui s'évanouit sur ceux de la queue.

---

3 Esp. *LE DENDROPHIS DORÉ*. **D. AURATA.**

Voici certainement un des ophidiens les plus jolis, également remarquable par la délicatesse de ses formes que par la beauté des teintes. Une conformité totale de ces dernières avec celles du DRYIOPHIS DORÉ, et de l'ANOLIUS DORÉ reptile saurien du même pays, rend notre petit serpent d'autant plus digne de l'attention du naturaliste philosophe, qu'il reconnaît une loi de la nature jusqu'aux couleurs des animaux. Le beau rouge, qui orne les flancs de l'ÉMYDE A LONG COU et qui est absolument le même dans ceux du NAJA PORPHYREA, deux reptiles de la même contrée dans la Nouvelle Galle du Sud, est-il dû à l'accident? Je me borne ici à fixer l'attention des naturalistes sur ses phénomènes, et je rapporterai dans un autre lieu les nombreuses observations, relatives à cette question interessante.

M. DIEPERINK à Paramaribo a bien voulu céder au Musée le seul individu connu de cette espèce inédite, qui appartient au nombre des plus rares à Surinam. Cet individu est à peine de la grosseur du tuyau d'une plume d'oie très mince sur une longueur totale de 0,29 + 0,28. Cette extrême délicatesse des formes, l'abdomen convexe et nullement anguleux, ainsi que le système

de coloration rapprochent ce Dendrophis du Dryiophis doré, dont il se distingue autant par la forme de la tête que par un nombre différent des plaques abdominales et des rangées d'écailles.

Le corps du Dendrophis doré est un peu comprimé et revêtu de 13 rangées d'écailles lancéolées et lisses, dont celles qui occupent la ligne médiane du dos, sont à peine plus larges que le reste. La tête a à-peu-près la forme de celle de l'espèce précédente; mais les écailles occipitales et la verticale sont beaucoup plus larges, et le museau est plus court et moins obtus; on voit une plaque de frein assez grande, et trois plaques post-orbitales. Les yeux sont grands; la plaque surciliaire est assez voûtée.

Une belle teinte bronze, finement mouchetée de brun et resplendissant l'éclat de l'or, occupe indifféremment tontes les parties de l'animal; le dessous des parties antérieures seul est plus clair et d'un beau blanc de nacre irisant au vert; cette dernière teinte occupe aussi la lèvre supérieure sous la forme de plusieurs taches. 144 + 158.

---

4 Esp. *LE DENDROPHIS PEINT.* **D. PICTA.**

Pl. IX fig. 5, 6 et 7.

On ne connaît d'autres Dendrophis du nouveau monde que les trois espèces que nous venons de décrire. Nous passons maintenant à celles de l'Asie, ajoutant à la fin les espèces africaines, dont celle du Cap s'éloigne à plusieurs égards.

L'espèce du présent article a un grand rapport de formes avec le DENDROPHIS LIOCERCUS, dont elle se distingue facilement par la rangée médiane d'écailles plus grandes et à pointe tronquée, par le défaut total d'écailles carénées, par un nombre plus élevé de plaques abdominales tandis que l'on en

compte moins de souscaudales, par les angles de l'abdomen et de la queue plus saillans et plus échancrés, enfin par une tête plus large à la base, moins alongée et plus conique, par des yeux moins grands, et par la présence de plaques du frenales.

L'ouverture de la bouche est très arquée; le museau peu long et plus conique que chez les autres espèces. Les plaques de la tête ne présentent rien de particulier; il faut cependant observer, que les occipitales ont rarement le bout arrondi, comme le montre notre 5me figure.

La mâchoire supérieure est un peu arquée, on voit quelques dents plus grosses au bout postérieur du maxillaire. Le reste de la charpente osseuse ne diffère point de celle du Dendrophis liocercus, il en est de même des glandes de la tête. En disséquant plusieurs individus de cette espèce, j'ai trouvé dans leur estomac les restes d'un Galéote, le Galeotes gutturossus de Merrem.

Cette espèce a le dessus d'un brun plus ou moins foncé, tirant tantôt sur le vert, tantôt sur l'olivâtre et refléchissant la couleur de bronze. Une raie d'un jaune de citron vif, bordée par la raie noire qui occupe les côtés de la tête, s'étend le long de la rangée d'écailles, voisine des plaques abdominales. Le dessous est d'un blanc jaunâtre ou argenté. Les côtés du cou sont souvent ornés d'une suite de bandes de bleu et de noir, alternes et se dirigeant obliquement en arrière. L'iris est rougeâtre.

Il s'en faut cependant bien que tous les individus offrent la même livrée. La bordure noire des flancs est souvent très peu apparente; dans d'autres individus elle est formée par une rangée de points, dans d'autres elle manque totalement. Le joli dessin sur les côtés du cou ne s'aperçoit quelquefois nullement, tandis que d'autres individus ont cette partie richement ornée de diverses couleurs. La plus belle des variétés est celle que M. Reinwardt a nommée par cette raison COL. POLYCHROUS: le dessus de la tête et les écailles dorsales sont d'un jaune rouge très vif d'autant plus relevé que les flancs sont rayés alternativement de brun noir tirant sur le pourpre et le bleu, dessin qui

s'évanouit vers les parties postérieures, qui sont d'un vertaunâtre comme le reste des flancs. Le dessous est jaune. D'autres individus ont les couleurs très pâles et quelquefois elles sont même très sombres et uniformes, particulièrement dans le temps du changement de la peau.

Cette espèce nous a été envoyée en grand nombre de l'île de Java. Le Musée des Pays-Bas en a également reçu plusieurs individus de Bengale, qui m'ont démontré leur identité avec ceux dont on trouve les figures chez Russel *II Pl.* 45 et 46: figures qui représentent deux variétés, l'une verdâtre, l'autre jaunâtre et qui ont servi aux types aux DENDROPHIS MANIAR et CHAIREKAKOS de Boie, et au LEPTOPHIS MANCAS de Bell (1). Deux autres portraits de la variété du Bengale ont été publiés par Gray dans l'*Indian Zoologie* sous les noms de AHAETULLA BELLII et CAUDOLINEATA. Feu Boie a vu chez le docteur Smith au Cap de B. E. des sujets du Dendrophis peint, recueillis à Ceylan. L'infortuné Macklot et son compagnon de voyage M. Müller, ont retrouvé ce Dendrophis sur la petite île Samao près de Timor, et sur les bords de la rivière Outanata à la côte occidentale de la Nouvelle Guinée; les individus de ces régions éloignés ont les teintes plus sombres que ceux de Java et du Bengale; au reste, ils ne diffèrent en rien de ceux-ci: on ne leurs voit point de bandes bleues sur les côtés du cou, et le jaune du ventre est le plus souvent assez terne; ces circonstances me font croire qu'il faut rapporter ici le serpent découvert par King (2) dans le Careeningbay à la côte boréale de la Nouvelle Hollande. Mon voyage à Paris m'a appris que cette espèce est beaucoup plus répandue que je ne l'avais cru d'abord. On voit au Jardin des Plantes la série la plus complète de cette espèce, composée d'individus recueillis au Sénégal, à Pondichery, au Bengale, à Ceylon, à la Cochinchine, à Manille, à Amboine, à Wai-

(1) *Zool. Journ. II p.* 329. — (2) LEPTOPHIS PUNCTULATUS Gray: *Narrat. of a Survey. App.*

giou et à la Nouvelle Irlande. Un examen superficiel suffit pour reconnaître l'identité de tous ces animaux.

Le Dendrophis peint atteint jusqu'à 0,88 + 0,40. On compte 160 + 100 ou 192 + 156 plaques au dessous du ventre et de la queue.

On voit la figure de ce serpent chez Boie *Erpét. Pl.* 34 et chez Scheuchzer *Pl.* 629 G.-Gmelin (1) en a fait mention d'après les descriptions qu'en ont publiées Gronovius et Boddaert. C'est en outre le COLUB. FILIFORMIS de Linné (2), le FIL et la DOUBLE RAIE de Lacépède (3), le COLUBER DECORUS de Shaw (4), le BUNGARUS FILUM de Oppel (5), et le DIPSAS SCHOKARI de Kuhl (6). Schneider (7) parle d'un serpent du Bengale, auquel il donne le même nom et les mêmes mœurs assignées par Russel à notre espèce: c'est son ELAPS BILINEATUS; le petit nombre des plaques souscaudales et les écailles carénées, caractères propres à cette prétendue espèce, conviennent peu avec la nôtre: certainement il y a ici un double emploi.

Russel dit que ce Dendrophis s'appele au Bengale CUMBERIMAKEN, nom qui exprime son agilité de grimper sur les arbres. C'est de ce repaire, comme le dit la croyance populaire, qu'il jouit du plaisir malicieux d'être témoin de la consomption sur le bucher des malheureuses victimes, auxquelles il vient donner la mort.

(1) *Syst. nat. p.* 1116; COL. PICTUS. — (2) *Mus. Ad. Fr. Pl.* 17 *fig.* 2. jun. (3) *Quad. ov. II p.* 220 *Pl.* 10 *fig.* 2 et *p.* 234. *Pl.* 2 *fig.* 2 jeun. — (4) *Gen. Zool. III Par. II p.* 538; observez que M. Gravenhorst a employé ce nom pour désigner le XENODON RHABDOCEPHALUS. — (5) Aux galeries du Musée de Paris. — (6) *Beiträge p.* 80. — (7) *Hist. Amph. II p.* 299; COL. BILINEATUS. Daud. *VII p.* 165; COL. ARBOREUS Merr. *p.* 131.

———

5 Esp. *LE DENDROPHIS ADONIS.* D. FORMOSA.

Pl. IX fig. 2 et 3.

Le Professeur Reinwardt a fait la découverte de cette espèce à l'île de Java, où elle est assez rare. Elle convient sous beaucoup de rapports avec la précédente. Pour la distinguer de celle-ci, il faut observer qu'elle a les écailles du dos plus étendues, la tête plus grande, les yeux extrêmement volumineux, le museau plus obtus, les plaques labiales moins élevées et les occipitales assez ramassées. D'ailleurs ses teintes sont toutes différentes, et la rendent certainement un des plus beaux serpens. La couleur de la peau dépouillée de l'épiderme, est un vert d'émeraude très brillant et tirant sur le bleu; le dessous est plus clair et quelquefois couleur de nacre; on voit le long des flancs deux raies noires souvent contiguës sur les parties antérieures et se réunissant à la raie noire qui naît aux côtés du museau. Les écailles sont quelquefois bigarrées de blanc ou bordées de noir, particulièrement celles qui avoisinent l'abdomen, et dont l'ensemble des bordures forme alors une troisième raie. Une raie noirâtre règne le long de la suture des plaques abdominales. L'épiderme offusque d'un côté les belles teintes du fond; mais de l'autre côté, il leur prête un éclat métallique aussi magnifique que celui des plumes des colibris ou des oiseaux-mouches. Les petits ont les teintes plus claires et les raies noires prononcéees de sorte que le corps est raié alternativement de noir et de jaunâtre.

Le Musée des Pays-Bas possède 5 individus de cette espèce, dont le plus grand mesure 0,96 + 0,42. On leur compte 178 + 138 ou 182 + 144 plaques et 15 rangées d'écailles.

———

6 Esp. *LE DENDROPHIS A FLANCS ROUGES.*
DENDROPHIS RHODOPLEURON.

Pl. XI fig. 11, 12 et 13.

A l'instar de la précédente, cette espèce inédite de Dendrophis est le fruit des recherches multipliées du professeur Reinwardt dans les îles du grand Archipel indien : M. M. Macklot et Müller l'ont retrouvée dans l'île d'Amboine, d'où ces voyageurs nous ont adressé une dizaine d'individus. Les plus grands mesurent 1,05 + 0,50 ; le nombre des plaques varie depuis 206 + 148 jusqu'à 214 + 180. On voit par ces données que cette espèce a une queue de la moitié de la longueur du tronc, et que ses formes sont plus élancées que celles du dendrophis liocercus, auquel elle ressemble sous plusieurs rapports. Sa tête cependant est plus déprimée, l'oeil plus petit et les narines sont plus spacieuses ; elle a les dents maxillaires postérieures plus larges et sillonnées, et les angles de l'abdomen très saillans et échancrés; les plaques de la tête sont plus étroites ; les écailles du tronc enfin sont moins alongées et disposées sur 17 rangées mais également surmontées par une forte carène.

Les teintes sont également toutes différentes. Un rouge pourpre pâle occupe le fond ; il est plus clair en dessous, marbré quelquefois de noirâtre et variant au jaune, au vert et au brun, suivant les individus. Les écailles sont le plus souvent bordées de noir, couleur qui, dans quelques individus, prend tellement le dessus que les parties supérieures deviennent d'un noir presque uniforme, ayant seulement les carènes des écailles relevées par une raie claire. Les côtés du cou offrent quelquefois des bandes obliques noirâtres semblables à celles que nous avons observé chez le Dendrophis peint. Le ventre tire souvent sur le jaune. La queue est très aplatie en dessous et a la ligne médiane marquée d'une raie noirâtre.

J'ignore, s'il faut rapporter ici SEBA *I. Pl.* 109 *fig.* 1 et RUSSEL *vol I Pl.* 31 *p.* 36 : cette dernière figure a été tracée d'après un individu mutilé et desséché: nonobstant le vague dans cette publication, quelques naturalistes (1) en ont fait une espèce particulière. Voir aussi le DIPSAS RUBESCENS de l'*Indian Zoology*.

---

7 Esp. *LE DENDROPHIS ORNÉ.* **D. ORNATA.**

Pl. IX fig. 8 et 9 ; fig. 10 var.

On peut à peine se figurer un système de coloration aussi pompeux que celui de l'espèce dont nous allons traiter dans cet article. Elle est élégante sous le double rapport des formes et des teintes dont les deux principales, le jaune et le noir, sont si agréablement disposées qu'elles présentent des dessins aussi beaux que variés. La première couleur occupe le fond ; elle est extrêmement vive et passe souvent au verdâtre sur le dessous, tandis que les parties supérieures resplendissent quelquefois du rouge vermillon le plus éclatant. Cependant, comme les bordures noires des écailles sont le plus souvent très larges, il en résulte que la couleur du fond ne s'entrevoit que sur le centre des écailles ; d'autres individus ont ces bordures irrégulières et dans d'autres encore, elles sont plus fortes et fondues sur le dos: de là les innombrables variétés dans les traits qui ornent le dos, et qui se montrent tantôt sous la forme de petites étoiles ou de fleurs, tantôt sous celle de bandes transversales et alternes de noir et de jaune, quelquefois rapprochées deux à deux, ou séparées par des bandes rouges ; les jeunes offrent toujours cette dernière disposition des taches, ce qui les a fait considérer par BOIE comme espèce particulière: c'est le DEN-

(1) COL. TRISTIS DAUDIN *vol. VI p.* 430 ; COL. SCANDENS MERR. *Tent. p.* 129.

DROPHIS CHRYSOCHLOROS de REINWARDT. On observe également trois bandes étroites et transversales sur le sommet de la tête; elles sont séparées par d'autres bandes moins distinctes et composées de petites taches. L'iris est jaune ou brun. Le rouge et le jaune perdent beaucoup de leur éclat par l'action de l'esprit du vin.

Pour se faire une idée des variétés que nous venons de décrire, il faut comparer les figures de cette espèce, données par RUSSEL (1), SÉBA (2) et SCHEUCHZER (3). Plusieurs de ces figures ont servi de types aux COLUBER ORNATUS de MERREM *p.* 109, et au COL. IBIBOBOCA de DAUDIN. *vol. VI p.* 327.

Le Dendrophis orné a la tête beaucoup plus déprimée que les autres espèces, de là vient que les lames labiales sont très étroites. Le museau est un peu tronqué au bout. La plaque du frein manque dans un individu de notre collection, ce qui a engagé feu BOIE d'en faire une espèce qu'il a représentée sur la *Pl.* 35 de l'*Erpétologie de Java* sous le nom de CHRYPOPELEA PARADISII (4). Notre Dendrophis a à-peu-près le port du DENDR. PEINT; son tronc est cependant un peu plus gros et la queue moins longue. Aucun serpent n'a le dessous aussi aplati et les angles de l'abdomen et de la queue aussi saillans que celui dont nous parlons. Les écailles, disposées sur 17 rangées, sont de forme rhomboïde, moins obliques et moins alongées que celles des autres espèces : on voit, au lieu de carènes, une ligne noire.

Les adultes mesurent environ 0,90 + 0,30. Les galeries de notre Musée présentent une suite complète de cette espèce; quelques sujets n'offrent que 180 + 96 plaques, tandis que leur nombre s'élève chez les autres jusqu'à 223 + 128. Les uns sont dûs au zèle de nos voyageurs à Java, qui les ont trouvés dans l'intérieur de cette île; feu BOIE nous en a fait parvenir plusieurs originaires de Sumatra, et il en a vu au Cap recueillis à Ceylan;

(1) *Ind. Serp. II Pl.* 2 *pag.* 4; KALLA-JIN. — (2) *Thes. I.* 94. 7; *II.* 7. 1; *II.* 56. 1 et *II.* 61. 2. — (3). *Phys. sacra II* 606 C. (1) *Fig.* 10 *Pl. IX* de notre atlas.

d'autres nous ont été envoyés du Bengale; le docteur Witt enfin, a bien voulu me céder un sujet rapporté de la presqu'île de Malacca. Nous possédons quatre dessins de ce reptile, faits sur les lieux. On ne sait rien par rapport à ses mœurs. Son squelette ressemble à celui des espèces voisines, mais les vertèbres sont moins alongées et par conséqnent les côtes plus serrées : aussi sont elles plus longues qu'à l'ordinaire. Les dents sont très aiguës et de semblable longueur; le maxillaire est assez arqué.

---

8 Esp. *LE DENDROPHIS PARÉ.* D. PRAEORNATA.

J'ai donné à cette espèce nouvelle un nom qui rappele à la fois la beauté de sa livrée et la grande analogie qu'elle a sous ce rapport avec la précédente. En effet, on la prendrait au coup d'œil pour une variéte du DENDROPHIS ORNÉ; mais un examen détaillé fournit des caractères qui servent à l'établissement de ce bel animal comme espèce nouvelle.

Recueillie sous les broussailles dans le pays de Walo au Sénégal, un seul individu en a été rapporté au Musée de Paris par M. PERROTET. Cet individu mesure 0,215 + 0,21. On lui compte 178 + 125 plaques et 15 rangées d'écailles en rhombe et à surface unie.

Outre cette petite différence dans le nombre des plaques, cette espèce se distingue de la précédente par son corps mince, qui offre un abdomen convexe ou si peu anguleux qu'on ne s'appercevrait pas de ces angles, si la place n'en était pas indiquée par une rangée de points noirs extrêmement délicats. La forme de la tête et des plaques dont elle est revêtue, est absolument la même que dans le Dendrophis orné.

Un beau jaune de citron forme la couleur du fond. Le dessus est orné de bandes transversales noires dont on compte 5 sur la tête; mais sur le cou, ces bandes se fondent pour

former des taches noires qui, se réunissant à leur tour en 3 raies longitudinales noires, ne se perdent que vers le bout de la queue et dont les latérales bordent les flancs de l'animal. Celle du dos est longtemps imparfaite et ne consiste alors que dans les points noirs centrals des écailles de la ligne médiane. La teinte du fond change au gris pourpre à mesure que le dessin du cou devient moins distinct, et cette teinte occupe tout le reste du dessus de l'animal.

---

9 Esp. *LE DENDROPHIS ÉMÉRAUDE.*
DENDROPHIS SMARAGDINA.

Les angles saillans de l'abdomen et un port très analogue à celui du DENDROPHIS FORMOSA servent a distinguer le Dendrophis émeraude des autres serpens dont le corps offre un teinte verte uniforme. Cette espèce a les écailles du tronc lancéolées, disposées sur 15 rangées, toutes semblables et relevées par une très forte carène. Sa tête est moins alongée et plus conique que celle du Dendrophis formosa; le reste, excepté les plaques occipitales qui sont plus grandes, est le même dans les deux espèces. Le beau vert qui orne toutes les parties, est plus foncé sur le dessus, plus clair sur le dessous. De petites bigarrures de blanc se voient quelquefois sur les côtés du cou. Les individus, pourvus de l'épiderme, sont plus foncés; leur teinte tire sur le brun et a un fort reflet métallique.

Feu BOIE a décrit le Dendr. émeraude dans son *Érpétologie de Java* d'après un individu provenant de l'ancien Cabinet. J'en dois plusieurs autres à la bonté du professeur de Fremery à Utrecht. La patrie de cette belle espèce que l'on ignorait jusqu'à présent, vient d'être constatée par M. Eschricht : il a bien voulu m'en céder deux sujets envoyés récemment de la Côte d'or. 156 + 122 ou 174 + 144. — Longueur totale d'un individu à l'age

moyen 0,47 + 0,28. L'espèce parvient à une taille de 3 pieds et demi.

Elle a le bout postérieur du maxillaire garni de plusieurs dents très longues; aussi la glande salivaire forme-t-elle à cet endroit un lobe très développé.

—

10 Esp. *LE DENDROPHIS COLUBRIN.*
DENDROPHIS COLUBRINA.

Pl. IX fig. 14, 15 et 16.

Presque tous les voyageurs (1), qui ont parcouru la colonie du Cap de Bonne Espérance, font mention de cette espèce, assez connue des habitans sous le nom de BOOMSLANGE; mais aucun n'a songé d'en faire une description scientifique. J'ai cru reconnaître notre ophidien dans la figure 3 *Pl.* 68 *vol. II* de SEBA; ce serait ainsi le COL. CARACARAS de GMELIN *Syst. nat. p.* 1117. M. SMITH (2) directeur du Musée au Cap a donné très récemment la description de plusieurs variétés de ce Dendrophis, formant autant d'éspèces nouvelles de son genre BUCEPHALUS, genre qui ne repose lui-même que sur cet ophidien. M. DUVERNOY (3) enfin en a fait son genre DISPHOLIDES, y ajoutant l'épithète de LALANDII.

Ce Dendrophis intéressant s'éloigne sous beaucoup de rapports des autres espèces du genre. Il atteint une taille plus considérable (4) et toutes ses formes ainsi que son port sont plutôt celles d'une COULEUVRE; sa manière de vivre cependant, l'organisation de ses écailles, la queue longue et plusieurs autres caractères suffisent pour lui assigner une place dans le genre Dendrophis.

(1) LICHTENSTEIN *Reise. I p.* 257; THUNB. *voy. p.* 75. — (2) *Zool. Journ.* 1829 *vol. IV p.* 441. — (3) *Annal. d. sc. nat. Tome XXVI p.* 150 et *T. XXX Pl.* 3. — (4) M. Klinkenberg à Utrecht possède un individu environ de six pieds de longueur.

L'abdomen est très large et convexe; le tronc en pentagone, un peu comprimé et revêtu de 19 à 23 rangées d'écailles de semblable grandeur, assez alongées, presque linéaires, étroites et toutes surmontées d'une forte carène. La tête est très distincte du tronc, courte, ramassée et obtuse; les lames, qui la revêtent, ont la même forme; les occipitales et les frontales antérieures sont petites. L'œil est très grand, bordé postérieurement de 3 plaques; les narines sont ouvertes. On ne voit que 7 plaques à la lèvre supérieure qui est courte, l'ouverture de la bouche est par conséquent étroite.

On observe les mêmes formes dans les os du crâne, qui sont très délicats pour la taille de l'animal. Les caisses suspassent en longueur celles des autres Dendrophis, les mastoïdiens au contraire sont beaucoup plus exigus. On observe à chaque bout postérieur des maxillaires deux ou trois dents excessivement longues et pourvues en avant d'un profond sillon. Cet os étant très court, ces dents sont situées immédiatement au dessous de l'œil, ce qui peut contribuer à les prendre pour des crochets. La mâchoire inférieure est très arquée. Les apophyses des vertèbres sont plus développées que chez les autres espèces et les côtes beaucoup plus longues. Pour la taille de l'animal, les glandes salivaires ne sont pas volumineuses; mais il existe une nasale assez développée qui remplit l'intervalle laissé entre les os frontaux antérieurs et les nasaux. Les intestins sont beaucoup plus spacieux que chez les espèces précédentes, dont celle du présent article s'éloigne encore par la présence d'un lobe pulmonaire accessoire. M. Duvernoy l. c. *XXX Pl.* 12 a donné de belles figures du canal intestinal de ce Dendrophis.

Longueur totale: 1,10 + 0,39; Nombre des plaques 180 + 106 ou 197 + 120. —

Un brun verdâtre ou olivâtre très foncé et tirant quelquefois sur le noir occupe le dessus; le dessous est d'un jaune verdâtre, les bordures des plaques sont foncées. J'ai observé parmi une sixaine d'individus, envoyés au Musée par M. M. Boie et van Horstok plusieurs variétés intéressantes. L'une a le centre de

toutes les écailles d'un beau vert malachite ; l'autre est d'un brun marron uniforme ; une troisième a le dessous presque noir. Nous en devons un dessin fait sur le vivant à M. Boie, qui a observé en 1826 cette espèce dans les environs de la ville du Cap. En comparant cette figure aux individus conservés dans la liqueur forte, on voit que les teintes changent peu après la mort.

Le docteur VAN HORSTOK me mande, que le DENDROPHIS COLUBRIN habite particulièrement les environs de Rondebosch et qu'il fait la chasse aux oiseaux, en se mettant en embuscade sous les feuilles des arbres. M. LICHTENSTEIN (1) a trouvé, dans l'estomac d'un grand individu, six jeunes hirondelles à demi-digérées.

Feu KUHL a rapporté à notre DENDROPHIS PEINT un serpent du Yemen, décrit par FORSKÅL, *Descr. p.* 14, sous le nom de COL. SHOKARI. Je n'ose disposer de cette description qui me paraît plutôt tracée d'après un ophidien inconnu, intermédiaire entre les PSAMMOPHIS et les DENDROPHIS : celle de KUHL est faite d'après le DENDROPHIS PICTA.

2 Genre. *LES DRYIOPHIS.*

DRYIOPHIS.

Par rapport à leur organisation, les Dryiophis forment un des genres les plus intéressans dans la grande tribu des ophidiens non venimeux. Aucun des reptiles apodes n'offre des formes aussi élancées que ces serpens d'arbre. Leur corps souvent long de quatre à cinq pieds, n'est quelquefois que de la grosseur du petit doigt; la queue également grêle et très mince, occupe presque constamment la moitié de la longueur du tronc; la tête enfin, extrêmement alongée et étroite, se termine toujours par un museau effilé, pointu et pourvu à son bout d'une plaque rostrale proéminente et souvent alongée en forme de trompe. On peut présumer que cette partie sert à ces animaux comme organe du toucher et que ses mouvemens, ainsi que ceux du museau, concourent puissamment à faciliter l'exercice des fonctions des narines, qui sont peu ouvertes et qui percent la petite plaque nasale très alongée et placée latéralement près de l'extrémité du museau. La forme très effilée et étroite des plaques qui revêtent la tête, est la conséquence nécessaire de l'alongement de cette partie : les frontales postérieures offrent particulièrement ces dimensions; les occipitales ont le plus souvent peu d'étendue, la verticale est toujours très étroite. Les plaques temporales ont une étendue considérable; les labiales au contraire sont moins larges, variant en nombre de 6 à 9 à la lèvre supérieure. On ne voit de plaques frénales que chez le DRYIOPHIS PRASINA. L'œil est entouré à son bord antérieur d'une seule plaque, à son bord postérieur de

deux. Les côtés du museau sont presque toujours concaves, et forment près de l'œil un canal plus ou moins profond, suivant que les plaques superciliaires sont plus ou moins saillantes. Cette dernière circonstance et la largeur de l'ouverture de la bouche, à bord arqué ou échancré dans plusieurs espèces, rend la physionomie des Dryiophis un peu farouche. Le regard sauvage, particulier à la plupart de ces ophidiens, est dû en grande partie à la conformation singulière de leur pupille, qui est horizontalement alongée et entourée d'un bord de l'iris plus clair : organisation unique dans l'ordre des ophidiens. Mais il s'en faut bien, que ces caractères soient constans dans tous les Dryiophis : les Dryiophis du nouveau monde par exemple, ont la pupille orbiculaire ; leurs dents sont en outre presque toutes de la même grosseur, au lieu que les Dryiophis de l'ancien continent offrent un système de dentition différent et tout particulier. On voit manifestement que les espèces américaines lient les Dryiophis au genre précédent, et que l'on peut fort bien leur appliquer le nom de faux-Dryiophis, pour exprimer en même temps et leur nature différente et les rapports qu'ils ont avec les autres espèces, que l'on peut désigner sous le nom de vrais-Dryiophis. Ceux-ci n'ont pas seulement des dents plus longues et sillonnées à l'extrémité postérieure de la mâchoire supérieure, mais on voit en aussi quelques unes de beaucoup plus robustes près du bout antérieur des deux mâchoires. Les glandes salivaires, plus volumineuses dans ces endroits, paraissent y conduire une quantité de salive proportionnellement plus grande que chez les autres serpens à dents d'égale grosseur.

La forme du crâne des Dryiophis correspond avec celle de la tête : tous les os qui le composent sont assez étroits et effilés mais robustes ; les nasaux spécialement offrent des dimensions longitudinales peu communes. L'orbite est peu spacieuse, vu que les yeux sont plutôt petits que grands ; l'intermaxillaire est très étroit et déprimé ; les caisses sont larges, mais peu

longues. Les maxillaires sont plus gros à la place où se trouvent les longues dents, et échancrés immédiatement derrière elles; le reste des dents, ainsi que celles du palais, sont assez petites et dirigées en arrière. On pourrait appeler canines les longues dents fixées près du bout antérieur de la mandibule supérieure (1), vu qu'elles se trouvent immédiatement au devant l'oeil, et qu'elles sont précédées par plusieurs autres dents, qui diminuent en longueur à mesure qu'elles s'approchent de l'extrémité du museau; ces canines offrent quelquefois un faible sillon a leur face antérieure. Les nasaux sont réunis aux autres os du crâne au moyen d'une membrane; de là la mobilité du museau. Le squelette des Dryiophis, excepté le crâne, ressemble beaucoup à celui du genre précédent. Ces serpens ont le lobe postérieur des glandes salivaires d'autant plus volumineux que leurs dents sont plus dévéloppées; la partie de la glande qui se trouve au dessus des canines est également plus grosse que le reste de ces organes. La glande lacrymale est très petite; il paraît qu'il n'existe pas de nasale, la rostrale est très peu développée. Les Dryiophis offrent, comme la plupart des Dendrophis, un seul sac pulmonaire. Ils ont les viscères beaucoup plus grêles que tous les autres ophidiens: les inflexions du canal intestinal sont si peu apparentes qu'elles paraissent sous forme d'étranglemens.

Le tronc des Dryiophis est en pentagone très comprimé; tandis que le diamètre de la queue offre un triangle sphérique presque régulier. L'abdomen ne présente jamais des angles latéraux: il est au contraire étroit et plus convexe que le dessous de la queue. Les vertèbres étant assez alongées et les petites côtes éloignées les unes des autres comme dans les Dendrophis, il s'ensuit que les plaques du dessous sont très longues, et que les écailles du tronc ont également une étendue assez considérable dans le sens longitudinal. Mais comme les lignes qui terminent le bord postérieur des écailles sont assez obliques, il résulte

(1) Ces dents ont été considérées comme crochets par plusieurs auteurs.

que ces organes sont très étroits, et qu'ils affectent la forme linéaire ou lancéolée, particulièrement sur les parties antérieures de l'animal. Les DRYIOPHIS de CATESBY et LANGAHA ont les écailles du dos carénées, tandis que le DRYOPHIS NASIQUE seul en offre une rangée dorsale plus grandes que le reste. On compte chez toutes les espèces, à l'exception du Dryiophis de Catesby qui en a 17,15 rangées longitudinales d'écailles sur les parties antérieures du tronc.

Les couleurs des Dryiophis qui varient du vert au brun, annoncent que ces animaux passent la plus grande partie de leur temps sur les arbres, où la conformité des teintes les confond avec les branches ou avec le feuillage; elle leur prête, pour ainsi dire, une arme négative pour se soustraire aux poursuites de leurs ennemis, tandis qu'ils ont eux-mêmes l'avantage de s'approcher de leur proie sans en être aperçus. Les parties inférieures sont le plus souvent raiées longitudinalement de jaune ou de blanc. Les Dryiophis, de même que les Caméléons, les Anolis, les Polychrous, les Galéotes et beaucoup d'autres reptiles, ont la faculté de changer la couleur de leur peau, phénomène dû au pouvoir des passions qui agitent ces animaux, à la nature des objets qui les environnent, à l'influence du jour ou des rayons du soleil.

Les formes et les couleurs sont sujettes à varier comme celles de tous les autres ophidiens. Quelques individus ont sur les côtés du cou plusieurs suites de bandes obliques, composées de raies noires : ces bandes sont entremêlées de lignes blanches chez d'autres. La plaque rostrale varie considérablement d'un individu à l'autre quant à sa configuration, notamment dans les DRYIOPHIS PRASINA et NASUTA. La belle couleur verte dont la plupart sont ornés, se trouve dans toutes les nuances depuis le vert bleu jusqu'au vert de mer, passant tantôt au jaune, tantôt au rouge-pourpre (1). L'esprit de vin affecte peu

(1) Voyez les figures de variétés analogues chez SEBA *II* 82. 3 et chez RUSSEL *I Pl.* 13.

l'éclat des teintes, toutefois le pigment vert se déteint et se communique à la liqueur.

Les petits ne diffèrent de leurs parens que par leur taille qui s'élève souvent, chez les adultes, jusqu'à 5 ou 6 pieds de longueur totale. Le nombre moyen des plaques est de 200 + 150.

Les Dryiophis sont des habitans de la zone torride ou des régions voisines des tropes. Ils n'ont été observés jusqu'à présent que dans les deux Amériques et en Asie. L'île de Java nourrit une belle variété de climat du Dryiophis nasique, qui est répandu sur la plus grande partie de l'Asie méridionale jusqu'aux Philippines. Les autres espèces ont les bornes de leur patrie plus circonscrites. L'espèce propre à Madagascar offre une organisation aussi anomale que la plupart des autres productions du règne animal de cette grande île. Les Dryiophis font la chasse aux grenouilles et à d'autres reptiles. Ce genre remarquable a été peu étudié. Les iconographes ayant le plus souvent négligé de comparer les différentes espèces, d'en indiquer la patrie et d'établir leurs caractères distinctifs, il règne une grande confusion à l'égard de la détermination des espèces, et ce n'est qu'avec incertitude, que l'on peut rapporter les figures existantes à leur type; à cette catégorie appartiennent celles, publiées par Scheuchzer *Pl.* 655 *f.* 7 et *Pl.* 630 *A* (1); celles de Seba *II* 82, 1 et 3; *II* 23. 2 (2); celle de Daudin *vol. VI Pl.* 80 (3), de Latreille (4) *vol. IV p.* 122, enfin celles de Linne *Mus. Ad. Fr. Pl.* 5 et *Pl.* 19. *f.* 2 (5). Il est cependant manifeste, que la plus grande partie de ces figures ont été faites d'après les DRYIOPHIS NASUTA et PRASINA.

(1) Cette dernière figure est le type du COL. SCHEUCHZERII Merr. *p.* 120, auquel ce dernier savant rapporte Seba *II* 53. 3 et les COL. FULGIDUS de Daudin, NASUTUS et PURPURASCENS de Shaw. — (2) C'est le NATRIX FLAGELLIFORMIS Laur. *p.* 79 : dénomination différemment employée par Merrem *p.* 116. — (3) COL. FULGIDUS. — (4) COL. NASUTUS. — (5) COL. MYCTERIZANS.

Merrem, toutefois en laissant quelques unes des espèces du genre Dryiophis parmi celles du genre natrix, en a distrait d'autres et les a reunies dans son genre dryinus, dénomination changée, à ce que je crois par M. Dahlman, dans un des rapports annuels fait à l'académie de Stockholm en celle de dryiophis et adoptée ensuite par Boie et par d'autres naturalistes modernes. L'espèce de Madagascar a été introduite dans les méthodes sous le nom de Langaha, comme faisant une coupe genérique à part dans la famille des Serpens venimeux. On a très récemment subdivisé le genre Dryiophis en plusieurs autres, ce qui a donné origine à ceux de passerita de Gray (1), de leptophis de Bell (2), d'oxybelis et de tragops de Wagler (3).

Les Dryiophis appartiennent au nombre des serpens rares dans les Cabinets.

On peut adopter deux divisions géographiques dans ce genre. Les Dryiophis de l'ancien monde, dont nous traiterons d'abord, ont des dents canines assez développées et la prunelle de l'œil horizontalement alongée.

---

1 Esp. *LE DRYIOPHIS NASIQUE.* D. NASUTA.

Pl. X fig. 1, 2 et 3, var. de Bengale; fig. 4 et 5, id. de Java.

Il faut consulter les figures du passeriki de Russel (4) pour se faire une idée de cette espèce, répandue sur une grande étendue de pays; car j'en ai vu au Musée de Paris des sujets pris à Malabar, à Ceylan, à Pondichery, au Bengale, à Java, aux îles Philippines et aux Mariannes. J'ai représenté (5) la

(1) *Syn. p.* 18. — (2) *Zool. Journ. II p.* 322. — (3) *Syst. p.* 183 et 184. — (4) *Ind. Serp. Pl.* 12 et 13. — (5) *Pl. X fig.* 1, 2 et 3.

tête de l'individu décrit par LACÉPÈDE (1), et qui fait actuellement partie de la collection du Musée des Pays-Bas.

Ce Dryiophis a le museau très aigu et terminé par une appendice mobile, charnue et proéminente en forme de petite trompe, pliée sur les côtés et canaliculée en dessous; mais dont la longueur varie quelquefois d'un individu à l'autre: nous en possédons où cet organe est très imparfaitement développé. Il est emboité par les plaques nasales, qui sont très effilées et qui ont leur bord supérieur saillant, de sorte que le dessus du museau s'enfonce entre ces bords. Les plaques frontales antérieures sont pointues, les occipitales peu larges. On voit à la lèvre supérieure huit plaques, dont celle qui se trouve avant l'œil est le plus souvent divisée en deux ou en trois petites plaques. Les narines percent l'extrémité postérieure des plaques nasales. La rangée médiane des écailles du dos est un peu plus grande que le reste.

Un individu adulte de notre collection mesure 0,90 + 0,61. Les plaques du dessous sont tantôt au nombre de 172 + 140 tantôt de 188 + 166.

Cette espèce est d'un beau vert d'herbe avec les parties inférieures plus claires ou marbrées de rougeâtre. Une raie blanchâtre ou jaune naissant derrière l'œil se perd à la commissure des lèvres, une autre très distincte règne le long de chaque côté de l'abdomen et de la queue. J'en ai vu plusieurs variétés, indiquées dans les généralités.

Elle vient des grandes Indes où elle est, suivant RUSSEL (2), très commune, notamment dans les environs de Vizagapatam.

Elle est connue dans ce pays sous le nom de PASSERIKIPAM, de PASTILETTI et de BOTTLA-PASSERIKI. Elle habite les arbres, et a les mœurs très féroces. En attaquant, elle fait entendre des sifflemens aigus, élève la tête, épanouit

(1) LA NASIQUE, COL. NASUTUS *Quad. ovip. II p.* 277 *Pl.* 4 *fig.* 2. (2) *I p.* 16 et suiv.

la peau du cou et mord indistinctement tous les objets qu'on lui offre. La morsure n'a aucune autre suite que la douleur produite par la blessure. Le vulgaire de ces contrées prétend que ses attaques sont principalement dirigées contre les yeux des passans.

Un individu envoyé des îles Mariannes, au Musée des Pays-Bas ne diffère point de ceux du Bengale. Nos voyageurs en ont rapporté un grand nombre de l'île de Java, où on la nomme OULAR GADON : les individus de cette île ont le dessous orné de quatre raies longitudinales très larges, ce qui a engagé Cuvier (1) d'en faire une espèce à part. J'ai représenté la tête de cette variété, sur la *Pl.* X *fig.* 4 *et* 5. Les raies abdominales moyennes se trouvent aussi, quoique moins distinctes, dans les individus du Bengale et des Mariannes.

---

2 Esp. *LE DRYIOPHIS LANGAHA.* **D. LANGAHA.**

Éprouvant un sort semblable à celui du Fennec, le renard à longues oreilles des déserts de l'Afrique (Caniscerdo), le Dryiophis dont nous nous proposons de traiter, a été longtemps méconnu et placé dans plusieurs genres dans le voisinage de reptiles très différens des Dryiophis. Je l'avais réuni à ce genre avant de connaître l'animal en nature, et je vois que je ne me suis nullement trompé, après avoir eu sous les yeux les deux individus de Langaha rapportés dernièrement de Madagascar par M. SGANZIN : ils sont les seuls connus dans les collections et font partie de celle du Jardin des plantes. La description que je vais en donner ici et la figure que je publierai dans un autre lieu, montreront combien sont peu exactes les seules

(1) COL. PAVONINUS du Musée de Paris.

notions que l'on avait jusqu'à présent sur ce curieux reptile : ce sont celles de Bruguières (1).

Le Dryiophis Langaha est un des mieux caractérisés du genre. Il a des formes moins élancées que les autres espèces ; son système dentaire est le même que celui des Dryiophis de l'ancien monde ; comme ceux-ci ses yeux offrent une prunelle horizontalement alongée ; mais il partage seul avec la grande espèce américaine le caractère d'avoir les écailles du dos carénées.

Son museau terminé par une appendice molle en forme d'alene et presque de la longueur de la tête, offre un trait qui sert à distinguer ce Dryiophis, non seulement de toutes les autres espèces du genre, mais aussi de tous les autres reptiles.

D'autres caractères établis par Bruguières, comme d'avoir la tête revêtue en partie d'écailles, une queue entourée de bandes simples et recouverte vers le bout de petites écailles, la nuance des couleurs blanchâtre tirant sur les lilas etc., me paraissent purement imaginaires ; du moins ils n'existent pas dans nos individus. La tête au contraire est garnie de plaques analogues à celles des autres espèces ; la queue offre, sur le dessous des plaques divisées toutes semblables et les couleurs, au lieu d'être très pâles, sont assez vives et foncées.

Un beau brun rougeâtre ardent occupe les parties supérieures ; le dessous est d'un jaune foncé très vif et moucheté de brun, particulièrement sous la queue. On voit de chaque côté des flancs une raie très large et un peu plus foncée que la couleur du fond : cette raie paraît être composée de deux raies rapprochées.

Cette espèce offre un corps moins comprimé et plus robuste que les autres ; le ventre est un peu anguleux. On compte 19

(1) *Journ. de Physique, vol. XXIV p.* 132 *suiv. Pl.* 2. — Synon : LANGAHA MADAGASCARIENSIS. Lac. *II p.* 469 LANGAYA NASUTA Shaw *Gen. Zool. III Pl. II p.* 571. AMPHISBAENA LANGAHA Schneid. *Hist. Amph. II p.* 151.

rangées d'écailles lancéolées et toutes surmontées par une forte carène. On voit 2 plaques frénales enchassées entre les deux oculaires antérieures et entre la nasale qui est orbiculaire, latérale et percée par des narines peu ouvertes de la même forme. Il existe souvent une ou deux plaques surnuméraires entre les surcilaires et les frontales postérieures. Les frontales antérieures peu développées sont précédées par 4 ou 5 petites plaques, rangées autour de celles-là. Viennent enfin celles de l'appendice charnue du museau qui sont en grand nombre et qui méritent plutôt le nom d'écailles. L'œil est garni postérieurement de 4 plaques, auxquelles succèdent les temporales sous forme d'écailles.

Le Langaha parvient problablement à une taille plus forte que les individus que j'ai sous les yeux et dont l'un mesure 0,51 + 0,335; l'autre a la queue mutilée. Les plaques du dessous sont au nombre de 148 + 136.

---

3 Esp. *LE DRYIOPHIS COULEUR DE POIREAU.*
DRYIOPHIS PRASINA.

Pl. X fig. 9 et 10; fig. 11 et 12 var.

On peut également appliquer l'épithète que porte l'éspèce du présent article, aux autres vrais Dryiophis, dont la plupart offrent un système de coloration analogue, c'est à dire d'un beau vert plus ou moins foncé. Le dessous est plus clair et séparé des flancs par une raie jaunâtre. Cependant on observe des variétés plus claires tirant sur le jaune ou sur le rouge, et les côtés du cou sont souvent raiés obliquement de noir, de bleu ou même de blanc. La plaque rostrale, plus petite chez cette espèce que chez les autres mais à bord saillant, est adossée obliquement au dessous du bout du museau: elle varie

en grandeur et en forme suivant les individus ce qui, conjointement avec quelques raies abdominales de plus, a fait considerer cette variété accidentelle comme espèce distincte (1): peut être faut-il attribuer cette différence au sexe.

Notre Dryiophis se distingue d'ailleurs de tous les autres par la présence de deux petites plaques frénales, par des narines rapprochées du bout du museau et par le développement des dents, celles de la mâchoire supérieure que nous avons comparées à des canines, étant très longues et sillonnées. Cette conformation a pour suite un prolongement des lèvres sur ce point: de là la forme irrégulière des 7 plaques qui la revêtent, et la légère ressemblance de la physionomie de ce Dryiophis avec celle d'un chien dogue, ressemblance moins sensible dans les jeunes individus qui ont les dents peu développées.

1,04 + 0,50; 186 + 138 ou 212 + 176.

Le Dryiophis couleur de poireau a été découvert à l'île de Java par M. Reinwardt. Nos voyageurs nous en ont fait parvenir un grand nombre d'individus. Le Musée des Paris possède des individus recueillis au Bengale et en Cochinchine par M. Diard. L'île de Célèbes produit un Dryiophis, semblable sous tous les rapports à celui du présent article; les quatre sujets rapportés de Manado par M. Strauss font partie du Musée des Pays-Bas: ils m'ont offert un nombre assez grand de lames abdominales et souscaudales, ce qui m'engage à regarder les individus de Célèbes comme appartenant à une variété constante. Dimensions: 0,73 + 0,44 ou 0,76 + 0,46. — Plaques: 220 + 198 et 226 + 218. — On voit une belle figure de l'adulte dans Russel *II Pl.* 24.

(1) DRYIOPHIS XANTHOZONIA. *Erpétol. de Java Pl.* 36.

---

4 Esp. *LE DRYIOPHIS DE CATESBY.* D. CATESBYI.

Viennent maintenant les DRYIOPHIS DU NOUVEAU MONDE, qui offrent deux caractères faciles a saisir, savoir : une prunelle orbiculaire et des dents moins développées, que le sont celles des autres Dryiophis.

Je n'ai pu me résoudre à donner la préférence à aucune des dénominations, proposées par les naturalistes pour désigner le Dryiophis de Catesby. Leurs descriptions offrent toujours un mélange inextricable des deux ou trois espèces voisines du genre Dryiophis ; il me paraît même que celle du présent article n'a été examinée par aucun naturaliste depuis Catesby (1). En changeant ces anciennes dénominations, j'ai voulu simplement indiquer l'auteur auquel il faut s'adresser pour l'original des descriptions : il se trouve chez CATESBY *p.* 47, avec figure. Ce voyageur dit que le Coach-whip-snake est aussi agile qu'innocent, qu'il habite les arbres et qu'il vit d'insectes. Le nom anglais qui lui est conféré chez Catesby, est probablement appliqué indifféremment à plusieurs serpens de forme grêle.

Ce Dryiophis habite les provinces méridionales des États-Unis de l'Amérique de Nord, d'où M. Bosc l'a rapporté au Musée de Paris. Ce même établissement en doit des individus à M. Plée, qui a retrouvé l'espèce à la Martinique. Mais elle vit aussi à Cayenne, comme le prouvent les envois faits de cette colonie aux Musées de Paris et des Pays-Bas.

Elle se reconnaît au premier abord à la forme du museau qui est très déprimé, assez conique et pourvu au dessous d'une plaque alongée, presque ovale et horizontalement adossée au bout du nez. La grande lame qui occupe la région des tempes, offre un autre trait facile à saisir. Les teintes vertes

(1) Wagler vient d'en donner une figure médiocre : *Icones Pl.* 10 : DRYIOPHIS FULGIDUS.

l'éloignent des espèces suivantes et du Langaha, et elle se distingue des autres Dryiophis qui offrent un pareil système de coloration, par ses écailles carénées, par la prunelle orbiculaire et par un système dentaire moins développé.

Les narines se trouvent au centre de la plaque nasale. On compte 9 lames au bord de la lèvre supérieure. Celles du sommet de la tête n'offrent rien de particulier et imitent les formes extérieures. La ligne qui détermine l'ouverture de la bouche est profondément courbée en S. On n'observe point cette grande différence dans la longueur des dents comme chez la précédente, à la quelle celle du présent article ressemble parfaitement à l'égard des teintes.

Nous voyons par ces données que cette espèce lie les vrais Dryiophis aux espèces suivantes, vu qu'elle a le port, les couleurs et la forme de la tête des premiers; tandis que la conformation de l'œil et des dents conviennent davantage avec ces organes chez les faux-Dryiophis.

Les lames abdominales sont de 198 ou de 210. La queue étant mutilée dans nos individus, nous ne saurons assigner avec certitude à cette espèce le nombre des plaques souscaudales. L'un, d'eux dont pointe de la queue seulement est enlevée, en offre 140. La longueur totale est de 1,08 + 0,50.

---

5 Esp. *LE DRYIOPHIS ARGENTÉ.* **D. ARGENTEA.**

Pl. X fig. 14 et 15.

La description de cette espèce n'a été publiée que par Daudin (1): c'est sa COULEUVRE ARGENTÉE.

Notre Musée en a reçu plusieurs individus de Cayenne;

(1) Rept. *vol. VI p.* 327.

d'autres ont été cédés à cet établissement par le professeur de Fremery à Utrecht (1). Un de ces derniers mesure 0,78 + 0,46 ; d'autres n'offrent que 0,57 + 0,24 ; on voit par ces données, que la longueur de la queue est très sujette à varier, ce qui est encore plus manifeste par le nombre peu constant des plaques qui varient depuis 189 + 112 jusqu'à 207 + 3 simpl. + 76 divis.

Cette espèce a les formes plus délicates que le DRYIOPHIS DE CATESBY, auquel elle ressemble un peu pour le port. Elle offre également une pupille arrondie et des dents presque d'égale grosseur; mais sa lèvre supérieure est bordée de six plaques seulement; ses écailles sont lisses, moins alongées, lancéolées et disposées sur 15 rangées ; sa plaque verticale est plus étroite et la rostrale a beaucoup moins d'étendue: aussi les teintes sont-elles toutes différentes dans le Dryiophis argenté qui offre, sous ce rapport, une analogie frappante avec le PSAMMOPHIS ÉLÉGANT.

Un beau blanc argenté finement moucheté et marbré, occupe le fond; deux raies d'un bleu d'azur profond, naissant au bout du museau règnent le long des côtés du dos ; deux autres plus larges séparent l'abdomen des flancs, qui sont ornées de plusieurs autres raies très peu visibles. Le dessous est orné de trois raies également bleues, dont les latérales sont beaucoup moins larges que la moyenne, qui s'efface vers les deux bouts de l'animal : on voit à sa place, sur le dessous du cou, de petits points noirs qui s'avancent jusqu' aux lèvres, où ils sont souvent très foncés. Le beau dessin de cette espèce est quelquefois peu distinct, et doit subir de grands changemens, si la peau est pourvue de son épiderme d'un brun de bronze à reflet métallique, et qui ne s'est conservé que sur la tête d'un de nos individus.

L'affinité que présente ce Dryiophis avec le PSAMMOPHIS ELÉGANT, est assez frappante : nous avons énuméré, à l'article

(2) M. Klinkenberg à Utrecht possède également des sujets de ce joli Dryiophis.

de ce dernier ophidien, les traits qui servent à distinguer deux êtres aussi voisins pour le coup d'œil.

——

6 Esp. *LE DRYIOPHIS DORÉ.* D. AURATA.

Pl. X fig. 16, 17 et 18.

Nous avons déjà fait mention, à l'article de notre DENDROPHIS DORÉ, de la grande analogie qui existe entre les teintes de cette espèce et celle du présent article et de l'Anolis qui porte le même nom. Les figures du Dryiophis doré, publiées par le PRINCE DE NEUWIED (1), par WAGLER (2), par BELL (3), et celle que M. DIEPERINK a fait faire à Surinam d'après le vivant, prouvent assez que la belle couleur de bronze doré qui orne toutes les parties de cette espèce brille, à l'état de la vie, de tout l'éclat des teintes de l'iris; tandis que les individus conservés dans la liqueur forte n'offrent qu'un gris pourpre uniforme, parsemé d'innombrables petits points noirs, et moucheté ou bigaré de blanc qui forme souvent des marbrures assez étendues. Les points noirs sont souvent agrégés sous la forme de taches plus grandes ou sous celles de lignes, réunies en séries obliques sur le cou.

Ce Dryiophis est le plus svelte du genre: son tronc n'offrant qu'un diamètre de la grosseur d'un tuyau de plume de cygne sur une longueur totale de 0,80 + 0, 54. Le nombre des plaques est de 183 + 154 ou de 196 + 174. Le museau est plus effilé que celui de l'espèce précédente à laquelle il ressemble

(1) *Abbild. Lief.* XIV *Pl.* 1: COL. ACUMINATUS. — (2) *Serp. bras. Pl.* 3; DRYINUS AENEUS; il en a fait plus tard le genre OXYBELIS, voir *Syst p.* 183. — DRYINUS AURATUS *Zool. Journ. II p.* 325.

sous beaucoup des rapports ; ses dents canines sont encore moins développées que chez le Dryiophis argenté, et l'ouverture de la bouche, quoique large, est peu arquée. Les glandes salivaires sont beaucoup moins développées que chez les vrais Dryiophis.

Ce Dryiophis est répandu sur la plus grande partie de l'Amérique intertropicale. Le Prince de Neuwied (1) l'a observé près de la rivière Espirito-Santo, Spix dans les forêts aux bords de la rivière Salimoëns. M. Dieperink nous en a envoyé en quantité de Surinam. M. Plée en a rapportés de la Martinique au Musée de Paris. L'individu décrit par Bell était originaire du Mexique. La circonstance que cette espèce est distribuée sur des pays si éloignés, me fait présumer que le coach-whip-snake (2) de Catesby *Pl.* 54, doit être rapporté ici : assertion d'autant plus vraisemblable qu'on sait que les Florides nourrissent plusieurs animaux propres au Mexique ; de plus, les données de Catesby coïncident parfaitement avec nos observations. Cet auteur et le Prince de Neuwied assurent que le Dryiophis doré est très agile et qu'il habite les arbres.

(1) *Beitr. p.* 322, suiv. — (2) coach-whip-snake, ce qui signifie serpent fouet de cocher, nom anglo-américain, appliqué sans distinction à plusieurs ophidiens à formes sveltes. Les auteurs ont attribué la traduction latine de cette dénomination indifféremment aux deux espèces de Dryiophis de l'Amérique du Nord.

3 Genre. *LES DIPSAS.*
DIPSAS.

Le troisième et dernier genre de la famille dont nous traitons, est d'un tiers plus riche en espèces que les deux précédens pris ensemble. Je comprends sous la dénomination de Dipsas (1) tous les serpens d'arbre, qui se rapprochent des Couleuvres proprement dites par leur port et les proportions volumineuses de leurs parties: une tête ramassée et très obtuse, une pupille verticalement alongée, un corps comprimé et une queue souvent très effilée servent à distinguer les Dipsas à la fois de celles-ci et des genres Dryiophis et Dendrophis. J'ignore si tous les naturalistes justifieront les vues qui m'ont dirigées, en réunissant dans ce genre un si grand nombre d'espèces qui offrent souvent des caractères très disparats; mais je n'ai pu me résoudre à dévier du principe que je me suis proposé dans cet ouvrage, nommément de réduire la science aux élémens les plus simples. L'expérience m'a démontré qu'aucun caractère générique isolé ne peut être appliqué, avec précision, même sur une seule espèce de ce genre. En retirant par exemple, des autres Dipsas, les espèces qui offrent une série dorsale d'écailles plus grandes que le reste, on en éloigne les DIPSAS IRREGULARIS, COLU-

(1) DIPSAS mot grec, dérivé de διψα, *soif*: c'était chez les anciens un serpent dont la morsure, à ce qu'ils disaient, causait au blessé une soif ardente.

BRINA et AEGYPTIACA, espèces des mieux caractérisées du genre et ressemblant sous tous les autres points au reste. KUHL et BOIE ont séparé les DIPSAS LAEVIS, CARINATA et BOA sous le nom d'AMBLYCEPHALUS, vu que ces espèces ont les dents petites et toutes semblables, caractère qui convient aussi au Dipsas Weigelii, Catesbyi et à d'autres; mais l'un des Amblycephales a les écailles lisses, l'autre les a carénées, le troisième enfin a la série dorsale des écailles plus larges que le reste, sa queue est munie en dessous de plaques simples, la pupille est orbiculaire, etc.: le premier offre des formes massées et un port semblable à celui des Calamars, tandis que le dernier présente une taille des plus élancées. On observe de plus, dans le genre Dipsas, trois ou quatre espèces à écailles carénées, qui se distinguent encore entre elles par d'autres caractères particuliers quoiqu'assez vagues. La forme des plaques de la tête varie extrêmement et est aussi peu constante que celle des autres parties, assertion dont on peut se convaincre par la comparaison de nos figures des DIPSAS BUCEPHALA, CATESBYI, CARINATA, BOA, NATTERERI, etc. Il me paraît inutile d'alléguer encore de nouvelles raisons à l'appui de ma manière de voir. L'expérience est le meilleur précepteur: elle m'a suffisamment démontré que le succès qu'on se promettrait par la distribution des serpens en sous-genres, ne repondra que faiblement aux espérances que plusieurs naturalistes ont conçues d'un pareil travail. WAGLER par exemple, a subdivisé le genre Dipsas en six sous-genres différens qui ne renferment que la moitié des espéces connues: en examinant ces coupes de plus près, on voit que cinq d'entre elles, qu'il nomme PAREAS, TELESCOPUS, RHINOBOTHRIUM, DRYOPHILAX et THAMNODYNASTES ne contiennent chacune qu'une seule espèce et que, pour être conséquent, il fallait distraire de son genre Dipsas, le D. IRREGULARIS qui n'a pas d'écailles dorsales plus grandes, comme le dit la diagnose: j'omettrai les autres erreurs que ce novateur a commises dans sa

diagnose à la tête du genre Dipsas, comme d'avoir une pupille orbiculaire etc (1).

Les Dipsas ont un tronc beaucoup plus gros que les autres serpens d'arbre, mais il est tellement comprimé que le diamètre offre un ovale alongé, dont les dimensions longitudinales surpassent les transversales du double ou du triple : cette forme du corps a pour suite que l'abdomen n'est ordinairement pas anguleux comme chez les autres serpens d'arbre ; il est au contraire assez convexe et très étroit. Les lames, qui le revêtent et dont le nombre s'élève le plus souvent jusqu'à 250, montent plus ou moins sur les flancs. Le dos est, chez la plupart, en carène et quelquefois muni d'une rangée d'écailles plus grandes que le reste ; ces écailles ayant le bout tronqué, leur forme offre un hexagone presque régulier. Les lignes, qui déterminent les bords des écailles, étant beaucoup moins obliques que chez les deux genres précédens et les lames de l'abdomen moins larges, il s'ensuit que les Dipsas ont des écailles moins alongées que les Dendrophis et les Dryiophis: elles sont au contraire carrées, en rhombe ou un peu lancéolées et pointues au bout ; lisses chez les uns, carénées chez les autres ou ornées simplement d'une petite ligne foncée au lieu de carène, et le plus souvent disposées sur 21 ou 23 rangées, quoiqu' on observe plusieurs espèces qui n'en offrent que 17 ou 15 ou même 13.

Le tronc des Dipsas s'amincit insensiblement vers les parties postérieures ; la queue est moins déliée que chez les deux genres précédens, quoique plusieurs espèces l'aient très longue et grêle : de là les différences considérables dans le nombre des plaques souscaudales, qui est quelquefois de 150, tandis que d'autres n'en offrent que 80 ou même

(1) Fitzinger. *Class. p.* 59 a formé son genre SIBON aux dépens de celui de DIPSAS : il y réunit les DIPS. TRIGONATA, NEBULATA et ANNULATA.

moins. Une espèce de ce genre, le DIPSAS BOA, a constamment des lames simples sous la queue ; une autre, le DIPS. IRREGULARIS en offre qui sont très sujettes à varier à cet égard, et on lui voit des plaques simples et divisées, mêlées dans toutes les proportions. Le diamètre de la queue est de forme sphérique plus ou moins régulière, qui se rapproche de l'orbiculaire vers le bout de ce membre.

Le tronc des Dipsas étant excessivement comprimé, il résulte que la tête, plus grosse chez les Dipsas que chez tous les autres serpens dont nous avons traité jusqu'à présent, est assez distincte du cou. Elle est très large à la base, un peu conique, ramassée et se termine par un museau gros, obtus, arrondi ou tronqué au bout et le plus souvent de forme trapue. La plaque, qui termine cette partie, n'est jamais proéminente, et toujours en pentagone assez large. Les narines latérales et rapprochées du bout du museau sont plus ouvertes que chez les autres serpens d'arbre. La forme trapue de la tête et sa hauteur considérable déterminent la forme des plaques dont elle est revêtue, lesquelles sont très larges et ramassées, au lieu d'être effilées et étroites comme celles des deux genres précédens. Les frontales antérieures et les occipitales sont moins développées que le reste ; le nombre des temporales et des labiales varie suivant les espèces, dont quelques unes sont dépourvues de plaques du frein, tandis que d'autres en offrent plusieurs. La plupart des Dipsas cependant ont, devant la plaque du bord antérieur de l'œil, une frénale plus ou moins large. On voit le plus souvent derrière l'œil deux plaques qui, chez quelques espèces, sont liées aux infraorbitales par d'autres petites plaques. Les lames du dessous de la tête présentent parfois des formes extraordinaires : c'est particulièrement chez les DIPSAS BUCEPHALA, CATESBYI, CARINATA, LAEVIS et BOA, que les mentales sont assez larges et développées aux dépens des labiales et des écailles mentales ; ces dernières se trouvant

en petit nombre, vu que les lames gulaires très larges s'étendent assez en avant. L'œil est toujours d'un volume considérable, quelquefois assez saillant, et offre une prunelle verticale, de forme lancéolée : règle constante qui ne souffre d'exception que dans les DIPSAS BOA et de DIEPERINK. L'ouverture de la bouche est large et quelquefois un peu arquée. La forme obtuse du museau, la grosseur disproportionnée de cette partie relativement à sa brièveté, et une lèvre supérieure le plus souvent montant brusquement vers le museau : tous ces caractères prètent à la physionomie des Dipsas quelque analogie avec celle des chiens-dogues; les yeux saillans et à pupille verticale ne contribuent pas moins à rendre leurs traits plus farouches.

Les os, qui composent le squelette des Dipsas, sont beaucoup plus robustes que ceux des autres serpens d'arbre. Les côtes sont plus longues, moins distantes les unes des autres, et plus arquées. Les vertèbres sont plus ramassées et munies d'apophyses épineuses assez développées ; une espèce, le DIPSAS ANNULATA offre des apophyses transversales d'une forme toute particulière. Le crâne est très trapu ; l'intervalle entre les orbites est profondément échancré en dessous; les nasaux sont larges et courts, les caisses moyennes et quelquefois longues. L'apophyse coronoïde de la mâchoire inférieure est beaucoup plus développée que dans les Dryiophis et dans les Dendrophis, où elle est presque réduite a rien. La mâchoire supérieure, quelquefois tournée en dedans, est peu longue et armée, pareillement que l'inférieure et le palais, de dents dont la conformation varie assez d'une espèce à l'autre. Ces dents sont exiguës dans les unes, serrées, d'égale longueur et disposées en peigne; d'autres en offrent de plus grandes mais moins nombreuses; celles du bout antérieur des deux mâchoires sont tantôt plus grandes que le reste, et tantôt c'est le bout postérieur du maxillaire qui est pourvu de plusieurs dents plus longues ou même sillonnées.

La plupart des Dipsas que j'ai disséqués, ne m'ont pas offert de glandes nasales; la rostrale, lorsqu'elle existe, est assez petite; la lacrymale est presque toujours cachée par les muscles de la manducation; mais on voit des salivaires qui s'étendent le long du maxillaire et dont le lobe postérieur est ordinairement très développé; celles de la mâchoire inférieure offrent, dans quelques espèces, un volume considérable. La disposition des parties molles varie d'une espèce à l'autre: quelques unes ont le poumon pourvu d'un petit lobe accessoire; chez d'autres cet organe se prolonge en avant du cœur sur les membranes de la trachée artère; d'autres encore et, à ce qu'il paraît, la plupart n'offrent qu'un seul sac pulmonaire. Les intestins sont plus spacieux que chez les deux autres genres de la famille et le plus souvent profondément plissés, particulièrement l'intestin grêle; on distingue toujours un intestin gros ou un rectum assez large.

Plusieurs espèces de ce genre parviennent à une taille de 5 à 6 pieds, tandis que d'autres restent si petites qu'elles ne surpassent guère 14 pouces en longueur totale.

Les Dipsas sont ornés de teintes très variées suivant les espèces, de sorte qu'il est impossible d'en tirer un caractère pour les reconnaître; l'observation cependant que ces teintes sont en quelque sorte analogues à celles du tronc des arbres, de l'écorce et des branches se présente involontairement à l'esprit. Le brun plus ou moins foncé et nuancé domine chez plusieurs espèces; la plupart ont le corps orné de bandes transversales, de taches ou de marbrures. Les couleurs subissent chez quelques unes des changemens considérables avec l'âge. Les sujets, conservés dans la liqueur forte, ne m'ont pas présenté des signes extérieurs de différence sexuelle.

Les Indes orientales et l'Amérique méridionale sont la véritable patrie des Dipsas. Une espèce, que nous plaçons également dans ce genre quoiqu'elle s'éloigne considérablement des autres, habite l'Égypte et la Dalmatie.

Les vrais Dipsas se tiennent continuellement sur les arbres, où leurs formes leurs prêtent une grande facilité à s'enfoncer dans le feuillage épais des végétaux des tropiques. C'est de ce repaire qu'ils fondent avec la vitesse de l'éclair sur leur proie, qui consiste particulièrement en oiseaux, en reptiles sauriens et batraciens. Quelques espèces ont la faculté de vibrer leur queue par un mouvement latéral extrêmement rapide; d'autres s'en servent pour s'accrocher aux objets qui les environnent, ou pour saisir leur proie en entortillant ce membre autour du cou de la victime. Je crois que tous les Dipsas sont des animaux nocturnes.

---

1 Esp. *LE DIPSAS DENDROPHILE.*
DIPSAS DENDROPHILA.

Pl. XI fig. 1, 2 et 3.

Oular-manok ou oular-bourong est le nom malais que porte cette espèce à Java, où elle peuple les bois en abondance, se trouvant jusqu'au jardin botanique de Buitenzorg, résidence du gouverneur hollandais. Sa morsure, n'ayant point de suites facheuses, ce beau serpent n'est redouté de personne, nonobstant sa taille considérable et ses dents sillonnées; tandis que le dipsas multimaculata, espèce assez petite et à dents délicates de semblable grosseur, est réputé un des plus venimeux. Je tiens ces observations du manuscript de feu Kuhl: elles démontrent à l'évidence combien peu on doit se fier aux contes du peuple, dont la superstition attache plus d'importance aux récits transmis par leurs ancêtres qu'au témoignage de leurs propres sens.

M. Reinwardt qui a le premier découvert cette espèce, en a fait faire un portrait sur le vivant: cette figure a servi

de modèle à celle que WAGLER a publiée dans ses *Icones I Pl.* 8. On trouve déjà une figure de ce serpent chez SCHEUCHZER 662. 11, rapportée par MERREM au COL. VARIABILIS, espèce de l'Amérique méridionale que l'on a, par la seule et légère analogie dans les teintes, très mal-à-propos comparé à notre Dipsas qui, sous le rapport des couleurs et à plusieurs autres égards, se rapproche davantage des Bongares.

Le Dipsas dendrophile l'emporte dans ses dimensions sur toutes les autres espèces du genre. Parmi le nombre considérable d'individus, adressés par nos voyageurs au Musée des Pays-Bas, il s'en trouve un qui est de 7 pieds de longueur totale; mais la plupart ne mesurent que 1,20 + 0,30. Le nombre des plaques varie depuis 218 + 100 jusqu'à 222 + 104. Les écailles sont lisses, en rhombe, obliques, et disposées sur 21 rangées; celles, qui revêtent l'épine dorsale, sont en hexagone et beaucoup plus larges que le reste. Le tronc est très comprimé: sa coupe offre un ovale de 0,03 de longueur sur 0,015 de largeur. La tête est volumineuse, grosse et a les plaques du sommet larges; le museau est obtus et arrondi.

Le crâne (1) est composé d'os très vigoureux; les dents sont peu nombreuses et arquées; la dernière de la mâchoire supérieure est sillonnée quoique à peine plus longue que le reste. Les apophyses épineuses des vertèbres dorsales sont très développées. Ce Dipsas est dépourvu de glande nasale, la lacrymale est petite; mais les salivaires sont très grosses vers le bout postérieur. Le grand lobe pulmonaire est muni à sa base d'un petit lobe accessoire.

La couleur du fond, d'un beau noir luisant réfléchissant le bleu d'acier, est plus claire sur les parties inférieures. Le corps est entouré de 45 a 50 bandes transversales, étroites, d'un

(1) Voyez la figure du crâne chez V. D. HOEVEN. *Handboek. Atlas Pl.* 15 *fig.* 9 et *Nov. Act. vol. XIV Pl.* 16 *fig.* 6.

beau jaune d'or, plus larges vers le dessous: cette dernière teinte occupe aussi la gorge et les lèvres, dont les écailles sont bordées de noir; elle forme sur l'abdomen tantôt des taches carrées, tantôt des marbrures. Ce dessin varie suivant les individus: on en observe, qui ont les bandes très étroites; chez d'autres elles sont interrompues; et quelques uns offrent un abdomen tout noir. L'iris est d'un bleu noir. Les teintes perdent beaucoup de leur lustre par l'action de l'esprit de vin et le jaune change en blanc.

L'île de Célèbes produit une variété de climat de cette espèce, qui offre des bandes plus serrées et plus étroites qu'à l'ordinaire. M. M. Quoy et Gaimard en ont fait la découverte à Manado: cette variété se trouve aussi à Java, mais elle est accidentelle dans cette île et très rare.

---

2 Esp. *LE DIPSAS A TACHES SERRÉES.*
DIPSAS MULTIMACULATA.

Pl. XI fig. 4 et 5.

Cette espèce inédite, également due aux recherches du professeur Reinwardt habite l'île de Java, où elle est aussi abondante que la précédente. M. M. Boie, Macklot, Kuhl et van Hasselt nous en ont fait parvenir un grand nombre d'individus; le dessin fait sur le vivant et que j'ai sous les yeux m'a été communiqué par M. Reinwardt. En comparant cette figure à celle que Russel (1) a fait faire d'après un individu conservé dans la liqueur, on observe que les

(1) *Ind. Serp. II Pl.* 33; je rapporte ici également: Seba *II Pl.* 26 *fig.* 1, 2 et 3; *Pl.* 38 *fig.* 1 *et* 4. *Pl.* 60 *fig.* 4 et *Pl.* 79 *fig.* 2; enfin Scheuchz. 657 *fig.* 2.

teintes de cette espèce sont peu sujettes à l'influence de ce fluide.

Un gris brun olivâtre, tirant sur le pourpre et parsemé d'innombrables petites bigarrures brunes, occupe le fond. Une suite de larges taches tantôt rondes, tantôt carrées ou en polygone irrégulier, règne le long de chaque côté du dos; elle est suivie d'une autre suite de plus petites qui s'étendent sur les flancs. Un trait en angle, dont les jambes sont parallèles aux bords latéraux de la tête et qui reçoivent sur la nuque une tache en rhombe, s'étend depuis l'occiput jusqu'en avant des yeux; une raie brune se trouve derrière l'œil. Le dessous est couleur de rose très pâle, garni d'un triple rang de taches irrégulières qui forment souvent, en confluant, des marbrures. Il en est de même avec celles du dos, dont la forme est peu constante. L'iris est jaune.

Cette espèce a le dos assez en carène; son port, du reste, est le même que chez la précédente, mais elle surpasse rarement 0,58 + 0,15 en longueur totale; un très vieux sujet cependant, que possède M. Klinkenberg à Utrecht est long d'un mètre environ. Les plaques varient depuis 202 + 80 jusqu'à 212 + 89. Les écailles sont lisses et lancéolées; on n'en compte que 17 rangées. Le museau est plus alongé et moins gros que celui du Dipsas dendrophile; aussi l'ouverture de la bouche est-elle moins courbée.

Les dents de cette espèce sont toutes d'égale grosseur, peu nombreuses et très délicates. Les os, qui composent le crâne, sont beaucoup moins robustes que chez la précédente et les caisses plus courtes. Elle offre une glande lacrymale assez développée et entourée en partie du lobe postérieur de la glande maxillaire qui est expressément échancrée pour recevoir cette première glande. Le poumon ne forme qu'un seul sac; le canal intestinal est plissé dans toute sa longueur.

Ce Dipsas fait la chasse aux dragons, aux oiseaux et aux grenouilles. C'est particulièrement de cette espèce, que Kuhl a

observé le mouvement tremblant de la queue. La taille exceptée, les jeunes ne diffèrent des adultes que par leurs teintes plus vives.

Il faut ajouter comme patrie de ce Dipsas le Bengale et l'île de Célèbes : j'ai vu au Musée de Paris des sujets recueillis dans ces pays.

---

3 Esp. *LE D. TRIPLE TACHE.* **D. TRIGONATA.**

Pl. XI fig. 6 et 7.

Il convient de placer ce Dipsas dans le voisinage du précédent, il en a parfaitement les formes et y tient même beaucoup par les teintes; les caractères suivans cependant servent à l'en distinguer: 19 séries d'écailles très alongées; une dent maxillaire postérieure très longue, une queue un peu plus courte et une disposition différente des teintes. Celle du fond est un jaune d'ocre ou olivâtre, plus clair en dessous; l'épine du dos est marquée par des taches sagittaires ou triangulaires, blanches, bordées de noir et liées entre elles par une raie longitudinale médiane. On conçoit qu'un pareil dessin est peu constant, que les taches sont souvent séparées et que leur nombre varie selon les individus. Les flancs sont mouchetés et marbrés de brun, ou parsemés de petits points ou lignes irrégulières et noires. La configuration du trait noir qui orne le sommet de la tête, est la même que chez la précédente; mais ce trait est souvent composé de trois taches. La couleur du fond change, après la mort, au jaunâtre pâle.

0,67 + 0,16; — 229 + 55 ou 238 + 97.

Le Musée des Pays-Bas possède trois individus de ce Dipsas,

ils ont été envoyés du Bengale. Russel (1) l'a observé près de Vizagapatam, où il est assez abondant. On en prit, lors de la résidence de ce savant à la côte de Coromandel, plusieurs individus, occupés à traverser pendant la nuit des chemins. Ces reptiles s'emparaient à différentes reprises d'une poule, en lui entortillant la queue autour le cou, ce qui aurait certainement fait succomber le pauvre oiseau, si on n'avait eu soin de la dégager. Leur morsure était sans aucune suite dangereuse.

---

4 Esp. *LE DIPSAS CANIN.* **DIPSAS CYNODON.**

Pl. XI fig. 10 et 11.

Malgré vingt ans de recherches assidues pour explorer l'île de Java, nos infatigables voyageurs n'ont pu se procurer que trois individus de ce beau Dipsas, que feu Cuvier a fait connaître sous un nom indiquant un système de dention tout particulier et en effet unique dans ce genre. Boie (2) et Guérin (3) ont figuré cette espèce.

Elle a la taille du Dipsas dendrophile, mais ses formes sont beaucoup plus élancées, sa queue est plus effilée et la tête moins grosse. Nos individus mesurent 1,67 + 0,64; 1,40 + 0,42 et 0,74 + 0,30; on leur compte 272 + 156 à 248 + 142 plaques et 21 rangées d'écailles, lisses et lancéolées. Le tronc est excessivement comprimé; le dos en carène et muni

(1) *Ind. Serp. I Pl.* 15 *pag.* 20; TAR TUTTA : cette figure est le type des COL. CATENULARIS Daud. *VI p.* 253; COL. TRIGONATUS Schneid. ap. Bechst. Lacép. *vol. IV p.* 256 et du COL. SAGITTATUS Shaw *Gen. Zool. III P. II p.* 526. Cette espèce a été figurée dernièrement dans l'*Indian Zoologie* sous le nom de DIPSAS GIGOOL.
(2) *Erpét. de Java Pl.* 37. — (3) *Icon. Rept. Pl.* 21 *f.* 2.

d'une rangée de plaques en hexagone régulier; la tête moins large, plus alongée et le museau moins gros que chez le D. dendrophile; l'œil enfin est plus gros et les plaques occipitales sont plus courtes. On voit une ou plusieurs dents, beaucoup plus longues que le reste, au bout postérieur de la mâchoire supérieure; d'autres également plus longues se trouvent au bout antérieur de l'inférieure et des os du palais. Les caisses sont très développées.

Un beau gris pourpre, chargé d'innombrables marbrures brunes très fines, occupe le fond qui tire, sur les parties supérieures, au jaunâtre; le dessus est orné de 40 à 50 bandes transversales d'un brun noir, larges sur le devant, plus étroites vers les parties postérieures, et assez étendues sur la queue, où la couleur du fond passe au blanc. On observe plusieurs taches de cette dernière teinte sur les flancs et sur l'abdomen. Une raie noirâtre, naissant derrière l'œil, se perd sur les côtés du cou.

Au jeune âge, cet ophidien est un des plus beaux sous le rapport des teintes, qui diffèrent totalement de celles des adultes en offrant beaucoup d'analogie avec celles du DIPS. NEBULATA. La couleur du fond est alors un jaune très vif, bigarré d'innombrables marbrures d'un brun foncé et varié irrégulièrement de taches noires; les bandes foncées du dos sont disposées alternativement avec d'autres bandes plus larges, formées par la teinte du fond; les flancs sont également ornés de bandes obliques et noires; un voit une rangée de taches échancrées et jaunes sur les côtés de l'abdomen; la tête enfin offre un dessin très joli, composé de plusieurs taches noires de figure diverse et bordées de jaune.

——

5 Esp. *LE DIPSAS DE DRAPIEZ.* **D. DRAPIEZII.**

Pl. XI fig. 8 et 9.

Mon prédécesseur, en publiant cette espèce inédite, avait été obligé d'en tracer et la description et la figure (1) d'après un individu conservé au Musée d'histoire naturelle de Bruxelles. Ce voyageur m'écrivit ensuite qu'il avait vu, lors de sa résidence à la ville du Cap, quelques individus de cette espèce adressés de Ceylan à M. Smith, directeur du South-African Museum. Arrivé à Java, Boie était à même d'observer ce Dipsas dans les forêts vierges du Parang, d'où il nous en a fait parvenir une sixaine d'individus, accompagnés du portrait de l'adulte, dû au pinceau de M. van Oort. Le docteur Strauss nous en a cédé depuis deux sujets recueillis près de Manado à Célèbes, et MM. Macklot et Müller ont été assez heureux pour s'en procurer un très vieux individu lors de leur séjour à la côte occidentale de la Nouvelle Guinée.

Le Dipsas de Drapiez, sans doute un des plus jolis du genre, est assez voisin du précédent, dont il se distingue cependant par la configuration de sa tête ramassée et des plaques qui la revêtent, par ses formes plus élancées, par son tronc beaucoup moins élevé et entouré de 19 rangées de plaques dont celles de l'épine dorsale sont beaucoup plus larges que le reste, par ses grands yeux, par le manque total de la plaque du frein (2), par des dents plus longues en avant de de la bouche, enfin par la disposition des teintes, attendu que l'on ne voit point de raie derrière l'œil, que les bandes étroites du dessous se perdent sur les flancs, enfin que les parties intérieures sont d'un rose pourpre et bordées de chaque

(1) *Erpét. de Java Pl.* 38. — (2) Ce caractère n'est pas toujours constant.

côté d'une raie longitudinale noire, au dessus de laquelle règne une suite de taches en rose, d'un beau cramoisi et bordées de noir. Chez les très vieux sujets, ce beau dessin est presque totalement effacé et la couleur du fond est alors un brun foncé. Les teintes rouges deviennent blanches après la mort.

1,30 + 0,43. — 259 + 114 ou 264 + 154.

M. Müller a fait dessiner une belle variété de ce Dipsas, qu'il a recueillie dans les forêts pres de Tapos à Java. Le dessus est d'un jaune d'orange, orné d'un grand nombre de lignes anguleuses vertes; cette teinte occupe aussi le cou et la tête. L'iris est d'un rouge pourpre. Le dessous est d'un rouge cramoisi pâle qui passe au jaune sous la gorge.

---

6 Esp. *LE DIPSAS ANOMAL.* D. IRREGULARIS.

Pl. XI fig. 12 et 13.

Ce n'était pas simplement par un effet dû au hasard, que l'individu de cette espèce décrit par Merrem (1), avait le dessous de la queue munie de quelques plaques simples, tandis que le reste étaient divisées: les variétés accidentelles de cette nature étant communes chez le Dipsas irregularis, il convient d'en faire une mention particulière et la dénomination, assignée par Merrem, se trouvera suffisamment justifiée. Mais c'est très mal-à-propos que quelques auteurs, attachant trop d'importance à ce caractère, aient éloigné ce Dipsas des autres espèces, auxquelles il se rattache par les liens les plus intimes d'affinité.

(1) UNREGELMÄSSIGE NATTER MERR. *Beitr II Pl.* 4 *p.* 25. — HURRIA PSEUDO-BOIGA DAUDIN *vol. V p.* 277. — HURR. IRREGUL. MERR. *Tent. p.* 93. BOIGA IRREG. FITZ. *p.* 60.

Les plaques abdominales varient également plus que chez les autres Dipsas. J'en ai compté chez les uns 236 + 93, tandis que d'autres m'en ont offert jusqu'à 262 + 116. On verra par les données suivantes, que le nombre relatif des plaques et des écailles souscaudales n'est dans aucune proportion constante chez les différens individus:

1.r indiv.: 2 éc. + 15 pl. + 76 ec. — 2.me indiv.: 3 éc. + 5 pl. + 108 éc. — 3me. indiv.: 2 éc. + 7 pl. + 4 éc. + 1 pl. + 2 éc. + 1 pl. + 3 éc + 1 pl. + 94 éc. —

Ce Dipsas atteint jusqu'à 5 pieds et demi de longueur totale; les individus dans l'âge moyen mesurent ordinairement: 0,93 + 0,30. Il a à-peu-près le port du DIPS. DENDROPHILE, quoique sa tête soit moins grosse et ses formes un peu plus grêles. Le nombre des écailles du tronc varie depuis 21 jusqu'à 23. Cette espèce se distingue de toutes les précédentes par ses teintes et par le défaut d'une rangée d'écailles dorsales plus grandes que le reste. La tête a la forme de celle du DIPSAS DE DRAPIEZ, excepté que le museau est moins court, que les yeux sont plus petits, que les plaques occipitales ont plus d'étendue, et que les côtés du museau sont munis d'une plaque frénale. Les écailles de la nuque sont fort petites, trait assez caractéristique pour l'espèce.

Ce Dipsas offre quelques dents plus longues au bout antérieur de la mandibule inférieure; les caisses sont peu développées, quoique le crâne soit très large. Les côtes sont minces. Les glandes de la tête ne diffèrent guère, par leur forme et par leur disposition, de celles du Dips. dendrophile.

Un brun olivâtre occupe le dessus; le dessous est verdâtre et marbré de brun. De nombreuses bandes étroites et noires descendent du dos sur les flancs, se dirigeant obliquement en arrière; elles sont souvent séparées par des bandes plus larges mais très effacées qui forment des résaux, parfaitement semblables au dessin, qui orne le tronc du Python amethysti-

nus, ophidien du même pays que notre Dipsas. Les couleurs de cette espèce varient assez, soit au gris, soit au jaunâtre; elles offrent une légère teinte de pourpre et sont beaucoup plus sombres dans les individus conservés dans la liqueur forte. Le dessin, que nous venons de décrire, s'efface avec l'âge, de sorte que les adultes présentent une livrée très uniforme.

Ce Dipsas est très abondant dans les îles d'Amboine et de Saparua, d'où MM. Reinwardt, Macklot et Müller en ont fait parvenir au Musée des Pays-Bas un bon nombre d'individus.

M. Lesson a reçu, lors de son séjour à Macassar, un sujet de ce Dipsas, qui offre une teinte d'un brun jaunâtre uniforme; il fait maintenant partie du Musée de Paris, établissement qui possède plusieurs vieux sujets de cette espèce recueillis par MM. Quoy et Gaimard à la pointe orientale de Célèbes.

---

7 Esp. *LE DIPSAS COLUBRIN.* D. COLUBRINA.

L'espèce inédite que nous publions sous le nom de Dipsas colubrina, a été découverte à Madagascar et sur l'île Bourbon par M. M. Goudot et Milius, qui en ont adressé plusieurs individus au Musée de Paris.

Elle a plusieurs rapports avec la précédente, qu'elle rappele parfaitement par son système de coloration dont elle partage le caractère d'avoir toutes les écailles de la même étendue; mais elle offre des formes beaucoup plus ramassées et une queue peu longue mais robuste, particularités qui lui ont fait assigner l'épithète qu'elle porte dans notre ouvrage. On serait même tenté de prendre cette espèce pour une Couleuvre, si son tronc fortement comprimé et la forme et les détails de l'organisation de la tête qui sont absolument les mêmes que chez les Dipsas, ne s'opposaient point à cette distribution.

Le Dipsas anomal étant le seul, avec lequel l'espèce du présent article pourrait être confondue, il suffira de constater qu'elle s'en distingue, outre la différence dans les proportions, par un nombre divers des lames abdominales et des écailles qui sont beaucoup moins grandes, lancéolées et disposées sur 27 rangées. La tête offre d'autres marques distinctives, en ce qu'elle est plus grosse relativement au volume du corps et en ce qu'elle a un museau très obtus: en outre, la plaque verticale est plus longue et les occipitales sont très petites; on voit un tour de 8 écailles rangées tout autour de l'œil qui est assez volumineux; les écailles occipitales enfin ont plus d'étendue que chez le Dipsas anomal.

Cette espèce atteint une longueur de 3 pieds; les individus, que j'ai devant moi, mesurent 0,50 + 0,11 de 0,335 + 0,65 et offrent 190 + 67 ou 176 + 66 plaques.

Le dessus est d'un brun marron assez clair, relevé par six rangées de taches noirâtres effacées, et disposées en quinconce: elles sont souvent confluentes et forment alors une espèce de dessin réticulaire. Les parties inférieures offrent un jaune d'ocre pâle et uniforme.

---

8 Esp. *LE DIPSAS D'ÉGYPTE.* **D. AEGYPTIACUS.**

Voici encore un Dipsas très voisin du Dipsas anomal, notamment par le manque d'une rangée d'écailles dorsales plus grandes que le reste, et qui s'approche davantage de cette espèce que la précédente. D'une taille beaucoup moins forte, le Dipsas de l'Égypte s'éloigne encore du Dipsas anomal: par son corps moins comprimé et moins haut; par son abdomen très peu anguleux; par des écailles descendant obliquement sur les flancs comme on l'observe chez les Xénodons, les Najas etc; par les plaques de la queue toujours divisées; par une tête beaucoup

moins grosse, déprimée, obtuse et très aplatie; par la présence d'une seule paire de plaques mentales peu larges et d'un grand nombre d'écailles gulaires; par des yeux moins volumineux; enfin par un système de coloration un peu divers.

Une bonne figure de ce Dipsas a été publiée dans le *grand ouvrage sur l'Égypte* (1) et c'est sur elle que repose le genre TELESCOPUS de WAGLER (2). M. REUSS (3) en a fourni dernièrement une description d'après un sujet qui offre des teintes assez uniformes.

Ceux qui ont été rapportés par Olivier de l'Égypte et du Levant, et qui font partie du Musée de Paris, ont toutes les parties supérieures d'un brun grisâtre enfumé, varié de nombreuses bandes transversales peu distinctes et d'un blanc jaunâtre assez pâle. Le dessous est également nuancé de cette dernière teinte. Une raie foncée s'aperçoit sur les côtés du museau mais elle se perd vers l'angle de la bouche.

Dimensions: 0,575 + 0,13 ou 0,21 + 0,035. — Plaques 246 + 82; 266 + 65; l'individu du Musée de Francfort en offre 263 + 74. On compte 41 rangées d'écailles lancéolées et lisses.

---

9 Esp. *LE DIPSAS NÉBULEUX.* D. NEBULATA.

Pl. XI fig. 14 et 15.

Les COLUBER NEBULATUS (1) et SIBON de LINNÉ reposent tous deux sur le même ophidien, un des plus communs à Surinam qu'il paraît habiter exclusivement. Les collections hollandaises en sont abondamment fournies. Nous en tenons

(1) *Suppl. Pl.* 5 *fig.* 1. — (2) *Syn. p.* 182. — (3) COL. OBTUSUS *Mus. Senk. I P. II p.* 137. (4) *Mus. Ad. Fr. Pl.* 24 *fig.* 1. (5) *Syst. nat. p.* 383. — Voyez les figures de cette espèce chez : SCHEUCHZER 748, 8; SEBA *II*, 29, 3 et *I.* 17. 4; MERREM *Beitr. I p.* 8; elle fait partie du genre SIBON chez FITZINGER *Class. pag.* 60.

un grand nombre de M. Dieperink à Paramaribo. Les plaques varient depuis 176 + 74 jusqu'à 182 + 92; on ne compte que 15 rangées d'écailles lisses, en rhombe et d'égale grandeur. Ces données indiquent déjà, que l'espèce du présent article a les formes beaucoup moins alongées que les précédentes; aussi offre-t-elle un corps beaucoup moins élévé dans le sens vertical et une taille moins forte. La tête, que nous avons représentée *fig.* 14 *et* 15 *Pl. XI* est d'un très vieux individu qui ne mesure cependant que 0,44 + 0,15: cette partie, de la forme de celle des autres Dipsas, a le sommet plane, le museau est extrêmement gros et aussi haut que large. L'ouverture de la bouche est peu grande et droite; les yeux sont moyens.

Les dents sont assez délicates, en peigne et toutes d'égale grandeur. La mâchoire supérieure est dirigée en dedans, large et munie d'une apophyse très petite; les caisses sont moyennes. Cette espèce s'éloigne des autres par la disposition des glandes de la tête, vu qu'il existe une nasale et une lacrymale extrêmement développées: la dernière particulièrement est très grosse et parfaitement orbiculaire. La salivaire de la mâchoire inférieure est assez large. Les cellules du poumon se prolongent sur les membranes de la trachée artère, mais elles y sont assez clair-semées. Le canal intestinal est plus spacieux qu'à l'ordinaire, les inflexions deviennent plus profondes vers le duodénum. Je n'ai trouvé dans une femelle gravide que trois œufs de forme oblongue et assez développés.

Le Dipsas nébuleux mérite l'épithète qu'il porte à cause des innombrables marbrures d'un beau brun rouge et de blanc, dont le dessus est parsemé. De larges taches de la première teinte quelquefois réunies en bandes transversales disposées en zigzag, règnent le long des côtés du dos et sur les parties inférieures qui sont d'un jaune très clair. En comparant ce système de coloration à celui du tronc de certains arbres revêtus de mousses et de lichens, on est vivement frappé de la grande

analogie qui existe entre des objets d'une nature si différente, et dont l'un n'est peut-être qu'une conséquence naturelle de l'autre.

Les petits ont les bandes du corps plus distinctes et la disposition des couleurs plus tranchante que leurs parens.

---

10 Esp. *LE DIPSAS DE MIKAN.* **D. MIKANII.**

Du nombre des ophidiens les plus rares au Brésil, cette espèce n'y a été observée que par M. Natterer, qui en a expédié plusieurs sujets au Musée de Vienne, où elle porte le nom précité: un de ces sujets a été communiqué à notre établissement; un autre, rapporté par M. Menestier, fait partie du Musée de Paris.

Cette belle espèce, tout en offrant le port, les formes et l'organisation du Dipsas nébuleux, est ornée d'une livrée analogue à celle du Dipsas de Catesby; c'est-à-dire, qu'elle a le dessus d'un brun jaunâtre souvent moucheté ou marbré de brun, et relevé par de larges bandes transversales, quelquefois obliques et d'un brun noir tirant sur le pourpre: ces taches se perdent vers le dessous ou se dispersent en forme de points, de taches carrées moins grandes ou de marbrures. Le sommet de la tête offre un joli dessin composé de plusieurs taches de forme irrégulière. Le collier et le bout du museau sont d'une teinte claire.

Quoique semblable et même très voisine, pour les formes, au Dipsas nébuleux, l'espèce du présent article s'en distingue cependant, outre le système de coloration, par un tronc moins haut, par une rangée de plaques dorsales plus petites, enfin par la forme alongée de sa tête et particulièrement de son museau, qui est très gros et arrondi.

Les deux sujets, les seuls que j'aie eus à ma disposition, m'of-

frent les dimensions suivantes: 0,69 + 0,18 et 0.32 + 0,06. Le nombre des plaques est de 170 + 71 ou de 167 + 46.

---

11 Esp. *LE DIPSAS DE WEIGEL.* D. WEIGELII.

Pl. XI fig. 19 et 20.

Pour éviter toute possibilité de confondre cette espèce avec la suivante, j'ai tracé les portraits exacts de la physionomie de ces deux ophidiens si éloignés l'un de l'autre à l'égard de la conformation de cette partie essentielle, quoiqu' ils se ressemblent par rapport à la distribution des teintes. J'ai également préferé, pour l'espèce du présent article, le nom inventé par M. Fitzinger (1) à celui que Linné (2) avait antérieurement appliqué à l'espèce d'après Seba (3).

De toutes les espèces du genre, le Dipsas de Weigel est celui qui présente les formes les plus délicates et les plus grêles. Souvent d'une taille de 0,62 + 0,31, son corps excessivement comprimé n'offre un diamètre perpendiculaire que de 0,015 et son cou s'amincit tellement vers la tête que cette partie est plus distincte que dans aucun autre ophidien: elle est très conique, déprimée et à museau court; les yeux sont grands, les plaques occipitales plus alongées qu'à l'ordinaire. Le dos est en carène et revêtu d'une rangée d'écaille hexagones, beaucoup plus grandes que les autres écailles qui sont alongées et lancéolées: on aura déjà vu par les dimensions relatives du corps et de la queue que ce dernier membre occupe la moitié de la longueur du tronc:

(1) *Clas. p.* 59. — (2) col. cenchoa *Syst. nat. p.* 389. — (3) *Thes. II Pl.* 16 *fig.* 2 *et* 3: très bonnes. — Voyez aussi celle de Scheuchzer *Pl.* 678 *fig.* 3. — C'est le bungarus cencoalt d'Oppel *Rept. p.* 70.

aussi sa partie postérieure est-elle très déliée et en fil. Le nombre des plaques du dessous peut également servir comme moyen de distinction entre les deux espèces voisines : on en compte dans celle du présent article 250 + 148 ou 263 + 175.

Un blanc jaunâtre, tirant sur le rouge parsemé de bigarrures brunâtres, forme la teinte du fond. Une suite de grandes taches serrées, transversales, soit en rhombe, soit ovales ou même séparées chacune en deux, d'un brun rouge et bordées de noir, règne le long des parties supérieures. Le sommet de la tête est orné d'un dessin blanc réticulaire, se réunissant sur l'occiput en une ligne qui se perd sur la nuque.

Le Prince de Neuwied (1) a observé cette espèce dans les forêts vierges près de la rivière Mucuri. Elle atteint, suivant ce voyageur, jusqu'à 5 pieds de longueur totale. On l'appele çipo ou çurucucu de pattioba, dénomination indiquant à la fois l'analogie de ses teintes avec celles du Crotale muet et son habitude de choisir, pour s'exposer aux rayons du soleil, les larges feuilles du Cocos de Patti. Elle préfère les forêts sombres aux contrées découvertes.

---

12 Esp. *LE DIPSAS DE CATESBY.* D. CATESBYI.

Pl. XI fig. 21, 22 et 23.

Il faut se rapporter aux seules figures de Scheuchzer (2), pour se faire une idée de cette espèce, quoique ces figures ne soient pas des plus exactes. Il est probable que ce Dipsas représente le précédent à Surinam et à Cayenne, où il appartient au

(1) *Beitr. Rept. p.* 396 et suiv. — (2) *Bibl. sacra* 739. 8 ;660,6 et peut-être aussi 647. 3 ; col. catesbyi, Weigel dans Meyer *Zool. Arch. vol. p.* 55 et 66.

nombre des ophidiens rares. Les couleurs et leur distribution sont presque les mêmes dans les deux espèces voisines ; mais celle du présent article offre des taches dorsales plus larges et moins nombreuses, ce qui provient en partie de ce qu'elle a des formes beaucoup moins grêles, un corps en proportion plus gros et une queue beaucoup moins longue. Le cou aussi est plus robuste ; de là vient que la tête en est moins distincte : cette dernière partien est remarquable par sa brièveté ; par son museau court, large, gros ,obtus, par les lames ramassées qui en revêtent le sommet et par l'étendue des plaques du menton. Une rangée de plaques très larges règne le long de l'épine dorsale. Les écailles sont plus grandes que chez la précédente : aussi n'en voit-on que 13 ou 15 rangées. Un collier blanchâtre et une bande de la même teinte qui réunit les narines, sont très caractéristiques.

Ce Dipsas atteint jusqu'à 0,42 + 15 ; on ne lui compte que 162 + 82 plaques. La couleur du fond, d'un blanc jaunâtre, tire sur le brun rougeâtre ; les taches sont rondes chez les uns, transversales chez les autres ; l'abdomen est quelquefois d'un blanc uniforme, tandis que d'autres ont cette partie marquée de taches brunes irrégulières. Les dents sont plus délicates que dans les autres Dipsas et toutes semblables.

---

13 Esp. *LE DIPSAS PAVONIN.* **D. PAVONINA.**

C'est sous ce nom que feu Cuvier a désigné, au Musée de Paris, un Dipsas intermédiaire entre les deux espèces que nous venons de décrire et analogue par conséquent à toutes deux. Nous en possédons une belle serie : il vient également des Guyanes et est tellement voisin du précédent, qu'on les a probablement longtemps confondus. Si je fournissais une description détaillée de cette espèce, je serais obligé de répéter beaucoup de choses

que j'ai dites au sujet du Dipsas de Catesby : il suffira donc d'indiquer les traits qui distinguent le Dipsas pavonin du précédent.

Il en a, à peu de chose près, le système de coloration ; mais ses formes sont beaucoup plus élancées et le corps est moins haut, ce qui le rapproche du Dipsas de Weigel; aussi offre-t-il un nombre beaucoup plus élevé de plaques, qui varie depuis 214 + 128 jusqu'à 220 + 139. La tête est, outre ses formes un peu plus ramassées, absolument organisée comme celle du Dipsas de Catesby. Mais la teinte du fond ne tire pas sur le brun rouge, comme chez les précédens et les taches brunes, dont le dessus est orné, sont plus foncées et conservent leur forme ronde ou ovale jusqu' au bout de la queue, tandis qu'elles se convertissent en bandes transversales chez le Dipsas de Catesby. Ces taches, le plus souvent bordées de blanc, ont offert à M. Cuvier le trait dont il a emprunté la dénomination, que porte l'espèce au Musée de Paris. L'individu de cet établissement et quatre autres qui font partie du Musée des Pays-Bas ont servi de type à ma description.

---

14 Esp. *LE DIPSAS BUCEPHALE.* **D. BUCEPHALA.**

Pl. XI fig. 16, 17 et 18.

Il a été constaté par les recherches de Sir Stamford Raffles, que ce Dipsas habite la grande île de Sumatra. Nos deux individus proviennent de l'ancien cabinet de l'université ; ils mesurent environ 0,46 + 0,18. Plaques : 197 + 110 ; 200 + 100. L'espèce cependant atteint une taille plus considérable, comme on peut voir le par la figure, que Seba (1) a publiée de

(1) *Thes. I Pl.* 43 *fig.* 4 ; elle est le type des COL. BUCEPHALUS de Shaw. *Gen. Zool. III P. II p.* 422 et des DIPSAS INDICA de Laur. *Syn. p.* 90.

l'adulte, et qui a été très mal-à-propos rapportée au COPHIAS ATROX par LINNÉ: *Syst. nat. p.* 383.

Le Dipsas bucephala a à-peu-près le port du précédent: son tronc cependant est très haut et plus comprimé que dans aucune autre espèce; l'abdomen en conséquence est très étroit, le dos élevé en une carène assez saillante et muni d'une rangée de plaques hexagones et plus larges que longues. Les autres écailles sont peu alongées et en rhombe : on en compte 13 rangées. La tête de cette espèce est très grosse; les plaques qui la revêtent sont de forme très trapue. Les yeux sont assez grands. Le museau est plus court que dans aucun autre Dipsas, conique et plus haut que large: cette brièveté extraordinaire a pour suite et une pareille forme des frontales antérieures et le défaut total de plaques du frein. Les superciliaires sont peu larges et descendent en avant de l'œil sur les côtés du museau. La lame rostrale est profondément échancrée en dessous, pour recevoir le bout de la mâchoire inférieure qui est courbée en haut. Les labiales ayant peu d'étendue les lames abdominales s'avancent jusque sous le menton, où elles ne sont précédées que par quelques paires de lames très courtes.

Un brun rougeâtre pâle occupe le dessus, qui est orné environ de 50 bandes transversales, très larges et de la même teinte que le dessous, qui est d'un jaune rougeâtre couvert d'un nuage de petites marbrures plus foncées. On voit une tache blanche au point où les bandes des flancs touchent à l'abdomen. Les parties postérieures de la tête et son sommet sont marqués de plusieurs raies obliques noirâtres.

---

15 Esp. *LE DIPSAS DE DIEPERINK.*
DIPSAS DIEPERINKII.

M. DIEPERINK, chevalier du lion néerlandais, résidant de-

puis un grand nombre d'années à Paramaribo à Surinam, est un de nos plus zélés correspondans. Le Musée des Pays-Bas doit à ses soins une partie considérable des trésors qu'il renferme. Parmi les ophidiens qu'il a découverts, celui dont l'épithète doit rappeler les mérites de M. Dieperink, n'est pas des moins intéressans.

Caractérisée d'une manière toute particulière par la grandeur de la tête et par un tronc plus gros vers les parties antérieures qu'à l'ordinaire, cette espèce offre cependant un port et un ensemble de formes analogues à celles des autres Dipsas.

Je n'en ai vu qu'un sujet unique qui m'a offert les détails suivans. Dimensions : 0,46 + 0,185. — Plaques : 224 + 150. On lui compte 21 rangées d'écailles, en rhombe sur le cou, de forme lancéolée sur le tronc, assez obliquement disposées et surmontées d'une faible carène. Le tronc est assez comprimé et l'abdomen un peu anguleux vers les flancs. La queue est déliée et mince. La tête, plus alongée que chez les autres Dipsas, se rapproche plutôt, pour l'ensemble de ses formes, de celle de certaines Couleuvres : elle est distincte du cou, grosse, à sommet convexe et en pente vers le museau qui est court, obtus et arrondi au bout. La tête convient, par ses formes, avec celle du NAJA BONGARE ; mais les plaques qui la revêtent, ressemblent davantage à celles du DIPSAS DE DRAPIEZ. On voit une petite plaque frénale. L'œil assez grand offre une prunelle orbiculaire. Les dents sont toutes d'égale grosseur.

Le système de coloration de cette espèce présente plusieurs rapports avec celui des petits de la COULEUVRE CORAIS. Le brun café très clair qui occupe le fond, est relevé par de larges traits en angle dont la pointe regarde le devant et dont les jambes descendent obliquement sur les flancs : elles sont serrées, d'un gris brun et bordées de noir. La couleur du fond, entre ces bandes, forme des taches ou des bandes blanchâtres vers les parties postérieures. Une raie fine et noire, naissant derrière les yeux, se réunit aux taches noires du cou dont

quelques unes, irrégulières et interrompues, s'étendent sur l'occiput. Le dessus est d'un brun jaunâtre.

---

16 Esp. *LE DIPSAS BOA.* **DIPSAS BOA.**

Pl. XI fig. 29 et 30.

Notre défunt ami Boie a fait, peu de jours avant sa mort, la découverte de cet ophidien remarquable. Les chasseurs javanais lui en apportèrent quatre individus lors de sa résidence à Tapos: ces gens affirmaient, que ce Dipsas s'approche souvent des habitations des indigènes, frèquentant les toits pour y chercher sa nourriture.

Boie a conféré à cette espèce l'épithète de Boa à cause des lames simples, dont le dessous de sa queue est constamment revêtu. Ajoutez à cette anomalie: des formes élancées; une rangée de plaques dorsales en hexagone déprimé, une tête très large entre les yeux qui offrent une pupille orbiculaire et dont le bord est entouré de nombreuses petites plaques; un museau extrêmement court, conique et tronqué; des lames occipitales très petites, voûtées et proéminentes en guise de colline; un nombre plus élévé des labiales; la largeur des plaques du menton, développées aux dépens de celles qui revêtent la lèvre inférieure; plusieurs dents plus longues au bout antérieur de la mandibule inférieure; enfin un système de coloration tout particulier et très beau: et vous aurez les principaux traits qui font de ce Dipsas un des serpens les plus curieux. Les écailles sont alongées, lisses, très obliques, en rhombe et disposées sur 13 ou sur 15 rangées longitudinales. Le tronc offre la forme de celui du Dipsas de Catesby, la queue est effilée: ces parties mesurent environ 0,45 + 0,19. Les plaques du

dessous sont très larges, et au nombre de 152 + 88, ou de 156 + 106.

La couleur dominante est un beau gris pourpre. Les flancs sont ornés d'une vingtaine de taches déchiquetées, irrégulières, très larges, couleur de rose et bordées de noir, quelquefois confluentes sur le dos, et s'étendant sur l'abdomen. La lèvre supérieure, de la même teinte, est marquée au dessous des yeux, d'une bande foncée. Le tout est raié d'innombrables marbrures brunes, entresemées de points et de taches noires: de sorte que l'ensemble des teintes imite celle de l'écorce des arbres, ce qui est particulièrement le cas avec les individus qui ont les taches roses moins prononcées. L'iris est moitié rouge, moitié bleu. Les jeunes sont plus foncés. L'esprit de vin affecte les belles teintes rouges et les change au gris ou au blanc.

---

17 Esp. *LE DIPSAS CARÉNÉ*. **DIPSAS CARINATA.**

Pl. XI fig. 26, 27 et 28.

Quelques légers rapports dans l'organisation de ce Dipsas avec le suivant ont suffi à feu Kuhl pour en faire, sous le nom d'amblycephale, un genre à part (1), genre adopté ensuite par Boie qui y ajouta également le précedent et le dipsas de mikan. Comme toutes ces espèces cependant sont très étroitement liées aux autres espèces de notre genre et comme elles diffèrent entre elles beaucoup plus que des autres Dipsas, nous les réunirons avec ceux-ci dans une même coupe, jusqu'à ce que peut-être de nouvelles découvertes viennent aggrandir les connaissances que nous avons sur ces animaux.

(1) Chez Wagler ce Dipsas forme à lui seul un genre, celui de pareas, voir *Syst. p.* 181.

Le Dipsas caréné, ainsi appelé par M. Reinwardt, parceque les écailles du dos sont surmontées d'un faible carène, se trouve à Java, d'où nos voyageurs nous en ont fait parvenir un bon nombre d'individus.

Cette espèce a les formes beaucoup moins alongées que les précédentes ; son corps est plus gros et moins comprimé, l'abdomen plus large; le dos en carène, la queue très courte, conique et brusquement séparée du tronc. Elle a à-peu près le port du Dips. nebuleux, mais sa tête est beaucoup plus grosse et le museau extrêmement court, large, émoussé et arrondi. Les plaques qui revêtent ces parties sont ramassées; l'œil est bordé tout autour de 4 plaques étroites; la lèvre supérieure, échancrée en avant, descend fortement, ce qui fait que la physionomie de cette espèce ressemble à celle d'un chien dogue. On compte 15 rangées d'écailles en rhombe, moins alongées que dans la précédente ; celles qui règnent le long du dos sont à peine plus larges que le reste, mais elles ont le bout tronqué.

Ce Dipsas parvient rarement jusqu'à 0,42 + 0,10. La longueur de la queue varie, comme on peut voir par les mesures d'un autre individu, qui offrait 0,38 + 0,10. Autant vaut du nombre des plaques, vu qu'il ne surpasse dans les uns que 160 + 52, tandis qu'il s'élève chez les autres jusqu'à 174 + 60.

Le crâne de ce Dipsas est composé d'os très délicats; les caisses sont moyennes ; la mâchoire supérieure est extraordinairement courte, l'inférieure droite : toutes deux sont munies de dents plus longues en avant, serrées, très fines et en peigne. Le ptérygoidien en est dépourvu, mais on en voit plusieurs aux os du palais. Celles de la mâchoire supérieure sont courbées en dedans.

Le brun marron des parties supérieures est interrompu par de nombreuses bandes étroites, transversales et composées de petites taches d'un brun noir et disposées en zig-zag : elles se perdent avec l'âge, de sorte qu'il n'en reste que les bordures des écailles plus foncées. Le dessus est jaune, finement moucheté

de noir, et quelquefois orné d'une triple suite de points de la même couleur. On voit, sur la nuque, deux traits noirs en croissant qui se touchent par leur côté convexe. Le corps de cette espèce est également marbré et varié de brun, ce qui la confond avec les plantes parasites qui revêtent l'écorce des arbres et de dessous laquelle M. Boie en a retiré plusieurs, en faisant la chasse aux insectes.

Nous avons communiqué cette espèce, figurée dans l'*Erpétologie de Java* (1), aux Musées de Vienne, de Munich et à plusieurs autres cabinets d'histoire naturelle.

---

18 Esp. *LE DIPSAS LISSE.* **DIPSAS LAEVIS.**

Pl. XI fig. 24 et 25.

La même planche de l'*Erpétologie de Java*, sur laquelle se trouve le portrait de l'espèce précédente, contient aussi celui du Dipsas laevis, ophidien voisin pour la physionomie, de celle-là; mais qui s'en éloigne par ses formes beaucoup plus ramassées, par sa queue très courte, par son corps et son cou moins comprimés et plus gros, par sa tête peu distincte et moins large, par le défaut de plaques du frein et de plaques oculaires inférieures, enfin par ses écailles lisses.

De plus, il a les teintes foncées; les bandes transversales d'un noir plus ou moins profond, se détachent souvent sur l'abdomen sous forme de taches carrées; on ne voit point de tache sur la nuque et les plaques occipitales, plus alongées qu'à l'ordinaire, sont entourées d'autres plaques irrégulières plus petites. Quelques individus ont le corps d'un brun roux uniforme tirant sur le noirâtre, et Boie en a observé une jolie variété

(1) *Pl.* 39 *fig.* 1.

d'un bleu pâle, avec des bandes de bleu profond; l'abdomen de ce jeune individu était jaune et la rangée dorsale d'écailles relevée par la même teinte.

La charpente osseuse de ce Dipsas javanais ressemble à celle de la précédente. Il a l'estomac très long et étroit. Les intestins grêles, après avoir formé de profondes inflexions, passent subitement dans le rectum qui est assez spacieux, mais qui se rétrécit vers l'anus. Le poumon est peu développé et n'offre qu'un seul lobe.

Ce Dipsas ne surpasse guère 0,25 + 0,05 ou 0,32 + 0,05; d'autres individus mesurent 0,30 + 0,06. Nombre des plaques: 150 + 34 ou 164 + 40; — 15 rangées d'écailles.

---

19 Esp. *LE DIPSAS A TÊTE BLANCHE.*
DIPSAS LEUCOCEPHALA.

Un ouvrage de luxe peu connu et dont la publication a été arrêtée dès la première livraison, le *Delectus faunae et florae brasiliensis* du professeur Mikan de Prague, contient la figure de ce serpent décrit sous le nom de COL. LEUCOCEPHALUS. M. Fitzinger l'a rangé dans son genre BOIGA, *Class. p.* 60; Boie dans celui de LYCODON (1). Ce dernier rapprochement doit plutôt être attribué à l'analogie des formes du LYCODON AUDAX avec les Dipsas, et particulièrement avec celui dont nous nous proposons de traiter. On en doit la découverte aux recherches de l'infatigable M. Natterer au Brésil. Un seul individu nous a été adressé du Musée de Vienne; d'autres de celui d'Utrecht, où ils se trouvaient déja anciennement.

On peut comparer ce Dipsas au suivant; celui du présent

(1) J'ai trouvé cette espèce au Musée de Paris sous le nom de COL. COMPRESSUS Oppel.

article a cependant les formes plus élancées, quoique sa queue soit moins longue. Les écailles sont lancéolées, à bout un peu tronqué et disposées sur 19 rangées, dont la mitoyenne est à peine plus large que le reste. Le museau est moins gros et plus conique; la plaque rostrale ne s'avance point sur le sommet de la tête, dont les lames sont plus alongées qu'à l'ordinaire. Le cou est très grêle, l'abdomen faiblement anguleux.

Un gris pourpre, varié de marbrures brunes, occupe le dessous qui est orné d'une cinquantaine de bandes transversales d'un brun foncé. Cette teinte domine sur le cou, mais elle est brusquement séparée de la tête par la couleur blanche qui occupe cette partie, et qui passe au brun vers le museau. Le dessous est jaunâtre. 1,80 + 0,33; 232 + 98 ou 257 + 116.

---

20 Esp. *LE DIPSAS GROS NEZ.* D. MACRORHINA.

Pl. XI fig. 31 et 32.

Les raisons, qui ont engagé feu Boie à placer cette espèce à la suite des Couleuvres, me sont aussi peu claires, que celles de Wagler qui en a fait un genre àpart (1). Le seul individu, qui ait servi de type aux recherches de ces naturalistes, est d'origine inconnue. J'ai été assez heureux pour en rencontrer un autre dans la collection académique à Utrecht, et que MM. les professeurs, employés auprès de cet établissement, ont bien voulu céder au Musée des Pays-Bas. Un troisième vient de nous être adressé de Cayenne.

Cette espèce, une des mieux caractérisées du genre, a le port du DIPSAS DE DRAPIEZ, mais ses formes sont beaucoup moins alongées; son corps, quoique fortement comprimé, est

(1) RHINOBOTHRYUM *Syst. p.* 186.

plus gros relativement à la taille de l'animal et sa tête est plus large.

Les angles prononcés de l'abdomen et de la queue; un museau plus alongé qu'à l'ordinaire, assez large jusqu'au bout et tronqué; des narines très ouvertes; une plaque rostrale large, échancrée en dessous et s'avançant entre les plaques frontales antérieures pour toucher aux frontales postérieures: voilà des caractères aussi particuliers que tranchés, servant à distinguer cette espèce de toutes les autres.

Les lames verticales et surciliaires ont peu d'étendue. On compte 21 rangées d'écailles de semblable grandeur, en rhombe et en majeure partie surmontées d'une forte carène. Les maxillaires sont armés, à leur bord postérieur, de plusieurs dents sillonnées, plus grandes que le reste.

25 à 30 Anneaux très larges et alternes de blanc et de noir, entourent le tronc et la queue de ce Dipsas; les premiers offrent dans leur centre une tache assez grande, en rhombe disposée transversalement, d'une teinte rougeâtre, et parsemée de gouttes irrégulières noires. La tête est revêtue des plaques noires bordées de blanc, teinte qui entoure aussi l'occiput en forme de collier: le sommet offre un dessin analogue à celui que l'on voit sur la tête des Lycodons.

Le petit individu présente 0,64 + 0,18 et 266 + 120; le grand: 1,00 + 0,28 et 278 + 116.

---

21 Esp. *LE DIPSAS DE NATTERER.* **D. NATTERERI.**

Les genres DRYOPHILAX et THAMNODYNASTES de WAGLER (1) reposent sur le COL. NATTERERI de MIKAN

(1) *Syst. p.* 181 *et* 182.

et le NATRIX PUNCTATISSIMA de WAGLER : deux espèces extrêmement voisines et qui paraissent être les représentans du même type dans deux contrées différentes. L'affinité de ces ophidiens est, en verité, si grande qu'on ne parviendrait pas à les distinguer l'un de l'autre sans avoir recours au caractère tiré de la présence ou du défaut de carènes sur les écailles du tronc.

Le Dipsas de Natterer habite les provinces méridionales du Brésil, tandis que le DIPSAS PUNCTATISSIMA se trouve depuis les Guyanes jusqu'à Bahie. Ces deux espèces s'éloignent autant des véritables Dipsas que les Dipsas laevis et Mikanii ; elles en ont cependant le port et joignent aux formes des Dipsas une très petite taille et une tête qui se rapproche sous beaucoup de rapports de celle des Dendrophis. Cet organe est légèrement distinct du tronc, assez conique et plus alongé que cela n'a ordinairement lieu chez les Dipsas. Le museau court et conique est terminé en une pointe obtuse et arrondie. Les plaques, qui revêtent le sommet de la tête, sont de moyenne étendue et se font remarquer par leur forme effilée, caractère plus prononcé dans l'espèce suivante. On voit une dent plus longue à chaque extrèmité postérieure des maxillaires et on compte le plus souvent 17 rangées d'écailles lancéolées.

L'espèce du présent article a toutes ses écailles surmontées d'une carène. L'œil est plus volumineux que dans le DIPSAS PUNCTATISSIMA, mais la queue est moins longue et offre en conséquence un nombre moins considérable de plaques.

La couleur du fond varie du brun-roux au brun-jaune; mais les individus conservés dans la liqueur forte, n'offrent qu'un brun assez terne. Le dessous est jaunâtre et orné de quatre raies longitudinales très fines formées, chacune, par deux séries d'innombrables petits points d'un brun noirâtre ; d'autres points semblables et également disposés en séries,

se voient entre ces raies abdominales qui s'évanouissent sous la gorge, tandis qu'elles confluent sur le dessous de la queue. Les teintes des parties supérieures sont tantôt uniformes, tantôt relevées par des bandes transversales, formées seulement par les bordures noires des écailles ; d'autres individus offrent une rangée de taches claires qui règnent sur le dessus: confluant sur le dos, ces taches ainsi que les bandes noires, forment sur la nuque trois rubans longitudinaux dont les pointes des dernières s'étendent sur la tête en guise de taches alongées et effacées. Une raie fine et noire, naissant de l'œil, se dirige sur les côtés du cou.

Dimensions: 0,22 + 0,07 ou 0,63 + 0,20. Plaques: 148 + 64 ou 186 + 84.

Mikan (1) a figuré un individu de cette espèce, recueilli dans les environs de Rio-Janeiro. Le Prince de Neuwied (2) l'a observée près des rivières Espiritu-Santo et Jucu ; on doit aux soins de ce savant les figures des deux variétés principales (3) dont nous avons fait mention. Nos sujets proviennent des voyages du Prince et de M. Natterer ; ceux du Musée de Paris ont été recueillis près de Buenos-Ayres.

---

22 Esp. *LE D. MOUCHETÉ.* **D. PUNCTATISSIMA.**

Pl. XI fig. 33 et 54.

Des écailles carénées ; une lame verticale plus alongée ; un œil moins volumineux ; une queue plus longue et garnie de plaques plus nombreuses ; enfin des teintes du fond plus claires: voilà les seuls traits servant à distinguer cette espèce de la précédente.

(1) *Delect. Fasc. I:* col. natterer. — (2) *Beit. p.* 277. — (3) *Abbild. Livr. XIV Pl.* 4.

Spix (1) en a fait la découverte dans les environs de Bahie; notre Musée en a reçu depuis plusieurs sujets de Surinam par les soins de M. Dieperink. Elle habite aussi la Guiane française.

Elle ne diffère, quant à la distribution des teintes, du DIPS. NATTERERI, qu'en ce que la couleur du fond est d'un brun rougeâtre assez clair.

0,38 + 0,16. — 142 + 85 ou 155 + 96.

---

23 Esp. *LE DIPSAS DE GAIMARD.* **D. GAIMARDII.**

Je partage les vues qui ont dirigé les savans professeurs du Musée d'histoire Naturelle de Paris, en dédiant cette espèce, fruit de ses propres découvertes à Madagascar, à l'infatigable voyageur qui s'est concilié, par son caractère aimable, de nombreux amis au nombre des quels il m'a fait l'honneur d'être admis.

Assez analogue à la suivante par rapport à son organisation et son système de coloration, on ne saurait en distinguer cette espèce que par l'extrême délicatesse de toutes ses parties, délicatesse d'autant plus sensible que ses formes sont des plus élancées. Il s'ensuit naturellement que le nombre des plaques est beaucoup plus grand que chez le Dipsas annulé, où il ne s'élève guère à 190 + 94, tandis que le Dipsas de Gaimard en offre 276 + 116; on voit aussi sous la queue plusieurs plaques simples. Son corps, long de 0,435 + 0,115, n'a que très peu de hauteur: il est assez déprimé, en conséquence mince et arrondi sur le dessous. Les côtés de la queue offrent un angle assez léger.

(1) *Serp. br. Pl.* 14 *fig.* 1 *p.* 39: NATRIX PUNCTATISSIMA. Comparez aussi SCHEUCHZER 578, 1. — COL. LINEOLATUS OPPEL du Musée de Paris appartient à cette espèce ou à la précédente.

Un brun pourpre assez pâle occupe le dessus ; il est relevé par des bandes transversales plus larges sur le dos, qui sont d'un noir rougeâtre et dont le nombre s'élève jusqu'à 80 : elles sont quelquefois accompagnées, sur les flancs, de taches, et entourent la queue sous forme d'anneaux assez effacés sur le dessous de ce membre.

On compte 17 rangées d'écailles à surface unie et toutes de la même étendue ; celles du cou sont de forme lancéolée, mais elles deviennent carrées vers les parties postérieures.

Le Dipsas de Gaimard n'est connu que d'après l'objet unique qui fait partie du Musée de Paris, et qui m'a été prêté pour ma description.

---

24 Esp. *LE DIPSAS ANNELÉ.* D. ANNULATA.

C'est un des serpensles plus communs dans les collections : il vient ordinairement de Surinam ; M. d'Orbigny cependant l'a rapporté de Sta Cruz de la Sierra ; Plée en a recueilli plusieurs sujets à la Martinique ; M. Barabino enfin en a adressé au Musée de Paris qui ont été pris dans le Delta du Mississipi. Son port le rapproche des CORONELLES et particulièrement de la Coronella rufescens ; mais il a les formes plus élancées. Le tronc est un peu comprimé ; l'abdomen convexe ; les écailles sont lisses, en rhombe, de semblable grandeur et disposées sur 19 rangées. Il a les plaques de la tête moins ramassées que les autres Dipsas ; aussi cette partie est-elle moins distincte, vu que le cou est plus gros : elle a quelque analogie dans les formes avec celle du DIPSAS DE WEIGEL.

Une double suite de taches très larges, d'un brun pourpre foncé, souvent confluentes et formant une large raie qui serpente le long du dos, occupe le dessus. La couleur du fond est un brun roux plus clair ; le dessous est jaune. Une large raie se

prolonge derrière l'œil jusqu'à l'angle de la bouche. La disposition des teintes de cette espèce est variée à l'infini : je renvoie mes lecteurs aux nombreuses figures, que les auteurs en ont publiées. Les couleurs ne sont pas sujettes à des changemens produits par l'action de la liqueur forte.

La charpente osseuse de ce Dipsas offre un caractère très particulier : les apophyses articulaires sont plus alongées qu'à l'ordinaire, plus larges vers le bout et terminées par un plan, concave au centre, transversal et représentant une figure elliptique. On voit plusieurs dents longues et sillonnées au bout postérieur de chaque branche de la mâchoire supérieure. Les glandes de la tête sont, chez cette espèce, beaucoup plus développées qu'à l'ordinaire : c'est particulièrement le lobe postérieur des maxillaires qui offre un volume très considérable ; la nasale manque. Le canal intestinal présente des replis profonds et serrés ; descendant ensuite presque tout droit, il s'élargit brusquement pour former le rectum. Le poumon est simple dans ce Dipsas.

0,52 + 0,19 ; — 182 + 84 ou 190 + 94.

Des figures de cette espèce se trouvent chez : SCHEUCHZER 652. 1 ; SEBA *II.* 13. 4 ; 17. 4 ; 52. 1 ; 57. 1 ; et 82. 2 ; LINN. *Mus. Ad. Fr. Pl.* 8 *f.* 2 COL. ANNULATUS et MERR. *Beitr. I Pl.* 11 et *III Pl.* 3 *et* 4.

---

25 Esp. *LE DIPSAS FALLACIEUX.* D. FALLAX.

Pl. XI fig. 35 et 36.

Cette dénomination convient peut-être également peu à cette espèce qu'une place dans le genre Dipsas dont elle tient beaucoup pour les caractères, quoique ses mœurs paraissent la rapprocher des CORONELLES. Quoi qu'il en soit, mes

vues, en la décrivant ici, étaient de ne point la séparer de l'espèce précédente analogue, à beaucoup d'égards, à celle du présent article. Elle abonde en Dalmatie, où M. Cantraine en a trouvé plusieurs au mois de Décembre, rampant lentement au milieu des ruines d'un vieux château. Olivier la déjà rapportée de son voyage au Levant, et elle vit également en Morée, où M. Bory de St. Vincent en a recueilli des sujets.

Elle ressemble, quant au port, à la précédente, mais elle a les formes un peu plus trapues; sa queue est plus courte, sa tête plus déprimée, l'œil plus petit et les plaques occipitales sont moins larges.

On peut établir comme caractère de ce Dipsas : une plaque frénale alongée et touchant au bord de l'œil. Les écailles sont lisses, en rhombe et disposées sur 19 rangées. La mâchoire supérieure offre une ou plusieurs dents postérieures sillonnées.

Un beau gris brunâtre ou olivâtre et marbré de noir occupe le dessus qui est orné de plusieurs suites de taches larges, très irrégulières, anguleuses et noires : celle qui orne la nuque, est en croix ; une raie plus pâle descend derrière les yeux. Le dessous est jaunâtre et également marbré. La pupille est d'un jaune d'or.

0,72 + 0,12 ; 202 + 52 ; 210 + 58.

La belle figure de cet ophidien publiée par M. Fleischmann (1) laisse peu à désirer : c'est le col. vivax du Musée de Vienne et l'elaphe paryssii de Wagler, *Icones Pl.* 27.

« Cette espèce ne va pas dans l'eau, et se nourrit d'insectes, de » souris et de lézards. Elle habite la Dalmatie et l'Istrie, où » elle se tient sous les pierres, ne quittant son repaire que » de grand matin et vers le soir. Elle a les mouvemens moins » agiles que les Couleuvres proprement dites. » (Fleischmann *p.* 23 *et* 24.)

(1) *Dissertat. Pl.* 1 : tarbophis fallax.

5 Fam. Les Serpens d'eau douce.

1 Genre. *LES TROPIDONOTES.* TROPIDONOTUS.

Il faut plutôt regarder cette coupe générique comme un assemblage d'espèces de Couleuvres, très analogues les unes des autres pour l'ensemble des formes, que comme un genre distingué du reste par des traits saillans dans l'organisation. Elle appartient néanmoins au nombre des plus naturelles et, une fois habitué à la physionomie particulière des Tropidonotes, on ne manquera pas de les reconnaître au premier coup d'œil.

Ce sont des Couleuvres terrestres de moyenne taille, dont la plupart préfèrent le séjour près des eaux qu'elles fréquentent très souvent, soit pour s'y retirer à l'approche de quelque ennemi, soit pour aller y guetter leur proie. Ces habitudes n'ont pas même échappé à l'observation du peuple, qui unanimement et dans les contrées du monde les plus éloignées les unes des autres, désignent ces animaux sous la dénomination de serpens d'eau, ce qui paraît avoir engagé Schneider à en ranger plusieurs espèces parmi les HYDROPHIS, avec lesquelles elles n'ont rien decommun. Ses successeurs, au lieu de rectifier cette erreur étrange, ont développé ses idées et voilà l'origine de ce mélange confus d'espèces, qui composent les genres Enhydris de Latreille, Hydrophis de Shaw etc.

Un tronc le plus souvent très volumineux, l'étendue de la tête dans le sens latéral, la brièveté de la queue, un abdomen assez

large, en un mot : la conformation des diverses parties de leurs corps annonce que ces serpens peuvent s'en servir, avec succès, dans la natation.

On peut prendre pour type du genre notre COULEUVRE A COLLIER : elle forme avec les autres espèces une serie non interrompue dont les dernières offrent, à mesure qu'elles se rapprochent des Homalopsis, une structure et des mœurs analogues à celles de ce genre; en un mot, des habitudes plus aquatiques.

Tous les Tropidonotes sont étroitement liés entre eux par l'ensemble de leur organisation : ils conviennent même jusqu'à la disposition et les nuances des teintes, et jusqu'au nombre des plaques lequel, vu les formes trapues du corps, est peu considérable, et dans presque toutes les espèces environ de 150 + 60. La queue est quelquefois revêtue en dessous de deux sortes de plaques. Les écailles sont toujours surmontées d'une carène plus ou moins forte, particulièrement prononcée sur le dessus, ce qui leur a valu la dénomination générique, inventée par KUHL et appliquée très mal-à-propos par lui à toutes les Couleuvres javanaises, dont les écailles sont carénées. BOIE, reconnaissant ces erreurs, en a déjà éloigné un grand nombre d'espèces hétérogènes ; j'adopte ses vues, toutefois en y apportant quelques restrictions qui m'ont paru nécessaires. Les Tropidonotes faisaient autrefois partie du grand genre des Couleuvres, vu que les plaques qui revêtent leur tête offrent les formes usuelles : plusieurs naturalistes modernes, rejetant les vues de mes prédécesseurs, les ont distribué dans des genres très différens ; il serait inutile d'énumérer tous ces petits changemens.

Quelques espèces restent très petites, d'autres au contraire atteignent jusqu'à 4 ou 5 pieds de longueur totale : les individus de cette taille ont le tronc de la grosseur d'un pouce et demi environ. Comme cette partie n'est jamais comprimée, il resulte que l'abdomen est très large et legèrement convexe,

et que les côtes, au lieu de descendre perpendiculairement, sont moins arquées que dans les autres Couleuvres. Cette conformation, ainsi que celle de la queue qui offre les mêmes proportions que le tronc, indique la facilité avec laquelle les Tropidonotes se meuvent dans l'élément liquide. Les muscles de la locomotion trouvent un point d'insertion favorable dans les apophyses des vertèbres qui sont le plus souvent assez développées, toutes les vertèbres du tronc offrant une série d'apophyses épineuses inférieures, tandis que les vertèbres de la queue sont munies d'une double série. Une section perpendiculaire du corps présente un triangle sphérique à angles très émoussés.

Toutes les espèces ont les écailles en rhombe ou de forme sublancéolée et le plus souvent disposées sur 19 rangées longitudinales; les carènes sont plus saillantes dans les espèces qui font le passage aux Homalopsis. La tête est toujours de moyenne grandeur, déprimée, large à la base et par conséquent un peu distincte du cou: de forme conique, elle se termine en un museau, qui est court, peu large et à bout arrondi. Cette conformation est la cause de la petitesse des plaques frontales et de la position des narines rapprochées au bout du museau, et dont la petitesse jointe à leur position un peu verticale, annoncent la manière de vivre des Tropidonotes. On peut en dire autant des yeux qui, peu volumineux et moins latéraux que dans les autres Couleuvres, sont placés de telle sorte que l'animal peut s'en servir pour voir egalement bien de côté et vers le ciel. Leurs joues, enflées par la grosse glande maxillaire qu'elles recouvrent, contribuent particulièrement à rendre la partie postérieure de la tête volumineuse, et sont la principale cause de la grande courbure que fait la ligne qui termine la lèvre supérieure. Cette ligne qui monte fortement pour rejoindre la commissure des lèvres, leur gueule très fendue, enfin la position des narines et des yeux, rendent la physionomie des Tropidonotes un peu sauvage, quoique ce soient des serpens très innocens.

Les lames qui revêtent la tête sont en général moins larges que celles des Couleuvres: aussi leur forme et le nombre sont-ils les mêmes dans les deux genres, avec cette exception toutefois que tous les Tropidonotes ont trois plaques oculaires postérieures: le Tropidonote du Cap n'en a ordinairement que deux, tandis qu'on en voit accidentellement quatre chez plusieurs autres espèces.

La largeur de l'occiput est encore due en partie aux dimensions considérables des mastoïdiens et des caisses. Les os des Tropidonotes sont en général assez vigoureux; leurs mâchoires sont courbées, et cette courbure est particulièrement sensible au bout postérieur de la mâchoire supérieure, où l'on voit le plus souvent une ou plusieurs dents solides et plus longues que le reste. Il serait superflu de répéter que cette forme des mâchoires a pour suite celle de la ligne qui termine l'ouverture de la bouche. Le maxillaire est peu long. Les dents sont plus courtes et plus arquées mais aussi beaucoup plus grosses que dans les Couleuvres. L'intermaxillaire est déprimé et en croissant; les nasaux sont en triangle et petits. Le crâne en général est peu large; les pterygoïdiens au contraire sont remarquables par leurs dimensions considérables. L'anatomie des Tropidonotes ne présente guère de faits assez intéressans pour être cités dans un ouvrage élémentaire, si toutefois on en excepte le Tropidonotus scaber, qui offre plusieurs anomalies très curieuses dans son organisation, anomalies que nous rapporterons en leur lieu. Les glandes salivaires sont particulièrement développées vers le bout postérieur; celles de la mâchoire inférieure ont une étendue considérable; la rostrale ainsi que les nasales paraissent exister constamment; la lacrymale est de moyenne grandeur et toujours revêtue, du moins en partie, par le maxillaire et les muscles de la manducation; on observe quelquefois deux petites glandes sousmaxillaires de forme orbiculaire. La disposition des glandes de la tête, telle que nous venons de la décrire, est a-peu-près la même dans la plupart

des espèces (1). On ne voit qu'un seul sac pulmonaire. Les replis, que forment les intestins, sont nombreux mais peu profonds.

La couleur du fond des Tropidonotes est le plus souvent très foncée et sombre, mais la plupart sont ornés de taches de teintes très vives. Un collier blanchâtre suivi, sur la nuque, d'une tache noire, caractérise constamment plusieurs espèces; d'autres ont cela de particulier, que la peau du cou est d'un beau rouge, couleur cachée dans l'état de contraction par les écailles.

Les jeunes diffèrent des adultes par la disposition plus tranchée des teintes qui sont quelquefois assez vives. Les espèces connues ne m'ont point offert de caractère indiquant les différences des sexes.

La pluralité des Tropidonotes habite dans l'Asie et notamment dans les îles du grand Archipel indien. L'Afrique méridionale n'en produit qu'une seule espèce; l'Europe deux qui se trouvent également dans tous les pays bordant la Méditerranée; on en compte autant au Japon et plusieurs dans l'Amérique du Nord. On n'en connaît point de la Nouvelle-Hollande ni de l'Amérique méridionale; ils sont remplacés dans ce dernier pays par les Homalopsis. On voit par ces données que les Tropidonotes peuvent également bien supporter et les chaleurs des régions tropiques et les intempéries des latitudes élevées. Quelques espèces sont dispersées sur une grande étendue de terre; d'autres au contraire paraissent bornées à un espace très étroit.

Les Tropidonotes abondent particulièrement près des lacs, des rivières ou des ruisseaux, dont les bords sont ombragés de bois. C'est là qu' étendus sur un rocher ou sur les branches des broussailles, ils guettent leur proie qui consiste spécialement en grenouilles et en poissons, sur lesquels ils s'élancent dès que ces animaux se montrent à la surface des

(1) Voir Duvernoy *Ann. d. sc. nat. XXVI Pl.* 6 : glandes du COL. NATRIX; *Pl.* 7 *fig.* 1 et 2 : glandes du TROP. QUINCUNCIATUS.

eaux. Ils plongent eux-mêmes avec beaucoup de dextérité et peuvent rester long-temps au fond de l'eau, avant de renouveller l'air contenu dans leur poumon. Les espèces javanaises ont les mêmes habitudes: elles se trouvent en nombre considérable dans les grands champs de Sawa inondés et frequentent aussi les forêts primitives jusqu'aux cimes des montagnes. Habiles nageurs, les Tropidonotes préfèrent se retirer dans l'élément liquide, que de chercher leur salut dans la fuite sur la terre ou sur les arbres, quoiqu'ils sachent également bien ramper dans les plaines que grimper sur des objets élevés. Tout lieu d'habitation leur est indifférent, pourvu qu'ils y trouvent de quoi se nourrir. Voilà pourquoi la même espèce se rencontre tantôt dans les plaines recouvertes de bruyères ou dans les prés, tantôt sur les bords des bois éloignés des eaux, et même dans les forêts épaisses ou sur les montagnes jusqu'à une hauteur considérable. D'autres espèces cependant semblent ne jamais quitter les lacs, les rivières ou les eaux dormantes; ces habitudes, analogues à celles des poissons, les ont fait comparer dans quelques lieux aux anguilles. Quelques Tropidonotes se tiennent près des maisons, qu'ils fréquentent pour éviter le froid; ils s'établissent aussi dans les trous, creusés par les mammifères fouisseurs, et s'y retirent à l'approche de quelque danger Ils vivent souvent en société. Ceux, qui habitent les contrées tempérées, demeurent engourdis durant l'hiver. Les Tropidonotes pondent des œufs, dans lesquels on voit souvent le jeune assez développé.

---

1 Esp. *LE TROPIDONOTE A COLLIER.*
TROPIDONOTUS NATRIX.

Tout le monde connaît ce serpent, si commun dans presque toute l'Europe et peut-être aussi dans une grande partie de l'Asie.

Une tête déprimée et large, la belle couleur d'un brun bleuâtre ou verdâtre plus ou moins foncé et relevé par plusieurs suites de bandes ou de taches noires, un collier blanc ou jaune bordé postérieurement d'une grande tache d'un noir profond, des bordures noires des lèvres, les plaques de la tête d'une forme très régulière: voilà les principaux caractères de ce Tropidonote.

Les teintes cependant sont extrêmement sujettes à varier. Les taches noires transversales du corps, ordinairement déchiquetées ou en zigzag et disposées sur 3 ou 4 rangs alternes, sont tantôt larges tantôt petites et plus ou moins sensibles, suivant que les teintes du fond sont claires ou foncées : elles disparaissent totalement dans les individus du Sud-est de l'Europe, qui offrent souvent des teintes uniformes noires. Il en est de même avec les taches noires et carrées du dessous qui confluent alors sur la ligne médiane de l'abdomen: quelquefois elles sont si larges que la couleur du fond s'entrevoit à peine, tandis que d'autres individus ont l'abdomen d'un bleuâtre uniforme, sans la moindre trace de taches. Les individus de l'Italie, de la Grèce et de la Sardaigne sont souvent d un bleu très clair avec deux raies dorsales d'un jaune d'or, teinte qui occupe également le dessous et quelquefois aussi le collier. La couleur du fond varie dans toutes les nuances depuis le brun au noir. J'omets le détail inutile des descriptions minutieuses de ces variétes fugitives.

M. Lenz n'a trouvé d'autre différence entre les mâles et les femelles que dans la taille plus considérable des dernières. Les adultes conservent les mêmes belles teintes dont les petits sont ornés.

Le bout postérieur du maxillaire est armé de plusieurs dents plus longues que le reste. Les os du crâne sont plus courbés dans les adultes, et cette partie est comparativement plus large que dans les jeunes. Les apophyses des vertèbres sont moins développées que chez les autres espèces.

Le Tropidonote à collier atteint jusqu'à cinq pieds de longueur totale, mais les individus de l'Europe temperée surpassent rarement 0,90 + 0,19. Plaques: 144 + 48 ou 182 + 76.

Cette espèce a souvent été le sujet des recherches des naturalistes. Parmi ceux qui ont le plus contribué à faire connaître ses mœurs, nous citons particulièrement: VAN LIER (1), BECHSTEIN (2), WOLF (3) et LENZ (4), aux ouvrages desquels nous empruntons les détails relatifs aux habitudes du Tropidonote à collier; M. SCHLEMM (5) en a décrit les nerfs et les vaisseaux de la tête, travail excellent dont nous avons profité dans la première partie de notre ouvrage; M. HERHOLD (6) a spécialement dirigé ses recherches sur le développement de l'embryon. Je ne connais pas une seule bonne figure de ce serpent. Celles de SEBA (7) sont pour la plupart abominables et coloriées à fantaisie; celles données par LACÉPÈDE (8) et DAUDIN (9) ne valent guère mieux.

Le Tropidonote à collier a les habitudes moins farouches que la plupart des autres serpens indigènes. Attaqué ou pris à la partie postérieure du tronc, il se roule sur lui même et se défend, en jaillissant à son ennemi la liqueur fétide distillée par les poches anales. Il mord rarement lorsqu'on le prend; il m'est cependant arrivé, qu'étant encore très jeune, et m'étant approché du bord d'un bois, où une société nombreuse de ces serpens s'était établie pour faire leur ponte, un Tropidonote d'une taille énorme m'attaqua avec fureur, tandis que plusieurs autres s'échappaient dans les trous dont la terre était percée. Ils préfèrent de se servir des boyaux pratiqués par les taupes, les souris ou par d'autres petits mammifères, que de s'en creuser

(1) *Traité Pl.* 1 *p.* 34 suiv. — (2) LACEP. *vol. III p.* 299 *Pl.* 12 *f.* 2. (3) STURM *Fauna Reptil.* — (4) *Schlangenk. p.* 499 suiv. *Pl.* 5 : figure d'une jeune femelle. — (5) *Tiedem. Zeitschr. vol. II cah. I Pl.* 7. — (6) *Oversigt* 1830 *p.* 4 suiv. (7) SEBA *II Pl* 4 *f* 2, 3; *Pl.* 10 *f* 1, 2 et 3; *Pl.* 35 *f.* 3; *Pl.* 47 *f.* 1. — (8) *Quadr. ovip. vol. II p.* 147 *Pl.* 7 *f* 2. — (9) *Rept. vol. VII p.* 34 *Pl.* 82 *f.* 1 et *vol. V Pl.* 59 *fig.* 15.

eux-mêmes. Recherchant la chaleur, ils fréquentent souvent le voisinage des maisons et s'établissent dans des tas de fumier ou d'autres substances, pourvu qu'elles soient faciles à perforer; ils entrent même les écuries, les caves et les étables: fait déjà connu des anciens romains, comme il résulte d'un passage de Columella. On rencontre aussi ce Tropidonote loin des habitations, dans les forêts épaisses et jusque sur cime des montagnes, à quelques mille pieds au dessus du niveau de la mer. Il grimpe quelquefois sur les broussailles et sur les arbres; il préfère cependant le voisinage des eaux, particulièrement des eaux dormantes ou des rivières dont le cours est peu rapide: aussi est-il très commun dans les prés et dans les bruyères humides. Il plonge fort bien, et demeure jusqu'à une demi-heure au fond des eaux, sans venir respirer. Il fait particulièrement la chasse aux grenouilles, à d'autres batraciens aquatiques et aux poissons, quoiqu'il se nourrisse aussi de souris et de lézards, ou même, suivant quelques auteurs de petits mammifères, d'oiseaux, d'insectes et de vers. Il aime à surprendre sa proie dans l'eau, élément dont il ne peut guère se passer dans la domesticité; mais il n'est point organisé pour faire un séjour continuel dans cet élément: les forces pour se soutenir dans la natation étant bientôt épuisées, il se fatigue et se noie. On ne peut point parvenir à le tuer en lui humectant la bouche de suc de tabac. Il est très vorace et dévore á la fois un, grand nombre de grenouilles. Les parcelles de végétaux que l'on trouve dans son estomac, y entrent comme adhérens accidentels à sa nourriture. Il s'engourdit, dans les contrées tempérées, au mois d'octobre et de novembre, et recherche à cet effet les trous profonds, où le froid ne puisse pénétrer. Les premiers beaux jours du mars et de l'avril le voient sortir de sa retraite. Ce temps d'engourdissement est plus court ou nul, suivant que les régions qu'il habite sont situées vers le midi. Il change de peau à la fin de chaque

mois depuis avril jusqu'au dernier août. Ce Tropidonote contracte des mœurs très douces dans la domesticité et demeure en bonne harmonie même avec les animaux dont il se nourrit, et qu'il ne dévore que lorsqu'il ressent l'aiguillon de la faim. On a cependant plusieurs exemples qu'il mord sans que l'on s'y attende; quelquefois même il tient très ferme et on a de la peine à lui faire lâcher prise. Le Tropidonote à collier ne fait annuellement qu'une seule ponte et cela le plus souvent au mois d'août. L'accouplement ayant eu lieu dans le mois d'avril, il s'ensuit, que les œufs ont cinq mois à se développer dans les oviductes, tandis que trois semaines (1) suffisent, pour les faire éclore, après qu'ils ont été pondus. Les œufs sont de forme ovale et long d'un pouce et de 3 lignes : les petits sont plus ou moins développés au moment de la ponte, qui est de 20 à 30 œufs; au sortir de l'œuf, ils mesurent environ 6 à 8 pouces. L'humidité et une température plus élevée que celle de l'atmosphère étant indispensable pour le developpement des œufs, ce Tropidonote trouve dans les tas de fumier exposés aux rayons du soleil ou dans les lieux humides, un lieu assez favorable pour les y déposer. Plusieurs parties de ce Tropidonote étaient autrefois employées dans la médécine; aujourd'hui on ne tire parti que de sa chair que l'on mange dans plusieurs pays, et de sa peau dont on enveloppe des cannes.

Le Tropidonote à collier abonde dans presque toute l'Allemagne et dans la France. Il n'habite point les parties de la Hollande situées près de la mer, mais il est très commun en Gueldre et dans la province de Drenthe. Il se trouve en Angleterre (2) jusqu' en Écosse, en Suède (3), au Danemark (4)

(1) Ce fait énoncé par M. Lenz est contradictoire aux observations de M. Herhold, qui dit que les petits ne sortent de l'œuf qu' au bout de 32 à 36 jours. — (2) Shaw. *Gen. Zool. III P. II p.* 446. (3) Linné *l. c.* — (4) Herhold *l. c.*

dans la Hongrie (1), dans la Tauride (2) et dans une grande partie de l'Asie tempérée jusqu'au lac Baikal (3). M. CANTRAINE nous en a rapporté des individus de la Dalmatie, de l'Italie et de la Sardaigne. Le Musée de Paris en a reçu d'Alger par M. Lourent, du Levant par Olivier, de la Morée par M. Bory de St. Vincent, de la Sicile par Bibron, et de la Norwège: les sujets de cette dernière contrée appartiennent à la variété noire, tandis que ceux de la Morée ressemblent à la variété de Sardaigne dont on a fait une espèce sous l'épithète de BILINEATUS. C'est peut-être le HYDRUS des anciens romains. Le nom inventé par Linné indique fort bien ses habitudes. On peut consulter, pour la synonymie de cette espèce, l'article du NATRIX TORQUATA chez MERR. *p.* 109 et *p.* 124.

---

2 Esp. *LE T. A TACHES EN QUINCONCE.*
TROPIDONOTUS QUINCUNCIATUS.

Pl. XII fig. 4 et 5 (var. de Java).

La taille à laquelle parvient ce Tropidonote est considérable. Un individu qui nous a été adressé du Bengale mesure 0,94 + 0,34 sur une grosseur de 0,045. Sa tête, peu distincte du tronc, est moins déprimée, plus alongée et moins large que celle de la précédente ; les plaques du sommet se distinguent par les mêmes formes: la verticale est très alongée et les frontales antérieures sont un peu pointues vers le bout du museau qui est arrondi et étroit. L'œil est petit, la queue conique et robuste.

La teinte du fond est un brun olivâtre plus ou moins foncé,

(1) FRIVALDZSKY *p.* 46. — (2) *Descr. de la Taur. p.* 294. — (3) GEORGI *III p.* 1881 et EVERSMANN, *Reise nach Buchara, p.* 145.

le dessous est d'un jaune vif. Les parties supérieures sont ornées de 5 ou de 7 suites de larges taches rondes, d'un gris noirâtre et disposées en quinconce ; ces taches sont quelquefois moins distinctes, réunies et confluentes de sorte qu'elles forment tantôt des raies longitudinales (1), tantôt des bandes transversales, ou que leur nombre est diminué à mesure qu'elles augmentent en étendue : on n'en compte alors que 3 suites (2) ; d'autres ont les taches peu sensibles. Les lames abdominales sont quelquefois bordées de noir. Deux raies étroites et noires qui naissent au bord des yeux se dirigent obliquement en arrière et se perdent sur les lèvres. Une bande transversale noire, qui occupe les côtés du cou, réunit les raies latérales chez les individus qui offrent cette disposition des teintes : elle se prolonge quelquefois sur le sommet de la tête, bordant une tache blanche et alongée sur l'occiput. Le beau portrait de ce Tropidonote, fait sur le vivant et que je tiens de M. Reinwardt, démontre que les teintes changent peu par l'action de la liqueur forte.

Les apophyses des vertèbres sont très développées, les dents et le crâne sont comme chez le TROP. NATRIX.

129 + 64 ou 146 + 80. On compte quelquefois 21 rangées d'écailles.

De bonnes figures de ce Tropidonote ont été publiées par Russel. Les individus qui font partie du Musée de Paris sont originaires de Malabar, de Pondichery, de Bengale, de la Cochinchine et des Philippines ; le Musée des Pays-Bas en possède de Bengale (3), de Java, des îles Mariannes et de la Chine; un sujet de ce dernier pays à été pris par le docteur Witt à bord d'un bâtiment anglais ancré près de Macoa. On voit

(1) C'est alors le COL. MELANOZOSTUS de Gravenhorst : Vergl. Übersicht *p.* 402. — (2) Les individus dans cette livrée ont été considérés comme espèce particulière par Oppel et Reinwardt : COL. FUNEBRIS et SINUATUS. — (3) Il se trouve dans les environs de Bombay, de Tranquebar et de Calcutta : Russel, *II. p.* 17.

par là que ce Tropidonote aime le séjour dans les eaux, fait constaté d'ailleurs par les observations de Russel, qui dit qu'il fréquente les lieux humides et inondés, et que les indigènes le rangent parmi les serpens d'eau. « Ses mouvemens » sont rapides et il élève souvent la tête quoiqu'il ne siffle » point ; lorsqu'on lui présente quelque objet, au lieu de se » défendre en mordant, il se retire. L'individu capturé dégor- » geait un poisson. » *Ind. Serp. I p.* 39. — Le portrait de l'adulte, Russ. *II Pl.* 14, est excellent ; celui du jeune se trouve sur la planche suivante *fig. A ;* je rapporte ici également le NEELI KOEA de RUSSEL, *I Pl.* 33, qui a servi de type au COL. ANASTOMOSATUS DAUDIN *Rept. vol. VII p.* 140 et au COL. PISCATOR MERREM *Tent. p.* 122 ; puis le PARAGODOO, RUSSEL *I p.* 20 qui est le COL. BRAMINUS de DAUDIN *VII p.* 176 et le COL. PALUSTRIS de MERREM *Tent.* p. 124 : SCHNEIDER avait déjà antérieurement placé ces deux espèces nominales dans son genre HYDRUS et LATREILLE d'après lui dans celui d'ENHYDRIS. Cette espèce commune à eté figurée tout récemment dans l'*Indian Zoology* sous le nom de COL. RECTANGALUM, et par M. REUSS sous celui de COL. LIPPUS, voir *Mus. Senk. p.* 150 *Pl.* 9 *f.* 2.

Les individus des îles Mariannes forment une jolie variété de climat : ils ont le ventre orné d'un grand nombre de taches foncées en forme de points : c'est le TROPID. SPILOGASTER de BOIE.

---

3 Esp. *LE TROPIDONOTE OMBRÉ.*
TROPIDONOTUS UMBRATUS.

L'adulte de ce Tropidonote est représenté sur la *Pl.* 5 du second volume de l'ouvrage de RUSSEL, sous le nom de DORA ; le jeune *Pl.* 3 *f.* 1 sous celui de DOOBLA : sur ces figures

reposent les COL. DORA et UMBRATUS de DAUDIN, *Rept. vol. VII p.* 191 et *p.* 144. J'en ai vu plusieurs individus rapportés de Tranquebar, chez M. KLINKENBERG à Utrecht : BOIE en a vu au Cap provenant de Ceylan.

135 + 73 ; 151 + 93.

Ce Tropidonote atteint une taille de 2 pieds et demi jusqu'à trois pieds. La couleur jaunâtre, une tête noire et les nombreuses taches confluentes de la même teinte dont le dessus est varié, le caractérisent suffisamment.

N'ayant pas eu l'avantage de l'examiner en détail, je n'ai pu communiquer une description comparative de ce Tropidonote, qui a déjà été décrit par HERRMANN sous les noms de COL. BRUNNEUS et ATRATUS, dont MERREM a fait son COL. LUGUBRIS : j'ai vu au Musée de Strasbourg les individus qui ont servi de type à Herrmann.

---

4 Esp. *LE TROPIDONOTE ROUGE ET NOIR.* TROPIDONOTUS RHODOMELAS.

Pl. XII fig. 10 et 11.

Le beau rouge de brique des parties supérieures ; une raie dorsale noire, fourchue et en massue sur la nuque ; une queue courte et conique ; le rouge pâle du dessous, orné sur les flancs d'une suite de petits points noirs ; enfin une tête large, courte et conique : voila des caractères qui font de cette espèce une des plus distinguées et des plus belles du genre.

Les adultes sont d'un rouge plus profond que les petits ; on voit souvent sur les côtés du cou des raies et quelquefois des bordures noires des écailles. L'iris est jaune, l'œil moyen, la tête assez distincte du tronc ; les lèvres sont plus enflées que

dans les autres Tropidonotes. Le museau est très court et conique. Les plaques du sommet de la tête sont petites et ramassées, les occipitales étroites vers le bout postérieur, les frénales très petites. Le beau rouge de la peau est plus sensible lorsqu'elle est dilatée: on voit alors ces parties de la peau qui ne sont pas revêtues de l'épiderme cornée. 126 + 46; 133 + 41; 136 + 43; 128 + 48.

Ce Tropidonote inédit est très rare à Java, d'où Kuhl et van Hasselt n'en ont envoyé que deux individus; Boie, à qui on en doit deux figures, l'une publiée dans l'*Erpétologie de Java Pl.* 29, l'autre faite sur le vivant et encore manuscrite, a retrouvé cette espèce à Tjikao sur l'île de Java : deux individus seulement sont le fruit de ses recherches.

Les belles teintes rouges passent après la mort au gris pourpre. Ce Tropidonote ne parvient pas à des dimensions considérables : un adulte de notre collection mesure 0,45 + 0,10.

5 Esp. *LE TROPIDON. A TACHES EN TRIANGLE.* **TROPIDONOTUS TRIANGULIGERUS.**

Pl. XII fig. 1, 2 et 3.

Ce Tropidonote inédit est remarquable par les larges taches en triangle et d'un rouge vermillon qui ornent ses flancs; elles sont le plus souvent séparées par quelques plaques noires et s'évanouissent à mesure qu'elles s'approchent des parties postérieures. Le dessus est d'un vert olivâtre foncé, le dessous d'un jaune d'ocre avec des bandes abdominales quelquefois marbrées ou bordées de brun; quelques individus offrent cependant des taches très obsolètes, et j'en ai vu sur les quels on pouvait à peine découvrir les traces de ce dessin.

Ce Tropidonote dont la découverte est due au professeur Reinwardt, a la taille et le port du TR. NATRIX. Le museau

est un peu alongé ce qui fait que les plaques frontales antérieures sont beaucoup plus longues que larges. Les yeux sont moyens. Le squelette ressemble à celui du Trop. natrix, mais il offre des apophyses des vertèbres beaucoup plus développées.

0,84 + 0,31; plaques : 134 + 68 ou 140 + 94.

Les couleurs s'effacent en grande partie après la mort : le rouge se ternit, le vert devient gris noir, et le jaune passe au brunâtre. Les petits ressemblent à leurs parens sous le rapport des teintes.

Ce Tropidonote se nourrit de grenouilles et se trouve en abondance à Java, où il habite les ruisseaux et les champs inondés dans le voisinage de Buitenzorg. Nous possédons des figures de cette espèce faites sur le vivant et dues à MM. Reinwardt et Boie.

---

6 Esp. *LE TROPIDONOTE A TACHES DORÉES.*
TROPIDONOTUS CHRYSARGOS.

Pl. XII fig. 6 et 7.

J'ai longtemps différé avant d'admettre l'existence de cette espèce et de la suivante, tellement elles sont voisines de la précédente. Mais le grand nombre d'individus que nous en possédons, tous analogues entre eux et ne présentant point de passages, ne m'ont pas permis d'hésiter à adopter les vues de M.M. Kuhl et Reinwardt qui ont découvert ces Tropidonotes à l'île Java.

Le Trop. chrysargos ne se distingue du précédent que par sa taille un peu moindre, par des plaques frontales antérieures moins alongées, et par les teintes. Le vert du dessus est plus clair; de nombreuses bandes transversales occupent les flancs: elles sont composées de taches noires, quelquefois réunies au bout supérieur par une raie longitudinale et ornées

d'une tache jaune d'or. Le dessous est couleur de rose pourpre, la ligne médiane jaune : on voit souvent, aux bords latéraux des lames abdominales, des marbrures d'un bleu noir et une suite de points de la même teinte. Les jeunes offrent des teintes plus claires et ont le cou orné d'un collier blanc qui se joint à la lèvre supérieure : il est bordé de deux larges taches noires. Des figures de ce Tropidonote se trouvent dans l'*Erpétologie de Java*, *Pl.* 27 l'adulte, *Pl.* 28 le jeune. D'autres, faites sur le vivant, font partie de la riche collection de dessins du Musée des Pays-Bas.

154 + 78 ou 158 + 84; 0,58 + 0,18.

Les teintes se ternissent beaucoup dans la liqueur forte. Les dents postérieures sont quelquefois assez longues.

Ce Tropidonote javanais a été retrouvé à l'île de Célèbes par M. M. Quoy et Gaimard.

« Il habite les forêts primitives à la cime de la montagne » Magmedon, où il se tient sur les tronçons de vieux arbres » abattus. Nous l'avons aussi trouvé dans les forêts près de » Kapang. » *Extrait des Manuscr. de* Kuhl.

---

7 Esp. *LE TROPIDONOTE A COU ROUGE.*
TROPIDONOTUS SUBMINIATUS.

Nous devons aux soins de M. M. Reinwardt et Boie quatre figures coloriées d'après le vivant qui représentent ce Tropidonote inédit dans les différens états de la vie. Le beau brun rougeâtre, noirâtre ou verdâtre des parties supérieures est toujours entremêlé de rouge vermillon sur le cou, teinte qui occupe la peau et les bords des écailles qui revêtent ces parties. La tête et la nuque sont verdâtres; cette teinte se trouve séparée, par une tache noire, du collier qui est d'un jaune verdâtre, très large dans les jeunes, et qui rejoint les lèvres.

Le dessous est jaunâtre et garni de chaque côté d'une rangée de points noirs; plusieurs suites de taches rondes et en zig-zag ornent le dessus. Les écailles sont quelquefois bordées de blanc. La teinte dominante de cette espèce varie extrêmement. Les petits sont plus foncés et offrent des couleurs beaucoup plus vives; comparez: Seba *II* 19. 3 *et* 4. Le rouge et le jaune passent après la mort.

Ce Tropidonote ne se distingue des deux précédens que par une tête un peu plus courte, plus conique et moins déprimée, par une dent maxillaire postérieure très longue, et par des lèvres plus enflées. Il est particulièrement reconnaissable à deux raies noires qui bordent les plaques au dessous de l'œil.

0,56 + 0,15; 136 + 59 ou 142 + 0,70. Comme dans les précédentes, le tronc de cette espèce est entouré de 19 rangées d'écailles; quelques individus cependant m'en ont offert 21 rangées, tandis que je n'en ai compté dans d'autres que 17.

Ce Tropidonote abonde à Java dans les champs de Sawa inondés.

---

8 Esp. *LE TROPIDONOTE VARIÉ.*
TROPIDONOTUS PICTURATUS.

Pl. XII fig. 8 et 9.

M. Müller a ainsi nommé un Tropidonote inconnu jusqu'à présent, et fruit des recherches de nos infatigables voyageurs à la Nouvelle Guinée (1). Ils en ont recueilli cinq individus près de la baie Lobo, dont l'un a servi de modèle à une belle figure exécutée sur les lieux par feu van Oort. J'ai cette figure sous les yeux; en la comparant au sujet conservé dans la liqueur

(1) M. M. Quoy et Gaimard ont rapporté un seul individu de cette nouvelle espèce.

et sur lequel elle a été dressée, on voit que les belles teintes qui ornent la tête et le cou s'effacent totalement après la mort, et que le dessous devient d'un brun terne.

Ce Tropidonote n'atteint pas une forte taille, vu que les adultes ne mesurent que 0,45 + 0,14. Il a les formes moins robustes que le précédent, auquel il ressemble au reste quant au port et à la conformation de la tête. On ne compte que 15 rangées d'écailles. Les plaques sont au nombre de 128 + 52 ou de 134 + 62.

Le dessus est d'un brun schisteux noirâtre, le dessous d'un jaune citron pâle; les lames qui revêtent cette partie ont des bordures rougeâtres et une grande tache de noir enfumé sur les côtes. La tête et la nuque sont couleur d'améthiste. Les côtés du cou sont plus clairs ou presque blancs et bordés de deux raies noires; une autre raie de la même teinte se trouve derrière l'œil: on voit de plus quelques points noirs et clair-semés sur la nuque. L'iris est d'un brun rouge, l'intérieur de la bouche rouge de brique, mais les lèvres sont jaunes.

---

9 Esp. *LE TROPIDONOTE PANTHÈRE.*
TROPIDONOTUS TIGRINUS.

Cet ophidien, décrit le premier par Boie (1), a été rapporté en quantité du Japon par M. M. von Siebold et Bürger.

Il est très voisin de l'espèce commune en Europe: ses teintes cependant, des écailles plus larges et dont la carène est beaucoup plus relevée, des yeux plus grands et une tête moins déprimée, l'en distinguent suffisamment.

(1) Isis 1826 *p.* 206; la figure se trouve dans le *Fauna jap. Ophid. Pl.* 4.

Il est très sujet à varier. Le dessus est d'un brun plus ou moins foncé, tirant tantôt sur le jaunâtre, tantôt sur l'olivâtre; dépouillée de l'épiderme, la peau est d'un bleu schisteux. Les grandes taches rondes et noires, qui recouvrent les parties supérieures, sont tantôt disposées sur une, tantôt sur deux, ou même sur trois rangées et plus: elles laissent quelquefois entrevoir au centre la couleur du fond; chez d'autres individus elles confluent sur les parties antérieures, et bordent le collier clair qui est séparé du sommet de la tête par la teinte foncée de cette partie. Les plaques labiales offrent quelques bordures noires. Le dessous varie comme dans le Tropidonote à collier et offre les mêmes teintes.

0,79 + 0,23. Plaques 154 + 62 ou 168 + 80. Un individu de notre collection présente 5 plaques souscaudales simples et 75 de divisées.

L'extrémité postérieure des mâchoires est armée de quelques dents très longues.

---

10 Esp. *LE T. VIBAKARI.* T. VIBAKARI (1).

Les îles méridionales du grand empire japonais produisent une autre espèce de Tropidonote beaucoup plus petite que la précédente. Parmi une trentaine d'individus rapportés par M. von Siebold, il ne s'en trouve aucun seul, dont la longueur totale excède 0,43 + 0,16; aussi ce Tropidonote a-t-il le corps et la queue plus minces que les autres espèces dont nous venons de traiter. Sa tête est moins distincte du tronc, la queue plus grêle et les écailles ne sont pourvues que d'une faible carène.

La couleur dominante est un brun jaunâtre très pâle; le

(1) Boie *Isis* 1826 *p.* 207; *Fauna jap. Ophid. Pl.* 5.

dessous est plus clair. On voit quelquefois une raie dorsale foncée. Un demi-collier blanc orne les côtés du cou, les lèvres offrent la même teinte et sont bordées de brun. Les petits ont le dessus plus foncé et les côtés de l'abdomen ornés d'une suite de petites taches en forme de points ; ils ressemblent du reste à leurs parens.

138 + 70 ou 146 + 78.

---

11 Esp. *LE T. EN ROBE.* T. STOLATUS.

Le premier descripteur de cette espèce est LINNAEUS : c'est son COL. STOLATUS *Mus. Ad. Fr. Pl.* 22 *f.* 1. RUSSEL en a publié de bonnes figures : *Ind. Serp. I Pl.* 10 et 11 et *II Pl.* 15 *B*, (le jeune). Les différens noms de pays que portent ces planches, prouvent combien peu s'accordent les communications des indigènes. Je passe sous silence plusieurs figures de Seba, citées par Merrem, Linné et Latreille, vu qu'elles sont au dessous de toute critique.

Ce Tropidonote est très commun dans tout le Bengale, d'où nous en avons reçu plusieurs individus ; d'autres nous ont été cédés par le docteur WITT, qui a recueilli l'espèce à la pointe méridionale de la presqu' île de Malacca. On en voit au Musée de Paris des individus pris à Malabar, à Pondichery, à Coromandel, à Ceylan, au Bengale et aux Philippines.

Cette espèce n'a pas tout-à-fait les formes délicates de la précédente ; aussi parvient-elle à une taille un peu plus forte. Sa physionomie ressemble à celle du TROP. SUBMINIATUS. Le brun olivâtre foncé du dessus est relevé par deux raies dorsales d'un beau jaune, qui entrecoupent un grand nombre de bandes transversales noires : une tache blanche indique le centre de section. D'autres taches noires et irrégulières sont dispersées sur les flancs : on en voit souvent une rangée au

côtés du dessous qui est jaune. Les plaques oculaires et les lèvres, nuancées de la même teinte, sont souvent bordées de noir, tandis que les écailles du tronc offrent quelquefois des bordures blanches. Les teintes deviennent plus claires dans la liqueur forte, et le dessous est souvent d'un vert plus ou moins foncé.

144 + 66 ou 148 + 77. Longueur totale 0,39 + 0,13.

---

12 Esp. *LE T. RUBANÉ.* T. VITTATUS.

On nous a envoyé des centaines de ce Tropidonote de Java, où les rivières, les lacs et les lieux inondés en fourmillent. Il varie peu, et ses teintes ne subissent pas des changemens apparens dans l'esprit de vin. Il se trouve dans toutes les collections. Scheuchzer (1), Seba (2), Linné (3) et Russel (4) en ont donné des figures. Les jeunes ne s'éloignent de leurs parens que par leurs dimensions. Les adultes ont la taille et le port du TROPID. STOLATUS. Le dessus, d'un brun livide, est marqué de 3 raies noires dont celle des flancs, plus large que la médiane, tranche la rangée inférieure d'écailles qui sont relevées par une raie d'un rouge pâle. Le dessous est d'un bleu de schiste, toutes les lames offrent une large bordure de noir; il en est de même de celles qui revêtent les côtés de la tête. L'iris est brunâtre. On observe souvent entre celles des flancs et du dos, une raie intermédiaire très effacée.

Mesures: 0,48 + 0,17. — Nombre des plaques variant depuis 143 + 72 jusqu'à 145 + 84.

Le crâne est plus alongé que dans les autres Tropidonotes;

(1) *Bibl. sacra* 661, 8. — (2) *Thes. II* 44, 5; 60 *f.* 2 *et* 3; *I* 35, 4. — (3) *Mus. Ad. Fr. Pl.* 18 *f.* 2. — (4) *Ind. Serp. II Pl.* 35.

les dents sont très délicates et les os du squelette peu vigoureux.

---

13 Esp. *LE TROPIDONOTE COULEUR DE SCHISTE.* **TROPIDONOTUS SCHISTOSUS.**

Nous avons reçu de Bengale, il y a quelques années, un Tropidonote semblable à tous les égards au CHITTEE de RUSSEL *Ind. Serp. II Pl.* 4 (COL. SCHISTOSUS DAUDIN *vol. VII p.* 132), excepté que les écailles sont carénées chez nos individus, caractère dont Russel ne fait pas mention, ce qu'il faut probablement attribuer à une inexactitude dans sa description ; car ce Tropidonote a toutes les écailles surmontées d'une carène assez prononcée. La tête est très courte et conique ; les plaques du sommet sont ramassées, et les yeux petits. D'ailleurs, il offre les mêmes dimensions que le précédent, quoiqu'il ait le tronc plus robuste et presque cylindrique; le dos est un peu en carène. Les deux teintes uniformes de cette espèce se tranchent sur l'avant-dernière rangée d'écailles: ces teintes sont d'un gris schisteux assez foncé sur le dessus et d'un jaune sale sur le dessous. On aperçoit à peine qu'il existe une petite raie noire derrière l'œil. 0,43 + 16 ; 150 + 80.

Le museau de ce Tropidonote étant très court, conique et descendant obliquement vers les côtés, il s'ensuit que les narines sont un peu dirigées vers le ciel, et que les plaques frontales sont quelquefois fondues en une seule qui offre une forme triangulaire: ce caractère rapproche l'espèce des Homalopsis.

Elle est très répandue: commune au Bengale, elle a été également rapportée par M. M. Sganzin et Milius de Madagascar et des Philippines.

---

14 Esp. *LE T. BIPONCTUÉ.* T. BIPUNCTATUS.

La synonymie de cet ophidien est très embrouillée. On peut adopter l'opinion des naturalistes, que la *Pl.* 53 de l'ouvrage de Catesby représente cette espèce et que Linnaeus (1) l'a désignée sous le nom de col. ordinatus : ce dernier auteur, par une méprise inconcevable, cite à ce sujet Seba *II.* 20. 2, figure qui repose sur un individu du dendrophis liocercus, dépouillé de l'épiderme. Seba a appliqué fort mal-à-propos à cette figure le nom barbare d'ibiboboca, qu'il a emprunté de l'ouvrage de Marcgrav, où il est employé pour désigner un élaps de Surinam. Plusieurs auteurs français tels que Daubenton, Lacépède (2), Daudin etc. ont dérivé de cette dénomination barbare, en la contractant, celle d'ibibe qu'ils ont introduite dans le système, décrivant des ophidiens très divers de notre Tropidonote et imitant Linnaeus servilement dans leurs citations. Plusieurs de ces auteurs ont malheureusement conservé ce même nom d'Ibiboboca (3) mutilé d'une manière différente, à une autre Couleuvre également indéterminable qu'il faut peut-être rapporter à notre Erpétodryas a dos caréné; de nos jours enfin, ce nom a servi comme épithète de l'élaps corallin. — Le Tropidonote biponctué a été décrit le premier d'une manière un peu reconnaissable par Latreille (4), d'après des individus rapportés de la Caroline par Bosc. C'est encore le col. erythrogrammus de Beauvais (ap. Latreille *IV p.* 141 et Daudin *VII p.* 93 *Pl.* 83 *f.* 2); le col. eques de Reuss, *Mus. Senk. p.* 152 *Pl.* 8 *f.* 2, du Mexique appartient probablement aussi à cette espèce.

(1) *Syst. nat. p.* 379; Merrem *Tent. p.* 93 a placé cette espèce dans son genre hurria. — (2) *Quad. ov. II p* 322. — (3) Lacep. *l. c. II p.* 328. — (4) col. bipunctatus Latr. *Rept. IV p.* 85, avec figure.

Ce Tropidonote est très commun dans les provinces méridionales des États-Unis. Le Musée des Pays-bas doit plusieurs individus aux soins de M. Troost à Nashville; d'autres ont été adressés à cet établissement de New-York. M. Plée l'a aussi rapporté de la Martinique.

Il est analogue sous beaucoup des rapports à notre Tropidonote à collier et ressemble, par les teintes même, en quelque sorte à la variété à deux raies dorsales de notre espèce commune. Sa tête cependant offre des formes un peu plus alongées, les yeux sont moins grands, et on ne voit ni collier ni tache sur la nuque ni bordures noires aux écailles. La teinte bleuâtre de la peau s'entrevoit un peu à travers l'épiderme des écailles, qui sont d'un brun plus ou moins foncé. Trois raies assez larges et d'un blanc jaunâtre règnent le long des flancs et de la ligne médiane du dos. Le dessous est orné d'un grand nombre de taches ou de bandes transversales déchiquetées. Le dessous tire sur le jaunâtre: chaque lame abdominale est pourvue d'une tache noire. Les jeunes offrent des teintes plus claires que leurs parens; les raies longitudinales sont moins visibles, et leur corps est souvent parsemé de nombreux petits points noirs.

Longueur totale: 0,66 + 0,17. Plaques: 137 + 58 ou 146 + 76.

« Ce Tropidonote se nourrit de grenouilles, d'oiseaux, de » petites tortues naissantes, de salamandres et de rats d'eau. » Palisot-Beauvais ap. Latr. *vol. III p.* 88.

---

15 Esp. *LE T. SAURITE.* T. SAURITA.

Ce Tropidonote, très abondant dans la plus grande partie des États-Unis, a aussi été découvert par M. Plée à la Martinique. Il offre des formes beaucoup plus sveltes que les

autres espèces du genre et se rapproche même des ERPÉTODRYAS (1), quoiqu'il réunisse tous les caractères d'un vrai Tropidonote dont il a aussi la physionomie. Sous ce dernier rapport, il ressemble même à notre Tropidonote à collier, à cela près que la tête, ainsi que les plaques qui la recouvrent, sont plus alongées. Les individus de 0,70 + 0,30 sont de la grosseur du petit doigt: on voit par ces dimensions que la queue est plus longue que dans les autres espèces; elle est amincie vers l'extrémité et on compte, à sa partie inférieure, 96 ou 118 plaques doubles : celles de l'abdomen se trouvent au nombre de 152 + 180.

Ce Tropidonote a, dans le système de coloration, plusieurs rapports avec le précédent. La teinte du fond cependant est d'un brun très foncé, ce qui fait que les raies longitudinales sont plus tranchées et les taches noires moins apparentes; le dessus de la tête est moins clair et les taches abdominales sont petites ou manquent tout-à-fait. Les adultes offrent des teintes plus pâles que les petits. Dépouillé de l'épiderme, la peau est d'un beau bleu d'azur. Le crâne de ce Tropidonote est également plus alongé que celui des autres espèces; les dents sont minces, mais celles de la mâchoire supérieure augmentent en grandeur, à mesure qu'elles s'approchent du bout postérieur de cet os.

On reconnaît notre Tropidonote dans la figure que Catesby a donnée sur la *Pl.* 50 de son ouvrage; peut-être faut-il aussi rapporter ici le serpent figuré sur la *Pl.* 51. LINNAEUS l'a décrit sous les noms de COL. SAURITA et SYRTALIS (1). C'est aussi le COL. PROXIMUS de SAY (2). On emploie, dans les États-Unis, indifféremment les noms de RIBBON-SNAKE et de GARTER-SNAKE, pour désigner cette espèce. Elle se nourrit, suivant

(1) On ignore ses mœurs; DAUDIN dit qu'il fréquente les arbres: *Rept. vol. VII p.* 105 *Pl.* 81. — (2) *Syst. nat. p.* 385 *et* 383. — (3) *Rocky Mount. vol. I p.* 389.

PALISOT-BEAUVAIS, (ap. LATR. *vol. III p.* 88), de la raine ordinaire, d'insectes et de vers. Les individus qui font partie du Musée des Pays-Bas sont dûs au PRINCE DE MUSIGNANO et à M. TROOST à Nashville.

---

16 Esp. *LE T. FASCIÉ.* T. FASCIATUS.

Pl. XII fig. 16 et 17.

CATESBY, induit en erreur par la différence des teintes de plusieurs individus de cette espèce, et par la circonstance que ces variétés portent des noms divers, a décrit ce Tropidonote sous plusieurs noms. C'est son COPPER-BELLIED SNAKE (1) *Pl.* 46 et sa VIPÈRE AQUATIQUE *Pl.* 43 (2). Il parle de crochets dans la description de cette dernière, quoique sa figure n'en offre pas les moindres traces: aussi serait-ce une chose très singulière dans un serpent d'eau douce que d'être venimeux, d'avoir en même temps les mouvemens alertes, et de se nourrir de poissons. Cette erreur a été cause de beaucoup d'autres: LACÉPÈDE a fait de cette prétendue Vipère aquatique son CROTALE PISCIVORE (3), rangé ensuite par LATREILLE (4) et DAUDIN dans le genre SCYTALE, et par MERREM (5) dans celui de NATRIX. LINNE (6) a indiqué notre Tropidonote sous le nom de COL. FASCIATUS; il cite à ce sujet CATESBY *Pl.* 58, figure qui m'est indéchiffrable. Les auteurs français ont copié Linné, quoique plusieurs d'entre eux (7) en aient fait une espèce nouvelle. C'est aussi le COL.

(1) COL. ERYTHROGASTER. SHAW *Gen. Zool. III P.* 2 p. 458.— (2) COL. AQUATICUS SHAW *ib. p.* 425; le jeune se trouve figuré sur la *Pl.* 49 de Catesby. — (3) *Quad. ov. II p.* 124. — (4) *Rept. III p.* 163. — (5) *Tent. p.* 131. — (6) *Syst. nat. p.* 378. — (7) COL. FORCATUS LATR. *Rept. vol. IV p.* 82 av. fig.

THORACICUS de HERRMANN du Musée de Strassbourg.

M. le professeur TROOST de Nashville a bien voulu nous adresser plusieurs individus de cette espèce, pris dans les tributaires du Mississipi. Elle atteint de fortes dimensions suivant Catesby, quoique nos individus ne surpassent pas 3,51 + 0,18 en longueur totale. Les plaques du dessous sont au nombre de 130 + 62 ou de 142 + 68. Elle a les écailles plus fortement carénées que les autres espèces du genre et disposées sur 21 ou 23 rangées longitudinales. Elle se rapproche au reste de la suivante, excepté que la tête et par conséquent aussi les plaques qui la revêtent, sont plus larges. Les yeux sont peu gros et les narines très étroites.

La couleur dominante est un brun grisâtre, qui passe au jaune ou au rougeâtre sur le dessus. Le dessus est orné d'une suite de grandes taches noires, orbiculaires et souvent confluentes vers les parties postérieures; elles forment alors une large raie serpentine, quelquefois divisée en trois, de sorte que l'on voit sur les flancs une suite de bandes transversales. L'abdomen est plus ou moins marbré de noirâtre. La tache sur la nuque est quelquefois en fourche. Les jeunes individus ont des teintes plus claires que les adultes, et le dessin noir est souvent bordé de blanc.

Ce Tropidonote préfère le voisinage des eaux, dont les habitans de la classe des poissons lui offrent une nourriture abondante. Étendu sur les branches des arbres qui s'avancent au dessus des rivières, il guette sa proie et fond sur elle au moment qu'elle paraît à la surface de l'eau. Il la poursuit souvent au fond des eaux, mais s'en étant emparé il regagne les rives pour l'avaler. CATESBY, de qui j'emprunte ces détails, dit qu'il se nourrit d'oiseaux, et PALISOT BEAUVAIS y ajoute des grenouilles, des insectes et des vers. Les fables, rapportées par Catesby au sujet de ce Tropidonote, sont trop vulgaires pour être répétées ici.

M. Plée a découvert cette espèce à la Martinique. M. Bara-

bino vient d'en adresser au Musée de Paris un grand nombre d'individus, pris à la Nouvelle-Orléans; on voit dans cette série une jolie variété : elle a les teintes ternes, pâles, et toutes les taches sont fondues en 5 larges raies longitudinales dont trois occupent le dessous. Ce dessin particulier et constant dans trois sujets me fait supposer l'existence de deux espèces très-voisines de Tropidonote dans l'Amérique du Nord.

---

17 Esp. *LE T. VIPÉRIN.* T. VIPERINUS.

Pl. XII fig. 14 et 15.

La seconde espèce européenne du genre Tropidonote habite plutôt les contrées méridionales de cette partie du monde. Elle ne se trouve pas au delà du 50me degré de latitude boréale.

Laurentius en a fait mention sous le nom de coronella tesselata (1). Le Musée de Vienne (2) en possède des individus originaires de l'Autriche, de la Hongrie, de la Carinthie, de l'Italie, de l'Helvétie et de la France. Plusieurs sujets de ces pays nous ont été communiqués de cet établissement; on nous en a addressé d'autres du Schlangenbad dans le duché de Nassau. M. Mikan (3) a observé l'espèce dans plusieurs endroits de la Bohème; Frivaldszky (4) au midi de la Hongrie. Latreille (5) a décrit sa couleuvre vipérine d'après des individus recueillis dans la France méridionale, mais il paraît qu'elle habite toutes les provinces de ce grand royaume (6).

(1) *Syn. p.* 87 — (2) Fitz. *p.* 58. — (3) Sturm *Fauna Rept.* col. tesselatus avec. fig. — (4) *Monogr. p.* 46. — (5) *Rept. vol. IV p.* 47. — (6) Daudin *vol. VII p.* 125 et Cuv. *Règne animal t. II p.* 84.

Metaxa (1) et le Prince de Musignano (2) ont décrit des individus de l'Italie moyenne, d'où M. Cantraine nous en a rapporté plusieurs. Quelques sujets à raies dorsales jaunâtres, recueillis dans l'Espagne méridionale, ont été envoyés au Musée des Pays-Bas par le docteur Michahelles de Munich; ils ont démontré à Wagler que ses natrix chersoïdes et ocellata (3), confondues parmi les reptiles recueillis au Brésil par Spix, reposent sur cette variété de notre Tropidonote, qui est repandu sur presque tous les pays formant le bassin de la Méditerranée. J'en ai vu, lors de mon séjour à Paris, des individus pris à Montpellier et dans plusieurs autres lieux de la France; d'autres étaient originaires de la Sardaigne; M.M. Quoy, Gaimard et Gérard l'ont découvert à Algésiras et sur plusieurs points de la côte Barbaresque; M. Bory de St. Vincent en a rapporté en grand nombre de la Morée; Olivier l'avait déjà recueilli au Lévant, dans la Troade. Nous venons de recevoir un individu de cette espèce pris sur les bords de la mer Caspienne par M. Ménétrier, qui en a fait une nouvelle espèce sous le nom de col. vermiculatus.

Ce Tropidonote a le port de l'espèce commune; mais sa tête est beaucoup plus alongée, moins distincte du tronc et revêtue de plaques plus étroites, quoique leurs formes soient assez fugitives. La position plus verticale des yeux qui sont de moyenne grandeur, et la petitesse des narines rapprochées à l'extrémité du museau, annoncent que cette espèce aime le séjour des eaux; elle se rapproche à cet égard des homalopsis: aussi tient-elle beaucoup de ces ophidiens dans la physionomie qu'elle a plus farouche que les autres Tropidonotes, ce qui est particulièrement dû à l'ouverture de la bouche qui est

(1) coluber gabinus *Monogr. p.* 34; — (2) le col. viperinus de cet auteur n'est qu'une variété du col. natrix. — (3) natrix gabina *Iconogr. fasc. II.*

très large, droite et montant brusquement vers la commissure des lèvres. Les carènes des écailles sont assez prononcées, notamment vers les parties postérieures. Le crâne offre des formes plus alongées que celui du Trop. à collier; les os qui le composent sont plus délicats, mais le système de dention est le même dans les deux espèces européennes.

Un vert olivâtre très foncé et tirant sur le brun occupe le dessus qui est orné de trois ou de plusieurs suites de taches noires, quelquefois peu distinctes ou même à peine visibles. Les parties inférieures sont jaunâtres; les larges taches carrées dont elles sont parsemées prennent souvent le dessus, de sorte que la couleur du fond ne se voit que sur les bords latéraux des plaques où elle passe, dans quelques sujets, au rouge ou au blanc. On observe sur la nuque deux raies noires qui se rencontrent sur l'occiput pour former un angle plus ou moins aigu.

Cette espèce est fort sujette à varier. La teinte du fond s'observe dans plusieurs nuances depuis le jaunâtre jusqu'au brun-vert. Les taches du tronc sont quelquefois bordées de jaune et offrent un point central de cette même couleur.

Les jeunes ont les teintes beaucoup plus claires et plus vives que les adultes; ils sont quelquefois d'un beau jaune de souffre, et ont les taches noires plus tranchées. Les teintes claires des parties inférieures s'effacent après la mort.

Les individus de l'Italie ont le dessous le plus souvent très foncé, tandis que ceux de l'Espagne offrent deux raies dorsales jaunâtres assez larges. Des observations ultérieures doivent décider si l'on peut adopter ces variétés comme variétés de climat constantes; mes observations ne reposent que sur la comparaison de deux individus originaires de l'Espagne et six de l'Italie avec un bon nombre d'autres, recueillis en Allemagne et dans la France.

On observe très souvent plusieurs plaques simples isolées parmi les plaques divisées qui revêtent le dessous de la

queue. Ce Tropidonote atteint jusqu'à trois pieds de longueur totale dont la queue occupe tantôt le tiers, tantot le quart. Les plaques varient depuis 147 + 60 jusqu'à 170 + 76 ; il en est de même du nombre des rangées d'écailles qui est quelquefois de 21, tandis que la plupart n'en offre que 19.

Les femelles parviennent à des dimensions plus fortes que les mâles.

M. Cantraine a recueilli plusieurs individus de cette espèce dans des lieux marécageux près de Naples, où elle habite en société. On doit au Prince de Musignano quelques notices sur ses mœurs, les voici: elle préfère les eaux profondes aux petits étangs ou aux marais; c'est particulièrement lors de la récolte du foin que l'on voit, dans les prés de la Campagna de Rome, ces serpens faisant sortir de l'eau leur tête seulement. Excellens nageurs, ils plongent également bien et restent souvent longtemps au fond des eaux. Leurs habitudes aquatiques et la promptitude de leurs mouvemens en rendent la chasse assez difficile, même pour les vipériers les plus excercés à cette occupation. Cette espèce ne se trouve pas en abondance en Italie.

---

18 Esp. *LE TROPIDONOTE RUDE.* T. SCABER.

Pl. XII fig. 12 et 13.

Les eaux douces de la pointe australe de l'Afrique ne nourrissent qu'une seule espèce de Tropidonote, très disparate des autres par son organisation.

Elle a le tronc entouré de 25 rangées d'écailles de forme lancéolée et toutes surmontées d'une carène extrêmement forte ; ces écailles touchent immédiatement aux plaques de la tête qui est beaucoup plus grosse que dans les autres espèces,

assez large, ramassée, à museau court et obtus, et revêtue de lames qui imitent les formes extérieures de la tête, mais dont les occipitales sont très étroites vers leur bout postérieur. L'œil petit et peu saillant est entouré, à son bord postérieur, de deux plaques. Les frontales postérieures descendent entre la nasale et l'oculaire antérieure, qui sont plus larges qu'à l'ordinaire, occupant par cette raison la place de la plaque du frein qui manque totalement. Les narines semi-lunaires et étroites se ferment au moyen d'une valve. Les plaques labiales sont petites, les mentales au contraire ont une étendue peu commune; elles sont immédiatement suivies des lames de l'abdomen qui se trouvent au nombre de 183 à 218. Les souscaudales divisées sont quelquefois entremêlées de quelques lames simples; on en compte en tout tantôt 40 tantôt 50: ces données prouvent en même temps que les dimensions longitudinales du tronc sont développées aux dépens de celles de la queue. Cette partie est souvent terminée par un crochet assez aigu.

Ce Tropidonote est un des plus intéressans ophidiens par rapport à son organisation. Il a les dents très minces et d'égale longueur. La glande lacrymale paraît être développée aux dépens des salivaires qui sont beaucoup moins grosses que dans les autres espèces: d'un volume assez considérable, cette première glande s'étend, en forme de cylindre, depuis l'œil jusqu'à l'angle de la bouche; la nasale manque. Les parties molles offrent également une disposition particulière. Le cœur est très rapproché de la tête; l'œsophage et l'estomac étant extrêmement alongés, il s'ensuit que le canal intestinal est court et ramassé, et qu'il offre des replis peu profonds. L'organisation des vertèbres collaires présente un fait assez curieux et unique dans le règne animal: les apophyses épineuses inférieures, au lieu d'être dirigées en arrière comme on l'observe chez tous les autres ophidiens, forment, chez l'espèce du présent article, des lamelles larges, perpendiculaires et latéralement comprimées; mais les dernières six ou sept apophyses, c'est-à-dire celles qui se trouvent

placées immédiatement avant le cœur, sont courbées en guise de crochet incliné vers la tête et dont la pointe, comprimée dans le sens latéral et quelquefois échancrée, est revêtue d'une substance dure, semblable à l'émail des dents. Ce Tropidonote, connu aux cap de Bonne Espérance sous le nom de WATERSLANG, parvient jusqu'à 0,72 + 0,11 de longueur. Les naturalistes ont unanimément conservé le nom scientifique proposé par LINNAEUS (1).

Cette espèce a les parties supérieures d'un gris brun plus ou moins foncé; le dessous est jaunâtre et souvent marbré de brun sur les côtés. Une suite de larges taches quelquefois orbiculaires et d'un brun noir occupe la ligne médiane dorsale; une autre suite s'étend le long des flancs, mais elles ont plutôt la forme de bandes transversales. Une large tache anguleuse marque la nuque : elle est précédée de plusieurs autres, parallèles et qui occupent le sommet et les côtés de la tête. Les petits ont les teintes plus livides.

J'ai trouvé dans l'estomac de cette espèce des œufs d'oiseaux à demi digérés, ce qui me fait penser que c'est l'EIJERVRETER des habitans du cap; on en a fait très mal-à-propos un genre à part, fondé sur la prétendue absence de dents.

19 Esp. *LE T. DRAP MORTUAIRE*. T. MORTUARIUS.

Quoique analogue à l'égard des teintes au Tropidonote à taches en quinconce, cette espèce s'éloigne cependant de tous les Tropidonotes par rapport à la conformation de la tête.

(1) COL. SCABER LINNÉ *Mus. Ad. Fried. Pl.* 10 *f.* 1; MERREM *Beitr. I Pl.* 9: le jeune. Cette espèce forme le genre DASYPELTIS de WAGLER *Syst. p.* 178.

Ses écailles, presque carrées, disposées sur 23 rangées longitudinales et surmontées d'une carène extrêmement saillante; la forme alongée de la tête ; la petitesse des plaques frontales antérieures et des surciliaires; la position verticale des narines et des yeux et leur petitesse; la présence de plusieurs plaques oculaires antérieures qui se prolongent jusqu'au dessous de l'œil ; d'autres caractères enfin tirés du système de coloration sont autant de traits particuliers à ce Tropidonote.

Il fait le passage aux Homalopsis: sa physionomie l'indique évidemment. Je n'en connais qu'un seul individu, provenant de la collection de feu Kuhl (1): cet individu mesure 0,21 + 0,08, le nombre des plaques est de 137 + 70. Celui que Russel a figuré sur sa *Pl.* 33 était d'une taille plus forte ; il a servi de type au COL. MORTUARIUS de Daudin *Rept. vol. VII p.* 787. L'espèce porte au Bengale le nom de NANGEALLED-KEAKA. Elle a les teintes très lugubres. Un brun noir enfumé occupe le dessus; on voit plusieurs suites de taches noires qui affectent sur les flancs la forme de bandes transversales. L'abdomen est jaunâtre; toutes les plaques sont bordées de noir-brun, couleur qui occupe aussi le dessous de la queue.

(1) *Beiträge p.* 96 : COL. MORTUARIUS.

2 Genre. *LES HOMALOPSIS.*

HOMALOPSIS.

Parmi les serpens non venimeux, ce sont les espèces de ce genre qui méritent plus particulièrement l'épithète de serpens aquatiques. On sait peu relativement à leurs mœurs; mais les espèces que l'on a observées font un séjour presque continuel dans les eaux. Les Homalopsis paraissent plus particulièrement organisés à peupler les immenses étendues d'eaux douces des contrées intertropicales de l'Asie et de l'Amérique qui fourmillent d'innombrales espèces de poissons, dont ils font leur nourriture principale. Ils remplacent, dans ce dernier continent, les TROPIDONOTES dont la race est distribuée dans les climats tempérés et chauds des deux mondes, tandis que la patrie des Homalopsis connus ne s'étend ordinairement pas au delà des tropiques. Les espèces ne sont pas très répandues; une seule se trouve au Bengale ainsi qu'à Java; d'autres habitent à la fois les deux Amériques. La plupart parviennent à des dimensions considérables, quoique leur corps, quelquefois de la grosseur du bras, excède rarement 4 pieds en longueur totale. Ces disproportions dans les formes; une queue courte, conique et robuste; une tête extrêmement large, grosse, obtuse, ramassée et revêtue de plaques de forme très irrégulière et peu constante; un museau court et obtus; des narines et des yeux assez petits dirigés vers le ciel; des lèvres enflées; l'ouverture de la bouche spacieuse, le plus souvent droite et à angle postérieur montant: tout ces caracteres concourent pour rendre l'aspect de ces animaux

à la fois hideux et rebutant. Les Homalopsis sont cependant innocens, nonobstant la malignité de leurs traits. Ce sont notamment les petits yeux dirigés vers le ciel, et les narines en fente semilunaire, également verticales et très rapprochées de l'extrémité du museau, qui prêtent à la physionomie de ces ophidiens une expression toute particulière et tellement frappante, que l'on reconnaît avec facilité les espèces de ce genre, après en avoir vu une seule et malgré qu'elles offrent des disparités assez considérables; car les unes ont les écailles si petites que le nombre de leurs rangées s'élève jusqu'à 39, tandis que d'autres n'en offrent que 15 rangées d'assez larges: ces parties sont tantôt lisses, tantôt surmontées d'une forte carène; carrées chez les uns, en rhombe chez d'autres. La tête est souvent recouverte de plaques comme dans les Couleuvres, mais ces lames varient extrêmement, suivant les espèces, à l'égard de la conformation et du nombre; car il y en a où ces plaques sont remplacées par des écailles de forme très irrégulière. Nous voyons par ces données que le genre Homalopsis, quoiqu' aussi naturel que le précédent, est cependant composé d'espèces d'une organisation très disparate, tandis que les Tropidonotes sont tous extrêmement voisins sous ce rapport. Plusieurs autres traits sont cependant propres aux Homalopsis et les éloignent de tous les autres ophidiens: une espèce même, l'Erpeton, offre une organisation tout-à-fait anomale.

Le corps des Homalopsis est le plus souvent cylindrique et quelquefois un peu comprimé. Ils ont tous l'abdomen extrêmement large, mais les lames de cette partie sont beaucoup plus étroites que celles des Tropidonotes, caractère qui rapproche les Homalopsis des Boas, quoiqu'ils le possèdent dans un degré beaucoup moindre que ceux-ci. Le dessous du corps est toujours convexe. Les lames du sommet de la tête, lorsqu'elles existent, sont toujours ramassées et rarement de forme symmétrique: elles ne se trouvent au

nombre de neuf que dans quelques espèces; dans le reste, les plaques frontales antérieures sont fondues en une seule, peut-être pour rapprocher les narines du sommet du museau: car chez plusieurs Homalopsis, les nasales se touchent avec leur bord interne et occupent ainsi la place des frontales antérieures qui manquent alors totalement. Les plaques du dessous de la tête sont rarement développées: on voit le plus souvent à leur place un grand nombre d'écailles de forme diverse.

Les autres plaques varient tellement suivant les espèces qu'il est impossible de généraliser les caractères, tirés de la conformation de ces parties. Il suffira de dire ici que l'ensemble de l'organisation des Homalopsis contribue à leur faciliter le séjour dans l'élement liquide. Couchés au fond des eaux, la position des yeux leur permet de recevoir à la fois l'image de tout ce qui se passe autour et au dessus d'eux. Pour aller respirer, ils n'ont que de rapprocher le bout du museau à la surface des eaux: ce mouvement est l'œuvre d'un instant; ils referment leurs narines linéaires au moyen d'une valve qui se trouve au bord postérieur de ces organes et replongent, sans avoir été aperçus, dans le vaste abyme des eaux où ils se trouvent à l'abri des poursuites de leurs ennemis. Leur bouche est susceptible de se fermer hermétiquement, grâce aux plaques qui en garnissent les bords; la petite échancrure même de la plaque rostrale est remplie, lorsque la bouche est fermée, par la plaque terminale de la mâchoire inférieure. Nous verrons que les serpens de mer offrent encore cette conformation et même dans un degré supérieur.

Les Homalopsis sont doués d'une force musculaire prodigieuse; aussi les organes de locomotion très-développés trouvent-ils un appui ferme dans la base solide du corps qui est composée d'os assez robustes. Les apophyses des vertèbres sont assez larges: les inférieures sont toutes très développées et celles de la queue particulièrement longues: les vertèbres de ce membre sont plus vigoureuses qu'à l'ordinaire. Les côtes sont moins

arquées et plus dirigées dans le sens horizontal qu'à l'ordinaire, ce qui facilite sans doute la natation, prêtant en outre au tronc ce volume considérable qui distingue la plupart des Homalopsis. Le crâne offre des formes aussi anomales que l'extérieur de la tête : il est large, quoique l'espace entre les yeux soit assez étroit. Tous les os qui le composent sont robustes et solides. Les caisses et les mastoïdiens ne dépassent pas en longueur ces parties chez les Tropidonotes ; les nasaux sont étroits, les orbites rapprochées. Les apophyses coronoïdes sont très développées ; les mâchoires peu longues et armées de dents assez grosses, aiguës, crochues, et augmentant en volume vers le bout postérieur des maxillaires, où l'on voit quelquefois plusieurs dents sillonnées ; on observe également de très fortes dents au palais. L'intermaxillaire est déprimé et horizontalement linéaire. Les maxillaires sont bordés par des glandes salivaires dont la partie postérieure est toujours extrêmement développée ; dans quelques espèces même, ce lobe volumineux est séparé des glandes maxillaires pour former une glande à part. Celles de la mâchoire inférieure sont assez considérables ; il se trouve, chez quelques espèces, de petites glandes sousmaxillaires. On voit toujours une rostrale et une lacrymale, quoique la dernière soit peu grande. Les nasales, si toutefois elles existent, sont petites. La disposition des viscères des Homalopsis offre plusieurs détails assez curieux. Le poumon forme toujours un seul sac spacieux dont les cellules se prolongent assez en avant du cœur sur les membranes de la trachée, dont elles occupent quelquefois toute l'étendue. Dans les uns, le poumon est partout de même largeur ; dans d'autres, il se rétrécit vers le bout qui est élargi en guise de réservoir aérien ; dans les espèces enfin qui font le passage aux Tropidonotes, la structure du poumon n'offre rien de particulier. L'organisation du canal intestinal varie également d'une espèce a l'autre : sa partie grêle forme toujours des replis assez nombreux et profonds, mais l'intestin gros et le

rectum sont spacieux, courts et droits ; il en est de même de l'estomac qui forme souvent un cul de sac assez volumineux. La vésicule du fiel, la rate et le pancréas sont très développés chez les Homalopsis.

Les Homalopsis présentent le plus souvent des teintes très lugubres. Un gris schisteux, brunâtre, olivâtre ou noirâtre occupe le dessus de presque toutes les espèces. Quelques unes sont tachetées, d'autres raiées ou ornées de bandes transversales. Le dessous est souvent jaunâtre et pourvu de larges taches carrées, semblables à celles que nous avons décrites chez plusieurs Tropidonotes. Les petits ont toujours les teintes plus vives que les adultes, et diffèrent quelquefois assez de leurs parens sous ce rapport.

Le nombre des plaques abdominales est peu considérable, on en compte le plus souvent 150 ; il est cependant des espèces où elles s'élèvent jusqu'à 180, d'autres au contraire n'en présentent que 120 environ. Les plaques souscaudales, quelquefois simples, sont environ au nombre de 30, d'où l'on peut conclure de la brièveté de la queue.

Les difficultés, attachées à la chasse de ces ophidiens, sont peut-être cause qu'ils sont assez rares dans les collections. Kuhl a fondé le genre homalopsis sur la grande espèce javanaise; Boie y a ensuite ajouté plusieurs autres de différentes parties du monde. J'ignore les motifs qui ont engagé Cuvier (1) à changer ce nom en celui de cerberus. Wagler (2) a crée pour plusieurs espèces les genres: hypsirhina, hydrops et helicops. D'autres auteurs ont encore dispersé ces ophidiens dans diverses coupes génériques, dont nous ferons mention plus tard.

(1) *Règne anim. II p.* 81 — (2) *Syst. p.* 169.

1 Esp. *L'HOMALOPSIS A JOUES ENFLÉES.*
HOMALOPSIS BUCCATA.

Pl. XIII fig. 1, 2 et 3.

Bien que cet ophidien soit un des mieux caractérisés de toute la tribu, les auteurs en ont toutefois fait plusieurs espèces nominales, que l'on a ensuite réparties en divers genres.

On en possède de nombreuses figures, dont quelques unes sont assez bonnes. Le jeune est représenté dans SCHEUCHZER *Pl.* 660 *fig.* 1, dans SEBA *II.* 23. 3, figure qui a servi de type aux COL. SUBALBIDUS de BODDAERT et de GMELIN; une troisième se trouve dans LINNÉ *Mus. Ad. Fr. Pl.* 19 *fig.* 3: c'est son COL. BUCCATUS, placé par DAUDIN (*vol. VI. p.* 220) dans le genre VIPÈRE. SEBA en a encore donné deux figures, tracées d'après des individus d'âge moyen, voir *Thes. II Pl.* 12 *fig.* 1 et *Pl.* 13 *fig.* 1; SHAW *Gen. Zool. III P. II p.* 465 a reproduit la première sous le nom de COL. VIPERINUS; Merrem a ensuite employé ce même nom, traduit en allemand, pour désigner la figure de notre espèce, donnée dans ses *Beiträge vol. II Pl.* 10: ce n'est que sur cette même planche que se trouve le COL. HORRIDUS de DAUDIN, *vol. VII p.* 71. Il faut encore rapporter à la synonymie de cette espèce le COL. MONILIS de LINNÉ *Syst. nat. p.* 381, qui est aussi le DEMI-COLLIER de LACÉPÈDE *Quadr. ovip. t. II p.* 173 *Pl.* 8 *fig.* 2; et enfin l'ECHIDNA SEMIFASCIATA de MERREM *Tent. p.* 150, espèce nominale fondée sur plusieurs figures de Scheuchzer et de Seba. On trouve de plus un beau portrait du jeune de cet ophidien chez RUSSEL *II Pl.* 33.

On ne l'a observé jusqu'à présent que dans la partie occidentale de l'île de Java, où il habite les lacs et d'où nos voyageurs nous en ont fait parvenir un bon nombre d'individus. C'est chez cette espèce que le professeur REINWARDT a le premier

découvert des sillons aux dents maxillaires postérieures, observation qui a donné lieu à tant de recherches ultérieures, tendant à rendre suspects cet ophidien, ainsi que tous les autres qui offrent un système de dentition semblable. Nous avons représenté les glandes salivaires de cette espèce: *Nov. Acta vol. XIV Pl.* 16 *fig.* 8. Ces glandes forment, à leur extrémité postérieure, un lobe assez développé. La nasale existe, mais elle est petite. Les glandes salivaires de la mâchoire inferieure ne sont pas aussi volumineuses qne dans les autres espèces. Les dents de cet ophidien sont beaucoup plus courbées en arrière que d'ordinaire; grosses et aiguës, elles augmentent en longueur à mesure qu'elles se rapprochent du bout du museau. La mâchoire supérieure est peu longue. Les caisses sont assez larges et les apophyses de la mâchoire inférieure très développées; elles offrent un point d'insertion favorable aux muscles de la manducation, qui sont très vigoureux. Le squelette est pourvu de côtes arquées et longues; les apophyses épineuses, particulièrement celles des vertèbres du cou, sont assez développées. Le poumon commence vers la première moitié du cou, il gagne en étendue vers le cœur; mais derrière cet organe, il s'élargit pour former un réservoir à air de forme cylindrique, tres volumineux et dont les cellules deviennent plus spacieuses et plus rares à mesure que l'on s'avance vers le bout du poumon qui est gros, arrondi et dont la forme rappelle celle d'un cœcum; il est à peine dépassé par le foie qui est ramassé et gros. Les nombreuses inflexions de l'intestin grêle commencent près du pylore: elles deviennent moins apparentes vers le rectum, qui est assez spacieux.

L'Homalopsis à joues enflées atteint jusqu'à quatre pieds de longueur; le tronc des individus de cette taille est gros d'un pouce et demi environ. Les dimensions de la queue varient d'un individu à l'autre; occupant environ un quart de la longueur totale, elle est conique, robuste et d'une venue avec le tronc, qui s'amincit considérablement vers les parties postérieures. Le tronc est un peu comprimé et entouré de 37 à 39

rangées d'écailles en rhombe et surmontées d'une carène peu prononcée. Le grand nombre des écailles est cause qu'elles sont disposées sur des rangées très obliques, qu'elles ont une étendue peu considérable, qu'elles s'avancent assez loin sur le dessous de l'animal et que les lames abdominales sont beaucoup plus étroites que chez les autres Couleuvres. La tête est assez distincte du cou, quoique cette partie soit très vigoureuse : large à la base, extrêmement grosse, haute, conique et en pente, elle contribue beaucoup par sa configuration à donner à cet ophidien la physionomie particulière qui le distingue des autres espèces du genre. Le museau est court, tronqué au bout et terminé par une plaque en pentagone, déprimée, et pourvue à son bord inférieur de deux petites échancrures. Les gros muscles de la manducation et les glandes salivaires volumineuses produisent un enflement considérable sur la région des joues qui sont très saillantes, ce qui fait que la tête est en forme de cœur et semblable par cette raison à celle des Vipères. L'ouverture de la bouche n'est pas très large, droite et à angle montant presque perpendiculairement. Les lèvres ont le bord rentrant muni de plaques hautes mais étroites dont le nombre est beaucoup plus considérable que chez les autres espèces, parce qu'il existe, vers l'angle de la bouche, une ou plusieurs rangées d'écailles surnuméraires, enchassées entre les plaques labiales. La mâchoire supérieure recouvre celle d'en bas par son bord interne. L'œil, extrêmement petit, est dirigé en avant et vers le ciel; il est enfoncé entre cinq ou six plaques oculaires : l'iris est brun, la pupille un peu allongée dans le sens vertical. Les plaques nasales, assez larges, se touchent par leur bord interne : cette organisation est cause que les narines, étroites et linéaires, sont rapprochées sur le sommet de la tête et que les frontales antérieures, petites et en triangle, se trouvent reserrées entre les frontales postérieures, qui sont disposées obliquement et dont le bord

inférieur touche à la plaque frénale. Le peu d'étendue de l'œil occasionne la petitesse des plaques surciliaires et de la verticale, auxquelles succèdent les occipitales également petites et étroites vers le bout postérieur. Le reste de la tête est garni d'écailles de formes très diverses et peu régulières. La mâchoire inférieure est excessivement grosse à l'extrémité et a le menton tronqué: de là vient la disposition horizontale de la plaque terminale ; la première paire des labiales est très alongée et s'avance entre plusieurs autres plaques du menton. La gorge est revêtue d'un grand nombre de petites écailles, de sorte que les lames abdominales ne commencent que sous le cou. Il sera superflu d'ajouter à cette description que la forme et le nombre de toutes ces plaques varient considérablement suivant les individus; nous en possédons où la verticale se termine en une pointe très aiguë, d'autres où elle est divisée en trois parties dont chacune forme une plaque à part, etc. mais ces anomalies ne méritent guère qu'on y fasse attention.

Les teintes de cet ophidien sont peu sujettes à l'action de l'esprit de vin. Un jaune d'ocre plus ou moins clair occupe le fond; mais cette couleur, plus foncée sur le dessus fait place à de nombreuses bandes très larges, d'un brun noir plus ou moins foncé, souvent échancrées sur les flancs ou séparées de la couleur du fond par des bandes étroites. Une rangée de taches orbiculaires, noires et disposées par intervalles très irréguliers, indique le bord lateral de l'abdomen. La tête est terminée par un collier noir qui s'avance en pointe sur l'occiput, et se réunit sur les côtes avec deux larges raies naissant au devant de l'œil. Une tache en triangle orne le dessus du museau ; deux autres de forme alongée, se trouvent sur le sommet de la tête. Les lèvres sont, à l'état de la vie, d'une belle teinte rougeâtre. Tout ce dessin s'évanouit à mesure que l'animal avance en âge et les adultes sont souvent d'une teinte d'un gris noir uniforme ; mais chez quelques sujets elle

passe au rougeâtre. Les bandes sont plus ou moins larges suivant les individus, et le dessous, particulièrement la queue, est souvent marqué de marbrures et de larges taches carrées noires.

152 + 71 ; 166 + 84 ;

Feu Kuhl, en disséquant un individu adulte de cette espèce, a trouvé l'estomac rempli de sang coagulé et des débris d'un ophidien. M. Reinwardt me dit qu'elle se tient continuellement dans les lacs.

---

2 Esp. *L'HOMALOPSIS DE SCHNEIDER.*
HOMALOPSIS SCHNEIDERII.

Pl. XIII fig. 6 et 7.

La confusion qui règne dans la synonymie de cette espèce est due au grand philologue dont elle porte le nom : ce critique l'a décrite sous les noms d'elaps boaeformis (1) et de boa moluroides (2), ainsi nommé à cause d'une analogie supposée de cette espèce avec le col. molurus de Linné, qui n'est autre chose que le python bivittatus. Ces indications vagues de Schneider ont fourni à Daudin et à Merrem les élémens pour former leurs col. schneiderii et hurria schneideriana (3), leurs python molurus et elapiformis (4). M. Reinwardt enfin a imposé à cet ophidien le nom de col. obtusatus.

On en voit des figures dans Seba (5) et dans Russel (6) ; ce dernier voyageur prétend qu'elle habite les Indes ; s'il en est ainsi,

(1) *Hist. Amph. II p.* 301. — (2) *ib. II p.* 279. — (3) *Rept. vol. VII p.* 170 et *vol. V p.* 221. — (4) *Tent. p.* 90 et 89. — (5) *Thes. II* 15. 3. — (6) *Ind. Serp. II Pl.* 40.

il faudrait la comparer au KAROO BOKADAM de RUSSEL (1), et fixer les traits distinctifs de ces reptiles si toutefois il en existe. Cette figure de Russel est le type du COL. CERBERUS de DAUDIN (2), de l'HYDRUS CINEREUS de SHAW (3) de l'HYDRUS RHINCHOPS de SCHNEIDER (4) (ENHYDRIS RHYNCHOPS LATREILLE (5) et PYTHON RHYNCHOPS MERREM) (6). N'ayant point été à même d'examiner ce serpent, je n'ose ni décider de son identité avec celui du présent article, ni l'admettre au rang des espèces exactement connues (7). Tous les individus que possède le Musée des Pays-Bas ont été recueillis par ses voyageurs à Java, à Amboine et à une petite île voisine de cette dernière qui s'appelle Saparua, à la Nouvelle Guinée et à Timor. L'Homalopsis de Schneider ressemble au précédent sous plusieurs rapports. Il s'en distingue cependant par ses écailles plus grandes, plus fortement carénées, un peu lancéolées et disposées sur 23 ou 25 rangées seulement; par un tronc plus effilé et moins comprimé; par une queue moins longue; par une tête et un museau plus alongés et beaucoup moins gros; par la forme des écailles dont sa tête est revêtue; par la position verticale des yeux et par ses teintes.

Un brun olivâtre, tirant tantôt sur le gris, tantôt sur le noir, occupe le dessus; les taches irrégulières noires dont cette partie est ornée prennent le plus souvent, sur les flancs, la forme de bandes transversales; mais elles sont quelquefois peu visibles. Le dessous est jaunâtre et maculé de noir enfumé, particulièrement à la base des plaques. On voit quelquefois une raie noire derrière l'œil. Les teintes ne passent point après la mort. Nous devons à M. REINWARDT plusieurs

(1) *ib. I. Pl.* 17. — (2) *Rept. VII p.* 167. — (3) *Gen. Zool. II p.* 567. (4) *Hist. amph. I p.* 246. — (5) *Rept. III p.* 202. — (6) *Tent. p.* 90. — (7) Nous venons de recevoir du Musée de Paris, sous le nom de CERBERUS RUSSELII CUVIER, des individus de cet Homalopsis, rapporté de Pondichery par M. Reynaud; d'autres sujets, originaires du Malabar et de Sumatra, font partie de ce même établissement.

figures de cette espèce ainsi que de la précédente: elles ont été faites sur les lieux d'après le vivant.

La tête, plus déprimée que chez la précédente, a aussi la mâchoire inférieure moins haute et les joues moins enflées; de plus, les plaques des lèvres sont plus larges, et moins nombreuses à l'angle de la bouche. Les yeux sont très petits et dirigés vers le ciel; ils offrent une prunelle ronde et un iris d'un brun rouge. On voit au lieu de la plaque verticale et des occipitales un grand nombre d'écailles de forme peu régulière, qui se confondent avec celles du tronc. Le museau est plus large que chez la précedente et arrondi.

Cette espèce atteint jusqu'à 3 pieds et demi de longueur, mais les individus de cette taille sont très rares; la plupart ne mesurent que 0,64 + 0,16. Le nombre des plaques est de 140 + 50 ou de 152 + 64. La charpente osseuse ressemble parfaitement à celle de l'Homalopsis buccata, excepté que le crâne est plus alongé. Le lobe postérieur des maxillaires est séparé du reste de la glande salivaire (1). Le poumon se prolonge, comme celui de la précédente, sur la trachée, mais sa partie postérieure est beaucoup moins spacieuse. Le canal intestinal est étroit et on n'y observe de profonds replis que près du pylore.

Nos voyageurs n'ont pas été à même d'observer les mœurs de cet ophidien, parce qu'il est très rare à Java, et qu'il ne se trouve pas dans la partie occidentale de cette île.

(1) Duvernoy (*Ann. d. sc. nat. XXX Pl. 4 E*) a figuré les glandes de la tête de cette espèce.

———

3 Esp. *L'HOMALOPSIS DÉCUSSÉ.*
HOMALOPSIS DECUSSATA.

Pl. XIII fig. 14, 15 et 16.

Je ne conçois guère pourquoi Boie a placé cet ophidien dans son genre BRACHYORRHOS, c'est un Homalopsis des mieux caractérisés. Les yeux verticaux; les narines à fleur de tête, perçant les plaques nasales qui se touchent par leur bord interne; une tête courte, grosse, conique, à museau gros et arrondi, et plusieurs autres traits le rapprochent de l'espèce précédente, dont il s'éloigne cependant par un tronc presque d'égale grosseur, comprimé et revêtu de 19 séries d'écailles carrées et lisses; par une queue très courte, grosse et conique; par les teintes; enfin par une tête moins distincte et garnie de plaques de forme plus régulière: car on voit deux occipitales assez développées, une verticale large et en pentagone, des plaques temporales et mentales, deux plaques oculaires postérieures, une antérieure unique et une seule rangée de plaques aux lèvres..

Cette espèce est ornée de bandes transversales alternes de blanc et d'un brun rouge; la dernière teinte prend le dessus sur les parties supérieures. Un collier blanc orne la nuque, le museau est marqué d'une tache de la même teinte.

Les deux individus que possède le Musée des Pays-Bas ont été rapportés de Java par le professeur Reinwardt; ils sont de petite taille, le plus grand ne mesure que 0,25 + 0,04. Plaques: 136 + 34 et 135 + 26.

Cette espèce a été décrite récemment par M. Reuss. *Mus. Senk. p. Pl. 9 f 3*: BRACHYORRHOS ALTERNANS.

---

4 Esp. *L'HOMALOPSIS A TACHES BLANCHES.*
HOMALOPSIS LEUCOBALIA.

Pl. XIII fig. 8 et 9.

La physionomie particulière de cet ophidien le rend assez intéressant. Il a le port de l'HOMALOPSIS BUCCATA, mais sa queue est beaucoup plus courte et plus grosse, son tronc plus comprimé et l'abdomen plus étroit, quoique les plaques qui le revêtent soient, proportion gardée, plus larges.

La tête, légèrement distincte du cou, est remarquable par sa longeur, par sa brièveté informe et par son museau court et arrondi: elle a les formes très trapues et extrêmement ramassées. La gueule n'est pas très fendue et presque droite. La lèvre supérieure est garnie de 5 plaques seulement ; elles sont larges; celles de l'inférieure au contraire sont petites. La plaque rostrale est en hexagone, voûtée et reçoit dans une profonde échancrure la première plaque de la mâchoire inférieure, proéminente pour cet effet et assez petite. Tout le dessous de la gorge est garni d'écailles, parmi lesquelles on distingue plusieurs mentales plus larges que le reste. L'œil est très petit et vertical; il est entouré postérieurement de 2 plaques, mais on n'en voit qu'une seule en avant de cet organe. La plaque du frein manque, aussi n'y a-t-il qu'une seule frontale antérieure, qui est enchassée entre les nasales. Le reste des plaques de la tête se distingue par ses formes trapues: les occipitales sont petites, la verticale et les temporales très larges. Toutes les écailles du tronc sont lisses, en rhombe, à angles un peu arrondis, et disposées sur 25 rangées.

Le dessus est d'un noir très pâle, tirant sur le bleu d'acier; plusieurs suites de taches blanches et anguleuses s'étendent irrégulièrement le long des flancs et du dos. L'abdomen est blanchâtre.

M. M. Macklot et Müller, à leur retour de l'expédition de la Nouvelle Guinée, ont découvert cette espèce inédite dans les rivières de Timor. Un beau dessin, fait sur les lieux, a été exécuté par leur infortuné compagnon M. van Raalten, qui succomba aux fatigues de ce pénible voyage, peu de jours après avoir achevé ce dernier travail. Nous n'avons reçu que deux individus de cet ophidien, dont l'adulte a servi de type à la figure que nous avons faite de la tête: ce sujet mesure 0,61 + 0,08 et offre 152 + 31 plaques; l'autre est de 0,44 + 0,06 et on lui compte 156 + 34 plaques.

— —

5 Esp. *L'HOMALOPSIS COULEUR DE PLOMB.*
HOMALOPSIS PLUMBEA.

Pl. XIII fig. 12 et 13.

Les lames qui revêtent la tête de cette espèce offrent des formes moins irrégulières que celles des précédentes. Les lèvres, quoique assez enflées, sont revêtues de plaques dont le nombre et la forme se rapprochent de celles des Couleuvres; il en est de même de celles de la mâchoire inférieure et du menton. On voit des plaques temporales, une frénale, une oculaire antérieure et deux postérieures; les occipitales, quoique peu larges, sont alongées et la verticale est en pentagone régulier. Il n'existe qu'une frontale antérieure, les nasales se touchant sur le sommet du museau. Les narines et les yeux sont assez verticaux. La tête est peu distincte du cou, conique, large, et à museau arrondi au bout. Le tronc n'est pas très gros, presque orbiculaire et revêtu de 19 rangées d'écailles carrées et lisses. L'abdomen est convexe et garni de lames peu larges; la queue est très courte, grosse et conique.

Le dessus est couleur de plomb, le dessous blanchâtre; les plaques sont souvent marbrées de noir à leur base; on voit quelquefois une raie médiane, formée par les centres noirs des écailles dorsales.

Il paraît que cette espèce est rare à Java; nous en avons reçu des individus, mais en petit nombre; Kuhl en a fait la découverte et van Hasselt l'a élevée au rang des genres, à cause du caractère tiré de la présence de dents maxillaires postérieures sillonnées (1). Elle est figurée dans l'*Erpét. de Java Pl.* 42; l'hypsirhina hardwickii de l'*Indian Zoologie* appartient à cette espèce ou peut-être à la suivante.

0,30 + 0,05; 120 + 29 ou 123 + 36.

---

6 Esp. *L'HOMALOPSIS AER.* **HOMALOPSIS AER.**

Pl. XIII. fig. 10 et 11.

Ular-aer est le nom malais que porte cette espèce à Java, et sous lequel M. Oppel l'a désignée au Musée de Paris, quoiqu'elle ait été auparavant introduite dans le système sous trois dénominations diverses, savoir: col. pythonissa (2); hydrus enhydrus (3) et enhydris coerulea (4), fondées toutes trois sur la figure donnée par Russel (5). Les individus envoyés du Bengale et de Java (6) au Musée des Pays-Bas, nous ont démontré que l'espèce est absolument la même dans deux terres si distantes.

Elle est très voisine de la précédente; en voici les traits

(1) Cette espèce compose avec la suivante le genre hypsirhina de Wagler; *Syst. p.* 169. — (2) Daudin *Rept. t. VII p.* 107. — (3) Schneider *Hist. Amph. P. I p.* 245 — (4) Latr. *VI p.* 202. — (5) *Serp. Pl.* 30. — (6) La figure d'un sujet originaire de cette île se trouve dans l'*Erpét. de Java Pl.* 41.

distinctifs : une tête moins large et plus alongée, un museau plus court et plus conique, des yeux plus grands placés moins verticalement et dirigés vers le bout du museau, une plaque frontale antérieure très déprimée, des narines plus rapprochées, des plaques du sommet de la tête plus effilées, 25 rangées d'écailles de forme rhomboïdale, des plaques abdominales plus étroites et en plus grand nombre, une queue plus longue et plus pointue, enfin un tronc plus comprimé.

La distribution des teintes offre également plusieurs caractères faciles à saisir. La couleur de plomb tire souvent sur le brun, et est relevée par deux raies étroites plus claires, qui naissent d'un point commun sur le bout du museau. Les flancs sont jaunes, séparés par une raie brunâtre du dessous qui offre la même teinte ; on observe le plus souvent une suite de taches rondes sur la ligne médiane de l'abdomen qui est quelquefois marbré et rayé de brun, ainsi que les flancs, les lèvres et le dessous de la queue. Cette distribution des teintes, très sensible dans les jeunes, devient moins distincte avec l'âge ; souvent même les adultes n'en offrent pas la moindre trace.

0,57 + 0,13 ; 139 + 47 ou 156 + 58.

Cette espèce présente à l'extrémité postérieure des maxillaires une dent plus longue que le reste ; la glande qui correspond avec cette dent est séparée des salivaires, mais les glandes en général sont moins développées chez cet Homalopsis que chez les autres. La partie du poumon qui se prolonge sur la trachée est beaucoup plus spacieuse que la partie inférieure, qui se rétrécit derrière le cœur pour descendre en sac effilé et étroit jusqu'à la base du duodénum. Le foie est gros et ramassé, l'estomac volumineux et en cul de sac, les intestins grêles sont profondément plissés en tout sens et assez étroits.

---

7 Esp. *L'HOMALOPSIS DE SIEBOLD.*
HOMALOPSIS SIEBOLDII.

Pl. XIII fig. 4 et 5.

L'hommage que je rends par cette dédicace aux connaissances de M. von Siebold en histoire naturelle, est en partie dicté par les profonds sentimens de reconnaissance et d'amitié qui me lient à ce célèbre voyageur et savant polygraphe.

Je fais connaître sous ce nom un des plus intéressans reptiles du genre dont nous nous occupons. Un seul individu en a été adressé du Bengale au Musée des Pays-Bas. Russel n'a pas connu ce serpent, mais je crois devoir rapporter ici la *fig.* 2 de la *Pl.* 46 *vol. II* de Seba.

La physionomie particulière, la grosseur des mâchoires, de la forme des plaques du menton et le port rapprochent cette espèce de l'homalopsis buccata, dont elle s'éloigne cependant sous beaucoup d'autres rapports. Le tronc est ramassé et plus comprimé que dans toutes les autres espèces, ce qui rend l'abdomen très étroit et convexe; le dos est fortement relevé en carène, particulièrement sensible vers les parties postérieures d'où les flancs descendent en toit. La queue est peu longue et conique. On compte 29 rangées d'écailles lisses et en lozange. La tête est distincte du tronc et un peu en cœur, mais moins grosse et plus alongée que chez l'homalopsis buccata; les yeux sont beaucoup plus grands. Les plaques de la tête sont à-peu-près les mêmes que chez l'homalopsis decussata, excepté que les occipitales ont moins d'étendue et que la région des tempes est revêtue d'écailles peu différentes de celles du tronc. On voit souvent plusieurs plaques surnuméraires à l'angle de la lèvre supérieure.

Le dessus est d'un gris brun assez obscur, tirant sur le

pourpre. Les taches plus foncées et bordées de noir dont ces parties sont ornées, ont une telle étendue, que la couleur du fond ne s'entrevoit que sous forme de bandes transversales très irrégulières. D'autres taches alternes et moins prononcées occupent les flancs et se confondent avec les marbrures de l'abdomen; la couleur du fond de ces parties est un jaune d'ocre assez vif. Le tranchant de la carène dorsale est relevé par une raie claire assez effacée. Deux raies de la même teinte, naissant d'un centre commun sur les plaques frontales, vont en divergeant derrière l'œil, pour se réunir sur le cou avec deux autres raies parallèles, qui se trouvent sur l'occiput; ces raies, qui bordent plusieurs taches de forme diverse, offrent un dessin assez joli mais peu distinct. 0,65 + 0,11; 147 + 51.

---

8 Esp. *L'HOMALOPSIS A QUEUE RUDE.*
HOMALOPSIS CARINICAUDA.

Pl. XIII fig. 17 et 18.

Après avoir fait connaître les Homalopsis habitans de l'Asie, nous traiterons de ceux qui se trouvent dans le nouveau monde.

L'espèce dont nous nous occuperons dans cet article, est originaire des contrées méridionales du Brésil, et se rencontre principalement dans la province de St. Paul, d'où nous en avons reçu plusieurs individus. M. Milbert l'a aussi retrouvée dans les environs de New-York, où elle est absolument la même que dans l'Amérique du Sud. Elle est le fruit des découvertes du Prince de Neuwied, qui n'a observé que l'individu figuré dans ses *Abbildungen Livr. XI Pl.* 3; ses chasseurs l'ont tué sur les bords de la rivière Japarui. M.

LICHTENSTEIN nous en a adressé un individu sous le nom de COL. AENEUS, rangé par FITZINGER, *Class. p.* 55, parmi ses PSEUDO-ERYX; WAGLER *Syst. p.* 170 en a fait son genre HELICOPS, mais en y réunissant les HOMAL. PLICATILIS et ANGULUTA; c'est son HELICOPS CARINICAUDUS, *Icones Pl.* 7, M. Fr. Boie à Kiel a bien voulu nous en céder un individu adulte mesurant 1,08 + 0,23; il est de la grosseur d'un bras d'enfant.

Cette espèce ressemble assez, sous le rapport des teintes, duport et de l'ensemble des formes, à l'HOMALOPSIS PLUMBEA. Pour l'en distinguer, il suffit de faire attention aux caractères suivans : une tête et des plaques plus alongées; l'œil plus grand; une queue plus longue; 19 rangées d'écailles en rhombe, à bout tronqué et surmontées vers les parties postérieures, d'une carène, dont l'ensemble forme sur la queue des stries assez saillantes; une teinte plus foncée; enfin un abdomen jaunâtre, orné le plus souvent vers le milieu de deux suites de taches noirâtres, quelquefois confluentes et qui s'étendent aussi sur le dessous de la queue.

126 + 40; 149 + 72.

---

9 Esp. *L'H. ANGULEUX.* H. ANGULATA.

Pl. XIII fig. 24 et 25.

Je ne vois pas en quoi diffère le NATRIX ASPERA de WAGLER (1) découvert par SPIX dans la province de Bahie, de notre Homalopsis, si commun à Surinam, et connu de tous les naturalistes. Il se trouve aussi à la Martinique où,

(1) *Serp. bras. Pl.* 13 *p.* 37, placé plus tard dans le genre HELICOPS *Syst.* p. 171.

M. Plée en a fait la découverte. On en voit des figures chez Scheuchzer (1), Seba (2), Linné (3) et Merrem (4).

Cet Homalopsis se rapproche, par le port, des tropidonotes, mais il a les formes plus ramassées; aussi les plaques de la tête et de l'abdomen sont-elles semblables à ceux des autres Homalopsis.

La tête n'est pas très distincte du cou, un peu alongée et terminée par un museau très large, arrondi, court et convexe. Les yeux sont dirigés en avant et un peu vers le ciel, ils sont plus grands que dans les autres espèces. Les plaques de la tête se trouvent au même nombre et offrent à-peu-près la même forme que celles de l'homalopsis plumbea. La queue n'est pas grosse et s'amincit vers la pointe, qui est terminée par une écaille de forme conique.

Les teintes et l'organisation des écailles distinguent cette espèce de toutes les autres du genre. Les dernières sont en rhombe, à bout tronqué et échancré, disposées sur 19 rangées et toutes surmontées par une carène extrêmement prononcée. La couleur du fond est un jaune plus ou moins clair, passant au rouge-brun sur les flancs. Le dos est orné de taches très larges, d'un brun-roux noirâtre, en forme de rhombe disposé transversalement et dont les angles latéraux descendent sur les flancs, pour se prolonger sous l'abdomen, où ils forment des taches carrées et alternes : celle qui occupe la nuque s'étend en forme de pointe sur l'occiput qui, plus clair que le sommet de la tête, forme une espèce de collier. Plusieurs bandes qui descendent obliquement sur les côtés de la tête sont très peu distinctes.

(1) *Bibl. sacra Pl.* 630 *B*, et peut-être aussi *Pl.* 653 *f.* 3 et *Pl.* 737 *f.* 3. — (2) *Thes. II.* 24. 2; et *II* 59. 2, figure de l'adulte, fautive sous le rapport du coloris, et qui a servi de type au col. surinamensis de Shaw, *Gen. Zool. vol. III p.* 460. — (3) col. angulatus *Mus. Ad. Fr. Pl.* 15 *f.* 1. — (4) *Beitr. II Pl.* 6 *p.* 32.

Cet Homalopsis parvient à une grosseur d'un pouce et demi, sur une longueur de 3 pieds ; mais les individus de cette taille sont très rares : la plupart de ceux qui se trouvent dans les collections ne mesurent que 0,42 + 0,14. Le nombre de ses plaques varie depuis 110 + 56 jusqu'à 126 + 75. La queue varie considérablement en longueur ; nous possédons des individus de 0,16 + 0,07.

Le crâne de cette espèce est très large ; les caisses et les mastoïdiens sont longs ; la mâchoire supérieure est courte et munie à son bout postérieur d'une dent plus développée que les autres, mais dépourvue de sillon. Les vertèbres sont très larges et offrent des apophyses assez prononcées. Les côtes sont longues et attachées dans une direction plus horizontale que chez les autres espèces. Les glandes salivaires de cet Homalopsis sont beaucoup plus développées que d'ordinaire, mais le lobe postérieur des maxillaires n'est pas séparé. La nasale manque, et la rostrale est très petite. Cette espèce s'éloigne des autres par la conformation de son poumon, qui est absolument la même que dans la plupart des serpens de terre et dans les Tropidonotes ; mais ses intestins grêles sont, comme chez les autres Homalopsis, profondement plissés, et passent brusquement dans le rectum qui est très spacieux et dont la base forme un petit cœcum.

---

10 Esp. *L' HOMALOPSIS PLICATILE.*
HOMALOPSIS PLICATILIS.

Pl. XIII fig. 21 et 22.

Les auteurs qui ont traité de l'histoire naturelle des reptiles, ont souvent emprunté à Seba des mots barbares, que cet iconographe avait appliqués de fantaisie, au premier animal qui lui tombait sous la main. A cette catégorie appartient l'ophidien

de Surinam, dont nous parlerons dans cet article, et qui porte dans SEBA (1) un nom malais, mentionné par Valentyn, nom que les naturalistes français ont contracté en celui de BALI (2). LINNÉ a cité cette figure au sujet de son COL. PLICATILIS (3), épithète qui ne vaut guère mieux que celle de Seba. Cette espèce, classée depuis dans plusieurs genres divers, appartient à juste titre aux Homalopsis. LAURENTI (4) en a fait un CERASTE, SCHNEIDER (5) un ELAPS, MERREM (6) un NATRIX, FITZINGER (7) un PSEUDOELAPS, WAGLER (8) un HELICOPS.

Elle parvient, suivant Lacépède, jusqu'à 6 pieds de longueur totale; nous en avons reçu, parmi un grand nombre de petits d'environ 0,50 + 0,13, un adulte de la grosseur d'un bras d'enfant et mesurant 1,13 + 0,15.

Elle est une des mieux caractérisées du genre. Un corps gros et presque orbiculaire, entouré de 15 rangées d'écailles carrées, à angles arrondis, très larges et toutes lisses; une queue courte et conique; une tête d'une venue avec le cou et très conique; un museau arrondi, très étroit et extrêmement court; la petitesse des plaques qui la revêtent; la forme alongée de celles qui garnissent le sommet de la tête; enfin une disposition de teintes particulière: tous ces traits distinctifs propres à l'espèce, ne permettent guère de la confondre avec aucun autre ophidien connu.

Les yeux peu grands, sont dirigés en avant et, par la brièveté du museau, très rapprochés de son bout: les narines orbiculaires, se trouvent, par la même raison, à l'extrémité de cette partie, et très près l'une de l'autre. On ne voit point de plaque du frein, et il n'y a qu'une seule frontale antérieure; le reste

(1) *Thes. I.* 57. 5; voyez aussi *II.* 53. 3. — (2) LACEP. *Quad. ovip. II p.* 176 *Pl.* 9 *f.* 1. — (3) *Mus. Ad. Fr. Pl.* 6 *fig.* 1; comparez aussi SCHEUCHZER 653. 2 et peut-être aussi 662. 10; MERREM *Beitr. vol. II Pl.* 5 *p.* 28. — (4) *Syn.* p. 81. — (5) *Syst. II p.* 294. — (6) *Tent. p.* 99. — (7) *Classif. p.* 55. — (8) *Syst. p.* 170.

des plaques est à-peu-près comme chez le HOMALOPSIS AER; mais les plaques mentales sont très étroites et effilées.

L'anatomie de cette espèce offre plusieurs détails fort remarquables: les viscères de la poitrine (1) étant extrêmement effilés, le canal intestinal se trouve resserré dans la partie postérieure de la cavité abdominale; l'intestin grêle, quoique très long, ne forme qu'un petit paquet de replis tortueux et assez serrés; le rectum s'élargit en un sac spacieux et est pourvu d'un petit cœcum. L'estomac forme une poche profonde. Le poumon ne commence que derrière le cœur; il descend en se rétrécissant, et devient très étroit, pour s'élargir subitement vers le bout, qui est enflé en guise de réservoir d'air et qui n'offre pas la moindre trace de cellules. Les ovaires d'une vieille femelle que j'ai disséquée contenaient un grand nombre d'œufs assez développés et de forme moins alongée qu'on ne l'observe chez les Couleuvres.

Le dessus est d'un brun-roux plus ou moins foncé, le dessous jaunâtre et marqué de chaque côté de deux suites de points brunâtres. Les plaques du dessous et des côtés de la tête sont ornées chacune d'une tache brune; mais ces taches confluent sur les labiales supérieures, de sorte qu'il reste derrière l'œil une raie jaune, bordée de deux autres raies très foncées, dont la supérieure est assez large. On voit plusieurs taches plus foncées sur les lames du sommet de la tête. Une raie extrêmement large, règne le long des flancs; elle est relevée par une ou plusieurs suites de taches qui sont formées par les bouts jaunâtres des écailles. Les jeunes individus ressemblent à l'égard des teintes aux adultes. Les plaques varient depuis 130 + 32 jusqu'à 138 + 44.

L'Amérique du Nord nourrit une très belle variété de climat de cet Homalopsis. Le dos, une raie large de chaque côté des flancs, et deux rangées de grands points au dessous, sont d'un

(1) Voir les figures de cette partie chez DUVERNOY: *Ann. d. sc. nat. XXX Pl.* 11 *fig.* 3 et 4.

noir brun tirant sur le bleuâtre. La teinte du fond est d'un jaune rougeâtre très vif, qui se présente sur les flancs sous la forme d'une raie ; on en voit sur le dos une autre, composée de taches qui occupent le bout des écailles de la ligne médiane. Herrmann a fait de cette variété son COL. SERIATUS, dont j'ai vu un jeune sujet au Musée de Strasbourg. Les individus des Musées de Paris et de celui des Pays-Bas ont été recueillis à la Nouvelle Orléans par M. Barabino.

---

11 Esp. *L' HOMALOPSIS DE MARTIUS.* H. MARTII.

Pl. XIII fig. 19 et 20.

Le compagnon de voyage du célèbre botaniste dont elle porte le nom, a fait la découverte de cette espèce près de la rivière Itapicura dans la province de Maranhao au Brésil. WAGLER (1) a figuré le jeune sous deux noms différens. Il cite ici SEBA *II.* 64. 2 et le COL. NICANDRI de MERREM *Tent. p.* 97. Le Homalopsis de Martius se trouve aussi à Surinam, d'où M. DIEPERINK a fait parvenir plusieurs sujets au Musée des Pays-Bas ; nous en devons quelques autres à M. de Fremery à Utrecht.

C'est un serpent également remarquable par ses formes et par les changemens qu'éprouvent ses teintes avec l'âge. La tête, à-peu-près de la même conformation que celle de l'HOMALOPSIS PLUMBEA, est plus déprimée ; elle offre des yeux beaucoup plus petits et se distingue en outre par le défaut de plaques frénales et par des narines plus rapprochées du bout du museau. La bouche est assez fendue. Le tronc est beaucoup

(1) *Serp. bras* : ELAPS MARTII. *Pl. II fig.* 2 *et* ELAPS TRIANGULIGERUS *Pl. II A. fig.* 2 (fig. mauvaise) : ces prétendues espèces forment son genre HYDROPS, *Syst. p.* 170.

plus effilé que dans les autres espèces, moins ramassé, presque partout de semblable grosseur, et cylindrique. La queue est plus mince que cette partie, conique, et n'occupe que le sixième ou le septième de la longueur totale. Les écailles du tronc, disposées sur 15 rangées, sont toutes lisses, de forme rhomboïdale, et à angles émoussés; on compte 145 + 40 ou 172 + 56 plaques, plus larges que dans les autres Homalopsis.

Cette espèce a la queue et le tronc marqués d'un grand nombre d'anneaux ou de bandes transversales, alternes et d'un brun-roux. Ces teintes deviennent insensiblement plus foncées avec l'âge et se confondent chez les adultes, qui sont d'un noir presque uniforme, mais d'un éclat incomparable: leur épiderme est luisant comme de l'acier poli, et reflèchit les teintes variées et brillantes de l'arc-en-ciel; c'est un sujet arrivé à cette période de la vie qui a servi de type à notre figure; il mesure 0,71 + 0,115.

---

12 Esp. *L'H. DE REINWARDT.* H. REINWARDTII.

Monsieur Reinwardt a bien voulu me permettre de décrire dans mon ouvrage cette espèce inédite, dont il a cédé un individu au Musée des Pays-Bas. Je la dédie à cet illustre voyageur, à qui j'ai des obligations innombrables, que j'ai le bonheur de révérer comme mon plus cher professeur, et qui m'a honoré de cette amitié sincère dont son noble cœur seul est capable.

Deux sujets du bel Homalopsis que nous ferons connaître dans les pages suivantes, font partie du Musée de Paris, où ils ont été rapportés de la Louisiane par M. Teinturier. Ce serpent surpasse toutes les autres espèces du genre par sa forte taille, du moins par rapport aux dimensions longitudinales, qui sont chez notre individu de 1,70 + 0,18; l'autre individu offre 1,27 + 0,155; le troisième est de 0,72 + 0,15. Ces proportions nous

apprennent que la queue de cette espèce est très courte relativement au tronc ; aussi cette partie, quoique terminée par une pointe conique et aiguë, offre-t-elle des formes très vigoureuses. Le tronc est un peu comprimé, mais presque partout d'égale grosseur, et entouré de 19 ou 21 rangées de grandes écailles presque carrées et à surface unie. Malgré les formes alongées de cette espèce, elle ne présente pas un très grand nombre de plaques, car il ne s'élève qu'à 192 + 30, ou 191 + 38 ou 173 + 54. Elle a quelque analogie, particulièrement par rapport à la tête, avec l'HOMAL. DE MARTIUS; mais son profil ressemble plutôt à celui de l'HOM. PLICATILIS. Les plaques du sommet sont plus larges que chez les autres espèces du genre ; mais elles ne diffèrent, ni par leur nombre ni par leur disposition, de celles des autres espèces américaines.

Les parties supérieures sont d'un brun noir tirant sur le roux, notamment chez les adultes; le dessous est d'un jaune rougeâtre : cette dernière teinte cependant se prolonge sur les flancs en forme de grandes taches carrées, tandis que la couleur du dessus descend en bandes de la même forme, qui se portent sur la ligne médiane de l'abdomen pour se réunir avec celles de l'autre côté. Les lèvres et la gorge sont ornées de plusieurs points foncés.

Ces caractères tirés du système de coloration, le nombre des rangées d'écailles, l'organisation de celles-ci, enfin les dimensions et la proportion de la queue, suffissent pour reconnaître le Homalopsis de Reinwardt.

---

13 Esp. *L'HOMALOPSIS LÉOPARD.*
HOMALOPSIS LEOPARDINA.

Intermédiaire entre les HOMALOPSIS ANGULATA et PLICATILIS, l'espèce du présent article est remarquable sous

le rapport de l'organisation et du système de coloration. Elle se rapproche de la première par la forme et le nombre des écailles, également surmontées d'une forte carène et tronquées au bout; mais la conformation de la tête est absolument la même que chez la dernière espèce; celle du présent article cependant offre des yeux plus petits et une plaque frontale antérieure de forme triangulaire, qui s'avance entre les nasales. Elle se distingue de toutes deux par les teintes, par une queue plus longue et par un nombre divers des plaques abdominales et sous-caudales.

La couleur du fond est un rouge brun pâle, plus clair au dessous du corps. Cinq suites de taches plus foncées et disposées en quinconce règnent le long du dos et des flancs. Des taches larges et alternes de la même couleur occupent le dessous. Une raie claire, naissant à l'angle posterieur de l'œil, se réunit avec le collier.

M. le professeur DE FREMERY à Utrecht, a bien voulu me céder les deux individus de cette espèce inédite, qui ont servi de type à mes descriptions. On en ignore la patrie. Le grand sujet offre 0,43 + 0,17 et 120 + 66; le petit 0,29 + 0,19; et 114 + 80.

---

14 Esp. *L'HOMALOPSIS ERPETON.* H. HERPETON.

Il convient de ranger à la suite des Homalopsis, un serpent remarquable par ses formes disparates, qui le rendent un des ophidiens les plus intéressans. Décrit et figuré pour la première foïs par LACÉPÈDE (1), ensuite par DAUDIN (2) et GUÉRIN (3), le curieux reptile dont nous nous proposons de traiter, n'a été étudié d'après nature par aucun naturaliste (4). Je me seraisttrouvé au

(1) *Ann. d. Mus. vol. II p.* 280 *Pl.* 50; ERPETON TENTACULATUS. — (2) *Rept. vol. VII p.* 246 *Pl.* 86. — (3) *Iconogr. Rept. Pl.* 20 *fig.* 3. — (4) MERREM a substitué à la dénomination reçue celle de RHINOPIRUS ERPETON; voir *Tent. p.* 82.

nombre de ces derniers, si M. M. les professeurs du jardin du Roi, à Paris, ne m'avaient permis de rapporter en Hollande, pour en faire le portrait et la description, le sujet unique qui faisait autrefois partie de l'ancien cabinet du stadhouder, et qui a été transporté à Paris au commencement de ce siècle.

l'Erpéton a tout-à-fait le port des Homalopsis; ses proportions sont les mêmes que dans les espèces de ce genre, et la tête offre les formes et une organisation absolument semblables à celles de ces serpens d'eau douce. On ne songerait pas même à séparer l'Erpéton des Homalopsis, sans la présence de deux caractères tout-à-fait particuliers, et qui consistent dans l'existence de deux appendices charnues au bout du museau, et d'une rangée de très petites plaques abdominales, dont chacune est garnie de deux carènes assez prononcées : ce premier caractère distingue l'Erpéton de tous les autres ophidiens; quant au second, ce reptile le partage avec la plupart des serpens de mer.

En exceptant ces deux marques distinctives, on trouvera que l'espèce qui nous occupe est très voisine de l'HOMALOPSIS DE SCHNEIDER: ses formes sont les mêmes dans les deux espèces; mais on remarque à celle du présent article un corps très gros au milieu, et s'amincissant beaucoup vers les bouts; la tête est moins alongée, plus haute à la base et terminée par un museau plus large à l'extrémité; les lames écailleuses de la tête enfin offrent une configuration et une disposition très diverses.

La taille de l'individu unique qui existe dans les collections est de 0,47 + 0,17. Les plaques sont au nombre de 140 + 96, mais il convient de remarquer que celles du dessous de la queue ne diffèrent en rien des écailles dont cette partie est revêtue. On compte, sur le cou, 35 rangées d'écailles de forme rhomboïdale, à pointe tronquée, et toutes surmontées d'une forte carène: ces carènes deviennent plus prononcées vers les parties postérieures et forment alors des stries assez saillantes. Nous avons déjà parlé plus haut de la conformation des plaques

ventrales, qui paraissent être composées de deux écailles fendues, telles qu'on les observe chez les serpens pélagiques, et qui sont à peine du double plus grandes que les autres écailles du tronc.

La tête de l'Erpéton est revêtue, à l'exception du sommet, d'écailles très petites, particulièrement sur les côtés du museau ; celles qui bordent les lèvres sont à peine plus grandes que le reste; parmi les nombreuses écailles gulaires, on ne distingue qu'une seule rangée de plaques mentales petites, et composée de 3 paires. Le sommet de la tête offre une verticale en pentagone presque régulier, suivie des occipitales qui ont peu d'étendue. Il en est de même des surciliaires qui sont séparées de la verticale par plusieurs petites écailles. Les nasales, percées par des narines orbiculaires et très étroites, se trouvent placées sur le sommet du museau. On voit entre ces plaques et la verticale deux paires d'autres lames qui renferment une petite écaille et que l'on peut regarder comme des frontales; la paire postérieure est plus grande que l'antérieure. Il existe une plaque rostrale assez développée. Les yeux ne sont pas volumineux et offrent une pupille orbiculaire. L'ouverture de la bouche est droite et à angle brusquement montant; elle est garnie de dents d'égale longueur. Le bord des lèvres est rentrant, comme chez les autres Homalopsis. Les appendices charnues placées sur les angles du museau sont longues d'environ 0,007, comprimées, et hérissées de très petites écailles.

La couleur de l'Erpéton, à en juger d'après l'individu décoloré que l'on connait, est d'un brun pâle; on voit sur la ligne médiane de l'abdomen une raie blanchâtre, deux autres plus larges se trouvent sur les côtés de cette partie, et on en observe encore sur les flancs : elles se prolongent toutes sur la queue, mais sont très peu apparentes sur les parties supérieures de l'animal.

6 Fam. Les Boas.

La famille des Boas comprend le plus grand nombre des serpens que les naturalistes modernes ont réunis dans les genres BOA, PYTHON et ACROCHORDUS. Elle est une des plus naturelles de l'ordre entier, et c'est très à tort qu'on a si souvent séparé, grace à quelques caractères isolés et de peu d'importance, les trois sous-genres qui la composent, pour les distribuer dans des familles très différentes les unes des autres.

On voit que je comprends sous le nom de Boa tous les serpens qui ont une queue prenante, dans l'acception propre du mot, et dont le tronc, plus particulièrement organisé pour s'entortiller autour d'autres corps, offre souvent des dimensions plus considérables que dans le reste des ophidiens. Cette partie est toujours entourée de nombreuses petites écailles, qui s'avancent sur la tête et assez en avant sur le ventre, d'où il résulte que la première n'offre jamais des plaques de forme régulière comme celle des Couleuvres, et que les lames de l'abdomen sont très étroites. La position verticale des narines et les yeux toujours assez petits de la plupart des espèces, annoncent que ces serpens sont également faits pour vivre dans l'eau et à terre. Les trois coupes génériques que l'on peut établir se distinguent très facilement les unes des autres: la première, celles des BOAS PROPREMENT DITS, a des lames simples sous la queue; la seconde, celle des PYTHONS, propre à l'ancien monde, offre des plaques

sous-caudales divisées, un os surnuméraire au bord supérieur de l'orbite, et des dents intermaxillaires; restent enfin deux ophidiens très singuliers, dépourvus de crochets à l'anus, et dont toutes les parties sont recouvertes de petites écailles granuleuses et non imbriquées: ce sont les ACROCHORDES. Comme ces trois divisions génériques ont beaucoup d'analogie entre elles, par l'ensemble de leur organisation et par leur manière de vivre, nous en traiterons d'abord sous la dénomination générale de Boa; adoptant ensuite ces subdivisions pour faciliter la revue des espèces.

PLINE (1) nous apprend, que le nom de BOA est dérivé du mot bos, bœuf, parceque les petits de cette espèce doivent se nourrir dans la première jeunesse de lait de vache; il parle dans le même chapitre d'un grand Boa tué au Vatican, et dans le ventre duquel on a trouvé un enfant bien conservé: ce passage nous apprend en même temps l'origine de la fable que les serpens aiment le lait, et que le Boa des anciens ne peut avoir été qu'une Couleuvre, attendu que les vrais Boas ne se trouvent point dans la partie du monde que nous habitons. LINNÉ a appliqué cette dénomination à tous les serpens à plaques souscaudales simples. Il est clair que son genre, fondé sur un caractère de si peu d'importance, toutefois en excluant les Pythons, devait comprendre plusieurs ophidiens d'une nature très hétérogène. Les successeurs de ce grand homme, en suivant servilement ses vues, au lieu d'éclairer l'histoire des Boas par les connaissances nombreuses acquises depuis, l'ont rendue plus obcure. On doit particulièrement attribuer ces erreurs à la manie de caractériser les divisions par un seul trait tranchant, manière de voir qui enchaîne la nature et qui ne peut-être appliquée dans la méthode naturelle. On peut se convaincre de la justesse de cette observation, en examinant les ouvrages des naturalistes, où les Pythons

(1) *Hist. nat.* 8. 14.

sont presque toujours séparés des Boas, et placés dans le genre Coluber, tandis que les Acrochordes, éloignés de tous deux, composent deux genres à part, tantôt appartenant à la famille des serpens innocens, tantôt à celle des venimeux. Nos temps, fertiles en innovations de toute sorte, ont vu démembrer la famille des Boas en autant de divisions génériques que l'on en compte d'espèces, qui elles-mêmes sont multipliées sans le moindre fondement de verité. Il n'est pas rare de voir la même espèce distribuée en deux ou trois genres différens, et ces genres placés au hasard parmi d'autres Couleuvres ou parmi des Vipères. Il me semble que de tels travaux, au lieu d'aider la mémoire, n'aboutissent qu'à la surcharger d'un amas de mots, et qu'ils ôtent aux amis de la science la possibilité de se faire à jamais une idée de la véritable nature de ces animaux intéressans. J'aurai soin de rapporter à chaque article la synonymie de l'espèce, dont l'ensemble peut en même temps servir de preuve à ce qui a été avancé plus haut.

Les recherches assidues que j'ai faites pour débrouiller la synonymie de cette famille, et la latitude d'examiner un grand nombre d'individus, tous recueillis sur les lieux dans les derniers dix ans, m'ont conduite à reconnaître que le nombre des espèces est beaucoup moins considérable qu'on ne l'avait supposé. J'ai lieu de croire que l'on en connaît la plupart qui existent, et que leur nombre ne s'élève guère au dessus de quinze, y compris les Acrochordes.

Dans aucun genre de l'ordre entier les espèces n'offrent autant d'anomalies entre elles sous le rapport de l'organisation, que dans celui des Boas; aussi parvient-on facilement à les reconnaître au moyen de quelques traits caractéristiques assez saillans.

Elles sont quelquefois répandues sur une immense étendue de terre; d'autres au contraire sont bornées dans des limites assez circonscrites. Toutes habitent les pays situés sous l'équateur ou

voisins des tropiques dans les deux mondes. L'Europe, l'Amérique septentrionale et le Japon n'en produisent point. Les espèces américaines abondent dans les collections, celles de l'ancien continent sont au contraire le plus souvent assez rares : aussi les premières ont-elles été presque toutes connues de Linnaeus, tandis que la découverte de plusieurs des dernières n'a été faite que dans les temps récens. Les auteurs, ignorant quelquefois la patrie des espèces, les ont souvent confondues dans les descriptions; c'est pourquoi on doit user de circonspection, en consultant leurs ouvrages.

Quelques espèces sont vivipares, d'autres ovipares. Les Boas parviennent le plus souvent à une taille énorme, mais les récits des voyageurs sont presque toujours très exagérés. L'un a copié l'autre, et, loin de parler d'après l'autopsie, on s'est contenté de rapporter les données des indigènes, qui reposent presque toujours sur des croyances populaires. Tout le monde vante par exemple la grandeur démesurée du Boa constricteur; j'ai cependant la certitude que cette espèce n'atteint que rarement neuf ou dix pieds de longueur totale. Les plus grands ophidiens connus, sont : le BOA MURINA, le PYTHON DE SCHNEIDER et le PYTHON A DEUX RAIES; mais je doute que l'on rencontre aujourd'hui des individus de la première espèce, qui excèdent vingt ou vingt-cinq pieds, et la certitude qu'ils parvenaient autrefois à une taille très forte nous manque absolument. Pour les Pythons, il est plus rare d'en rencontrer de 18 ou de 20 pieds; un individu semblable qu'on avait pris dans nos colonies aux Indes, était regardé, même par les indigènes, comme un monstre de dimensions extraordinaires. Les individus de cette taille sont environ de la grosseur d'une cuisse d'homme, d'où il résulte que les Boas ont en général les formes assez élancées, et que la grosseur énorme de ces animaux, dont parlent les voyageurs, est également imaginaire. Il en est de même des absurdités que l'on a écrites à sujet sur la manière dont ils dévorent leur proie,

et sur le choix qu'ils font de leur nourriture. Feu Boie qui, lors de ces voyages aux Indes, a fait beaucoup d'observations relativement à l'histoire naturelle des reptiles, me mande que, malgré les recherches les plus assidues, il n'a jamais pu parvenir à se procurer des Pythons d'une taille aussi considérable que celui dont nous avons fait mention plus haut; il dit en outre que ces serpens font plus particulièrement la chasse aux mammifères de moyenne taille, et que les adultes seuls se rendent quelquefois maître de jeunes cochons ou de jeunes cerfs de la petite espèce, connue sous le nom de Muntjac. Les grands mammifères au contraire et les hommes ne risquent jamais d'être attaqués par ces ophidiens; les indigènes ne citent pas même d'exemple que jamais un enfant ait couru ce danger. Les observations du Prince de Neuwied coïncident avec celles de Boie; il remarque que personne ne redoute ces serpens, qui se contentent de faire la chasse aux oiseaux et aux reptiles, peut-être aussi aux poissons. J'ai observé que le mode de nourriture varie suivant les espèces, je renvoie par cette raison aux articles détaillés.

Tout le monde sait que les Boas, pour surprendre leur proie à l'improviste, s'accrochent à l'aide de leur queue à une branche d'arbre, et qu'ils s'élancent subitement sur les animaux que le hasard fait passer près du lieu de leur retraite; on a cependant observé que plusieurs espèces les guettent, étendues sur des rocs près des bords des fleuves, ou qu'elles les poursuivent même dans les eaux. Comme la plupart des Boas habitent le voisinage des eaux, il est probable qu'ils font plus particulièrement la chasse aux animaux qui préfèrent le même genre de vie, ou qui fréquentent ces lieux pour se désaltérer. Les Boas saisissent leur proie avec les dents, et tous les voyageurs assurent qu'ils s'entortillent aussitôt autour du corps de leur victime, l'etouffant dans les nombreux replis de leur tronc, en lui concassant les os. On a récemment apporté en Europe plusieurs

Boas vivans de grande taille ; tout le monde a vu ces animaux dans les ménageries ; ceux qui ont été présens quand on leur donnait à manger, auront observé que les Boas s'y prennent comme tous les autres serpens : c'est à dire qu'ils avalent leur proie, en commençant par la tête. Il est manifeste que cette opération doit être plus ou moins longue suivant le volume de l'animal qu'ils dévorent, et que les glandes salivaires doivent sécréter une plus grande quantité de fluide dans le premier cas. La circulation, ne pouvant s'exercer librement durant cet acte, il est également évident que le serpent doit se trouver dans un état d'assoupissement temporaire, qui le rend moins capable de se défendre contre les attaques de ses ennemis ou de les éviter par la fuite. On peut observer le même fait chez nos Couleuvres indigènes, et je ne vois pas pourquoi cette circonstance devrait avoir lieu à un degré supérieur chez les Boas. La bouche de ces derniers n'est nullement plus fendue que chez plusieurs autres ophidiens, leurs mâchoires ne sont pas plus dilatables, ils ont même les caisses et les mastoïdiens plus long, les animaux enfin dont ils se nourrissent ne surpassent pas de beaucoup en grosseur la circonférence de leur tronc, tandis que plusieurs autres serpens peuvent avaler des animaux d'un volume deux ou trois fois plus considérable que celui de leur corps. Tous les auteurs rapportent que les Boas, après avoir tué leur proie, l'induisent d'une couche épaisse de salive, pour accélérer la putréfaction et pour faciliter ainsi la déglutition. Aucun des voyageurs naturalistes modernes n'a cependant observé ce fait qui mérite d'être relégué parmi les nombreuses fables, enfantées par les premiers aventuriers qui se hasardèrent dans des terres lointaines et inconnues, que leur fantaisie peuplait de monstres de toute espèce. Pour sécréter une quantité aussi prodigieuse de salive, il faudrait des organes d'un volume très considérable ; mais on voit au contraire que les glandes salivaires des Boas sont beaucoup moins

développées que chez la plupart des autres Couleuvres.

Les Boas sont doués d'une force musculaire prodigieuse, mais ils en font rarement usage dans l'état de captivité. Nous en avons reçu plusieurs fois de vivans qui étaient très doux, et qu'aucune provocation ne pouvait porter à mordre; leurs mouvemens étaient extrêmement lents; ils mangaient rarement, la plupart même moururent au bout de plusieurs mois sans vouloir prendre la moindre nourriture.

Les teintes vives dont plusieurs sont ornés disparaissent le plus souvent après la mort. On en observe de toute couleur. Les uns sont bruns sur un fond jaunâtre, d'autres offrent un vert presqu' uniforme, chez d'autres c'est le rouge qui domine, et il en est dont les teintes sont très foncées ou même tout a fait un noir. Presque tous les Boas ont le tronc marqué de taches carrées ou en œil. Les couleurs de plusieurs ne ternissent pas avec l'âge comme dans les autres Couleuvres; elles deviennent au contraire plus vives et le dessin reste très distinct dans toutes les périodes de la vie.

Je crois avoir observé que les femelles ont le tronc plus gros que les mâles, et que les rudimens desextrémités postérieures sont plus développés chez ces derniers; mais ces observations ont besoin d'être constatées sur un nombre d'individus plus considérable que je ne l'ai fait.

Le tronc des Boas va en s'amincissant vers les deux bouts; il est toujours considérablement comprimé. L'abdomen est par conséquent large, un peu convexe ou un peu en carène. La queue offre les mêmes formes que le tronc; mais elle est beaucoup moins grosse, peu conique et terminée le plus souvent par une pointe émoussée. Elle est toujours prenante : c'est à dire que, grâce à la direction des facettes articulaires de ses vertèbres, elle peut se rouler avec facilité en dedans, s'accrocher à des objets, pourvu que leur forme le permette, et soutenir le poids du tronc sans nécessiter un bien grand déploiement de force. Elle est le plus souvent assez

courte; le BOA HORTULANA l'a plus effilée, et offrant un nombre de plaques sous-caudales, qui s'élève au dessus de 100, tandis qu'il est presque toujours de 50 chez les autres espèces. Les écailles des Boas sont petites, et comme elles s'avancent assez sur les parties inférieures, il s'ensuit que leur nombre est assez considérable et que les lames abdominales sont beaucoup plus étroites que d'ordinaire: voilà la raison pourquoi on compte quelquefois jusqu'à 60 ou 70 rangées d'écailles, qui sont toujours carrées ou de forme rhomboïdale, et le plus souvent lisses: elles augmentent en étendue à mesure qu'elles s'approchent des lames abdominales, dont le nombre est environ de 250. Ce nombre cependant est plus élevé chez les Boas proprement dits de l'ancien monde, qui diffèrent sous beaucoup de rapports de ceux qui habitent l'Amérique. Les Acrochordes s'éloignent de tous les autres Boas par les petites écailles granulées qui revêtent toutes les parties, et dont une double série occupe la ligne médiane de l'abdomen qui se présente sous la forme d'une forte carène saillante.

La tête des Boas est toujours distincte du tronc, grosse, assez effilée, conique, déprimée et terminée par un museau le plus souvent alongé et tronqué au bout. Les yeux se trouvent par cette raison à une distance considérable des narines: ils sont latéraux dans les espèces terrestres dont la tête, à sommet plane est plus ou moins anguleuse aux côtés; mais les Boas qui habitent plus particulièrement les eaux, ont les yeux placés plus ou moins verticalement. Ces organes sont toujours petits et offrent, à l'exception des Acrochordes, une pupille horizontalement alongée. Les narines, assez larges, sont toujours très rapprochées à l'extrémité du museau, et se trouvent quelquefois placées à son sommet; elles regardent le ciel dans les Acrochordes et sont de forme tubulaire. La forme des lames écailleuses qui recouvrent la tête varie extrêmement selon les espèces; elles sont presque toujours assez peu

développées et ne diffèrent quelquefois en rien de celles du tronc; il est cependant des espèces où elles deviennent plus larges vers le museau, mais elles sont rarement de forme régulière et leur nombre est ordinairement plus considérable que chez les Couleuvres ; on n'en voit presque jamais d'occipitales et rarement de verticales. Il est évident que des lames disposées d'une manière si peu symétrique, doivent offrir des formes peu constantes, même dans différens individus d'une même espèce: c'est ainsi à tort que plusieurs auteurs ont attaché trop d'importance aux formes fugitives de ces parties, qu'ils ont décrites avec une exactitude mathématique, et dans lesquels ils ont même vu des caractères pour distinguer les espèces.

Le museau des Boas est le plus souvent tronqué obliquement au bout et un peu proéminant. La plaque rostrale, en pentagone large, est profondément échancrée en dessous; celles qui bordent les lèvres se trouvent toujours en grand nombre et sont quelquefois très étroites; creusées, dans plusieurs espèces, de fossettes plus ou moins profondes, particulièrement à leur bord postérieur, elles offrent une organisation propre aux animaux de cette famille, mais on en ignore l'usage. Le dessous de la tête est revêtu de nombreuses petites écailles semblables à celles du tronc. La bouche est assez fendue, vu la forme alongée de la tête; mais les lignes qui en déterminent l'ouverture sont presque droites.

L'anatomie des Boas présente plusieurs faits assez intéressans. Leur crâne imite les formes extérieures de la tête; les os qui le composent sont extrêmement robustes. Il en est de même des dents qui sont assez grosses, toutes solides et courbées en arrière; elles augmentent en longueur vers le bout du museau, caractère particulièrement prononcé chez les BOA CANINA, CARINATA et HORTULANA. Toutes les espèces offrent des dents palatines presque aussi développées que les maxillaires, mais on ne voit de dents intermaxillaires

que dans les Pythons. Les os des mâchoires sont plus volumineux vers le devant et le plus souvent un peu courbés. L'apophyse coronoïde est placée très en avant; elle est peu proéminente. Les mastoïdiens sont toujours très robustes et quelquefois assez larges; il en est de même des caisses, mais ces os sont dirigés moins en dehors que chez les Couleuvres et peu longs. Cette règle cependant ne peut s'appliquer aux ACROCHORDES qui ont la conformation du crâne anomale, comme on le verra dans la description que nous donnerons de ces ophidiens. Les autres Boas ont la partie postérieure du crâne très étroite, et le dessus relevé par une forte arrête due à l'action des muscles de la manducation. L'orbite, peu spacieuse, est terminée par l'os frontal postérieur, qui se prolonge jusqu'aux maxillaires; les frontaux antérieurs, de forme triangulaire, bordent le devant de cette cavité; la voûte supérieure au contraire est formée par les frontaux proprement dits qui sont carrés et assez larges. Mais il n'en est pas ainsi dans les Pythons, qui ont un os particulier enchassé entre les frontaux, et nommé surorbitaire par M. Cuvier; dans l'Acrochorde cet os est remplacé par une longue apophyse du frontal postérieur, qui se lie avec le frontal antérieur. Les nasaux sont alongés.

Le squelette des Boas est composé de côtes assez robustes, longues et courbées; les vertèbres ont leurs facettes articulaires dirigées de sorte que le corps de l'animal peut se rouler en dedans avec facilité: c'est pour cette raison qu'on ne voit point d'appophyses transversales, et que les épineuses sont peu développées, étroites et très distantes les unes des autres. Les épineuses inférieures de la queue, qui forment une double rangée, sont au contraire très longues pour servir d'attache aux muscles fléchisseurs de la queue qui sont assez vigoureux. Les apophyses transversales de la queue affectent la même forme mais sont dirigées en bas; on voit aussi, aux vertèbres du cou, des épineuses inférieures crochues.

Les glandes de la tête sont beaucoup moins développées chez les Boas que dans la plupart des autres ophidiens. La salivaire de la mâchoire supérieure est assez étroite : diminuant de volume vers le museau, elle disparaît souvent sur les côtés de cette partie. Celle de la mâchoire inférieure est beaucoup plus développée. La rostrale, lorsqu'elle existe, est très petite. Dans la plupart des espèces que j'ai disséquées, je n'ai pu observer ni des glandes nasales, ni des lacrymales. Le poumon des Boas, à l'exception de l'Acrochordoïde, est toujours divisé en deux lobes, et celui du côté droit est toujours plus développé : ils offrent quelquefois des cellules moins serrées que dans les autres ophidiens et ces cellules deviennent ordinairement plus rares vers le bout, qui forme alors un réservoir d'air. On observe à la face supérieure du cœur une glande thyroïde, accompagnée de plusieurs autres glandes souvent très volumineuses. Le canal alimentaire est très long; sa partie inférieure ou l'estomac se présente sous forme d'un canal spacieux, à parois épaisses, et terminé au côté gauche en une poche profonde. Le canal intestinal, beaucoup plus spacieux que dans les autres serpens, est aussi plus court : l'intestin grêle fait plusieurs ondulations et se rétrécit considérablement avant de passer dans l'intestin gros; mais ces ondulations ne sont ni aussi profondes, ni aussi fréquenttes que dans la plupart des autres ophidiens; j'ignore si toutes les espèce soffrent une structure de la membrane muqueuse de l'intestin grêle semblable à celle du Python à deux raies. Lesreins et les testicules sont de forme ramassée. L'anatomie de l'Acrochordoïde présentant plusieurs anomalies, nous renvoyons le lecteur à la description que nous en donnerons à la tête du genre Acrochorde.

1 Genre. *LES BOAS PROPRE DITS.* BOA.

Plusieurs écrivains modernes ont soutenu que les Boas proprement dits habitent exclusivement le nouveau monde : il est vrai que le plus grand nombre d'espèces se trouve dans la partie intertropicale de l'Amérique ; mais on ne saurait exclure de ce sous-genre trois ophidiens originaires des Indes orientales qui offrent tous les caractères des Boas, quoiqu' ils s'en éloignent sous beaucoup d'autres rapports.

On désigne plus particulièrement sous la dénomination de Boas proprement dits, ceux qui offrent des plaques sous-caudales simples, qui n'ont point de dents à l'intermaxillaire et dont l'espace entre les orbites est uniquement formé par les frontaux proprement dits. On observe quelquefois plusieurs paires de plaques divisées, parmi les bandes simples du dessous de la queue. A ce genre appartient le plus grand de tous les ophidiens connus, le BOA MURINA ; mais on y verra aussi quelques espèces qui atteignent à peine deux ou trois pieds de longueur totale.

---

1 Esp. *LE BOA CONSTRICTEUR.* B. CONSTRICTOR.

Pl. XIV fig. 6 et 7.

L'illustre auteur du système de la nature a désigné une espèce

de Boas de moyenne taille sous une épithète (1) qui convient à toute la famille. Le nom de BOA CONSTRICTOR est devenu depuis ce temps familier à tout le monde; il a eté introduit dans l'anglais, quoiqu'on ait coutume de l'appliquer indifféremment à tous les grands ophidiens de cette famille, et d'attribuer à cette espèce les récits exagérés des voyageurs sur la taille énorme des grands Boas, sur leur voracité que l'on dit ne pas épargner le tigre ni même l'homme. Au lieu de réfuter toutes ces erreurs, nous nous bornons à dire que le Boa constrictor de Linné ne parvient que rarement à 10 ou à 12 pieds de longueur totale, et qu'il n'habite d'autre pays que les régions intertropicales de l'Amérique. Plusieurs erpétologistes français, ignorant la véritable patrie de notre Boa, ont erronément attribué à leur Boa constrictor, les observations faites par les voyageurs sur les grands Pythons de l'ancien monde. Les récits de Bosman, qui dit que les nègres africains rendent à ces serpens un culte religieux, ont fourni à LACÉPÈDE le nom de DEVIN, que cet auteur applique très mal-à-propos au Boa constricteur. Les successeurs de ce savant ont encore embrouillé davantage l'histoire de cet ophidien, et DAUDIN va jusqu'à assurer que le Boa constricteur est le vrai Boa de l'ancien monde et particulièrement de l'Afrique. Il suffit d'examiner les citations de ces écrivains pour éviter toute confusion.

Linnaeus a mentionné une variété de notre Boa sous le nom de BOA OROPHRYAS (2), changé plus tard en celui d'OPHRYAS (3). Les figures que l'on a publiées de cette espèce sont nombreuses: on en trouve une dans SCHEUCHZER *Bibl. Sacra Pl.* 746 *fig.* 1; LAURENTI, *Syn. p.* 107 et suiv. s'est emparé de plusieurs autres données par Seba, pour en faire des espèces

(1) BOA CONSTRICTOR. *Syst. nat. p.* 373; BOA CONSTRICTRIX SCHNEID. *His. amph. II p.* 247. — (2) *Syst. nat. éd. X p.* 215. — (3) *ib. éd. XII p.* 374; le BOIGÉUAÇU de MARCGRAV., (ap. PISO *p.* 276) appartient probablement ici.

nouvelles: telles sont ses CONTRICTOR FORMOSISSIMUS, REX SERPENTUM, AUSPEX et DIVINILOQUUS qui reposent sur les *fig. I.* 36. 5; *II* 99. 1; *I.* 53. 1 et *II* 100. 1 de SEBA. Plusieurs autres figures de Seba au contraire, comme par exemple *II* 78. 5 et *II* 101 n'ont pas été mises à profit par ce savant. La plupart de ces figures sont très mauvaises et pèchent presque toutes contre la vérité, particulièrement par rapport à la physionomie et au coloris. A la rigueur, on ne devrait citer de ces figures que *I* 36. 5; *I* 53. 1; et *II* 78. 5; celles qui se trouvent sur la Pl. 100 et 101 sont abominables. On en voit encore dans LACÉPÈDE *Quadr. ovip. II Pl.* 16 *fig.* 1; dans DAUDIN *Rept. V. Pl.* 62 *fig.* 1; dans MERREM *Beiträge II Pl.* 1; et dans SCHNEIDER *Denkschr. Munich vol. VII Pl.* 6 *fig.* 1: cette dernière figure est copiée d'après l'original de MARCGRAV, déposé à la bibliothèque royale de Berlin. Mais de toutes les figures que nous venons de citer, pas une seule n'est au dessus de la médiocrité: aussi ont-elles toutes été dressées d'après des individus conservés dans les collections. Nous nous proposons de publier dans un autre ouvrage deux figures du Boa constrictor faites sur le vivant: l'une d'après un adulte, l'autre due aux soins de Mr. Dieperink à Paramaribo, et faite sur les lieux d'après un jeune sujet.

Le Boa constrictor est un très beau serpent sous le rapport de la distribution des teintes. On le reconnaît facilement à ce caractère; d'ailleurs il est presqu' impossible de le confondre avec les autres espèces: car aucune a le tronc entouré d'un si grand nombre d'écailles lisses; elles occupent aussi toute l'étendue de la tête, de sorte qu'il n'y a de vraies plaques que sur les lèvres. Il se distingue des BOA CANINA et HORTULANA par une queue plus courte et par le manque de fossettes aux lèvres, des BOA CARINATA et CONICA par les écailles lisses, du BOA MURINA par le manque de plaques sur le museau, du BOA CENCHRIS par la petitesse des écailles du tronc; il s'éloigne enfin de toutes par l'ensemble de ses formes et par sa physionomie.

Nous avons dit plus haut que le Boa constrictor paraît habiter l'Amérique intertropicale dans toute son étendue ; nous ajoutons ici qu'il se trouve aussi à la Martinique, d'où M. Plée a fait parvenir des sujets au Musée de Paris. Il abonde à Surinam, d'où M. Dieperink nous en a adressé un grand nombre d'individus ; il y est connu sous le nom de serpent PAPA. Personne ne le redoute dans ce pays; on l'apprivoise au contraire très souvent; il contracte des mœurs si douces qu'il tient rang parmi les animaux domestiques, avec lesquels il vit dans une harmonie parfaite. M. Dieperink nourrissait les siens d'œufs dont ils sont assez friands ; cet amateur éclairé gardait souvent des Boas de plusieurs espèces dans la même chambre, sans que jamais ils se soient fait le moindre mal. Le Boa constricteur résiste quelquefois à la privation de toute nourriture, prolongée pendant six à huit mois.

On ne peut pas toujours se fier aux observations que les voyageurs ont faites sur les moeurs de ce Boa ; d'un côté parcequ'elles sont le plus souvent exagérées, de l'autre parcequ' ils ont négligé de bien déterminer les espèces, et que l'on ignore par conséquent de laquelle il s'agit. Nous nous bornons par cette raison à donner un extrait de l'ouvrage du PRINCE DE NEUWIED (1), qui a étudié les habitudes de notre Boa. Cet illustre voyageur l'a rencontré sur plusieurs points de la côte orientale du Brésil ; il habite particulièrement les terres au sud de de Rio de Janeiro et près du cap Frio, et préfère les contrées boisées de l'intérieur aux lieux découverts et voisins de la côte. C'est là qu'il se rencontre dans des contrées sèches, désertes et échauffées par les rayons du soleil, dans les bois et dans les grandes forêts, soit suspendu à une branche d'arbre pour guetter sa proie, soit retiré dans des trous, dans les fentes de rochers ou sous les troncs de vieux arbres, où on en surprend quelquefois de petites sociétés composées de plusieurs

(1) *Beitr. p.* 211 *suiv.*

individus. Personne ne le craint, on l'assomme souvent à coup de bâtons et il est connu de tout le monde sous le nom de JIBOYA. Sa nourriture consiste en mammifères de moyenne taille, tels que des rats, des souris, des agoutis, des pacas et des capybaras; on dit même que les adultes attaquent quelquefois des chevreuils: voilà pourquoi on lui applique aussi le nom de COBRA DE VEADA. Les chasseurs du pays se moquent de cette croyance absurde où sont les étrangers, que ces Boas attaquent l'homme; mais ils assurent que cette espèce fait aussi la chasse à divers reptiles: un d'entre eux raconta au prince que son chien aurait succombé à l'attaque d'un grand Boa, si un coup de fusil, porté a temps, ne l'en avait délivré. On prépare la peau pour en faire des bottes, des housses de selle etc.; on emploie également la graisse. Le Boa constricteur ne va jamais à l'eau; il se cache au contraire dans des terriers, dont l'entrée devient comme polie par le frottement de son corps volumineux, qui laisse des traces partout où l'animal s'est trainé. Les Brésiliens le prennent au moyen de lacets tendus à l'entrée de son repaire. Le prince de Neuwied en a rencontrés de 12 pieds de longueur totale, et parle d'individus de dimensions plus fortes encore; je puis assurer qu'ils ne parviennent point à cette taille à Surinam: les individus qui nous ont été adressés de cette colonie comme adultes, n'excèdent pas 7 ou 8 pieds, et ils sont de la grosseur d'un bras d'homme.

Le Boa constricteur a les formes plus lourdes que toutes les autres espèces de la famille. Le tronc est très gros au milieu et un peu comprimé, le dos assez large et convexe, l'abdomen plus étroit. Le tronc s'amincit considérablement vers la queue qui n'occupe que le sixième ou le septième de sa longueur; elle est par conséquent courte. La tête est très lourde et grosse, alongée, assez distincte du tronc et en cœur; elle est légèrement excavée sur les côtés et sur le sommet, ce qui rend le museau saillant et son bout proéminent rappelle, par sa forme, le groin du cochon. Les joues et la région superciliaire sont

enflées, ce qui donne à la physionomie de ce Boa l'air un peu farouche. Les narines sont très ouvertes, en triangle et perçant une plaque située aux côtés et près du bout du museau; elles sont un peu dirigées vers le ciel, vu que le museau a sa face supérieure assez convexe: cette partie est tronquée obliquement en dessous, terminée par une plaque concave, assez large, en forme de cloche et échancrée au bord inférieur. Les lèvres, un peu enflées, descendent depuis cette échancrure et bordent l'ouverture de la bouche qui est assez fendue et toute droite. Les plaques labiales se trouvent de chaque côté au nombre de 24 environ; elles sont par conséquent très petites, plus hautes que larges, et à bord postérieur saillant, ce qui fait que le bord des lèvres est comme festonné, semblable au bord de la carapace de certains tortues d'eau douce. Les autres écailles dont la tête est revêtue, ne se distinguent de celles du corps que par leur forme moins régulière: toutes lisses et carrées, elles sont disposées sur 67 rangées longitudinales sur le cou; on peut juger par cela de leur petitesse; elles deviennent cependant insensiblement plus larges, à mesure qu'elles s'avancent sur les parties inférieures. Les plaques abdominales de ce Boa sont très étroites; leur nombre varie depuis 232 jusqu'à 254; celui des souscaudales est le plus souvent de 56 ou de 60, mais on voit des individus ou il s'élève jusqu'à 70 et davantage: ces dernières sont quelquefois divisées en partie, comme le montre un individu de notre collection qui offre 242 + 6 simp. + 4 pair. + 40 s. + 2 p. + 24 s. lames. L'oeil est petit, latéral, et offre une pupille verticale; la moitié inférieure de l'iris est brune, la supérieure blanchâtre et marquée de raies concentriques d'un brun foncé.

La couleur du fond est d'un rose pourpre, varié et marbré de brun très pâle: elle passe au blanchâtre sur les parties inférieures et vers la queue; le dessus au contraire est d'un brun chocolat pâle. Les jeunes sont plus clair, et les parties postérieures tirent au jaune citron. Toute cette région est parsemée

de nombreuses petites taches noires et anguleuses, plus abondantes sur les parties inférieures, et augmentant en étendue vers les flancs et le dessous, où elles forment un dessin très élégant, réticulaire, mais irrégulier. On observe sur les côtés de la tête une large raie d'un brun noir, qui descend en massue derrière les narines; elle se prolonge en serpentant sur le cou, et règne ensuite le long des flancs, s'élargissant à des intervalles réguliers pour se réunir avec celle de l'autre côté : elle descend sur ces points de réunion en angle, à la base desquels on entrevoit la teinte du fond sous forme d'une raie longitudinale ; la figure au contraire qu'elle forme sur le dos ressemble à celle d'une croix. Les larges taches dorsales, formées par cette réunion des raies latérales, offrent un bel ovale alongé et échancré aux deux bouts : ces taches diminuent vers les parties postérieures à mesure que les figures en croix augmentent en étendue, mais les dernières prennent le dessus sur la queue et sont elliptiques à leur tour, tandis que la teinte du fond forme des rubans assez étroits. Les taches sont très foncées sur ces parties, d'un rouge pourpre tirant sur le brun et à bords noirs: on peut les comparer à de grandes gouttes de sang coagulé. Une suite de taches en œil, perpendiculairement alongées, règne le long des flancs ; elles confluent quelquefois avec les dorsales: dans d'autres individus elles sont moins régulières, et il y en a où l'on en voit une double suite de plus petites et alternes; elles deviennent également plus foncées sur les parties postérieures et ont leur centre d'un beau rouge de brique au lieu d'être blanches. On voit le plus souvent une tache foncée au dessous de l'œil, et deux autres à la lèvre inférieure. Une raie de la même teinte, naissant au bout du museau, se prolonge sur le sommet de la tête et s'élargit en massue sur la nuque.

Il sera superflu de dire qu'un dessin aussi varié que celui du Boa constricteur est sujet à beaucoup de variétés, dont il est impossible de se faire une idée au moyen de descriptions.

Les teintes varient également dans les différens individus et selon l'époque de l'année : elles sont par exemple beaucoup moins vives avant le changement de peau. Conservé dans la liqueur forte, ce Boa perd beaucoup de sa beauté primitive.

Le crâne de ce Boa est plane et très large entre les orbites ; la partie postérieure au contraire est assez étroite; les caisses sont larges et les apophyses de la mâchoire inférieure assez développées. Les dents sont plus longues que dans l'espèce suivante ; mais moins développées que dans les Boa hortulana et canina.

---

2 Esp. *LE BOA RATIVORE.* **BOA MURINA.**

Pl. XIV fig. 1 et 2.

Il est probable que Linnaeus (1) a suivi l'exemple de Seba (2), en donnant à cette espèce un surnom assez vague que les auteurs cependant ont conservé. Le même savant a fait mention d'un Boa (3), qu'il faut évidemment rapporter à l'espèce du présent article, quoique la figure de Scheuchzer (4) qu'il cite, représente la coronelle corail. Quelques auteurs modernes (5) ont décrit ce Boa comme espèce nouvelle et sous plusieurs noms.

Le Boa rativore est le plus grand ophidien de l'Amérique, et peut-être surpasse-t-il par sa taille tous les serpens dont le globe que nous habitons est peuplé. C'est à cette espèce qu'il

(1) *Syst. nat. p.* 374. — (2) *Thes. II Pl.* 29 *f.* 1 ; d'autres figures se trouvent dans Seba *II* 23. 1 et dans Scheuchzer *Pl.* 606. 1. — (3) boa scytale. — (4) *Bibl. sacra* 737 *f.* 1. — (5) boa gigas Latr. *vol. III p.* 136 ; boa anaconda Daudin *vol. V p.* 161 *Pl.* 63 *fig.* 2 ; boa aquatica, Neuw. *Abbild. Livrais. II Pl.* 6 et *Beitr. p.* 226 ; ce Boa fait parti du genre eunectes de Wagler *Syst. p.* 167.

faut rapporter la plupart des contes en grande partie exagérés, que les voyageurs ont répandus sur la taille énorme, sur les mœurs féroces et sur la voracité des serpens monstrueux du nouveau monde. Nous avons déjà dit que les savans ont embrouillé l'histoire des Boas, en appliquant ces observations pêle-mêle à diverses espèces, confondues souvent avec les Pythons; ceci regarde particulièrement les ouvrages de plusieurs naturalistes français et de Schneider.

Les recherches que le Prince de Neuwied a faites par rapport aux habitudes de cette espèce sont précieuses; mes lecteurs me sauront gré d'en avoir extrait le passage suivant: « ce Boa porte au Brésil le nom de cucuriuba, ou de cucuriu, les Botocudes le désignent sous celui de ketomeniop. J'en ai vu des individus de 20 pieds de longueur totale, et les habitans assurent qu'il parvient à une taille beaucoup plus forte dans les lieux incultes et inhabités. Il passe la plus grande partie du jour dans les eaux, tantôt nageant en tous sens, tantôt flottant à la surface et se laissant emporter par le courant des grands fleures sans se remuer; il plonge avec dextérité et reste souvent assez longtemps au fond des eaux, ou, si elles sont peu profondes, le Boa s'y repose, n'exposant à leur surface que la tête. Étendu près des bords des rivières, sur le sable, sur des troncs d'arbre ou sur des rochers, il guette la proie qu'il va poursuivre dans les eaux ou qu'il surprend même dans cet élément: elle consiste en Cabybaras, en Agoutis, en Pacas et en autres mammifères; on dit qu'il se nourrit aussi de poissons. Ce Boa s'accouple en été, depuis le mois de Novembre jusqu'au Février; c'est alors qu'il se montre le plus souvent, et à ce que l'on m'a dit, fait entendre un mugissement sourd au Brésil il ne s'engourdit pas en hiver. Il est très timide, et toujours sur ses gardes, de sorte qu'on ne peut le surprendre que par hasard; les indigènes le tuent partout où il se trouve, à coups de fusil ou de flèche, et l'assomment à coups de bâton lorsqu'ils en rencontrent à terre

où ses mouvemens sont très lents; il a la vie tenace, et le corps se remue souvent encore après que l'on a ôté les intestins et enlevé la peau, dont on se sert pour faire des couvertures, des valises et des bottes; la graisse est également mise à profit par les indigènes, et les Botocudes mangent la chair de ce Boa.

Le Boa rativore se trouve en abondance à Surinam, d'où on en apporte souvent en Europe; notre Musée doit un bon nombre d'individus aux soins de M. Dieperink, qui nous a fait parvenir entre autres une femelle adulte dont la longueur totale est de 18 pieds. Cet amateur éclairé m'écrit que cet individu appartient au nombre des plus grands que l'on ait jamais tué dans cette colonie, où il est connu des esclaves nègres sous le nom d'aboma. C'est évidemment à un individu de la même espèce, que Stedman (1) a fait la chasse; le récit dont il à orné à ce propos la relation de ses avantures, paraît un conte fait à plaisir. Fermin (2) fait mention de ce reptile sous le nom de boiguaçu, et dit avoir vu un individu de 23 pieds et demi de longueur qui avait dévoré à la fois un paresseux, un leguan et un mangueur de fourmis. Daudin a reçu un individu de Cayenne. Gumilla, d'Azzara, von Humboldt et d'autres voyageurs qui font mention dans leurs relations de grands Boas, ont probablement dressé leurs observations sur l'espèce du présent article.

On voit par ces données que le Boa murina est répandu dans la plus grande partie de l'Amérique intertropicale, et que les observations récentes s'accordent peu avec les contes que plusieurs voyageurs ont débité au sujet de la taille monstrueuse de ces serpens. J'ignore les dimensions de ceux que l'on conserve peut-être dans le Musée de Londres; en Hollande, pays de curiosités en histoire naturelle, on cherchera

(1) *Voy. II p.* 225 *suiv.* — (2) *p.* 34. — dans Marcgraf p. 281 cette espèce porte le nom de amorepinima.

en vain de trouver de plus grands Boas que ceux dont nous avons parlé, et M. LICHTENSTEIN (1) cite un individu de 20 pieds du Musée de Berlin comme étant d'une taille extraordinaire.

Le Boa rativore a les formes plus élancées que le précédent; le tronc est par conséquent moins gros, la queue en occupe environ le cinquième: elle ne diffère point pour la conformation de celle du BOA CONSTRICTEUR. La tête au contraire, est chez le Boa rativore beaucoup moins grosse, plus effilée et presque d'une venue avec le cou; le museau est voûté vers les côtés, peu large, alongé, arrondi au bout et terminé par une plaque en pentagone et profondément échancrée en dessous. L'ouverture de la bouche est droite et assez ouverte; on compte environ 15 lames écailleuses à la lèvre supérieure; elles ont plus d'étendue que celles du Boa constricteur; il en est de même de celles dont le museau est revêtue, et qui méritent plus particulièrement le nom de plaques. Les nasales se touchent par leur bord interne: les narines se trouvent conséquemment au sommet du museau près de son extrémité, et indiquent l'habitant des eaux, tant par cette position que par leur petitesse; elles sont en forme de croissant et susceptibles d'être fermées quand l'animal veut plonger. L'espace entre les yeux est saillant; ces organes sont peu volumineux, dirigés en avant et un peu vers le ciel, et à pupille verticalement alongée: ils sont entourés d'un tour de 6 plaques dont l'antérieure est très large; on voit également des plaques superciliaires, deux frénales dont l'antérieure est petite, et une paire de frontales qui sont assez alongées. Le reste du museau est revêtu de plaques dont la forme est assez irrégulière et peu constante; on distingue quelquefois une frontale postérieure impaire, accompagnée de plusieurs autres plaques et on voit souvent deux ou plusieurs lames au lieu de la verticale. Les écailles du tronc ont la même conformation que

(1) *Mus. p.* 77.

celles du BOA CONSTRICTEUR, mais elles sont moins petites et disposées sur 47 rangées; elles occupent également les parties postérieures et le dessous de la tête, et une de leurs rangées s'avance entre les plaques labiales et orbitales jusqu'aux côtés du museau. On compte le plus souvent de 240 à 260 lames abdominales très étroites; celles qui garnissent le dessous de la queue sont tantôt au nombre de 56, tantôt de 75.

Le Boa rativore a les teintes moins variées que l'espèce précédente. Le dessus est d'un brun fuligineux, tirant à l'olivâtre sur la tête; les côtés de celle-ci sont marqués d'une raie d'un jaune brunâtre, bordée par deux autres raies noires, dont l'inférieure, naissant derrière l'œil, se prolonge sur les côtés du cou. Deux rangées de taches orbiculaires et noirâtres, quelquefois confluentes et disposées alternativement, règnent le long des parties supérieures de l'animal; le dessous est d'un jaune d'ocre; les flancs, de la même teinte, sont ornés d'une double suite de taches en œil, souvent alternes, irrégulières, très incomplètes, et dont les bords se confondent avec les nombreuses taches carrées dont le dessous est varié. Les teintes deviennent plus claires par l'action de la liqueur forte.

Les os du crâne sont moins vigoureux que dans l'espèce précédente: le front est beaucoup plus étroit, la mâchoire inférieure offre des apophyses très peu développées, les caisses sont peu larges. Cette espèce a les dents plus courtes que les autres du genre.

Le Boa rativore est vivipare: j'ai trouvé dans le ventre d'une femelle, envoyé de Surinam par M. Dieperink, une vingtaine d'œufs dont chacun contenait un foetus presque complètement développé, et offrant des teintes très vives quoiqu'au reste semblables à celles de la mère: ces foetus étaient longs d'un pied à 18 pouces.

---

3 Esp. *LE BOA PORTE-ANNEAUX.* B. CENCHRIA.

Pl. XIV fig. 3, 4 et 5.

Le Boa qui doit nous occuper dans l'article présent a quelque analogie avec le précédent, par la disposition des teintes, et par son port: il s'en distingue facilement par sa taille moindre, par une queue plus courte, et particulièrement par la conformation du museau et des narines, ainsi que par la position des yeux et par la présence de petites fosses aux plaques labiales.

Les renseignemens que je vais communiquer sur ses habitudes sont encore dus aux zèle du PRINCE DE NEUWIED (1). Ce célèbre voyageur a rencontré ce Boa sur plusieurs points de la côte orientale du Brésil, au Nord de la rivière Espirito Santo. On l'appele JIBOYA, nom sous lequel on désigne aussi le Boa constricteur, dont il a, à ce qu'en disent les indigènes, les mœurs et les habitudes. Le Prince a observé des individus de six pieds de longueur totale. Ce Boa grimpe sur les arbres et s'établit souvent dans des creux du sol, mais il ne fréquente jamais l'eau; sa nourriture consiste en mammifères de moyenne taille.

La figure que le Prince a donnée de ce Boa se trouve dans la *Livr. VI* des *Abbildungen*, elle a éte faite sur le vivant: en la comparant aux individus conservés dans les collections, on voit que les teintes de cette espèce ne changent guère après la mort. MERREM en a publié précédemment une autre figure (2), et on en trouve déjà plusieurs dans SEBA: *II.* 28. 2, figure médiocre d'un jeune individu; *II.* 54. *f.* 3, fig. passable du jeune; *II.* 88. *f.* 1, fig. abominable; *II.* 98, figure reconnaissable de l'adulte, et qui a servi de type au COL. DUBIUS de GMELIN (3); *I.* 56. 1, fig.

(1) *Beitr. p.* 224 *suiv.* — (2) *Annal. Wetter. vol. II p.* 51 *Pl.* 9. — (3) *Syst. nat. p.* 1086.

médiocre du jeune; les figures *II.* 102 et *I.* 62. 1 enfin, qui représentent une variété à taches confluentes en chaîne, ont été regardées par SHAW comme appartenant à une espèce nouvelle, qu'il nomme BOA REGIA (1): feu BOIE (2) a figuré un individu de cette même variété, sous la dénomination de BOA LATERISTRIGA, et est allé jusqu'a constater, d'après les données incertaines d'un marchand d'objets d'histoire naturelle, qu'elle habite l'île de Java. WAGLER (3), dont les travaux reposent en grande partie sur les observations de Boie, rend la confusion complète en plaçant la même espèce dans trois genres divers, et en empruntant du BOA CARINATA les caractères qu'il assigne à la première de ces coupes imaginaires. SCHNEIDER (4) et DAUDIN (5) ont commis plusieurs erreurs dans les descriptions qu'ils ont données de cette espèce: ils l'ont confondue, à cause de l'analogie des teintes, avec le Boa murina: on parviendra facilement à débrouiller ce qui a rapport à l'un ou à l'autre de ces deux ophidiens.

Ce Boa a été observé par plusieurs voyageurs à la Martinique comme le constatent les sujets conservés au Musée de Paris. Il n'est pas rare à Surinam, d'où M. DIEPERINK nous en a envoyé une douzaine d'individus de tout âge. Plusieurs d'entre eux sont de la variété ci-dessus mentionnée, que l'on nous a aussi adressée du Musée de Vienne sous le nom de Boa regia. Le plus grand sujet que j'aie jamais vu est de la grosseur d'un bras d'enfant sur une longueur totale de 1,18 + 0,18: on voit par ces données, que la queue de cette

(1) *Gen. Zool. III. II. p.* 347. — (2) *Erpét. de Java Pl.* 26. — 3) *Syst. p.* 163 suiv.; ENYGRUS, EUNECTES et EPICRATES. — (4) *Syst. amph. II* 251. — (5) *Rept. V p.* 132. *Pl.* 62. *f.* 2 tronçon du corps; *Pl.* 59 *f.* 1 *et* 2 (tête): BOA ABOMA, nom du Boa murina à Surinam et emprunté de Stedman; il faut aussi rapporter ici son BOA ANNULIFER *vol. V p.* 202 *Pl.* 63 *f.* 3; (tronçon du corps).

espèce est excessivement courte; ce membre très conique et toujours courbé en dedans est terminé par une pointe plus ou moins obtuse, et offre des dimensions peu constantes, comme cela résulte du nombre des plaques, qui est tantôt de 36 tantôt de 60. Celles qui revêtent l'abdomen sont plus larges que chez le BOA MURINA et se trouvent au nombre de 218 ou de 260. Les écailles de ce Boa ont beaucoup plus d'étendue que celles des espèces précédentes, quoiqu' elles n'en diffèrent point pour la forme: c'est pourquoi leur nombre est beaucoup moins considérable; l'on n'en compte que 33 ou 37 rangées. Elles s'avancent aussi sur la tête et sur le sommet du museau où, augmentant un peu en étendue, leur forme cesse d'être symétrique: une seule paire de lames écailleuses, qui succèdent au nasales et que l'on peut comparer aux frontales antérieures, méritent le nom de plaques. La superciliaire et l'oculaire antérieure sont exiguës; la dernière offre à sa base une autre plaque qui est plus petite; on voit une rangée de 3 écailles au dessous de la frénale et 4 plaques postorbitales. Les labiales sont assez petites, au nombre de douze à la lèvre supérieure; toutes sont creusées, à leur bord interne, d'une légère fossette, dont l'ensemble forme une espèce de canal, particulièrement sensible derrière l'œil; les premières plaques de la lèvre inférieure se prolongent sous le menton. La tête est, comme celle du Boa murina, presque d'une venue avec le tronc, petite, étroite, alongée, conique et à sommet applati; elle se confond insensiblement avec le museau qui est très comprimé, et à bout un peu proéminent en forme de nez; les narines, assez ouvertes et latérales, se trouvent très rapprochées de son extrémité, vu que les plaques qu'elles percent se touchent par leur bord interne. La plaque rostrale est plus haute que large, échancrée en dessous et en pentagone. L'œil n'est point dirigé en avant et vers le ciel, comme dans le Boa rativore, mais la pupille est également alongée dans le sens vertical.

Ce Boa a le poumon assez alongé; mais le lobe gauche est de moitié plus court que celui du côté droit.

Le Boa porte-anneaux est très remarquable par les belles teintes dont sa livrée est ornée. Un beau roux brun tirant sur le jaune, tantôt plus foncé tantôt plus clair, occupe le fond; une double série de taches rondes, d'un jaune brunâtre et bordées de noir, règnent le long des parties supérieures: mais elles confluent le plus souvent pour former une seule série de taches très larges. On voit sur les flancs trois autres suites de taches, diminuant en étendue vers l'abdomen, l'inférieure étant quelquefois incomplète et peu distincte de sorte que l'on ne compte que deux rangées de taches: ces taches sont d'un brun noirâtre, et celles qui avoisinent le dos, ont toujours leur partie supérieure marquée d'un trait blanc, en forme de croissant. Nous avons déjà dit que cette distribution des teintes, n'est pas toujours aussi régulière que nous venons de la décrire; qu'elles sont au contraire quelquefois confluentes, et que l'ensemble forme alors un dessin en chaîne qui laisse à peine entrevoir les taches orbiculaires: cette variété a les flancs souvent rayés, et n'est pas rare dans les collections; on en voit plusieurs beaux individus de grande taille chez M. Klinkenberg à Utrecht. Le sommet de la tête est toujours divisé longitudinalement par une raie brune; deux autres raies de la même teinte se prolongent depuis l'œil jusqu'aux côtés du cou. Le dessous de l'animal est d'un blanc jaunâtre, quelquefois varié de brun. Les petits ont les teintes constamment plus vives que les adultes.

---

4 Esp. *LE BOA CANINE.* **BOA CANINA.**

Pl. XIV fig. 8 et 9.

Ce Boa est très reconnaissable à ses belles teintes verte et

jaune. Il vient de Surinam où il est assez rare; SPIX (1) cependant l'a aussi observé près du Rio negro. Ce voyageur assure qu'il atteint jusqu'à 12 pieds de longueur, mais je doute qu'il parle d'après l'autopsie. Ce Boa nage avec beaucoup d'agilité; un individu, pris par M. SPIX en traversant les eaux du Rio negro, s'entortillait autour de son bras, le serrait fortement, et enfonçait ses longues dents dans un morceau de bois, ne lâchant pas même prise après avoir été mis dans l'esprit de vin. Ce Boa a en effet les dents antérieures beaucoup plus développées que les autres espèces; et cette circonstance, ainsi que sa large tête en cœur, prêtent à sa physionomie des traits assez sauvages, ce qui a sans doute engagé Linnaeus (2) à donner à cette espèce l'épithète de canine.

Elle a les formes plus effilées que les espèces de Boa dont nous avons traité jusqu'à présent, son tronc est extrêmement comprimé, le dos en carène, l'abdomen très étroit et un peu anguleux aux côtés, la queue enfin est alongée. Le corps est particulièrement conformé pour se rouler en spirale, et les individus conservés dans la liqueur, ont presque toujours gardé cette position. La tête est plus alongée et plus grosse que dans les autres espèces, et l'occiput assez distinct du tronc; elle est un peu anguleuse aux côtés, applatie au sommet et même un peu concave entre les yeux; ceux-ci sont latéraux, ainsi que les narines: les premiers un peu plus grands que chez les autres Boas; les dernières très ouvertes, horizontalement alongées, dirigées en avant et rapprochées du bout du museau. Cette partie n'est pas aussi conique que dans les autres Boas, elle a au contraire le bout large et arrondi: la plaque dont elle est terminée est assez étroite mais haute; le sommet est garni de trois ou de quatre

(1) *Serp. bras. p.* 45 *Pl.* 16. XIPHOSOMA ARARAMBOYA: ce dernier nom est celui que porte l'espèce chez les Indiens, habitant les bords du Rio negro. — (2) *Mus. Ad. Fr. Pl.* 3; *Syst. nat. p.* 373.

plaques de forme peu constante, et que l'on peut comparer à des frontales. On voit au frein 3 ou 4 larges plaques, accompagnées postérieurement et en dessous de plusieurs autres qui sont moins grandes; l'œil est bordé d'un tour de petites écailles. Les lames qui revêtent le reste de la tête, ne se distinguent des écailles du tronc, que par leur forme moins symétrique; celles du sommet particulièrement sont très irrégulières et en polygone. Il serait superflu de dire que des lames écailleuses d'une forme si peu constante sont très sujettes à varier, tant par leur disposition que par leur étendue et leur configuration. Les plaques labiales de cette espèce, au nombre de 12 environ à la lèvre supérieure, sont creusées, dans leur centre, d'un sillon assez large, formé par des échancrures en guise de fossettes, particulièrement profondes au bord postérieur des plaques, de sorte que leur bord antérieur s'avance en angle aigu. Ces fossettes se trouvent tout autour des lèvres, et la plaque rostrale offre, outre les fossettes de ses côtés, une profonde cavité au centre et une échancrure à son bord inférieur.

Les écailles du tronc, plus alongées que chez les espèces précédentes, très imbriquées et pointues au bout, sont disposées environ sur 53 rangées longitudinales.

Le crâne de ce Boa offre un front assez convexe, les mastoïdiens sont courts; le maxillaire est courbé en S, et le crâne très large à sa partie postérieure. La bouche est garnie en avant de dents extrêmement longues et crochues. Le poumon est beaucoup plus alongé que chez les autres espèces du genre; mais la plus grande partie de ce viscère ne forme qu'un sac spacieux et dépourvu de cellules: le lobe gauche, quoique étroit, est de la moitié de la longueur de celui du côté droit.

Les teintes de cette espèce sont moins susceptibles de s'altérer dans la liqueur forte que celles des autres Boas; elles deviennent seulement un peu plus obscures après la mort. Un beau vert de mer foncé occupe les parties supé-

rieures ; le dessous est jaune : cette couleur s'avance un peu sur les flancs, qui sont plus ou moins distinctement nuancés de marbrures et de taches. Le dos est orné d'une suite de taches blanchâtres, en lozange, et qui descendent sur les flancs sous la forme de bandes transversales déchiquetées ; elles sont quelquefois indistinctes, irrégulières, souvent séparées et disposées alternativement ; les plaques enfin qui les bordent sont toujours mouchetées d'innombrables petits points noirs, dont le dos est quelquefois entièrement parsemé, et qui contribuent assez à relever la beauté du dessin.

En comparant la livrée des jeunes à celle des adultes, on s'aperçoit que les teintes de cette espèce éprouvent de grands changemens avec le développement de l'individu : car la couleur du fond est, dans la jeunesse, d'un jaune orange plus ou moins foncé ; les côtés et le sommet de la tête sont ornés de taches brunâtres de diverse étendue et presque toujours orbiculaires ; on remarque deux raies sur le museau et une derrière l'œil ; les taches dorsales enfin sont très agréablement piquetées et bordées de noir. Linné (1), et après lui un grand nombre de naturalistes, ont considéré le Boa canine à cet âge, comme une espèce particulière ; il est probable que leurs recherches ne sont fondées que sur les figures qu'en a donné Seba (2). Laurentius a changé le nom de cette espèce nominale en celui de boa exigua (3), et s'est servi de deux autres figures de l'iconographe (4) que nous venons de citer, pour en former ses boa aurantiaca et thalassina. Deux mauvaises figures, une de l'adulte et l'autre du jeune, se trouvent sous le nom de hypnale, dans Lacépède (5). On voit de plus une figure du jeune dans Scheuchzer (6), et celle de l'adulte dans Guérin (7).

(1) boa hypnale *Syst. nat. p.* 373. — (2) *Thes. II. Pl.* 34 *fig.* 1 *et* 2. — (3) *Syn. p.* 89. — (4) *II.* 81. 1 et 96. 2. — (5) *Quad. ovip. II Pl.* 16 *f.* 2 et *Pl* 17 *fig.* 1. — (6) *Bibl. sacra. Pl.* 628 *fig. E.* — (7) *Iconogr. Pl.* 19 *f.* 2.

Le Musée des Pays-Bas possède une belle série de ce Boa, composée d'individus de tout âge et dont l'adulte mesure environ 6 pieds; d'autres n'offrent que 0,75 + 0,20 et les petits ne surpassent guère 0,30 + 0,08. Nombres des plaques: 188 + 64 ou 205 + 76.

---

5 Esp. *LE BOA BRODÉ.* **BOA HORTULANA.**

Pl. XIV fig. 10 et 11.

La diagnose que Linné (1) a donné de cette espèce dit expressément, que son nom est dérivé du dessin élégant dont elle est ornée. Il est impossible de la confondre avec aucune autre du genre; car sa queue est beaucoup plus longue, relativement au tronc, qui est très grêle et assez effilé, et les fossettes des lèvres forment, derrière l'œil, un creux très profond et triangulaire. Linné cependant, attachant trop d'importance au caractère tiré de la disposition des teintes, qui varient extrêmement chez ce Boa, a formé d'une de ces variétés une espèce nouvelle qu'il nomme BOA ENYDRIS (2). Il est étonnant que Merrem (3), en publiant une figure de cette variété, l'ait encore décrite sous un nom différent, et qu'il ait établi des caractères pour la distinguer du BOA CANINA, sans même penser à la comparer au Boa de cet article. Mais il est plus étonnant que tous les successeurs de ce savant aient adopté ses idées, sans y rien changer, que Schneider (4) ait conféré un troisième nom à cette variété, que Daudin (5) l'ait élevée au rang des

(1) BOA HORTULANA *Syst. nat. p.* 374. — (2) *ib.* — (3) STUMPFKÖPFIGER SCHLINGER. *Beitr. II p.* 13 *Pl.* 2. — (4) BOA MERREMII *Syst. II p.* 259. — (5) CORALLUS OBTUSIROSTRIS; *Rept. vol. V p.* 259 *Pl.* 64 *fig.* 3 et *Pl* 59 *fig.* 5 et 6.

genres, parceque l'individu de Merrem offrait les premières lames abdominales divisées, que WAGLER (1) enfin l'ait figuré sous une cinquième dénomination. En passant en revue les autres synonymes de ce Boa on verra que DAUDIN (2), après l'avoir décrit trois fois, fait encore une nouvelle espèce d'un individu rapporté de Surinam par Levaillant, que WAGLER (3) en a publié sous un nouveau nom une figure outre celle déjà citée; que LAURENTIUS (4) enfin l'a introduite dans le système d'après SEBA (5), comme deux espèces nouvelles du genre Vipère, placées dans le genre COLUBER par GMELIN (6). On n'a pas mis à profit plusieurs autres figures de ce Boa qui se trouvent dans SCHEUCHZER (7) et dans SEBA (8), on en voit aussi une abominable dans LACÉPÈDE (9).

Nous avons au Musée une suite complète de cette espèce: elle est due en grande partie aux soins de M. Dieperink à Paramaribo, et composée d'une douzaine d'individus de tout âge, qui montrent le passage des deux variétés principales que nous allons décrire. Les adultes mesurent 1,42 + 0,36; les petits 0,42 + 0,14 ou 0,37 + 0,11. Le nombre des plaques varie depuis. 256 + 110 jusqu'à 291 + 124. Un sujet du Musée de Paris est originaire de l'île de St. Vincent.

J'ai trouvé dans l'estomac de plusieurs individus des oiseaux, tels que des Tangaras; un autre figuré par SEBA *II.* 8. 1. avait dévoré une souris, et Spix rapporte que ce Boa fait la chasse aux animaux de petite taille, les poursuivant même dans les eaux. Ce voyageur a observé le Boa brodé sur les bords du fleuve Salimoëns.

(1) XIPHOSOMA DORSUALE *Serp. bras. Pl.* 15 *p.* 43. — (2) BOA ELEGANS. *Rept. V. p.* 123 *Pl.* 63 *f.* 1 et *Pl.* 61 *fig.* 32 *et* 33. — (3) XIPHOSOMA ORNATUM. *Serp. bras. p.* 40 *Pl.* 14 *fig.* 2. (4) VIPERA BITIS et MADERENSIS *Syn. p.* 102. — (5) *Thes. II* 16. 1 et *I.* 54 2. — (6) *Syst. nat. p.* 1092. — (7) *Bibl. sacra.* 661. 9. — (8) *Thes. II Pl.* 8 *f.* 1; *II* 50. 1; *II.* 74 et *II* 84. 1. (9) *Quad. ovip. II Pl.* 17 *fig.* 2.

On serait plutôt tenté de croire que ce Boa habite les arbres, vu ses formes effilées, et la délicatesse de ces parties. Le tronc étant exessivement comprimé, il s'ensuit que l'abdomen est très étroit, un peu anguleux aux côtés, et occupé en entier par des lames plus larges que dans les autres espèces; le dos est relevé en carène. La queue est très alongée et s'amincissant insensiblement en pointe conique vers le bout. La tête ressemble, pour sa conformation, à celle du BOA CANINA, quoiqu'elle soit moins lourde, et que le museau soit plus alongé et plus conique. Les plaques labiales diffèrent, en ce que celles du milieu sont plus petites, et dépourvues de fossettes; les postérieures au contraire en offrent de très profondes, et celles de la mâchoire supérieure sont creusées d'un sillon en forme de fente, à ouverture large et triangulaire. Les narines et les yeux ne diffèrent des mêmes parties chez le Boa canine, qu'en ce que les premières sont plus orbiculaires; on ne voit que deux paires de plaques frontales peu larges, deux frénales et une oculaire antérieure. Le reste de la tête est revêtu de très petites écailles polygones, de forme peu constante, et augmentant en étendue à mesure qu'elles avancent vers le museau. Les écailles du tronc sont beaucoup plus alongées que chez le Boa canina et presque lancéolées; mais le tronc du Boa brodé étant beaucoup moins élevé dans le sens vertical que celui du Boa canina, les écailles ne surpassent point en étendue celles de cette dernière espèce, quoique le nombre de leurs rangées ne s'élève qu'à 39. L'ouverture de la bouche est moins droite que dans les autres Boas et forme une ligne en S assez prononcée.

Le Boa brodé a ses flancs ornés d'une suite de taches rondes ou en lozange, d'un brun roux noirâtre, et qui s'étendent vers l'abdomen en s'élargissant; on observe le plus souvent entre ces taches une rangée de taches plus petites, alternes, moins régulières et dont le nombre est quelquefois augmenté du double ou du triple. Toutes les taches, et particulièrement

celles du dos, ont une telle étendue qu'elles laissent à peine entrevoir la couleur du fond qui est beaucoup plus pâle : elles sont bordées de blanc et de jaune chez les jeunes, et ces bordures forment alors un dessin aussi élégant que varié, mais dont la disposition est peu constante. Le sommet de la tête est orné de nombreuses raies claires, qui se confondent en tous sens ; on distingue deux larges raies foncées derrière l'œil, et deux autres bordant le sommet du museau. Le dessous est varié des deux teintes principales.

La variété dont nous avons parlé plus haut a les teintes beaucoup plus sombres et moins variées. La couleur du fond est le plus souvent d'un brun pâle et grisâtre ; les taches sont petites, confluentes, effacées, peu distinctes et souvent en œil ; on ne voit sur le sommet de la tête que quelques raies foncées qui forment une figure en croix sur l'occiput. Quelques individus offrent des teintes presque uniformes (1). Nous possédons de jeunes sujets qui sont d'un jaune sale ; cette couleur passe chez d'autres au brun ou au roux. Nous nous bornons à indiquer ces variétés, qu'il ne convient pas de décrire minutieusement dans notre ouvrage.

Le crâne de cette espèce offre des formes un peu disparates : il est bombé au dessus et presque partout de même largeur ; la mâchoire inférieure est droite. Les mastoïdiens sont très courts ; les caisses larges, vigoureuses et courbées, ce qui donne au crâne une configuration toute particulière. Les dents antérieures sont assez développées, fortes et courbées.

(1) A ce nombre appartient le BOA MODESTA de REUSS : *Mus. Senk. II p.* 129, originaire de la province Ilhéos au Brésil.

6 Esp. *LE BOA DE DUSSUMIER.* **B. DUSSUMIRI.**

Outre un ophidien anomal originaire de l'île de Cuba, il nous reste à traiter de trois espèces du genre Boa, toutes habitans de l'ancien monde : elles s'éloignent sous plusieurs rapports de celles de l'Amérique, particulièrement par leur petite taille et par leurs écailles carénées ; on ignore leur manière de vivre.

Celle que nous allons décrire d'abord, est inédite et a été observée dans l'île ronde, près de Maurice, par M. Dussumier, voyageur infatigable et ami éclairé des sciences, auquel l'histoire naturelle doit de nombreuses découvertes.

On n'en connait qu'un seul sujet, probablement jeune encore, et qui mesure 0,31 + 0,11.

L'espèce du présent article se rapproche du BOA HORTULANA, qu'elle paraît représenter dans l'ancien monde, par ses formes effilées et par la longueur de sa queue : la disposition des plaques de la tête, le manque de fossettes labiales et les écailles carénées offrent cependant des traits trop saillans, pour la confondre avec le Boa de l'Amerique, dont nous venons de parler.

La tête du Boa de Dussumier ressemble à celles des autres Boas de l'ancien monde ; c'est à dire, elle est alongée et très déprimée, mais elle offre un museau qui va en pente vers les côtés, au lieu d'être anguleux comme chez le Boa caréné ; ce museau en outre est revêtu de 2 paires de plaques assez grandes, qui sont précedées d'une rostrale obliquement tronquée. On voit une rangée de très petites frénales, une oculaire antérieure très développée, et 4 ou 5 oculaires postérieures. Les labiales, outre la terminale et les écailles gulaires, sont également petites, mais on distingue parmi les dernières une paire de mentales qui sont très effilées.

Les narines, assez étroites, sont placées près de larostrale, et offrent une position un peu verticale, mais les yeux sont parfaitement latéraux.

Cette espèce offre comme les autre Boas un tronc assez alongé et comprimé, mais elle a cette partie très délicate et terminée par une queue assez déliée et un peu prenante, dont le dessous est revêtu de 128 lames simples : celles de l'abdomen en occupent toute la largeur, et sont au nombre de 238. On compte 39 rangées d'écailles extrêmement petites et toutes surmontées d'une forte carène.

Cette espèce a les teintes assez uniformes : les dessus est d'un gris brunâtre ; le dessous tire sur le jaune : on voit plusieurs taches noires sur la queue.

---

7 Esp. *LE BOA CARÉNÉ.* **BOA CARINATA.**

Pl. XIV fig. 12 et 13.

Voisine de la suivante, l'espèce du présent article est beaucoup plus commune dans les collections et mieux connue que celle-là. Elle offre une teinte d'un brun roux, varié de larges taches anguleuses plus foncées, entre lesquelles on voit d'autres taches irrégulières noirâtres, et des marbrures blanches qui forment quelquefois des bandes sur la queue ; mais ce dessin est très indistinct, peu constant et les taches, souvent confluentes, forment plusieurs raies longitudinales assez larges.

On voit les figures de ces deux variétés chez Seba *II.* 28. *f.* 5 et 6 ; une autre se trouve chez Merrem : *Annal. Wetter. II. p.* 60 *pl.* 9 ; zusammengedrückter schlinger. Schneider a examiné plusieurs individus de cette espèce ; conf. *Syst. Amph. II. p.* 261 ; boa carinata.

Nos voyageurs ont adressé au Muséum un bon nombre d'individus de ce Boa, qu'ils ont observé dans les îles d'Amboine, de Saparua et sur la côte occidentale de la nouvelle Guinée. Nous devons au pinceau de feu van Oord la figure d'un adulte, faite

sur les lieux; elle nous a a démontré que les teintes sont peu sujettes à l'influence de la liqueur forte.

Les adultes de ce Boa ne mesurent que 0,43 + 0085; le nombre des plaques est peu considérable et surpasse rarement 180 + 50; on trouve au contraire des sujets qui n'en offrent que 160 + 48.

Le tronc est peu large et assez comprimé, le dos en carène, l'abdomen étroit et garni de plaques convexes, plus grandes que celles des autres Boas. La queue est peu longue et un peu conique. La tête est excessivement déprimée, assez distincte du cou, effilée, un peu en cœur et à sommet applati. Le museau est conique, alongé, anguleux aux côtés, arrondi et tronqué obliquement au bout. Les lèvres sont enflées et bordées de 11 plaques, plus larges par devant; l'ouverture de la bouche est indiquée par une ligne à-peu-près droite. Les yeux sont médiocres et leur bord est assez saillant, particulièrement à la région surciliaire; l'iris est jaune. Les narines sont étroites, orbiculaires, rapprochées de l'extrémité du museau, et latérales, ainsi que les yeux. La plaque rostrale est presque carrée, la terminale de la lèvre inférieure assez large et triangulaire. Le reste de la tête est revêtu de petites plaques, qui ne diffèrent des écailles du tronc, que par leur forme irrégulière: elles sont souvent en polygone, et un peu plus larges sur le sommet du museau. On compte 27 rangées d'écailles carrées et toutes surmontées par une forte carène.

Le crâne de cette espèce est assez déprimé et alongé: les caisses et les mastoïdiens sont moins développés qu'à l'ordinaire; il en est de même des apophyses de la mâchoire inférieure; la supérieure est en forme d' S. Cette espèce a le bout des mâchoires garni de plusieurs dents assez longues. Le canal alimentaire est très long, ce qui fait que les intestins se trouvent reserrés vers les parties postérieures: ils sont légèrement plissés. Le poumon forme deux lobes presque égaux en longueur; mais les proportions de ce viscère varient d'un individu à l'autre. Les reins sont très courts et ramassés.

8 Esp. *LE BOA A QUEUE CONIQE.* **B. CONICA.**

Comme je n'ai pas été à portée d'examiner cette espèce d'apres nature, je me vois obligé d'avoir recours, pour ma description, aux détails fournis par Russel (1) et Schneider (2).

Elle habite les grandes Indes. Voisine de la précédente, elle s'en distingue facilement par sa queue conique et très courte, par un nombre divers de bandes abdominales et sous-caudales, enfin par le système de coloration.

Ce Boa atteint un pied et demi de longueur totale. On lui compte 209 + 19 plaques. Le dessus est d'un brun foncé, relevé par une bande longitudinale, large, noire et faisant de nombreuses sinuosités; elle est bordée de blanc et accompagnée sur le flancs d'une suite de taches noires, irrégulières et souvent en forme de points. Le dessous est couleur de nacre.

---

9 Esp. *LE BOA A QUEUE NOIRE.* **BOA MELANURA.**

En rangeant cet ophidien inédit à la suite des Boas, nous avons voulu indiquer qu'il est, plus qu'aucune autre, éloigné des espèces types du genre. Il se rapproche de ces dernières par son corps et sa queue, doués l'une et l'autre d'une grande force prenante, mais sa tête rappelle celle des Boas de l'ancien monde, avec lequel il a aussi de commun des écailles carénées; ses formes totales le feraient plutôt prendre pour un Tortrix; il a le

(1) *Serp. I Pl.* 4 *p.* 5 : PADAIN-COOTOO ou MONSOLI-PAMPOO; sur cette figure reposent les BOA VIPERINA Shaw *Gen. Zool. vol. III P. II p.* 355 et le BOA ORNATA de Daudin *Rept. V p.* 210. —

(2) *Denkschr. Munich. vol. VII Pl.* 6 *fig.* 2 *p.* 119, figure faite d'après un individu conservé dans la collection de feu Bloch; cette espèce compose chez Wagler, *Syst. p.* 192, le genre GONGYLOPHIS.

sommet de la tête revêtu de plaques, comme les Pythons ; mais le défaut total de crochets à l'anus le distingue également et des Pythons et des Boas.

M. Ricord a découvert ce Boa à l'île de Cuba. Le seul sujet envoyé par ce voyageur au Musée de Paris mesure 0,42 + 0,06. Les plaques sont au nombre de 206 + 38 : elles ont peu de largeur et sont partout simples. Les écailles, plus grandes que chez les autres Boas, sont carrées, surmontées d'une forte carène, et disposées sur 25 rangées.

Ce Boa a les formes très ramassées ; le corps est robuste, comprimé, assez gros au milieu, mais il va en s'amincissant considérablement vers les deux bouts, et se termine par une queue fortement prenante, mais très courte, mince et un peu conique. Le dos est en carène ; l'abdomen au contraire est convexe.

La tête, petite et un peu distincte du cou, présente des formes alongées : elle est déprimée, conique et terminée par un museau allant en pente sur les côtes, et obliquement tronqué au bout, qui est un peu saillant, en forme de nez. Les lames de la tête offrent une disposition toute particulière : on voit deux nasales qui se prolongent sur le sommet du museau ; elles sont suivies des frontales antérieures, dont l'angle inférieur descend sur les côtés du museau ; les frontales postérieures sont très développées ; on observe une verticale et des surciliaires assez larges ; les occipitales au contraire, sont petites. Il existe deux grandes écailles derrière l'œil, et deux petites au bord inférieur de cet organe, qui est de moyenne grandeur, un peu saillant et latéral. Les narines sont peu ouvertes et assez rapprochées du bout du museau. Une rangée de très petites écailles se voit sur le frein ; les labiales sont nombreuses et presque toutes de semblable étendue ; le menton enfin offre deux paires de plaques plus grandes que le reste.

Ce Boa a le dessous d'un jaune d'ocre clair ; mais cette teinte se change en gris jaunâtre vers les parties supérieures, qui tirent

sur le brun ou sur l'olivâtre. Une rangée de taches rondes, noires, et assez clair-semées, borde les côtés de l'abdomen; mais elles deviennent plus larges, quoiqu' indistinctes, sur les parties postérieures, et se réunissent à d'autres taches ou bandes dorsales trèspeu sensibles, pour occuper toute la pointe de la queue, et y former une teinte noire uniforme.

2 Genre. *LES PYTHONS.* PYTHON.

On comprend sous le nom de Python (1) tous ces Boas de grande taille de l'ancien monde, qui offrent à l'intermaxillaire plusieurs dents, semblables à celles des mâchoires; qui ont le dessus de l'orbite formé par un os particulier, enchassé entre les trois frontaux et que Cuvier a appelé surorbitaire; enfin, qui ont le dessous de la queue garni de plaques divisées, ce qui est cause que la plupart des naturalistes ont classé les Pythons dans le genre Coluber, quoiqu'on trouve souvent des individus où un bon nombre des plaques sous-caudales ne sont pas divisées, de sorte qu'elles forment alors de simples bandes, comme dans les Boas proprement dits. Tous les Pythons ont les lèvres creusées de fossettes plus ou moins profondes, et les plaques de la tête le plus souvent de forme plus régulière que celles des Boas proprement dits. Le brun, le jaune et le noir sont les couleurs dominantes. Quelques espèces sont très répandues; d'autres au contraire, sont bornées entre des limites assez étroites. Daudin (*Rept. V p.* 226) a établi ce genre.

(1) Wagler a changé cette dénomination en celle de constrictor, réservant le genre Python pour la seule espèce de la Nouvelle Hollande; voir *Syst. p.* 168.

———

1 Esp. *LE P. A DEUX RAIES.* P. BIVITTATUS.

Pl. XV fig. 1, 2, 3 et 4.

L'histoire de ce Python nous offre une preuve de la légéreté avec laquelle plusieurs naturalistes ont introduit des espèces dans le système, sans s'inquiéter de les comparer à celles qui étaient déjà connues antérieurement. Les savans me sauront gré d'avoir débrouillé la synonymie de cette espèce; quoique le sacrifice d'un temps précieux, qu'on perd dans de pareilles recherches, ne vaille pas le fruit réel qui en résulte pour la science.

J'ai conservé à cette espèce, la dénomination sous laquelle feu Kuhl (1) l'a décrite, dénomination qui a été adoptée par la plupart des Musées de l'Europe. On trouve déjà l'indication de ce Python dans Linné *p.* 387 : c'est indubitablement son col. molurus; Lacépède (2) a donné la description et la figure d'un individu de cette espèce, long environ de 7 pieds, sous le nom de molure. La figure qu'en a publié Latreille (3) convient parfaitement à notre Python, mais cet auteur a ajouté à sa description celle de la Couleuvre tachetée de l'Amérique du Nord. Schneider (4) a déjà senti la nécessité de rapprocher le Molure des Boas; mais l'ophidien, qu'il décrit à la suite de ces articles (5), appartient au genre homalopsis (6), et a été fort mal-à-propos placé par Merrem (7) dans le genre python. L'ouvrage de Seba contient plusieurs figures du Python à deux raies; telles sont par exemple *I.* 37. 1; *II.* 99. 2, qui est le type du col. sebae de Gmelin (8) et du col. speciosus de

(1) *Beitr. p.* 94. — (2) *Quadr. ovip. II p.* 218 *Pl* 10 *f.* 1. — (3) *Rept. IV p.* 107 avec fig. — (4) *Hist. amph. p.* 259 *et p.* 276. — (5) *ib. p.* 279. (6) Voir notre article de l'homalopsis schneideri.— (7) *Tent. p.* 90. — (8) *Syst. nat. II. p.* 1118.

Bonnaterre (1); *II.* 104, sur laquelle est fondée en partie le constrictor rex serpentum de Laurentius (2); enfin *II.* 27, 1, que Schneider (3) cite à l'article de son boa hieroglyphica, rangé parmi les pythons par Merrem (4), qui y ajoute Seba *II.* 19. 1. On voit également dans le bel ouvrage de Russel (5) plusieurs portraits de notre Python, dont on a fait sept espèces nominales. Schneider (6) les a désigné sous les noms de boa cinerea, castanea, albicans et orbiculata; Daudin (7) sous ceux de python tigris et bora; Shaw (8) sous celui de coluber boaeformis. Indépendamment de ces descriptions, presque tous ces auteurs en ont encore donné d'autres sous de nouveaux noms, mais évidemment dressées sur des individus de ce Python: le boa ordinata de Schneider (9), dont Daudin (10) a fait un python, appartient à cette catégorie; Cuvier (11) conserve à notre Python une dénomination locale, inventée par Shaw. On trouve dans les *Mémoires de la société de Batavia* (12) la description d'un grand Python publiée par Wurmb, description qu'il faut probablement rapporter au Python de Schneider: elle a servi de type à la couleuvre jaune et bleue de Lacépède (13), que Merrem (14) a très mal-à-propos réunie au boa amethystina de Schneider (15), qui forme une espèce particulière du genre Python: Cuvier enfin, d'après la seule circonstance, que l'ophidien décrit par Wurmb porte le nom d'Ular Sawa, nom que les indigènes appliquent

(1) *Ophiologie p.* 17 n.° 30. — (2) *Syn. p.* 107. — (3) *Hist. Amph. II p.* 266. — (4) *Tent. p.* 90 — (5) *Ind. Serp. Pl.* 20, 23, 24 et 29. — (6) *l. c. p.* 270 à 276. — (7) *Rept. V p.* 236 et *p.* 241. *Pl* 64 *f.* 1 et *Pl.* 59 *fig.* 4. — (8) *Gen. Zool. III P. II p.* 511. — (9) *Hist. amph. II p.* 260. — (10) *Rept. vol. V p.* 252. — (11) *Règn. an. II p.* 80: python javanicus, nom employé par Kuhl pour désigner l'espèce suivante. (12) *Ann.* 1781 *p.* 391. — (13) *Quad. ovip. II p.* 251: col. flavo-coeruleus; Latr. *Rept. IV p.* 264. — (14) *Tent. p.* 89. — (15) *Hist. amph. II p.* 254.

indifféremment aux deux grands Pythons de Java, a rapporté toute cette synonymie à l'espèce du présent article.

Les nombreux récits touchant des serpens monstrueux de l'ancien monde, dont les ouvrages des anciens et des voyageurs sont ornés, doivent être en grande partie rangés ici; les naturalistes ont souvent attribué ces contes à des espèces différentes et particulièrement au BOA CONSTRICTEUR; LACÉPÈDE et ses successeurs ont même rapporté à une VIPÈRE (1) tout ce que disent plusieurs voyageurs, relativement au culte que les nègres de la côte de Guinée rendent à notre Python.

Il suffira de faire l'énumération des contrées, d'où des individus de ce Python nous ont été adressés, pour justifier le rapprochement des synonymes tel que nous l'avons proposé.

Tous nos voyageurs qui ont exploré l'île de Java ont observé ce Python, dont ils ont fait parvenir souvent les dépouilles au Musée des Pays-Bas. M. REINWARDT a rapporté un squelette de cette espèce, dont la longueur excède 17 pieds; je trouve dans le manuscrit de ce savant le passage suivant: « Les Ma-
» lais de Java appelent ce Python OULAR-SAWA ou OULAR
» RAVA; il habite les lieux bas, ombragés, marécageux ou
» inondés, et se plait particulièrement dans les champs de riz;
» on dit qu'il atteint jusqu'à 25 pieds de longueur totale, mais
» le plus grand que j'ai vu, ne mesurait que 17 pieds; les indi-
» gènes tirent un bon augure du voisinage de ce serpent; j'ai
» quelquefois trouvé dans son estomac des sabots de cerfs, et il
» attaque aussi des cochons. M. Diard a trouvé en Septembre
» 1820 dans le ventre d'une femelle des œufs presque orbicu-
» laires, blancs et revêtus d'une membrane coriace mais élastique,
» et cédant à l'impression la plus légère: ils étaient au nombre
» de trente et un. »

Il paraît que le Python à deux raies est plus rare à Java que

(1) LE DABOIE LACÉP. *Quad. ovip. II p.* 255; consultez notre article de la VIPÈRE ÉLÉGANTE.

l'espèce suivante, qui a été envoyée en plus grand nombre à notre établissement. Les notes de Kuhl et Boie ne disent rien à cet égard; ce dernier voyageur me mande dans une de ses lettres ce qui suit: « ce Python atteint quelquefois une taille » énorme; il attaque même des cochons et le cerf Muntjac, mais » les hommes n'en ont rien à craindre; sa force musculaire est » étonnante; un individu de la grosseur d'une cuisse, que l'on » venait de prendre, s'échappait d'une cage destinée à contenir » des animaux sauvages, en brisant le trellis de fer qui lui défen- » dait le passage; les individus d'une taille aussi considérable » sont très rares. » On nous a cependant adressé tout récemment un individu de ce Python, long de 20 pieds.

On a apporté en Europe, du Bengale, il y a plusieurs années, quelques sujets du Python à deux raies; ils étaient de très grande taille; l'un, qui est mort à la Ménagerie de M. van Aken, mesurait 13 pieds, d'autres n'en offraient que 7 à 10 pieds de longueur totale. J'ai soigneusement comparé ces Pythons aux individus que nous possédons de l'île de Java, et je n'ai pas trouvé la moindre différence entre eux. La figure de l'adulte, que M. Temmink a bien voulu faire faire d'après le vivant, offre précisément la même distribution de teintes, que l'on voit à celui que le peintre du professeur Reinwardt a fait à Java. En comparant ces Pythons aux figures que Russel a données des Pythons du Bengale, je ne vois pas de différence entre tous ces animaux, si ce n'est dans de petites disparités de forme dans les plaques de la tête, et dans les teintes: on sait cependant combien ces caractères sont fugitifs, et c'est à tort que quelques auteurs en ont tiré des traits distinctifs, pour caractériser les espèces nominales, inventées par les commentateurs de Russel (1). Les figures de la tête de ce Python, que l'on trouve dans son ouvrage, où la forme des plaques est bien rendue, offrent la preuve de ce que nous venons d'avancer sur les variétés nombreuses que l'on rencontre, et la série que

(1) Voyez: Wiegmann *Isis* 1829 *p.* 616.

possède le Musée de ce Python, sert à constater nos assertions: en suivant les principes proposés par les auteurs pour distinguer les espèces, on serait obligé de faire des variétes de tous les individus, vu qu' aucun ne ressemble parfaitement aux autres sous ce rapport. Je crois que les faits allégués justifieront l'ordre que j'ai adopté en rapportant au Python à deux raies, toutes les prétendues espèces que l'on dit avoir découvertes au Bengale; car il paraît que celle de Schneider n'a point encore été observée dans les grands Indes.

Les Pythons à deux raies que l'on a montrés ici en public, étaient d'un caractère doux, très lents dans leurs mouvemens, et ne mordaient jamais, même quand ils étaient provoqués. On les gardait dans une caisse où, enveloppés de couvertures de laine, ils se tenaient tranquillement, souffrant avec calme qu'on les en retirât pour les montrer aux nombreux spectateurs, qui venaient visiter la ménagerie; ils paraissaient plongés dans un abrutissement des sens continuel, car ils ne faisaient jamais la moindre attention à tout ce qui se passait autour d'eux. On présentait à manger à ces Pythons tous les huit jours, quoiqu'ils ne fussent pas toujours disposés à s'emparer des animaux qu'on leur livrait, et qu'ils refusassent quelquefois de les attaquer pendant deux ou trois jours. On était même quelquefois obligé de les exciter à mordre, en leur présentant un lapin vivant; enfin, quand l'envie leur en prenait, ils cherchaient à saisir leur victime avec les dents: à peine s'étaient-ils assurés de leur proie, en lui enfonçant ces armes dans la tête, qu'ils l'entortillaient dans les replis de leur corps roulé en dedans, et la serraient si étroitement, qu'on la voyait expirer presqu'à l'instant. Après l'avoir ainsi fait périr, ils la lèchaient quelquefois, avant de l'avaler et ne se hâtaient jamais en exécutant cette opération, que j'ai vu durer deux ou trois heures. Ils commençaient toujours par la tête, et parvenaient à introduire leur proie dans le gosier, par les efforts de tous les muscles des parties antérieures mis en jeu simultanément: cette action n'étant

répétée qu'à des intervalles très grands, il s'ensuit que l'acte de la déglutition occupe un espace de temps assez considérable.

Les observations de Russel (1) diffèrent des nôtres, en ce qu'il dit que ce Python s'empare de sa proie, en la serrant entre les circuits de sa queue. Ce savant rapporte également que ces serpens s'entortillent souvent autour du bras des hommes qui jouent avec eux, qu'aucune provocation peut les disposer à mordre et que leur morsure n'a jamais les moindres effets; qu'ils s'introduisent quelquefois dans les maisons, et que les indigènes ne les redoutent nullement. Les anglais de la colonie appelent ce Python ROCK-SNAKE (SERPENT DE ROCHER), et il porte les noms de PEDDA-PODA et de BORA parmi les indigènes. Russel n'a point vu d'individus excédant 10 pieds de longueur totale; ceux qu'ils a figurés étaient originaires de Vizagapatam, de Ganjam et des environs de Calcutta.

L'infortuné docteur BEIERLEIN, voyageur au service du Musée des Pays-Bas, et mort après une résidence de neuf mois à St. George d'Elmina sur la côte de Guinée, nous a fait parvenir de cette possession hollandaise deux dépouilles d'un grand Python, qui ne diffèrent par aucun caractère essentiel, de celles que nous avons reçues des Indes orientales. Feu BOIE, ne se doutant pas de l'identité de deux animaux habitant des contrées aussi distantes l'une de l'autre, a considéré ce Python comme une espèce distincte, et y rapporte les synonymes réunis dans MERREM p. 20, sous son PYTHON HIEROGLYPHICUS: ces vues cependant ne reposent sur aucune base solide, et j'ai eu le plaisir de voir confirmer mon opinion par le professeur Eschricht à Copenhague, qui a bien voulu me céder un jeune individu de ce Python recueilli aux environs du fort danois à la côte d'or, lequel ressemble à tous les égards à d'autres sujets pris dans l'île de Java.

(1) *Ind. Serp. I p.* 27, *p.* 30 et *p.* 45.

Il est évident qu'il faut rapporter ici tout ce qui se trouve dans l'ouvrage de Bosman (1), relativement aux grands serpens qu'il a vus dans les environs de St. George d'Elmina, fort hollandais à la côte de Guinée. Ce voyageur dit qu'il a observé des individus de 14 jusqu'à 20 pieds de long (2), que ce Python est vénéré chez les indigènes comme déité principale, en honneur de laquelle on érige des édifices particuliers, où leur race est soignée par des prêtres, et que les ministres de ce culte ont une telle influence sur les grands de l'état et sur le roi, que tout le monde s'empresse à certains temps de l'année à venir rendre hommage à ce dieu, en apportant de nombreux et magnifiques présens de toute sorte. Les jeunes filles que les prêtres désignent comme possédées du mauvais esprit, dès que le serpent-dieu les a touchées, sont obligées de passer un certain temps dans le temple, pour en être délivré; le nombre des victimes qui subissent ce traitement honteux, s'élève quelquefois à plusieurs milles; sorties du lieu de leur détention, il leur est défendu sous peine de mort de révéler les secrets de leur guérison mystérieuse. Lacépède (3) rapporte à son article du Daboie le même fait, tiré de Desmarchais, qui décrit ce culte chez les nègres du royaume de Juida; on trouve dans la relation de ce voyageur plusieurs autres passages, qui prouvent que notre Python est en tel respect chez les Nègres de la côte d'or, qu'il décide du sort des batailles et que sa présence est nécessaire pour sanctionner le choix que l'on a fait d'un nouveau roi. C'est encore ici qu'il faut ranger, selon toutes les probabilités, les faits allégués par plusieurs autres voyageurs, relativement aux Boas qu'ils ont vus à la côte occidentale de l'Afrique. Ces grands serpens habitent suivant Lopez (4) et Maxwell (5) les royaumes de Congo et Loango, où on les voit

(1) *p.* 51 *et p.* 159. — (2) Il fait aussi mention des ergots à la base de la queue : *p.* 51. (3) *Quad. ov. p.* 258 suiv. (4) *Hist. gén. d. voy. vol. XVII p.* 249 suiv. (5) James. *Ed. Journ. vol. V p.* 268.

souvent nageant dans les rivières. ADANSON (1) en a observé plusieurs de très grande taille à l'île du Sénégal, où ils se tiennent dans les lieux humides et proches des eaux; les habitans de Bissao lui racontaient, qu'ils se rencontrent aussi dans leur pays. MATTHEWS (2) enfin les a trouvés à Sierra Leone.

Mais il paraît que notre Python est répandu dans la plus grande partie de l'Afrique : BRUCE par exemple parle d'un grand Boa, qu'il a observé dans les vastes étangs que forment les rivières dans l'Abyssinie inférieure. On trouve dans DIODORE DE SICILE (3) un conte merveilleux de la chasse d'un serpent monstrueux, habitant les bords des eaux, et qu'on avait amené à Alexandrie, sous un des Ptolomées; il est probable, que cet ophidien était de la même espèce que celle dont nous traitons. Aucun des voyageurs modernes qui ont parcouru l'Afrique septentrionale, ne font mention de Pythons qui habitaient, du temps des anciens romains, jusqu'à la côte de la Méditerranée, où leur race paraît exterminée aujourd'hui: car nous n'hésitons pas a placer encore sous la rubrique du Python à deux raies le récit que fait PLINE (4) d'un énorme serpent, que les soldats de Régulus rencontrerent près du fleuve Bagrada, lors de la guerre punique; mais nous reléguons parmi les fables enfantées dans ces siècles grossiers et avides de merveilleux, les données de ce polygraphe sur la taille de ce serpent et sur la manière chevaleresque que les guerriers du général romain employèrent pour s'en rendre maître.

Nous avons déjà dit que le Python à deux raies est très commun dans les grandes Indes et à Java; nous avons lieu de croire qu'il est encore répandu sur toute l'Asie intertropicale : car le PIMBERA OU SERPENT DE ROCHER de Ceylan, dont DAVY (5) fait mention, appartient évidemment à notre espèce;

(1) *Voy. p.* 152 suiv. — (2) *Voy. p.* 43. — (3) *Hist. III.* 19. — (4) *l. l.* IX *ph.*. — (5) *Account. p.* 45.

plusieurs voyageurs ont observé de grands Boas au Malabar (1) et le Musée des Pays-Bas vient de recevoir un individu de notre Python, pris dans les environs de Canton en Chine. Nos voyageurs ont découvert l'espèce a l'île de Sumatra. Il reste à savoir si les Boas des îles Philippines (2) doivent être rapportés à notre espèce ou à la suivante.

Le Python à deux raies se distingue de toutes les autres espèces du genre par la disposition des teintes; sa tête est plus grosse que chez les Pythons améthyste et de Schneider, mais elle le cède en largeur à celle du Python de Péron; les lames qui la revêtent offrent des formes plus symétriques que celles de la tête de cette dernière espèce, et ressemblent à celles du Python de Schneider, mais elles sont moins régulières que celles du Python améthyste; la queue de notre Python est environ de la longueur de celle du Python de Péron, qui l'a moins effilée que les autres espèces; les écailles du tronc enfin se distinguent de celles du Python améthyste par leur forme plus alongée, et de celles du Python de Schneider au contraire par leur étendue, car cette dernière espèce les a plus petites que toutes les autres.

Le Python à deux raies a à-peu-près le port du Boa rativore, mais son tronc est plus comprimé et le museau plus effilé. La tête est un peu distincte du tronc, passablement large, alongée, conique, et terminée par un museau étroit, convexe, un peu canaliculé sur les côtés, et à bout conique et arrondi. La tête, quoique haute et grosse, est cependant déprimée et à sommet tout plane; cette partie est revêtue de plaques écailleuses de formes très diverses et peu constantes: on distingue aisément trois paires de frontales, dont les antérieures sont plus étroites et plus alongées que les postérieures, qui renferment

(1) Visscher. *Malab. briev. p.* 293; Dellon, *Hist. gén. d. voy. t.* xxxxiii *p.* 345. — (2) Gumilla *III p.* 48 et Eschholtz dans Kotzeb. *Reise p.* 31.

souvent plusieurs petites plaques impaires ; on voit entre les superciliaires, qui sont quelquefois divisées, une paire de plaques verticales peu développées, tantôt polygones tantôt oblongues, et de forme assez irrégulière. Tout le reste de la tête est revêtu d'écailles, qui ne se distinguent de celles du tronc que par leur forme moins déterminée : elles sont un peu plus larges sur l'occiput, où elles deviennent très irrégulières ; on voit souvent à la place des occipitales une ou plusieurs plaques impaires très petites, autour desquelles se rangent les autres comme les rayons d'une étoile. Les narines, dont la large et ronde ouverture est dirigée en arrière, percent les grandes plaques nasales à leurs bords postérieur et supérieur : elles sont peu distantes l'une de l'autre, vu le sommet étroit du museau. L'œil, qui est presque latéral et un peu dirigé en avant, est bordé d'un tour de six à huit plaques, dont celles qui avoisinent les superciliaires sont plus larges que les autres. Les freins sont marqués par un sillon profond, qui se prolonge entre les plaques labiales et oculaires inférieures ; il est garni de deux ou trois rangées de petites plaques, dont le nombre et la forme sont peu constans. Les plaques labiales sont assez développées et au nombre de douze environ à la lèvre supérieure ; la plaque du museau est très large, voûtée, profondément échancrée en dessous, et creusée de chaque côté d'un sillon linéaire, moins profond que celui des deux premières plaques labiales ; le reste en est dépourvu, mais on voit deux larges fossettes transversales à quelques unes des avant-dernières plaques de la lèvre inférieure. Les plaques dont cette dernière partie est revêtue, sont au nombre de 16 à 18 de chaque côté, étroites et plus hautes vers le bout de la lèvre inférieure, qui est terminé par une large plaque triangulaire. L'ouverture de la bouche est presque droite et assez fendue. Les écailles du tronc sont de forme rhomboïdale, disposées sur 59 jusqu'à 67 rangées, et très petites, mais elles augmentent en étendue à

mesure qu'elles se rapprochent des lames abdominales, qui sont assez étroites, et dont le nombre varie depuis 260 jusqu'à 282. La queue est beaucoup moins grosse que le tronc, peu longue, un peu conique et revêtue en dessous d'environ 70 paires de plaques; le plus grand nombre des individus cependant que j'ai vus, offrait quelques plaques sous-caudales simples, dispersées irrégulièrement parmi les divisées (1). La queue occupe environ le sixième de la longueur totale, comme on peut le voir par les dimensions suivantes, prises sur deux jeunes individus: 0,61 + 0,09; et 0,88 + 0,145.

Le crâne de ce Python présente des os assez vigoureux: sa partie antérieure est conique; vue en dessus elle offre la forme triangulaire; la partie postérieure est étroite (2). On doit à M. Retzius (3) une description détaillée et exacte de l'anatomie de ce Python. Feu Meckel (4) en a figuré les glandes de la tête, et M. Duvernoy (5) une partie ducanal alimentaire avec les organes voisins. Nous avons fait usage du travail de M. Retzius dans les généralités. Ce Python a les glandes salivaires plus développées que d'ordinaire et on lui voit une lacrymale. Les intestins sont spacieux et pourvus d'un petit cœcum; la surface interne de la plus grande partie de l'intestin grêle est comme frangée de plis très fins et serrés; mais ils se perdent dans le gros intestin, qui est pourvu de plusieurs valvules conniventes et prononcées.

Le Python à deux raies est orné de teintes très vives.

(1) Voici le nombre des plaques de quelques uns de nos individus, originaires de la côte de Guinée, de Java et de la Chine: 276 + 3 paires + 3 simples + 65 paires; 268 + 57 p. + 13 s.; 277 + 7 p. + 4 s. + 58 p.; 276 + 5 s. + 60 p.; un des sujets, figurés par Russel en offre 265 + 36 p. + 28 s. 3 p. — (2) Voir: Cuv. *Règne an. Pl.* 9 *fig.* 1, 2 et 3. — (3) *Isis* 1832 *p.* 511 suiv. tiré des *Verhandl. d. Schwed. Acad.* 1830 *p.* 81 à 116 — (4) *Archiv. I Pl.* 1 *fig.* 5. — (5) *Ann. d. sc. nat. XXX Pl.* 2 *fig.* 1 et 2.

Un brun de café jaunâtre et pâle occupe le dessus, et se perd dans les nombreuses marbrures d'un gris sale, dont les flancs sont ornés, et qui laissent à peine entrevoir la belle couleur jaune du fond, qui se répand plus ou moins uniformément sur toutes les parties inférieures. La tête est bigarrée de rougeâtre; une tache carrée, d'un brun noir, très large et plus ou moins distincte, occupe les côtés du museau; une autre de forme deltoïde se trouve au dessous de l'œil; une troisième très large et en massue se prolonge derrière l'œil jusqu'au cou. Le sommet de la tête est en grande partie occupé par une large tache, naissant au bout du museau et s'élargissant sur l'occiput en massue, se resserrant ensuite et se prolongeant sur la nuque sous la forme d'une raie séparée sur le dos en un grand nombre de taches extrêmement larges, carrées, en lozange ou irrégulièrement échancrées, quelquefois divisées et à bords dentelés. Une ou plusieurs suites de taches semblables mais de moindre étendue, dont les inférieures sont plus pâles et moins distinctes, s'étendent le long des flancs qui sont surchargés de nombreuses petites taches et de points, les quels forment en confluant un dessin en chaîne assez irrégulier et fugitif: cette circonstance a particulièrement lieu sur la queue, où la teinte du fond paraît sous forme d'une raie longitudinale régnant sur le dessus, depuis sa base jusqu'à l'extrémité. La belle livrée de ce Python est encore relevée par la couleur du fond, qui en s'approchant des taches, change au jaune, et parce que les taches mêmes deviennent plus foncées vers leurs bords. Celle qui occupe le sommet de la tête, renferme à sa partie grosse un trait linéaire jaunâtre; les bords de cette tache étant parallèles aux côtés de la tête, la couleur du fond se montre sous la forme de deux raies latérales, qui ont donné lieu à la dénomination de l'espèce. L'iris est d'un jaune d'or.

Les variétés accidentelles dans la distribution et dans les nuances des teintes, sont aussi nombreuses que difficiles à

décrire. Les adultes ont les teintes beaucoup moins vives que les jeunes ; elles perdent beaucoup de leur éclat après la mort et deviennent plus foncées; le jaune enfin et le rouge s'effacent en grande partie.

---

2 Esp. *LE PYTHON DE SCHNEIDER.*
PYTHON SCHNEIDERI.

Pl. XV fig. 5, 6 et 7.

Pour distinguer ce Python des autres espèces du genre, il suffit de faire attention aux caractères suivans : des écailles du tronc fort petites, un nombre très élevé de lames abdominales, une tête alongée à museau gonflé au bout, enfin une raie étroite et noire sur le sommet de la tête et une autre derrière l'œil : ces raies s'élargissent sur le tronc, pour former un dessin réticulaire très élégant.

Le Python de Schneider a les formes plus effilées que l'espèce précédente ; son corps par conséquent est moins gros que chez celle-ci, la queue est plus longue, et les écailles carrées sont plus petites, quoique le nombre de leur rangées ne soit pas plus élevé que dans le Python à deux raies.

Les individus de 12 à 14 pieds de longueur totale ne l'emportent guère en grosseur sur celle d'un bras d'homme; plusieurs jeunes sujets de notre collection, dont le tronc est environ d'un pouce de grosseur, mesurent 0,72 + 0,13. Le nombre des plaques varie depuis 316 + 82 jusqu'à 324 + 96 ; il n'est pas rare de trouver des individus à plaques sous-caudales de deux sortes, comme on peut le voir par les données suivantes, prises d'après plusieurs individus de notre collection : 322 + 16 paires + 2 simples + 12 p. + 4 s. + 26 p. + 5 + s. + 19 p ; 322 + 6 s. + 78 p. ; 316 + 4 p. + 2 + 62 + 2 + 26.

La tête du Python de Schneider est beaucoup moins alongée, moins grosse et plus étroite que celle de l'espèce précédente. La base du museau est concave, ce qui fait que son bout est renflé et gros. Les yeux sont latéraux. Les lames écailleuses, qui revêtent le dessus de la tête, ont à-peu-près les mêmes formes que celles du Python à deux raies : mais la troisième paire des frontales est petite et accompagnée, sur les côtés, d'une ou de plusieurs autres paires de plaques; on ne voit que trois ou quatre plaques au frein, qui sont disposées sur une seule série; la plaque du museau est plus étroite et offre des fossettes très profondes ; le nombre des plaques de la lèvre supérieure s'élève jusqu'à 15, dont les 4 premières de chaque côté sont creusées d'une fossette; la labiale qui est située immédiatement au dessous de l'œil est large, et touche à cet organe, de sorte qu'il ne reste de la place que pour deux plaques oculaires antérieures et autant de postérieures ; le sillon à la lèvre inférieure s'étend sur huit des dernières plaques; les écailles enfin qui revêtent l'occiput, sont très irrégulières, plus larges que longues, et d'une étendue plus considérable que celles du tronc.

Le crâne de cette espèce offre à-peu-près les mêmes formes que celui de la précédente, excepté qu'il est un peu plus étroit. Les glandes salivaires sont très peu développées. Le lobe gauche du poumon, quoique beaucoup moins spacieux, est presque de la même longueur que celui du côté droit.

Le Python de Schneider offre un système de coloration aussi varié que joli. Les parties supérieures sont d'un brun jaunâtre assez pâle et tirant sur le gris ; la tête est plus claire et le dessous d'un jaune presque uniforme. Le sommet de la tête est divisé en deux moitiés égales par une raie noire et étroite, qui s'élargit sur l'occiput en bouton ou en massue; une autre raie semblable naît derrière l'œil et descend vers la commissure des lèvres : ces raies se prolongent sur toutes les parties supérieures, se croisant en plusieurs sens et s'étendant

le long du dos, elles forment une suite de taches larges, irrégulières, en lozange ou divisées, de sorte qu'il en résulte une double suite de taches triangulaires. Une suite de taches semblables règne le long des flancs; elles se réunissent par leurs angles supérieurs aux angles inférieurs des taches dorsales: ce point de réunion est marqué par une tache blanche et oblongue. La couleur du fond des flancs est variée et mouchetée de noir, particulièrement vers l'abdomen.

La description de la livrée de ce Python est faite d'après plusieurs individus conservés au Musée; j'ignore les changemens que les teintes peuvent avoir subi après la mort, nos voyageurs ayant négligé de faire des portraits d'après le vivant; j'ai cependant lieu de croire qu'elles sont peu sujettes à être altérées par l'esprit de vin.

Les petits ont les teintes plus vives que les adultes et la distribution en est plus marquée.

J'ai observé plusieurs variétés de ce Python, particulièrement dans la disposition des plaques frontales, des frénales et des occipitales, ainsi que dans la distribution des couleurs.

Le Python de Schneider atteint jusqu'à 12 ou 16 pieds de longueur totale. J'en ai examiné une vingtaine d'individus de tout âge, recueillis en grande partie par nos voyageurs aux Indes orientales. L'espèce est, à Java, plus commune que la précédente, avec laquelle les indigènes la confondent souvent sous la même dénomination : c'est là l'origine des erreurs commises par les naturalistes, qui ont rapporté à l'espèce précédente la description que Wurmb (1) a publiée du Python de Schneider.

J'ai vu un individu de ce Python, recueilli par le lieutenant de marine M. Leemans, à l'île de Banka, et on vient de nous adresser un autre individu recueilli à l'île de Sumatra.

On conserve dans la collection de la société d'histoire natu-

(1) Verh. v. h. Bat. Genootsch 1791 *vol. III p.* 391 suiv.

relle à Altenbourg en Saxe, la peau d'un Python de Schneider, long de 13 pieds environ, dont M. M. les docteurs Winkler et Sachse ont bien voulu me communiquer le portrait et la description. Ce serpent a été tué en 1680 dans les environs de Malacca, où il s'était introduit dans une petite maison de campagne isolée.

M. M. Reinwardt, Macklot et Müller ont observé le Python de Schneider à l'île d'Amboine, où il porte le nom de GULAR PÉTOLA, ce qui veut dire: SERPENT PEINT, dénomination dérivée de la ressemblance de sa livrée avec la toile dont les malais se servent pour faire leurs habits. Les individus, que nos voyageurs nous ont adressés de cette île, ressemblent parfaitement à ceux que le Musée a reçu de Java, à l'exception que les teintes sont un peu plus foncées dans les premiers.

Les figures de ce Python données par SEBA (1), sont très reconnaissables; il est d'autant plus étrange que les naturalistes aient rapporté ces figures à plusieurs espèces diverses: cette inexactitude a causé beaucoup d'erreurs, dont il faut imputer la plus grande partie à SCHNEIDER, qui a décrit notre Python sous plusieurs noms divers (2). J'ai conservé celui, que MERREM a proposé (3). GUERIN (4) a donné dernièrement une figure de ce Python.

Le Python de Schneider se nourrit, d'après Wurmb, d'oiseaux, de souris et de rats (5).

(1) *Thes. II* 79. 1; 80. 1; et *I* 62. 2; quelques unes de ces figures ont servi de type au BOA PHRYGIA de SHAW *Gen. Zool. III p.* 348. — (2) BOA RETICULATA *Hist. amph. II p.* 264; BOA RHOMBEATA *ib. p.* 264. — (3) *Tent. p.* 89. — (4) *Iconogr. Pl.* 21 *fig.* 1. — (5) *l. c. p.* 398.

3 Esp. *LE PYTHON AMÉTHISTE.*
PYTHON AMETHYSTINUS.

Pl. XV fig. 8, 9 et 10 : ind. de l'île de Saparua.

Le seul naturaliste qui ait bien connu ce Python est SCHNEIDER (1); il paraît même qu'aucun des savans modernes n'a examiné cette espèce, car dans leurs ouvrages elle est toujours confondue avec les deux précédentes, et particulièrement avec le Python à deux raies.

Rien de plus facile que de distinguer cette espèce des autres, car aucune n'a des formes aussi sveltes, une tête revêtue de plaques aussi régulières, et des écailles du tronc aussi larges que celle du présent article. Elle diffère en outre sous beaucoup d'autres rapports, qui sont sensibles sans une description comparative.

Le jeune individu dont nous avons figuré la tête, a été rapporté par M. REINWARDT, de Saparua, petite île en face d'Amboine : il mesure 0,48 + 0,10; le nombre des plaques est de 300 + 96. Cette espèce a à peu-près le port du PYTHON DE SCHNEIDER, mais ses formes sont beaucoup plus sveltes; le ventre est très étroit, un peu anguleux aux côtés et le tronc plus mince. On compte 41 rangées d'écailles lancéolées sur le cou. Les plaques labiales sont creusées de fossettes semblables à celles de l'espèce précédente; on voit une plaque verticale assez large, et deux paires de frontales, dont les postérieures, alongées et étroites, sont accompagnées, de chaque côté, d'une plaque qui descend sur le frein; cette région est occupée par plusieurs suites de petites écailles irrégulières; il existe une ou plusieurs plaques au bord antérieur de l'œil, et quatre ou cinq derrière cet organe. On distingue

(1) BOA AMETHYSTINA *Hist. Amph. II p.* 254; *Denkschr. Munich vol. VII Pl.* 7.

facilement une ou deux paires d'occipitales, entourées de plusieurs autres plaques de forme peu régulière. Notre individu est varié de brun rougeâtre foncé et de blanc jaunâtre, de sorte que la dernière teinte, qui occupe la tête et le dessous en entier, apparait sous la forme de taches imitant des figures très variées, et souvent confluentes, pour composer un dessin réticulaire assez peu distinct.

M. M. Lesson, Macklot et Müller ont découvert à la Nouvelle Irlande, à Timor et à Samao, petite île voisine de cette dernière, un Python qui ressemble presque sous tous les rapports à l'individu originaire d'Amboine que nous venons de décrire, et qui en diffère cependant par plusieurs traits dignes d'être cités. Ces voyageurs nous ont fait parvenir quatre individus de cette variété, dont le plus grand mesure 1,25 + 0,27; les plaques varient depuis 294 + 88 jusqu'à 302 + 96; celui du Musée de Paris, rapporté par M. Lesson, offre des dimensions plus fortes. L'ensemble des formes est absolument le même que chez l'individu de l'île de Saparua; mais ceux de Timor ont les traits de la physionomie moins prononcés, l'œil paraît plus petit, le museau est moins renflé, les fosses aux plaques labiales sont moins profondes, on ne voit qu'une seule plaque au frein (1), une au bord antérieur de l'œil et deux au bord postérieur; le dessin enfin, que forment les teintes, est beaucoup moins distinct, car ces individus sont d'un gris brun uniforme, tirant sur le pourpre, et varié confusément d'un réseau composé d'innombrables petites taches plus foncées.

Il est possible que les différences entre les individus de ces divers lieux soient dues a l'influence du climat, ou de la nature du sol: je ne les regarde pas comme assez essentielles pour élever ces variétés au rang d'espèces, particulièrement parce que j'ignore les changemens, que peut éprouver ce Python par

(1) Un de nos sujets offre cependant une double série de plaques frénales et deux oculaires antérieures.

l'âge, vu que nos individus de Timor et de Samao sont plus vieux que celui de Saparua; en outre, la conformation irrégulière de plaques de la tête de ce dernier, me paraît suspecte, et est peut-être le résultat d'une anomalie, si fréquente dans cette classe d'animaux.

---

4 Esp. *LE PYTHON DE PERON.* **P. PERONII.**

Pl. XV fig. 11 et 12.

Le portrait fidèle que j'ai tracé de la tête de ce Python suffira pour éviter toute confusion ultérieure dans la détermination de cette espèce. LACÉPÈDE l'a placée parmi les COULEUVRES (1) d'après la seule circonstance qu'elle a les plaques sous-caudales divisées; il fait, au contraire, d'un individu de son TRIMÉRÉSURE LEPTOCÉPHALE à plaques sous-caudales simples (2), un BOA: ses successeurs ont regardé ce dernier comme identique avec notre Python, tandis qu'ils rangent la prétendue COULEUVRE SPILOTE parmi des VIPÈRES (3). White (4) a déjà décrit notre Python parmi les animaux découverts par lui à la Nouvelle Hollande: il en fait un ANGUIS qui a servi de type au PYTHON PUNCTATUS de MERREM (5). WAGLER (6) a conservé le nom que cette espèce porte au Musée de Paris, et qui a été proposé par feu CUVIER. Le portrait du jeune se trouve dans SHAW: *Gen. Zool. III. P. II.* vignette.

Je trouve dans la *Relation du voyage de la Coquille* (7) la

(1) COL. SPILOTES. *Ann. du Mus. IV p.* 195. — (2) BOA LAEVIS ib; c'est notre NAJA PORPHYRICA. — (3) ECHIDNA SPILOTES MERR. *Tent. p.* 150. — (4) *Voy. p.* 258 *Pl.* 5. — (5) *Tent. p.* 90. — (6) *Icones Amph. Pl.* 1 : PYTHON PERONII. — (7) *II.* 2 *p.* 21.

note suivante, communiquée par Lesson : « Le Python de Peron » atteint jusqu'à 6 pieds, et vit dans les mares d'eaux douces des » environs de la rivière Georges, où les Colons le nomment : » serpent diamant. »

Nous avons au Musée un individu empaillé de ce Python qui provient, à ce que je crois, du voyage de Peron ; il mesure 1,94 + 0,35, et le nombre des plaques est de 272 + 81. Plusieurs autres, achetés par M. Temminck à Londres, ont été communiqués au Musées de Vienne et de Munich, par Boie, qui n'a gardé pour notre collection qu'un bel individu conservé dans la liqueur forte : ce sujet mesure 1,31 + 0,21 ; les plaques se trouvent au nombre de 276 + 84.

L'espèce du présent article a le port du Python à deux raies, dont elle se distingue facilement, ainsi que de toutes les autres espèces, par une tête très grosse, extrêmement large et déprimée ; par un museau gros, renflé, aussi large au devant qu'à la base, et à bout tronqué et arrondi ; par les nombreuses lames écailleuses de forme irrégulière, dont toutes la tête est revêtue ; enfin par le système de coloration.

On peut distinguer deux ou trois paires de lames frontales plus étendues que le reste. Les nasales sont assez larges, rapprochées au bout du museau, vers son sommet, et percées par des narines assez ouvertes. L'œil est latéral et bordé d'un tour de petites écailles. Les plaques labiales touchent à cet organe ; on en compte de chaque côté à la lèvre supérieure 14 a 15, dont les deux ou trois premières seulement sont creusées de fossettes : la rostrale, presque en triangle, l'est également. Les fosses de six des plaques postérieures de la lèvre inférieure forment un sillon très profond. Les écailles du tronc sont en rhomboïde alongé : on en compte 41 rangées.

Ce Python est d'un jaune très vif ; mais toutes les parties supérieures offrent un noir bleuâtre si profond, que la première teinte ne s'entrevoit que sous la forme de points ovales, dont le plus souvent un se trouve au centre de chaque écaille, et qui

composent quelquefois des taches un peu plus larges, de forme irrégulière, et disposées sur deux ou trois séries. L'abdomen, jaune par devant, est varié sur les côtés et vers les parties postérieures, d'un dessin réticulaire, composé de taches irrégulières des deux couleurs principales.

M. M. Quoy et Gaimard ont recueilli, dans les environs du Port du Roi Georges à la Nouvelle Hollande, plusieurs individus de ce Python; ces individus forment une très jolie variété: ils ont les taches jaunes plus grandes que d'ordinaire, et disposées de manière à former un très joli dessin réticulaire, s'étendant sur tout le corps, mais d'une manière très irrégulière; un de ces sujets a été cédé au Musée des Pays-Bas.

3 Genre. *LES ACROCHORDES.*

ACROCHORDUS.

Les ophidiens intéressans dont nous traitons à la fin des Boas, se lient sous beaucoup de rapports aux animaux de cette famille, quoiqu'ils se rapprochent d'un autre côté des serpens de mer par plusieurs points de leur organisation : ainsi on peut les regarder comme des Boas qui, destinés à vivre continuellement dans les eaux, sont doués des moyens nécessaires pour exécuter des mouvemens prompts et rapides dans cet élément.

Les Acrochordes ont la queue prenante des Boas, mais cet organe est un peu applati pour servir de rame ou de gouvernail; leur crâne, quoique d'une conformation anomale, est cependant modelé sur le même type que celui des Boas; leur système de dentition est tout à fait semblable à celui des Boas; la position des narines et des yeux au contraire, la manière dont la bouche peut se fermer hermétiquement, la forme comprimée du tronc muni sous le ventre d'une crête saillante, l'absence des crochets à l'anus enfin : voila autant de caractères, qui sont également propres aux serpens de mer. Ces derniers cependant étant armés de crochets venimeux, et pourvus d'une queue propre seulement à la natation, doivent, en vertu de ces caractères, rester isolés, comme famille propre des serpens venimeux, et il serait peu conséquent de ranger parmi eux les Acrochordes, quoique ces ophidiens peuvent être considérés en quelque sorte comme faisant le passage des Boas aux serpens de mer.

Cette affinité, et la circonstance que personne n'a constaté d'une manière incontestable, si les Acrochordes sont venimeux ou non, ont été cause que ces ophidiens ont toujours été décrits comme constituant deux genres distincts, dont l'un a été placé à la suite de celui des Couleuvres; l'autre au contraire parmi les serpens venimeux, dans le voisinage des Hydrophis: le premier, l'ACROCHORDE de HORNSTEDT, est établi d'après la grande espèce; le CHERSYDRUS de CUVIER a pour type des de individus la seconde espèce, parvenus à l'âge moyen.

Ces erreurs proviennent en grande partie d'une communication faite à Cuvier par Leschenault, qui dit que le Chersydre est très venimeux et qu'il habite le fond des rivières de Java. La seconde assertion est vraie; mais la première est tout-à-fait dénuée de verité, et tous nos voyageurs ont observé le contraire; aussi est-il facile de se convaincre de cette erreur, en examinant des sujets de cet Acrochorde, conservés dans les collections d'histoire naturelle.

On ne connaît jusqu'à présent que deux espèces d'Acrochorde, qui sont extrêmement voisines l'une de l'autre, et qui ne se distinguent que par de légères différences dans le détail des formes: la description que nous donnons de l'organisation des Acrochordes, sera donc applicable à ces deux espèces.

Les Acrochordes n'ont été observés jusqu'à présent que dans l'Asie intertropicale. Ils parviennent à une taille considérable, du moins la première espèce.

La queue des Acrochordes est très courte, et comprimée en carène, tant au dessus qu'au dessous; elle peut est susceptible de se rouler en dedans avec la même facilité que celle des Boas. Le tronc, très gros au milieu, est un peu comprimé, à dos convexe et à ventre plus étroit, dont la ligne médiane est marquée par une crête saillante formée par une doublure de la peau. La tête est presque d'une venue avec le tronc, elle est petite et peu conique; le museau est court, obtus, à bout tronqué et arrondi. L'ouverture de la bouche est peu large et droite; le bord des

lèvres rentrant, particulièrement vers l'angle de la bouche: cette organisation ainsi que celle des autres parties de la tête annonce que les Acrochordes sont particulièrement faits pour vivre dans l'eau. Les yeux sont extrêmement petits, verticaux, dirigés un peu en avant et à prunelle orbiculaire; les narines, ouvertes et tubulaires sont très rapprochées l'une de l'autre au sommet du museau et près de son bout; la glotte se trouve presque à l'extrémité de la mâchoire inférieure; les bords des lèvres enfin sont organisés de manière à fermer hermétiquement la bouche: à cet effet, le bout du museau est pourvu d'une profonde échancrure, double au fond, au côté de laquelle descend la lèvre en pointe; le bout de la mâchoire inférieure au contraire est muni d'une protubérance à sommet divisé par un sillon et dont les côtés échancrés reçoivent les bords saillans de la lèvre supérieure: cet appareil se retrouve plus ou moins modifié chez la plupart des ophidiens aquatiques et est particulièrement développé chez les serpens de mer. On distingue à peine, sur le bord des lèvres, deux ou trois rangées de plaques très petites, toutes de semblable étendue et le plus souvent saillantes. Toutes les autres parties de cet ophidien sont revêtues d'une peau lâche, divisée en d'innombrables petits compartimens saillans en forme de tubercule, dont chacun est en outre surmonté d'une arrête; il est manifeste que ces écailles ne peuvent se recouvrir comme les tuiles d'un toit: celles du dessous du tronc sont plus grandes que le reste; celles des côtés du cou ainsi que celles qui revêtent la crête saillante abdominale, sont mucronées.

Les Acrochordes offrent un système de coloration peu élégant; les deux couleurs dominantes, le brun et le jaunâtre, sont tantôt distribuées en guise de marbrures, tantôt elles entourent le corps sous la forme d'anneaux ou de bandes transversales alternes.

Le crâne de l'ACROCHORDE s'éloigne par sa conformation singulière de celui de tous les autres ophidiens: il est

extrêmement large, déprimé, et doit son volume considérable à l'étendue des caisses, qui sont presque cylindriques et plus alongés que dans aucun autre serpent. Les mastoïdiens, au contraire, sont ramassés et se présentent sous la forme d'une lame assez large. Le front est beaucoup plus étroit que la partie postérieure du crâne, dont le sommet est concave et bordé latéralement par les larges apophyses des frontaux postérieurs, qui se prolongent jusqu'aux frontaux antérieurs, tandis que l'apophyse descendante sert à compléter l'orbite. Les frontaux proprement dits sont en forme de triangle, mais leurs apophyses extérieures sont très saillantes et recourbées. Les nasaux sont étroits et alongés, l'intermaxillaire large, déprimé et dépourvu de dents. Le maxillaire est assez arqué; le ptérigoïdien externe large et déprimé; la mâchoire inférieure enfin est alongée, et offre une apophyse coronoïde peu développée. L'Acrochorde a la bouche garnie de dents peu longues, mais fortes et assez courbées en arrière; celles de la mâchoire inférieure sont plus grandes que le reste.

L'anatomie de l'ACROCHORDE m'a offert plusieurs détails très curieux: quant à la disposition des parties molles, cet ophidien a beaucoup de rapports avec les serpens de mer. C'est notamment le poumon qui offre cette conformation, particulière à ces ophidiens aquatiques; cet organe paraît exercer chez ces animaux, outre les fonctions ordinaires, celles de vessie natatoire: pour répondre à ce but, il se présente sous la forme d'un sac extrêmement étroit et continu, qui s'étend depuis le cou jusqu'à l'anus; il est un peu plus spacieux sur les parties antérieures et pourvu, dans toute sa longueur, de cellules qui s'avancent jusqu'à une distance de deux pouces de la tête, où commence seulement la trachée. L'estomac est très volumineux, et brusquement séparé du canal intestinal qui offre, dans le premier quart de sa longueur, un paquet de replis profonds et dirigés en tout sens; mais qui descend ensuite vers l'abdomen en canal étroit et continu. Le foie est

extrêmement gros; les testicules sont petits et ramassés, et les reins de forme très effilée.

---

1 Esp. *L'ACROCHORDE*. ACROCHOR. JAVANICUS.

Je ne répéterai ici de toutes les observations faites par HORNSTEDT sur les mœurs de l'Acrochorde, que celle que ce serpent aquatique va aussi à terre et qu'il est vivipare.

Nos voyageurs n'ont jamais été à même d'observer l'Acrochorde, dont nous ne possédons que deux individus empaillés, donnés par M. Leschenault à M. Reinwardt lors de sa résidence à Java. Un troisième fait partie du Musée de Paris, et cet établissement en possède en outre un très jeune sujet ou plutôt un fœtus, présenté par feu Merrem sous le nom générique de VERRUCATOR.

L'Acrochorde atteint jusqu'à 8 pieds de longueur totale; les individus de cette taille sont presque aussi gros qu'un bras d'homme: un sujet adulte de notre collection mesure 1,72 + 0,22; un autre n'offre que 1,34 + 0,26 et le petit est seulement de 0,18 + 0,05. Cette espèce a les formes très ramassées, la tête large, courte et obtuse, la queue délicate par rapport à sa taille, et toutes les parties revêtues d'écailles extrêmement petites. La couleur dominante est un brun de terre foncé, terne, tirant sur le gris, et relevé par un grand nombre de larges et irrégulieres marbrures. Ces caractères suffiront pour distinguer cette espèce de la suivante.

(1) ACROCHORDUS JAVANICUS *Abh. Acad. Stockh.* 1797 *p*, 306. La grosseur des parties postérieures de la femelle de l'Acrochorde figurée par Hornstedt, a induit en erreur plusieurs savans, qui ont regardé cette conformation comme normale.

2 Esp. *L'ACROCHORDOÏDE.* A. FASCIATUS.

Pl. XIV fig. 14, 15 et 16.

De moindre taille que l'espèce précédente, l'Acrochordoïde s'en distingue en outre par des formes plus grêles; par une queue assez vigoureuse, applatie dans le sens vertical et plus ramassée; par une tête moins grosse, et revêtue d'écailles beaucoup plus grandes, notamment sur les lèvres; enfin par ses narines qui sont un peu verticales, tandis qu'elles se trouvent, chez l'Acrochorde, dirigées en avant.

La disposition des teintes offre un autre caractère facile à saisir. L'Acrochordoïde a toutes les parties d'un brun bai assez terne, plus foncé chez les vieux, plus clair et tirant sur le jaune chez les jeunes. Les flancs sont marqués de nombreuses bandes blanches, larges et transversales, qui se perdent sur l'abdomen, tandis qu'elles se prolongent quelquefois sur le dos, où elles alternent avec celles de l'autre côté; ces bandes, très distinctes chez les jeunes, s'évanouissent presque totalement avec l'âge.

Voici les mesures de plusieurs individus de l'Acrochordoïde, conservés dans notre collection : 0,69 + 0,07; 0,58 + 0,08; 0,57 + 0,06 et 0,54 + 0,04.

L'Acrochordoïde paraît être plus répandu que l'espèce précédente. On conserve au Musée de Paris la dépouille d'un individu, pris à l'embouchure de la rivière Arian-Cocepan à Pondichery. M. M. Quoy et Gaimard en ont recueilli d'autres à la Nouvelle Guinée; M. M. Macklot et Müller ont observé l'espèce dans les eaux douces de l'île de Timor; Raffles (1) en a rapporté de Sumatra; Kuhl et van Hasselt enfin nous ont fait parvenir de Java deux individus, pris au hameçon, dont l'amorce était un petit poisson.

(1) *Phil. Trans. XIII P. II p.* 334.

L'Acrochordoïde comprend le genre CHERSYDRE de Cuvier (1) établi d'après des sujets à l'âge moyen; à cette catégorie appartiennent aussi les ACROCHORDUS FASCIATUS et DUBIUS de Shaw (2), et le HYDRUS GRANULATUS de Schneider (3), dont Daudin (4) fait une PELAMIS.

(1) CHERSYDRUS GRANULATUS *Règn. an. II p.* 98. — (2) Shaw. *Zool. III Pl.* 129 *p.* 575 *et Pl.* 130, *p.* 576. — (3) *Hist. Amph. I. p.* 243, cité comme espèce inédite, quoique l'auteur en fasse mention plus tard sous la dénomination d'ANGUIS GRANULATUS. — (4) *Rept. vol. VIII p.* 370.

LES SERPENS VENIMEUX.

1 Fam. Les Serpens venimeux colubriformes.

J'ai proposé dans un mémoire relatif aux glandes salivaires des ophidiens, et imprimé en 1828, l'établissement de trois familles de serpens venimeux. Je conserve à la première de ces subdivisions la dénomination qu'elle porte à la tête du chapitre : elle comprend les genres ELAPS, BUNGARUS et NAJA, modifiés ou étendus suivant la nature des espèces qui s'y trouvent rangées. Les serpens venimeux que nous venons de citer, quoique munis d'armes venimeuses, se rapprochent cependant des Couleuvres par l'ensemble de leurs formes extérieures, et leur ressemblent souvent, au point que l'œil expérimenté même éprouve, au premier abord, de la difficulté à les distinguer de celles-ci. Ils sont dépourvus de cette queue perpendiculairement applatie propre aux serpens marins, qui leur ressemblent par plusieurs autres points de leur organisation; il est impossible de les confondre avec les serpens venimeux proprement dits; ceux-ci se distinguant assez par leurs formes ramassées, par une tête grosse et triangulaire, par une pupille verticalement alongée, et par des écailles carénées. Ces limites rigoureuses que l'on aime tant à établir, existent aussi peu dans ces divisions

que dans les autres parties de la zoologie, car plusieurs espèces des deux familles offrent un passage plus ou moins marqué par le rapprochement dans les formes.

Les ophidiens dont nous nous proposons de traiter, ont les formes plus élancées que les autres serpens venimeux. Leur tronc est le plus souvent assez effilé, quelquefois cylindrique ou un peu comprimé. Leur queue est, comme celle de tous les serpens venimeux, assez courte, souvent conique ou de grosseur égale, et arrondie au bout. La tête, presque toujours d'une venue avec le cou, est petite, courte, à museau gros, peu conique et le plus souvent obtus ou arrondi à l'extrémité. Les yeux sont peu volumineux et quelquefois un peu verticaux: ils offrent toujours une prunelle orbiculaire. Les narines, constamment latérales et assez ouvertes, percent une large plaque située aux côtés du museau. Le corps est revêtu d'écailles peu nombreuses, de moyenne grandeur et toujours lisses, excepté chez le NAJA HAEMACHATE, qui les a surmontées d'une carène. L'abdomen est constamment convexe et garni de bandes plus ou moins larges, suivant les espèces. Mais ce qui caractérise particulièrement les serpens venimeux de cette famille, c'est qu'ils ont le sommet de la tête revêtu de neuf plaques, modelées sur le même type que celles des COULEUVRES. Cette circonstance, jointe à l'analogie dans l'ensemble des formes, leur donne une grande ressemblance avec ces dernières: il suffit de remarquer pour bien les en distinguer, qu'ils ont toujours la queue assez courte, un museau gros, une plaque rostrale large, des narines assez ouvertes, des yeux moyens ou petits, un nombre peu considérable de plaques labiales; enfin qu'il leur manque constamment la plaque de frein (1), ou plutôt que la plaque oculaire antérieure s'avance sur les côtés du museau pour rejoindre la nasale, occupant ainsi la place de la frénale.

(1) Le NAJA NIGRUM seul fait exception à cette règle.

Les parties internes offrent quelques autres traits distinctifs, dignes de l'attention des naturalistes. Les organes faisant partie de l'appareil venimeux, sont beaucoup moins développés que chez les Serpens venimeux proprement dits, et il paraît que les ophidiens dont nous nous occupons, ont à un degré moindre que ces derniers, la faculté d'ouvrir la gueule, de relever les crochets et de frapper une plaie profonde et dangereuse. Leur organisation du moins semble confirmer ce que nous venons de dire. Leurs vertèbres ne sont pas munies de ces apophyses volumineuses qui, chez les serpens venimeux proprement dits, offrent un plan d'insertion assez étendu, à des muscles remarquables par leurs dimensions. Les os qui composent la charpente osseuse de la tête, sont beaucoup moins mobiles que chez ceux-ci, plus robustes, et présentent des proportions moins favorables pour agir les uns sur les autres, comme de puissans leviers, mis en jeu par des muscles insérés à peu de distance des jointures. En effet, la mâchoire inférieure est droite chez ces serpens, et offre une apophyse coronoïde peu saillante et très éloignée de l'articulation; les crochets, peu développées et ouverts à leur face antérieure au moyen d'un sillon qui réunit les deux orifices, sont fixés au maxillaire, qui est plus long que chez les Serpens venimeux proprement dits, et dont le bout postérieur sert le plus souvent de base à une ou à plusieurs dents solides; les ptérygoïdiens extrines enfin agissent avec d'autant moins de force, qu'ils sont raccourcis aux dépens de la mâchoire supérieure. Cette forme diverse des os qui composent le crâne de ces serpens, donne à cette partie un aspect très différent de celui des autres serpens venimeux. Il est toujours alongé chez les espèces de la famille dont nous traitons, peu large entre les orbites et à sommet un peu convexe; l'intermaxillaire est le plus souvent très robuste; les frontaux antérieurs sont toujours attachés perpendiculairement; enfin la conformation des os décrits plus haut prête au crâne de ces ophidiens une forme, qui atteste encore leur analogie avec les

Couleuvres et prouve qu'ils constituent le passage entre ces dernières et les Serpens venimeux proprement dits.

La disposition des glandes de la tête offre plusieurs particularités. On observe toujours des salivaires bordant les mâchoires, et dont la maxillaire est quelquefois tellement développée qu'elle recouvre la glande venimeuse. La rostrale et les nasales paraissent se trouver constamment ; mais la lacrymale, lorsqu'elle existe, est petite. La glande venimeuse est quelquefois grosse et toujours recouverte d'une enveloppe blanche, tendineuse et très épaisse : elle se rétrécit vers le devant en un canal excréteur court, qui n'est jamais replié, comme on l'observe dans les Serpens venimeux proprement dits. La disposition des viscères ne m'a offert rien de particulier dans les espèces que j'ai disséquées : elle est à-peu-près la même que dans la plupart des serpens de terre non venimeux ; c'est à dire qu'il n'existe qu'un seul poumon, que le canal intestinal forme des replis peu profonds, que l'on ne voit pas de cœcum, que les reins et les testicules sont alongés, etc. Le volume des viscères varie suivant que les espèces ont les formes effilées ou ramassées ; les élaps ont par conséquent le canal de la digestion très étroit, mais il est plus spacieux dans les Najas et dans les Bongares.

1 Genre. *LES ÉLAPS.* ELAPS.

En examinant les ouvrages des différens auteurs qui ont écrit sur l'Ophiologie, on s'aperçoit bientôt qu'ils se sont formé des idées très confuses du genre dont nous nous proposons de traiter. Le savant (1) qui l'a établi, a embrouillé l'histoire des Elaps dès le premier pas, tant par l'inexactitude qui règne dans les notes diagnostiques, que par le choix arbitraire des espèces qu'il énumère. Ses successeurs, et particulièrement WAGLER (2), ont mis la confusion au comble, en rangeant dans le genre Elaps tous les ophidiens, soit venimeux soit non venimeux, dont la tête est d'une venue avec le tronc. — Je réunis à l'exemple de CUVIER (3) et de BOIE, sous cette dénomination, tous les serpens venimeux qui se rapprochent par leur port de ces ophidiens non venimeux que j'ai compris dans les genres TORTRIX et CALAMAR. Cette analogie cependant ne doit être regardée que comme relative; elle n'est d'aucune importance réelle, car on verra par les caractères que j'assigne aux Elaps, combien ces ophidiens se distinguent des genres que je viens d'indiquer.

Les Élaps ne parviennent pas à une forte taille; il est rare de rencontrer des individus de 3 à 4 pieds de longueur totale, et la circonférence de leur tronc ne surpasse guère celle d'un doigt: on voit par cela que ces ophidiens ont les formes extrêmement

(1) SCHNEID. *Hist. Amph II p.* 289. — (2) *Serp. bras. p.* 1 suiv. — (3) *Règne an. II p.* 94.

élancées; aussi leur corps est-il presque partout de semblable grosseur, cylindrique ou très peu comprimé. Plusieurs espèces restent toujours petites, et ne l'emportent guère en grosseur sur celle d'un tuyau de pipe; d'autres, en conservant les mêmes formes grêles, atteignent une taille plus considérable.

La queue des Élaps est presque constamment de la même venue avec le tronc, dont elle n'occupe le plus souvent que le septième ou le huitième de la longueur totale; elle s'amincit quelquefois vers le bout, qui est gros et obtus dans les uns et terminé par une pointe conique dans les autres; le dessous de la queue est très rarement garni de plaques non divisées. L'abdomen, toujours convexe, est revêtu de lames qui occupent toute sa largeur.

La petite tête est d'une venue avec le tronc, forme due particulièrement à la brièveté des mastoïdiens; il résulte également de cette organisation, que la bouche des Élaps est très peu fendue, et qu'ils ne peuvent par conséquent l'ouvrir au point d'avaler des animaux plus volumineux que leur corps. La tête est toujours plus ou moins comprimée, et quelquefois un peu conique; elle diminue insensiblement vers le museau qui est court, rarement conique, à bout tronqué, arrondi et obtus, et terminé par une plaque assez large et voûtée. Les yeux, placés aux côtés de la tête, dans une concavité formée par le bord rentrant des orbites, se font remarquer par leur petitesse; ils offrent toujours une pupille ronde. Les narines également latérales, orbiculaires et assez ouvertes, percent la partie postérieure d'une lame considérable située aux côtés du museau, à peu de distance de son bout; cette lame est divisée en deux (1) par une fente longitudinale chez toutes les espèces, à l'exception de celle

(1) On pourrait aussi regarder cette plaque comme composée de deux autres, la nasale et la frénale, et dire que les narines s'ouvrent entre ces deux lames.

du Cap. L'ouverture de la bouche est droite et un peu échancrée au dessous de l'œil.

Le sommet de la tête est toujours revêtu de neuf lames, semblables à celles des Couleuvres, mais dont la forme varie suivant les espèces. On voit une seule plaque oculaire postérieure chez l'ÉLAPS LACTÉ qui, comme nous venons de le constater, a la nasale entière; les autres espèces au contraire, ont une nasale séparée en deux, et offrent en outre deux plaques derrière l'œil. L'oculaire antérieure est assez alongée et touche à la nasale, qui est le plus souvent canaliculée et inclinée vers les narines, faisant de cette sorte partie du bord de leur ouverture, qui est également enfoncée et assez profonde. Les lèvres sont presque toujours bordées de 7 plaques plus ou moins larges; on en compte une ou deux de semblables sur la région des tempes. Le dessous de la tête porte des lames mentales et des écailles gulaires, analogues à celles des Couleuvres.

Les écailles du corps offrent des dimensions considérables par rapport à celles des parties qu'elles revêtent; elles ont toujours leur surface unie, et sont ordinairement de forme rhomboïdale: les rangées sur lesquelles elles sont disposées, sont peu obliques et au nombre de 15, loi qui souffre des exceptions chez les ÉLAPS FURCATUS et BIVIRGATUS, dont le cou est entouré de 13 rangées d'écailles seulement.

Le crâne des Élaps est remarquable, tant par ses formes effilées, que par la configuration des os qui le composent; l'ensemble de cette partie a une grande analogie avec le crâne des Tortrix proprement dits. Cette analogie est particulièrement due au défaut total de frontaux postérieurs, d'où il résulte que le bord de l'orbite est incomplet par derrière; à l'exiguité des frontaux moyens et antérieurs, qui sont rapprochés des nasaux; à la petitesse des mastoïdiens qui sont intimement réunis au crâne; au peu de développement des

caisses; à la forme effilée, étroite et cylindrique de l'occiput; enfin à la conformation de la mâchoire inférieure, dont l'apophyse coronoïde se trouve assez éloignée de l'articulation de cet os. Les frontaux antérieurs sont dirigés en avant; leur bord inférieur offre un plan convexe et incliné, qui s'articule avec le maxillaire: cet os qui porte à son bord antérieur des crochets courts et peu courbés jouit d'un mouvement d'autant plus limité, que sa partie postérieure est prolongée en arrière de l'articulation; il est presque aussi long que le ptérygoïdien externe. Une organisation semblable, jointe à la petitesse des caisses, est cause que les Élaps ne peuvent écarter leurs mâchoires au point de saisir un corps d'une certaine circonférence, et d'y enfoncer leurs crochets à venin, qui ne sont pas aussi susceptibles de se redresser que chez les Vipères. Il faut attribuer aux mêmes circonstances les erreurs commises par plusieurs naturalistes, qui ont sontenu que les Élaps ne sont pas venimeux: cette assertion n'est vraie que dans un sens très relatif, et alors seulement applicable à ces individus, auxquels la petitesse de la bouche défend de se servir avec succès de leurs armes, contre les membres volumineux de l'homme.

Les Élaps ont le palais et la mâchoire inférieure armés de petites dents solides et d'égale grosseur. Les crochets sont peu développés et suivis, dans quelques espèces, d'une ou de plusieurs dents solides. On voit toujours, le long des mâchoires, des glandes salivaires; mais elles sont peu volumineuses. La lacrymale est cachée sous les muscles qui servent à la manducation.

Les viscères des Élaps sont extrêmement étroits et effilés, configuration due aux formes générales de leur corps. Le canal intestinal est plus ou moins plissé selon les espèces et ces replis sont toujours peu profonds.

Les Élaps offrent le plus souvent une livrée ornée de couleurs très vives; le rouge et le noir y dominent particu-

lièrement. Quelques espèces sont remarquables par les nombreux anneaux alternes, d'un beau rouge cramoisi et noir, qui entourent leur corps; elles attirent par l'éclat de ces teintes les regards des curieux, et captivent par cela même l'affection des dames des pays intertropicaux, qui se servent d'un jouet aussi dangereux, pour se refroidir le sang. Les petits ressemblent, par le système de coloration, aux adultes.

Les espèces connues de ce genre habitent toutes les régions chaudes des deux mondes. Elles se plaisent particulièrement dans les contrées couvertes d'une végétation abondante, dans les herbes des prés, ou dans les grandes forêts, où elles se cachent dans les tas de végétaux et de feuilles, dispersés ça et là. Voilà peut-être une des raisons, pourquoi l'Afrique ne nourrit qu'une seule espèce d'Élaps, tandis que l'Amérique intertropicale, la Nouvelle Hollande et les îles de l'Archipel indien fournissent les autres, à l'exception de l'Élaps tripletache qui se trouve au Bengale.

Les Élaps font la chasse à de petits animaux, particulièrement de la classe des reptiles. Comme ils se tiennent continuellement à terre, et comme leurs mouvemens sont assez lents, ils ne font la chasse ni aux oiseaux, ni aux poissons, ni à d'autres vertébrés : aussi leurs formes élancées et la petitesse de la gueule leurs défendent-ils d'avaler des animaux d'un volume plus considérable que leur corps. J'ai trouvé des Calamars dans l'estomac de l'Élaps furcatus de Java.

On peut établir dans ce genre quelques subdivisions géographiques, également basées sur une analogie dans l'organisation des espèces qu'elles comprennent. La première est celle qui contient les espèces américaines; on les distingue à leur corps marqué d'anneaux alternes de noir et de rouge; elles sont assez voisines les unes des autres. L'espèce africaine, sur laquelle est uniquement fondée la seconde coupe, se reconnaît au défaut d'une plaque du frein : l'Élaps des îles Philippines est intermédiaire entre les deux coupes dont nous

venons de faire mention. L'île de Java produit deux espèces, remarquables par leur forme en fil, et par leur corps rayé longitudinalement, et entouré seulement de 13 rangées d'écailles: elles forment la troisième subdivision, à laquelle on doit peut-être ajouter l'Élaps du Bengale, décrit par Russel. Vient enfin un ophidien inédit, originaire de la Nouvelle Guinée, qui s'éloigne sous plusieurs rapports des autres Élaps, dont il a cependant les caractères; il forme avec deux autres espèces nouvelles, découvertes à la Nouvelle Hollande, une dernière subdivision dans le genre dont nous traitons, subdivision que l'on pourrait désigner sous le nom de faux-Élaps.

---

1 Esp. *L'ÉLAPS CORAIL.* E. **CORALLINUS.**

Pl. XVI fig. 1, 2 et 3, ad.; fig. 4 et 5, jeune ind.

L'épithète que porte cet Élaps est également applicable aux deux autres espèces américaines, Le Prince de Neuwied l'a ainsi nommé (1); mais ce voyageur a décrit comme espèce différente (2) une variété à corps marqué d'anneaux noirs rapprochés trois-à-trois. D'autres variétés, l'une à anneaux simples (3), l'autre à anneaux rouges, incomplets et peu distincts (4) ont été figurées par Wagler. Schneider et Daudin (5) cependant ont déjà connu cet Élaps.

(1) *Nov. acta. X. Pl.* 4 et *Abbild. Livr. VI Pl.* 4. — (2) *Abbild. Livr. III Pl.* 4 : elaps marcgravii; Merrem, dans la supposition que c'était l'Élaps mentionné par Marcgrav a substitué à cette dénomination celle d'ibiboboca. — (3) *Serp. bras.* : micrurus spixii *Pl.* 18. (4) *ib.* elaps langsdorfii. *Pl.* 2 *fig.* 1. — (5) elaps annulatus Schneid. *Hist. Amph. II. p.* 302; elaps anguiformis *ib. p.* 302, dont Daudin, *vol. VI p.* 131, fait une vipère; c'est aussi la vipera psyche Daudin *vol. VIII Pl* 100 *f.* 1, placée dans le genre elaps par Merrem. *Tent. p.* 144. —

L'Élaps corail atteint jusqu'à quatre pieds de longueur totale, sur une grosseur d'un doigt. Sa queue est courte et peu conique. La tête est revêtue de plaques, dont la verticale est un peu alongée; les occipitales sont assez développées; les labiales se trouvent au nombre de 7 de chaque côté: elles sont très larges, particulièrement les dernières de la mâchoire supérieure et la moyenne de l'inférieure.

La couleur du fond de cet Élaps est d'un beau rouge cramoisi ou, à certaines périodes de l'année, d'un vert pâle ou jaunâtre, teinte dont les larges anneaux noirs qui entourent toutes les parties, sont toujours bordées. On voit par cela que cet Élaps offre, à l'égard du système de coloration, beaucoup de rapport avec la CORONELLE CORAIL, le TORTRIX SCYTALE, le LYCODON FORMOSUS etc.

Mais la distribution des teintes, ainsi que la conformation des parties de cet Elaps sont loin d'être les mêmes dans tous les individus; les variétés accidentelles que l'on observe dans cette espèce sont nombreuses, et ont souvent induits en erreur les naturalistes, qui attachent trop de prix à toutes ces petites diversités. La queue est amincie vers le bout dans les uns, grosse dans les autres et à extrémité munie d'une pointe conique; sa longueur varie considérablement, comme il résulte du nombre des plaques, dont le dessous est garni, et qui est tantôt de 25 tantôt de 45 (1). Il en est de même des lames abdominales, dont on ne compte le plus souvent que 178, tandis qu'elles s'élèvent dans d'autres individus jusqu'à 222. Il est manifeste que les proportions relatives du tronc et de la queue doivent également changer suivant les divers individus, et cette conjecture est confirmée par les mesures suivantes; 1,30 + 0,075; 0,51 + 0,06; 31 + 0,02. L'éten-

(2) Nous avons au Musée un individu de cet Élaps, qui offre quelques plaques sous-caudales simples, parmi les divisées; WAGLER *Serp. bras. p.* 48, a observé le même fait.

due et la forme des plaques de la tête, particulièrement celle des occipitales varient considérablement d'un individu à l'autre.

Les anneaux noirs sont tantôt en petit nombre, et placés isolément, à de grandes distances les uns des autres; tantôt ils sont doubles et plus serrés, tantôt enfin rapprochés trois-à-trois: ils sont très étroits dans les uns, plus larges ou disposés alternativement avec des anneaux plus étroits dans les autres, et il est des individus où ces anneaux ont une telle étendue que la couleur du fond ne paraît que sous la forme de bandes assez étroites. La tête est marquée d'une tache noire qui occupe le museau, et qui se prolonge jusqu'aux plaques occipitales. La couleur du fond varie depuis le vert jaune jusqu'au rouge et au brun; elle est quelquefois si foncée, que l'on ne peut distinguer les anneaux que par leurs bordures étroites et claires, souvent formées par de nombreux petits points. Les individus, au moment de changer de peau, ont les teintes très livides et leur distribution peu distincte. Il est impossible de se faire une idée de toutes ces variétés d'après les descriptions, nous nous proposons d'en publier dans la suite des portraits fidèles. Les belles teintes claires de cet Élaps passent après la mort et se changent en blanc jaunâtre, tirant quelquefois sur le brun.

Le Musée des Pays-Bas possède une série complète de cet Élaps, dont on nous a adressé des individus de la province de St. Paul au Brésil; d'autres proviennent des voyages de M. Natterer et du Prince de Neuwied. Spix (1) l'a observé près des bords des rivières Japura et Salimoëns, le Prince de Neuwied au contraire n'en a pas rencontré au Nord du Cap Frio. Les détails suivans sur la manière de vivre de cet Élaps sont tirés de l'ouvrage de ce voyageur: « On connaît au Brésil

(1) *Serp. bras. p.* 10 et 18. — (2) *Beitr. p.* 405. suiv.

» cet Elaps sous la dénomination de COBRA CORAES et » COBRA CORAL, appliquée indifféremment à tous les ophi- » diens à corps marqué d'anneaux alternes de noir et rouge. » Il habite les buissons et les grandes forêts, mais il ne se » trouve que rarement dans les lieux découverts ou près des » habitations. Il préfère un sol sec, sablonneux et revêtu d'un » tapis de végétation, aux contrées marécageuses où il ne se » rencontre jamais. Des tas de feuilles tombées, ou des herbes » lui servent de retraite. Les indigènes s'en servent pour l'at- » tacher autour du cou en guise de collier, et il n'y a pas le » moindre danger à les prendre avec la main (1). Tout le » monde vante l'élégance et la beauté de leur livrée. J'ai » souvent rencontré cet Élaps dans les mois d'été, ses mouve- » mens ne sont pas assez prompts pour qu'on ne le puisse » attraper aisément; il ne grimpe jamais sur les arbres et se » nourrit de petits animaux. Il ne répand point d'odeur » désagréable. J'ai plusieurs fois trouvé le ventre des femelles » rempli d'œufs. »

J'ignore si cette espèce est répandue sur d'autres parties de l'Amérique méridionale et s'il faut peut-être rapporter ici le serpent corail que M. VON HUMBOLDT (2) a observé dans la province de Vénézuela, et celui du Mexique dont les dépouilles se trouvent au Musée de Berlin (3). Il a été constaté par les recherches des naturalistes anglo-américains (4), que les provinces méridionales des Etats-Unis produisent également un Élaps, probablement identique avec le COL. FULVIUS de LINNAEUS (5) : M. Barabino, habitant de la Nouvelle Orléans, vient d'adresser au Musée de Paris une belle suite d'individus de cet Élaps, qui confirment son identité avec l'Élaps corail. Feu Plée a encore observé cet Élaps à la Trinité et à la

(1) Voyez nos observations énoncées plus haut. — (2) *Voy. vol.* 5 *p.* 222. — (3) WIEGMAN *Isis*, 1828 *p.* 363. — (4) SAY dans SILL. *Amer. Journ. p.* 256 et HARLAN *Syn.* — (5) *Syst. nat. p.* 381.

Martinique, comme le prouvent les individus envoyés de ces îles à l'établissement que nous venons de citer.

---

2 Esp. *L'ÉLAPS GALLONNÉ.* E. LEMNISCATUS.

Pl. XIV fig. 6 et 7.

Il serait peut-être convenable de réunir cet Élaps avec le précédent, tellement il lui est voisin. Il vient particulièrement de Surinam et de Cayenne, où il parait remplacer l'ÉLAPS CORAIL dont il ne diffère que par des formes un peu plus effilées; par des yeux moins gros et plus verticaux; par un museau plus arrondi; par une bande noire entre les yeux; par une tache noire au bout du museau; enfin par des anneaux noirs plus ou moins nombreux, rapprochés trois-à-trois sur un fond, que je suppose d'un rouge vermillon chez les vivans. Les plaques abdominales et sous-caudales varient depuis 230 + 34 jusqu'à 230 + 38. Mesures : 0,83 + 0,8.

Ces données démontrent combien cet Élaps ressemble au précédent; on peut presque dire qu'il existe entre ces deux ophidiens les mêmes rapports qu'entre les CORONELLES CORAIL de Surinam et du Brésil; entre les XÉNODON SEVERUS et RHABDOCEPHALUS etc.

On voit par la figure, qu'en donne LINNÉ (1), que cet Élaps se nourrit de Céciles. SCHEUCHZER (2) et SEBA (3) en ont publié d'autres: LAURENTIUS (4) a placé l'espèce dans son genre NATRIX; DAUDIN (5), dans celui des Vipères; SCHNEIDER (6) enfin en a fait un ELAPS.

(1) *Mus. Ad. Fr. Pl.* 14 *fig.* 1 : COL. LEMNISCATUS. — (2) *Biblia sacra.* 648, 2. — (3) *Thes. II* 9. 3; 24, 2; 34, 3; 76, 3; 80, 2; et *I*, 10, 1. — (4) *Syn. p.* 76. — (4) *Rept. VI p.* 13. — (5) *Hist. amph. II. p.* 291.

Le crâne de cette espèce ressemble, pour les formes, à celui du Tortrix scytale; mais il est plus effilé et composé d'os moins robustes. Le maxillaire ne porte pas de petites dents solides à son bout postérieur. Les glandes de la tête ont été figurées par MECKEL *Archiv. I. Pl.* 1. *fig.* 4 et par DUVERNOY *Ann. d. sc. nat. XXVI. Pl.* 9 *fig.* 2; ce dernier savant a aussi publié la figure d'une partie du canal intestinal: voir *l. c. XXX Pl.* 13 *fig.* 5.

---

3 Esp. *L'ÉLAPS DE SURINAM.* E. SURINAMENSIS.

Pl. XVI fig. 8 et 9.

Nous devons aux soins de M. DIEPERINK a Paramaribo plusieurs individus de cet Élaps, mentionné par CUVIER (1). C'est peut-être l'IBIBOBOCA de MARCGRAV. Il ressemble par son port et par le système de coloration parfaitement au précédent, dont il se distingue facilement par les formes robustes de son tronc; par les anneaux noirs moins nombreux, rapprochés trois-à-trois et dont le mitoyen est extrêmement large; enfin par une tête très large, courte, assez déprimée et à museau arrondi, court et obtus.

La tête, de la même couleur que le fond, offre toutes les écailles bordées de noir, et un collier noir à l'occiput; d'ailleurs elle est remarquable par son sommet arrondi vers les côtés, par la petitesse des yeux dirigés un peu vers le ciel, par des narines très rapprochées du bout du museau, par les formes effilées des lames occipitales et de la verticale, par des frontales antérieures et des surciliaires petites; enfin par une rostrale presque en triangle. Les écailles sont plus

(1) *Règne an. II. p.* 84. note.

carrées que chez les espèces précédentes, et un peu tronquées au bout ; la rangée médiane des écailles dorsales est un peu plus grande que le reste, ce qui rapproche cet Élaps des BONGARES.

Plaques : 168 + 33 ou 182 + 37. La circonférence du tronc est égale à celle d'un pouce d'homme sur une longueur de 9,61 + 0,9. La *fig.* 1 *Pl.* 86 *vol. II.* de l'ouvrage de SEBA démontre que cet Élaps parvient à une taille extraordinaire, vu que cet individu est de la grosseur de presque deux pouces sur une longueur totale d'environ six pieds : j'ai vu un sujet de cette taille chez M. Klinkenberg à Utrecht. Le jeune est représenté chez SEBA *II Pl.* 6 *fig.* 2.

M. THIENEMANN à Dresde a bien voulu me communiquer un portrait de cet Élaps fait d'après le vivant. Il surpasse en beauté toutes les autres espèces. Le rouge vermillon du fond est d'un éclat incomparable ; les anneaux larges et du noir le plus prononcé, sont bordés de bandes d'un jaune vif, et séparés de la couleur dominante par une bande également noire.

---

4 Esp. *L'ÉLAPS D'HYGIÉE.* **ELAPS HYGIAE.**

Pl. XVI fig. 14 et 15.

La beauté et l'élégance des formes de cet Élaps sont admirables. Il a le port de l'ÉLAPS CORAIL, mais sa queue est plus mince, et la tête moins large. Il se distingue des autres espèces par l'existence d'une plaque nasale indivisée, et percée au centre par les narines qui sont moins enfoncées et moins ouvertes que d'ordinaire. On ne compte que six plaques labiales. Les occipitales ont peu d'étendue ; la verticale est en hexagone alongé. Les plaques abdominales sont plus étroites que chez les autres Élaps.

Cette espèce n'atteint que rarement 0,50 + 0,55; plaques : 192 + 24 ou 210 + 33.

Elle est d'un beau blanc jaunâtre, passant au rouge sur le dos ; mais cette dernière teinte occupe, à l'état de la vie, toutes les parties et ne perd de sa vivacité que sur le dessous. De nombreuses bandes transversales, déchiquetées et d'un noir prononcé, ornent le dessus et se prolongent sur les flancs ; elles varient extrêmement quant à leur forme et leur étendue, et sont quelquefois divisées, composant alors plusieurs rangées de taches de forme diverse. Le dessous est bigarré de petites taches noirâtres, qui confluent le plus souvent sur la ligne médiane, pour former une raie plus ou moins large et irrégulièrement échancrée. Les deux couleurs principales forment, sur le sommet de la tête, un dessin très joli, composé d'un collier qui se prolonge en pointe sur l'occiput, d'une figure de forme alongée, qui se voit entre les yeux, et de points dispersés çà et là. Nous possédons plusieurs individus ou le noir domine, de sorte à ne laisser entrevoir la teinte du fond que sous la forme d'une tache ronde, au centre de chaque écaille.

Cet Élaps est assez rare à la pointe australe de l'Afrique, où les colons le nomment NACHTSLANG (serpent nocturne), et d'où M. M. BOIE et VAN HORSTOK nous en ont fait parvenir une série complète. Ses mouvemens ressemblent à ceux de l'Orvet. Il se rencontre jusqu'aux confins de la Cafrerie. C'est évidemment l'ÉLAPS PUNCTATUS de M. SMITH (1). LINNÉ (2) l'a décrit le premier sous le nom de COL. LACTEUS. Ses successeurs l'ont placé dans les genres CÉRASTE (3) et VIPÈRE (4). Le COL. DOMICELLA de LINNAEUS (5) repose sur une figure de SEBA (6), dans l'ouvrage duquel on en

(1) JAM. *Ed. N. Phil. Journ. I p.* 2. — (2) *Mus. Ad. Fr. Pl.* 18 *f.* 1. — (3) LAUR. *p.* 83. — (4) DAUDIN *VI p.* 47. — (5) *Syst. nat. II p.* 276. — (6) *Thes. II.* 54. 1.

trouve encore deux autres (1), qui sont très mauvaises. MERREM (2) l'a figuré sous le nom de COL. HYGEAE, changé par DAUDIN (3) en celui d'IPHYSA. On voit des figures des glandes de la tête chez DUVERNOY (4).

L'intestin grêle de cette espèce forme, vers le pylore, un gros paquet de replis.

---

5 Esp. *L'ÉLAPS A COLLIER.* **ELAPS COLLARIS.**

On conserve dans les galeries du Musée des Pays-Bas deux individus d'un Élaps d'origine inconnue; ils nous ont été transmis par feu Brugmans. BOIE (5) a décrit et figuré cette espèce inédite sous le nom précité. Elle a les formes alongées comme l'Élaps galloné, mais sa tête est beaucoup plus courte et grosse jusqu'au bout, très déprimée, en pente vers les côtés et à sommet étroit; les yeux sont petits et un peu verticaux; la sixième plaque verticale est assez large et touche aux occipitales, l'oculaire antérieure enfin est effilée.

Cet Élaps se reconnaît de plus à son corps d'un brun marron foncé; le dessous est marqué d'une suite de larges taches rouges, ovales ou en lozange, et disposées transversalement, et qui montent sur les flancs sous la forme d'un angle: elles deviennent plus larges vers la queue et sous le cou, où elles se réunissent souvent avec leur base. Un collier blanc orne le cou et on voit, sur le museau, trois points de la même couleur.

0,43 + 0,015; 230 + 12 ou 228 + 22.

(1) *II.* 23. 5 et *II.* 35. 2. — (2) *Beitr. I. Pl.* 6. — (3) *Rept. VI p.* 417. — (4) *Ann. d. sc. nat. XXX Pl.* 4 *f. H.* (5) *Erpét. de Java Pl.* 45.

M. Wiegmann vient de publier la description et la figure de cet Elaps, faites d'après un individu originaire de Manille (1).

---

6 Esp. *L'ÉLAPS TRIPLE TACHE.*
ELAPS TRIMACULATUS.

C'est ici qu'il faut placer un petit ophidien des grandes Indes, décrit et figuré par Russel ; mais qui n'a été revu depuis par aucun naturaliste. Il appartient probablement à la section suivante de ce genre ; car il offre comme celle-ci un corps filiforme, une queue de semblable grosseur et un corps rayé longitudinalement.

Le dessus est d'un brun jaunâtre clair ; une raie noire règne le long du dos ; plusieurs autres très étroites occupent les flancs. La tête, le bout de la queue et une tache à sa base sont noires à bordures blanches. L'abdomen est d'un jaune orange pâle, plus foncé vers le dessous de la queue, laquelle est d'un blanc de porcelaine, moucheté de noir.

241 + 32 ; 0,25 + 0,027.

Russel a observé l'individu décrit, dans les plaines de Nerva. Sur la figure (1) qu'il en donne, se trouvent la vipera trimaculata de Col. melanurus de Shaw (4), et le Daudin (2), rangée par Merrem dans le genre elaps, et le Daudin (2), rangée par Merrem dans le genre

(1) elaps calligaster. *Nov. Acta. vol. XVII p.* 253 *Pl.* 20 *fig.* 2. — (2) *Ind. Serp. I Pl.* 8 *p.* 7. — (2) *Rept. VI p.* 25. — (3) *Merr. Tent. p.* 143. — (4) *Gen. Zool. III P. II p.* 552.

---

7 Esp. *L'ÉLAPS A RAIE FOURCHUE.*
ELAPS FURCATUS.

Pl. XVI fig. 12 et 13.

La ligne médiane du dos de cet Élaps est relevée par une raie d'un jaune d'orange, bifurquée sur la tête, et passant au rouge sur le dessus de la queue. Les côtés du dos sont d'un brun châtain ; les flancs, d'un brun noir et marqués d'une raie noire, longitudinale et blanche : les deux teintes du fond sont le plus souvent séparées par une raie plus claire. Le ventre est d'un beau vert pâle, et orné de bandes transversales d'un bleu noirâtre, occupant les lames abdominales deux à deux ou trois à trois. Le dessous de la queue est d'un beau rouge écarlate, interrompu par deux taches latérales carrées, et noires qui indiquent la ligne médiane de ce membre. La gorge est blanche ; cette teinte se prolonge sur les côtés du cou, pour former un demi-collier. Le rouge et le vert s'effacent après la mort, et les autres teintes ternissent aussi plus ou moins.

L'Élaps à raie fourchue est très caractérisé par son système de coloration ; on le reconnaît en outre à son corps filiforme et partout d'égale grosseur ; à sa queue courte et de la même circonférence jusqu'à l'extrémité, qui est terminée par une pointe conique ; à sa tête très grosse, obtuse, tronquée au bout ; à sa plaque verticale petite, de forme presque triangulaire, et à plusieurs autres caractères.

Il a, comme l'espèce suivante, un tronc entouré de 13 rangées d'écailles seulement, qui sont en forme de rhomboïde. On lui voit six plaques à la lèvre supérieure. Plaques abd. et sousc. 240 + 20 ou 270 + 25 ; j'ai observé des individus qui offrent plusieurs plaques simples parmi les divisées.

Cette espèce abonde à Java, d'où nos voyageurs nous en ont adressé un bon nombre d'individus ; elle se teint dans

les herbes ; Kuhl a rencontré, dans ses courses, un individu qui venait d'avaler une Couleuvre, pourle moins égale à sa propre taille. J'ai trouvé dans l'estomac de cet Élaps des Calamars. Nous devons au professeur Reinwardt une belle figure de cette espèce. Le général Hardwick l'a observée au continent des Indes, et nous venons d'en recevoir, de l'île de Sumatra, un individu qui forme une jolie variété, à dos longitudinalement rayé.

On voit une bonne figure de cet Élaps dans Russel *II p.* 22 *Pl.* 19. quelques autres se trouvent dans Seba *II* 77. 6 et *II* 2 *f.* 7 ; sur cette dernière repose l'aspis intestinalis de Laurent. *Syn. p.* 106 ; (colub. int. Gmel. *Syst. nat. p.* 1085.) Schneider *Hist amph. II p.* 303 l'a décrit sous le nom précité et Daudin *Rept. VI p.* 22 en a fait une vipère. Gray l'a figuré récemment sous le nom de maticora lineata (1).

Les os qui composent le squelette de cet Élaps, sont très délicats. Le crâne est assez petit ; on ne voit pas de dents solides au maxillaire. Le canal intestinal, beaucoup plus court que dans les autres espèces, se trouve resserré dans la partie inférieure de la cavité abdominale ; le canal alimentaire est par conséquent extrêmement alongé.

---

8 Esp. *L'ÉL. DOUBLE RAIE.* E. BIVIRGATUS.

Pl. XVI fig. 10 et 11.

On doit la découverte de cette espèce inédite à feu Kuhl et à

(1) Le changulia alaiventer, figuré sur la même planche appartient au calamar lombrici ; mais le calliophis gracilis de l'*Indian Zoologie* forme probablement une espèce nouvelle du genre Élaps.

van Hasselt, qui en ont addressé plusieurs individus au Museum; Boie et Macklot l'ont depuis retrouvée à Java et ont eu soin d'en faire faire un portrait d'après un adulte vivant. Une figure de cette espèce a été publiée antérieurement dans l'*Erpétologie de Java Pl.* 44.

Elle figure en même temps prrmi les plus rares, les plus belles et les plus singulières par ses formes; car son corps cylindrique, long le plus souvent de quatre pieds et partout de semblable grosseur, offre à peine un diamètre de cinq lignes; sa queue est beaucoup plus alongée que d'ordinaire, conique mais vigoureuse; sa tête est tout d'une venue avec le tronc, plus effilée, moins grosse et plus étroite que celle de la précédente, mais elle est revêtue du même nombre de lames. Comme celle-ci, cette espèce a le tronc entouré de 13 rangées d'écailles, qui sont cependant plus alongées, en rhombe et un peu obliques. Cette dernière circonstance, les narines ouvertes, les yeux larges, la position latérale de ces organes, les côtés un peu anguleux de la tête, enfin l'ensemble de la physionomie prêtent à cette espèce quelque affinité avec les najas.

Le dessus de cet Élaps est d'un bleu violet très foncé, passant au pourpre vers la queue; cette teinte se change après la mort en noir pourpre. Les flancs sont ornés d'une raie blanche, longitudinale, étroite et ondulée. La tête et les parties inférieures sont d'un beau rouge écarlate, qui passe au jaune brunâtre dans les individus mis dans la liqueur forte.

Dimensions: 1,26 + 0,17. Plaques: 256 + 48 ou 284 + 50.

---

9 Esp. *L'ÉLAPS DE MÜLLER.* E. MÜLLERII.

Pl. XVI fig. 16 et 17.

Le jeune naturaliste auquel nous dédions cette espèce

nouvelle, a de grands droits à la reconnaissance du monde savant. Plus heureux que ses infortunés amis Boie et Macklot, qu'il a accompagnés dans leurs courses pénibles à l'île de Java, aux Moluques et à la Nouvelle Guinée, il a survécu à tous les deux, et explore en ce moment, animé d'un zèle infatigable, la grande île de Sumatra, presque vierge sous le rapport de l'erpétologie.

M. Müller a fait lui-même la découverte de cet Élaps à la côte occidentale de la Nouvelle Guinée ; le Musée doit à ses soins deux individus très différens l'un de l'autre, sous le rapport du système de la coloration, et dont feu van Oort a tracé les portraits d'après le vivant. L'un a le dessus d'un brun café clair ; le dessous de celui-là est d'un vert assez vif; celui-ci l'a au contraire d'un jaunâtre varié de couleur de plomb. Le premier individu a la lèvre supérieure ornée d'une raie couleur de rose, qui se prolonge sur les côtés du cou, et on voit une raie semblable naissant au dessus de l'œil. Ces raies sont jaunes dans l'autre individu, qui offre en outre une tête d'un vert foncé et parsemé de nombreuses taches rondes ou ovales, noires et bordées de jaune. L'un mesure de 0,45 + 0,06 ; l'autre 0,36 + 0,045 ; les plaques montent chez celui-là au nombre de 176 + 32, tandis que l'on n'en compte chez celui-ci que 148 + 24. Ces individus, que j'ai devant les yeux, n'offrent plus la moindre trace de ces belles teintes dont ils étaient parées pendant la vie.

Cet Élaps s'éloigne sous plusieurs rapports des autres espèces du genre, et a quelque ressemblance avec le PSAMMOPHIS PULVERULENTA. Sa tête est peu distincte du cou, alongée, étroite, déprimée, à museau assez court, conique et un peu concave; les yeux sont plus gros que d'ordinaire, et bordés antérieurement d'une plaque aussi haute que longue; la surciliaire est très saillante ; les narines ouvertes, sont rapprochées du bout du museau, qui est terminé par une plaque déprimée; on voit huit labiales; la verticale et les occipitales enfin sont

assez effilées. Le tronc, aminci vers les deux bouts, est entouré de 15 rangées d'écailles en rhombe; la queue est courte et conique.

---

10 Esp. *L'ÉLAPS COURONNÉ.* E. CORONATUS.

On ne connaissait jusqu'à ce jour aucun Élaps de la Nouvelle Hollande: MM. Quoy et Gaimard, et avant eux Peron et Lesueur, y en ont découvert deux espèces.

Celle dont nous traiterons d'abord, offre quelques légers traits de ressemblance avec l'ÉLAPS DE MÜLLER. Il n'atteint pas une forte taille, mais son corps est plus gros vers le milieu et aminci vers les bouts, ce qui n'a pas lieu chez les autres Élaps; aussi celui-ci offre-t-il une queue plus déliée que d'ordinaire, mince, pointue et revêtue en dessous de plaques simples. Le tronc est un peu en triangle et l'abdomen large.

La tête, qui n'est que peu distincte du cou, se caractérise par sa forme alongée et conique, forme particulièrement due au museau, qui est court et terminé en une pointe arrondie. Des 9 plaques qui revêtent le sommet de la tête, les frontales postérieures et notamment les occipitales, se distinguent par leur étendue; les dernières sont très effilées. Les yeux, latéraux et de moyenne grandeur, sont bordés postérieurement de 2 lames; mais on n'observe qu'une oculaire antérieure, suivie immédiatement des nasales, qui sont effilées et percées de narines orbiculaires. Les labiales supérieures, au nombre de 6, sont larges, notamment les deux dernières, qui renferment une grande plaque temporale. Les écailles sont en rhomboïde, lisses et disposées sur 15 rangées.

Cet Élaps se reconnaît facilement à ses teintes d'un vert uniforme tirant, chez les vieux individus, sur le brun, et à une trait noir

qui entoure les parties supérieures de la tête: ce trait est formé par une raie noire, qui court le long des côtés de la tête, en traversant l'œil et en se courbant sur le cou en angle droit, pour former un demi-collier en montant, et en se joignant à celle de l'autre côté. Le dessous est plus clair, particulièrement vers la gorge, qui est jaune.

Plaques: 134 + 50 ou 142 + 54. Dimensions: 0,37 + 0,105 ou 0,24 + 0,06.

---

11 Esp. *L'ÉL. PSAMMOPHIS.* **E. PSAMMOPHIS.**

Remarquable par sa grande analogie avec la variété verdâtre du Psammophis moniliger, variété très commune au Cap, la deuxième espèce d'Élaps, originaire de la Nouvelle Hollande, paraît plutot appartenir, en la jugeant d'après son port et ses formes, au genre Psammophis: ses dents venimeuses et le défaut de plaque frénale suffisent pour l'en distinguer. Il a la queue plus longue que les Élaps précédents; mais son tronc est entouré, comme chez la plupart des autres, de 15 rangées d'écailles à surface unie, et qui offrent des formes plus effilées que d'ordinaire.

Dimensions: 0,56 + 0,16 ou 0,28 + 0,08. Plaques: 183 + 79 ou 188 + 72.

Cet Élaps se rapproche sous tous les autres rapports du Psammophis que je viens de citer, dont il a aussi parfaitement les teintes, même jusqu'à la bordure jaune de l'œil. Tout le reste est d'un vert olivâtre; le dessous de la tête et du cou seulement sont jaunes.

2 Genre. *LES BONGARES.* BUNGARUS.

Plusieurs traits distinctifs, faciles à saisir, caractérisent ce petit genre, qui ne comprend que deux espèces, originaires de l'Asie. On les reconnaît à leur dos garni d'une rangée d'écailles hexagones et plus grandes que le reste, et aux plaques simples dont le dessous de la queue est revêtu.

Leur squelette est très remarquable par le grand développement des apophyses des vertèbres, et particuliérement des transversales qui sont prolongées en une lame large et déprimée, parallèle à une autre lame saillante des apophyses articulaires; celles de la queue sont dirigées vers le dessous, et on en observe en outre une rangée d'épineuses inférieures, qui sont très petites. Les côtes sont plus longues que dans le genre précédent; le crâne offre à-peu-près les mêmes formes, mais il est composé d'os plus robustes; le bord postérieur de l'orbite est plus complet, les mastoïdiens ainsi que les caisses sont plus développés, la mâchoire supérieure enfin porte plusieurs petites dents solides, succédant aux crochets venimeux. Les glandes salivaires des Bongares sont beaucoup plus développées que celles des autres serpens venimeux colubriformes. Les viscères sont plus volumineux que dans les Élaps; le canal intestinal est plus spacieux et forme des replis plus profonds que cela n'a ordinairement lieu chez les genres voisins.

Les Bongares ressemblent par leur port aux ÉLAPS; mais ils parviennent à une taille beaucoup plus forte que ceux-ci, et leurs formes sont moins grêles et plus lourdes. La tête large,

déprimée, arrondie au bout et vers les côtés, est revêtue du même nombre de plaques ; la frénale manque également. Les narines ouvertes, latérales et enfoncées sont situées entre deux nasales ; on voit une plaque oculaire antérieure, deux postérieures et sept labiales ; la verticale est très courte. Les yeux sont latéraux et peu grands, les lèvres saillantes. Le tronc est un peu comprimé et entouré de 15, et chez quelques individus, de 17 rangées d'écailles en rhomboïde, lisses, disposées obliquement et dont celles qui revêtent la ligne médiane du dos sont à bout tronqué, et beaucoup plus larges que le reste. Le dos est en carène émoussée ; l'abdomen assez convexe ; la queue courte, grosse ou conique à l'extrémité.

La couleur du fond est d'un jaune pâle, relevé par de larges bandes ou anneaux noirâtres ; on observe souvent des variétés accidentelles dans ce genre. Les jeunes ne se distinguent des adultes que par leur taille.

La dénomination générique de Bongare, inventée par Daudin (1), est le nom indien que porte la première espèce au Bengale. Russel avait placé ces serpens dans le genre boa, Schneider (2) dans celui de pseudo-boa, et Wagler (3) en a fait tout récemment son genre aspidoclonion.

---

1 Esp. *LE BONGARE A ANNEAUX.*
BUNGARUS ANNULARIS.

Pl. XVI fig. 21 et 22.

Russel a reçu cet ophidien de Mansoor Cottah ; plusieurs individus en ont été adressés du Bengale au Musée des Pays-Bas ; j'en ai vus provenant de Ceylan, et tous nos voyageurs ont observé

(1) *Rept. vol. V p.* 263. — (2) *Hist. amph. II p.* 281 et suiv. — (3) *Icon. amph.* et *Syst. p.* 293.

l'espèce et en ont recueilli une trentaine d'individus à l'île de Java.

Seba (1), Scheucher (2), Russel (3) et Wagler (4) en ont donné des figures ; c'est le boa fasciata de Shaw (5) dont Schneider (6) a fait un pseudoboa; le nom de bungarus annularis est de Daudin (7).

Ce Bongare est reconnaissable à sa queue courte, carénée au dessus, de semblable grosseur ou même plus grosse et déprimée au bout, qui se termine en pointe conique ; à son corps orné de larges anneaux alternes, d'un jaune d'ocre sale et d'un bleu d'acier assez pâle et qui tire sur le noir ; enfin à deux raies claires qui se dirigent des côtés du cou, sur le sommet de la tête, où elles se reunissent sur la lame verticale en angle aigu.

La tête est peu distincte du tronc; la plaque verticale et les occipitales sont très alongées ; l'iris est jaune. Les os qui composent le squelette de cette espèce, sont très robustes; ceux du crâne sont comme tortus et très vigoureux ; la mâchoire supérieure est assez courbée en dedans à son bord antérieur ; le crâne est plus large entre les yeux que chez les Élaps ; le bord postérieur de l'orbite est formé par un os frontal postérieur pointu ; les nasaux sont voûtés et larges; l'intermaxillaire est proéminent. Les vertèbres de la queue sont munies d'une double série d'apophyses transversales assez larges, dont le nombre augmente, vers le bout de ce membre, jusqu'à quatre ou cinq rangées : nous avons observé une organisation semblable chez l'Éryx, dont la queue est également en tronçon. L'intestin grêle forme, dans cette espèce, un gros paquet de replis assez profonds. Le canal alimentaire est très effilé ; les reins sont plus ramassés que d'ordinaire.

Ce Bongare atteint jusqu'à 6 pieds de longueur, mais il ne mesure le plus souvent que 1,39 + 0,15. Un individu de notre

(1) *Thes. II.* 58. 2. — (2) *Biblia. sacra Pl.* 655 *fig.* 8. — (3) *Ind. Serp. I Pl.* 3. — (4) *Icones. Pl. II.* — (5) *Gen. Zool. Vol. III P. II p.* 353. — (6) *Hist. amph. II p.* 283. — (7) *Rept. vol. V p.* 265.

collection offre 17 rangées d'écailles. Les plaques varient depuis 198 + 32 jusqu'à 228 + 36. Les teintes deviennent plus foncées après la mort.

---

2 Esp. *LE BONGARE A DEMI-ANNEAUX.*
BUNGARUS SEMIFASCIATUS.

Pl. XVI fig. 18, 19 et 20.

Ce Bongare habite les mêmes lieux que le précédent; Russel en a reçu des individus de Vizagapatam, de Masulipatam, de Tranquebar et même des environs de Bombay. Le Musée de Paris en possède du Malabar; celui des Pays-Bas, du Bengale et de Java; d'autres, originaires de Ceylan, ont été adressés à cet établissement par M. Smith, directeur du South-African Museum. Seba (1), Russel (2), Linné (3) et Wagler (4) en ont publié des figures. C'est le pseudo-boa coerulea de Schneider (5), le bung. coeruleus de Daudin (6) et le bungarus semifasciatus de Kuhl.

Il se distingue du précédent : par une taille moins forte ; par un tronc moins gros ; par une queue plus effilée et amincie vers le bout ; par une tête plus large, plus déprimée et à museau plus arrondi ; par des plaques occipitales et une verticale plus alongées ; par le manque de tache en angle sur la tête ; enfin par un corps d'un jaune pâle, relevé par de larges bandes trans-

(1) *II*. 66. 3 et 4. — (2) paragoodoo et paktapoola : *Ind. Serp. I Pl. 1* et *II Pl.* 31 ; sur cette première figure repose le boa lineata de Shaw *Gen. Zool. III P. II p.* 356. — (3) *Mus. Ad. Fr. Pl.* 7 *f.* 1 : col. candidus. — (4) *Icones Pl. II :* aspidoclonium semifasciatum. — (5) *Hist. amph. II p.* 284. — (6) *Rept. V. p.* 270.

versales d'un noir foncé, réfléchissant un bleu d'acier, mais qui se perdent vers l'abdomen.

Cette disposition des teintes est cependant très sujette à varier: les bandes forment, dans quelques individus, des anneaux complets; dans d'autres elles sont tellement rapprochées, que la couleur du fond ne paraît que sous la forme de bordures très étroites, tantôt nombreuses, serrées et déchiquetées, tantôt rares et disposées à de grandes distances les unes des autres. Les parties postérieures de la tête sont quelquefois blanches, notamment chez les petits. En examinant les figures de Russel, on peut se faire une idée de plusieurs de ces variétés, dont nous possédons des échantillons. Les écailles jaunes offrent quelquefois un centre noirâtre.

Nous avons déjà fait mention, à l'article du Lycodon subcinctus, de la conformité des teintes de cet ophidien avec notre Bongare.

Dimensions 1,05 + 0,15. Plaques: 200 + 39 ou 218 + 52. On compte quelquefois 17 rangées d'écailles.

Le squelette de ce Bongare offre des os beaucoup moins vigoureux que celui du précédent. Le crâne ressemble, par sa forme, à celui des Élaps, et n'offre qu'un rudiment du bord postérieur de l'orbite. On voit que cette espèce se rapproche sous plusieurs rapports du genre précédent. La glande venimeuse est presque entièrement recouverte par les salivaires, qui sont plus volumineuses que d'ordinaire. On voit une nasale très développée. Le canal intestinal, assez court, est pourtant spacieux; mais il offre des replis moins profonds que dans l'espèce précédente. Le cœur est remarquable par sa forme alongée.

3 Genre. *LES NAJAS.* NAJA.

Le reste des serpens venimeux colubriformes, exclus des deux genres précédents, est compris dans celui de NAJA. C'est sous cette dénomination qu'on désigne aux grandes Indes, suivant KAEMPFER, l'ophidien remarquable, connu de tout le monde sous le nom de SERPENT A LUNETTES. La faculté qu'il a d'élargir le cou; le dessin singulier ressemblant à des lunettes, dont cette partie est le plus souvent ornée; enfin les jeux que les jongleurs exécutent avec ce reptile dangereux, l'ont rendu très célèbre. Admettant, à l'exemple de Laurentius, cette espèce comme espèce-type on y a aussi puisé les caractères du genre; mais il s'en faut bien qu'on puisse les appliquer, du moins au même degré, à tous les ophidiens qui se rattachent à cette espèce. Le NAJA HAJE par exemple, dont le cou est beaucoup moins susceptible d'être dilaté, porte, à tous les autres égards, trop d'analogie avec le serpent à lunettes, pour l'éloigner de celui-ci; le NAJA BONGARES, s'en éloigne par la présence d'une rangée de plaques dorsales plus grandes que le reste, mais ayant le cou assez dilatable, il doit faire partie du genre Naja; le Naja haemachate a toutes les écailles surmontées d'une forte carène, ses mœurs ressemblent à celles des Najas, quoique son cou s'élargisse beaucoup moins; on peut en dire autant du Naja de la Nouvelle Hollande; la série des espèces enfin est terminée par les NAJA LUBRICA, RHOMBEATA, etc., chez lesquels l'expansibilité du cou est presque nulle, et dont la dernière joint à plusieurs

autres caractères propres aux Najas, le port des Vipères. On verra par nos descriptions, que les espèces rangées chez nous dans le genre Naja, forment une série non interrompue d'ophidiens, liés étroitement entre eux, et dont les premiers offrent des caractères génériques saillans et prononcés, tandis que les derniers s'éloignent considérablement du type et forment évidemment le passage aux Vipères. Cette distribution des espèces nous a paru préférable à celle de nos devanciers, qui ont dispersé les Najas dans les genres NAJA, ELAPS, VIPERA, SEPEDON, URAEUS, PSEUDECHIS, CAUSUS, ALECTO, COLUBER, BOA, TRIMERESURES, ACANTHOPHIS, HURRIA, DUBERRIA et dans plusieurs autres.

Les Najas ont toutes les parties plus grosses et plus vigoureuses que les autres serpens venimeux colubriformes, et ressemblent par leur port aux COULEUVRES, tandis que les Élaps se rapprochent, par l'ensemble des formes, des Calamars. Le tronc des Najas n'est donc point filiforme comme dans les Élaps et les Bongares; il est au contraire assez vigoureux, latéralement comprimé, gros au milieu, aminci vers les deux bouts, à dos relevé un peu en carène, et à abdomen très large et convexe. Quelques espèces ont le tronc alongé, d'autres plus court et ramassé. Leur queue est plus ou moins courte, et va toujours en pointe vers l'extrémité; le dessous est quelquefois muni de plusieurs plaques simples, dispersées irrégulièrement parmi les divisées; une section perpendiculaire de la queue offre, comme celle du tronc, un triangle sphérique plus ou moins régulier. La tête, au lieu d'être courte, obtuse, arrondie et de la même venue avec le tronc, comme dans les genres précédens, est un peu distincte du tronc, quelquefois très renflée près de l'occiput, grosse, conique, élevée dans le sens vertical, à museau gros, de moyenne longueur, le plus souvent conique et terminé par une plaque large, voûtée, plus ou moins proéminente, qui s'avance entre les plaques frontales. Les neuf plaques dont le dessus de la tête est revêtu, varient par

leur forme ; le sommet de la tête est souvent un peu enfoncé, et allant en pente vers le bout du museau; cette partie est anguleuse aux côtés, ce qui détermine la position complètement latérale des yeux et des narines: ces dernières sont toujours assez ouvertes et situées entre deux plaques, également rapprochées des bords des lèvres et du bout du museau. L'ouverture de la bouche est large et droite. Les yeux, sans être très volumineux, sont plus grands que ceux des genres précédens; la plaque surciliaire est plus ou moins saillante et quelquefois un peu voûtée; les oculaires varient pour le nombre et pour la forme: on observe cependant, chez la plupart des espèces, une oculaire antérieure qui tient en même temps lieu de la frénale ; le NAJA RHOMBEATA appartient au nombre des exceptions à cette règle. On voit toujours plusieurs temporales d'un eétendue considérable; les labiales sont moins nombreuses que chez les Couleuvres. Le dessous de la tête offre des plaques disposées à-peu-près comme chez ces dernières, mais les abdominales s'avançent assez loin sous la gorge; il résulte de là que le nombre des écailles mentales est assez peu considérable.

Le crâne des Najas, quoique alongé comme chez les Élaps, est cependant beaucoup moins étroit et composé d'os plus développés. Les mastoïdiens ne sont point aussi intimement réunis au crâne, et ont acquis une étendue plus considérable que dans les genres précédens; l'orbite est presque toujours complète; la mâchoire inférieure est très mince; la supérieure plus ou moins courte et souvent armée d'une ou de plusieurs dents solides, outre les crochets; les nasaux sont très larges et profondément échancrés; l'intermaxillaire est volumineux et voûté. La glande venimeuse des Najas est assez considérable et recouverte d'une enveloppe épaisse; on voit le long des mâchoires, des salivaires plus ou moins étendues. Le canal intestinal est plus long que dans les deux genres précédens, assez spacieux et légèrement plissé.

Les apophyses épineuses supérieures ne sont pas aussi déve-

loppées que les inférieures et les transversales de la queue. Les côtes, d'une longueur proportionnée à la circonférence du tronc, ont la même forme que celles des Xénodons, serpens qui ont également la faculté d'élargir considérablement leur cou; elles sont moins courbées que d'ordinaire: couchées, elles se dirigent assez en arrière; tirées en avant, elles affectent la direction horizontale, et augmentent la circonférence du tronc. Mais comme les côtes deviennent plus droites à mesure qu'elles se rapprochent de la tête, ou plutôt, comme le bord convexe des côtés du cou est tourné de manière qu'il regarde les parties postérieures, il est manifeste que cette augmentation de volume des parties auxquelles elles servent de base, doit être plus considérable; mais qu'elle doit s'effectuer dans le sens latéral, et aux dépens du diamètre perpendiculaire du cou qui est proportionné, à l'élargissememt. Comme la longueur et la courbure des côtes déterminent la forme et l'étendue du disque produit par cette action, il est également évident que ce disque doit être oblong et se confondre insensiblement avec la tête, puisque les côtes décroissent vers la tête, depuis la dixième vertèbre environ. Voilà comment se fait le dilatement du cou, propre à beaucoup d'autres ophidiens, quoiqu'à un moindre degré. On sait que la direction des rangées d'écailles correspond exactement à celle des côtes; il resulte de là que les lignes qui déterminent les bords supérieurs des écailles, doivent s'étendre assez en arrière, tandis que celles qui déterminent les bords inférieurs, sont très peu dirigées en avant; c'est aussi de cette disposition que provient la forme oblique et alongée des plaques mêmes. Nous avons déjà dit que cette dilatation n'a pas lieu au même degré chez tous les Najas, et qu'elle disparaît presqu'entièrement chez les espèces qui terminent la série du genre; nous aurons soin de signaler, à l'article de chacune d'elles, les différentes gradations, pour autant qu'elles nous sont bien connues.

Les Najas ne parviennent pas tous à la même taille, car il

en est qui ne surpassent guère deux pieds en longueur totale, tandis que d'autres atteignent jusqu'à six ou sept pieds. Ils ont la livrée très variée suivant les espèces ; chez plusieurs d'entre elles elle est même différente suivant les individus, et suivant l'âge. J'ai aussi observé plusieurs variétés de climat constantes. Les Najas sont quelquefois répandus sur une grande étendue de terre : le serpent à lunettes par exemple, si commun aux grandes Indes, habite aussi Siam et Sumatra; il se trouve également à Java, où ses teintes sont plus foncées ; cette même île produit encore une autre espèce, qui vit aussi dans l'île de Sumatra; la Nouvelle Hollande nourrit deux autres espèces; le Naja haje de l'Égypte vient aussi du Cap, où ses teintes varient à l'infini, et ce dernier pays produit en outre trois espèces un peu disparates par leur organisation, et dont l'une vient également de la côte de Guinée. Il résulte de ce que nous venons de dire, que les Najas habitent les contrées chaudes de l'ancien monde. Ils fréquentent le plus souvent les contrées sèches et sablonneuses, mais il paraît que plusieurs fréquentent aussi les eaux.

Les Najas ont une force musculaire considérable; leurs mouvemens sont exécutés avec une grande agilité ; ils se défendent avec opiniâtreté contre les attaques de leurs ennemis, qu'ils attendent avec courage. Appuyés sur la queue qu'ils appliquent horizontalement contre la terre, le tronc droit ou courbé un peu en arrière et la tête avancée, ils dilatent le cou, sifflent fortement, et lancent leur salive sur leurs ennemis avant de se jeter sur eux.

Il paraît que plusieurs des grandes espèces se nourrissent particulièrement de crapauds et de grenouilles : du moins, j'en ai plusieurs fois trouvé les restes dans leur estomac.

1 Esp. *LE N. A LUNETTES.* N. TRIPUDIANS.

Pl. XVII fig. 1, 2 et 3: var. de Java.

La description que j'ai donnée, à la tête du genre, de la conformation des côtes des Najas, est particulièrement applicable à l'espèce du présent article, que l'on peut admettre comme type du genre, et qui possède au plus haut degré la faculté de dilater le cou dans le sens latéral. Elle est connue de tout le monde sous le nom de SERPENT A LUNETTES, nom dérivé de la similitude d'un trait ornant la partie expansible du cou, avec une de ces lunettes, que l'on en comprimant le nez, et dont l'usage était universel chez les vieilles gens du siècle passé. Ce dessin cependant, qui ne consiste qu'en deux grandes taches en œil, blanches, à centre noir, bordées de la même teinte et réunies en avant par une ligne en arc, est rarement assez distinct pour que l'on en puisse faire la comparaison alléguée: on ne voit au contraire le plus souvent que quelques traits noirs et irréguliers, tantôt réunis pour renfermer une tache alongée ou en polygone, tantôt confluentes en de larges taches noires de forme et d'étendue variées. Les côtés ou le dessus du cou sont marqués de deux taches rondes de la même couleur. L'examen comparatif d'un grand nombre d'individus de ce Naja m'a démontré que cette disposition des teintes est accidentelle, et non pas due au sexe, comme plusieurs naturalistes l'attestent, uniquement d'après le témoignage de Seba.

La teinte principale de ce Naja est un jaune d'ocre tirant sur le brun, tantôt très clair, tantôt assez obscur. Quelques individus ont le corps rayé obliquement de noir et varié de blanc; ce dessin est particulièrement prononcé chez les jeunes. Le dessous est le plus souvent assez clair et quelquefois marbré de brun.

Le Naja à lunettes atteint jusqu'à 1,10 + 0,21 de longueur

totale. La queue, peu longue, robuste et conique vers le bout, varie dans ses proportions suivant les individus, comme on peut le voir par les dimensions d'un autre individu, qui offre 0,87 + 0,22. Le tronc est assez vigoureux, alongé et entouré d'écailles lisses, de forme lancéolée, assez effilées, obliques, convexes sur le cou, où le nombre des rangées varie depuis 23 jusqu'à 31. La tête est assez grande, et l'occiput large et renflé; mais elle va en s'amincissant vers le museau, qui est en pente, à bout conique, arrondi, proéminent et terminé par une large plaque presque en triangle et profondément échancrée en dessous. On compte sept lames à la lèvre supérieure; la sixième est assez petite et cède sa place en grande partie à une temporale très large, suivie de plusieurs autres d'une étendue considérable. On voit 3 plaques oculaires postérieures et une antérieure, qui remplace en même temps la frénale; les superciliaires sont très larges, saillantes et voûtées; la verticale est peu grande et en pentagone presque régulier; les occipitales offrent des dimensions longitudinales très considérables. L'œil est latéral et de moyenne grandeur; les narines sont assez ouvertes; l'ouverture de la bouche est large, un peu arquée et échancrée au dessous de l'œil, ce qui est dû principalement à la partie de la lèvre supérieure, qui descend pour recouvrir les crochets. Le nombre des plaques abdominales et sous-caudales varie depuis 182 + 48 jusqu'à 192 + 46; elles sont assez larges.

Le crâne du Naja à lunettes présente des formes alongées; les mastoïdiens et les caisses sont assez développés; le bord postérieur de l'orbite est complété par une troisième paire de frontaux, qui cependant ne sont pas assez longs pour toucher aux ptérygoïdiens; les nasaux sont très larges; le maxillaire s'étend jusqu'au dessous l'œil et est armé, à son bord postérieur, d'une petite dent solide et assez distante des crochets venimeux qui sont courbés, mais peu longs.

Les glandes de la tête ont été décrites et figurées par Duvernoy *Ann. d. sc. nat. XXX Pl. 4 fig. 1*; Home cependant avait

déjà donné antérieurement des figures de ces organes, du crâne, et du mécanisme qui produit la dilatation du cou : voir Russel *Ind Serp. App.* et *Lectures on Comp. Anat. I;* Duvernoy *l. l. Pl. IV fig.* 1 et 2 a aussi figuré diverses parties des intestins.

J'ai tiré de l'estomac de ce Naja des crapauds de l'espèce nommée Bufo scaber. L'ovaire d'une femelle que j'ai disséquée contenait plusieurs œufs, revêtus d'une enveloppe coriace, et dont chacun contenait un petit Naja parfaitement développé.

Le Naja à lunettes est, selon le témoignage de Russel (1), très commun à la côte de Coromandel ; il se trouve également à Malabar. Davy (2) l'a observé à Ceylan, où il abonde, et le Musée des Pays-Bas vient d'en recevoir une belle série d'individus, recueillis dans les environs de Calcutta. Il suffit de comparer les figures, données par les auteurs (3), pour se faire une idée des variétés de ce Naja. Les îles Philippines produisent un Naja, tout-à-fait semblable à celui de Bengale.

L'île de Java nourrit un Naja, qui ne diffère du Naja à lunettes que par sa couleur d'un brun très foncé et uniforme, plus clair en dessous et passant au rougeâtre sur les côtés de la tête. La figure en lunette n'est apparente que chez les petits,

(1) *Ind. Serp. vol. I Pl.* 5 et 6 ; CHINTA-NAGOO ; *II Pl.* 1, figure représentant l'attitude que prend ce serpent quand il attaque ; *II Pl.* 36, jeune ind. ; trois variétés de cette espèce sont figurées dans l'*Indian Zoologie.* — (2) Davy *Ceylan p.* 83 et suiv. — (3) Scheuchzer 749. 9 ; Seba *I* 44. 1 ; *I* 91 : NAJA LUTESCENS Laur. *p.* 91 ; *II* 84. 3 ; 85. 1 ; 89. 1 et 2 : NAJA SIAMENSIS Laur. ; 89. 3 : N. FASCIATA Laur. ; 89. 4 : NAJA BRASILIENSIS Laur. et COL. RUFUS Gmel. *Syst. Nat. p.* 1105 ; 90. 1 : N. NON NAJA. Laur. et COL. COECUS Gmel. *p.* 1104 ; 90. 2 : NAJA MACULATA Laur. ; 94. 1 ; 96. 1. — COL. NAJA, Linné *Mus. Ad. Fr. Pl.* 21 *fig.* 1. — Lac. *Quad. ov. II Pl.* 4 *f.* 1 : — Latreille *Rept. IV p.* 10 avec fig. — Daud. *VI Pl.* 71 et *Pl.* 60 *f.* 20 et 21 : VIPERA NAJA. — NAJA KAOUTHIA Belanger *Voy. Zool. Pl.* 2. — Cette espèce forme le genre APSIS de Wagler : *Syst. p.* 173.

et se confond bientôt dans les teintes générales; les individus à cet âge ont en outre les lèvres et le dessous de la tête d'un beau blanc; je regarde ce Naja comme variété de climat de la précédente (1).

J'ignore à laquelle des deux variétés citées il faut rapporter les Najas observés à Siam (2) et à l'île de Sumatra (3); peut-être composent-ils des variétés intermédiaires.

Le peintre du professeur Reinwardt, occupé à faire le portrait d'après un individu vivant de ce Naja, a failli être la victime de la férocité de ce serpent qui, s'étant dégagé de ses liens, se préparait à l'attaquer au moment où il entrait dans la chambre: appuyé sur sa queue, le tronc élevé, le cou dilaté et la tête avancée horizontalement, le Naja furieux faisait entendre des sifflemens aigus, et faisait jaillir une salive abondante sur son adversaire, auquel il resta à peine assez de temps pour se retirer avant que le serpent pût effectuer une attaque plus redoutable. Une des lettres de feu Boie, datée de Java, contient le passage suivant : « ce Naja, dont j'ai déjà vu un » assez grand nombre d'individus, est très commun à Buitenzorg, et se rencontre malheureusement assez souvent dans » les jardins et dans les galeries des maisons. C'est un reptile » nocturne. Attaqué, il se redresse absolument comme le Naja » tripudians, et les espèces que j'ai vues au Cap. Ce fut dans » cette attitude que nous trouvâmes, il y a quelques jours, un » jeune individu de l'espèce, entouré, à la porte de la maison, de » nos quatre guenons très apprivoisées; les singes par leurs cris » marquaient déjà leur crainte, et aucun d'eux n'osait attaquer » l'ennemi, qui se retira en gardant bonne contenance, jusqu'à » ce que je le pris pour notre collection : cela présentait un » spectacle amusant. »

(1) C'est le NAJA SPUTATRIX de REINWARDT et de BOIE. — (2) TURPIN. *Voy. I p.* 344. — (3) RAFFLES. *Linn. Trans. XIII p.* 331.— Un sujet, recueilli à Sumatra par feu Duvaucel, se rapproche de la variété javanaise.

Tout le monde a entendu parler des jongleries qu'exécutent avec cette espèce les bateleurs des grandes Indes : on en trouve des récits détaillés dans Kämpfer (1) et dans Russel (2); mais il s'en faut bien que ceux du premier de ces voyageurs soient toujours conformes à la vérité. Le frère de Russel s'exprime sous ce rapport à-peu-près dans les termes suivans : « Je crois que » le COBRA DE CAPELLO est le seul serpent dont les bateleurs » indiens se servent dans leurs jongleries ; ces charlatans portent » toujours sur eux certains antitodes qu'ils montrent aux spec- » tateurs, et dont ils prétendent se guérir lorsqu'ils ont été mor- » dus. Ils ont cependant soin de se mettre à l'abri de tout danger, » en arrachant d'abord au serpent les crochets venimeux ; aussi » l'inefficacité de leurs prétendus antidotes est-elle suffisamment » contredite par les conséquences facheuses, dont la morsure » de ces serpens est quelquefois suivie, nonobstant la mu- » tilation qu'on leur a préalablement fait subir. Pour mieux » exciter la curiosité des spectateurs, les bateleurs se font sou- » vent, à l'endroit mordu, une petite blessure avec un instrument » tranchant. Il faut un temps considérable pour dresser les » Najas à ces jeux, qui consistent principalement en une imita- » tion des mouvemens latéraux du corps du jongleur, qui ne » cesse de provoquer le serpent, dont les regards suivent sans » cesse la direction de la main qui le menace. Cette espèce de » danse est accompagnée d'un air de flute, dont le caractère et » la mesure sont variés suivant la nature des mouvemens exé- » cutés. Le même individu ne pouvant endurer longtemps cet » exercice fatiguant, il est remis dans le panier que portent » les jongleurs avec eux, et dans lequel ils renferment quelque- » fois jusqu'à une douzaine d'individus. »

Ces détails ne s'accordent pas exactement avec ce que dit Davy sous ce rapport : ce voyageur a observé que les bateleurs de

(1) *Am. exot. fasc. III obs. IX p.* 565, av. fig. — (2) *Account. II p.* 2 suiv.

Ceylan se servent de ces serpens, sans leur oter les crochets, et que l'unique moyen qu'ils employent pour se préserver du danger, est leur courage ou leur agilité. Le Naja est vénéré des habitans de Ceylan; on évite ces serpens soigneusement et, sans leur faire du mal, on les met dehors, lorsqu'ils se sont introduits dans les maisons, ce qui arrive assez souvent (1); pareil culte leur est rendu au Malabar.

Russel a fait un grand nombre d'expériences pour prouver que le Naja à lunettes est un des ophidiens les plus redoutables des grandes Indes.

Merrem (2), à l'exemple de Kämpfer, a donné à ce Naja l'épithète de tripudians, à cause des jeux qu'on lui fait exécuter. Les Portugais, découvreurs des grandes Indes, lui ont appliqué le nom de cobra de capello (serpent chaperon), à cause de son habitude de dilater le cou, et de se couvrir de cette sorte la tête, avancée pour le combat.

---

2 Esp. *LE NAJA HAJE.* NAJA HAJE.

Pl. XVII fig. 4 et 5 : var. du Cap.

Le grand rôle qu'a joué ce serpent dans l'antiquité, le rend aussi remarquable que le précédent. Plusieurs poètes classiques (3), en parlant de l'Aspic, ont fait mention de la faculté qu'il a de dilater le cou : ces passages ont donné lieu à la supposition que le Naja haje est le véritable aspis des anciens; mais nous avons déjà dit dans la première partie de notre ouvrage, que ces peuples admettaient jusqu'à seize espèce d'aspics, et que ce nom collectif était employé, comme celui d'Anguis et de Draco, pour désigner

(1) Davy *l. l.* — (2) *Tent. p.* 147. — (3) Lucan. *Phars.* 9, 701; et Nicander in *Theriac.*

les serpens en général. Chez les anciens Égyptiens, le Naja haje portait le nom d'OURO, qui signifie roi et que les grecs ont en même temps adopté et traduit dans leur langue : de là leurs OURAIOS et BASILISCOS, dénominations dont la dernière a été ensuite introduite dans la langue latine et assez vaguement appliquée à plusieurs espèces de serpens. On sait que les monumens des anciens Égyptiens sont ornés et comme couverts de traits hiéroglyphiques, parmi lesquels se distinguent les portraits de divers animaux symboliques ; celui de l'Haje est du nombre de ceux qui s'y trouvent le plus abondamment. On en voit de peints en couleur, sur les couvertures des sarcophages, et leurs effigies fondues en bronze, soit en forme de bracelets ou d'autres ornemens, ont été retirées d'un grand nombre de ces mêmes apogées qui renferment les momies. Ce serpent est toujours représenté, la tête avancée, le cou épanché et le corps redressé : les anciens Égyptiens, dit-on, croyant qu'il prend cette attitude pour surveiller les champs qu'il habite, lui rendaient un culte religieux et l'élevaient au rang de la divinité protectrice du monde. Un des principaux esprits qui ont eu part à la création du monde, le Cneph, Cnouphis ou Amon de la Cosmogénie égyptienne était representé, dans l'écriture symbolique, sous la forme d'un serpent s'entortillant autour d'un globe ou placé dans le centre d'un disque. La haute vénération qu'on avait pour le serpent, se manifeste dans la circonstance, que l'on sculptait sur le portail des temples, un globe soutenu de chaque côté par un aspic, et que ce caractère sacré se voit sur un grand nombre de médailles frappées à une époque postérieure (1); une figure d'aspic enfin surmontant la couronne royale ou attachée autour du bras, était l'insigne de la grande prêtresse, et c'était avec ces ornemens distinctifs que l'on promenait, dans le triomphe d'Octavien, l'effigie de Cléopatre par la ville de Rome : probablement cette circonstance a-t-elle fourni le

(1) Voir MATTER, *Hist. d Gnost. Atlas.*

conte que l'on débite de la mort héroïque de cette femme célèbre, conte a l'égard du quel les auteurs classiques ne sont pas aussi bien d'acord qu'on paraît l'être de nos jours (1). Les Égyptiens d'Alexandrie employaient le même animal sacré, pour faire périr les crinimels (2).

Les bateleurs de l'Égypte moderne et particulièrement ceux du Caire, se servent de ce Naja pour leurs sorcelleries. Les tours qu'ils font exécuter à ces serpens consistent principalement, comme ils disent, à changer l'Haje en bâton, et à l'obliger à contrefaire le mort. Lorsqu'ils veulent produire cet effet, ils lui crachent dans la gueule, le contraignent à la fermer, le couchent par terre, puis, comme pour lui donner un dernier ordre, lui appuient avec la main sur la tête, et aussitôt le serpent devient raide et immobile, et tombe dans une sorte de catalepsie: ils le réveillent ensuite, en saisissant sa queue et la roulant fortement entre leurs mains. M. Geoffroy St. Hilaire (3), auquel on doit ces observations, s'est convaincu que ces phénomènes sont uniquement la suite d'une pression assez forte sur la nuque de l'Haje, ce qui ne manque pas de produire l'effet désiré. Ces jongleurs ont soin d'arracher aux Hajes les crochets venimeux, avant de les apprivoiser et de les dresser. Plusieurs auteurs classiques parlent d'un peuple habitant la Libye, et célèbre par ses connaissances dans l'art de guérir la morsure des serpens venimeux, dont eux-mêmes n'avaient point à redouter les effets: les bateleurs du Caire prétendent au titre de descendans de ces anciens Psylles, et se vantent de tenir de leurs ancêtres et de posséder seuls le secret de commander aux animaux.

Le savant voyageur auquel nous avons emprunté ces détails

(1) Comparez: Galen. *Ther. l.* 1 *chap.* 8 et 10; Sueton. vie d'Octav. *chap* 17; Propert. 3. 9; Horat. *Od.* 1. 37; Florus. *l.* 4. *ch.* 11; Plutarque vie de Pompée et d'Antoine etc. — (2) Galen. *Ther.* 1. 8.— (3) *Descr. de l'Égypte*, *XXIV p.* 78.

intéressans, communique aussi les observations suivantes sur les mœurs de l'haje: « L'Haje est assez abondamment répandu en » Égypte: il se tient quelquefois dans les fossés, plus souvent » dans les champs. Les cultivateurs sont donc exposés à le ren- » contrer fréquemment; mais, quoiqu'ils n'ignorent pas le » danger de sa morsure, sa présence ne les empêche nullement » de vaquer à leurs travaux ordinaires: connaissant bien les » habitudes du redoutable reptile, ils savent qu'ils n'auraient à » craindre d'être attaqués par lui, que s'ils venaient à commettre » l'imprudence de s'en approcher. En effet tant qu'ils se tiennent » à quelque distance, l'Haje se contente de les suivre du regard, » en élevant sa tête et en prenant l'attitude dans laquelle les fig. » 4 et 5 (1) le représentent. » On voit par ces figures, citées par M. Geoffroy, que les habitudes de l'Haje sont absolument les mêmes que celles du Naja à lunettes. La même planche contient les portraits de l'Haje à l'état d'âge moyen et du jeune (2); l'adulte est représenté sur la *Pl.* 3 du *Supplément*, figure remarquable à la fois par l'exactitude et par la beauté de l'exécution.

Forskål (3) a fait des expériences avec le venin de ce Naja, dont la morsure est toujours mortelle; il conste d'une note de ce voyageur que cet ophidien se rencontre aussi en Arabie (4). Browne l'a observé au Darfur (5); Linné (6) en fait mention, d'après Hasselquist, sous le nom de coluber haje, placé par Daudin (7) dans le genre vipère, et par Cuvier (8) dans celui de naja. Wagler (9) en a fait son genre uraeus.

On trouve en abondance dans la partie orientale de la Colonie au cap de Bonne Espérance un grand Naja, connu des habitans sous les noms de serpent jaune, serpent brun, serpent cracheur, ou Cobra de Capello; plusieurs de nos voyageurs, qui y

(1) *Descr. de l'Égypte Atlas. Rept. Pl.* 7. — (2) *Fig.* 2 *et* 3. — (3) *Descr. p.* 14. — (4) *Ib. p. IX.* — (5) *Voy. II p.* 24. — (6) *Syst. nat. p.* 387. — (7) *Rept. VI p.* 31. — (8) *Règne an. II p.* 93. — (7) *Syst. p.* 173.

ont abordé et particulièrement le docteur van Horstok, résidant depuis des années dans cette colonie, ont recueilli ce Naja en grand nombre et en ont fait parvenir les dépouilles au Musée des Pays-Bas. La comparaison soigneuse que j'en ai fait avec l'Haje de l'Égypte, dont nous devons des sujets à M. Ruppell, m'a démontré l'identité de ces deux animaux, que l'on doit regarder tout au plus comme deux variétés de climat. Celle du Cap est depuis longtemps connue des naturalistes, et presque tous les voyageurs qui ont parcouru cette Colonie, en font mention (1). La *fig.* 1 *Pl.* 15 *vol. II* de Seba a servi à la fois de type au coluber niveus de Linné (2), placé par Daudin (3) dans le genre vipera; à la vipera melanura du même auteur (4), dont Merrem (5) a fait un elaps; au cerastes candidus de Laurentius (6), col. candissimus de Lacépède (7); et à l'elaps de fuscus de Merrem (8); une autre figure très reconnaissable se trouve chez Seba *II* 84. 2; l'echidna flava de Merrem (9) enfin a pour base une indication de Sparman.

La Naja haje parvient à la même taille que le précédent, auquel il ressemble à beaucoup d'égards; il en a parfaitement le port et les formes, et n'en diffère que par le système de coloration; par un cou moins expansible, par un museau plus conique et terminé par une plaque proéminente assez voûtée, et se prolongeant entre les frontales antérieures; par un nombre plus considérable de lames abdominales; enfin par la sixième plaque labiale qui est très large, indivisée et montant jusque derrière l'œil. Les lames occipitales sont le plus souvent assez larges, et les oculaires postérieures quelquefois au nombre de 4, 5 ou 6. Les écailles du tronc ne sont pas plus convexes que chez la précédente, toujours disposées sur 23 rangées, et jamais

(1) cobra de capello. Kolbe *I p.* 255; Lichtenstein. *Reise I p.* 585. — (2) *Syst. nat. p.* 384. — (3) *Rept. VI p.* 39. — (4) *Ib. p.* 45. (5) *Tent. p.* 145. — (6) *Syn. p.* 83. — (7) *Quad. ov. II p.* 118. — (8) *Tent. p.* 144. — (9) *Ib. p.* 154.

surmontées d'une carène, comme l'ont prétendu quelques auteurs. Les côtes du cou sont beaucoup moins droites que chez le Naja à lunettes, et voilà pourquoi cette partie est moins susceptible d'élargissement. Les glandes de la tête de ce Naja ont été figurées par Meckel *Archiv. I Pl.* 1 *fig.* 3. Le maxillaire n'offre, à son extrémité postérieure, qu'une seule dent solide, caractère que cette espèce a de commun avec la précédente. Dimensions: 1,26 + 0,24 ou 1,12 + 0,18. Plaques: 202 + 54 ou 214 + 62.

Un brun jaunâtre, varié de nombreuses taches blanches ou noires, couvre le dessus; le dessous est blanchâtre: plusieurs individus offrent de larges bandes ou des taches abdominales noires; les jeunes ont le plus souvent le cou orné de deux larges taches de la même teinte, placées à quelque distance l'une de l'autre.

La variété du Cap offre des teintes beaucoup moins constantes: sa livrée est le plus souvent assez uniforme et s'observe dans toutes les nuances depuis le blanc jusqu'au jaune et au brun pourpre. Les individus foncés ont quelquefois le corps parsemé de nombreuses petites taches claires, ce qui s'observe dans le sens inverse chez les sujets blancs ou jaunes.

---

3 Esp. *LE NAJA BONGARE.* N. BUNGARUS.

Pl. XVII fig. 8 et 9.

Il n'est parvenu au Musée des Pays-Bas que l'exemplaire unique de ce Naja inédit, découvert par Boie à l'île de Java. Le portrait que ce voyageur a fait faire sur le vivant porte pour date: Tjikao, Févr. 1827.

Les belles teintes dont cette espèce est ornée; la grâce de ses formes; sa queue effilée et revêtue de deux sortes de plaques; le nombre élevé des lames abdominales; une rangée

médiane d'écailles dorsales un peu plus grandes que les autres, dont on ne compte que 19; des narines extrêmement ouvertes; des yeux assez volumineux; une tête petite, un peu alongée et revêtue de plaques de la même forme; la petitesse des 7 plaques labiales; un museau en pente, court, anguleux aux côtés et obtus au bout: voilà les principaux traits qui distinguent suffisamment ce Naja remarquable.

Le dessus est d'un bleu noir, orné de nombreuses bandes plus claires, assez étroites, dirigées en arrière et se touchant sur le dos en formant un angle; celles du cou sont plus larges et jaunâtres; on en voit quatre de semblables sur la tête. Le dessous de cette partie est jaune; mais cette teinte passe bientôt au bleuâtre, couleur qui occupe toutes les parties inférieures, et qui est relevée par les bordures noires des lames.

Dimensions: 0,53 + 0,12. Plaques: 250 + simples + 80 div.

Il m'est impossible de déterminer au juste le degré d'expansibilité dont le cou de cette espèce est susceptible.

Nous venons de recevoir un individu du Naja Bongare de nos voyageurs aux Indes, qui en ont fait la découverte à l'île de Sumatra.

---

4 Esp. *LE NAJA BONGAROÏDE.* N. BUNGAROIDES.

Par rapport au système de coloration, le Naja que nous ferons connaître dans cet article, se rapproche beaucoup de l'espèce précédente; mais il a la queue moins effilée, une tête plus ramassée, des yeux beaucoup plus petits, et toutes les écailles d'égale étendue.

M. M. Quoy et Gaimard en ont fait la découverte dans les environs de Port-Jackson; un autre individu du Musée de Paris a été rapporté des Indes par M. Kerandren; ce qui fait qu'on

est en quelque sorte en doute sur la véritable patrie de cette espèce.

Ces deux individus mesurent 0,55 + 0,09 et 0,29 + 0,05; les plaques sont au nombre de 210 + 52 et de 218 + 52. On leur compte 21 rangées d'écailles en rhomboïde, un peu lancéolées, lisses et disposées obliquement.

Le cou ne me paraît pas susceptible d'une dilatation considérable. Le tronc n'est pas très vigoureux, un peu comprimé et va en s'amincissant vers les parties postérieures; il est terminé par une queue peu longue et menue, un peu conique et dont le dessous est muni de plaques simples. Les lames de l'abdomen sont très serrées et peu larges.

La tête est distincte du cou, un peu conique et terminée par un museau gros, arrondi et à bout obtus qui est muni d'une lame presqu'en forme de croissant. Des lames qui revêtent le dessus de la tête, les frontales antérieures et les surciliaires se distinguent par leur peu d'étendue; les occipitales sont assez grandes et effilées. Les narines ouvertes percent une lame rapprochée du bout du museau et dirigée en avant, qui est immédiatement suivie par l'oculaire antérieure. On voit 2 lames derrière l'œil, auxquelles succèdent une temporale assez développée. Les yeux sont petits et latéraux. Les plaques labiales, au nombre de 7, sont hautes, et offrent une disposition semblable à ce qu'on observe chez les autres Najas, savoir que l'avant dernière, enchassée entre la quatrième et la sixième plaque labiales qui sont très grandes, n'atteint pas au bord des lèvres. Il existe 3 paires de mentales, dont les dernières sont très effilées et latérales.

La distribution des teintes est absolument la même que chez l'espèce précédente, avec cette différence, que celle du présent article n'offre pas de bandes aussi larges sur le cou, qu'elle a la tête ornée de points jaunâtres disposées en taches, et que le dessous de l'animal est fortement marbré d'un brun noir enfumé.

5 Esp. *LE NAJA A FLANCS COULEUR DE POURPRE.*
NAJA PORPHYRICA.

Pl. XVII fig. 6 et 7.

L'histoire de cette espèce fournit une nouvelle preuve de la confusion que les auteurs ont portée dans la synonymie des animaux, en se laissant guider par des principes étrangers à la science.

Shaw (1) a le premier décrit ce Naja : c'est son COL. PORPHYRIACUS placé par FITZINGER (2) dans son genre DUBERRIA, et par MERREM (3) dans celui de HURRIA. LACÉPÈDE l'a décrit deux fois ; d'abord sous le nom de BOA LAEVIS et puis sous celui de TRIMERESURLS LEPTOCEPHALUS (4). LESSON (5), qui en a publié tout récemment le portrait, en fait un ACANTOPHIS. Chez WAGLER, cette espèce figure comme type de deux genres nouveaux, nommés PSEUDECHIS et ALECTO (6). CUVIER (7) enfin en a fait encore un genre, sous le nom d'OPLOCEPHALUS, d'une variété à bandes souscaudales.

Ce Naja a le cou moins dilatable que les précédens, aussi ne compte-t-on que 17 rangées d'écailles effilées et plus larges que d'ordinaire. Il ressemble par le port au Naja à lunettes : mais sa tête plus obtuse est moins distincte du tronc ; le museau est plus alongé, large et à bout obtus et arrondi. On observe 7 plaques à la lèvre supérieure dont la sixième, par sa position

(1) *Zool. New. Holl Pl.* 10. — (2) *Syst. p.* 56. — (3) *Tent p.* 92. — (4) *Ann. d. Musée IV p.* 195 et 196 *Pl.* 56 *fig.* 1; un des individus, provenant du voyage de Baudin, et qui a servi à M. de Lacépède pour faire ses descriptions, se trouve actuellement dans notre collection ; il n'offre pas la moindre trace d'écailles carénées, dont parle le savant précité. — (5) ACANTOPHIS TORTOR, *Voy. de la Coquille*, *Atlas. Zool. Pl.* 6 et GUÉRIN. *Iconogr. Pl.* 24 *fig.* 1. — (6) *Syst. p.* 171 et 173. — (7) *Règne anim. II p.* 94.

rapprochée des côtés de la tête, touche à peine le bord de la lèvre. L'œil de moyenne grandeur est latéral et entouré par derrière de 3 plaques, dont l'inférieure se prolonge jusqu'à l'oculaire antérieure; la verticale est alongée; les occipitales ne sont pas très développées. Le dessous de la queue, qui est robuste et conique, offre plusieurs plaques simples, irrégulièrement dispersées parmi les divisées, comme on peut le voir pas les données suivantes: 192 + 9 simpl. + 1 div. + 5 s. + 29 d. ou 167 + 7 s. + 50 d. ou 188 + 52 s. ou 190 + 5 s. + 48 d. — Dimensions: 1,27 + 0,16 ou 1,6 + 0,19.

Le crâne de ce Naja est plus large que celui de l'haje, auquel il ressemble sous plusieurs rapports; les mastoïdiens cependant et les caisses sont beaucoup moins dévéloppés que chez les espèces précédentes. L'orbite est incomplète, et le maxillaire armé de crochets, auxquels succèdent plusieurs petites dents solides; les dents du palais et de la mâchoire inférieure sont également très petites.

Les teintes de cette espèce sont très vives. Le dessous est jaunâtre, couleur qui passe au rose pourpre sur les flancs; les écailles de toutes ces parties sont bordées de brun. Le dessous est d'un beau bleu noir velouté. Ces couleurs s'effacent un peu après la mort.

M. Lesson (1) rapporte les observations suivantes touchant les habitudes de ce Naja: « Il est très redouté au Port-Jackson et » sa morsure a souvent fait périr des convicts en moins d'un » quart d'heure, s'il faut s'en rapporter au dire des habitans. Il » est très commun dans les petits bois et dans les sables de » bruyère qui entourent la plage de Botany-Bay, où nous en » avons fréquemment rencontré dans nos courses d'histoire » naturelle. Ses mouvemens sont pleins de force et de vigueur, » son agilité remarquable, et il se défend avec hardiesse lorsqu'il » est poursuivi. » M. M. Quoy et Gaimard ont rapporté ce Naja de Port Western.

(1) *Voy. de la Coquille. Zool. II p.* 55.

6 Esp. *LE NAJA HAEMACHATE.* N. HAEMACHATES.

Pl. XVII fig. 10 et 11.

Les écailles alongées et surmontées d'une forte carène ; les formes ramassées ; le petit nombre de plaques ; la tête grosse, distincte du cou, courte et très conique ; le museau étroit, en pente, pointu et terminé par une large plaque voûtée, échancrée et excavée à son bord inférieur ; le système de coloration, et plusieurs autres caractères propres à ce Naja, le rendent reconnaissable au premier abord.

C'est l'HAEMACHATE de LACÉPÈDE (1), (VIPERA HAEMACHATES LATR. (2), SEPENDON HAEM. MERREM (3)), et le NAJA CAPENSIS de SMITH (4).

Ce dernier naturaliste dit que ce Naja a les mouvemens assez lestes, qu'il habite un sol sablonneux, et qu'il est très répandu ; c'est suivant lui le RINGHALSSLANG des Colons. M. VAN HORSTOK, qui a pourvu le Musée des Pays-Bas d'un bon nombre de sujets, nous mande au contraire, que les habitans du cap le nomment ROODE KOPER KAPEL ce qui signifie: papillon de cuivre rouge, dénomination mal interprétée et corrompue du portugais Cobra de Capello, nom sous lequel les colons du Cap désignent aussi l'Haje, y ajoutant l'épithète de jaune ou brun. Feu BOIE ayant vu lors de sa résidence au Cap, chez M. Smith, des individus vivans de ce Naja, me mande dans une de ses lettres, que cette espèce tient beaucoup par ses habitudes des autres Najas ; c'est à dire, qu'elle élargit le cou lorsqu'elle est irritée, faisant sortir de la bouche une salive abondante. Ce fait a déja été mentionné par LICHTENSTEIN (5), en parlant

(1) *Quad. ovip. II Pl.* 3 *f.* 2 *p.* 115. — (2) *Rept. IV p.* 30. — (3) *Tent. p.* 146 — (4) JAMES. *Ed. Ph. Journ. I.* 2. — Voyez des portraits de ce Naja dans SEBA *Thes. II.* 58. 3 et peut-être aussi *II.* 58. 1. — (5) *Reise I p.* 153.

d'un ophidien nommé par les indigènes SPUWSLANG, serpent cracheur, et qui est probablement le même que notre Naja. Il se tient, suivant M. VAN HORSTOK, dans les plaines recouvertes de bruyère, et se rencontre quelquefois dans les chemins, les sentiers etc., où il se repose.

Le Naja haemachate parvient jusqu'à 1,15 + 0,21; les dimensions de la queue varient, car un jeune individu de notre collection offre 0,28 + 0,06 de longueur totale. Le nombre de rangées des écailles est de 17 ou de 19. Les plaques sont de 128 + 36 ou de 146 + 44. Les lames qui revêtent le sommet de la tête sont assez petites; la verticale est alongée et étroite; les surciliaires sont saillantes et les côtés du museau un peu canaliculées; on voit trois oculaires postérieures; les labiales sont petites, les temporales assez larges. L'ouverture de la bouche est courbée en S et montant vers le bout du museau; les lèvres sont renflées et à bord rentrant. Le tronc est très gros au milieu, mais il s'amincit vers les deux bouts.

Ce Naja est d'un beau noir pourpre, plus ou moins varié de brun jaunâtre sur le dessus; en ôtant l'épiderme, cette dernière teinte change au blanc; on observe quelquefois plusieurs anneaux larges, de couleur claire, sur le devant du tronc, et la tête est souvent totalement noire. Les variétés que l'on voit chez cette espèce, ne sont dues qu'à la prédominance de l'une ou de l'autre teinte.

Le crâne de ce Naja s'éloigne de celui des autres espèces par des orbites spacieuses et par la forme des os qui servent de base au museau, forme particulièrement due à l'intermaxillaire qui est très large, incliné en dedans et dont la face supérieure s'attache aux naseaux, qui sont plus alongés que d'ordinaire. Le maxillaire n'offre pas de dents solides derrière les crochets. On voit une figure des glandes de la tête dans DUVERNOY *Ann. d. sc. nat. XXVI Pl.* 9 *fig.* 3.

7 Esp. *LE NAJA A TACHES EN LOZANGE.*
NAJA RHOMBEATA.

Pl. XVII fig. 12 et 13.

L'indication de cette espèce se trouve dans un catalogue de doubles, publié en 1823 par M Lichtenstein (1) de Berlin.

La belle suite qu'en possède notre Musée, est composée d'individus de tout âge de cette espèce, et due aux soins de M. M. van Horstok et Eschricht; ils sont originaires de la colonie au cap de Bonne Espérance et des environs du fort Christiansborg à la Côte d'or.

Ce Naja appartient au nombre des plus rares; on ne sait rien relativement à ses habitudes. Il a le port du précédent, mais il est loin de parvenir à une taille aussi forte; d'ailleurs son tronc est moins gros, plus déprimé et à dos en carène; la queue est excessivement courte et robuste; les écailles sont lancéolées et faiblement carénées sur le dos; les teintes enfin et les plaques de la tête offrent une disposition différente.

Dimensions 0,55 + 0,5; Plaques: 124 + 18 ou 144 + 25. Rangées d'écailles 19 ou 21.

Le Naja rhombeata fait en quelque sorte le passage aux Vipères, dont il a le port, mais dont il se distingue suffisamment par sa pupille ronde. Un brun grisâtre pâle, plus clair et passant au jaune sur le dessous du corps, règne sur toutes les parties; une suite de taches noires, en lozange, mais rarement distinctes, occupent souvent le dos, particulièrement des jeunes individus, qui offrent des teintes plus vives que les adultes. Une

(1) Sepodon rhombeata, *p.* 106; Scheuchzer 777. 1, figure reconnaissable sur laquelle repose le Vipera v nigrum de Cuvier, *Règn. an. II p.* 92 note 4; cette espèce compose chez Wagler, *Syst. p.* 172, le genre Causus.

tache en triangle, bordée de noir et dont les jambes sont parallèles aux côtés de la tête, en ornent le sommet, qui est revêtu de lames, dont les occipitales et les frontales postérieures sont assez petites; la verticale au contraire est grande; on voit une petite plaque au frein, et l'œil est bordé d'un tour de 6 ou 7 plaques exiguës; les labiales sont disposées plus symétriquement que d'ordinaire et au nombre de six seulement; l'ouverture de la bouche est simplement arquée; les lames du dessous de la tête se font remarquer par leur petit nombre et par leur peu de longueur. Les narines sont latérales et très larges; la tête analogue, par rapport à ses formes, à celle de l'espèce précédente, est un peu plus déprimée et moins grosse. On ne voit pas de dents solides au maxillaire.

---

8 Esp. *LE NAJA CORAIL.* NAJA LUBRICA.

Pl. XVII fig. 14 et 15.

La pointe australe de l'Afrique produit une quatrième espèce de Naja, qui a les habitudes des autres espèces du genre, mais dont le cou s'élargit aussi imparfaitement que chez la précédente (1). Nous avons dit que celle-ci faisait le passage aux Vipères; le Naja lubrica au contraire se rapproche des Élaps américains, dont il a les teintes et le port. Ses formes sont

(1) Note communiquée par feu Boie; voyez des figures de ce Naja dans Seba *II*, 34. 4. 43 3 et 62. 4; dans Merrem *Beitr. I Pl.* 2 vau-natter; col. latonia, Daudin *Rept. VII p* 156; la fig. 43 3 de Seba est le type des natrix lubrica Laur. *Syn. p* 80, (coluber Gmelin *p.* 1107, elaps Merr. *Tent. p.* 143); à cette espèce appartient aussi le naja sommersetta de Smith. *James. New. Edinb. Phil. Journ. I.* 2; c'est le kousenband des habitans du Cap.

cependant plus ramassées; son tronc est un peu déprimé et à dos en carène; la queue est excessivement courte, robuste et peu conique; les écailles sont alongées, pointues, lisses, obliques: la tête est grosse, ramassée, conique, distincte du tronc et revêtue de plaques peu développées.

Les occipitales et les frontales postérieures sont petites; la rostrale au contraire est assez large et en triangle, dont la pointe s'avance entre les frontales antérieures. L'ouverture de la bouche est en S; les narines et les yeux sont parfaitement latéraux: les premières moins ouvertes que d'ordinaire, les derniers peu volumineux et bordés par derrière de 3, en avant d'une seule plaque. Les plaques labiales sont à-peu-près comme chez le Naja haemachate.

Dimensions: 0,45 + 0,05 ou 0,44 + 0,06; Plaques: 148 + 20 ou 150 + 27; on observe quelquefois plusieurs plaques simples parmi les divisées; rangées d'écailles: 19 ou 21.

Un beau rouge vermillon, relevé par une trentaine d'anneaux noirs et étroits, dont les deux antérieurs plus larges, occupe toutes les parties: il s'efface après la mort; deux raies noires et obliques se touchant imparfaitement sous un angle droit ornent l'occiput; on voit souvent une bande noire traversant la tête entre les yeux.

---

9 Esp. *LE NAJA ÉLAPS.* **NAJA ELAPS.**

L'animal que je fais connaître sous ce nom, appartient sans contredit au nombre des espèces les plus remarquables du genre; il en est d'autant plus à regretter que l'on ignore absolument ses habitudes et même sa patrie, le seul individu connu, qui fait partie du Musée de Paris, provenant d'anciennes collections et sans la moindre indication.

Analogue par la forme de la tête et par son port aux Najas

proprement dits, cette espèce nouvelle s'en éloigne par un cou nullement dilatable, caractère qui la rapproche des Élaps, auxquels elle ressemble encore par la petitesse des yeux. La grande taille à laquelle elle parvient, en fait un serpent redoutable, quoique ses armes venimeuses ne soient pas aussi développées que cela a lieu chez les autres Najas.

Le corps est très vigoureux, un peu en trigone, s'amincissant insensiblement vers les deux bouts et offrant un abdomen très large et convexe; il est terminé par une queue assez robuste, ramassée et conique. La tête est distincte du tronc, large, ramassée, déprimée et arrondie au bout: elle est revêtue de lames, dont les occipitales très développées, sont bordées, de chaque côté, de 3 larges plaques. La distribution et le nombre des autres lames de la tête est à-peu-près comme chez les Najas précédens; c'est-à-dire qu'il y a deux oculaires postérieures, une antérieure, que celle du frein est remplacée par la partie postérieure de la nasale, que l'avant-dernière des labiales, qui sont très développées, se trouve resserrée vers la région des tempes etc. Les yeux, d'une petitesse extrême pour la taille de l'animal, sont latéraux ainsi que les narines, dont l'ouverture très spacieuse se trouve dirigée en arrière.

On compte 15 rangées d'écailles larges, à surface unie et en forme de lozange. La longueur est de 1,40 + 0,20. Les plaques se trouvent au nombre de 183 + 41.

La couleur du fond est un jaune d'ocre tirant sur le jaune citron; cette teinte borde, sur les parties supérieures, les lames écailleuses, qui sont d'un brun marron très foncé, plus clair sur les flancs.

---

10 Esp. *LE NAJA RAMASSÉ.* NAJA CURTA.

On pourrait ranger ce Naja dans le genre Vipère, s'il

offrait des écailles carénées; c'est la seule espèce parmi les serpens venimeux colubriformes qui offre une pupille un peu verticalement alongée. Son port, ses formes ramassées, sa queue courte et grosse, le dos caréné, et la figure de la tête, le rapprochent des serpens venimeux proprement dits.

L'abdomen est large, convexe et muni de 130 plaques; celles de la queue sont au nombre de 32 et simples. Les écailles, qui sont un peu lancéolées et lisses, se trouvent disposées sur 19 rangées. Les 9 plaques du dessous de la tête offrent des formes assez régulières; celles des côtés et les labiales sont à-peu-près comme chez les autres Najas.

L'œil peu volumineux, ombragé par la plaque surciliaire saillante est situé sur les côtés de la tête qui sont creux. Les narines sont ouvertes, les côtés du museau un peu anguleux et son bout muni d'une plaque assez considérable. La tête est en forme de poire ou de cœur, très large, ramassée, à joues et à lèvres saillantes.

Ce Naja est d'un vert olivâtre uniforme, plus clair sur le dessous. Le seul individu connu fait partie du Musée de Paris: il a été recueilli dans les environs du Port du Roi Georges, à la Nouvelle Hollande, où MM. Quoy et Gaimard en ont fait la découverte.

2 Fam. Les Serpens de mer.

Genre unique. *LES HYDROPHIS.* HYDROPHIS.

La place que j'assigne aux serpens de mer dans le système, démontre que ces ophidiens sont tous venimeux, sans exception. Plusieurs naturalistes, appuyant particulièrement leur opinion sur les observations de Russel, ont soutenu le contraire: on verra cependant, par le grand nombre de recherches que j'ai faites à cet égard, que cette thèse est tout à fait dénuée de vérité.

La confusion qui règne dans la synonymie de cette famille, est extrême et due en grande partie au défaut total de descriptions comparatives et de bonnes figures; celles de Russel même, qui en a fourni plus qu'aucun autre naturaliste, sont loin de suffire à la détermination rigoureuse des espèces.

La difficulté de se procurer ces animaux, et en conséquence leur rareté extrême dans les cabinets d'histoire naturelle; la grande ressemblance des espèces les unes avec les autres; les changemens qu'éprouvent leurs teintes et leurs formes avant qu'ils soient parvenus au terme de leur croissance: voilà les obstacles qui se présentent lorsqu'on veut se livrer à l'étude de ces êtres intéressans. Malheureusement on possède trop peu de renseignemens relatif à leur manière de vivre et à la distribution géographique des espèces, pour qu'ils puissent servir de

guide aux travaux fondamentaux, auxquels le savant de cabinet est seul à même de se livrer. Les observations que je vais communiquer sur cette famille, diffèrent sous plusieurs rapports de celles de mes prédécesseurs ; elles ont particulièrement pour but de simplifier la revue des espèces, dont j'ai considérablement diminué le nombre. J'ai usé d'autant de circonspection que de rigueur dans ces recherches, qui m'ont été extrêmement facilitées par la belle suite de serpens de mer qui fait partie de la collection du Musée des Pays-Bas, et qui est entièrement composée d'individus dans un état parfait de conservation, recueillis pour la plupart dans les derniers temps, par nos propres voyageurs, et dont l'origine par conséquent est constatée d'une manière précise.

On a subdivisé la famille des serpens de mer en plusieurs coupes génériques, soit suivant l'étendue des plaques garnissant la ligne mediane de l'abdomen, soit suivant l'absence ou la présence de lames de la tête, soit enfin suivant le défaut ou la présence des crochets venimeux, ou même suivant des caractères accidentels ou fugitifs, empruntés des proportions prises dans les formes ; ces prétendus genres, composés d'animaux très hétérogènes, sont même quelquefois distribués dans différentes familles. L'inutilité d'un pareil démembrement sera évidente, lorsqu'on refléchit, qu'aucun serpent de mer n'est innocent, et que le Chersydre, le seul de la famille dont la tête soit revêtue d'écailles, appartient au Boas, et non pas aux serpens de mer ; quant au caractère, basé sur l'étendue des plaques abdominales, nous en parlerons dans la suite. Toutefois, quand on veut admettre plusieurs coupes, elles ne méritent guère d'être désignées sous un nom particulier, vu le nombre trop petit des espèces qu'elles contiennent.

On sait que Linnaeus a divisé la grande tribu des ophidiens en plusieurs genres qui sont principalement caractérisés d'après la forme des lames abdominales ; suivant ce principe, les serpens de mer se trouvent distribués dans ses coupes artificielles de

COLUBER et d'ANGUIS. SCHNEIDER (1) a réuni sous la dénomination de HYDRUS plusieurs serpens de mer, puis l'ACROCHORDE, des TROPIDONOTES, des HOMALOPSIS etc. On doit à LATREILLE (2) l'invention des genres PLATURUS et HYDROPHIS; DAUDIN (3) a créé celui de PELAMIS. LACÉPÈDE (4) a decrit plusieurs serpens de mer comme constituant de nouvelles coupes génériques : ce sont ses DISTEIRES, AIPYSURES et LEIOSELASMES. MERREM (5) a compris certaines espèces de cette famille dans son genre ENHYDRIS, dénomination inventée par LATREILLE pour désigner certains serpens d'eau douce. D'autres savans, qui ont également écrit sur cette partie de l'histoire naturelle, en conservant ces genres, y ont apporté des changemens plus ou moins considérables. En examinant les travaux de ces naturalistes, on s'apercevra combien peu ils s'accordent entre eux, tant pour l'énumération des espèces rangées dans ces genres imaginaires que pour les caractères qu'on leur a assignés : cette circonstance est, il me semble, une preuve évidente du peu d'exactitude qui règne dans cette partie de la science.

Il résulte de plusieurs passages des autres classiques, que les serpens de mer étaient connus des anciens ; mais il paraît qu'ils ont souvent confondu ces animaux avec des poissons de forme effilée, et particulièrement avec les anguilles (6). C'est en grande partie d'après leurs données, que l'on avait constaté la présence des Hydrophis dans les golfes arabique et de Perse, ce qui se peut fort bien, quoique leurs observations aient encore besoin d'être confirmées par des recherches ultérieures.

(1) *Hist. amph. I p.* 243. — (2) *Rept. IV. p.* 193 et *p.* 226. — (3) *Rept. VII p.* 372. — (4) *Ann. d. Mus. IV. p.* 197. suiv. — (5) *Tent. p.* 140. — (6) SCHNEIDER, *Hist. amph I. p.* 255, rapporte plusieurs passages, tirés des ouvrages des anciens et relatif aux serpens de mer ; mais il y est souvent parlé d'une manière si superficielle, que je me défie de ces observations, me bornant à citer AELIEN *l.* 16 *ch.* 8 : « la mer des » Indes produit des hydres à queue aplatie. »

Plusieurs naturalistes font même habiter quelques espèces dans le grand océan atlantique, assertion que je puis contredire avec certitude. Les recherches que je vais communiquer, démontreront qu'il faut borner actuellement la patrie des Hydrophis aux mers intertropicales ou voisines des tropiques, comprises entre le 90me et le 230me degrés de longit. or. du méridien de Ferro.

Les serpens de mer se trouvent souvent au milieu de l'océan, à de grandes distances de la terre; mais il paraît que quelques uns préfèrent les côtes et principalement le voisinage de l'embouchure des grandes fleuves, où ils trouvent une nourriture abondante dans les canaux qui entrecoupent les nombreux îlots, formés par le limon que charient les eaux, particulièrement dans la saison des pluies.

C'est des canaux dont les eaux baignent la multitude d'îlots nommés Sunderbunds par les Anglais, et qui forment le Delta du Gange, que Russel a reçu diverses espèces de serpens de mer; d'autres, dont ce voyageur fait mention, ont été pris sur plusieurs points de la côte de Coromandel, où la mer en jette quelquefois sur le rivage. Raffles (1) parle de trois espèces de serpens marins, qui fréquentent les côtes de Sumatra. Nos voyageurs n'ont observé qu'une seule aux côtes de Java; mais ils ont souvent rencontré plusieurs autres dans la mer des Moluques, près de Timor, de Banda et sur les côtes de la Nouvelle Guinée: parages, où M. Lesson (2) en a également observés en quantité. Le docteur Strauss nous a rapporté deux espèces de la mer de Célèbes. M. von Siebold nous en a recueillis dans la mer de la Chine où ils abondent; ce savant a vu ces ophidiens en grand nombre lors de son trajet de Java au Japon, depuis l'Équateur jusqu'au 27° d. l. bor. M. Bürger nous en a depuis adressé plusieurs originaires des mêmes parages. Eschholtz (3) mande, que les

(1) *Phil. Trans. XIII P. II p.* 334. — (2) *Voy. de la Coquille. II. 2. p.* 58 *et* 59. — (3) Dans Kotzebue *Neue Reise. Anh. p.* 32.

pêcheurs des îles Philippines prennent souvent l'Acrochorde fascié dans la baie de Manille, et que cet animal ne peut se mouvoir à terre: il est clair que ce voyageur a eu en vue un Hydrophis, attendu que l'Acrochorde n'habite jamais la mer. Dampier (1) parle de serpens de mer, qu'il a rencontrés à la côte occidentale de la Nouvelle Hollande, près de la baie des Chiens-marins. Péron (2) en a rencontré en grand nombre sur les mêmes lieux et sur les côtes de la terre d'Eendragt. Banks, d'après des communications faites à Vosmaer (3), a observé des serpens pélagiens dans la mer pacifique, le long de la côte orientale de la Nouvelle Hollande, depuis 20 jusqu'à 10 degrés de latitude australe, dans la mer entre la Nouvelle Guinée et la partie septentrionale de la Nouvelle Hollande jusque dans la mer au sud de l'île Timor, enfin dans la mer de la Chine. On voit par une note communiquée par Forster à Schneider (4), que le Pélamide abonde près de l'île O'Taïti, d'où il résulte, que cette espèce est la plus répandue et la plus commune de toutes; d'autres au contraire paraissent être bornées entre des limites plus étroites.

On trouve quelques renseignemens sur les mœurs des serpens de mer dans les ouvrages de Russel, de Péron et de Lesson. Le premier savant a fait plusieurs expériences relatives à leur morsure, qui faisait périr des poules, quoiqu'il atteste que plusieurs espèces soient dépourvues de crochets venimeux. Leurs mouvemens, suivant cet auteur, sont très alertes et gracieux; ce sont d'habiles nageurs, mais ils ne savent point ramper à terre; retirés de la mer, et transportés à terre ou dans les eaux douces, ils meurent bientôt. Russel a trouvé, dans le ventre de la femelle d'un Hydrophis, neuf petits parfaitement formés et dont chacun était renfermé dans un œuf distinct; ce qui porte à croire que les serpens marins sont vivipares. Il

(1) *Voy. IV. p.* 107 et 113. — (2) *Voy. p.* 105 et 129. — (3) *Monogr. p.* 5 et 6. — (4) *Hist. Amph. I p.* 244. — (5) *Serp. II. p.* 8.

paraît que les Hydrophis ont des mœurs plus douces que la plupart des serpens venimeux : Russel (1) assure ce fait relativement à l'Hydrophis grêle, qu'aucune provocation ne pouvait exciter à mordre un objet présenté. Lesson (2) n'a jamais pu réussir à leur faire mordre des poules qu'il enferma dans une baignoire de cuivre avec une Pilamide vivante, expérience qui cependant ne prouve nullement que ces ophidiens ne soient pas venimeux. Les observations intéressantes, que M. von Siebold a bien voulu me communiquer, et qu'il a été à même de faire sur plusieurs espèces de serpens pélagiens confirment que ces animaux sont d'un naturel peu féroce. Ce savant voyageur a rencontré, lors de son voyage de Batavia au Japon, depuis l'Équateur jusqu'au 27 degré de long. bor., des serpens de mer particulièrement lorsqu'il faisait du calme; aussitôt on voyait paraître à la surface des eaux de ces ophidiens en quantité innombrable; ils appartenaient presque toujours à la petite espèce, si commune dans la plupart des mers des Indes, et qui est connue des naturalistes sous le nom de Pélamide. Leurs mouvemens étaient agiles et gracieux, mais ils nageaient avec peu de rapidité, et se glissaient pour ainsi dire par les eaux, élévant de temps à temps la tête au dessus des flots, peut-être pour respirer. Leur natation s'exécutait par secousses, produites et dirigées par des coups de queue, auxquels succédait un mouvement latéral et ondoyant des autres parties Pour s'en rendre maître, on descendait dans une barque, d'où on les attrapait facilement avec le sceau; jetés au fond du navire, les matelots les passaient par les mains, sans qu'ils leurs fissent le moindre mal. Le professeur Reinwardt, qui a fréquemment rencontré les serpens de mer lors de son voyage dans les Moluques, confirme ce que M. von Siebold rapporte, relativement au caractère doux et tranquille de ces animaux. Ces observations sont en quelque sorte contredites par celles de Lesson (3), qui

(1) *ib. I p.* 49. — (2) *Coq. II.* 2. *p.* 58. — (3) *ib.*

s'exprime sur ce sujet dans les termes suivans : « Le 27 juillet, par » une journée brûlante, nous fûmes pris de calme sur les côtes de » la Nouvelle Guinée. De nombreux serpens marins passèrent le » long de la corvette, et une embarcation que le capitaine fit mettre » à la mer nous permit de les chasser. Nous atteignimes après de » longues poursuites une Pélamide, dont l'agilité était extrême » et les mouvemens de natation des plus rapides. » Les recherches de Péron (1) sur les habitudes des Hydrophis, me paraissent en grande partie fondées sur des observations faites à distance : du moins ce qu'il dit des teintes de ces animaux et de leur taille, qu'il fait monter jusqu'à 12 pieds, s'accorde peu avec les indications d'autres voyageurs. Nous empruntons à son ouvrage les détails curieux suivans : « Au milieu des légions » innocentes et gracieuses de Salpes, de Doris, de Méduses, de » Beroë et de Porpites, se dessinaient en grand nombre de » dangereux reptiles qui, glissant légèrement à la surface des flots » paraissaient alors acharnés à la poursuite d'un banc de petites » clupées qui fuyaient précipitamment vers la haute mer. Leur » habitation n'est pas bornée aux rivages des mers ; nous en » avons observé plusieurs à la distance de trois à quatre cents » milles de toute terre ; et ce qu'il y a de plus étonnant en cela, » c'est que nous n'en avons jamais pu voir aucun sur le conti- » nent ou sur les îles. En ouvrant l'estomac de plusieurs » animaux de ce genre, je l'ai trouvé plus particulièrement rem- » pli de petits poissons et de divers crustacées pélagiens, mais » eux-mêmes à leur tour deviennent la proie des nombreux » squales, qui vivent dans ces mers ; il m'est arrivé plusieurs » fois en effet, de rencontrer dans l'estomac de ces requins des » serpens de mer plus ou moins altérés par la digestion. J'avais » peine d'abord à concevoir comment des animaux aussi légers » pouvaient devenir la proie de ces grands squales, dont tous » les mouvemens sont si lourds et si stupides, mais en observant

(1) *Voy. p.* 105 et 129.

» par la suite un plus grand nombre de ces reptiles, je crus » trouver dans une de leurs habitudes la cause réelle de cette » espèce de phénomène. Souvent on voit de ces serpens endor- » mis et flottans à la surface des eaux; leur sommeil est alors » si profond, que notre navire passant quelquefois tout près » d'eux, ils n'étaient réveillés ni par le bruit de son sillage, » ni par la force des remous, ni par les cris habituels des » matelots. C'est sans doute dans cet état de léthargie, que » les lourds requins parviennent à les saisir; du moins il me » semble impossible de le concevoir autrement. Quant à la » cause même de ce sommeil, peut-être dépend-t-elle, comme » dans plusieurs autres reptiles terrestres, de l'espèce de » stupeur que, dans les animaux de cette famille, la diges- » tion entraîne souvent avec elle. Ces reptiles nagent et » plongent avec une égale facilité: souvent à l'instant même » où nous croyons pouvoir les saisir avec nos filets, ils » disparaissaient à nos yeux; et, s'enfonçant à de grandes » profondeurs sous les flots, ils restaient une demi-heure » et plus sans remonter à leur surface, ou ne paraissaient » qu'à de très grandes distances du point où nous les avions » vus plonger. »

La taille des Hydrophis est diverse suivant les espèces, dont il y en a qui ne surpassent guère deux pieds et demi, tandis que d'autres parviennent jusqu'à cinq pieds de longueur totale. On n'a pu parvenir à distinguer les sexes à l'extérieur. Les petits, outre les différences dans les dimensions, s'éloignent des adultes par des teintes plus vives et par un dessin plus distinct. Il paraît que les couleurs des Hydrophis sont moins sujettes à varier que celles de plusieurs autres ophidiens. La plupart offrent une teinte du fond jaune, tirant tantôt sur le vert, tantôt sur le bleu ou sur le blanc: cette teinte est le plus souvent relevée par de nombreux anneaux noirâtres, ou par de

(1) Aucun de nos voyageurs n'a observé ce phénomène.

larges taches en lozange, disposées transversalement et régnant le long du dos.

L'ensemble de l'organisation des serpens de mer annonce que ces reptiles sont uniquement destinés à vivre dans les eaux et que leurs organes de locomotion ne sont nullement faits pour exécuter des mouvemens à terre. Leur tronc, afin de fendre plus facilement les flots, est aminci vers les deux bouts et excessivement comprimé particulièrement vers la queue, très-étroit vers l'abdomen, qui est le plus souvent prolongé en une carène plus ou moins tranchante: conformation absolument semblable à la construction du dessous des navires. Leur queue courte, agent principal et puissant de la locomotion, est tellement comprimée, qu'elle n'offre que peu de largeur relativement à sa hauteur extraordinaire: ce membre, par cette organisation particulière, par sa forme lancéolée, par sa position verticale, par la flexibilité illimitée dans le sens latéral, exerce à la fois les doubles fonctions de rame et de gouvernail. Leur petite tête plus ou moins alongée, conique vers le bout du museau, et presque toujours d'une venue avec le tronc, dont la partie antérieure est grêle, est propre, en vertu de cette conformation, à surmonter avec facilité la résistance qu' offrent les eaux. La position latérale des yeux, dirigés un peu vers le ciel et en avant, permet aux serpens de mer de regarder presque en tout sens, afin de découvrir leur proie ou d'éviter les dangers nombreux, dont les habitans de l'élément sans bornes sont sans cesse menacés. Pour effectuer la respiration sans que le serpent ait besoin d'exposer quelque partie du corps hors de l'eau, les narines se trouvent rapprochées sur le sommet du museau ; un moment suffit pour cet acte, le reptile replonge dans les profondeurs de la mer dont les eaux ne peuvent entrer, ni par les narines qui sont bouchées par une valve charnue, ni par l'ouverture de la bouche, qui est fermée par le bord rentrant des lèvres, dont les échancrures correspondent exactement avec les proéminences de la

lèvre opposée. On voit par cette description qu'une organisation analogue est propre à plusieurs autres serpens d'eau douce, mais que les serpens de mer méritent par excellence l'épithète d'aquatiques.

Leur corps est toujours revêtu d'écailles, tantôt lisses, tantôt surmontées d'un petit tubercule tenant lieu de carène, tantôt en lozange et imbriquées, tantôt en hexagone et disposées en pavé ; à l'exception de celles de l'HYDROPH. COLUBRIN, toutes sont munies d'une tunique assez mince et facile à détacher au lieu d'un épiderme dur et corné; leur nombre enfin et leur étendue varient extrêmement selon les espèces ; mais elles sont presque sur toutes les parties d'égale grosseur. La conformation des tubercules, dont les écailles de plusieurs espèces sont relevées, varie souvent d'un individu à l'autre. Quelques uns en offrent de si peu prononcés que leur présence devient douteuse, notamment lorsque la peau est distendue ou dépouillée de son épiderme ; chez d'autres, ils prennent la forme de carènes extrêmement prononcées ; leur forme ordinaire est telle que nous l'avons représentée dans nos figures. Les lames écailleuses qui garnissent la ligne médiane de l'abdomen ne se distinguent le plus souvent en rien du reste des écailles ; d'autres espèces en offrent dont l'étendue excède un peu celle des écailles voisines; mais l'abdomen de l'HYDROPHIS COLUBRIN est revêtu de lames assez considérables: ces plaques abdominales sont tantôt lisses, tantôt munies d'une protubérance, tantôt de deux. Deux espèces n'offrent point du tout de ces plaques, vu que la ligne médiane de l'abdomen se trouve précisement le long de la suture des deux rangées longitudinales des écailles voisines du ventre. Les écailles qui bordent les tranchans de la queue, ne diffèrent guère du reste, et font que le pourtour de ce membre est quelquefois comme festonné, attendu que leurs sutures se touchent précisément sur le tranchant de la queue. La tête, à l'instar de celle des Couleuvres, est constamment revêtue de grandes lames, dont

la disposition cependant est disparate sous plusieurs rapports. Celles du sommet varient, suivant les espèces, à l'égard de leur étendue et de leur forme; leur nombre est augmenté chez l'HYDR. COLUBRIN d'une dixième plaque impaire, enchassée entre les frontales: cette espèce est la seule du genre, dont les narines latérales percent une plaque particulière située aux côtés du museau; chez toutes les autres les narines se trouvent au bord postérieur ou extérieur de la première paire des frontales qu'elles divisent quelquefois en deux, et qui remplacent en même temps les nasales. On n'observe de frénales que chez les PÉLAMIDES. L'œil est toujours bordé antérieurement d'une plaque unique, mais on en voit quelquefois deux derrière cet organe. Les labiales, dont il existe souvent une double série, varient d'étendue et de forme; il en est de même des temporales, qui se distinguent par fois à peine des écailles du cou. Les mentales manquent totalement, ou ne sont que très imparfaitement développées. La rostrale offre des formes diverses selon les espèces; elle est quelquefois très petite et pourvue en dessous d'échancrures, qui répondent à de petites proéminences de la plaque terminale de la lèvre inférieure.

Les narines sont plus ou moins ouvertes selon les espèces; les yeux offrent très peu de volume et toujours une pupille ronde. La bouche n'est pas très fendue; l'ouverture est tantôt droite, tantôt légèrement courbée, ce qui provient en grande partie de ce que le museau est souvent courbé en bas, tandis que les angles de la bouche montent dans le sens vertical.

Le crâne des serpens de mer offre plusieurs rapports avec celui des serpens venimeux colubriformes. Il est le plus souvent de forme assez étroite et alongée; les os qui le composent sont minces et leurs apophyses peu développées; les mastoïdiens et les caisses sont assez courts; le frontal antérieur est presque perpendiculaire et le maxillaire assez long pour offrir, outre les crochets, un point d'attache à plusieurs petites dents

solides : de là, que les serpens de mer, ne peuvent ériger leurs crochets aussi considérablement que les autres serpens venimeux et qu'en mordant, ils tiennent en même temps leur proie entre les mâchoires. Les crochets, comme ceux de la famille précédente, offrent constamment, à leur face antérieure, un sillon, qui réunit les deux orifices destinés à la sortie du venin; ils sont encore moins développés que ceux des serpens venimeux colubriformes, et voilà peut-être la raison principale, pour laquelle plusieurs auteurs ont nié l'existence de ces armes dangereuses chez les serpens de mer. Les autres dents sont excessivement délicates et nombreuses; l'os dentaire de la mâchoire inférieure, assez long, en est armé dans toute son étendue. Les Hydrophis ont la glande venimeuse beaucoup moins développée que les Élaps et les Najas ou les Bongares; les salivaires bordent les mâchoires dans toute leur longueur.

Le squelette des serpens pélagiques présente plusieurs détails assez curieux. Comme le ventre de ces animaux est extrêmement étroit et tranchant, il s'ensuit que les côtes se touchent presque par leur extrémité sternale, et que ces organes ne sont que légèrement courbés pour descendre vers l'abdomen en entourant le corps dans toute sa circonférence. Les apophyses épineuses des vertèbres du tronc offrent peu d'étendue: les inférieures particulièrement, à l'exception de celles du cou, sont assez petites. Mais ces apophyses acquièrent, sur la queue, un développement considérable: destinées à supporter ce membre, qui est aplati dans le sens vertical, elles prennent la forme de longues épines dont on observe, en dessous, une double série, et qui se réunissent cependant vers le bout de la queue.

Quant à l'anatomie des parties molles, les Hydrophis s'éloignent de la plupart des autres ophidiens. Leur poumon, remplissant à la fois les fonctions d'organe de la respiration et de vessie natatoire, se présente sous forme d'un canal continu, qui s'étend jusque vers l'anus: étroit dans la plus grande partie de sa longueur, et pourvu de cellules, il est renflé dans d'autres

endroits, ou quelquefois élargi pour former un véritable sac aérifère. N'ayant disséqué que deux espèces de ce genre, dont chacune m'a offert une disposition particulière du poumon, je suppose que cet organe varie d'une espèce à l'autre. Le canal alimentaire est tantôt long et étroit, tantôt ramassé. Les intestins grêles présentent beaucoup d'inflexions plus ou moins profondes: ils descendent ensuite presque en ligne droite et passent dans l'intestin gros, qui s'élargit brusquement en un canal spacieux.

---

1 Esp. *L'HYDR. ARDOISÉ.* H. SCHISTOSA.

Pl. XVIII fig. 1, 2 et 3.

Les quatre espèces de serpens de mer que je place à la tête du genre, repondent à-peu-près aux Hydres ou Hydrophis des auteurs: elles conviennent toutes entre elles, en ce qu'elles ont des formes assez effilées, des narines parfaitement verticales et perçant la première paire des plaques frontales, des écailles en rhombe et surmontées d'un petit tubercule, un abdomen assez étroit et garni d'une rangée de plaques à peine plus considérables que les écailles du tronc, mais qui sont munies de deux tubercules. Toutes ces espèces offrent des anneaux ou des bandes transversales plus ou moins foncées sur un fond jaunâtre, tirant tantôt sur le gris, tantôt sur le vert ou sur le bleu. Ce sont mes HYDROPHIS PROPREMENT DITS.

L'espèce dont je commence la série, est une des plus remarquables par la conformation particulière de sa tête. Cette partie est à peine distincte du cou, et assez conique. Le museau offre la même forme; il va extrêmement en pointe vers le bout qui est terminé par une plaque très étroite: cette plaque est prolongée en dessous en une proéminence, qui répond à une

forte échancrure de la plaque terminale de la mâchoire inférieure. Le bord des lèvres est plus rentrant que dans les autres espèces; les six premieres plaques, qui garnissent de chaque côté la lèvre inférieure, sont très étroites, effilées et suivies de plusieurs autres lames écailleuses, à peine distinctes des écailles, dont tout le dessous de la tête est revêtu. Les plaques de la lèvre supérieure varient par rapport à leur forme; la deuxième, la quatrième et la sixième sont très larges; plusieurs plaques temporales succèdent à la dernière, et l'on voit plusieurs petites plaques surnuméraires au bord de la lèvre, vers l'angle de la bouche. L'œil est terminé en avant et en arrière par une petite plaque; les surciliaires sont peu larges; les frontales antérieures, percées par les narines, forment un triangle alongé; la seconde paire des frontales est petite et oblique; la verticale se distingue tant par son peu d'étendue que par sa forme lancéolée; les occipitales sont entourées de plusieurs plaques à peine plus considérables que les écailles du tronc, qui sont de forme rhomboïdale ou sublancéolée, acuminées, toutes surmontées d'un tubercule assez prononcé, et disposées sur 47 à 53 rangées. L'abdomen est saillant en forme de carène, et garni de plaques à peine plus grandes que le reste des écailles; elles sont souvent irrégulières et divisées, mais toujours surmontées de deux tubercules. La queue est assez lancéolée et moins large que dans les autres espèces.

Cet Hydrophis a des formes assez robustes et parvient à une taille considérable: un individu de notre collection, dont le tronc offre un diamètre de 0,06, est long de 0,74 + 0,12. Un autre individu plus jeune mesure 0,53 + 0,07. Le tronc est très comprimé et le dos assez en carène. Voici le nombre des plaques des trois individus qui font partie du Musée des Pays-Bas: 294 + 46; 302 + 54; 314 + 46.

Le dessus de cet Hydrophis est marqué de larges bandes transversales et brunâtres, disposées sur un fond plus clair, d'un gris olivâtre ou ardoisé qui passe sur les flancs au jaunâtre, teinte

qui occupe uniformément toutes les parties inférieures. Le dessin peu distinct de cette espèce s'efface avec l'âge, en sorte que les adultes offrent un système de coloration assez uniforme.

Cet Hydrophis provient des côtes des grandes Indes. On en voit dans les galeries du Musée de Paris une très belle suite d'individus, recueillis par M.M. Dussumier, Bélanger et Lamare-Piquot sur les côtes de Pondichéry, de Malabar, de Coromandel et de Bengale. Nous devons un de nos sujets à M. le professeur J. van der Hoeven. Russel (1) a donné la figure d'un individu adulte, pris près de Tranquebar; celle d'un sujet d'âge moyen se trouve dans le même auteur, *Pl.* 10: ces deux portraits ont servi de type à l'HYDRUS VALAKADYEN de Boie, et à l'HYDROPHIS SCHISTOSUS de Daudin (2). C'est probablement ici qu'il faut rapporter le DISTEIRA DOLIATA de Lacépède (3).

L'effet fatal des armes venimeuses de cette espèce a été prouvé par les expériences faites par Russel.

---

2 Esp. *L'HYDROPHIS STRIÉ.* H. STRIATA. (4)

Pl. XVIII fig. 4 et 5.

Les trois espèces d'Hydrophis qui vont maintenant suivre, se ressemblent tellement qu'il faut un examen assez rigoureux pour bien les distinguer les unes des autres. Les données des naturalistes sont presque toutes insuffisantes pour guider dans ce labyrinthe; en analysant leurs travaux, on s'aperçoit que les espèces n'ont jamais été comparées entre elles, et que l'on a par conséquent répété, dans les descriptions

(1) *Vol. II Pl.* 11. — (2) *Rept. VII p.* 386. — (3) *Ann. d. Mus. vol. IV p.* 199. *Pl.* 57 *fig.* 2. — (4) *Fauna japon. Ophid. Pl.* 7.

de chacune d'elles, des caractères communs à toutes. J'ai examiné minutieusement ces descriptions, et je les ai comparé entre elles, soit pour les rapporter à leur type, soit pour assigner des caractères aux espèces qui pourraient être nouvelles; mais mes recherches ont été infructueuses. Je vais citer des exemples : il est évident que les HYDRUS COERULESCENS et CURTUS de SHAW (1) appartiennent à une des quatre espèces d'Hydrophis proprement dits, mais il est impossible de constater précisement à laquelle. La figure de VOSMAER représente également un Hydrophis proprement dit; que je n'ose décider lequel. L'HYDRUS FASCIATUS de SCHNEIDER et de SHAW est un mélange de plusieurs Hydrophis voisins. Il se trouve même parmi les figures de RUSSEL quelques unes, que je ne saurais classer: telles sont le KADELL-NAGAM, *Pl.* 13, qui représente peut-être l'HYDROPHIS ARDOISÉ; ensuite ses HOOTUR-SUN et KALLA-SHOOTUR, types des HYDROPHIS CHLORIS et OBSCURUS de DAUDIN, figures dont l'une est faite sur le vivant, l'autre d'après un individu conservé dans la liqueur : elles représentent évidemment la même espèce, peut-être l'HYDROPHIS GRACILIS. J'omets enfin l'ANGUIS LATICAUDA de LINNÉ et plusieurs autres, trop vaguement indiquées pour mériter que l'on en fasse mention. J'ai donc cru préférable de refaire l'histoire des serpens de mer, et de donner des figures et des descriptions exactes des espèces, afin de mettre les naturalistes à même de fonder leurs observations sur une base solide.

L'espèce qui doit nous occuper dans cet article, est selon toutes les apparences identique avec le LEIOSELASMA STRIATA de LACÉPÈDE (2). Elle atteint jusqu'à cinq pieds de longueur totale. Nous possédons au Musée trois individus de cet Hydrophis: l'un de 0,87 + 0,10 offre 346 + 46 plaques et 29

(1) *Gen. Zool. III P. II p.* 561 et 562. — (2) *Ann. d. Mus. IV p.* 199 *Pl.* 56 *fig.* 1.

rangées d'écailles; l'autre offre exactement le même nombre de plaques, mais on lui compte 31 rangées d'écailles et il mesure 1,30 + 0,13; le troisième est de 1,04 + 0,11, mais on ne voit que 27 rangées d'écailles et 342 + 52 plaques: le premier sujet a été recueilli par le professeur Reinwardt près de l'île de Timor; le second est dû aux recherches de M. von Siebold, qui en a rencontré plusieurs dans les parages voisins des îles Lioukiou par le 27me degré de latitude boréale; le dernier provient du voyage de M. Bürger, qui l'a pris dans la même mer, lors de son trajet de Java au Japon. Plusieurs autres individus conservés au Musée de Paris ont été rapportés du Bengale par MM. Dussumier et Leschenault, et nous venons de recevoir un individu recueilli près de Padang à Sumatra.

Cet Hydrophis a les formes plus élancées que le précédent; le tronc est un peu plus gros vers le milieu, et un peu comprimé, mais parfaitement cylindrique vers les parties antérieures. Les écailles sont en rhombe, et surmontées d'un proéminence plus ou moins prononcée: dans un de nos sujets, ces proéminences sont même converties en carènes fort saillantes. On voit à l'abdomen une rangée de petites plaques, un peu plus grandes que les écailles du tronc, mais munies de deux tubercules, souvent assez indistincts. La tête de cet Hydrophis est d'une venue avec le tronc, peu volumineuse, presque d'égale grosseur, et allant un peu en pente vers le museau qui est arrondi, très peu conique, et terminé par une plaque voûtée, en pentagone et pourvue à son bord inférieur de deux échancrures. Les yeux, moins verticaux que dans la précédente, sont garnis par derrière de deux plaques, mai il n'en existe qu'une seule en avant de cet organe. On voit trois paires de mentales assez larges, précédées des cinq paires antérieures de la mâchoire inférieure, qui sont assez grandes; le bord de la lèvre inférieure est garni en outre d'une rangée de petites écailles triangulaires; les temporales, au nombre de trois ou quatre de chaque côté, sont rangées le long des bords latéraux des occipitales. Le reste

des plaques de la tête est à-peu-près comme dans l'espèce précédente, mais celles de l'Hydrophis strié diffèrent par les points suivans : les plaques, percées par les narines, sont moins alongées et plus larges en avant ; la paire suivante des frontales est plus considérable et disposée moins obliquement ; la verticale est plus grande et à-peu-près en pentagone ; les occipitales sont moins pointues ; enfin, on observe à l'angle de la bouche trois petites plaques qui bordent la dernière labiale. Le bord des lèvres de cette espèce est moins rentrant que celui de la précédente. Les plaques dans les différens individus sont sujettes à de légères variétés de forme ; celles de l'abdomen sont quelquefois divisées en deux.

Cet Hydrophis a toutes les parties d'un jaune verdâtre assez clair, passant au jaune sur le dessous ; cette couleur est relevée par un grand nombre de larges bandes ou taches en rhombe disposées transversalement, d'un brun noirâtre, quelquefois assez effacées, se perdant tantôt sur les flancs, ou entourant le corps en manière d'anneaux. Le dessus de la tête est varié de brunâtre. Une jolie variété de notre collection a le dessus d'un noir assez prononcé.

---

3 Esp. *L'HYDROPHIS À ANNEAUX NOIRS.*
HYDROPHIS NIGROCINCTA.

Pl. XVIII fig. 6, 7 et 8, l'adulte ; fig. 9 et 10 le jeune.

Les trois individus (1) de cette espèce, conservés au Musée des Pays-Bas, sont originaires du Cabinet de Brugmans et de celui de l'université d'Utrecht : j'ai lieu de croire qu'ils sont parvenus dans ces collections de nos anciennes possessions aux grandes Indes. Comme Russel et Bélanger ont rapporté les leurs des bouches du Gange, et comme nos voyageurs n'en ont

(1) J'en ai vu deux autres dans la collection de M. Klinkenberg à Utrecht.

pas rencontré dans le grand Archipel des Indes, on peut supposer que cette espèce est propre au Golfe de Bengale.

Elle est très voisine de la précédente, de laquelle elle se distingue par un tronc plus comprimé et revêtu d'écailles à tubercule peu prononcé; par un abdomen garni de plaques un peu plus larges; par une queue moins longue, noire vers le bout, et de forme plus lancéolée; par un museau plus conique et extrêmement en pente; par la présence d'une seule plaque oculaire postérieure; par des yeux plus petits; par la forme et l'étendue des plaques labiales, dont on ne compte que six à la lèvre supérieure; par la largeur de la sixième plaque labiale qui est suivie de trois plaques exiguës; par le manque d'une rangée de petites plaques au bord de la lèvre inférieure, dont on ne voit qu'une seule au dessous de l'œil; enfin par le nombre des plaques abdominales et par la disposition des teintes.

1r Individu: 1,24 + 0,09; 314 + 43; 31 rangées d'écailles. — 2d Ind.: 0,39 + 0,04; 302 + 40; 27 rang. d'éc. — 3e Ind.: 0,39 + 0,04; 298 + 58; 29 rang. d'éc.

Les jeunes (1) ont le dessus d'un vert olivâtre qui passe au jaune sur les flancs. De nombreux anneaux distincts, d'un noir prononcé, plus étroits sur les côtés du corps, entourent celui-ci; on voit quelquefois des taches ovales de la même couleur sur le dos. L'occiput est marqué d'une large tache noire et alongée, à travers laquelle la teinte du fond s'entrevoit sous la forme de trois taches rondes: ce trait se passe avec l'âge; les adultes (2)

(1) KEERIL-PATTEE. RUSSEL *II Pl.* 6: sur cette figure repose l'HYDROPH. NIGROCINCTUS de DAUDIN, *vol. VII p.* 380 et l'HYDRUS SPIRALIS SHAW. *Gen. Zool. III P. II p.* 564. *Pl.* 125; POLYODONTES ANNULATUS LESSON dans BÉL. *Voy. Zool. Atlas Pl.* 4; HYDROPHIS MELANURUS WAGL. *Amph. Pl.* 3. — (2) CHITTUL, RUSSEL *II Pl.* 9; HYDROPHIS CYANOCINCTUS DAUDIN *Rept. VII p.* 383; le genre ENHYDRIS de WAGLER *Syst. p.* 166, est forgé pour cette espèce nominale; BOIE a fait de l'adulte son HYDRUS BRUGMANSII.

offrent aussi des teintes plus pâles et des anneaux assez étroits. Les teintes perdent beaucoup de leur éclat après la mort.

---

4 Esp. *L'HYDROPHIS GRÊLE.* H. GRACILIS.

Pl. XVIII fig. 11 et 12.

Des formes délicates et agréables, les proportions extrêmement minces des parties antérieures, par rapport à celles du corps, une tête assez petite, les teintes foncées de ces parties, et plusieurs autres traits moins marquans rendent cette espèce une des plus jolies et des plus remarquables du genre.

Il paraît qu'elle n'atteint pas une aussi forte taille que les précédentes; j'ai vu cependant, dans la collection de M. Klinkenberg à Utrecht, deux sujets longs d'un mètre et plus. Des trois individus de notre collection, l'un mesure 0, 39 + 0,04; l'autre 0,52 + 0,06; le troisième enfin est de 0,60 + 0,05. Ils offrent le nombre suivant de plaques 344 + 52; 360 + 50; 366 + 48; on leur compte 27 rangées d'écailles en rhombe ou un peu lancéolées, munies d'une proéminence peu prononcée, mais on observe deux carènes sur les plaques de l'abdomen qui, sont souvent marqués d'une tache noire. La couleur du fond est d'un blanc jaunâtre, relevé par de nombreuses et larges taches noires, en lozange et disposées transversalement: ces taches s'étendent sur les flancs en guise de bandes, ou elles entourent même le tronc en formant des anneaux complets; elles deviennent plus larges à mesure qu'elles se rapprochent du cou, où elles se confondent pour former, sur les parties antérieures, la teinte principale, de sorte que celle du fond ne se voit que sur le dessus du cou, et sous la forme de bandes. La tête est totalement noire, parfaitement d'une venue avec le cou, assez petite, déprimée, en pente et revêtue de plaques, semblables à-peu-près à celles de l'Hydrophis à anneaux noirs. Les occipitales

sont accompagnées de chaque côté de deux larges plaques, dont l'inférieure tient en même temps lieu de la sixième plaque labiale. La queue est moins comprimée que dans les autres espèces.

C'est le TATTA-PAM de RUSSEL *I Pl.* 44, de la côte près de Vizagapatam; DAUDIN (1) a basé sur cette figure son ANGUIS MAMMILARIS; SHAW l'a citée à propos de son Hydrus fasciatus, quoiqu'il décrit aussi l'espèce dont nous traitons, sous le nom d'HYDRUS GRACILIS (2). C'est aussi l'ANGUIS XIPHURA HERRM. du Musée de Strafsbourg et le MICROCEPHALUS GRACILIS de LESSON (3).

Elle se rencontre en abondance sur les côtes des grandes Indes. MM. Bélanger, Dussumier et Reynaud en ont rapporté des sujets de Pondichery, de Coromandel, de Malabar et de Bengale. Un de ces sujets a servi de type à l'Hydrus fasciatus, figuré par GUÉRIN *Iconogr. Rept. Pl.* 25 *fig.* 1. Nos voyageurs ont observé cette espèce près de Padang à Sumatra.

---

5 Esp. *L'HYDROPH. PÉLAMIDE.* **H. PELAMIS** (4).

Pl. XVIII fig. 13, 14 et 15.

Commune dans tous les parages fréquentés par les serpens de mer, cette espèce a été souvent apportée en Europe et on en trouve les dépouilles dans la plupart des Musées.

Ses formes ramassées, son museau alongé, les petites écailles hexagones et disposées en pavé dont tout le corps est uniformément revêtu, enfin plusieurs autres traits caracterisent cet

(1) *Rept. VII p.* 540; TYPHLOPS MERR. *p.* 158. — (2) *Gen. Zool. III P. II p.* 550. — (3) BELANGER *Voy. Rept. Pl.* 3. — (4) OKEN, *Naturgesch. vol. III P. II p.* 279.

Hydrophis de manière qu'on l'a même élevé au rang des genres. Il s'éloigne des espèces précédentes pour se rapprocher de la suivante, qui offre également des formes trapues, des écailles hexagones et en pavé, mais dont le museau est beaucoup plus court. Un caractère particulier et propre à ces deux espèces est que la ligne médiane de l'abdomen se trouve sur une suture, formée par les dernières rangées d'écailles, de sorte que ces serpens manquent, à proprement parler, de plaques abdominales.

L'Hydrophis Pélamide est l'espèce la plus répandue du genre. Russel (1) a figuré un sujet pris sur la côte de Coromandel. M. Bélanger en a rapporté des côtes de Pondichery, où il se nourrit suivant lui de poissons. M. Dussumier a recueilli plusieurs sujets à la côte de Malabar et à l'embouchure du Gange. Feu van Raalten nous a fait parvenir un individu, pris à la côte occidentale de Java. Le professeur Reinwardt en a recueillis dans la mer de Java près de Samarang. M. von Siebold en a rencontrés en quantité lors de son trajet de Java au Japon, depuis l'équateur jusqu'au 27me degré de latitude boréale; un individu rapporté par ce voyageur avait été capturé près de la côte occidentale de Borneo. Lesson (2) a observé de nombreux bancs de cette espèce à la côte de la Nouvelle Guinée et dans la mer des Moluques. Le Musée de Paris en doit aux soins de M. M. Quoy et Gaimard, qui ont pris plusieurs sujets près de Menado à Célèbes, et près de Port Jackson. Forster (3) enfin l'a trouvée jusque dans l'Archipel des îles de la Société, où les habitans d'O-Taïti se nourrissent de sa chair.

On voit la figure d'un jeune sujet dans Seba *II* 77. 2. C'est l'anguis platura de Linné *p.* 391 (hydrophis platura Latr. *IV p.* 197); l'hydrus bicolor Schneider *I p.* 242, et le pelamis bicolor Daudin *vol. VII p.* 366.

(1) *Ind. Serp. vol. I. Pl.* 41 *p.* 47; nalla wahlagilee pam. (2) *Coquille Zool.* 2. 2. *p.* 58 suiv. — (3) Schneider, *Hist. Amph. I. p.* 242.

Nous avons rassemblé dans les généralités du genre tout ce qui est connu des habitudes de ce serpent. Il atteint jusqu'à 0,53 + 0,07 ; d'autres individus mesurent, 0,43 + 0,08. Le tronc est uniformément revêtu de très petites écailles hexagones, disposées en pavé et à surface unie ; elles deviennent un peu plus larges à mesure qu'elles se rapprochent de la suture médiane du ventre, qui est un peu en carène : on en compte environ 350 rangées de transversales et 47 rangées de longitudinales ; celles de la queue sont moins régulières que le reste, carrées ou en lozange, et disposées environ sur 60 rangées longitudinales.

Le tronc de cet Hydrophis est beaucoup plus ramassé que celui des espèces précédentes, et assez gros relativement à sa longueur : cylindrique à sa partie antérieure, il devient de plus en plus comprimé vers la queue, où il diminue au contraire en hauteur ; ce dernier membre est de forme lancéolée et plus large vers le bout qu'à la base. La tête est à peine distincte du cou, renflée à l'occiput, extrêmement effilée et conique ; le museau au contraire, presque d'égale grosseur et alongé, offre un sommet en pente et arrondi au bout. Les narines, orbiculaires et très rapprochées, percent la première paire des plaques frontales, qui ne sont pas séparées en deux, comme dans les Hydrophis précédents ; la seconde paire des frontales est disposée obliquement ; la plaque verticale est en hexagone et large ; les surciliaires et les occipitales ont également une étendue assez considérable : ces dernières sont accompagnées latéralement de 3 ou 4 plaques, au dessous desquelles se trouvent plusieurs rangées de temporales ; les plaques suivantes diminuent en étendue et se confondent insensiblement avec les écailles du cou. On voit de chaque côté de la lèvre supérieure, dix plaques, dont les sept dernières sont petites et de forme assez diverse. Une plaque alongée se trouve au dessous de l'œil, deux derrière, et une en avant de cet organe. Il existe aussi une frénale. Les cinq premières plaques de la lèvre inférieure sont plus larges que le reste ; la quatrième est divisée en plusieurs petites

plaques. On observe un grand nombre de plaques, de forme irrégulière et alongée sous le menton; la gueule est assez spacieuse, avec son bord supérieur un peu concave et montant fortement vers l'angle de la bouche. Les yeux sont latéraux et plus volumineux que dans les autres Hydrophis.

Les deux teintes principales de cette espèce, le jaunâtre et le noir, dont la dernière occupe le dessus, sont tranchées sur les flancs; ces couleurs se séparent sur la queue pour former des bandes ou des taches transversales noires sur un fond jaune. Un individu recueilli à la côte occidentale de Bornéo, a toutes les parties ornées de larges taches et bandes transversales alternes, irrégulières et noires sur un fond jaune: cette jolie variété, due aux recherches de M. von Siebold, est figurée dans la *Faune du Japon: Ophidiens Pl.* 8. Les petits ont les teintes si claires qu'on les dirait, au premier abord, d'un brun jaunâtre uniforme: un sujet de cet âge fait partie de la collection de M. Klinkenberg à Utrecht.

Le crâne de ce Hydrophis est alongé, conique et à sommet large et plane. Les naseaux se prolongent en une pointe effilée pour recevoir l'intermaxillaire, qui est très déprimé et en croissant. Les maxillaires sont beaucoup plus alongés que dans les autres serpens venimeux et portent une rangée de petites écailles qui sont très peu développées. La mâchoire inférieure est munie dans la moitié de sa longueur de dents de semblable longueur. Les glandes de la tête ont été figurées par Duvernoy: *Ann. d. sc. nat. XXVI Pl.* 9 *fig.* 1. Les côtes sont extrêmement développées chez cet Hydrophis, qui offre un canal intestinal plus long que les espèces. Le poumon est d'une configuration toute particulière: la trachée, sensible seulement sous la gorge, s'élargit aussitôt, et forme, dans tout le reste de son étendue, un canal renflé, à-peu-près comme on l'observe dans plusieurs gallinacées, mais dont les parois sont minces, transparentes et présentant un tissu réticulaire à mailles peu serrées; cet organe se rétrécit brusquement vers le cœur, où commence le véritable poumon qui

descend en canal étroit; se rétrécissant à son tour vers la région du pylore, il s'élargit ensuite petit-à-petit pour former un sac aérifère alongé, spacieux, à parois minces, qui présente à sa partie inférieure un étranglement profond, et dont l'extrémité, logée entre les uréthères, se prolonge jusqu'à l'anus.

---

6 Esp. *L'HYDROPHIS PÉLAMIDOÏDE.*
HYDROPHIS PELAMIDOIDES.

Pl. XVIII fig. 16 et 17.

Les écailles dont le tronc de cette espèce est revêtu, sont en hexagone et disposées en pavé comme chez la précédente; mais elles sont beaucoup plus larges et toutes surmontées d'un petit tubercule: aussi n'en compte-t-on que 25 à 27 rangées longitudinales et 134 ou 138 de transversales. Celles de la queue sont de forme assez irrégulière, tantôt en carré tantôt en lozange: il n'en existe sur ce membre que 25 à 30 rangées transversales. Une rangée d'écailles assez petites, est enchassée, sur la suture de l'abdomen, entre les deux rangées d'écailles voisines. Cet Hydrophis a le port du précédent, mais ses formes sont plus robustes, son tronc est plus haut et plus comprimé, la tête est beaucoup plus ramassée et plus grosse, l'abdomen enfin et le dos sont prolongées en une carène assez saillante. Les neuf plaques du sommet de la tête ont des formes plus régulières que celles de l'espèce précédente: la verticale est plus petite, les occipitales moins alongées, les frontales postérieures plus larges et moins obliques. Les narines sont plus ouvertes et moins rapprochées que chez l'Hydrophis pélamide, des et chacune plaques qu'elles percent, est divisée en deux. La rostrale est un peu voûtée, et pourvue en dessous de deux échancrures. On voit huit plaques au bord de la lèvre supérieure, dont les deux

antérieures et les trois postérieures sont très petites : celles du milieu touchent à l'œil, qui n'offre qu'une seule plaque à chacune de ses extrémités. La frénale est quelquefois réunie à la seconde des labiales. Les plaques de la lèvre inférieure diminuent en étendue vers les deux bouts, et on voit entre la quatrième et la cinquième plusieurs petites plaques surnuméraires. Les plaques du menton se distinguent à peine des écailles gulaires, aussi les temporales ont-elles peu d'étendue. L'angle de la bouche n'est point rentrant comme chez la plupart des autres Hydrophis.

La couleur jaune pâle de cet Hydrophis est relevée sur le dessus, de larges taches en lozange, disposées transversalement ; elles sont quelquefois peu distinctes.

M. Reinwardt a découvert cette espèce dans la mer des Moluques ; le docteur Strauss nous en a rapporté un sujet pris en mer, près de Menado à Célèbes, et j'ai vu dans la collection de M. Klinkenberg à Utrecht, deux individus pris dans la mer de la Chine. Recueillie au Pondichery par Reynaud, elle est conservée au Musée de Paris, sous le nom de pelamis carinata Cuv; je crois aussi que c'est le shidill de Russel *Ind. Serp.*, *vol. II. p.* 14 *Pl.* 13, figure d'un individu à l'âge moyen. L'hydrus major de Shaw, *Gen. Zool. III. P. II. p.* 558 *Pl.* 124, appartient évidemment à cette espèce, comme cela résulte de la description que cet auteur donne de la disposition des plaques abdominales. Une figure exacte de l'hydroph. pelamidoïde sera publiée dans la *Faune du Japon*, *Ophid. Pl.* 9. C'est aussi le lapemis hardwickii de l'*Indian Zoologie.*

J'ai vu au Musée de Paris un jeune individu de cet Hydrophis, recueilli par Péron ; cet individu ayant toutes les plaques de la tête converties en écailles d'une conformation irrégulière et probablement maladive, forme une variété assez remarquable, mais accidentelle.

7 Esp. *L' HYDROPHIS COLUBRIN.* H. COLUBRINA.

Pl. XVIII fig. 18 19 et 20, l'adulte; gg. 21 et 22, le jeune.

C'est sous cette dénomination que SCHNEIDER (1) a désigné un ophidien qui se rapproche, par plusieurs traits de son organisation, des serpens venimeux colubriformes, toutefois en offrant le port et les caractères distinctifs des autres Hydrophis. Il s'éloigne particulièrement de ces derniers par la conformation des tégumens extérieurs.

Toutes les lames écailleuses qui recouvrent le corps sont imbriquées et revêtues d'une épiderme cornée, à surface luisante et unie comme dans la plupart des Couleuvres. Les écailles du tronc sont en carré, à pointe émoussée, et semblables à celles de la plupart des Tortrix: on en compte 23 rangées; elles deviennent extrêmement larges sur la queue, où elles sont en hexagone, assez alongées et disposées transversalement: on n'en voit de chaque côté que quatre ou cinq rangées de longitudinales, composée chacune de 30 à 45 lames. L'abdomen est revêtu de lames beaucoup plus larges que celles des autres Hydrophis: elles se trouvent au nombre de 198 ou de 242. Cette partie, ainsi que le dos, qui est convexe par devant, se prolonge vers le bout postérieur en carène, parceque le tronc, cylindrique au cou, devient de plus en plus comprimé à mesure qu'il s'approche de la queue: ce membre va en s'élargissant vers l'extrémité qui est arrondie. La tête est presque de la même venue avec le tronc, courte, grosse, un peu conique et voûtée au bout du museau. La forme des plaques qui la revêtent est assez disparate: on voit deux petites occipitales extrêmement ramassées, une verticale large et presqu'en triangle, deux rangées de temporales semblables aux écailles du tronc, et sept plaques de chaque côté

(1) HYDRUS COLUBRINUS, *Hist. amph. I. p* 238.

de la lèvre supérieure: l'inférieure, garnie d'une double suite de plaques, offre une marginale assez petite. Il y a deux plaques postoculaires et une en avant de l'œil. La rostrale est pourvue en dessous de deux échancrures, correspondant à celles de la plaque terminale de la lèvre inférieure qui est assez petite, et à laquelle succèdent deux ou trois paires de mentales peu développées, dont celles de milieu sont plus larges que les autres. Un caractère particulier à cette espèce, est que les narines ne sont pas verticales comme dans les autres Hydrophis: elles percent une plaque particulière, située aux côtés du museau et près de son bout; le sommet du museau au contraire est revêtu de deux paires de plaques frontales assez ramassées, entre lesquelles est enchassée une petite plaque surnuméraire en lozange. L'œil de cette espèce est latéral, comme dans les deux précédentes, mais la bouche est très peu fendue, et les bords des lèvres sont rentrans comme dans les autres Hydrophis.

Le crâne se rapproche, par sa configuration de celui des serpens venimeux colubriformes: les caisses et les maxillaires sont ramassés, les crochets peu longs. Les cellules du poumon se prolongent sur la trachée, presque jusque sous la gorge; de l'autre côté, le poumon, plus large près du cœur, descend, en se rétrécissant, derrière cet organe, pour s'élargir ensuite, vers l'intestin grêle, en une poche à air sous forme d'un canal renflé, dont le bout se loge dans la cavité abdominale à la distance de deux pouces de l'anus. Le canal intestinal de cette espèce est moins long que celui de l'HYDROPHIS PELAMIS; les reins sont également ramassés, mais le foie se présente sous la forme d'un ruban étroit et alongé.

Cette espèce a à-peu-près le port de l'Hydrophis à anneaux noirs, mais son tronc est beaucoup plus gros et plus comprimé. Elle parvient à des dimensions très considérables: un individu de notre collection mesure 1,10 + 0,10; un autre 0,89 + 0,11; un troisième 0,78 + 12; les petits sont environ de 0,33 + 0,04.

Un jaune plus ou moins foncé occupe le dessous; il passe sur les flancs au vert bleuâtre, qui règne sur toutes les parties supérieures: ces teintes sont relevées par de nombreux anneaux d'un noir prononcé, plus larges sur la queue: elles passent avec l'âge, et toutes les teintes deviennent plus claires. Le sommet de la tête est marqué d'une large tache de forme trapézoïde; une raie noire partant de derrière l'œil se réunit à une autre qui règne le long de la mâchoire inférieure, pour se prolonger sur le cou, en se confondant avec les anneaux dont le tronc est entouré.

On observe souvent des variétés de cette espèce; un individu adulte à teintes pâles et à plaque rostrale divisée, a servi de type au PLAT. SEMIFASCIATUS de REINWARDT; un sujet décrit par LACÉPÈDE (1) offre une configuration des plaques de la tête très irrégulière.

Cet Hydrophis a été figuré par LINNÉ (2); LAURENTIUS (3) en a fait son LATICAUDA IMBRICATA, et LATREILLE son PLATURUS FASCIATUS (4).

Cette espèce abonde dans la mer des Moluques, particulièrement près de Timor; elle est commune dans celle de la Chine, aux côtes orientales de Célèbes et près des îles Lioukiou: le Musée des Pays-Bas en possède une belle série d'individus, rapportés de ces lieux par M.M. Reinwardt, Macklot, von Siebold (5), et le docteur Strauss. Deux individus de cet Hydrophis font partie du Musée de M. Klinkenberg à Utrecht; ceux du Musée de Paris ont été envoyés de Pondichery, de la Nouvelle Guinée et de Tongatabou, par M.M. Reynaud, Quoy et Gaimard.

---

(1) AIPYSURUS LAEVIS. LACÉP. *Ann. d. Mus. IV p.* 197 *Pl.* 56 *fig.* 3. — (2) *Mus Ad. F. Pl.* 16 *f.* 1 : COL. LATICAUDATUS. — (3) *Syn. p.* 109. — (4) *Rept. IV p.* 183. — (5) *Fauna japon. Ophid. Pl* 10.

Avant de terminer l'histoire des êtres intéressants dont je viens de traiter, je ne puis me passer de dire quelques mots sur un animal, observé pendant des siècles par une foule de personnes de toutes les classes, et connu de tout le monde par les récits qu'on en a divulgués; mais encore ignoré des naturalistes. Je veux parler du monstrueux serpent de la mer du Nord qui, à la vérité, n'a des rapports ni avec les serpens pélagiques dont nous nous sommes occupés dans les pages précédentes, ni avec mon ouvrage en général. Les nombreux témoignages avancés par des personnes respectables, pour constater l'existence de cet énorme animal marin, ont imposé silence aux naturalistes; aussi me tairais-je, si les doutes qui se sont toujours élevés en moi contre ces assertions, ne s'étaient convertis en certitude par une petite observation faite au printemps de l'année 1826 (1). Chassant, par une journée orageuse, le long des bords

(1) Mon opinion sur le grand serpent de mer se trouve appuyée par une observation que je trouve dans l'ouvrage du célèbre Ascanius, ouvrage très rare, que je n'aurais pas été à même de consulter sans la bonté de M. Eschricht à Kopenhague, qui a bien voulu me procurer dernièrement un exemplaire. Feu ASCANIUS dit à l'article MARSOUIN, *Icon. cah. V Pl.* 41 : « En été les Marsouins s'approchent des côtes et des golfes. » Ils se réunissent souvent en pleine mer par troupes de plusieurs vingtaines et quand l'air est calme et serein, ils se rangent à la file les uns » des autres pour jouer et faire des culbutes : ils ont alors l'apparence » d'une chaine de petites éminences flottantes à fleur d'eau; quelques pêcheurs du nord, en les voyant à de grandes distances, prennent ce ressemblement pour un animal immense et lui donnent le nom de serpent » marin. »

de la mer, je vis tout-à-coup nager en face de l'embouchure du Rhin un animal marin de grande taille. Je me préparais à tirer un coup de fusil sur cet animal que je prenais pour un requin, lorsque j'en distinguai à travers du brouillard plusieurs autres qui le suivaient de très près. Cachées en grande partie par les eaux, les parties supérieures de cet être ne purent être aperçues distinctement qu'au moment où, porté un instant sur le sommet des ondes, il descendit dans l'abyme formé devant lui. L'illusion, produite par l'agitation continuelle des vagues, contribua en effet, à rendre douteux l'apparence d'un grand nombre de points noirs, sortant à la fois des eaux, disparaissant aussitôt et dont l'ensemble représentait à s'y méprendre les mouvemens simultanés et les ondulations d'un même corps. Persuadé que les animaux ne sauraient nager au moyen d'ondulations perpendiculaires, je ne cessai d'observer ce spectacle, jusqu'à ce que je reconnus que cet être monstrueux se composait d'une petite troupe de Marsouins. Le grand nombre de Dauphins échoués cette année et l'année précédente sur nos côtes, confirma le fait que ces animaux, souvent accompagnés de leurs petits, entreprennent dans certains périodes de l'année, des voyages, pour aller le long des côtes, à la poursuite de leur proie. Cette habitude est également propre aux grands Cétacés, qui cependant ne fréquentent nos mers qu'accidentellement. Les côtes de l'Amérique septentrionale, où le monstrueux serpent de mer a été le plus souvent observé, en fourmillent, et j'avoue que du bord d'un navire par exemple, la vue inopinée d'une famille de Cachalots, rangés en ligne avec les vieux à la tête, doit offrir un spectacle assez frappant, et capable de mettre en jeu à la fois, la superstition, l'imagination et la crainte.

On donne le plus souvent à ces prétendus serpens marins une longueur de 150 à 200 pieds. Bullock (1), qui a observé dans ses voyages des Méduses d'un volume égal à celui de plusieurs

(1) *New. Edinb. Journ. IV. P. VIII p.* 406.

tonneaux et une mâchoire de Crocodile long de 21 pieds, dit avoir vu près de Bombay des serpens de mer de 40 pieds. Ce que nous venons de dire sur le monstrueux serpent des mers du Nord suffira pour que chacun puisse deviner à sa fantaisie le portrait que l'on a fait de ses formes. Ceux qui aiment à s'instruire plus particulièrement de ce que l'on a dit sur ce prétendu monstre, n'ont qu'à consulter les mémoires suivans : *Report relative to a large marine animal* etc. *Boston.* 8.°; WOODWARD *testimony*, etc. reproduit dans *l'Isis ann.* 1818. *p.* 2100; BROOKE, *Travels to Sweden* etc. *Lond.* 1823; HOOKER dans l'*Edinb. Journ. XI. Janv.* 1827 *p.* 126; PEK ibid. *XIII. p.* 68 à 72, et les nombreux articles relatifs à ce sujet, que l'on ne cesse d'insérer dans les gazettes anglo-américaines.

3 Fam : Les serpens venimeux proprement dits.

C'est dans cette famille que je réunis tous ces serpens, dont les armes dangereuses ont acquis le plus haut dégré de développement, et dont le caractère malfaisant est indiqué par des signes extérieurs assez frappans. Le port et la physionomie de ces êtres détestés a quelque chose de si particulier, et l'impression que cause leur vue est si vive, que l'on reconnait tout de suite les espèces qui font partie de cette famille, si même on n'en a examiné qu'une seule. Cet ensemble des formes aussi remarquable est le résultat de plusieurs marques distinctives, plus faciles à saisir dans leur ensemble, qu'à détailler par des descriptions.

Des formes lourdes et trapues; une queue grosse et très courte; une tête extrêmement large, déprimée et en forme de cœur; de petits yeux, à pupille verticale, enfoncés dans les côtés de la tête et ombragés par des plaques surciliaires saillantes; la lèvre supérieure renflée et descendante pour cacher les longs crochets; les écailles carénées enfin, dont toutes les parties sont le plus souvent hérissées: tels sont les principaux traits qui donnent aux serpens venimeux par excellence, leur physionomie caractéristique.

C'est également par leurs mœurs, leurs habitudes et leur manière de vivre, que ces reptiles s'éloignent du reste des ophidiens. Leur naturel engourdi, leur démarche tardive, la lenteur extrême de tous leurs mouvemens, rendrait la recherche de leur proie infructueuse. Doués d'un caractère tranquille ils attendent avec calme, jusqu'à ce que le hasard fasse passer

près de leur retraite, les animaux, que la nature leur a indiqués pour nourriture. C'est alors, ou à l'approche d'un ennemi quelconque, que se déploie toute leur activité: ils redressent leur tête élevée négligemment à l'état de repos, ils entr'ouvrent la gueule au point que les deux mâchoires forment un angle obtus, ils érigent les crochets, le tronc se déroule à l'instar d'un ressort laché, et le serpent, secondant souvent le choc en s'appuyant sur la queue, s'élance d'un seul bond sur sa victime, pour lui porter la blessure fatale; cet acte est l'œuvre d'un instant: la tête, par la contraction subite et violente de ses muscles fléchisseurs, exécute avec la vitesse de l'éclair un mouvement opposé à son attitude et quelquefois réitéré, par lequel les crochets s'enfoncent dans la chair de la proie qui, en ressentant aussitôt les effets, et hors d'état par cela de s'échapper par la fuite, tombe au pouvoir de son ennemi. Nous avons lieu de croire que cette manière d'attaquer est propre aux ophidiens de cette famille, et que le reste des serpens venimeux s'emparent de leur proie comme les Couleuvres: c'est à dire en la saisissant après l'avoir poursuivie, et en la tenant entre les mâchoires au moment de mordre, ne lâchant pas même prise, après s'être assurés de leur victime en lui portant une mortelle blessure. Les serpens venimeux proprement dits au contraire, ne tiennent point leur proie après la morsure (1); ou à proprement parler, ils ne mordent point du tout: la gueule excessivement fendue, la faculté qu'ils ont d'écarter leur mâchoire inférieure en arrière et de redresser la tête, les crochets énormes susceptibles au plus haut degré d'être avancés, le choc rapide produisant et dirigeant le coup fatal: toutes ses circonstances concourent à rendre l'attaque de ces reptiles terrible. Les crochets, tant par leur grandeur, que par l'action subite et vigoureuse de la tête, s'enfoncent plus profondément dans

(1) Ces observations faites sur nos Vipères indigènes et sur des Crotales, sont constatées par Russel *I. p.* 53 et par Davy *Ceylan p.* 85.

les chairs; ils distillent dans la plaie un poison d'autant plus abondant qu'elle est profonde; son action se manifeste incessamment et rend l'animal mordu incapable de se porter hors de l'atteinte de son ennemi cruel qui, assuré de sa victime, ne la suit que lentement pour s'en emparer. Ainsi, la morsure de ces serpens n'est à dire vrai, qu'un coup de tête exécuté avec une violence extrême, presque toujours secondé par un saut, déterminant la direction; les crochets se retirent aussitôt après avoir frappé une plaie profonde: durant cet acte, la mâchoire inférieure ne paraît exercer aucune fonction car, comme nous l'avons déjà fait observer, les serpens venimeux proprement dits ne saisissent leurs victimes, qu'après les avoir mis hors d'état de s'échapper.

L'organisation des parties internes de la tête confirme ce que nous venons de dire sur la manière d'attaquer de ces ophidiens. Pour effectuer ce coup de la tête, la surface inférieure de cette partie est pourvue d'une ou de plusieurs apophyses assez proéminentes, servant d'attache aux muscles fléchisseurs de la tête qui offrent, comme tous les autres muscles un développement considérable. La puissance de ces organes, la conformation des os du crâne, leur mode d'attache et plusieurs autres circonstances contribuent à donner à ces serpens la faculté d'élargir excessivement la gueule, et de faire ressortir les crochets pour produire un coup efficace. A cet effet, tous les os qui composent la partie mobile du crâne, sont extrêmement effilés: ne se liant entre eux qu'au moyen de facettes articulaires assez étroites, ils jouent librement les uns sur les autres et agissent comme de puissans leviers; les ptérygoïdiens et les palatins, qui s'attachent chez la plupart des autres serpens à la partie solide du crâne, sont ici complètement libres, et on n'observe pas non plus d'apophyse qui lie le maxillaire au palatin; les caisses, par leur longueur, contribuent à l'écartement de la mâchoire inférieure qui, assez alongée elle-même, porte l'apophyse coronoïde près de sa base; le ptérygoïdien est d'autant plus effilé

que le maxillaire est court et rapproché du museau ; cet os enfin présente une facette articulaire presque verticale pour s'attacher aux frontaux postérieurs, qui se distinguent par leur position horizontale: c'est particulièrement à ces dernières circonstances qu'est due la facilité, qu'ont les serpens venimeux proprement dits, de diriger en avant leurs crochets qui, dans l'état de repos, sont couchés sur les gencives. Le canal excréteur de la glande venimeuse, obligé de suivre les mouvemens brusques de ces parties lorsque le serpent mord, est par cette raison plus long qu'à l'ordinaire et se replie, dans l'état de repos, vers le globe de l'œil.

Nous avons déja dit que les crochets des serpens venimeux par excellence sont beaucoup plus développés que chez tous les autres ophidiens, et qu'ils occupent seuls le maxillaire, n'étant jamais suivis de petites dents solides: des dents solides, acérées et courbées se trouvent au contraire le long du palais, et au bout de la mâchoire inférieure, dont l'os dentaire est quelquefois extrêmement court. La glande venimeuse a la partie supérieure de son enveloppe tendineuse et épaisse, recouverte par de fortes fibres musculaires, provenant du muscle temporal, et qui servent à comprimer la glande: cet organe est accompagné en dessous des glandes salivaires, qui s'étendent sous la forme d'un ruban étroit, le long des deux mâchoires. La lacrymale existe, mais elle est le plus souvent petite et recouverte par les muscles de la tête; on voit quelquefois des glandes nasales et une rostrale. La partie immobile du crâne est le plus souvent assez ramassée; sa surface large est tantôt plane, tantôt excavée; les frontaux postérieurs sont rudimentaires dans les deux premiers genres de la famille, et très développés dans les Vipères; les nasaux qui sont petits, de forme triangulaire et attachés aux frontaux au moyen de ligamens, se réunissent avec l'intermaxillaire pour former la base du museau et pour contribuer à sa mobilité. Le maxillaire offre un creux profond dans les espèces qui sont munies de fosses nasales.

Le squelette des serpens venimeux proprement dits est composé d'os très vigoureux : les côtes sont toujours assez longues, et les apophyses épineuses des vertèbres extrêmement développées : les inférieures mêmes sont le plus souvent d'un volume considérable et se trouvent sur toutes les vertèbres du tronc ; les vertèbres de la queue en offrent souvent une double rangée, et en outre, des apophyses transversales dirigées en bas.

La disposition des viscères varie considérablement selon les genres et les espèces ; les cellules du poumon cependant, qui s'élargit derrière le cœur en une poche à air extrêmement volumineuse, se prolongent toujours sur les membranes de la trachée, transformée par cette disposition et par sa largeur en véritable poumon. Le canal alimentaire, particulièrement l'estomac, est assez spacieux ; les intestins sont alongés et offrent des replis tantôt profonds, tantôt superficiels ou réunis en un paquet cylindrique. Les reins, les testicules et le foie sont effilés.

Les serpens venimeux par excellence ont un tronc assez gros au milieu, mais aminci considérablement vers les deux bouts : il est plus ou moins comprimé, le dos est le plus souvent en carène, l'abdomen toujours assez large, convexe et garni de lames de la même forme ; une section d'une partie quelconque du corps offre un triangle sphérique plus ou moins régulier. La queue est toujours courte, conique, jamais grosse et émoussée au bout qui, est chez la plupart terminé par une écaille tantôt conique, tantôt acuminée, quelquefois subulée et courbée, ou changée en une pointe acérée et dure : certaines espèces portent à l'extrémité de ce membre un instrument bruyant, organisé d'une manière toute particulière ; le dessous de la queue est rarement muni de plaques simples. Les écailles, le plus souvent petites, sont disposées sur des rangées peu obliques ; leur forme est presque toujours lanceolée ; elles ne sont lisses que chez deux espèces du genre Trigonocéphale ; toutes les autres espèces offrent des écailles relevées par une carène plus ou moins prononcée, quelquefois imparfaitement développée et

formant de petits tubercules ou des verrues, comme on l'observe dans plusieurs serpens aquatiques ; cette propension des tégumens extérieurs à former des proéminences, est quelquefois si prononcée, que les écailles sont converties et prolongées en pointes plus ou moins saillantes qui, garnissant particulièrement le bord supérieur de l'œil, ont fixé l'attention des curieux au plus haut degré.

La tête des serpens venimeux proprement dits, toujours en cœur ou en trigone, assez distincte du tronc, grosse et large, est rarement revêtue de plaques, comme celle des Couleuvres; même dans le cas où elles existent, elles sont toujours moins parfaitement développées : la plupart de ces ophidiens ont au contraire la tête garnie d'écailles semblables à celles du dos, organisation, qui me paraît être en rapport avec la grande mobilité des parties de la tête : la peau, afin d'obéir à tous ces mouvemens, devait être douée d'une grande expansibilité, que la présence des plaques gênerait; voilà aussi pourquoi la peau n'est attachée au sommet de la tête qu'au moyen d'un tissu cellulaire assez lâche, et pourquoi cette tunique est ridée en tous sens dans l'état de repos ou de contraction des muscles de la tête. Le museau varie assez quant à ses formes ; il est le plus souvent gros et susceptible d'une mobilité plus ou moins bornée dans le sens vertical ; son bout est quelquefois terminé par une proéminence charnue. Les yeux sont plus ou moins latéraux, jamais d'un volume considérable, et offrant toujours une pupille perpendiculairement alongée. Les narines, tantôt spacieuses, tantôt étroites, varient également sous le rapport de leurs formes et de leur position ; elles sont suivies, dans certaines espèces, d'une fossette profonde, creusée dans les côtés du museau, et donnant dans une large cavité formée par le maxillaire supérieure : cette cavité, analogue aux larmiers de plusieurs ruminans et remplissant probablement la fonction de narines auxiliaires, offre un moyen facile de distribuer les serpens venimeux proprement dits en plusieurs groupes.

Ceux qui sont pourvus de cette fosse nasale, habitent les grands bois des contrées tropiques; on en distingue deux genres: les TRIGONOCÉPHALES et les CROTALES, dont les derniers paraissent plus particulièrement fréquenter les lieux secs et arides des terrains incultes de l'Amérique, tandis que les premiers, habitans des deux mondes, préfèrent les forêts sombres et humides, ou des lieux recouverts d'une végétation abondante. Les autres serpens venimeux proprement dits, dépourvus de fosse nasale, sont compris dans le genre VIPÈRE, propre à l'ancien monde; ces reptiles se tiennent de préférence dans les lieux découverts: les uns, destinés à peupler les déserts sablonneux de l'Afrique et de l'Asie, s'éloignent sous plusieurs rapports des espèces européennes, qui se rapprochent par le choix de leur habitation des Trigonocéphales; enfin la seule Vipère connue de la Nouvelle Hollande est tellement disparate dans son organisation, qu'on a cru devoir en former un genre à part.

Plusieurs naturalistes ont taché de démembrer les genres que je réunis dans cette famille; je ne chercherai point à combattre leurs opinions: aussi longtemps que l'on est dans une ignorance absolue sur les mœurs de la plupart des espèces, l'établissement de ces petites divisions reste assez précaire. On verra que les espèces d'un même genre ont souvent des habitudes différentes l'une de l'autre, que je me suis borné de noter à chaque article; c'est aussi par cette raison qu'il faut peut-être regarder ce que nous avons dit plus haut, comme susceptible d'exception ou de modification.

1 Genre. *LES TRIGONOCÉPHALES.* TRIGONOCEPHALUS.

Une tête en forme de cœur ou de triangle, extrêmement large par derrière et par conséquent assez distincte du cou, a valu à ces reptiles la dénomination que nous leur réservons: ce caractère cependant, applicable à presque tous les ophidiens de la famille dont nous nous occupons, ne peut servir de caractère distinctif. Nous comprenons dans ce genre tous ces serpens venimeux à fossette nasale, dont le bout de la queue est simplement muni d'une écaille plus ou moins conique.

L'appareil venimeux développé au plus haut degré; la taille énorme qu'acquièrent plusieurs d'entre eux; leurs mœurs et plusieurs autres circonstances mettent ces ophidiens au nombre des plus redoutables. Toutes les espèces connues fréquentent les lieux boisés ou ombragés; elles se plaisent notamment dans les forêts les plus sombres, dans les prés humides, et se trouvent aussi sur les hauteurs. Cachées sous les herbes, sous des tas de feuillage, sous l'écorce des arbres, ou dans quelque autre lieu de retraite, elles se dérobent à la vue, en sorte que l'on n'aperçoit souvent le danger que lorsqu'il est trop tard pour l'éviter. C'est de ce repaire, qu'elles fondent sur tout être vivant qui vient troubler leur indolence, frappant avec une fureur aveugle des coups presque toujours mortels. L'être malheureux surpris à l'improviste et glacé de terreur à la vue d'un ennemi aussi hideux que formidable, demeure souvent immobile à cet aspect; privé pour le moment de toutes ses facultés, il ne lui reste ni le temps ni le pouvoir de se distraire à cette attaque inopinée,

que la taille, le développement des organes venimeux, et la grande force musculaire de ces reptiles rendent presque toujours fatale. Le saut qu'ils font en se lançant sur leur victime, est souvent si considérable que la morsure atteint jusqu' aux parties supérieures du corps de l'homme, et elle est portée avec tant de violence que le choc renverse quelquefois le sujet mordu. Des habits d'une étoffe épaisse, de grandes bottes qui garantissent contre les attaques de nos Vipères d'Europe, ne sont pas toujours à l'épreuve des crochets de ces Trigonocéphales, attendu que le coup est souvent dirigé contre les parties supérieures dépourvues de cette garantie, et que le cuir même n'offre pas assez de résistance pour que les crochets ne puissent pénétrer.

La conformation des parties qui composent la charpente osseuse des Trigonocéphales, annonce combien grand est la faculté de ces animaux d'élargir la gueule, d'avancer les crochets, de redresser la tête et d'écarter en arrière la mâchoire inférieure : en un mot, de rendre leur morsure efficace. Les crochets, le plus souvent d'un volume énorme, sont susceptibles de s'ériger plus considérablement que chez les autres serpens venimeux, en vertu de la mobilité dont jouit le maxillaire par la direction presque verticale de ses facettes articulaires, qui est la suite de la position horizontale des frontaux antérieurs. Les maxillaires sont assez rapprochés, de sorte que les crochets se trouvent placés à un intervalle peu considérable l'un de l'autre. Le crâne des Trigonocéphales est large et offre presque toujours un sommet plane ou même concave; la partie antérieure est plus ou moins carrée; la postérieure en triangle, quelquefois un peu alongée, et très étroite vers l'occiput : de là, que les mastoïdiens, petits et réunis dans toute leur longueur avec le crâne, sont très rapprochés l'un de l'autre. Les caisses sont assez développées; l'orbite est toujours incomplète, car les frontaux postérieurs, s'ils existent, ne se trouvent que dans l'état rudimentaire; les nasaux sont très petits et plus longs que larges; l'intermaxillaire

est en triangle à côtés concaves. Le squelette des Trigonocéphales offre des os moins vigoureux que celui des Crotales : les apophyses épineuses des vertèbres sont cependant assez développées, mais les côtes sont le plus souvent minces. La glande venimeuse paraît être développée aux dépens des salivaires, qui sont extrêmement petites. La nasale n'existe que dans quelques espèces ; la lacrymale est petite et la rostrale manque constamment à ce qu'il paraît. Quant à l'anatomie des viscères, on peut appliquer ici ce que nous avons dit plus haut.

Plusieurs espèces du genre Trigonocéphale atteignent jusqu'à 5 ou 6 pieds de longueur totale; il paraît que d'autres restent toujours assez petites. Le corps des individus d'une taille aussi forte, offre quelquefois un diamètre de deux pouces; il est assez aminci vers les deux bouts et plus ou moins comprimé. La queue est toujours courte, conique, et le plus souvent assez menue ; le nombre des plaques du dessous, dont on en voit quelquefois de simples parmi les divisées, varie de 40 à 70. L'abdomen est toujours large, assez convexe, et garni de bandes dont le nombre, divers suivant les espèces et les individus, n'est quelquefois que de 140, tandis que d'autres en offrent jusqu'à 270 environ.

La tête présente dans les différentes espèces, des formes assez variées; elle est en cœur chez les unes, en triangle chez d'autres ; tantôt alongée, tantôt ramassée et courte ; le plus souvent déprimée et plane, quelquefois grosse et à sommet concave. Le museau est toujours fortement anguleux aux côtés, et à sommet assez large, mais ses contours sont peu constans ; il est tantôt arrondi, tantôt conique et toujours obliquement tronqué au bout qui est proéminant, ou même terminé par une pointe charnue. Les écailles du tronc, de grandeur moyenne, lancéolées ou en lozange et le plus souvent surmontées d'une forte carène, se prolongent chez la plupart sur la tête, qui n'offre alors que des plaques aux bords du museau et des

lèvres, sur le menton et au dessus de l'œil : une espèce même est dépourvue de plaques superciliaires ; d'autres ont la tête garnie de plaques semblables à celles des Couleuvres, mais moins développées. La rostrale varie pour sa forme. Les narines, très rapprochées du bout du museau, sont parfaitement latérales, et le plus souvent dirigées en avant : peu ouvertes, elles percent une plaque d'une étendue plus ou moins considérable. La fossette aux côtés du museau se trouve entourée de plusieurs plaques ou d'écailles diverses, suivant les espèces, par leurs formes et leur disposition. On peut quelquefois distinguer une frénale et il se trouve constamment deux oculaires antérieures, dont la supérieure est très large ; le reste de l'œil est bordé d'un tour de petites écailles plus ou moins nombreux et de forme variée. Le tranchant du bord du museau est entouré d'une rangée de plaques, dont la disposition et l'étendue offrent également des anomalies chez les différentes espèces. Le nombre des plaques mentales est quelquefois assez considérable, et elles sont toujours petites et suivies d'une grande quantité d'écailles. Les yeux des Trigonocéphales sont peu volumineux et parfaitement latéraux. L'ouverture de la bouche est au contraire assez large et toujours en S, configuration provenant de la forme de la lèvre supérieure, qui, assez renflée et grosse, descend considérablement au dessous des yeux, pour couvrir l'appareil venimeux.

Cet ensemble des formes de la tête et des parties qui la composent, prête à la physionomie des Trigonocephales une expression particulière, indiquant un caractère sombre et farouche, propre, à un degré moindre, aux autres serpens venimeux par excellence. Les grosses lèvres, décélant par leur étendue les armes formidables qu'elles cachent à peine, dénoncent leur naturel sanguinaire ; un penchant constant au meurtre semble se déclarer dans ces larges fossettes nasales toujours hiantes, et dans ce nez proéminant ; les yeux petits, enfoncés et creux, le plus souvent à moitié fermés, étincelant sous le rebord

surciliaire toujours froncé, trahissent cette fureur aveugle, cette férocité stupide, cette malignité atroce, apanages d'êtres que l'instinct ou un abrutissement complet des sens porte constamment à la cruauté.

Les Trigonocéphales ont souvent le corps orné de larges taches de forme irrégulière ou en lozange, sur un fond brunâtre tirant tantôt au jaune, tantôt au rouge; plusieurs espèces offrent une belle teinte verte. On voit souvent derrière l'œil une large raie foncée. Je n'ai pu parvenir à découvrir des différences extérieures constantes entre les sexes, quoique je sois porté à croire qu'elles existent, comme le démontre l'examen de plusieurs jeunes individus à peine sortis de l'œuf, et dont les mâles ont les teintes plus prononcées que les femelles. Les petits s'éloignent des adultes par leur vive coloration; ils ont toujours le bout de la queue d'un blanc assez clair : du moins ai-je constaté ce fait chez plusieurs espèces. Les couleurs varient quelquefois selon les individus; chez d'autres je les ai trouvé constantes dans un grand nombre de sujets de la même espèce.

Le genre TRIGONOCÉPHALE a été créé par OPPEL (1) aux dépens de celui des VIPÈRES; MERREM (2) a substitué plus tard à ce nom celui de COPHIAS et WAGLER celui de BOTHROPS (3); ce dernier écrivain (4) a ensuite subdivisé ce genre en plusieurs sous-genres, nommés MEGAERA, ATROPOS, TROPIDOLAEMUS, et TRIGONOCEPHALUS, adoptant également celui de CENCHRIS, qui ne comprend que l'espèce de l'Amérique du Nord; sur cette dernière est aussi fondé le genre TISIPHONE de FITZINGER (5). Je conserve comme subdivisions les deux genres TRIGONOCEPHALUS et COPHIAS dans le sens de Boie; toutefois en ajoutant au premier son CENCHRIS MARMORATA; les vues de mon prédécesseur ont été en partie adoptées par FITZINGER, qui désigne cependant les COPHIAS sous le

(1) *Rept. p.* 65. — (2) *Tent. p.* 154. — (3) *Rept. bras. p.* 50. — (4) *Syst. p.* 174 suiv. — (5) *Class. p.* 63.

nom de CRASPEDOCEPHALUS, nom proposé par feu KUHL dans une de ces lettres. Les auteurs d'une époque plus reculée ont confondu les Trigonocéphales parmi les COULEUVRES, les BOAS, les VIPÈRES, les TRIMERESURES etc.

Les Trigonocéphales sont assez rares dans les collections, et voilà peut-être une des raisons pourquoi leur histoire est tellement embrouillée. Le Musée des Pays-Bas possède toutes les espèces connues; elles sont toutes originaires des régions chaudes ou voisines des tropes; l'Afrique et l'Europe n'en produisent point; l'Amérique et l'Asie intertropicales sont le plus riche en espèces. Celles dont la tête est garnie d'écailles paraissent plus particulièrement appartenir à la zone torride. Ce sont nos Trigonocéphales proprement dits, dont nous traiterons d'abord.

---

1 Esp. *LE T. JARARACA.* T. JARARACA.

Pl. XIX fig. 1 et 2.

La connaissance plus exacte de ce Trigonocephale, déjà décrit par LACÉPÈDE (1) est due au PRINCE DE NEUWIED (2) et à feu SPIX. Des diversités considérables dans les teintes variant selon les individus ont fait commettre de graves erreurs à M. WAGLER, qui a élevé ces variétés accidentelles au rang d'espèces.

Le brun olivâtre du fond de ce Trigonocéphale est souvent relevé par des bandes transversales très larges, plus foncées et bordées de noir (3), qui sont quelquefois incomplètes (4),

(1) La BRÉSILIENNE *Quad. ovip. II p.* 119 *Pl.* 4 *f.* 1; VIPERA BRAS. LATR. *Reptil. IV p.* 7. — (2) COPHIAS JARARACA. *Beitr. p* 468 suiv. — (3) COPH. ATROX NEUW. *Abbild. Livr. VII Pl.* 3; BOTHROPS MEGAERA WAGL. *Serp. bras. Pl.* 19. — (4) COPH. JARARACA NEUW. *l. c. VIII* 5. —

peu distinctes (1), ou même totalement effacées (2); l'abdomen est tantôt marbré de brun sur un fond jaunâtre, tantot garni de larges taches carrées (3); la couleur du fond tire souvent sur le jaunâtre (4), sur le roux ou même sur le grisâtre; les bandes sont souvent confluentes et forment plusieurs suites de taches polygones ou en lozange, noires et à bordures plus claires. Une large raie noirâtre bordée de blanc, se prolonge depuis l'angle postérieur de l'œil jusque sur les côtés du cou.

Je présume que ce système de coloration subit des changemens réguliers selon l'âge et le sexe de ces reptiles; une série d'une vingtaine d'individus que j'ai devant les yeux me porte à le croire, mais les nombreuses variétés accidentelles que l'on trouve, ne m'ont pas permis de dériver aucune loi de cet examen. Les petits offrent le bout de la queue blanc. L'esprit de vin ne me paraît pas exercer une influence considérable sur les couleurs de ce Trigonocéphale.

Le Prince de Neuwied (5) a consigné dans son ouvrage quelques observations relatives à cette espèce; les voici: « elle » est très commune au Brésil, où les habitans la désignent sous » le nom de JARARACA, réservant pour les adultes, qui atteignent jusqu'à 5 ou 6 pieds, celui de JARARACUSSU, ce qui » veut dire: grand Jararaca. Elle se plait également dans les » forêts vierges, sombres, humides et élevées, que dans des » contrées basses, couvertes de petits buissons et desséchées » par les rayons du soleil. Elle ne mord que lorsqu'on trouble » son repos: sans cela les chasseurs indigènes qui parcourent » toujours pieds nuds les forêts, courraient-ils le risque d'être » souvent mordu, ce qui n'arrive que très rarement. Un de mes » chasseurs cependant, s'enfonçant dans un bois touffu, repaire

(1) BOTHR. LEUCOSTIGMA Wagl. *l. l. Pl.* 21 *f* 1. — (2) BOTHR. FURIA. Wagl. *Pl.* 20. (3) BOTHR. TESSALATUS. Wagl. *Pl.* 21 *f.* 2. (4) BOTHR. TAENIATUS. Wagl. *Pl.* 21 *f.* 3. — (5) *Beitr. p.* 479.

» d'un Jararaca, en fut aussitôt attaqué et ne pouvant se dé-
» tacher assez vîte, il avait été infailliblement sa victime, si un
» coup de fusil tiré à temps ne l'avait arraché à la fureur de
» cet ennemi dangereux; un autre jour il arriva, qu'un des
» indigènes, au moment de monter dans une barque, mit le
» pied nu sur un Jararaca caché dans les herbes, qu'il tua heu-
» reusement avant que le reptile n'eût le temps d'effectuer son
» coup. » Spix a rencontré ce Trigonocéphale dans les environs de Bahia, aux bords de la rivière St. Francisco et du fleuve des Amazones, où il fréquente les forêts sombres et humides; il se nourrit d'écureuils, d'oiseaux, de petits mammifères, et devient à son tour la proie de plusieurs oiseaux rapaces et particulièrement du faucon rieur.

Cette espèce a été rapportée de Sta. Cruz de la Sierra par M. d'Orbigny; elle se trouve aussi à l'île de St. Catherine (1), et dans la province de St. Paul, d'où nous en avons reçu en grand nombre, mais je puis assurer avec certitude qu'elle ne se rencontre jamais à Surinam.

Le Trigonocéphale Jararaca a la tête un peu alongée; le museau un peu conique, arrondi, bordé sur les côtés de plusieurs plaques oblongues, coupé obliquement au bout et terminé par une lame rostrale de forme deltoïde; on compte neuf plaques à chaque bord de la lèvre supérieure: les mentales sont effilées, petites et on n'en voit que deux paires. Le cou offre 27 rangées d'écailles de forme lancéolée et toutes relevées par une carène; elles s'avancent sur les côtés de la tête jusqu'aux fossettes; celles du sommet sont petites, irrégulières entre les yeux, mais elles augmentent en étendue à mesure qu'elles se rapprochent du bout du museau; une large plaque saillante ombrage les yeux, dont l'iris est d'un rouge foncé. Ce Trigonocéphale a les formes un peu élancées, le corps comprimé, le dos un peu en carène et la queue terminée par une écaille conique. On lui

(1) Neuw. *Beitr. p.* 480; Pernetty. *Journ. 1 p.* 206.

compte 172 + 44 ou 204 + 62 plaques. Les dimensions respectives du tronc et de la queue varient également, car j'ai trouvé dans les uns la longueur totale de 0,68 + 0,09, chez d'autres de 0,64 + 0,12.

Le crâne de cette espèce est plus large que d'ordinaire et tous les os qui le composent, particulièrement les caisses, sont assez délicats; les ptérygoïdiens externes sont excessivement longs, les internes concaves dans toute leur étendue. Ce Trigonocéphale s'éloigne de la plupart des autres par la conformation de l'intestin grêle, qui forme un canal continu, plus spacieux au milieu et présentant, au lieu d'ondulations un grand nombre d'étranglemens serrés et peu profonds.

---

2 Esp. *LE TRIGONOCÉPHALE ATROCE.* **T. ATROX.**

Pl. XIX fig. 5 et 6.

Les trois espèces que nous avons placées à la tête du genre Trigonocéphale, sont extrêmement voisines les unes des autres. Celle du présent article semble remplacer la précédente dans les parties septentrionales du Brésil, à Cayenne et à Surinam; elle s'en distingue par son museau plus conique; par des plaques surciliaires et labiales supérieures plus larges et dont on ne compte que neuf de chaque côté; par ses mentales plus développées et au nombre de 4 paires; par des écailles moins alongées et surmontées d'une carène beaucoup plus forte, dont la propension de se changer en tubercule, est très apparente; enfin par une différence plus ou moins sensible dans les teintes. Ces dernières sont sujettes à autant de variations, que chez le Trig. Jararaca.

Le brun rougeâtre du fond tire tantôt au gris, tantôt au jaunâtre, tantôt au brun foncé; le dessous est orné de marbrures

brunes et blanchâtres, très distinctes et très vives; les bandes foncées du tronc et la raie derrière l'œil s'effacent avec l'âge; les adultes offrent quelquefois une teinte presque uniforme de gris rougeâtre.

J'ai trouvé dans le ventre d'une femelle adulte 26 fœtus dans toutes les périodes du développement. Plusieurs sur le point de naître, avaient des teintes très vives et le bout de la queue blanc. MECKEL, *Archiv I Pl. f.* 1, a figuré les glandes de la tête de ce Trigonocéphale.

Ce Trigonocéphale, déjà connu de LINNÉ (1), a été décrit récemment par WAGLER (2) d'après des individus rapportés par Spix de la province de Bahie, où il habite les forêts sombres; il paraît que les jeunes se tiennent en société, car les voyageurs bavarois en ont recueilli une famille entière sous l'écorce d'un arbre.

Dimensions 0,96 + 0,14. Plaques 190 + 60 ou 196 + 68. On compte quelquefois 29 rangées d'écailles.

LINNÉ a trouvé dans l'estomac de ce Trigonocéphale une grenouille.

---

3 Esp. *LE T. FER DE LANCE.* T. LANCEOLATUS.

Pl. XIX fig. 3 et 4.

Il n'existe pas encore de bonne description de cette espèce, que plusieurs auteurs ont confondu avec quelqu'une des précédentes, auxquelles celle du présent article ressemble à la

(1) *Mus. Ad. Fr. Pl.* 22 *f.* 2. COL. ATROX; VIPERA ATROX, LAUR. *p.* 103; *Latr. Rept. vol. IV p.* 4 avec fig.; COPHIAS ATROX MERR. *Tent. p.* 154. — (2) BOTHROPS NEUWIEDII *Serp. bras. Pl.* 22 *f.* 1; BOTHR. LEUCURUS *ib. f.* 2 : indiv. nouvellement né.

vérité extrêmement. Elle se distingue cependant du Trigon. Jararaca, par sa tête moins effilée et par un nombre moindre de plaques labiales; du Trigon. atrox par son museau moins conique, par des plaques labiales plus petites, par deux paires de labiales imparfaitement développées, et par des écailles surmontées d'une simple carène: de toutes deux enfin par un système de coloration différent, par un nombre plus élevé de lames abdominales, enfin par des écailles très petites et disposées sur 31 rangées.

La couleur générale est un jaune verdâtre très clair en dessous; toutes les parties supérieures sont parsemées et mouchetées d'innombrables petits points et de marbrures brunes, réunies en formes de taches sur les côtés de l'abdomen, de sorte que l'on n'entrevoit guère la teinte du fond; de nombreuses et irrégulières taches foncées, souvent assez grandes et formant des bandes transversales, règnent le long du dos et des flancs; une raie brunâtre, large et bordée de blanc, se dirige de l'œil à l'angle de la bouche.

M. Duvernoy a publié des figures de diverses parties internes de ce Trigonocéphale qui se rapproche, par la disposition de son canal intestinal, du TRIG. JARARACA: voir *Ann. d. sc. nat. XXVI Pl.* 10 *fig.* 6 et *XXX Pl.* 14.

Cette espèce parvient a six pieds et demi de longueur; un de nos sujets à l'âge moyen est de 0,65 + 0,11. Plaques: 271 + 68 ou 220 + 60.

Il se peut que Laurentius ait déjà connu ce Trigonocéphale: ce serait alors sa VIPERA COERULESCENS (1) et le COLUBER GLAUCUS de Gmelin (2). Lacépède (3) en a donné la figure et plusieurs détails sur sa manière de vivre,

(1) *Synops. p.* 101. — (2) *Syst. nat. p.* 1092. — (3) *Quadr. ovip. II p.* 121. *Pl.* 5 *fig.* 1, TRIGONOC. LANCEOLATUS Oppel. *Rept. p.* 66; COPHIAS LANC. Merr. *Tent. p.* 155; c'est aussi le COL. MEGAERA Shaw. *Gen. Zool. III p.* 406.

qui a été étudiée plus tard par M. Moreau de St. Jones (1). Nous communiquons à nos lecteurs l'extrait des observations de ce dernier auteur, toutefois en omettant ce qui nous a paru invraisemblable :

« A la Martinique et à Ste Lucie, ce reptile est désigné » vulgairement par la dénomination générique de serpent et » quelquefois par celle de serpent jaune, parcequ'une » assez grande quantité d'individus sont de cette couleur (2). » Il y en a d'un jaune-aurore, et d'autres d'un jaune orpin, » maculé de brun jaune ; il y en a de bruns, de noirâtres, de » noirs et de tigrés ; il y en a qui sont maculés régulièrement » de toutes ces nuances, et dont les flancs sont teints d'un » rouge vif et brillant (3). Ce reptile est dans les deux îles » l'espèce la plus nombreuse de cette classe d'animaux ; il » peuple les marais, les cultures, les forêts, le bord des ri- » vières et le sommet des montagnes (4). Les poulaillers, les » volailliers attirent également ces reptiles, et ils s'établissent » sur les bords des ruisseaux pour guetter les oiseaux entomo- » phages qui viennent y chercher leur nourriture. On les trouve » encore dans les trous faits par les rats et par les crabes. On » en tue, chaque année, un grand nombre dans les ouvrages » extérieurs du Fort-Bourbon de la Martinique et du Fort la » Luzerne de Sainte-Lucie, et il n'est pas rare d'en trouver » même dans le corps de place de ces forteresses. Dans les » campagnes, ils pénètrent assez fréquemment jusque dans » l'intérieur des maisons, quand les hautes herbes et des » plantes buissonneuses les environnent : cet évènement a lieu » principalement dans les cases des Nègres (5). Mais c'est sur- » tout dans les cultures, que sont établis ces reptiles; ils trouvent » un asyle et un refuge assuré dans les fourrés épais que » forment les cannes à sucre, et dont sont couverts les côteaux

(1) *Monogr. du Trigonocéphale des Antilles.* — (2) *l. c. p.* 2. — (3) *ib. p.* 9. — (4) *p.* 14. — (5) *p.* 15.

» et le fond des vallées, dans une zone de 3 a 4000 toises de » largeur (1). Ces reptiles trouvent une subsistance assurée » et facile dans cette étonnante multitude de rats, qui ont » suivi les Européens dans l'un et l'autre hémisphère, et » qui habitent ces mêmes champs de cannes à sucre; ces » animaux, dont le nombre, comparé à celui des quadru- » pèdes indigènes, est peut-être comme dix mille à un, » forment la plus grande partie de la nourriture de ces rep- » tiles (2). Je n'ai jamais trouvé de serpent stationnaire, qu'il » ne fût dans une position offensive. L'action par laquelle le » reptile prend cette position, s'exprime aux Antilles par le » verbe lover. Elle consiste à contourner en spirale toute la » longueur de son corps, qui forme quatre cercles égaux en » diamètre, superposés les uns au dessus des autres, et ou s » le dernier desquels la queue est placée comme point central » d'appui, de ressort et de pivot. La tête qui termine le cer- » cle supérieur est retirée en arrière. Quand l'animal s'élance » sur une proie il fait effort sur la queue, et déroule subite- » ment les quatre cercles qui semblent se débander. Au » moment d'atteindre son but, la rétraction de la tête cesse par » un second mouvement qui se confond avec ceux de la large » ouverture de sa bouche, de l'application de ses mâchoires, » et de l'éjection de son venin (3). Les oiseaux, auxquels ce » reptile fait une guerre acharnée, marquent pour lui cette » horreur, qu'on leur voit témoigner en Europe, par leurs » cris répétés, à la vue des oiseaux de proie. Il en est un (le » Loxia indicator) qui, ne se bornant pas à manifester son » aversion par des clameurs inutiles, semble ne les faire en- » tendre que pour appeler les hommes et leur indiquer le » repaire de son ennemi (4). Comme les oiseaux de nuit, aux- » quels il ressemble à cet égard, ce serpent craint et fuit » l'action trop vive de la lumière équatoriale; il habite les

(1) *p.* 16. — (2) *p.* 17. — (3) *p.* 19 suiv. — (4) *p.* 31 suiv.

» endroits où elle pénètre peu, et choisit, pour l'instant de » la chasse, le coucher du soleil, et les jours où le ciel est » couvert et nébuleux (1).

---

4 Esp. *LE T. A DEUX RAIES.* T. BILINEATUS.

Pl. XIX fig. 7 et 8.

Fruit des recherches du Prince de Neuwied (2) au Brésil, cette jolie espèce n'a été vue et décrite que par ce voyageur. Le hasard nous a amené un individu de ce rare ophidien; celui du Prince a été trouvé sur les bords de la rivière Peruhype près de Villa Viciosa; il offrait 210 + 66 plaques et ne mesurait que 0,62 environ; le nôtre est de 0,595 + 0,075, et on lui compte 206 + 71 plaques, dont les premières sous-caudales simples sont au nombre de dix. Un troisième, qui vient de nous être adressé de Cayenne, offre les détails suivans: 0,51 + 0,09; 218 + 70.

Ce Trigonocéphale est le seul de l'Amérique qui ait des teintes vertes; l'ancien monde au contraire en nourrit trois espèces que nous décrirons incessamment.

Celle du présent article offre des formes très sveltes; le tronc est extrêmement comprimé, l'abdomen étroit, la queue assez mince et terminée par une écaille pointue. La tête est large et ressemble à-peu-près à celle de l'espèce précédente; mais le museau est plus court, plus conique et ses plaques latérales s'avancent assez sur son sommet; les écailles enfin sont très petites, lancéolées et munies d'une carène fort

(1) *p.* 37. — (2) *Abbild. Livr. V Pl. VI;* COPHIAS BILINEATUS *Beitr. p.* 483 suiv.; COBRA VERDE ou ÇURUCUCU DE PATTIOBA des indigènes.

prononcée, dont l'ensemble forme sur la queue des stries longitudinales: on en compte 29 rangées.

Un beau vert de mer rehaussé par plusieurs taches brunes bordées de noir, occupe le dessus qui passe au brun roux vers le bout de la queue; les parties inférieures sont d'un jaune blanchâtre; une raie d'un jaune-citron occupe la rangée d'écailles voisine de l'abdomen; les lèvres sont jaunes; une raie peu distincte d'un jaune rougeâtre teint les joues; le sommet de la tête est finement moucheté de noir et de jaune. Dans la liqueur forte, les couleurs ternissent, particulièrement le rougeâtre.

---

5 Esp. *LE TRIGONOC. VERT ET NOIR.*
TRIGONOC. NIGROMARGINATUS.

Pl. XIX fig. 14 et 15.

Une des espèces les plus remarquables par sa petite taille; par ses écailles larges, lisses, en lozange, acuminées, disposées sur 19 rangées seulement, et de forme irrégulière sur le sommet de la tête; par les deux grandes plaques qui terminent le sommet du museau, qui est arrondi et très déprimé; par des superciliaires divisées; par une tête large; par des plaques labiales postérieures assez petites et nombreuses, tandis que les antérieures sont larges; par la présence d'une seule plaque oculaire antérieure, et de 4 ou 5 paires de mentales; par les formes grêles du tronc et de la queue; enfin par la belle couleur verte des parties postérieures, relevée sur le dos par des taches noires, alongées et échancrées par derrière.

Le dessous est d'un jaune assez vif, varié de vert; une raie d'un noir prononcé se prolonge derrière l'œil; on en voit quelquefois deux autres de parallèles sur l'occiput; les écailles

sont souvent bordées de noir, ce qui provient de ce que leur base est toujours noire.

151 + 63 ou 125 + 49.

Nous avons au Musée un individu de cette espèce, rapporté par Leschenault de Ceylan; un autre, également originaire de cette île, a été adressé à cet établissement par M. Smith, directeur du South-African Museum; Davy (1), pendant un séjour de plusieurs années à Ceylan, n'a pu se procurer que deux individus. Ce que dit Lacépède relativement à la patrie de cette espèce (2) est donc faux.

---

6 Esp. *LE TRIG. DE WAGLER.* T. WAGLERI.

Pl. XIX fig. 16, 17 et 18.

On n'a observé jusqu'à présent cette espèce qu'à la grande île de Sumatra, d'où nous avons reçu deux individus adultes et six petits nouvellement nés. M. Korthals, un des membres de la commission d'histoire naturelle aux Indes, explorant dans ce moment les environs de Padang à Sumatra, m'écrit que ce Trigonocéphale appartient au nombre des ophidiens les plus rares, et que l'on redoute avec raison sa morsure, qui faisait périr une poule au bout de cinq minutes.

Il a plusieurs rapports avec le précédent; mais ses formes sont plus lourdes; sa tête plus large et plus grosse; le museau

(1) *Acc. Pl. II f.* 3 *p.* 85. — (2) la tête triangulaire. *Quad. ovip. II Pl.* 5 *f.* 2, *p.* 132; vipera trigonocephala. Latr. *III p.* 332; coph. trig. Merr. *Tent. p.* 156; megaera trig. Wagl. *Syst. p.* 174; coph. nigromarginatus Kuhl. *Beitr. p.* 90.

est coupé obliquement en dessous, concave aux côtés, et à sommet large bordé de nombreuses petites plaques; les narines sont très étroites et placées assez en avant; on voit plusieurs plaques oculaires antérieures; les labiales ont moins d'étendue; les mentales, au nombre de 5 paires, sont très ramassées; les écailles du tronc, disposées sur 25 rangées, sont toutes surmontées d'une forte carène saillante et en forme de pointe dans celles qui occupent le dessous de la tête; les teintes enfin présentent des différences assez marquées.

Le beau vert foncé des parties supérieures est interrompu par des bandes transversales jaunes, qui se réunissent au jaune du dessous; une raie de la même couleur et bordée de bleu noir, se prolonge derrière l'œil; les lames écailleuses sont souvent bordées de noir, qui prend quelquefois le dessus sur la tête et sur la queue, en sorte que la teinte du fond ne s'entrevoit guère ou sous la forme de taches orbiculaires sur le centre des écailles. Les bandes jaunes du tronc sont, dans quelques sujets, très indistinctes, mais sur la queue des vivans, d'un beau rouge vermillon. Les petits ont toutes les teintes sales et le bout de la queue blanc. 140 + 44 ou 140 + 53. Dimens.: 0,52 + 0,09.

Des figures de cette espèce se trouvent dans Seba (1) et Boie (2); on voit par la première, qu'elle se nourrit de grenouilles. C'est aussi le col. sumatranus de Raffles (3); elle forme dans Wagler (4) le genre tropidolaemus. Le trigonoceph. purpureomaculatus, originaire de la presqu'île de Malacca, et figuré par Gray dans l'*Indian Zoology*, ne me paraît nullement différer de notre espèce.

---

(1) *Thes. II* 68 4. — (2) *Erpét. de Java Pl.* 49: cophias wagleri. — (3) *Phil. Trans. XIII P. II p.* 334. — (4) *Syst. p.* 175.

7 Esp. *LE TRIGONOC. VERT.* T. VIRIDIS.

Pl. XIX fig. 12 et 13.

Une teinte uniforme vert d'herbe à tout âge, et passant au jaune sur le dessous, rend cette espèce reconnaissable. Il paraît cependant que les couleurs s'effacent plus ou moins après la mort: M. Müller vient de nous adresser un sujet, dont le dos est orné d'une raie d'un brun jaunâtre très vif, qui s'élargit vers les parties postérieures pour occuper tout le dessous de la queue. Les parties inférieures, d'un jaune tirant au vert, passent au bleu vers les côtés de l'abdomen, qui sont séparés des flancs du corps par une raie d'un beau jaune-citron.

Ce Trigonocéphale a les formes plus élancées que le précédent: son tronc est grêle et moins comprimé; la tête moins grosse; le museau moins anguleux aux côtés et coupé presque perpendiculairement en avant, à sommet moins large et garni de deux plaques plus grandes que les autres; les mentales sont petites et s'étendent souvent jusqu'aux lames abdominales. On compte 21 à 23 rangées d'écailles carénées et de forme alongée.

Dimensions de l'adulte: 0,64 + 0,12. Plaques: 162 + 54 ou 168 + 74, dont quelques unes des sous-caudales sont quelquefois indivisées.

Ce Trigonocéphale est le plus répandu du genre. Russel (1) l'a découvert dans les environs de Tranquébar. M. Leemans, ci-devant lieutenant de marine, l'a rapporté de l'île de Banka;

(1) BODROO-PAM. *Ind. Serp. I p.* 13 *Pl.* 9; *II Pl.* 20: ind. de Java; sur ces données reposent: le COL. GRAMINEUS de Shaw; *Gen. Zool. III p.* 420; la VIPERA VIRIDIS, Daudin *Rept. VI p.* 112 et le COPHIAS VIRIDIS, Merr. *Tent. p.* 155.

Raffles (1) l'a observé à Sumatra, où il est assez commun et d'où nos voyageurs viennent de nous en adresser plusieurs individus. Il habite aussi les parties orientales de Java, mais ne se trouve jamais dans nos possessions à la partie occidentale de cette île; M. Lesson (2) a reçu des individus de Célèbes; M. M. Macklot et Müller l'ont recueilli en grand nombre à Timor et à une petite île voisine nommée Samao; Lacépède (3) enfin a décrit des individus rapportés par Baudin et originaires, au dire de ce savant, de la Nouvelle Hollande : un de ces derniers sujets fait actuellement partie du Musée des Pays-Bas, et ne diffère en rien de ceux des lieux précités, que possède cet établissement.

Le crâne de cette espèce offre un sommet convexe; les caisses sont très longues et minces, la glande nasale manque. L'intestin grêle est assez spacieux et présente des replis superficiels, réunis en un paquet cylindrique.

---

8 Esp. *LE T. POURPRE.* T. PUNICEUS.

Pl. XIX fig. 10 et 11.

Quoique déjà connue de Seba (4), on doit cependant attribuer la découverte de cette espèce remarquable à M. Reinwardt, qui en a fait parvenir au Musée de l'île de Java, une petite suite d'individus. Elle a été recueillie depuis par tous nos voyageurs; nous devons également à ces naturalistes

(1) *Phil. Trans. XIII P. II p.* 333. — (2) *Coquille Zool. II* 2 *p.* 18. (3) TRIMERESURUS VIRIDIS. *Ann. d. Mus. vol. IV p.* 197 *Pl.* 56 *fig.* 2. — (4) *Thes. II.* 64. 1; sur cette figure est fondée la VIPÈRE ACONTIA, Laur. *p.* 102; COLUB. ACONT. Gmel *p.* 1093; ECHIDNA ACONT. Merr *p.* 151; cette espèce forme le genre ATROPOS de Wagler. *Syst. p.* 147. —

et au savant professeur que nous venons de citer, plusieurs figures faites d'après le vivant.

Elle a les formes plus lourdes que les autres espèces du genre, dont elle se distingue, au premier abord, par un tour de petites écailles proéminentes entourant le bord supérieur de l'œil. La tête est très grosse et large; le museau excavé aux côtés, un peu tronqué au bout et bordé de plusieurs petites plaques; on compte onze plaques à la lèvre supérieure; celles de l'inférieure sont très nombreuses et peu développées; on ne voit que deux paires de mentales assez petites. Le cou est entouré de 23 ou de 27 rangées d'écailles en lozange, et surmontées d'une carène: elles deviennent irrégulières sur la tête, où elles offrent peu d'étendue et où les carènes sont souvent converties en un petit tubercule. La peau de la tête assez lâche est, dans l'état de contraction, ridée en tout sens.

Le crâne de ce Trigonocéphale présente des os plus robustes que celui des autres espèces: son sommet est excavé, les caisses sont déprimées et courbées vers les parties inférieures, les crochets sont moins développés que d'ordinaire. L'intestin grêle forme plusieurs replis assez prononcés; mais comme ce canal est très spacieux, les replis ne sont ni nombreux ni serrés.

Cette espèce atteint jusqu'à 0,61 + 0,09 ou 0,68 + 0,11. On lui compte 158 + 52 ou 166 + 56 plaques.

La couleur dominante est un brun roux, varié selon les individus de jaunâtre, de pourpre ou de brun grisâtre, plus clair sur le dessous; la queue est quelquefois très foncée. Toutes les parties sont parsemées d'innombrables petits points noirâtres, tantôt confluents pour former des taches de toutes sortes ou de très larges bandes, tantôt effacées et composant des marbrures, tantôt très diversement disposées et souvent entremêlées de taches blanches qui règnent le long des flancs et de la queue. Deux raies dont la supérieure est rougeâtre,

l'inférieure indistincte et noirâtre, se prolongent depuis l'œil jusqu'aux côtés du cou. L'iris est d'un jaune d'or.

---

9 Esp. *LE TRIGONOCÉPHALE BOUCHE ROSE.* **TRIGONOCEPHALUS RHODOSTOMA** (1).

Pl. XX fig. 1, 2 et 3.

Également remarquable par la beauté des teintes et par son organisation, cette espèce mérite d'être placée au nombre des plus intéressantes. L'expression sauvage de sa physionomie est, pour ainsi dire, adoucie par la nature et la conformation des plaques écailleuses qui, semblables à celles de la plupart des Couleuvres, ont la surface unie et luisante.

Ce Trigonocéphale a les formes plus ramassées que les autres espèces; le corps est très gros au milieu, mais il s'amincit considérablement vers les deux bouts; la queue est assez courte et acuminée; l'abdomen large; le dos prolongé en une carène fortement prononcée. La forme de la tête se rapproche davantage de la forme triangulaire que celle d'aucune autre espèce: elle est assez grosse, large à la base, et conique. Le museau offre les mêmes proportions; son bout fort proéminent, tronqué obliquement en dessous et terminé en pointe arrondie, porte une plaque en triangle alongé: cette partie est susceptible de mobilité. Les neuf plaques dont le sommet de la tête est revêtu, sont de forme assez régulière, mais petite en comparaison de la grandeur de la tête; les frontales postérieures sont alongées, les antérieures ramassées et petites. L'œil est bordé, outre la surciliaire, de 4 plaques, dont l'inférieure est assez longue; on voit un petite

(1) Reinwardt *Manuscr.*

frénale ; les narines, étroites et en croissant, percent une plaque nasale souvent divisée. On compte sept ou huit lames de forme diverse à la lèvre supérieure, celles de l'inférieure et du menton sont très nombreuses. Les écailles du tronc sont assez obliques, en lozange et disposées sur 23 ou sur 25 rangées; celles qui règnent sur la ligne médiane du dos sont un peu plus larges que le reste ; celles qui s'avancent sur l'occiput et sur les tempes vont en augmentant d'étendue et méritent, sur cette dernière région, le nom de plaques.

Plaques : 138 + 36 ou 156 + 54.

La partie mobile du crâne (1) est composée d'os extrêmement effilés et grêles ; les crochets sont d'une longueur énorme; mais les dents solides au palais et à la mâchoire inférieure sont très petites. Les apophyses épineuses des vertèbres sont assez développées. La fossette nasale est accompagnée, au bord supérieur, d'une glande nasale prononcée. L'intestin grêle est moins spacieux que dans les autres espèces, et offre des replis beaucoup plus profonds et plus nombreux.

Ce Trigonocéphale a les parties supérieures d'un brun rougeâtre assez vif, tirant plus ou moins sur le jaune d'or vers le dos, qui est finement moucheté d'innombrables bigarrures d'un brun foncé; ce dessin s'étend également sur le dessous, qui est d'un beau blanc, et il forme souvent sur les côtés de l'abdomen, une ou plusieurs suites de taches assez vaguement déterminées. Le dos est orné, de chaque côté, d'une rangée de taches noires ou d'un brun foncé, quelquefois alternes, le plus souvent en triangle dont les bases se touchent et se confondent dans la teinte générale ; elles renferment par cette disposition une suite de larges taches en lozange à centre plus foncé et régnant le long du dos, dont la ligne médiane est relevée par une raie étroite et

(1) *Nova Acta XIV Pars I Pl.* 16 *fig.* 4, 5 et 9, figures des crochets, du crâne et des glandes de la tête.

noire. La dernière teinte occupe également le sommet de la tête, dont les contours sont marqués par une raie large d'un roux clair ; cette raie descend sur les côtés du cou, pour se confondre avec la belle couleur rose, qui teint les côtés de la tête, et dont elle est séparée par une large bande noire naissant derrière l'œil et échancrée à leur bord inférieur. L'iris est d'un jaune doré. Les petits offrent une disposition des teintes plus prononcée que les adultes ; le bout de leur queue est d'un blanc assez pur.

Cette espèce atteint 0,75 + 0,10 et j'ai vu des individus surpassant cette taille ; d'autres offrent 0,52 + 0,12 ou 0,23 + 0,03 ; d'où il résulte que les proportions relatives de la queue et du tronc ne sont pas toujours les mêmes.

Plusieurs individus de cet ophidien ont été recueillis par nos voyageurs dans la partie occidentale de l'île de Java, où il se rencontre malheureusement jusque dans les jardins, se cachant dans les herbes touffues, dont le sol des contrées tropiquales est si abondamment revêtu. Deux ouvriers, mordus lors du séjour de feu Kuhl à Buitenzorg, moururent au bout de cinq minutes. Les indigènes redoutent ce Trigonocéphale comme le serpent le plus dangereux de l'île, et le désignent sous plusieurs noms divers, tels que OULAR-DONDA, OULAR-BEDOEDAK, OULAR-TAUNA, etc. Il paraît qu'il fait sa nouriture principale de grenouilles, dont j'ai frequemment rencontré les débris dans son estomac. Feu Boie mande dans une de ses lettres que les civettes de Java sont d'aussi vaillans combattans des serpens venimeux que les mangoustes, et qu'elles attaquent avec supériorité le reptile dangereux dont nous traitons.

Quoique vivipare, les fœtus de cette espèce sont enfermés dans une enveloppe coriace, de la grandeur et de la forme d'un œuf de pigeon.

On voit une figure abominable du jeune de cette espèce dans Seba *II* 68. 6 ; celle de Russel, *Ind. Serp. II Pl.* 21,

est bonne. C'est la VIPERA PRAETEXTATA de GRAVENHORST, (TRIGON. PRAET. HEMPRICH).

---

10 Esp. *LE T. HYPNALE.* T. HYPNALE.

Pl. XX fig. 6 et 7.

C'est sous ce nom que MERREM (1) a fait mention d'un Trigonocéphale de Ceylan, auquel il rapporte les COL. LEBETINUS de LINNÉ et de FORSKÅL, espèces indéterminables et qui sont probablement fondées sur des animaux divers l'un de l'autre. L'ophidien dont nous parlons a été adressé aux Musées de Paris et des Pays-Bas, des Philippines et de Ceylan, où M. DAVY l'a également observé. Ce voyageur rapporte qu'il abonde dans cette île, et qu'il ne surpasse guère un pied de longueur totale. Roulé en spirale dans l'état de repos, il tient la tête constamment élevée au dessus des cercles de son corps; provoqué, il fait entendre des sifflemens et frappe des coups avec une rapidité extrême; son activité se manifeste quand il est poursuivi; il cherche alors à s'échapper avec précipitation en marchant par saccades (2).

On voit une figure passable de cette espèce dans SEBA *I.* 19. 7, qui est le type du COL. NEPA de LAUR. *Syn. p.* 97. Peut-être faut-il également rapporter ici: SEBA *II. Pl.* 55. fig. 1 et *fig.* 4 et SCHEUCHZER *Bibl. sacra* 749. 11.

Ce petit Trigonocéphale ressemble sous plusieurs rapports au précédent; son museau est plus conique, revêtu au sommet de petites écailles irrégulières et terminé par une plaque

(1) COPHIAS HYPNALE. *Tent. p.* 155. — (2) CARAWILLA DAVY, *Account. p.* 85. *Pl. II*, *fig.* 1, copiée d'après RUSSEL *II Pl.* 22, qui représente la variété à bout du museau terminé en pointe obtuse.

proéminente en forme de nez, dont la face postérieure est garnie de plusieurs petites écailles ; les occipitales sont moins développées; les écailles, surmontées d'une carène, sont disposées sur 19 rangées; il a les formes beaucoup plus menues ; ses teintes sont plus claires sur le dos, plus variées et foncées sur les flancs ; les taches sont moins distinctes; la tête est marbrée de brun, souvent disposé en taches de figures diverses; une raie claire et effacée borde l'occiput; les côtés du cou enfin sont ornés de plusieurs raies longitudinales d'un brun foncé et blanchâtre. La proéminence charnue au bout du nez est quelquefois si peu développée, qu'elle mérite à peine ce nom.

Dimens. 0,29 + 0,06 ou 0,29 + 0,05. Plaques : 134 + 37 ou 150 + 44.

J'ai examiné une dixaine d'individus de ce Trigonocéphale ; le crâne offre un sommet convexe, et a sa partie postérieure presque aussi large que le front ; les nasaux sont étroits et effilés.

---

11 Esp. *LE TRIGONOCÉPHALE HALYS.* **T. HALYS.**

Pl. XX fig. 4 et 5.

Un seul sujet de ce Trigonocéphale assez mal conservé a été adressé du Musée de Berlin à celui des Pays-Bas. M. Eversmann (1) a observé cette espèce dans le désert Bursuk en Tartarie, où elle a été découverte antérieurement par Pallas (2). J'en ai vu un autre individu dans la collection de chez M. Klinkenberg à Utrecht.

(1) *Reise p.* 146 ; Lichtenst. *Catal. p.* 106. — (2) *Reise III App. p.* 14 : col. halys; vipera hal. Latr. *IV*, *p.* 87. echidna aspis, var. Pallasii Merr, *Tent. p.* 151.

Elle a le port de la Vipère commune ; la tête est assez alongée, le museau au contraire très court, obtus et arrondi au bout. On compte neuf plaques à la lèvre supérieure et autant sur le sommet de la tête ; les frontales antérieures se distinguent par leur petitesse ; on observe une rangée de temporales très larges ; le reste de la tête et du corps est revêtu d'écailles lancéolées, lisses, surmontées d'une forte carène, et disposées sur 27 rangées. Le gris jaunâtre du fond est relevé par 5 suites de taches d'un brun olivâtre, plus larges sur le dos, où elles confluent quelquefois ; une figure en fer-à-cheval, une tache sur le museau et une raie derrière l'œil sont de la même teinte.

Dimensions : 0,34 + 0,07. Plaques : 1) de notre individu 166 + 34 ; 2) de ceux du Musée de Berlin 164 + 39 ou 170 + 42 ; 3) de celui de Pallas 164 + 34.

---

12 Esp. *LE T. DE BLOMHOFF.* **T. BLOMHOFFI** (1).

Pl. XX fig. 8 et 9.

M.M. Blomhoff, von Siebold et Bürger ont rapporté ce Trigonocéphale du Japon. Nous en devons au dernier voyageur un bon nombre d'individus.

Les plaques de la tête ressemblent par leur forme à celles de la précédente, mais cette partie est beaucoup plus grosse, le museau plus alongé et un peu conique au bout. Cette espèce a des formes aussi lourdes que notre Vipère commune ; la queue est très courte et terminée par une écaille pointue ; l'abdomen est large ; le dos presque convexe ; le tronc gros au milieu et revêtu d'écailles un peu lancéolées, toutes

(1) Boie *Isis* 1826, *p.* 214 ; *Fauna japon. Ophid. Pl.* 6.

surmontées d'une forte carène, et dont on compte 25 rangées sur le cou.

Le dessus est d'un brun olivâtre, relevé par une double suite de taches ovales plus foncées, un peu alternes, très larges et quelquefois confluentes; une rangée de taches noires plus petites et irrégulièrement disposées sépare les côtés de l'abdomen, dont le fond jaunâtre est varié de nombreuses taches noires; une large raie de la même teinte se prolonge derrière l'œil. Les jeunes ont les teintes plus vives, le ventre quelquefois noir, la tête parsemé de figures de la même teinte, et les taches du tronc assez prononcées et souvent disposées sur quatre rangs.

Plaques: 136 + 46 ou 142 + 56. Dimensions: 0,48 + 0,09.

---

13 Esp. *LE T. CENCHRIS.* T. CENCHRIS.

Pl. XX fig. 10 et 11.

La petitesse des plaques occipitales ou leur défaut total, et la circonstance que la queue est le plus souvent munie de quelques plaques simples, caractères accidentels et de peu d'importance, ont cependant occupé les naturalistes au point de leur faire oublier des détails plus intéressans sur l'organisation et les mœurs de cette espèce.

Elle habite les provinces méridionales des États-Unis de l'Amérique du Nord. Catesby (1) l'a observée en Virginie et dans la Caroline du Sud, d'où Linné (2) a également reçu des individus;

(1) *Pl.* 44 *et* 45. BLACK et BROWN VIPER ces planches ont fourni à Merrem et à Shaw les types de leur PELIAS NIGER, et de leur COL. CACADAEMON et TISIPHONE: *Tent. p.* 149 et *Gen. Zool. III, p.* 377 et 406. — (2) COL. CONSTRICTOR, *Xme édit. p.* 216; BOA CONTORTRIX *XII édit. p.* 373.

Daudin (1) devait le sien à Palisot-Beauvais et le nôtre a été rapporté par Milbert (2).

Cette espèce a le port de la précédente, mais ses formes sont plus robustes ; son tronc est plus comprimé et entouré de 23 à 25 rangées d'écailles un peu lancéolées et carénées ; la tête enfin est plus grosse et revêtue sur le sommet de neuf plaques de forme ordinaire, mais dont les occipitales sont très imparfaitement développées. Le reste de l'occiput est garni d'écailles plus petites que celles du tronc, de forme irrégulière et surmontées d'une carène changée en tubercule.

Le brun grisâtre du fond est relevé par de larges bandes transversales d'un brun cuivré, qui s'élargissent sur les flancs, et renferment sur le dos, une rangée de taches larges et en lozange. On observe deux raies longitudinales noires sur la nuque. L'abdomen est jaunâtre et marqué de taches le plus souvent carrées, très foncées et irrégulières; le bout de la queue est ordinairement noir ; toutes les parties sont parsemées d'innombrables petits points noirâtres.

Palisot Bauvais (3) rapporte que cette espèce porte dans les États-Unis un nom dérivé de la ressemblance de la couleur de la chaussure des Indiens, appelée mokeson (4). Catesby dit qu'elle a les mouvemens très lents, mais qu'elle se défend avec vigueur lorsqu'on l'attaque.

Nous venons de recevoir plusieurs autres sujets de cette espèce, qui parvient jusqu'à 0,75 + 0,14. Les plaques varient de 128 + 41 jusqu'à 133 + 45.

(1) cenchris mokeson, *Rept. vol. V p.* 358 *Pl.* 70 *f.* 3 et 4, et *Pl.* 60, *f.* 25. C'est aussi le tisiphone cuprea de Fitz. *Syst. p.* 63. — (2) Boie en a fait son cenchris marmorata. (3) Latr. *Rept. III, p.* 87. — (4) Ou plutôt : Mocassin.

2 Genre. *LES CROTALES.* CROTALUS.

Les caractères que l'on assigne à ce genre pour le distinguer du précédent, sont d'avoir la queue munie d'un instrument bruyant. Le nouveau monde, patrie exclusive de ces ophidiens, produit cependant une espèce, sous tous les rapports semblable aux autres Crotales, mais dont le bout de la queue porte un aiguillon dur et acuminé. Linné, reconnaissant l'analogie de ce serpent avec les Crotales, l'a placé sous le surnom de muet, à la suite de ce genre créé par lui (1). Cette manière de voir du grand auteur du système de la nature, et qui est basée sur un des principes qu'il énoncé ailleurs, n'a pas été goûtée des naturalistes, qui ont rangé ce Crotale parmi les Trigonocéphales, ou en ont même formé un genre à part, celui de Lachesis. Il faut convenir que ce reptile remarquable ne diffère des Trigonocéphales par aucun caractère essentiel, mais c'est l'impression, résultat de l'ensemble de l'organisation, qui doit décider la question relative à la place qu'il convient d'assigner aux êtres dans la méthode naturelle. Un regard suffit pour saisir l'affinité qui existe entre ce reptile et les Crotales, et l'œil inexpérimenté même reconnaîtra dans notre ophidien un Crotale dépourvu de sonnettes.

Cette physionomie particulière, propre aux Crotales et qui les éloigne des Trigonocéphales, est due en grande partie à leurs formes robustes; à leur tête assez grosse et terminée par un museau court, gros, arrondi, en pente, et susceptible d'un mouvement assez borné; à leurs écailles très épaisses, souvent

(1) Ce savant avait d'abord proposé le nom de CROTALOPHORE, ce qui signifie: Porte-sonnette.

à bout saillant et surmontées d'une carène ou d'un tubercule extrêmement prononcé ; à leur tronc vigoureux, considérablement comprimé ; à leur dos aminci en une carène assez forte ; enfin à une certaine conformité dans les teintes, qui sont ordinairement d'un brun jaunâtre, relevé par de larges taches plus foncées et en lozange.

Ce genre est peu nombreux en espèces; elles parviennent le plus souvent à une taille supérieure à celle des Trigonocéphales, ce qui, joint aux formes vigoureuses de leur corps, les rend redoutables au plus haut dégré. Comme le reste des serpens venimeux proprement dits, elles attendent leur proie du lieu de leur retraite, et ne mordent pas sans être provoquées. Il est heureux pour l'homme que ces dangereux reptiles paraissent habiter de préférence les lieux solitaires, secs, arides, pierreux et revêtus d'une végétation brulée ou rare, où il ne porte guère ses pas, et où il peut apercevoir de loin le péril qui le menace. D'un autre côté, la nature, en munissant la queue de ces reptiles d'un instrument dont le bruit annonce leur présence, semble avoir pris soin de la conservation de l'homme, en le faisant avertir du danger voisin, par l'ennemi même qu'il doit éviter.

Cet appareil bruyant, connu sous le nom de sonnettes, se retrouve avec peu de modifications chez les trois premières espèces : il consiste en un nombre plus ou moins considérable de pièces d'une substance cornée, mince et élastique, en forme de cône comprimé, creux et dont la face extérieure offre trois bourrelets ; chacun de ces étuis reçoit, dans sa cavité, les deux derniers bourrelets de la pièce précédente à laquelle il tient en sorte que leur vraie forme ne s'aperçoit que dans la pièce terminale; celle qui s'attache au bout de la queue est retenue par une couche d'une substance particulière, moulée sur le creux de cette pièce qui, en enveloppant la dernière vertèbre caudale, répond a-peu-près à la forme de cet os. Les pièces cornées qu'on à appelées cornets ou grelots, étant assez lâchement emboitées les unes dans les autres, sont secouées lorsque la queue se

remue et produisent, par leur frottement, un son particulier très faible, mais qui se fait entendre à une distance de vingt à quarante pieds et que l'on peut comparer au bruit que font des pois renfermés dans leurs gousses desséchées. Le développement de cet appareil s'opère d'une manière toute particulière. Les petits enfermés dans l'œuf ou immédiatement après la naissance, n'offrent au bout de la queue qui est gros et comprimé, qu'une seule pièce, souvent en forme de cœur et attachée à la dernière vertèbre de la queue; cet os beaucoup plus volumineux que les autres vertèbres, assez applati dans le sens vertical, est revêtu d'une couche épaisse d'une substance adipeuse, blanche et d'un tissu serré, qui ne me paraît être qu'une continuation de la peau. Cette substance productrice des sonnettes, en renouvellant son épiderme, forme un nouveau cornet, dont le premier bourrelet se développe en avant du premier bourrelet de l'ancien cornet qui, quoique poussé peu-à-peu en arrière, est retenu par les deux derniers bourrelets de la pièce nouvellement formée. Il est manifeste que le nombre de ces cornets doit être augmenté d'un à chaque mue, et que ces pièces repoussées, et sans aucune communication avec les fluides nourriciers, doivent jouer assez librement les unes sur les autres, et se trouver dans un état constant de sécheresse. Selon toutes les probabilités, cet appendice de la queue subit autant de mues que le reste des tégumens; mais comme la plupart des serpens changent cinq fois de peau par an, le nombre de ces grelots devrait être beaucoup plus considérable, qu'on ne l'observe communément. Il est vrai que, vu la fragilité de la sonnette, elle est tantôt détruite en partie, tantôt totalement enlevée (1); et voilà peut-être la raison pourquoi cet appareil, quoiqu'il ne cesse de se renouveller, est souvent composé, chez les adultes, d'un nombre de grelots moindre que chez les jeunes. Le nombre de ces pièces s'élève

(1) PALISOT BAUVAIS a souvent ramassé de ces sonnettes détachées, lors de ses courses dans les États-Unis : voir, Latr. *Rept. VI p.* 73.

quelquefois jusqu'a 42, si toutefois on peut se fier aux figures de Seba.

Les Crotales ont le dessous de la queue le plus souvent revêtu de lames simples, parmi lesquelles on en voit quelquefois plusieurs divisées; le muet en offre presque toujours de cette dernière qualité, qui sont même remplacées vers le bout de la queue par de petites écailles. La tête des Crotales est toujours dépourvue de plaques temporales; les labiales sont nombreuses et petites, les mentales peu développées; on voit deux plaques oculaires antérieures; plusieurs écailles tiennent lieu des frénales; les sureiliaires sont assez larges; le museau offre quelquefois une ou deux paires de plaques remplaçant les frontales; mais le millet a le sommet de la tête revêtu de neuf plaques semblables à celles des Couleuvres, tandis que chez le muet cette partie en est totalement dépourvue : tout le reste de la tête est garni d'écailles, qui ne diffèrent de celles du tronc que par leur petitesse et leurs formes irrégulières. Les narines sont plus larges que dans le genre précédent et le plus souvent un peu verticales. L'œil, comme dans les Trigonocéphales, a peu de volume relativement à la taille de l'animal.

Le crâne des Crotales offre beaucoup d'analogie avec celui des Trigonocéphales; mais il est composé d'os plus vigoureux et son sommet est, particulièrement vers les parties postérieures, plus large, convexe et allant un peu en pente vers le bout du museau. Les frontaux antérieurs sont un peu inclinés du plan horizontal et le maxillaire, assez bombé au devant, se dirige obliquement en arrière, de sorte que le plan sur lequel se fixent les crochets est à peu-près perpendiculaire: il résulte de la position de ces parties, différente de ce que nous avons vu chez le genre précédent, que les Crotales n'ont pas la faculté d'ériger leurs crochets à un degré aussi considérable que les Trigonocéphales, et que ces ophidiens forment sous plusieurs rapports le passage aux Vipères, qu'ils remplacent dans le nouveau monde.

Les formes robustes des Crotales sont en grande partie dues à la construction solide des parties composant leur charpente osseuse, qui est beaucoup plus développée que celle du genre précédent. Les vertèbres sont munies d'apophyses plus fortes que dans aucun autre ophidien ; les épineuses particulièrement sont d'un volume considérable. Le canal intestinal est assez spacieux et sa partie grêle forme de profondes inflexions. Les Crotales sont dépourvus de glandes nasales et de la rostrale.

Les auteurs qui ont traité l'histoire des reptiles, ont le plus souvent confondu les espèces du genre Crotale, réunissant toutes les données relatives aux mœurs de ces animaux dans un seul chapitre, consacré quelquefois à des espèces toutes différentes de celle sur laquelle les observations avaient été dressées. Ces erreurs sont dûes en grande partie à l'incertitude qui règne dans les ouvrages d'histoire naturelle sur la patrie des animaux. Ayant une fois fixé d'une manière précise la patrie des espèces, il ne sera plus difficile d'assigner à ces observations la place qui leur convient. On est cependant loin d'avoir des données complètes sur ce point: on sait par exemple que le Mexique, la Nouvelle Grenade, le Pérou, le Chilé et le Paraguay produisent des Crotales; mais les notions fournies par les voyageurs sont si insuffisantes qu'il est impossible de constater laquelle des espèces connues les savans ont eu devant eux; en outre, l'habitude d'établir des espèces nouvelles sans les comparer à celles déjà inscrites dans le catalogue méthodique, a été cause que leur nombre se trouve beaucoup trop multiplié; on en a même érigé plusieurs en genres, comme le prouvent les dénominations de CAUDISONA et UROPSOPHUS, renouvellées ou inventées par FITZINGER et WAGLER.

Je me borne à citer quelques exemples, servant de preuve à ce que je viens de dire sur la confusion, qui règne dans l'histoire de ce genre: LINNAEUS (1) a déjà confondu, dans ses descriptions,

(1) CROT. HORRIDUS et CROT. DURISSUS. LINN. *Syst. nat. p.* 372.

les grands Crotales des deux Amériques, ce qui a été cause que Daudin a appliqué les dénominations du savant suédois dans un sens inverse. Le crot. dryinus de Linné (1) est basé sur deux figures de Seba (2) dont l'une représente le Millet, l'autre au contraire le crot. horridus : cette espèce imaginaire, adoptée par ses successeurs, est aussi mentionnée dans l'ouvrage de Latreille, qui emploie en outre les deux figures citées, pour en faire son crotalus immaculatus (3); ces mêmes figures ont encore servi de type au crotalus orientalis de Laurentius (4) et au crotalus strepitans de Daudin (5). Le crot. rhombifer de Latreille (6) est évidemment le même que le crot. durisse, mais ce savant ajoute à la suite de cet article les observations de Bauvais sur une espèce de l'Amérique du nord, à laquelle on a donné les mœurs des tropidonotes; le crot. rhombifer de Daudin (7) au contraire est probablement identique avec son durissus, quoique la figure qu'il en donne convienne mieux au cr. horridus. Les observations faites sur la grande espèce des Etats-Unis ont souvent été attribuées à son réprésentant de l'Amérique méridionale, négligence des auteurs qui a en partie entraîné les nombreuses erreurs dont les ouvrages des naturalistes fourmillent. C'est par ces raisons qu'il faut user de circonspection, en consultant la synonymie des Crotales telle qu'on la trouve chez Merrem (8) et chez d'autres savans; on parviendra aisément à la débrouiller en comparant ces travaux au nôtre.

Les figures que plusieurs auteurs ont données de Crotales, sont si mauvaises qu'il est impossible de les rapporter à leur type: à cette catégorie appartiennent celles publiées par

(1) *ibid.* — (2) *Thes. II.* 95. 3 et 96. 1. — (3) *Rept. III p.* 201. — (4) *Syn. p.* 93. — (5) *Rept. vol. V p.* 318. — (6) *Rept. III p.* 197. — (7) *Rept. V p.* 323; *Pl.* 60 *f.* 22, 23 et *Pl.* 69 *fig.* 2. — (8) *Tent. p.* 156, suiv.

Scheuchzer 734. 4, et 648. 1, que Merrem cite à propos de son crot. driynus et de son cophias jararaca; ensuite Seba *II.* 95. 2, qui représente peut-être le Durissus et d'autres.

---

1 Esp. *LE CROTALE CASCAVEL.* C. HORRIDUS.

Pl. XX fig. 12, 13 et 14.

C'est sous ce nom que nous désignons, à l'exemple de Daudin (1), l'espèce de Crotale, répandue dans une grande partie de l'Amérique méridionale. Linné (2) a probablement confondu sous les dénominations d'horridus et de durissus, les deux grandes espèces de Crotale des deux Amériques; la description de son crot. horridus du moins me semble faite d'après la grande espèce commune dans les États-Unis, tandis que celle de son durissus est faite d'après l'espèce de l'Amérique intertropicale, à laquelle il rapporte cependant les observations de Kalm, dressées évidemment sur la première. Daudin au contraire comprend sous le nom de durissus, la grande espèce de l'Amérique méridionale que l'on voit figurer trois fois dans son ouvrage. Lacépède (3) décrit sous le nom de buiruira notre espèce, mais il ajoute à la suite de cet article un grand nombre d'observations, relatives à plusieurs autres Crotales. Latreille a suivi les traces de son prédécesseur; mais la confusion qui règne dans son ouvrage est si grande, que son travail sur les Crotales est au dessous de la critique.

Le reptile dont nous traitons, a fourni matière abondante

(1) *Rept. vol. V p.* 311 *Pl.* 69 *fig.* 1. — (2) *Syst. nat. p.* 372. — (3) *Quad. ovip. vol II p.* 390 *Pl.* 18 *fig.* 1.

aux iconographes: c'est le BOICININGA de MARCGRAV (1); SEBA l'a représenté *II.* 45. 4, individu à l'âge moyen, dont LATREILLE, *III p.* 202, a fait son CROT. SIMUS; 95. 1, qui est le type du CAUDISONA TERRIFICA LAUR. *p.* 93; 96, 1 et 2, figures d'adultes, dont l'un offre une sonnette composée de 42 articulations; enfin *I.* 70. 12, mauvaise figure d'un sujet privé de sonnette, et dont LAURENTIUS, citant par erreur SEBA *I.* 10. 1, a fait son COL. JAVANUS (2), qui a été placé par DAUDIN (3) dans le genre VIPÈRE. VOSMAER (4) a donné une bonne figure de cette espèce, et qui a été faite d'après un individu apporté vivant en Europe; WAGLER (5) a cru reconnaître dans les individus recueillis par Spix, une espèce nouvelle, que le PRINCE DE NEUWIED rapporte judicieusement à notre Crotale; l'ouvrage de ce dernier voyageur en contient une belle figure faite sur les lieux (6).

Le Crotale cascavel se distingue facilement des autres espèces par le sommet de son museau revêtu de 3 paires de plaques dont la dernière paire, enchassée entre des surciliaires très larges, tient lieu de verticales, et auxquelles succèdent d'autres lames écailleuses très petites, irrégulières, et qui prennent bientôt la forme des écailles dont le corps est revêtu; ces écailles, disposées sur 29 rangées, sont en lozange et surmontées d'une carène extrêmement saillante et tranchante, particulièrement sur le dos. On voit 13 plaques environ à la lèvre supérieure; celles du menton, dont on compte 4 à 5 paires, sont petites. Le museau est assez gros, large, court, arrondi, un peu conique et à sommet étroit. La queue est assez comprimée et terminée par une sonnette le plus souvent de forme conique.

On doit à M. DUVERNOY, *Ann. d. sc. nat. XXVI Pl.* 10 *fig.* 1 — 5, de très belles figures des parties molles de la tête de ce

(1) PISO *p.* 274. — (2) *Syn. p.* 96. — (3) *Rept. VI p.* 56. — (4) *Descr. Pl.* 1 *A.* — (5) CROTALUS CASCAVELLA. *Serp. bras. Pl.* 24 *p.* 60. — (6) *Abbild. Lief. XI Pl.* 3.

Crotale. L'anatomie de ce serpent, publiée par Tyson, *Phil. Trans. n.º* 144, contient de très bonnes observations.

Ce Crotale parvient à la grosseur d'un poignet d'homme sur une longueur totale de 5 à 6 pieds; les individus de cette taille sont cependant assez rares : on en voit le plus souvent de 0,77 + 0,08. Le nombre des plaques varie depuis 164 + 21 jusqu'à 127 + 28.

La couleur du fond de ce Crotale est un brun jaunâtre plus ou moins foncé, varié de brun, et plus clair sur les parties inférieures : une suite de larges taches en lozange, à centre plus clair et bordées de blanc, règnent le long du dos; des raies claires traversent, en se croisant, les flancs et renferment d'autres taches en lozange, plus petites et moins distinctes que les dorsales; les teintes se changent sur la queue en brun foncé uniforme. On observe une ou plusieurs bandes d'un brun noirâtre entre les yeux; quatre raies de la même teinte, dont les latérales sont moins distinctes, se dirigent du sommet de la tête le long du cou, où elles se dilatent pour former les taches en lozange dont nous venons de parler; plusieurs autres raies se trouvent derrière et au dessous de l'œil.

J'ai observé que les individus de Surinam offrent des teintes plus claires, tirant sur le jaune et sur le rouge, tandis que ceux du Brésil sont d'un brun plus foncé, et offrent des taches peu distinctes. Si cette circonstance était constatée dans un grand nombre de sujets, il faudrait adopter dans cette espèce plusieurs variétés de climat; mais il serait d'abord nécessaire de connaître d'une manière précise les Crotales mentionnés par d'Azara, Pöppig, Gumilla, de Pernetty, von Humboldt et par d'autres : si ces animaux, comme je le suppose, appartiennent à notre espèce, elle se trouve répandue sur toutes les régions chaudes de l'Amérique méridionale. Car elle abonde à Surinam, d'où M. Dieperink nous en a envoyé plusieurs individus; on la trouve à Cayenne; Spix l'a observée dans la province de Bahie. M. Natterer en a fait parvenir au Musée de Vienne

de plusieurs provinces du Brésil qu'il a parcourues, et le Prince de Neuwied l'a rencontrée sur presque tous les points de son voyage. C'est encore à ce savant qu'on est redevable des notices que l'on a sur la manière de vivre de ce Crotale; j'en communique le résumé: « Les Portugais du Brésil désignent ce Crotale » sous le nom de cobra cascavela, tandis qu'il est connu » chez les Botocudes sous celui de hantchita; il ne se ren- » contre point dans les forêts humides et voisines de la côte » de la mer, préférant les contrées plus hautes, pierreuses, » sèches, échauffées, arides ou revêtues d'une végétation » brûlée, composée d'arbustes ou d'épines : c'est dans de sem- » blables lieux que ce grand ophidien passe la majeure partie » du jour roulé en spirale pour se reposer au soleil; il ne mord » que les animaux qui s'approchent trop du lieu de son séjour. » Il arrive souvent lorsqu'un de ces ophidiens s'est établi dans » un lieu où les troupeaux passent habituellement, qu'en un » seul jour plusieurs vaches deviennent la victime de sa morsure, » jusqu'à ce que les pâtres du voisinage avertis de la présence » d'un ennemi aussi dangereux, le recherchent pour le tuer. On » n'en a cependant rien à craindre, si l'on n'approche pas de sa » retraite, ou si on l'apperçoit à une distance de quelques pas, » parcepu'il prélude à la morsure en faisant résonner les grelots » par une vibration de la queue; ces sons cependant ne s'en- » tendent qu'à une petite distance. La force de ce Crotale est » très grande, et ses crochets pénètrent souvent à travers des » bottes, faites d'un cuir assez épais. Les indigènes font beaucoup » de cas des sonnettes, réputées comme médicament souverain » dans plusieurs maladies. »

Les détails communiqués sur les mœurs des Crotales par Wagler, se ressentent trop de l'imagination, et il y règne trop de confusion par rapport à la détermination des espèces dont il parle, pour que l'on en puisse débrouiller la vérité: nous nous bornons par conséquent de les indiquer.

Vosmaer a fait des expériences avec un Crotale envoyé

vivant de Surinam à la Haye. Cet individu, enfermé dans une large cage, mordait plusieurs souris et des oiseaux, qui moururent au bout de quelques minutes, mais il n'y toucha plus après les avoir fait périr, refusant absolument de prendre aucune nourriture.

M. Becker (1) de Darmstadt a communiqué quelques observations intéressantes, faites sur un Crotale vivant, dans une ménagerie. « On faisait entrer dans la cage deux lapins » dont l'un blanc, l'autre d'un brun rougeâtre; l'ophidien, » roulé en spirale et couché au centre de la cage, sonnait » sans cesse de la queue élevée verticalement au dessus des » roulaux du corps, alongeant de temps à temps sa tête, » mais ne faisant aucune mine d'attaquer les lapins, nonobs- » tant les provocations réitérées de la part du garde de la » ménagerie; on apporta ensuite un lapin noir, qui fut mordu » à l'instant même par un coup, lancé avec la vitesse d'un » éclair, et qui en mourut au bout de 8 minutes. »

---

2 Esp. *LE CROTALE DURISSUS.* C. **DURISSUS.**

Pl. XX fig. 15 et 16.

C'est encore dans le sens de Daudin (2) que je fais l'application de ce nom, Linné ayant probablement confondu dans sa description du Durissus plusieurs espèces, tandis que la figure du premier naturaliste ne laisse aucun doute sur l'identité de son Durissus avec la grande espèce de Crotale, habitant l'Amérique septentrionale. C'est à cette

(1) *Isis.* 1828 *p.* 1132. — (2) *Rept. vol. V p.* 304 *Pl.* 68 *fig.* 1 et 2; c'est aussi le CROT. ATRICAUDATUS de Latr. *Rept. vol. III p.* 309; on en voit une figure dans Guérin *Iconogr. Rept. Pl.* 23 *f.* 2, sous le nom de CROT. HORRIDUS.

espèce qu'il faut rapporter les nombreuses observations faites sur des Crotales dans l'Amérique du nord, qu'elle paraît habiter depuis les grands lacs jusqu'en Californie et en Mexique; car je ne vois pas en quoi diffère de notre espèce le nouveau genre, formé par Wagler (1) d'après un Crotale de ce dernier pays. Catesby (2) l'a observé en Caroline, d'où Bosc et Palisot-Bauvais (3) ont rapporté des individus. M. Harlan (4) a vu en 1826 à Philadelphie une collection composée de 150 individus de ce Crotale, recueillis dans les provinces de Wane, Pike, Susquehanna, Pennsylvanie, Sillivan et de New York. Say (5) a trouvé ce Crotale jusqu'aux pieds des montagnes rocheuses, et Kalm assure qu'il habite jusqu'aux bords du lac Champlain, mais qu'il ne se rencontre point au delà de la rivière de St. Laurent.

Le Crotale durissus ressemble à beaucoup d'égards à l'espèce précédente, dont il a parfaitement le port, les formes et la taille; il s'en distingue cependant au premier abord par son museau, dont le sommet n'offre qu'une paire de plaques symétriques, auxquelles succèdent de petites écailles de forme assez irrégulière, quelquefois plus grandes vers les flancs; aux écailles du tronc un peu plus lancéolées, à carène moins grosse et disposées sur 27 rangées; aux écailles temporales plus larges, à surface unie, et plus grandes que chez l'espèce précédente; aux yeux plus petits; enfin, à un système de coloration assez différent.

La couleur du fond est un brun grisâtre, tirant tantôt sur le jaune, tantôt sur le noirâtre; trois suites de larges taches d'un brun vif ou noirâtre, bordées quelquefois d'une teinte plus claire, règnent le long des parties supérieures; les dorsales, d'une étendue plus considérable que les latérales qui sont de forme ovale, varient extrêmement par leur configuration:

(1) UROPSOPHUS TRISERIATUS. *Syst. p.* 176. — (2) *Pl.* 41. — (3) Daud. et Latr. *l. c.* — (4) *Syn. p.* 369. — (5) *Exped. Rocky. Mount. II. p.* 350 : CROTALUS CONFLUENTUS.

elles sont tantôt anguleuses, tantôt polygones ou confluentes, particulièrement sur le devant, et forment alors des raies longitudinales, souvent en lozange disposé transversalement, et dont les bouts s'élargissent quelquefois pour se réunir aux taches des flancs, en sorte qu'il en naît de larges bandes transversales. La tête offre des teintes assez uniformes, qui correspondent le plus souvent à la couleur du fond: elle est quelquefois noire; la queue l'est constamment. Le dessous est d'un jaune plus ou moins clair, moucheté ou marbré de brun.

Plusieurs voyageurs et naturalistes ont publié des renseignemens relatifs aux mœurs de ce Crotale, mais il faut de la circonspection en consultant ces travaux: sans se procurer d'abord des notions exactes sur les espèces, on s'est le plus souvent contenté de rapporter tout simplement les récits populaires, enfantés par l'ignorance et propagés de bouche en bouche par de longues suites de générations. Comment se fier par exemple à des personnes, qui mandent que ces reptiles grimpent sur les arbres et traversent les eaux à la nage avec une égale facilité, qu'ils chassent les écureuils agiles d'arbre en arbre, qu'ils étouffent dans les replis du corps leur proie après l'avoir mordue, qu'ils l'avalent en commençant par la queue, que leur venin conserve son activité durant des siècles, etc.! Que dire quand on lit que des voyageurs estimés prétendent avoir vu de leurs propres yeux, que la femelle des Crotales fait rentrer, à l'approche de danger, ses petits, qui sont de la grosseur d'un tuyau de plume! C'est là soumettre la crédulité des naturalistes de profession à une trop rude épreuve, pour ne pas nous engager de nous abstenir de toute remarque ultérieure.

Audubon (1) rapporte, que l'on emploie dans l'Amérique du nord la peau de ce serpent pour en faire des souliers. Say (2) a

(1 James. *Ed. Ph. Journ. III p.* 21. — (2) *Rocky. Mount. p.* 236.

observé que ce Crotale, ainsi que le suivant, fréquente les lieux stériles, ou nul herbe ne peut gêner ses mouvemens, et qu'il s'établit souvent dans les habitations de ces petits rongeurs, décrits dans le même livre sous le nom d'Arctomys ludoviciana (1). On trouve dans l'ouvrage de Latreille (2) plusieurs observations sur les Crotales, faites par Palisot Beauvais lors de son séjour aux États-Unis; en voici l'extrait: « Le serpent à » sonnettes n'attaque jamais les animaux dont il ne fait pas » sa nourriture; il avertit toujours de sa présence par le bruit » de ses grelots. Les Crotales se retirent aux approches de » l'hiver sous des amas de grosses pierres, dans de trous pra- » tiqués en terre par d'autres animaux, dans le voisinage des » eaux et dans un fond marécageux, couvert d'une espèce de » mousse assez élevée et connue sous le nom de Sphagnum » palustre; c'est dans ces retraites hyémales, que l'on voit ces » serpens en pelotons entrelacés ensemble, sans mouvement; » en quittant au printemps ces lieux, il se passe quelques jours » avant qu'ils aient acquis leurs forces habituelles, et en- » tretemps ils ne montrent pas la plus légère envie de mor- » dre; ces reptiles ne grimpent pas sur les arbres, et mangent » indistinctement tous les oiseaux morts qu'on leur présente; » ils se nourrissent aussi d'écureuils, de rats, de souris et de » lapins. » Bosc (3) a trouvé dans l'estomac d'un de ces Crotales un individu du lièvre américain. Catesby (4) rapporte, que ce Crotale s'introduit quelquefois dans les maisons et même dans les lits, que les animaux domestiques sont assez inquiets aussi longtemps que cet ennemi dangereux se trouve dans leur voisinage, mais qu'il ne fait point de mal, pourvu qu'on ne l'importune pas.

---

(1) *p.* 334. — (2) *Rept. III p.* 66 suiv. — (3) Ap. Latr. *III p.* 190. (4) *p.* 41.

3 Esp. *LE CROTALE MILLET.* C. MILIARIUS. (1)

Pl. XX fig. 17 et 18.

Quelques légères disparités dans la forme des tégumens de la tête ont paru à plusieurs naturalistes (2) assez importantes, pour ériger en genre particulier l'ophidien dont nous traitons, et qui est un des Crotales les mieux caractérisés. On en voit des figures dans SEBA (2), CATESBY (3) et MERREM (4); celle de LACÉPÈDE (5) est au dessous de toute critique. Ce Crotale paraît habiter de préférence les provinces méridionales des États-Unis; CATESBY l'a observé en Caroline; SAY (6) dans les plaines stériles et solitaires situées entre le Mississipi et les montagnes rocheuses. Nous devons au Prince de Musignano plusieurs individus de ce Crotale, provenant de l'expédition du Major Long, et qui ne diffèrent en rien de ceux que nous possédons de la Caroline.

Ce Crotale surpasse rarement 0,72 + 0,10. Ses plaques se trouvent au nombre de 130 + 22 ou de 133 + 30. Les écailles assez effilées, lancéolées et surmontées d'une carène tranchante, sont disposées sur 23 rangées; les grelots sont le plus souvent d'égale grosseur; le museau est arrondi et assez anguleux aux côtés; le sommet de la tête est revêtu de 9 plaques, dont les occipitales sont peu développées; on voit une seule plaque au frein, et dix ou onze à la lèvre supérieure; l'œil est volumineux; la couleur du fond, d'un gris rougeâtre plus foncé sur le dos, est relevée par trois suites de taches

(1) LINNÉ *Syst. nat. p.* 372; cette espèce forme le genre CAUDISONA de FITZINGER. *Classif. p.* 63, adopté par WAGLER. — (2) *Thes. II.* 95. 3. — (3) *Pl.* 42. — (4) *Ann. Wetter. I p.* 15 *Pl.* 3. (5) *Quad. ovip. II Pl.* 18 *fig.* 2. — (6) CROT. TERGEMINUS, *Rocky Mount. II p.* 183 et *p.* 342.

foncées, dont les dorsales sont plus grandes et souvent en œil; le jaune clair du dessous s'entrevoit quelquefois à peine à travers les taches nombreuses d'un brun foncé, qui en occupent toute l'étendue; on voit deux larges raies sur l'occiput, et une autre bordée de blanc derrière l'œil: tous ces caractères offrent autant de traits, propres à distinguer cette espèce des autres.

Les caisses de ce Crotale sont minces, la mâchoire inférieure est très courbée.

---

4 Esp. *LE CROTALE MUET.* C. MUTUS.

Pl. XX fig. 19 et 20.

Après tous les changemens que la nomenclature de cette espèce a éprouvés, je n'hésite point de revenir aux idées du savant (1) qui l'a le premier décrite.

Wagler rapporte d'après Spix, que cet ophidien atteint jusqu'à 10 pieds de longueur totale, qu'on le trouve fréquemment par tout le Brésil, principalement dans les bois sombres où il se tient sous le feuillage, et qu'il se nourrit de petits mammifères, d'oiseaux et même de reptiles. Le Prince de

(1) CROTALUS MUTUS Linn. *Syst. nat. p.* 373. — BOA MUTA, LE MUET Lacép. *Quad. ovip. II p.* 389. — SCYTALE CATENATUS Latr. *III p.* 162 et SCYT. AMMODYTES ib. d'après Seba *II* 76. 1. — LACHESIS MUTUS Daudin *Rept. V p.* 351. — BOA CROTALINA et COLUBER ALECTO Shaw *Gen. Zool. III p.* 352 et *p.* 400. — TRIGONOCEPHALUS RHOMBIFER Cuv. *Règne anim. II p.* 90. — COPHIAS CROTALINUS Merr. *Tent. p.* 154. — BOTHROPS CURUCUCU Wagl. *Serp. bras. Pl.* 23 *p.* 59 suiv. — LACHESIS RHOMBEATA Neuwied. *Abbild. Livr. I Pl.* 5.

Neuwied (1) n'a pu observer des différences sexuelles ni individuelles dans un bon nombre d'individus, vus par lui au Brésil, que cette espèce habite dans toute son étendue; elle préfère, suivant ce voyageur, les forêts fraiches et ombragées aux contrées découvertes; on la rencontre, couchée indolemment sur le sol, et roulée en spirale; elle ne grimpe point sur les arbres; sa morsure est aussi dangereuse que celle des Crotales; on la tue partout ou on la trouve; on en prend quelquefois dans les fers des trappes, et il arrive aussi qu'elle se rapproche des feux que les chasseurs font dans la nuit.

Ce grand reptile habite également Cayenne (2), Esséquébo (3) et Surinam (4), d'où M. Dieperink nous en a envoyé plusieurs, et très récemment un individu de 1,83 + 0,17 de longueur totale. Le docteur Hering (5), qui a fait des expériences intéressantes sur le venin de ce Crotale, s'est servi à cette fin d'un individu long de dix pieds, pris vivant dans les environs de Paramaribo.

Il résulte de ces données que le Crotale muet est, à cause de sa grande taille, un des serpens venimeux les plus redoutables, qu'il n'habite que dans les contrées chaudes de l'Amérique méridionale, et que sa manière de vivre est analogue à celle des trigonocéphales. Il s'approche d'un autre côté des crotales par son port, par l'ensemble des formes et par le système de coloration; mais il s'éloigne de ces deux genres par la conformation de sa queue. Ce membre est assez menu et pointu, et les plaques doubles qui en revêtent le dessous, sont tellement nombreuses vers le bout, qu'elles ne diffèrent nullement des écailles du dessous de la queue, qui est terminée par une pointe acérée, assez longue,

(1) *Beitr. p.* 447. — (2) Daud. *V p.* 351. — (3) Neuw. *Beitr. p.* 465. — (4) Marcgrav, voir Piso *p.* 275, a déjà fait mention de cette espèce sous le nom de çurucucu, qu'elle porte aussi dans tout le Brésil. — (5) Stapf *Archiv. vol. X cah.* 2.

dure et en forme d'alène. La tête ressemble parfaitement, par sa configuration, à celle du Crotale cascavel, mais son museau est plus large arrondi au bout et aux côtés, et à sommet garni de petites écailles irrégulières semblables à celles du reste de la tête; on ne compte, à la lèvre supérieure, que huit ou neuf plaques dont la troisième est très alongée; la rostrale est un peu en pentagone; les mentales sont assez développées. Le tronc de cet ophidien est beaucoup plus comprimé et plus élancé que celui des autres espèces, le dos est par conséquent prolongé en une carène assez émoussée, et saillante en forme de tubercule.

Un jaune d'ocre assez vif tirant sur le brun, et passant sur le dessous au jaune et au blanchâtre, forme la teinte principale; elle est rehaussée, sur le dos, par une suite de taches assez larges, en lozange, d'un brun foncé, tantôt confluentes particulièrement sur la queue, tantôt à centre plus clair; la tête est variée de petites taches de cette même teinte, qui forme derrière l'œil une raie étroite, passant à l'angle de la bouche.

Plaques: 225 + 48 ou 230 + 50.

Le squelette de ce Crotale offre des os extrêmement vigoureux; les apophyses épineuses sont longues et fortes; le crâne a le sommet large et plane; les crochets sont très longs, et les frontaux postérieurs plus développés que dans les autres Crotales. L'estomac et une partie de l'intestin ont été figurés par Duvernoy *Ann. d. sc. nat. XXX Pl.* 13 *fig.* 3 et 4.

3 Genre. *LES VIPÈRES.* VIPERA.

Les serpens venimeux proprement dits, dépourvus de fossettes nasales, ne forment qu'une seule coupe générique très naturelle, pour laquelle on peut réserver la dénomination de Vipère, quoique ce mot qui dérive vivipare soit applicable, à la rigueur, à un très grand nombre d'ophidiens.

Dans Linnaeus, les Vipères se trouvent confondues parmi les Couleuvres. Lacépède a compris dans sa division des Vipères, un grand nombre de serpens venimeux, tandis qu'il en réunit d'autres dans des genres à part; plusieurs font même partie de celui des Couleuvres. Les auteurs français, successeurs de ce savant, ont apporté plus ou moins de changemens à ce système; mais ce n'est qu'après qu'on eut retiré de ce groupe les Najas, les Élaps, les Bongares et les Trigonocéphales, que le genre des Vipères fut limité à-peu-près tel que nous le comprenons. Merrem a, sans aucune raison apparente, changé le nom de Vipère en celui de pelias. Boie a conservé ce dernier nom pour les espèces européennes, créant pour la Vipère d'Égypte son genre echis. Fitzinger et Wagler, démembrant de rechef les restes de ce groupe, ont tellement multiplié le nombre des dénominations, qu'il dépasse de loin celui de toutes les espèces connues.

Les amis de la nature me sauront gré, d'avoir en quelque sorte rétabli l'ancien ordre des choses; j'ai même réuni aux Vipères l'acanthophis qui, nonobstant les formes hétérogènes propres à tant de productions de la Nouvelle Hollande, ne doit

pas être éloigné des Vipères. En adoptant des subdivisions dans ce genre, l'Acanthophis pourrait, en vertu de son organisation disparate, en composer une; les trois Vipères de l'Europe, sans se distinguer du reste par des caractères saillans, se ressemblent cependant sous tant de rapports, que l'on en pourrait former une autre; mais les autres Vipères, compris alors dans une troisième division, diffèrent souvent si essentiellement entre elles, soit par leurs habitudes, soit par leur organisation, qu'il est impossible de généraliser à toutes les mêmes caractères et les mêmes mœurs. De nombreux exemples peuvent appuyer mes opinions; je me borne à en citer quelques uns: le Vipera arietans, si analogue dans son organisation aux autres espèces du Cap et de l'Asie, a cependant une manière d'attaquer différente de celle de tous les autres ophidiens. Cette même espèce, ainsi que la Vipère élégante, ont des narines extrêmement ouvertes, tandis que ces organes sont très étroits chez les autres. Toutes les Vipères fréquentent des contrées sèches, arides, découvertes ou sablonneuses; l'Europe centrale cependant, où de pareils lieux n'existent guère, nourrit une Vipère, tout-à-fait analogue par son organisation aux autres espèces des régions méridionales de cette partie du monde, dont une du moins, l'Ammodyte, n'habite jamais les terrains marécageux et ombragés. Cette dernière espèce offre un museau alongé en pointe, qui s'observe déjà à l'état rudimentaire chez la Vipère aspis, et dont l'usage est probablement d'aussi peu d'importance pour l'économie animale que les plaques surciliaires élevées de l'Acanthophis; la queue du dernier est munie d'un crochet assez prononcé, sa tête est revêtue de plaques d'une étendue considérable, mais les plaques de la tête se trouvent chez les espèces européennes dans tous les degrés de développement. La propension enfin qu'ont les écailles de certaines espèces de se transformer en pointes, fait que les caractères tirés de cette anomalie ne doivent être regardés

que comme accidentels ou individuels et qu'ils ne peuvent servir comme moyen de distribution.

La plupart des Vipères offrent des formes beaucoup plus ramassées et plus lourdes que les Crotales. Leur queue est toujours très courte, conique, tantôt grosse, tantôt menue et quelquefois terminée en une pointe aiguë ; l'abdomen est large et convexe ; le tronc assez gros au milieu, aminci vers les deux bouts, peu comprimé, et allant rarement en carène vers le dos. La tête, toujours distincte du cou, est plus au moins déprimée, en cœur, quelquefois assez grosse et à sommet très large; le museau est toujours court, arrondi au bout, quelquefois alongé en trompe retroussée, et anguleux aux côtés chez un petit nombre d'espèces, notamment chez celles d'Europe. Les plaques labiales sont le plus souvent très petites et nombreuses ; on voit plusieurs plaques au menton ; les superciliaires manquent souvent; la rostrale varie par sa forme et par son étendue, mais toutes les autres parties de la tête sont garnies d'écailles parfaitement semblables à celles qui revêtent le tronc; les Vipères européennes cependant offrent, sur le sommet de la tête, des écailles de forme très diverse, le plus souvent lisses, et dont quelques unes méritent, par leur conformation symétrique, le nom de plaques; l'espèce de la Nouvelle-Hollande enfin a la tête munie de plaques semblables à celles des Couleuvres, mais d'une configuration toute particulière.

Les narines des Vipères sont tantôt très ouvertes, le plus souvent latérales, quelquefois verticales, rapprochées dans les unes, au sommet du museau, près de son bout, et placées sur les côtés du museau dans d'autres. Les yeux sont toujours de moyenne grandeur, le plus souvent latéraux ou un peu dirigés vers les parties supérieures. L'ouverture de la bouche est large et presque droite ; la lèvre supérieure enflée descend un peu en avant des yeux, et indique le lieu,

où sont cachés les crochets. Les écailles n'ont jamais une étendue considérable ; elles sont toujours effilées, tantôt à bout arrondi, tantôt de forme lancéolée et constamment surmontées d'une carène forte, terminée brusquement chez le Céraste en un tubercule. Les écailles de certaines régions de la tête sont quelquefois alongées en pointe, de sorte qu'elles forment des espèces de cornes qui, placées au dessus de l'œil, donnent un air tout particulier à la physionomie de ces animaux.

Le Vipères sont ornées de teintes quelquefois très vives, quelquefois pâles, tontôt uniformes, mais le plus souvent relevées par des taches de forme différente, et disposées sur plusieurs rangées. Le brun et le jaunâtre, nuancés à l'infini, forment les couleurs principales ; elles sont cependant assez sujettes à varier, tant selon les espèces que selon les individus ; M. Lenz a même observé que ce changement dans le système de coloration s'opère à chaque mue, qu'il diffère selon l'âge et selon le sexe, et qu'il est soumis à certaines lois constantes : les recherches de ce zélé naturaliste se bornant à la Vipère commune, nous indiquerons ces changemens à l'article de cette espèce, quoiqu'on puisse supposer que la plupar des serpens subissent des changemens pareils et constans.

Les Vipères parviennent rarement à une taille considérable ; quelques espèces ne dépassent jamais deux pieds en longueur totale ; d'autres atteignent jusqu'à 3 ou 4 pieds sur une grosseur de deux pouces. Le nombre des plaques est rarement au dessous de 120 + 20, et ne dépasse guère 160 + 40 ; quelques espèces offrent des sous-caudales simples. On compte depuis 21 jusqu'à 31 rangées d'écailles.

Le crâne des Vipères s'éloigne sous plusieurs rapports de celui des autres serpens venimeux proprement dits : les frontaux postérieurs sont le plus souvent assez développés, et descendent vers le maxillaire pour compléter l'orbite ; les frontaux antérieurs n'offrent pas une position horizontale

comme dans les Trigonocéphales : ils sont au contraire inclinés vers le maxillaire, qui est étroit et solide, au lieu d'être creusé d'une fosse, comme dans les genres précédens ; les formes générales du crâne varient selon les espèces. Le squelette des Vipères offre des côtes assez longues, et des apophyses épineuses des vertèbres moins développées que les Crotales. Les espèces que j'ai disséquées, m'ont offert un canal intestinal assez long et pourvu de nombreux replis. La nourriture des Vipères consiste particulièrement en souris, en batraciens, en lézards et en oiseaux.

Les Vipères habitent de préférence les lieux découverts, secs, arides, sablonneux ou revêtus d'une végétation rare et brûlée; voila une des raisons pourquoi l'Afrique est peuplée d'un grand nombre d'espèces de ce genre, et pourquoi elles ne se rencontrent que dans ces pays de l'Asie dont le sol offre une conformation semblable à celui de l'Afrique. On ne connaît qu'une seule espèce de la Nouvelle Hollande. Celles du centre de l'Europe habitent, à défaut de plaines arides, les landes ou les bruyères, et paraissent ne pas autant fuir l'ombre que les autres espèces. Les Vipères appartiennent exclusivement à l'ancien monde. Leurs mœurs variant considérablement, selon les espèces, nous renvoyons à l'article de chacune d'elles pour les détails.

---

1 Esp. *LA VIPÈRE BONDISSANTE.* V. ARIETANS.

Pl. XXI fig. 1, 2 et 3.

L'ophidien le plus redoutable au Cap de Bonne Espérance est une Vipère désignée par Merrem sous l'éphitète d'arietans (1), par imitation du nom (2) qu'elle porte dans sa

(1) echidna arietans *Beitr. III p.* 121. — (2) pofadder.

patrie, et qui lui a été conféré pour indiquer sa manière particulière d'attaque: on dit que cette Vipère ne peut faire aucun mal, lorsqu'on se place devant elle, parce qu'elle exécute la morsure par un saut et un mouvement de la tête en arrière. Il serait à désirer que cette observation, communiquée par le capitaine Riess (1) et Burchell (2), probablement d'après ouï-dire, fût constatée de nouveau: d'ailleurs tout le monde dans la colonie du Cap parle des habitudes de cette Vipère, et la plupart des voyageurs en ont fait mention dans leurs relations. Lichtenstein (3) a tué un individu de 3 pieds de longueur. M. le docteur Smuts du Cap de Bonne Espérance, m'a dit que cette Vipère abonde dans les environs de la ville du Cap, où elle s'introduit quelquefois dans les jardins; mais qu'elle habite le plus souvent les pleines arides, sablonneuses ou couvertes de bruyères et même les champs; elle décèle sa présence par un soufflement assez fort des narines. Sa morsure fit mourir un des esclaves de M. Smuts en peu de temps. Elle se rencontre aussi dans l'intérieur de la colonie où elle a été observée par plusieurs voyageurs, qui ont parcouru la colonie au Cap. Bosman parle dans son voyage d'une grande Vipère, qui se rencontre dans les environs de St. George d'Elmina à la côte d'or: elle appartient probablement à l'espèce dont nous traitons, qui a été rapportée du Sénégal par plusieurs voyageurs français, et que M. Rüppell a observé au Kordofan; les sujets recueillis dans cette contrée forment une jolie variété, reconnaissable à ses teintes pâles et jaunâtres.

Burchell (4), et après ce voyageur, M. Smith (5), l'ont décrite sous le nom de VIPERA INFLATA; Cuvier (6) en a fait mention sous celui de VIP. BRACHYURA. Il paraît que

(1) Ap. Merr. *l. c. p.* 123. — (2) *Travels p.* 469. — (3) *Reise p.* 646 — (4) *Travels p.* 469. — (5) *Edimb. Journ. I.* 2. *p.* 284. — (6) *Règn. anim. II p.* 90.

tous ces naturalistes ont ignoré les travaux antérieurs et le grand ouvrage de SEBA, dans lequel on trouve quatre figures (1) reconnaissables de notre Vipère, que les auteurs n'ont pas manqué d'introduire dans la science sous plusieurs noms différens. BOIE a fait figurer le jeune dan son *Erpétologie de Java* (2), et on voit la figure de l'adulte dans WAGLER (3).

Le docteur VAN HORSTOK nous a fait parvenir un bon nombre d'individus de cette Vipère, qui parvient à une grosseur de deux pouces sur trois pieds de longueur. On voit par ces dimensions, que son corps est extrêmement trapu : aussi est-il peu d'ophidiens qui aient des formes aussi lourdes. La queue est assez ramassée, grosse, obtuse, un peu comprimée vers le bout et très courte. La tête se distingue par sa largeur excessive : elle est très déprimée, assez distincte du cou, en cœur et en pente vers les côtés. Le museau est très court, assez large, à bout arrondi, obtus et terminé par une plaque petite et beaucoup plus large que haute; on compte environ 15 plaques semblables, à chaque côté de la lèvre supérieure; les 3 premières de la lèvre inférieure sont plus grandes et touchent aux mentales, dont la seconde paire est d'une étendue considérable. Les yeux sont petits et presque latéraux ; les narines au contraire, qui forment une fosse circulaire assez hiante, sont rapprochées au sommet du museau, placées près de son bout, et entourées de plusieurs petites plaques de forme diverse, parmi lesquelles se distinguent, par leur étendue, une antérieure et une postérieure qui est en croissant; celles qui

(1) *Thes. II Pl.* 30 *f.* 1 ; *II*, 54, 4, dont les naturalistes français ont fait leur VIPÈRE HÉBRAÏQUE : LACÉP. *Quad. ovip. II p.* 106, confondue mal-à-propos avec le XENODON SEVERUS; *II* 93. 1 et 94. 2, types des COBRA CLOTHO et LACHESIS, LAUR. 104, rangés dans le genre COLUBER par GMEL., *p.* 1085 et *p.* 1086. La VIPERA CLOTHO de DAUDIN, *Rept. VI p.* 171 repose sur un de ces portraits et sur le TRIGONOCÉPHALE CENCHRIS figuré par CATESBY *Pl.* 45. — (2) *Pl.* 46. (3) *Icones Pl.* 11.

se trouvent entre les narines ne diffèrent guère du reste des écailles, dont toutes les autres parties de la tête et le corps sont revêtues, et qui sont remarquables par leur forme lancéolée, par la forte carène dont elles sont surmontées et par le nombre de leurs rangées, dont on compte le plus souvent trente-et-une.

Le crâne (1) de cette espèce est remarquable par sa configuration, particulièrement due à l'extrême brièveté de l'occiput; aux formes ramassées et à la largeur du sommet; aux grands frontaux postérieurs, descendant en lame large vers les ptérygoïdiens externes, dont l'extrémité antérieure offre la même forme; aux frontaux antérieurs en croissant et qui bordent la spacieuse cavité nasale; à la petitesse des nasaux; enfin à l'extrême longueur des caisses.

Dimensions de l'adulte: 0,72 + 0,09; des jeunes 0,28 + 0,025 ou 0,24 + 0,035. Plaques: 124 + 20 ou 144 + 34.

Un brun jaunâtre assez vif occupe les parties supérieures, qui sont ornées d'une triple suite de larges taches d'un brun noir et bordées de jaune: ces taches varient assez selon les individus, et les dorsales sont toujours plus larges; elles sont le plus souvent en triangle, quelquefois réunies pour former des traits œillés ou en rose; entourées presque toujours de petites taches carrées et noires. Le dessous est d'un jaunâtre uniforme relevé, sur les côtés, par de larges taches foncées et transversales. Le sommet de la tête est orné d'un trait large, foncé, en parallèlogramme, et bordée par devant d'une raie claire qui traverse la tête entre les yeux; on observe le plus souvent deux paires de taches en œil sur l'occiput; une large tache foncée se prolonge sous les yeux, une autre sur la région des tempes. Les jeunes ont les teintes extrêmement vives.

---

(1) *Bydr.* 1827 *vol. II Pl.* 7. *fig.* 5.

2 Esp. *LE V. TÊTE DE MORT.* V. ATROPOS.

Pl. XXI fig. 6 et 7.

Elle habite comme la précédente, dans la colonie à la pointe australe de l'Afrique; il paraît cependant qu'elle y est moins abondante. Le docteur VAN HORSTOK ne nous ayant fait parvenir qu'un petit nombre d'individus.

C'est le COL. ATROPOS de LINNÉ : *Mus. Ad. Fr. Pl.* 13 *f.* 1, dont LAURENTIUS *p.* 104, a fait un COBRA, LATREILLE *III p.* 334 une VIPÈRE et MERREM *Tent p.* 152 une ÉCHIDNE. Elle a été décrite récemment par SMITH, *Ed. Journ. I p.* 284, sous le nom de VIPÈRA MONTANA, traduit du hollandais BERG-ADDER, nom que les colonistes ont conféré à l'espèce pour désigner son habitude de préférer les lieux élevés aux plaines.

Elle parvient jusqu'à 0,54 + 0,045; ses plaques varient depuis 132 + 20 jusqu'à 145 + 25. Elle a des formes beaucoup moins ramassées que la précédente; son tronc est moins gros, la queue plus courte et plus menue; la tête moins large et moins distincte du cou: aussi se distingue-t-elle de la VIP. ARIETANS par des narines latérales et moins ouvertes, par son museau moins obtus, et par une disposition diverse des teintes. Les écailles sont assez effilées: on en compte 27 ou 29 rangées.

La couleur du fond est un brun très foncé, varié de gris ou de noirâtre; quatre suites de taches orbiculaires d'un brun noir, à centre plus clair, bordées de blanc, souvent alternes, et séparées par une raie claire, règnent le long du dos. Les flancs sont variés de noir sur un fond jaunâtre; l'abdomen est couleur de plomb assez foncée; deux paires de taches dont les postérieures plus larges, ornent l'occiput; on en voit une sur les côtés du museau, une autre au dessous des yeux et une troisième sur l'occiput. Les teintes de cette espèce varient plus ou moins soit par leur disposition soit par leurs nuances.

3 Esp. *LA VIPÈRE CORNUE.* V. CORNUTA.

Pl. XXI fig. 8 et 9.

Les écailles superciliaires de cette Vipère sont le plus souvent prolongées en pointe: cette particularité lui a valu, dans sa patrie, la dénomination de SERPENT CORNU; plusieurs naturalistes, induits en erreur par une analogie fondée sur la seule ressemblance des noms, l'ont confondue avec le Céraste, avec lequel elle a peu de rapport: elle se rapproche au contraire tellement de la précédente, que nous engageons les naturalistes, habitans de la colonie du Cap, de démontrer les différences de ces deux espèces voisines, d'après des caractères tirés d'une série composée d'individus de tout âge.

La Vipère cornue se rapproche tout-à-fait de la précédente par les formes et l'organisation des parties, mais elle offre toujours une taille moindre; la couleur du fond est un gris brunâtre ou tirant sur le jaune, et parsemé d'innombrables petits points noirs; on voit sur le dessus une rangée de taches carrées, échancrées et quelquefois divisées, d'un brun marron foncé, mais assez vif; les flancs sont ornés d'autres taches semblables, mais moins larges et assez peu distinctes; le dessous est jaunâtre, marbré et varié de noirâtre. Les taches qui ornent la tête sont moins larges que chez la précédente, et le plus souvent confluentes.

Nous possédons au Musée trois sujets de cette espèce, auxquels nous avons trouvé les dimensions suivantes: 0,31 + 0,03, 0,30 + 0,03 et 0,29 + 0,03. Plaques: 124 + 26; 120 + 24 et 126 + 18. J'ai compté 25 ou 27 rangées d'écailles.

M. Klinkenberg à Utrecht possède un individu de cette Vipère, qui a toutes les écailles du sommet de la tête relevées en pointe.

Cette Vipère a été figurée par PATERSON (1); KOLBE (2) en

(1) *Voy. p.* 109 *Pl.* 15. — (2) *p.* 215.

parle déjà; Le Vaillant et Lichtenstein (1) en font mention dans leur voyage; Smith (2) l'a décrite sous le nom de VIP. ARMATA; elle porte celui de VIP. LOPHOPHRYS dans Cuvier (3); Boie enfin a fait figurer un de nos individus dans l'*Erpétologie de Java Pl.* 47. Wagler a placée cette espèce et le Céraste dans un genre à part, auquel il réserve cette dernière dénomination: *Syst. p.* 178.

Elle habite, suivant M. van Horstok, les environs de la Baie d'Algoa, où elle est assez rare.

---

4 Esp. *LA VIPÈRE ECHIS.* VIPERA ECHIS.

Pl. XXI fig. 10 et 11.

Les contrées arides et brûlées qui s'étendent depuis le Bengale jusqu'en Arabie, et par toute l'Afrique septentrionale, produisent une Vipère remarquable par sa queue courte, menue et revêtue en dessous de bandes simples; par ses narines étroites, rapprochées au bout du museau et perçant une large plaque, enfin par son système de coloration. Le premier de ces caractères est cause qu'elle a été placée par Russel dans le genre

(1) *Voy. II p.* 324. — (2) *Edinb. Journ. I.* 2. — (3) *Règne an. II p* 92. — Shaw, *Natur. Misc. Pl.* 94 et *Gen. Zool. vol. III P. II p.* 397 *Pl.* 104, a décrit, sous le nom de COLUBER NASICORNIS, une Vipère originaire de la côte de Guinée, qui est assez voisine de la Vipère cornue, dont elle s'éloigne cependant par l'existence de quelques écailles frontales relevées en pointe, et par le défaut d'écailles au dessus des yeux. Nous avons vu plus haut que ce développement des écailles est sujet à de fréquentes anomalies: n'ayant pas été à même d'examiner cet ophidien, nous ne saurions décider ni de son identité avec la Vipère cornue, ni de sa différence spécifique.

BOA, (1) par SCHNEIDER (2) dans celui de PSEUDOBOA, par DAUDIN (3) dans celui de SCYTALE et par MERREM (4) dans celui d'ECHIS. Elle est décrite dans le grand ouvrage sur l'Égypte (5), sous le nom de VIPERA PYRAMIDARUM; un individu recueilli dans les environs de Tunis et adressé au Musée des Pays-Bas, a été figuré par BOIE (6) sous le nom d'ECHIS ARENICOLA; ceux enfin que M. Rüppell a rapportés de l'Égypte, nous ont été envoyés de la part du Musée de Francfort sous le nom de VIPERA AEGYPTIACA; mais ils ont été décrits ensuite sous ceux d'ECHIS PAVO et E. VARIA (7). Le COL. LEBETINUS de FORSKÅL (8) appartient probablement ici ou à la VIPÈRE AMMODYTE; dans le premier cas, il fallait ajouter l'île de Chypre comme patrie de la Vipère Echis.

Rüppell a observé cette Vipère, lors de ses voyages, depuis le Caire jusqu'en Abyssinie; plusieurs sujets du Musée de Paris ont été rapportés du Pondichery et de l'intérieur de la Péninsule des Indes, par M. M. Bélanger et Leschenault.

Cette Vipère ne parvient point à une taille considérable et ne mesure le plus souvent que 0,48 + 0,055 ou 0,38 + 0,04. Les plaques varient depuis 150 + 25 jusqu'à 183 + 36. Les plaques mentales sont assez nombreuses et petites. Un brun jaunâtre ou tirant sur le gris occupe les parties supérieures, qui sont ornées de figures transversales, composée chacune de trois larges taches claires, en œil, et dont les latérales sont incomplètes; elles sont disposées de manière

(1) HORATTA PAM *Ind. Serp. Pl. II*, individu provenant d'Arni; BOA HORATTA SHAW. *Gen. Zool. III. II. p.* 359. — (2) PSEUD. CARINATA. *Hist. Amph. II. p.* 285. — (3) SCYTALE BIZONATUS *Rept. V p.* 339. — (4) ECHIS CARINATA *Tent. p.* 149. (5) *Vol. XXIV p.* 77. *Pl.* 7 *f.* 1 et Suppl. *Pl.* 4. *fig.* 1. — (6) *Galerie Zool. Pl.* 48. — (7) REUSS. *Mus. Senk. II p.* 157 et 160, *Pl.* 7 *fig.* 2. (8) *Descr. an. p.* 13 n.° 6.

que la couleur du fond se dessine souvent sous forme de taches orbiculaires ; mais leur configuration varie extrêmement dans divers sujets. L'occiput offre souvent plusieurs taches foncées ; plusieurs raies larges, foncées, mais peu distinctes et séparées par autant de raies claires, se dirigent depuis l'œil sur les côtés de la tête; le dessous est d'un blanc jaunâtre pâle, le plus souvent garni de plusieurs suites de petites taches orbiculaires et brunes.

Les écailles du tronc, disposées sur 23 ou sur 25 rangées, sont surmontées d'une carène assez saillante, ce qui les rend extrêmement rudes au toucher.

---

5 Esp. *LA VIPÈRE CÉRASTE.* **VIPERA CERASTES.**

Pl. XXI fig. 12 et 13.

La Vipère dont nous traitons, a toutes les parties hérissées d'écailles rudes et surmontées d'une carêne extrêmement forte, qui est terminée en une saillie transversale assez élevée ; la propension qu'ont ces écailles à se prolonger en pointe, se manifeste particulièrement dans celles qui revêtent la queue et le bord surciliaire des yeux; c'est sur cette dernière région que l'on voit une des écailles se développer aux dépens des autres, souvent s'alonger en une pointe quelquefois longue d'un centimètre, en forme d'alène et plus ou moins acérée: cette anomalie dans l'organisation, plus curieuse que d'un intérêt scientifique réel, n'a pas laissé d'exciter au plus haut degré l'admiration des hommes, et d'occuper leur l'imagination depuis les temps les plus reculés de l'antiquité jusqu'à nos jours.

Cette Vipère a souvent fourni matière aux naturalistes; elle a été connue de plusieurs naturalistes du moyen âge.

Hasselquist (1) l'a décrite sous les noms de coluber cerastes et cornutus; les individus à écailles surciliaires ordinaires forment chez lui une espèce à part : c'est son coluber vipera (2). Le Céraste fait partie, dans Fitzinger (3) du genre aspis; chez Wagler (4) il forme le type d'un genre à part, celui de cerastes. De bonnes figures de cette Vipère se trouvent dans le *grand ouvrage sur l'Egypte* et dans Bruce (6); on doit à ce dernier voyageur plusieurs observations sur la manière de vivre de cette Vipère; en voici le résumé : « le Céraste est particulièrement abondant dans la » Cyrénaïque, contrée fréquentée en grand nombre par les Jer- » boas, dont il paraît faire sa nourriture comme me l'a démon- » tré la dissection d'un Céraste femelle. Le Céraste aime beau- » coup la chaleur; ces serpens s'approchaient souvent du feu, » que nous avions coutume d'entretenir pendant la nuit. Ils se » retirent, pendant le jour dans des trous pratiqués dans le » sable, et analogues à ceux du Jerboa. En attaquant, le Céraste » se jette avec impétuosité sur son adversaire, en faisant un » ou plusieurs bonds, exécutés avec promptitude. »

Le Céraste habite les vastes déserts brûlés et sablonneux de l'Afrique septentrionale. M. Rüppell nous en a rapporté plusieurs de l'Égypte; Bruce donne pour patrie du Céraste, l'Arabie et l'Égypte, jusqu'au Sennaar; Browne parle du Col. Vipera du Darfour; mais nous n'en avons pas reçu de Tunis et de Tripoli, contrées explorées par plusieurs naturalistes hollandais.

(1) Voir Linné *Syst. nat. p.* 376; le céraste Lacép. *Quad. ovip. II. p.* 72 *Pl.* 1 *f.* 2; vipera cerastes Latr. *III p.* 313; Daudin *VI Pl.* 74 *f.* 1 *p.* 178; echidna cer. Merr. *p.* 150. — (2) Sur cette indication reposent les aspis cleopatrae de Laur. *Syn. p.* 105; le col. aegyptiacus Lacép. *Quad. ovip. II p.* 65, vipera aegypt. Latr. *III p.* 320, echidna aeg. Merr. *p.* 150. (3) *Class. p.* 62. — (4) *Syst. p.* 178. — (5) *Atlas Pl.* 6. *f.* 3. *vol XXV p.* 83. — (6) *Trav. V. Pl.* 41.

Le Céraste a à-peu-près les formes de notre Vipère d'Europe, mais son tronc est plus gros au milieu et moins comprimé ; le dos est un peu en carène ; la queue plus mince que le tronc, est assez courte, menue et revêtue en dessous de plaques très étroites ; la tête enfin diffère, par sa conformation, de celle de toutes les autres espèces du genre.

Cette partie est excessivement large et par conséquent très distincte du cou ; l'occiput et les lèvres sont assez enflés ; le museau est très court, obtus et arrondi, à sommet concave et en pente ; on remarque plusieurs protubérances sur ses côtés, sur la première desquelles s'ouvrent les narines, qui sont tuberculaires, très étroites et un peu verticales ; les sourcils sont assez saillans. Toute la tête, à l'exception des plaques labiales et d'une large paire de mentales, est revêtue d'écailles de forme assez irrégulière, toutes surmontées d'une carène ; ces carènes sont le plus souvent transformées en proéminences plus ou moins longues, qui se développent quelquefois symétriquement pour former de petites cornes, indépendamment de celles dont les sourcils sont surmontés : on en voit le plus souvent une paire sur le museau ; d'autres individus au contraire en sont totalement dépourvus et ont les sourcils garnis d'écailles comme les autres Vipères. Le Musée des Pays-Bas possède deux sujets semblables ; un troisième ne porte qu'une corne, à demi développée, sur l'œil droit : ces cornes lorqu'elles existent, sont sillonnées dans toute leur longueur, et très mobiles, car l'épiderme qui les recouvre, est moins dure que celle des autres écailles. Les écailles sont d'une conformation toute particulière, due soit aux crêtes saillantes dont elles sont hérissées, soit à leur disposition irrégulière ; elles sont un peu alongées et le plus souvent arrondies au bout ; on en compte 25 rangées. La queue est quelquefois terminée par un aiguillon plus ou moins long.

Les couleurs de cette espèce décèlent l'habitant du désert. Un jaune pâle, tirant au gris-brun sur les parties supérieures,

forme la teinte principale : on voit sur le dessus, cinq ou six rangées de taches rondes plus foncées, mais rarement distinctes et quelquefois totalement effacées. Le bout de la queue est noir dans quelques individus ; on compte sur le dessous tantôt 18 tantôt 40 plaques. Les bandes de l'abdomen varient depuis 120 jusqu'à 148 : elles sont moins larges que d'ordinaire et on aperçoit quelquefois à l'extérieur le point d'attache de l'extrémité inférieure des côtes. Dimensions 0,55 + 0,07 ou 0,35 + 0,03.

Le crâne du Céraste offre des formes très disparates et se rapproche, sous ce rapport, de celui de la Vipère bondissante, dont il se distingue cependant par des caisses plus courtes, par la moindre largeur des frontaux postérieurs et des ptérygoïdiens externes, enfin par un occiput plus large et plus alongé.

---

6 Esp. *LA VIPÈRE ÉLÉGANTE.* V. ELEGANS. (1)

Pl. XXI fig. 4 et 5.

Des narines extrêmement ouvertes, logées dans les côtés d'un museau étroit, anguleux et enflé ; la présence d'une plaque surciliaire ; des formes élancées ; un nombre considérable de lames abdominales, une queue plus effilée que d'ordinaire ; une taille très forte ; des teintes vives et agréablement distribuées : tels sont les traits qui distinguent cette espèce de

(1) Russel *I. p.* 10 *Pl.* 7. KATUKA-RETUKA-PODA; cette figure a servi de type au COL. RUSSELII Shaw. *Gen. Zool. III. p.* 418 ; à la VIPERA ELEGANS de Daudin *Rept. VI p.* 124, ECHIDNA Merr. *p.* 152; et au COL. TRINOCULUS Schneid. ap. Bechst. Lacép. *IV p.* 245. Consultez aussi Russel *II Pl.* 32.

toutes les autres. Elle habite les grandes Indes depuis Bombay jusqu'au Bengale, d'où nous en avons reçu plusieurs individus; le Musée de Paris en possède d'originaires d'Malabar; DAVY (1) l'a rencontrée à Ceylan.

La description du DABOIE (2) de LACÉPÈDE est évidemment faite d'après un individu de notre Vipère, mais l'histore qu'il en donne appartient au Python à deux raies.

Russel et Davy ont fait des expériences avec le venin de cette Vipère; le dernier prétend que ce serpent est le plus venimeux de l'île de Ceylan; il dit en outre qu'il atteint jusqu'à cinq pieds de longueur totale, et qu'on en observe beaucoup de variétés; il prélude par des sifflemens aigus à la morsure, qui est exécutée avec la rapidité de l'éclair, en déroulant tout d'un coup les spirales de son corps.

Un grand sujet de notre collection, long de 1,96 + 0,14, est gros de 0,04; les petits nouvellement nés mesurent environ 0,23 + 0,04. La queue, plus mince que le tronc et plus alongée que dans les autres Vipères, se rapproche par sa forme, de celle de certaines Couleuvres; on compte sur le dessous 45 à 60 plaques divisées; le nombre des bandes abdominales varie depuis 166 jusqu'à 170. Les écailles, assez effilées, lancéolées, à bout arrondi et presque linéaires sur le cou, sont surmontées d'une carène tranchante, et disposées sur 20 rangées environ. La tête n'est pas aussi distincte du tronc et pas aussi large que chez les espèces précédentes; elle est au contraire alongée et conique. Le museau est beaucoup plus étroit que d'ordinaire, plus haut que large, renflé, un peu retroussé, anguleux aux côtés par une carène, se prolongeant depuis les plaques surciliaires au bout, qui est tronqué perpendiculairement et terminé par une plaque assez large et en pentagone;

(1) *Acc. p.* 85: TIC-POLONGA. — (2) *Quad. ovip. vol. II p.* 255 *Pl.* 13 *fig.* 2; VIPERA DABOIA DAUDIN *VI p.* 119, ECHIDNA MERR. *Tent. p.* 152.

les côtés du museau ainsi relevées, sont creusés par une fossette assez large, dans laquelle donnent les narines ouvertes, qui se trouvent à sa base : ces parties sont entourées de plusieurs plaques étroites. On compte dix plaques environ à la lèvre supérieure ; les mentales, particulièrement la seconde paire, et les écailles gulaires, sont plus larges que d'ordinaire. L'œil est, proportions gardées, d'un volume plus considérable que dans les autres Vipères. Le reste des plaques de la tête ne diffère de celles du tronc que par leur moindre étendue ; celles qui revêtent le sommet du museau, sont cependant de forme moins régulières.

Le crâne de cette Vipère se rapproche, par les formes générales, de celui des Trigonocéphales, et s'éloigne de celui de la Vipère bondissante par un sommet étroit, par un occiput alongé et par le moindre développement des ptérigoïdiens externes.

La Vipère élégante est ornée de couleurs extrêmement vives et belles. Un beau brun jaunâtre, passant au jaune clair sur le dessous, forme la teinte principale ; elle est relevée, sur les parties supérieures, par trois rangées de larges taches ovales, alternes, plus foncées, bordées de noir et de blanc ; celles de la rangée médiane sont plus larges que le reste, et quelquefois réunies ; elles confluent toutes sur la queue, pour composer des raies longitudinales. Les flancs et quelquefois tout le dessous sont ornés de taches noires, déchiquetées et irrégulières. Les deux taches de l'occiput et celles qui se prolongent derrière les yeux, sont souvent séparées par une raie blanche qui forme, sur le museau, un angle aigu avec celle de l'autre côté. On observe plusieurs taches noires aux lèvres, et une grande tache semi-circulaire sur la plaque rostrale.

Les teintes de cette Vipère sont sujettes à beaucoup de variétés ; quelques individus ont toutes les parties finement mouchetées de noir ; d'autres ont les flancs parsemés de taches noires de diverse configuration : la couleur du fond tire chez les uns sur le gris, chez d'autres sur le brun foncé, chez d'autres encore sur le rouge.

Les individus avant la mue offrent des teintes assez pâles et peu distinctes : voyez Russel *II Pl.* 32.

Les petits ressemblent parfaitement, par la coloration, aux adultes, mais ils offrent toujours une queue à extrémité blanche.

---

7 Esp. *LA VIPÈRE COMMUNE.* **VIPERA BERUS.**

Pl. XXI fig. 14, 15 et 16.

Les trois Vipères d'Europe dont les descriptions vont suivre, se ressemblent sous beaucoup derapports. Leurs formes se rapprochent de celles des Trigonocéphales; c'est à dire, elles sont moins ramassées que celles de la plupart des Vipères dont nous venons de traiter; cependant leur tronc est beaucoup moins comprimé que dans les ophidiens à fossettes nasales : il va en diminuant vers les deux bouts, et est revêtu d'écailles carénées, lancéolées et disposées sur 21 ou 23 rangées. La queue est grosse à la base, plus ou moins courte et assez conique vers le bout qui est terminé par une écaille pointue. La tête est moins distincte du cou que celle des autres serpens venimeux proprement dits, moins large, plus alongée, et par conséquent moins en cœur; les côtés de la tête descendent plus perpendiculairement; le museau est arrondi, et assez anguleux aux côtés, qui sont souvent un peu excavés, d'égale grosseur et à sommet plane; les narines et les yeux sont de moyenne grandeur et parfaitement latéraux; les derniers toujours ombragés par une plaque surciliaire, les premières perçant, près du bout du museau, une large plaque creusée en fossette; enfin d'autres traits, tirés de la ressemblance dans la taille et dans le système de coloration sont des faits suffisans, pour justifier le rapprochement des trois Vipères européennes, que plusieurs

naturalistes ont très mal-à-propos distribuées dans divers genres.

L'espèce la plus connue et assez abondante dans certains lieux du centre de l'Europe nous occupera d'abord. C'est le serpent dont on connaît le mieux les habitudes, grâce aux recherches multipliées du docteur Lenz, et à celles de plusieurs autres savans. On est cependant loin d'avoir éclairci tous les doutes relatif à la synonymie de cette espèce, qu'on a souvent confondue avec la suivante.

Il est manifeste que Linné (1) a eu en vue des variétés de notre Vipère en établissant ses COL. BERUS, CHERSEA et PRESTER; mais comme il cite erronément au sujet de ces deux premières variétés quelques figures d'Aldrovande, qui représentent l'aspic, plusieurs naturalistes ont soutenu que le Col. berus était un mélange de deux espèces différentes : cette idée, qui a donné lieu à des changemens inutiles de noms, est contredite par les observations de Linné lui-même, qui donne pour patrie de ses Vipères, la Suède, contrée que l'on ne sait habitée par aucune autre Vipère que par l'espèce commune. Seba a donné plusieurs figures de notre Vipère; elle porte dans Lacépède (2) le nom français que nous lui conservons; Daudin (4) a rétabli l'épithète de Linné, que M. Lenz (5) a changé en celle de VIPERA TORVA; Merrem (6) enfin en a fait son genre PELIAS. Les dénominations, inventées par Linné pour désigner les autres variétés, ont subi des changemens semblables dans les ouvrages des écrivains, qui fourmillent de citations erronément appliquées, et de fausses données, sur la patrie de notre Vipère.

La Vipère commune ne dépasse guère deux pieds et demi

(1) *Syst. nat. p.* 377. — (2) *Thes. II Pl.* 8 *f.* 4; 33. 5; 36. 1 et 2; 59. 1. — (3) *Quad. ovip. II p.* 1. *Pl.* 1 *f.* 1. — (4) *Rept. VI p.* 89. *Pl.* 72 *f.* 1 et *vol. V Pl.* 60 *f.* 16 et 17. (5) *Schlangenk. p.* 133. — (6) *Tent. p.* 148.

de longueur totale, dont la queue occupe environ trois pouces et demi; le tronc est ordinairement de la grosseur d'un fort pouce d'homme; il est cependant rare de rencontrer des individus de cette taille, car les adultes ne mesurent souvent que 0,46 + 07. La longueur de la queue ne varie pas seulement d'un individu à l'autre, mais aussi suivant le sexe; car les femelles ont ce membre moins court et plus menu que les mâles, tandis que leur tronc est beaucoup plus gros que dans ceux-ci. M. Lenz (1), qui a examiné une grande quantité d'individus des deux sexes de cette espèce, a trouvé que la femelle parvient à une taille plus forte que le mâle, que les plaques varient chez les mâles depuis 139 + 36 jusqu'à 145 + 41, et chez les femelles depuis 139 + 28 jusqu'à 150 + 33.

La tête est terminée par un museau un peu conique, arrondi au bout, et muni d'une plaque en pentagone alongé; le sommet de cette partie est bordé en avant et de chaque côté de deux petites plaques, qui renferment plusieurs autres de forme peu constante, auxquelles succède la verticale qui est le plus souvent en pentagone régulier; on voit aussi deux occipitales assez petites qui sont quelquefois divisées en plusieurs autres; la verticale et les surciliaires sont presque toujours séparées par deux ou trois petites lames écailleuses; on observe également une plaque enchassée entre la rostrale et la nasale; les labiales, presque toutes d'égale grosseur, se trouvent au nombre de neuf environ; la deuxième paire des mentales et les écailles gulaires sont assez larges; l'œil est le plus souvent bordé d'un double tour de petites écailles: tout le reste de la tête offre des écailles semblables à celles du cou, mais à carène moins prononcée ou totalement effacée, plus petites sur l'occiput, plus larges sur la région des tempes.

Le crâne de cette Vipère présente, comme celui des suivantes, un sommet bombé; sa partie postérieure est plus développée

(1) *Schlangenk. p.* 144 suiv.

que est dans d'autres Vipères; les os mobiles de cette partie sont assez minces : aussi les vertèbres offrent-elles des apophyses beaucoup moins considérables que d'ordinaire. L'intestin grêle est plissé dans toute sa longueur. Duvernoy (1) donne les figures du crâne et des glandes de la tête de ce serpent.

Le système de coloration de cette Vipère est sujet à beaucoup de variétés, dont un grand nombre sont purement accidentelles; il paraît que d'autres sont dues à l'influence du climat; une différence constante dans les couleurs des sexes a déjà été remarquée par Bechstein; M. Lenz (1) enfin vient de constater, que les teintes de la Vipère commune subissent des changemens périodiques réguliers, mais divers suivant les sexes. Ce zélé naturaliste observe cependant, qu'il est rare de rencontrer deux Vipères absolument semblables, même si elles sont du même âge ou nées de la même mère.

La teinte du fond de la Vipère commune est relevée par une raie très large, foncée, en zig-zag, ou dentelée (2), ou composée de taches noires isolées (3) : cette raie règne le long du dos depuis l'occiput jusqu'au bout de la queue; elle est accompagnée sur les flancs d'une suite de taches de moyenne grandeur, tantôt anguleuses, le plus souvent rondes, et quelquefois assez effacées. Le dessus de la tête est orné d'un dessin de forme vague, composé de plusieurs taches foncées, qui forment quelquefois un trait en croix sur l'occiput ; une raie noire s'étend derrière l'œil jusqu'au cou, où elle se prolonge quelquefois pour se réunir plus en arrière avec les taches latérales. Le dessous est le plus souvent marbré de couleur de plomb noirâtre, en sorte que la teinte du fond ne s'aperçoit que sur les bords des plaques.

Les teintes du mâle éprouvent, dans les différentes périodes de la vie, des changemens beaucoup moins considérables que celles des femelles, et le Vipereau mâle ressemble souvent sous

(1) *Ann. d. sc. nat. XXVI Pl.* 8. — (2) *Schlangenk. p.* 135 suiv. — (3) Laur. *Pl.* 2 *fig.* 1. — (4) van Lier *Pl.* 2.

ce rapport tout-à-fait au mâle adulte. La couleur du fond est dans ce sexe d'un blanc plus ou moins pur, tantôt argenté, tantôt grisâtre, tirant quelquefois sur le bleu et offrant toujours, dans les jeunes individus, une légère teinte de brunâtre. Le dessous est d'un noir plus ou moins prononcé ; l'iris d'un rouge foncé, mêlé de noir en dessous. M. Lenz a figuré le mâle adulte *Pl. I;* le jeune, agé de six jours, *Pl.* 4 *fig.* 7 ; d'autres figures du mâle se trouvent chez Bechstein Lacép. *vol. III Pl.* 1 *f.* 1 ; dans Drümpelmann *Pl.* 2 *fig.* 1 ; dans Sturm *Fauna Rept:* col. chersea.

Les femelles (1), au sortir de l'œuf, sont d'un gris pâle, tirant sur le brun, relevé par un dessin de brun foncé ; les lèvres et le dessous du bout de la queue sont jaunâtres ; les plaques abdominales noirâtres, à bords d'un blanc clair transparent ; l'iris est d'un jaune brillant et foncé. Ces couleurs prennent une teinte brunâtre luisante et tirant sur le rouge, après la première mue, qui arrive peu de temps après la naissance ; voir Lenz *Pl.* 4 *f.* 6 : jeune femelle agée de six jours. Vers la fin de la première année, les femelles offrent un brun jaunâtre, tirant sur le pourpre ; voyez Lenz : *Pl.* 4 *f.* 5, et *Pl.* 8 *f.* 16, femelle agée de 9 mois et avant la mue, où toutes les couleurs sont très foncées. Au bout de deux ans, toutes les parties deviennent d'un brun rouge assez clair ou de couleur canelle, relevée par un dessin plus foncé ; voy. Lenz : *Pl.* 4 *f.* 6 ; le Col. Chersea de Linné *p.* 372 est fondé sur un sujet semblable. Presque adulte, la femelle est d'un brun jaunâtre assez obscur, tirant sur les flancs aurougeâtre ; la raie dentelée du dos est quelquefois bordée de blanc argenté ; voyez Lenz : *Pl.* 3. et Sturm *Fauna*, col. chersea *B.* Chez les très vieilles femelles enfin, la couleur du fond change peu à peu au brun grisâtre très foncé, relevé par un dessin noir ; les lèvres sont blanchâtres et le dessous marbré et varié de noirâtre sur un fond plus clair ; les teintes tirent quelquefois sur

(1) Lenz. *p.* 139 suiv.

le verdâtre; voy. Lenz. *Pl.* 2 et *Pl.* 8 *f.* 13 et 14: fem. adulte; *Pl.* 8 *f.* 15: fem. adulte au passage. L'iris à cet âge est d'un jaune rouge très brillant.

La livrée de la Vipère commune est encore sujette à des changemens accidentels, dus à des maladies, et peut-être aussi à l'influence du climat, ou à des circonstances accessoires qui prévalent dans les lieux qu'elles habitent. M. Lenz (1) possède dans sa collection une Vipère mâle, dont les couleurs, d'un brun grisâtre foncé, sont comme enduites d'une teinte fuligineuse; cet individu mourut durant la mue, huit jours après avoir été pris: l'état maladif des organes intérieurs avait entraîné sa mort. M. Lenz croit que les individus de la variété noire (2) ne sont que de très vieilles femelles; on en rencontre aussi qui sont d'un brun noir foncé: cette variété à teintes uniformes à été trouvée en plusieurs pays, mais elle est partout assez rare.

La Vipère commune est répandue dans la plupart des pays de l'Europe centrale et septentrionale, et probablement aussi dans une partie de l'Asie. Cependant il est difficile d'assigner à cette espèce des limites rigoureuses, parceque les naturalistes l'ont souvent confondue avec la Vipère aspic. Les descriptions de la vipera vulgaris et chersea de Latreille (3), de la vip. berus de Cuvier (4) par exemple, sont évidemment faites d'après des individus de l'aspic, assez commun dans toute la France et en Suisse; les naturalistes qui ont exploré ce dernier pays (5), parlent de notre Vipère d'une manière si incertaine, que je doute s'ils ont eu sous les yeux de veritables berus; M. Gistl (6) fait mention d'une Vipère des environs de Munich,

(1) *Schlangenk. p.* 159 *Pl.* 1 *fig.* 17. — (2) col. prester Linn. *p.* 377, individu originaire de la Suède; col. vipera anglorum Laur. *Syn. p.* 188. *Pl.* 4 *fig.* 1, individu des montagnes de la Styrie; col. prester Sturm *Fauna Pl.*; indiv. des Sudètes: cette variété noire se rencontre aussi en Angleterre, voir Petiver *N.º* 104. — (3) *Rept. III p.* 212 et *p.* 297. — (4) *Règne an. II p.* 91. — (5) Schinz. Cuv. *Règne an. II p.* 151; Wyder *Essai.* — (6) *Isis* 1829 *p.* 1071.

à laquelle il assigne un nez retroussé, caractère distinctif de l'aspic; METAXA (1) enfin fait même habiter le berus avec ses variétés dans les environs de Rome, quoiqu'on ait lieu de croire que notre Vipère ne se trouve jamais au-de-là des Alpes. Cette incertitude qui règne dans les données des naturalistes, m'a engagé de regarder comme incertaine l'existence de notre Vipère dans les contrées méridionales et occidentales de l'Europe. Elle se trouve au contraire plus ou moins fréquemment dans toute l'Allemagne jusqu' en Hollande, dans la Picardie, en Bourgogne, en Hongrie, en Russie (2), en Angleterre (3), au Danemark, en Suède et probablement aussi dans plusieurs pays de la Russie asiatique.

Elle habite (4) de préférence les contrées exposées aux rayons du soleil, qui lui offrent une nourriture abondante et des lieux de retraite sûrs et qui consistent le plus souvent en des trous pratiqués dans la terre par des mammifères de petite taille, dans les fentes des rochers, sous des racines d'arbre, ou même, durant la saison chaude, sous les mousses. Elle quitte les lieux changés par la culture, pour en rechercher de plus isolés: aussi-ne fréquente-t-elle les prés et les champs que pour aller à la poursuite de sa proie. Comme sa nourriture consiste principalement en souris, dont les trous lui servent en même temps de repaire, la Vipère se rencontre le plus souvent dans les contres fréquentées par ces mammifères fouisseurs. Elle fuit les lieux ombragés par de grands arbres, et par conséquent les grandes forêts, où les rayons du soleil ne peuvent pénétrer; préférant au contraire les lieux rocailleux ou marécageux

(1) *Monogr. p.* 42 et suiv. — (2) M. von Siebold vient de nous rapporter un sujet, recueilli dans les environs de St. Pétersbourg: j'en ai vu au Musée de Strasbourg, originaires de la forêt noire; à Paris qui étaient pris en Bourgogne; dans le Cabinet de M. Baillon, des environs d'Abbeville. (3) *Linn. Trans. p.* 349 : description d'un individu pris dans le comté de Dorset. — (4) LENZ. *p.* 163 suiv.

revêtus de broussailles, de bruyères, de myrtilles ou en général d'une végétation peu touffue. Elle se trouve en Thuringue (1) principalement dans le voisinage des montagnes, dont elle habite les pentes méridionales, orientales ou occidentales, depuis le pied jusqu'au sommet de l'Inselberg, à une hauteur de presque 3000 pieds au dessus du niveau de la mer. Dans les plaines du nord de l'Allemagne (2), recouvertes le plus souvent de couches d'un terrain d'alluvion, notre Vipère se tient dans les lieux marécageux, tourbeux, et revêtus d'herbes, de mousses ou de bruyères; de vieux troncs d'arbres, assez élevés pour rester à sec pendant les inondations, lui servent d'asyle durant les rigueurs de l'hiver. On la rencontre dans de lieux semblables dans le Royaume des Pays-Bas: les vastes bruyères des provinces de Groningue, d'Overyssel, de Frise, de Drenthe et d'Utrecht, en produisent plus ou moins abondamment; elles s'y trouvent principalement dans les tourbières déposées sur un terrain d'alluvion sec et sablonneux, et qui sont connues sous le nom de hauts-marais (3); dans ces lieux élevés, les Vipères sont à l'abri des inondations et de l'humidité, qu'elles paraissent fuir: voilà peut-être pourquoi les provinces de la Hollande proprement dite et voisines de la mer, en sont totalement dépourvues. Elle a été observée dans plusieurs provinces de l'Angleterre (4). Les individus envoyés à M. Lenz (5) du Danemarc ne différaient point de ceux recueillis dans le centre de l'Allemagne. Linné (6) a rencontré notre Vipère en Suède, jusque dans les environs d'Upsal. Elle abonde dans certains lieux de la Livonie, de l'Esthonie et de la Courlande (7). M. Lenz (8) l'a observée dans ses courses sur les montagnes de Taunus près du Rhin; puis en Bohême et en Pologne. Wolf (9) a décrit des individus recueillis près de Nuremberg;

(1) Lenz. *p.* 165. — (2) Wagner *Erfahrungen;* Lichtenstein ap. Lenz. *l. l.* — (3) Van Lier *p.* 130. — (4) Shaw *p.* 365 suiv. — (5) *p.* 167. — (6) *l. l.* — (7) Drümpelmann *p.* 19 suiv. — (8) *l. c.* (9) Sturm *Fauna:* Col. chersea et prester.

ceux du professeur Mikan (1) étaient originaires des montagnes de la Bohème et des monts Sudètes. Notre Vipère n'est pas rare dans plusieurs parties de l'Autriche (2), et se trouve fréquemment en Hongrie (3). Presque tous les voyageurs qui ont exploré le grand empire de la Russie, parlent de Vipères très analogues à celles du centre de l'Europe : M. von Siebold vient de nous rapporter un individu pris dans les environs de St. Pétersbourg. Georgi (4) a réuni dans une compilation toutes les données isolées relatives aux animaux de ces contrées de laquelle il résulte que notre Vipère habite, quoiqu'en petit nombre, toute la Russie, depuis la Finlande jusqu'en Crimée, et qu'elle est répandue sur toute la Sibérie tempérée (5) jusqu'en Daourie : c'est donc probablement ici qu'il faut rapporter les col. melanis et scytha de Pallas (6).

---

8 Esp. *LA VIPÈRE ASPIC.* **VIPERA ASPIS.**

Pl. XXI fig. 17 et 18.

Les naturalistes de nos jours, imitant l'exemple de Latreille et de Cuvier, regardent le Col. Aspis de Linné (7) comme variété de l'espèce précédente : je ne suis pas du même avis ; je crois plutôt que plusieurs des erpétologistes français n'ont pas bien connu la Vipère commune, et que ce sont eux qui ont embrouillé l'histoire des Vipères d'Europe, en prenant les

(1) Ap. Sturm *l. l.* — (2) Laurent *p.* 188 suiv. ; Fitz. *p.* 63. — (3) Frivaldszky *p.* 37. — (4) *Beschr. vol. III sect.* 7 *p.* 1878 et suiv. (5) Eversmann *Reise nach Buchara p.* 146. — (6) *Reise vol. II App. p.* 19 ; et *vol. I App. p.* 8. — (7) *Syst. nat. p.* 372.

nombreuses variétés de l'Aspic pour des espèces diverses, qu'ils ont très mal à propos réunies aux espèces nominales, que Linné a faites de la Vipère commune. Nous avons déjà dit que le COL. BERUS de CUVIER (1) est identique avec l'Aspic, et que la description du COL. CHERSEA de LATREILLE (2) est également faite d'après un individu de l'Aspic; mais il faut encore réunir à l'aspic les VIPERA VULGARIS, ASPIS (3) et OCELLATA du dernier écrivain.

L'Aspic, quoique voisin de la Vipère commune, offre cependant des traits distinctifs assez tranchés, et suffisans pour le reconnaître au premier abord : pour rendre toute confusion ultérieure impossible, il suffit d'examiner comparativement les figures que nous avons données des deux Vipères européennes voisines, et de savoir que l'Aspic a les formes plus élancées que l'espèce précédente, et que sa tête est plus volumineuse, à sommet revêtu de petites écailles, et à museau terminé par un nez un peu élevé et retroussé.

L'Aspic ne l'emporte guère dans les dimensions sur l'espèce précédente; les sujets de 0,56 + 0,09 ou de 0,43 + 0,07 environ, sont ceux que l'on rencontre le plus souvent. Il a les formes moins trapues que la Vipère commune; son tronc est en conséquence moins gros au milieu et plus effilé: aussi compte-t-on presque toujours 146 + 40 jusqu'à 158 + 43 plaques. La tête est, proportions gardées, plus volumineuse que dans la Vipère commune; elle est un peu effilée, à museau conique, assez anguleux aux côtés, arrondi et tronqué au bout, qui est terminé en haut par une petite proéminence: cette élévation fait que la rostrale, et les deux plaques qui l'accompagnent latéralement, sont alongées. La bouche est plus fendue que dans l'espèce précédente, et la lèvre supérieure bordée de 9 à 10 plaques; les petites écailles

(1) *Règne anim. II. p.* 91. — (2) *Rept. III p.* 297. — (3) *Rept. vol. III p.* 212, *p.* 304 et *p.* 292, avec fig.

qui garnissent les côtés de la tête, sont assez nombreusse. Le sommet de la tête offre des écailles de forme irrégulière et variant selon les individus ; on en observe quelquefois de plus larges entre les yeux ou sur l'occiput, et ces petites anomalies ont souvent donné lieu à de graves erreurs.

Les teintes de l'Aspic sont aussi sujettes à varier que celles de la Vipère commune. Nous avons au Musée des individus d'un brun rouge d'autres sont d'un jaune brunâtre, d'autres d'un gris verdâtre ou tirant sur le brun ; quelques uns offrent un vert olivâtre uniforme, quelquefois assez foncé, et on en trouve qui sont d'un noir foncé. Le dessin est presque le même que dans la Vipère commune, mais les taches dorsales de l'Aspic sont presque toujours isolées, tantôt en lozange, tantôt sous forme de bandes transversales échancrées; la raie noire derrière l'œil se continue souvent assez en arrière sur les côtés du cou.

Le crâne ressemble beaucoup à celui de la Vipère commune.

L'Aspic est la Vipère qui a servi aux expériences de Redi, de Charas et de Fontana.

Elle habite, suivant M. Cantraine, les contrées arides et rocailleuses de l'Italie. On l'a observée en Suisse et elle se trouve jusqu'à Venise ; la Dalmatie n'en nourrit point, mais elle est très commune dans toute la France, depuis le 49me degré de lat. bor. jusqu'à la Savoie, aux Pyrénées et aux bords de la Méditerranée. C'est la Vipère de Fontainebleau ; elle se trouve aussi dans la forêt de Montmorency ; mais vers le Nord de la France et en Bourgogne, elle est remplacée par la Vipère commune. Le Musée de Paris possède des individus de la Savoie, des basses Pyrénées et même de la Sicile, où elle a été découverte par M. Bibron ; le Musée des Pays-Bas en a reçu plusieurs de la Bretagne et des environs de Lyon.

M. Wyder a publié de bonnes observations sur les habitudes de cette Vipère, qui démontrent qu'elle a à-peu-près les

mœurs de la précédente. N'ayant pu me procurer l'ouvrage de ce savant, je me borne à citer l'extrait qu'en a donné Lenz (1).

---

9 Esp. *LA V. AMMODYTE.* V. AMMODYTES (2).

Pl. XXI fig. 19 et 20.

Quoique semblable sous le rapport de la coloration et de l'ensemble de l'organisation aux autres Vipères européennes, l'Ammodyte s'en éloigne cependant par son tronc très gros au milieu, assez aminci vers les bouts, particulièrement vers la queue, qui elle-même est très mince et assez courte. Il se distingue de toutes les autres Vipères par une proéminence conique et charnue en forme de nez, élévée perpendiculairement au bout du museau : cet organe, assez semblable à celui dont est pourvu le museau du Trigonocéphale hypnale, est revêtu, en avant, de deux paires de petites plaques, et par derrière de plusieurs écailles. La tête, quant à sa forme et à la configuration des lames écailleuses qui la revêtent, a beaucoup de rapports avec celle de la Vipère Aspis ; cependant elle est moins alongée, assez en cœur et très large à la base.

L'Ammodyte a le dos orné d'une large raie dentelée, ou en zigzag le plus souvent d'un brun noir plus ou moins foncé, rarement composée de taches isolées, transversales et en lozange. On observe sur les flancs une rangée de taches

(1) *Schlangenk. p.* 334. suiv. — (2) LATR. *vol. III. p.* 306, d'après le COL. AMMOD. de LINNÉ *Syst. nat. p.* 376; c'est aussi la VIPERA ILLYRICA d'Aldrovand et de LAUR. *p.* 101 ; et l'ECHIDNA AMMOD. de MERREM *Tent.* p. 151.

serrées mais très indistinctes. Le dessous est parsemé d'innombrables petits points foncés, parmi lesquels on distingue quelquefois plusieurs suites de taches plus larges, qui prennent souvent le dessus, en sorte que la couleur du fond ne s'entrevoit au travers des marbrures noirâtres que sur les bords des écailles. Une raie noire derrière l'œil n'est pas toujours constante. La couleur du fond se trouve dans toutes les nuances depuis le gris jaunâtre au blanchâtre, au brunâtre, au vert, à l'olivâtre, au rougeâtre et même au noirâtre; elle est presque toujours variée d'innombrables petits points foncés.

Le bout de la queue est le plus souvent d'un beau rouge.

N'ayant pas été à portée de disséquer un grand nombre d'individus de cette Vipère, je ne puis constater s'il existe des différences constantes dans le système de coloration, par rapport à l'âge et au sexe ; Host (1) cependant dit que le mâle a les teintes plus foncées, le corps moins gros et la queue plus longue que la femelle : parmi une trentaine d'individus examinés par ce savant, il n'y en avait pas deux de parfaitement semblables.

Un sujet adulte de notre collection, long de 0,51 + 0,06 est beaucoup plus gros qu'un pouce d'homme. La longueur de la queue de cette Vipère est assez sujette à varier; quelques individus sont de 0,47 + 0,07, d'autres de 0,43 + 0,05, les plaques se trouvent tantôt au nombre de 136 + 24, tantôt de 164 + 45. Cette espèce atteint une taille très forte : un individu recueilli dans les environs de Klagenfurth, et qui faisait partie de la collection de feu Michahelles, était, au dire de ce savant, de la grosseur d'un bras d'enfant.

(1) Dans Jaquin *Collectanea vol. IV p.* 350. *Pl.* 24, la femelle; *Pl.* 25, le mâle: ces figures ont été copiées par Daudin, Sturm et Bechstein.

L'Ammodyte abonde en plusieurs lieux de la Dalmatie et de l'Illyrie, d'où M. Michahelles nous a fait parvenir des individus. D'autres, originaires de la Carinthie et de la Hongrie nous ont été adressés du Musée de Vienne. Host a figuré des individus, pris aux bords de la rivière la Vienne. M. Frivaldszky (1) n'a observé cette Vipère que dans les provinces méridionales de la Hongrie et nommément près de Méhadia. Je doute que cette Vipère se rencontre en France, comme le veut Daudin (2). Tout récemment elle a été découverte par M.M. Bory de St. Vincent et Bibron, en Morée et en Sicile.

Les observations que Host a publiées sur les habitudes de cette Vipère, portent tellement le sceau du merveilleux, que nous hésitons à les rapporter : il paraît cependant qu'elle a beaucoup de rapports dans les mœurs, dans le choix de la nourriture etc., avec les espèces précédentes ; mais qu'elle habite de préférence les contrées arides, sèches, sablonneuses, rocailleuses (3) découvertes, ou revêtues d'une végétation rare. M. Cantraine a souvent rencontré cette Vipère dans ses courses en Dalmatie, où elle est si commune dans certains lieux, que l'on est obligé, en se promenant, de porter de grosses bottes pour se mettre à l'abri de sa morsure. En mordant, elle reporte la tête en arrière comme tous les serpens venimeux proprement dits. Quoique d'un naturel indolent, elle devient plus vive lors des fortes chaleurs de l'été. Le Pseudopus est un des ennemis les plus acharnés de cette espèce ; la cuirasse dont il est revêtu, étant à l'épreuve des crochets de la Vipère, il l'attaque impunément pour satisfaire son appétit. C'est, suivant Host, un animal nocturne qui se nourrit de souris, de petits oiseaux et aussi de lézards.

(1) *Monogr. p.* 35. — (2) *Rept. vol. VI p.* 200 — (3) Host. l. l.

10 Esp. *L'ACANTHOPHIS.* V. ACANTHOPHIS.

Pl. XXI fig. 21, 22 et 23.

On n'a découvert à la Nouvelle Hollande, qu'une seule Vipère, intermédiaire en quelque sorte entre ce genre et les Trigonocéphales. De légères anomalies dans la conformation de plusieurs parties de cette espèce, ont engagé les naturalistes à l'élever au rang de genre, pour lequel on a aussitôt trouvé des dénominations et des espèces nominales ; en voici les principales: ACANTHOPHIS CERASTINUS LACÉP. *Ann. d. Mus. vol. IV p.* 100, figuré par GUÉRIN *Iconogr. Rept. Pl.* 24 *f.* 2 ; SCHLINGENDE NATTER MERR. *Beitr. vol. II p.* 20. *Pl.* 3 ; BOA PALPEBROSA SHAW. *Gen. Zool. III p.* 362 ; ACANTOPHIS BROWNII LEACH. *Misc. vol. I p.* 12 *Pl.* 3 ; OPHRYAS ACANTHOPHIS MERR. *Tent. p.* 147.

L'Acanthophis est extrêmement rare dans les collections. Je dois l'avantage de pouvoir décrire cette Vipère d'après nature, à la libéralité de M. le docteur VAN HOORN, qui a bien voulu céder à notre établissement un des deux exemplaires de sa collection ; l'autre a été envoyé au Musée de Paris.

L'Acanthophis joint aux formes ramassées des Vipères, le port des certains Trigonocéphales. Son tronc est comprimé, le dos assez en carène, l'abdomen moins large que dans les Vipères, et assez concave. La queue est très menue, plus ou moins courte, quelquefois plus grosse vers le bout qui est alors en massue, comprimé, et le plus souvent terminé par un aiguillon courbé; le dessous de la queue offre des plaques simples, quelquefois divisées en deux, qui se changent presque toujours vers l'extrémité, en des écailles semblables à celles du dessus de la queue. La tête est assez distincte du

cou, large, à museau arrondi et à lèvres saillantes, ce qui fait que sa forme se rapproche de celle d'une poire : elle est revêtue des plaques larges et à surface unie, semblables à celles de Couleuvres : les deux paires de frontales sont très courtes, les occipitales peu développées et presqu'en carré; la verticale est alongée ; on voit six plaques à chaque côté de la lèvre supérieure, dont l'avant-dernière est assez large, et la dernière divisée en deux; il n'y a, à proprement parler, qu'une seule temporale ; la rostrale offre un triangle assez déprimé ; la nasale large est percée par des narines orbiculaires et moins ouvertes que chez les Vipères européennes ; on compte 3 paires de mentales alongées, accompagnées de plusieurs autres plaques ; les écailles gulaires sont peu nombreuses ; l'œil enfin est entouré de 5 plaques, dont la superciliaire se distingue par sa position : l'inclinaison de cette plaque vers le sommet de la tête, fait que son bord extérieur est assez relevé, et que l'œil jouit du double avantage de pouvoir regarder de côté et en haut, sans être privé de la protection que cette plaque lui offre; ce caractère cependant n'est pas toujours constant : un individu du Musée de Paris offre des plaques surciliaires semblables, par leur disposition, à celles des autres serpens. Le tronc de l'Acanthophis est revêtu d'écailles en lozange, surmontées d'une carène prononcée et disposées sur 21 rangées, plus obliques que d'ordinaire.

La couleur dominante est un gris brunâtre plus ou moins foncé ou tirant sur le rouge ; le dessous est plus clair ; une rangée de taches noires, transversales, échancrées, très peu distinctes et bordant des bandes claires, règnent le long du dos ; on observe sur les flancs deux ou plusieurs suites de taches noires en forme de points, qui s'étendent aussi sur les côtés de la tête.

Plaques : 112 + 51 ou 116 + 32, ou 118 + 50. Dimensions : 0,35 + 0,06 ou 0,48 + 0,105.

———

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS LATINS DE SERPENS

CONTENUS

DANS LA PARTIE DISCRIPTIVE.

	Pag.
A.	
Acantophis	
cerastinus.	605.
Brownii.	605.
tortor.	479.
Acrochordus	424.
dubius.	429.
fasciatus.	429.
javanicus.	424.
Alecto.	479.
Ahaetulla	225.
Bellii.	230.
caudolineata.	230.
Amblycephalus.	285.
Anguis	
annulata.	9.
atra.	9.
cerastes.	17.
colubrina.	17.
coerulea.	9.
Anguis	
corallina.	9.
decussata.	13.
fasciata.	9.
jaculus.	17.
laticauda.	503.
maculata.	13.
mammilaris.	508.
platura.	509.
rostratus.	9.
rufa.	12.
scutata.	56.
tesselata.	13.
xiphura.	508.
Anilius.	9.
Aspidoclonion.	457.
Aspis	468.
Cleopatrae.	586.
Atractus	
lineatus.	34.
Atropos.	545.

Pag.

B.

Boa 362 et 373.
aboma. 386.
albicans. 404.
amethystina. 420.
anaconda. 380.
anguiformis. 18.
annulifer. 386.
aquatica. 380.
aurantiaca. 391.
canina. 388.
carinata. 397.
castanea. 404.
cenchria. 385.
cinerea. 404.
conica. 399.
constrictor. 573.
contortrix. 553.
crotalina. 570.
Dussumieri. 396.
elegans. 393.
enydris. 392.
exigua. 391.
fasciata. 458.
gigas. 380.
hieroglyphica. 404.
horatta. 584.
hortulana. 392.
hypnale. 391.
laevis. 421, 479.
lateristriga. 386.
lineata. 459.
melanura. 399.
Merremii. 392.
modesta. 395.

Pag.

Boa
moluroides. 342.
murina. 380.
muta. 578.
orbiculata. 404.
ordinata. 404.
ornata. 399.
orophryas. 374.
ophryas. 374.
palpebrosa. 605.
phrygia. 418.
regia. 386.
reticulata. 418.
rhombeata. 418.
scytale. 56, 380.
tartarica. 18.
thalassina. 391.
turcica. 18.
viperina. 399.
Bothrops 531.
çurucucu. 570.
furia. 532.
leucostigma. 532.
leucurus. 536.
megaera. 532.
Neuwiedii. 536.
taeniatus. 532.
tesselatus. 532.
Brachyorrhos
albus. 34.
alternans. 344.
badius. 35.
flammigerus. 35.
Kuhlii. 34.
torquatus. 35.
schach. 35.

Pag.

BUCEPHALUS. 238.
BUNGARUS 456.
annularis. 457.
coeruleus. 459.
filum. 231.
semifasciatus. 459.
BUCEPHALUS. 238.

C.

CALAMARIA 25.
amoena. 31.
arctiventris. 36.
atrocincta. 47.
badia. 35.
Blumii. 45.
brachyorrhos. 33.
coronata. 47.
coronella. 48.
diadema. 32.
elapoides. 44.
Linnaei. 28.
lumbricoidea. 27.
maculata. 29.
melanocephala. 38.
multipunctata. 29.
oligodon. 40.
Orbignyi. 30.
punctata. 39.
reticulata. 29.
striatula. 43.
tesselata. 29.
virgulata. 28.
CALLIOPHIS
gracilis. 451.
CHANGULIA
albiventer. 451.

Pag.

CAUDISONA 569.
terrifica. 561.
CAUSUS. 483.
CENCHRIS 554.
marmorata. 554.
mokeson. 554.
CERBERUS 336.
Russeli. 342.
CERCASPIS. 109.
CHERSYDRUS. 430.
CHIRONIUS. 178.
CHLOROSOMA. 182.
CHRYSOPELEA
paradisii. 235.
CLELIA. 117.
CLOTHONIA. 18.
COELOPELTIS. 204.
COLUBER 125.
acontia. 545.
acuminatus. 255.
aegyptiacus. 586.
aeneus. 351.
Aesculapii. 55, 130.
aestivus. 186.
agilis. 55.
ahaetulla. 224.
albus. 34.
alecto. 570.
alternans. 60.
amoenus. 31.
ammodytes. 602.
anastomosatus. 309.
angulatus. 352.
annulatus. 295.
aquaticus. 323.
arboreus 231.

Pag.

COLUBER
argenteus. 253.
Aristotelis. 72.
atratus. 310.
atrocinctus. 56.
atrofuscus. 172.
atrovirens. 161.
atrox. 536.
audax. 121.
aulicus. 108.
aurora. 77.
austriacus. 68.
berus. 592.
bicarinatus. 177.
bicinctus. 95.
bilineatus. 231.
bipunctatus. 320.
bitis. 393.
Blumenbachii. 137.
Boddaertii. 185.
boiga. 224.
brachyorrhos. 34.
braminus. 309.
brasilianus. 532.
brunneus. 310.
buccatus. 337.
bucephalus. 281.
caeadaemon. 553.
calamarius. 62.
cancellatus. 62, 139.
candidus. 459, 475.
caninana. 150.
canus. 155.
caracaras. 238.
carinatus. 177.
capistratus. 143.

Pag.

COLUBER
catenularis. 268.
Catesbyi. 279.
cenchoa. 278.
cerastes. 586.
cerberus. 342.
cervinus. 122.
ceylonicus. 122.
Chamissonii. 191.
chersea. 592.
chiametla. 60.
chiron. 178.
cinerascens. 91.
clelia. 115.
Cliffordii. 163.
cobella. 64.
coccineus. 103.
coecus. 468.
coeruleus. 189.
compressus. 143, 288.
condanarus. 219.
conspicillatus. 171.
constrictor. 133, 553.
corais. 139.
coronatus. 150.
crassicaudatus. 62.
cursor. 199.
cyaneus. 175.
decorus. 231.
dione. 124.
dhara. 215.
diadema. 148.
digitalis. 123.
doliatus 58, 59, 103.
domesticus. 166.
domicella. 447.

	Pag.
COLUBER	
dora.	310.
dubius.	385.
elaphis	159.
elegans.	216.
elegantissimus.	72.
eques.	320.
erythrogaster.	322.
erythrogrammicus.	320.
exoletus.	179.
fasciatus.	323.
fasciolatus.	106.
ferrugineus.	69.
filiformis.	231.
flaveo-coeruleus.	404.
flavescens.	131.
flaviventris.	134.
florulentus.	166.
formosus.	113.
funebris.	308.
fuscus.	177.
gabinus.	326.
geminatus.	194.
geometricus.	111.
getulus.	198.
girondicus.	68.
glaucus.	537.
gramineus.	544.
guttatus.	168.
haemachates.	481.
haje.	474.
halys.	551.
hebe.	106.
helena.	192.
herbeus.	183.
hippocrepis.	164.

	Pag.
COLUBER	
horridus.	337.
Hygeae.	448.
ibiboboca	178,320,235.
ikaheka.	120.
intestinalis.	451.
iphysa.	447.
janthinus.	182.
jara.	110.
javanus	562.
korros.	139.
lacrymans.	210.
lacteus.	447.
laevis.	68.
laevicollis.	179.
laticaudatus.	516.
latonia.	484.
lebetinus.	550.
lemniscatus.	444.
leopardinus.	169.
leprosus.	131.
Lichtensteinii.	143.
lineolatus.	293.
Linnaei.	110.
liocercus.	224.
lippus.	309.
lubricus.	484.
lugubris.	310.
luteo-striatus.	161.
lutrix.	38.
maculatus.	168.
maderensis.	393.
malignus.	108.
margaritaceus.	157.
Maximiliani.	122.
megaera.	537.

Pag.

COLUBER
melanis. 599.
melanozostus. 308.
melanurus. 141, 449.
meleagris. 60.
meridionalis. 68.
miniatus. 149.
moilensis. 204.
molurus. 403.
moniliger. 191, 207.
monilis. 337.
mortuarius. 331.
mucosus. 138.
mycterizans. 245.
naja. 468.
nasicornis. 583.
nasutus. 247.
Nattereri. 290.
natrix. 303.
Navii. 159.
nebulatus. 257.
nepa. 550.
Nicandri. 356.
nigrofasciatus. 56.
niveus. 475.
novae-hispaniae. 150.
nummifer. 163.
nympha. 120.
obscurus. 172.
obtusatus. 341.
obtusus. 275.
ocellatus. 72.
octolineatus. 78.
Olfersi. 183.
ordinatus. 320.
ornatus. 235.

Pag.

COLUBER
palustris. 309.
pannonicus. 131.
pantherinus. 143.
pavoninus. 248.
perlatus. 60.
personatus. 162.
pethola. 123.
petolarius. 123.
pictus. 172, 231.
pileatus. 183.
piscator. 309.
piscivorus. 323.
platyrhinus. 117.
plicatilis. 354.
Plinii. 172.
plumbeus. 152.
plutonius. 150.
poëcilogyrus. 59.
poëcilostoma. 153.
polychrous. 329.
porcatus. 323.
porphyricus. 579.
prester. 592.
proximus. 322.
pullatus. 150.
punctatus. 49.
purpurascens. 245.
pyrhopogon. 179.
pythonissa. 347.
quadri-lineatus. 159.
quadri-virgatus. 147.
quater-radiatus. 159.
radiatus. 135.
rectangulum. 309.
reticulatus. 62.

Pag.

COLUBER
rhabdocephalus. 87.
Riccioli. 68.
Richardi. 224.
rufescens. 74.
rufulus. 74.
rufus. 468.
Russeli. 79, 588.
sagittarius. 268.
saturninus. 179.
saurita. 322.
saurocephalus. 86.
Sayi. 157.
scaber. 330.
scandens. 234.
Scheuchzeri. 245.
schistosus. 319.
Schneideri. 341.
schokari. 240.
Schottii. 91.
scytha. 579.
Sellmanni. 131.
seriatus. 356.
severus. 86.
sibilans. 207.
sibon. 275.
simus. 98.
sinuatus. 308.
stolatus. 317.
spilotes. 421.
striatus. 108.
striatulus. 43, 110.
subalbidus. 337.
subradiatus. 136.
sumatranus. 543.
surinamensis. 352.

Pag.

COLUBER.
syrtalis. 322.
tesselatus. 325.
testaceus. 134.
tetragonus. 68.
thoracicus. 324.
thuringicus. 168.
tisiphone. 533.
trabalis. 166.
triangulum. 168.
trigonatus. 268.
trinoculus. 588.
triscalis. 172.
tristis. 234.
typhlos. 94.
umbratus. 310.
variabilis. 149.
ventro-maculatus. 138.
vermiculatus. 326.
versicolor. 86.
vipera. 596.
viperinus. 325.
virgatus. 145.
viridiflavus. 160.
vittatus. 318.
vivax. 296.
V nigrum. 484.
CONSTRICTOR. 375.
COPHIAS 531.
atrox. 536.
bilineatus. 540.
crotalinus. 570.
hypnale. 550.
jararaca. 532.
lanceolatus. 537.
nigromarginatus. 541.

Pag.

Cophias
trigonocephalus. 541.
viridis. 544.
Wagleri. 543.
Coralius
obtusirostris. 392.
Coronella
aurora. 75.
austriaca. 68.
baliodeira. 64.
Chamissonii. 219.
chilensis. 70.
coccinea. 57.
cobella. 62.
hotamboeia. 74.
laevis. 65.
Merremii. 58.
ocellata. 72.
octolineata. 77.
reginae. 61.
rhombeata. 70.
rufescens. 72.
rufula. 74.
Russeli. 79.
tigrina. 72.
venustissima. 73.
Crotalophorus. 555.
Crotalus 555.
atricaudatus. 565.
cascavella. 562.
confluentus. 566.
durissus. 565.
horridus. 561.
miliarius. 569.
mutus. 570.
simus. 562.

Pag.

Crotalus
tergeminus. 569.
Cylindrophis
resplendens. 12.

D.

Dasypeltis. 330.
Dendrophis 220.
aurata. 227.
Catesbyi. 226.
cheirekakos. 230.
chrysochloris. 235.
colubrina. 238.
formosa. 232.
liocercus. 224.
maniar. 230.
ornata. 234.
picta. 228.
praeornata. 236.
rhodopleuron. 233.
smaragdina. 237.
Dipsas 257.
aegyptiacus. 275.
annulata. 295.
boa. 284.
bucephala. 281.
carinata. 285.
Catesbyi. 279.
colubrina. 273.
cynodon. 268.
dendrophila. 263.
Dieperinkii. 282.
Drapiezi. 278.
fallax. 296.
Gaimardii. 293.

Pag.

Dipsas
Gicool. 268.
indica. 281.
irregularis. 271.
laevis. 287.
leucocephala. 288.
macrorhina. 289.
Mikanii. 277.
multimaculata. 265.
Nattereri. 290.
nebulata. 275.
pavonina. 280.
punctatissima. 292.
rubescens. 234.
Schokari. 231.
trigonata. 267.
Weigeli. 278.
Dispholides
Lalandei. 238.
Disteira
doliata. 502.
Dryinus. 246.
aeneus. 255.
auratus. 255.
Dryophis. 241.
argentea. 253.
aurata. 255.
Catesbyi. 252.
fulgida. 252.
Langaha. 248.
nasuta. 246.
prasina. 250.
xanthozonia. 251.
Dryophylax. 291.
Duberria. 38.

E.

Pag.

Echidna
flava. 475.
semifasciata. 337.
Echis. 584.
carinata. 584.
Elaphe
Parreyssii. 296.
Elapodes
fusca. 44.
Elaps. 435.
anguiformis. 340.
annulatus. 340.
boaeformis. 341.
calligaster. 449.
collaris. 448.
corallinus. 340.
coronatus. 454.
furcatus. 450.
fuscus. 475.
Hygeae. 446.
Langsdorfii. 340.
lemniscatus. 444.
Maregravii. 340.
Martii. 346.
melanocephalus. 39.
Mülleri. 452.
octolineatus. 78.
psammophis. 455.
punctatus. 447.
Schrankii. 56.
surinamensis. 445.
trianguligerus. 346.
trimaculatus. 349.
venustissimus. 53.

Pag.

Enhydris. 506.
coerulea. 347.
Enygrus. 386.
Epicrates. 386.
Erpeton. 359.
Erythrolamprus. 56.
Eryx. 14.
bengalensis. 17.
indicus. 17.
Johnii. 18.
rufus. 12.

G.

Gongylophis. 399.
Goniosoma
viride. 189.

H.

Helicops. 351.
Herpetodryas. 173.
aestivus. 186.
Boddaertii. 185.
carinatus. 175.
cursor. 199.
dendrophis. 196.
dipsas. 197.
geminatus. 194.
getulus. 198.
Goudotii. 187.
helena. 192.
lineatus. 191.
margaritaceus. 185.
Olfersii. 183.
oxycephalus. 189.

Pag.

Herpetodryas
psammophis. 195.
rhodogaster. 193.
serra. 180.
viridissimus. 182.
Heterodon
coccineus. 102.
nigricans. 100.
platyrhinus. 97.
rhinostoma. 101.
Hipsyrhina. 347.
Homalopsis. 332.
aër. 347.
angulata. 351.
buccata. 337.
carinicauda. 350.
decussata. 344.
herpeton. 359.
leopardina. 358.
leucobalia. 345.
Martii. 356.
plicatilis. 353.
plumbea. 346.
Reinwardtii. 357.
Schneideri. 341.
Sieboldii. 349.
Homalosoma. 38.
Hurria
carinata. 109.
irregularis. 271.
pseudo-boiga. 271.
Schneideriana. 341.
Hydrophis. 488.
chloris. 503.
cyanocinctus. 506.
gracilis. 507.

Pag.

HYDROPHIS
melanurus. 506.
nigrocincta. 505.
obscurus. 503.
pelamidoides. 512.
pelamis. 508.
schistosa. 500.
striata. 502.
HYDROPS. 356.
HYDRUS
bicolor. 509.
Brugmansii. 506.
cinereus. 342.
coerulescens. 503.
colubrinus. 514.
curtus. 503.
enhydrus. 347.
fasciatus. 503.
gracilis. 508.
granulatus. 430.
major. 513.
rhynchops. 342.
spiralis. 506.
valakadyen. 502.

I.

ILYSIA. 9.

L.

LACHESIS. 570.
mutus. 570.
rhombeata. 570.
LANGAHA. 249.

Pag.

LAPEMIS
Hardwickii. 513.
LATICAUDA
imbricata. 516.
LEIOSELASMA
striata. 503.
LEPTOPHIS. 225.
mancas. 230.
punctulatus. 230.
LIOPHIS. 61.
LYCODON. 104.
audax. 121.
capucinus. 108.
carinatus. 109.
clelia. 114.
formosus. 113.
geometricus. 111.
hebe. 106.
Horstokii. 111.
jara. 110.
modestus. 119.
nympha. 120.
petolarius. 122.
subcinctus. 117.
unicolor. 112.

M.

MACROPS. 178.
MALPOLON. 204.
MATICORA
lineata. 451.
MICROCEPHALUS
gracilis. 508.
MICRURUS
Spixii. 440.

Pag.

N.

NAJA. 461.
brasiliensis. 468.
bungaroides. 477.
bungarus. 476.
capensis. 481.
curta. 487.
elaps. 486.
fasciata. 468.
haemachates. 481.
haje. 471.
Kaouthia. 468.
lubrica. 485.
lutescens. 468.
maculata. 468.
Non-Naja. 468.
porphyrica. 479.
rhombeata. 483.
siamensis. 468.
Sommersetta. 484.
sputatrix. 469.

NATRIX
almadensis. 62.
aspera. 351.
bahiensis. 166.
bicarinata. 177.
cherseoides. 326.
chiametla. 60.
flagelliformis. 245.
gemonensis. 161.
occipitalis. 116.
ocellata. 326.
punctatissima. 291.
scurrulla. 143.
semilineata 62.

NATRIX
sexcarinata. 177.
sulphurea. 154.
torquata. 306.

O.

OLIGODON
bitorquatus. 41.
torquatus. 41.

OPHIS
albocinctus. 74.
heterurus. 74.
jaspideus. 88.
Merremii. 88.

OPHITES. 119.

OPHRYAS
acantophis. 605.

OPLOCEPHALUS. 479.

OXYBELES. 255.

OXYRHOPUS. 123.

P.

PAREAS. 285.

PASSERITA. 246.

PELAMIS
bicolor. 509.
carinata. 513.

PELIAS. 592.
niger. 533.

PERIOPS. 166.

PHILODRYAS. 183.

PLATURUS
fasciatus. 516.
semifasciatus. 516.

Pag.

POLYODDONTES
annulatus. 506.
PSAMMOPHIS. 201.
antillensis. 213.
Dahlii. 215.
elegans. 216.
lacertina. 202.
moniliger. 207.
pulverulenta. 211.
scychellensis. 212.
Temminckii. 219.
PSEUDECHIS. 469.
carinata. 584.
PSEUDOBOA
cœrulea. 459.
fasciata. 458.
PYTHON. 402.
amethystinus. 419.
bivittatus. 403.
bora. 404.
elapiformis. 341.
javanicus. 404.
molurus. 341.
Peronii. 421.
punctatus. 421.
rhynchops. 342.
Schneideri. 415.

R.

RHINECHIS
Agassizii. 92.
RHINOBOTHRIUM. 289.
RHINOPIRUS. 359.
RHINOSTOMA. 101.

Pag.

S.

SCYTALE
aminodytes. 570.
anguiformis. 56.
bizonatus. 584.
brachyorrhos. 42.
catenatus. 570.
coronata. 114.
Scheuchzeri. 12.
SEPEDON
haemachates. 481.
rhombeata. 483.
SIDON. 275.
SPILOTES. 151.

T.

TARBOPHIS
fallax. 296.
TELESCOPUS. 275.
THAMNODYNASTES. 290.
TORQUATRIX. 9.
TORTRIX. 1.
annulata. 24.
boa. 22.
brachyura. 24.
scytale. 5.
eryx. 14.
maculata. 12.
melanosticta. 24.
melanota. 11.
miliaris. 24.
pseudo-Eryx. 19.
reticulata. 24.
rufa. 9.

Pag.

TORTRIX
Russeli. 24.
xenopeltis. 20.
TRAGOPS. 246.
TRIGONOCEPHALUS. 527.
atrox. 535.
bilineatus. 540.
Blomhoffii. 552.
cenchris. 553.
halys. 551.
hypnale. 550.
jararaca. 532.
lanceolatus. 536.
nigromarginatus. 541.
prætextatus. 550.
puniceus. 545.
purpureo-macul. 543.
rhodostoma. 547.
rhombifer. 570.
viridis. 544.
Wagleri. 542.
TRIMERESURUS
leptocephalus. 421, 479.
viridis. 545.
TROPIDOLAEMUS. 543.
TROPIDONOTUS. 297.
bipunctatus. 320.
chrysargos. 312.
fasciatus. 323.
mortuarius. 330.
natrix. 303.
picturatus. 314.
quincunciatus. 307.
rhodomelas. 310.
saurita. 321.
scaber. 328.

Pag.

TROPIDONOTUS
schistosus. 319.
spilogaster. 309.
stolatus. 317.
subminiatus. 313.
tigrinus. 315.
trianguligerus. 311.
umbratus. 309.
vibakari. 316.
viperinus. 325.
vittatus. 318.
TYPHLOPS
mammilaris. 508.
TYRIA
Dahlii. 215.
exoleta. 185.
quadricarinata. 177.
TYSIPHONE
cuprea. 454.

U.

URAEUS. 474.
UROPSOPHUS
triseriatus. 366.

V.

VERRUCATOR. 428.
VIPERA. 573.
acanthophis. 605.
aegyptiaca. 586.
ammodytes. 602.
arietans. 577.
armata. 583.
atropos. 581.

Pag.

VIPERA
aspis. 599.
berus. 591.
brachyura. 578.
cerastes. 585.
chersea. 592.
clotho. 597.
cœrulescens. 537.
cornuta. 582.
daboia. 589.
echis. 583.
elegans. 588.
hebraica. 579.
illyrica. 602.
inflata. 578.
lachesis. 579.
lophophrys. 583.
melanura. 475.
montana. 581.
Naja. 468.
ocellata. 569.
praetextata. 550.
prester. 592.
psyche. 440.
trimaculata. 449, 475.
torva. 592.
V-nigrum. 483.
vulgaris. 599.

Pag.

X.

XENODON. 81.
aeneus. 86.
bicinctus. 95.
inornatus. 89.
Michahelles. 92.
purpurascens. 90.
rhabdocephalus. 87.
Schottii. 91.
severus. 83.
typhlos. 94.
XENOPELTIS
concolor. 21.
leucocephala. 21.
unicolor. 21.
XIPHOSOMA
araramboya. 389.
dorsuale. 393.
ornatum. 393.

Z.

ZACHOLUS. 69, 204.
ZAMENIS. 132.

ERRATA.

PARTIE DESCRIPTIVE.

Pag. 29	*lign.*	12 :	complète	*lisez* :	incomplète.
» 32	»	5 :	de la précédente	»	du Cal. de Linné.
» 33	»	9 :	occipitales	»	frontales.
» »	»	22 :	des trois précédentes	»	des précédentes.
» 61	»	23 :	dessous	»	dessus.
» 66	»	18 :	gueule	»	queue.
» 74	»	16 :	l'habitude	»	l'habitus.
» 118	»	7 :	rhomboïde	»	rhomboïdale.
» 142	»	4 :	tiers	»	cinquième.
» 148	»	18 :	à bandes	»	quatre-bandes.
» 185	»	14 :	le précédent	»	l'Erpétodryas d'Olfers.
» 289	»	9 :	dessous	»	dessus.
» 292	»	21 :	carénées	»	lisses.
» 321	»	15 :	dessous	»	dessus.
» 367	»	19 :	plus longs	»	peu longs.
» 427	»	19 :	Acrochorde	»	Acrochordoïde.
» 433	»	24 :	extrines	»	externes.
» 448	»	14 :	verticale	»	labiale.
» 493	»	13 :	long. bor.	»	latitude boréale.
» 535	»	19 :	neuf	»	huit.
» 537	»	5 :	labiales	»	mentales.
» 539	»	14 :	etous	»	et sous.
» 541	»	22 :	postérieures	»	supérieures.
» 552	»	7 :	lisses,	»	toutes.

MAY 15 1896